

UNIVERSITY OF ST. MICHAEL'S COLLEGE



3 1761 04049 9931

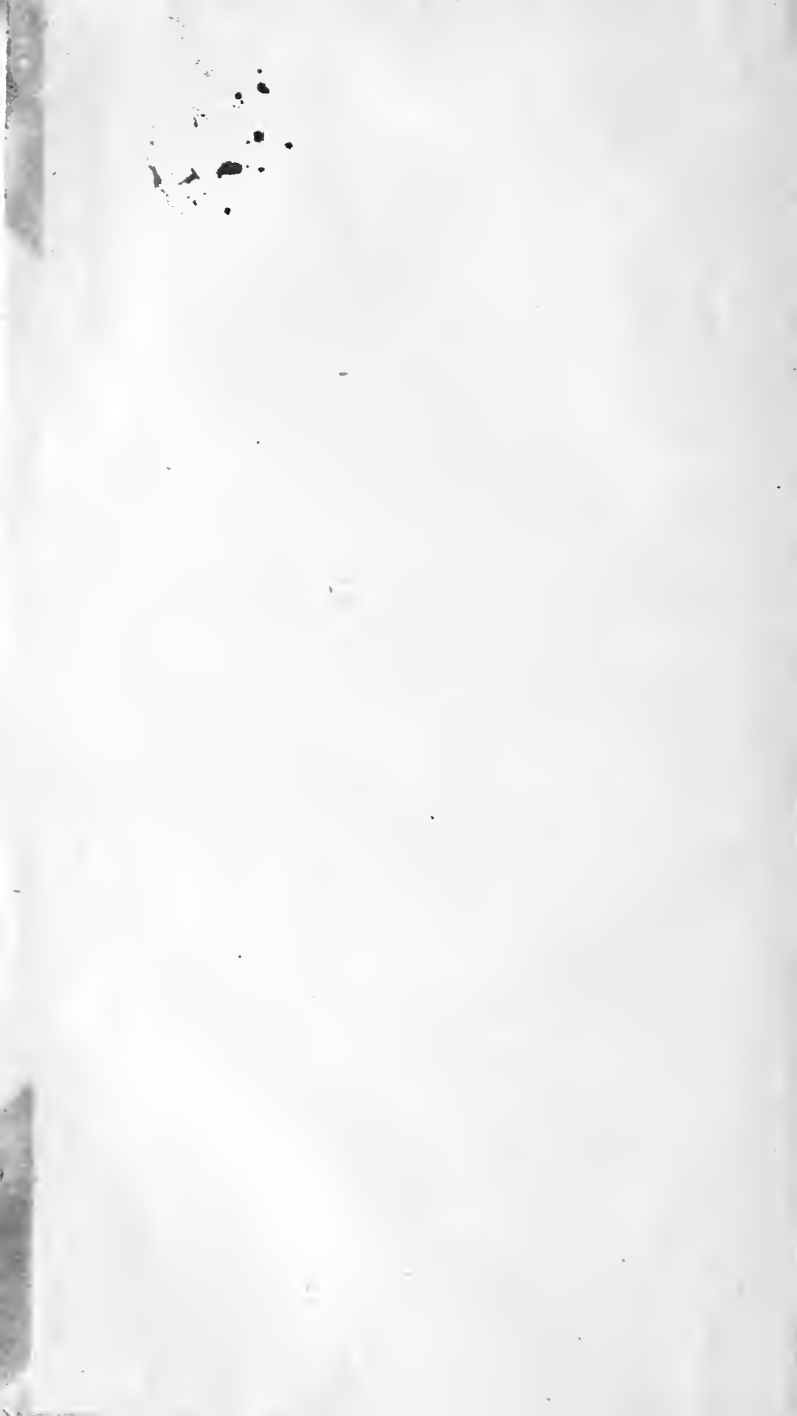
JOHN M. KELLY LIBRARY

Donated by
**The Redemptorists of
the Toronto Province**
from the Library Collection of
Holy Redeemer College, Windsor

University of
St. Michael's College, Toronto

HOLY REDEEMER LIBRARY, WINNEBOSK

TRANSFERRED



BIBLIOTHECA
C. S. R.
ad S. A.
MARIANOPOLI.
SERVED

III

Digitized by the Internet Archive
in 2011 with funding from
University of Toronto

293

BIBLIOTHÈQUE HISTORIQUE, PHILOSOPHIQUE ET
LITTÉRAIRE.

QUATRIÈME ANNÉE, 1847.



LA RÉFORME

CONTRE LA RÉFORME.

HOLY REDEEMER LIBRARY, WINDSOR

LA RÉFORME
CONTRE LA RÉFORME

OU

RETOUR A L'UNITÉ CATHOLIQUE

PAR LA VOIE DU PROTESTANTISME;

TRADUIT DE L'ALLEMAND DE HOENINGHAUS

PAR MM. W. ET S.

PRÉCÉDÉ D'UNE INTRODUCTION

PAR M. AUDIN.

TOME PREMIER.

LOUVAIN,

CHEZ C. J. FONTEYN, LIBRAIRE-ÉDITEUR.

1847.

Éditeur de cet ouvrage, dont nous n'avons écrit que l'introduction, nous déclarons que s'il s'y était glissé un seul mot qui fût de nature à être désapprouvé par l'Église, nous sommes prêts à le rétracter.

AUDIN.



INTRODUCTION.

Nous lisons, il n'y a pas longtemps, dans une feuille protestante de Darmstadt :

« Une ère nouvelle va commencer pour notre Eglise ; les nuages tombent, et l'œil, à travers l'atmosphère qui s'éclaircit graduellement, aperçoit les plaies dont elle souffre : le jour n'est pas loin où, réunis sous les rayons d'une lumière unique, les esprits vivront dans une foi commune (1). »

C'est pour hâter l'accomplissement de ces prophétiques paroles, si douces au cœur d'un Catholique, que M. Hœninghaus a sans doute entrepris son ouvrage (2). Il le déclare avec une franchise qui mérite toutes nos sympathies.

(1) « Alles hat doch endlich seine Zeit, und so denn auch das klare Bewusstseyn von den Gebrechen unseres kirchlichen Lebens. Von allen Seiten werden *kräftige Stimmen* laut, und die *That* müsse endlich folgen. Es ist im kirchlichen Leben eine neue Zeit eingetreten ; der Nebel fällt, und der Blick wird heiter, und sieht das Uebel in seiner *wahren Gestalt*. Aber noch ist nicht alles geschehen, was auch nur vorläufig geschehen kann, und jeder Beitrag, welcher zur *vollen Verständigung* mitwirkt, muss daher *willkommen* seyn. »

Darmstädter *allgemeine Kirchenzeitung*.

(2) *Das Resultat meiner Wanderungen* durch das Gebiet der protestantischen Literatur, oder *die Nothwendigkeit der Rückkehr zur katholischen Kirche*, ausschliesslich durch die eigenen Eingeständnisse protestantischer Theologen und Philosophen dargethan von Dr JULIUS B. HÖNINGHAUS.

Mœhler, l'auteur de la Symbolique, avait lu le livre de Hœninghaus. Il nous en a parlé plusieurs fois comme d'une sorte de prodige d'érudition philologique : il l'appelait une œuvre de bénédictin.

Il avait raison ; dans cette Allemagne littéraire si féconde depuis la Réformation, il n'est pas un Protestant de quelque valeur que Hœninghaus n'ait mis à contribution. Il a consulté les théologiens, les philosophes, les historiens, les moralistes, et jusqu'aux poètes ; et de tous ces écrivains dissidents, morts et vivants, il a formé comme une sorte de chœur, où toutes les voix chantent à l'unisson un cantique à la gloire du Catholicisme. C'est le Catholicisme dans sa foi, dans ses dogmes, dans sa liturgie, dans sa discipline, dans ses Pères, dans ses Docteurs, dans ses Pontifes, dans ses ordres religieux, que viennent célébrer nos frères séparés. Hœninghaus écoute et transcrit chaque note de cet hymne magnifique.

Ici pas de controverse irritante ; c'est tout simplement la belle pensée de Cicéron mise en action : « Merveilleuse puissance de la vérité qui seule sait résister à toute l'habileté du génie de l'homme (1) ! » En un mot, c'est le Protestantisme aux prises avec le Protestantisme. Hœninghaus, dans ces débats, fait l'office de rapporteur. Il assiste, avec un douloureux recueillement, à ce duel de l'erreur avec l'erreur, enregistrant fidèlement tout ce que cette force mystérieuse, dont parle l'orateur romain, arrache d'aveux en faveur du Catholicisme. Et qu'on ne s'y trompe pas : ce ne sont pas d'obscures intelligences qui viennent mettre à nu les misères de la Réforme, mais bien les organes les plus glorieux des trois écoles de Wittemberg, de Genève et de Zurich, depuis Luther, Calvin et Zwingli, jusqu'à nos jours.

(1) Magna vis veritatis quæ contra hominum ingenia atque solertiam facile se per seipsam defendit !

L'Eglise qui nous reçoit sur le seuil de la vie ; qui nous fait enfants de Dieu , à l'aide de l'eau régénératrice ; qui nous apprend à bégayer le nom de notre Père céleste ; qui tranquillise notre conscience en la purifiant des souillures qu'elle a contractées ; qui nous convie à sa table ; qui s'associe à toutes nos joies comme à toutes nos douleurs ; qui vient nous visiter à notre dernière heure , quand , d'une main glacée , nous touchons déjà les ombres de la mort : cette Eglise , exilée sur cette terre , vient-elle de Dieu ? est-elle soutenue de Dieu ? retournera-t-elle à Dieu ? Questions que nous n'avons pas besoin d'examiner , nous , pieux enfants , qui croyons aux promesses de notre sainte Mère ; mais que nos frères égarés vont se charger de résoudre. Goëthe lui-même voudra chanter notre foi.

Au milieu de ces communions opposées sorties de la Réforme , et qui toutes se vantent de posséder la pure vérité , nous , Catholiques , pouvons-nous dire comme l'Apôtre : « Seigneur , nous sommes bien ici , bâtissons-y notre tente , » et nous endormir dans notre Eglise sans aucune crainte pour l'autre vie ? C'est ce que nous diront bientôt les mille voix des confessions allemandes.

Au commencement du seizième siècle , un moine vint , qui renversa l'œuvre traditionnelle des siècles , et qu'on a comparé tour à tour à Hermann et à saint Paul , car on voulait nous faire croire que nous étions enchaînés. Alors une rupture , qui ne sera peut-être pas éternelle , eut lieu entre les enfants du même père. Que de larmes n'avons-nous pas versées sur cette funeste séparation ! Mais quand , en se penchant sur l'Elbe , Mélanchthon s'écriera : « Toutes ces eaux ne suffiraient pas pour pleurer ce grand schisme » , et que de belles intelligences , qui prirent un autre chemin que le nôtre , pleureront aussi ; est-ce que ces larmes ne seront pas plus éloquentes ?

Dans ce monde religieux, troublé si violemment, il y a trois siècles, Luther, Calvin, Zwingli, et leurs fils soumis ou révoltés, ont-ils introduit quelques vérités rayonnant d'un feu céleste? Nous le verrons, quand chacun de ces symboles tirés du livre de vie passera devant nos yeux, conspué, honni, foudroyé par les disciples mêmes de ceux qui les avaient trouvés. Serf-arbitre, justification par la foi seule, inutilité de l'œuvre, trope eucharistique, prédestinationalisme, autant de dogmes imposés, par qui les avait imaginés, sous peine de mort éternelle, seront rejetés comme autant de blasphèmes. C'est une autre Babel que nous verrons édifier: nous saurons le nom des ouvriers; mais ce qui n'était pas arrivé lors de la construction de la tour maudite, adviendra de nos jours; les maîtres de l'œuvre intellectuelle se maudiront entre eux, et dans une langue intelligible pour tous.

Si l'un dit: Cette pierre a été posée par le Seigneur, n'y touchez pas, un autre répondra: C'est une pierre d'achoppement, ôtez-la. Il n'est pas jusqu'au libre examen, d'abord si magnifiquement glorifié par Luther, dont on contestera la valeur philosophique ou religieuse. Pressé par Carlstadt, qui trouvera dans un texte du Nouveau Testament la nécessité d'un second baptême pour l'adulte qui, nouveau-né, ne croyait pas, le moine de Wittemberg, qui voudra le réfuter, se réfugiera dans la tradition, et désertant la lettre pour l'esprit, après avoir autrefois sacrifié l'esprit à la lettre, invoquera la voix unanime des temps antérieurs, l'enseignement séculaire de l'Eglise, en un mot, l'autorité. C'est l'autorité que Zwingli implorera pour sauver son trope; Calvin, pour justifier sa nécessité volontaire; Amsdorf, pour colorer son antinomie; Osiander, pour prêcher sa grâce imputative. Melancthon, Bucer, Brenz, Bullinger, Schwenckfeld, Flacius, arboreront chacun une symbolique tirée de l'Ecriture, et con-

firmée par l'assentiment unanime des docteurs de l'ancienne Eglise. Et chacune de ces symboliques, vieilles de 15 siècles, à les entendre, c'est-à-dire vraies, car personne ne voudrait apporter une nouveauté dans l'Eglise du Christ, sera bientôt examinée par l'un de leurs disciples, et rejetée impitoyablement. Et Hœninghaus, dans sa stoïque impassibilité, ressemblera au philosophe, qui, pour démontrer le mouvement, se mettait à marcher : il s'assiera sur son roc, et les novateurs, en passant, salueront ce roc immuable de leurs hommages et de leurs hymnes.

Mais ce grand schisme, objet des larmes de toute âme chrétienne, quelles causes en hâtèrent donc le succès ? Bossuet, avec son coup d'œil d'aigle, les eut bien vite devinées : mais Jurieu répudia le témoignage de son adversaire. Eh bien ! voici qu'après trois siècles, des historiens qui n'appartiennent pas à notre école, mais dont on ne saurait contester ni la probité, ni les lumières, se chargent de donner raison à l'évêque de Meaux : Bossuet ne s'était pas trompé, seulement il n'avait pas tout dit.

Presque partout, en Allemagne, c'est le pouvoir qui fit la fortune de la Réforme. A chaque électeur qui changeait de religion, une prime, une belle prime était assurée : ici des calices de vermeil, là des châsses couvertes de pierreries, ailleurs de grasses prairies, plus loin des forêts entières, des abbayes, des couvents, et jusqu'à des provinces. Une fois maîtres du bien d'autrui, les princes qui prêchaient eux-mêmes le libre examen, étouffèrent la liberté de penser. Un verset de la Bible leur avait livré les trésors des églises, un autre verset pouvait les leur ravir : de par ordre du prince, la Bible fut scellée, et qui s'avisait d'inventer une exégèse nouvelle était banni du pays comme un perturbateur. Il faut rendre justice aux électeurs ; ils montrèrent, dans leur chasse

aux biens du clergé catholique, une fécondité de ruses qui tient du prodige. Dans certaines principautés saxonnes se jouent des scènes où l'acteur, pour violer en toute quiétude le septième commandement de Dieu, imagine des capitulations de conscience qu'Ulrich de Hutten aurait été tout joyeux de trouver, afin de les prêter, dans ses *Epistolæ obscurorum virorum*, à quelques moines de l'école de Cologne. En Angleterre, on raye le nom de Thomas Becket du calendrier, pour dépouiller sans scrupule le tombeau du saint à Cantorbéry; tandis que dans le catéchisme, on place parmi les péchés mortels la possession d'une rente ecclésiastique; quant au bénéfice, le garder est un crime de lèse-majesté. Si la rente emporte la damnation de l'âme, le bénéfice emporte la tête. Hâtons-nous d'ajouter que ces faits, racontés avec une bonhomie charmante par les chroniqueurs de l'époque, qui ont embrassé le nouvel Évangile, sont fidèlement reproduits par Menzel, Schrœckh, Muller, Cobbett, et d'autres historiens que Hœninghaus appelle en témoignage. Seulement ces historiens modernes ne rient pas, ils pleurent: et ces larmes leur font honneur.

Mais donnons une idée de l'œuvre de Hœninghaus: son livre est divisé en onze chapitres.

Le premier chapitre a pour titre: — ÉTAT DU PROTESTANTISME.

Des églises et pas d'Eglise, des opinions et pas de doctrines, des agrégations et pas de société, des chaires et pas de croyance, des exégèses et pas de théologie, des confessions et pas d'unité symbolique: voilà l'état du Protestantisme, tel qu'il est défini dans les livres écrits sous l'inspiration du Protestantisme.

Mais comment croire à ce désordre intellectuel?

A moins de repousser systématiquement la lumière, il faut bien se rendre à l'évidence.

— La personnalité du Saint-Esprit est une chimère, dit Ewald ; je ne la trouve pas énoncée dans la Bible ; or, je ne crois qu'à la Bible.

Le Saint-Esprit est bien la troisième personne de la sainte Trinité, dit Kœhler.

— Jésus est véritablement le Fils de Dieu, le médiateur de la nouvelle alliance, qui a versé son sang pour la rédemption du monde, dit Ammon.

Jésus n'est pas Dieu ; il ne s'est jamais donné que comme un envoyé de Dieu, dit Claudius.

— Je crois que le Christ est Dieu et homme tout ensemble, dit Mélancthon.

L'idée d'un Dieu et d'un homme, en une même personne, n'est pas biblique ; elle est sortie des conciles, dit un rédacteur de la Gazette de Bâle.

— Sans la croyance au sang de Jésus, personne ne peut échapper à l'empire des ténèbres, dit Kraft.

Expiation par le sang, réconciliation par le sang, ne sont pas des doctrines bibliques, dit le docteur Paulus.

— Le dogme de la Trinité est un article de foi, dit Walch.

Le dogme de la Trinité est une nouveauté que la raison éclairée doit rejeter, dit Cannabich.

Mais où ces contrariétés, dans le domaine de l'enseignement, ont-elles pris leur source ? C'est ce que nous allons voir au chap. II de Hœninghaus, — le PRINCIPE DE FOI.

« Un livre, même divin, remarque Wieland, ne saurait être juge en matière de foi, qu'autant qu'il ressemblerait au traité de géométrie, dont chaque axiome, compréhensible à qui s'en est approprié la notion, représente à l'œil de l'intelligence la même idée. »

Or, c'est la Bible seule que les Protestants regardent comme règle de la foi. Autant que nos frères séparés, qu'on le sache bien, nous vénérons, nous aimons la Bible, et notre cœur

s'épanouit de joie quand nous voyons Luther la célébrer en termes magnifiques. Mais si la Bible, suivant Ernesti, est plus difficile à comprendre que Thucydide, Homère et Polybe; si, comme le soutient Wieland, elle offre à chaque page des obscurités, même à la foi érudite; si la parole révélée est obligée, pour arriver à notre entendement, de traverser une intelligence humaine qui nous en explique les signes, comme l'observe Krug; si, de cette œuvre ineffable de sagesse divine, une prétendue sagesse humaine a tiré des dogmes absurdes; comment, sans péril pour la foi, nous en rapporterions-nous à la Bible seulement? Est-ce que Luther, en face des images brisées par Carlstadt; Carlstadt devant le conseil d'Orlamunde, dans ses invectives contre ce qu'il nommait des idoles; Munzer, quand il livrait aux flammes les châteaux des seigneurs; Jean de Leyde à Munster, en prêchant la polygamie; Henri VIII, en dévalisant le tombeau du grand Alfred, n'invoquaient pas chacun un texte du livre inspiré? Comment, dit ici Schelling, au lieu d'une autorité vivante, vous m'imposez l'autorité d'une lettre morte!

Schelling, Krug, Wieland, Ernesti, voilà de beaux noms, sans doute, dont personne ne contestera les lumières; et il en est bien d'autres que Hœninghaus appelle ici pour rajeunir une thèse si souvent soutenue par les représentants de l'école catholique.

Nous arrivons au chap. III de l'ouvrage : — INSUFFISANCE DU PROTESTANTISME.

Avec des paroles, même tombées du ciel, vous ne formerez jamais une symbolique, mais des symboliques multiples qui participeront, toutes divines que sont ces paroles, des infirmités de leur interprète, comme le rayon solaire, tout rayon solaire qu'il est, participe du milieu qu'il traverse. Dans le système catholique, la parole céleste est recueillie et traduite par une autorité éternellement vivante; dans le système pro-

testant, la parole céleste est reçue et interprétée par la première intelligence venue. Dans l'école catholique, il y a unité; dans l'école protestante, variété discordante. Dans l'école catholique, c'est la tradition qui transmet d'âge en âge la parole expliquée; dans l'école protestante, c'est le moi individuel qui donne la signification du signe révélé. « Mais le libre examen, dit ici Marheineke, est la source de tous les maux auxquels est en proie l'Eglise évangélique; chez elle, la vérité n'est plus fille de l'intelligence, mais du caprice; chez elle plus de croyance traditionnelle, plus de passé figuratif, plus de communion d'idées. » Aussi cette Eglise en est-elle venue, lasse, sans doute, de toutes les symboliques qu'elle a vues naître et mourir, à répudier toute charte écrite, c'est-à-dire tout CREDO.

Entendons Ludke :

— Qu'est-ce qu'une charte symbolique? Un joug de fer qu'on impose aux chrétiens pour obéir à quelque texte obscur de livres douteux, et sous lequel ils sont obligés de fléchir, en dépit de leur conscience. »

— Ce que je dois croire comme Protestant, je ne le sais pas encore, ajoute Langsdorf; l'Eglise que je dois confesser, dites-moi donc, où est-elle? Je la cherche, sans pouvoir la trouver. La confession de foi de Luther ne saurait être une règle de croyance pour les générations futures. »

— Les partisans des livres symboliques, poursuit Coste, ont bien tort de se moquer du pape de Rome. Eux aussi, quoi qu'ils en disent, ont un pape; mais un pape de papier. A les entendre, pour arriver au ciel, il me faudrait croire que toutes les formules dogmatiques qu'ils trouvent dans l'Evangile, y sont réellement. Mais alors, de grâce, s'il en est ainsi, dites-moi, pourquoi donc me conseillez-vous de lire l'Ecriture? Serait-ce pour exiger que je croie que votre dogme est écrit dans la Bible, si je ne l'y vois pas de mes yeux? Est-

ce que votre autorité doit engager mon intelligence ? Qui êtes-vous ? des docteurs qui possédez à fond les langues orientales, mais aussi des fils d'Adam, sujets à l'erreur et à la mort. »

Mais c'est vers l'abîme du rationalisme qu'arrive ainsi fatalement le Protestantisme; il le sait, et nous y pousse. Voici ce qu'il enseigne par quelques-uns de ses organes avancés :

« Dans le domaine de la foi le Protestant ne reconnaît pas la voix de la majorité : il n'admet que la conscience individuelle : le criterium de toute vérité, c'est le moi qui n'a pas de représentant. Que parlez-vous de doctrine qu'on doive tenir pour vraie parce qu'elle est défendue par quelque haute intelligence, comme Luther, par exemple ? Il n'est pas de formule inventée par les hommes qui possède la puissance infailible d'un axiome de mathématiques. Est-ce que le symbole d'Athanase n'est pas repoussé dans l'Eglise épiscopale américaine ? Est-ce que l'authenticité du symbole des apôtres même n'est pas hardiment niée ? Sans doute il faut rendre grâce aux réformateurs qui nous ont tirés des ténèbres ; mais à présent que nous jouissons de la lumière, pourquoi donc fermerions-nous les yeux ? Celui qui monte sur les épaules d'un autre voit plus loin à l'horizon que celui qui le porte. Est-ce que le rationaliste est coupable parce qu'il s'appuie sur la raison et qu'il ne répond pas à un argument par une allégation écrite sur quelque misérable chiffon de papier ? S'attacher judaïquement aux mots, est-ce confesser la véritable pensée de Jésus ? Si votre exégèse était la seule vraie, pourquoi donc Dieu me l'aurait-il cachée ? Est-ce que je ne suis pas comme vous sa créature bien-aimée ? Si d'un texte de la Bible vous tirez une autre conclusion que moi, cela ne prouve qu'une chose : c'est que votre doctrine ne renferme pas une vérité incontestable ; car Dieu l'aurait fait luire, ainsi que son soleil, pour moi comme

pour vous : s'il n'y a pas deux soleils, il n'y a pas deux vérités. »

Avouons que Pape, Harms, Marheineke, Haurenski sont d'inexorables logiciens. Ils ont pris au mot Luther qui, sur son lit de mort, disait à ses disciples : « Vous autres, faites aussi quelque chose quand je ne serai plus. » Ce « quelque chose » a été fait, et le voilà : le libre examen a conduit au rationalisme, cette grande plaie du Protestantisme allemand qu'il n'est plus possible de guérir. Nous nous trompons : Zimmermann a trouvé le remède. « Qu'on me prouve, dit-il, qu'en fait de croyance, je suis obligé de me soumettre aux décisions de qui que ce soit, et je me fais catholique demain, et tout homme sensé fera comme moi. Ou restons fermement attachés à la liberté d'examen, ou retournons au Catholicisme. »

Alberti est encore plus explicite.

« Si l'unité dogmatique ne peut régner dans l'Eglise protestante, approchons-nous de la tombe du réformateur, et disons en gémissant : Tout royaume divisé contre lui-même périra ; puis rentrons dans le sein de l'Eglise catholique qui a conservé l'unité. »

Les Protestants continuent de combattre pour nous. Il faut les entendre prouver cette proposition développée dans le chapitre IV : — AUX MAUX QUI DÉVORENT LE PROTESTANTISME, IL N'Y A DE REMÈDE EFFICACE QU'UN RETOUR AU SYSTÈME CATHOLIQUE SUR L'INFAILLIBILITÉ DE L'AUTORITÉ.

Encore une fois, n'oublions pas que nous ne parlons pas ici en notre nom : c'est la voix de Protestants que nous employons ; voix qui sort des quatre coins de ce monde d'intelligences divisées entre elles.

Une religion et une psychologie intelligibles portent justement, à cause de cette intelligibilité même, un caractère évident de fausseté. Si nous ne devons pas croire, mais comprendre et prouver, nous n'aurions pas besoin de l'Évangile :

au lieu de Jésus-Christ, Aristote nous suffirait. Qu'on n'objecte pas avec le rationaliste que la croyance aux mystères suppose une foi aveugle, car une croyance aveugle ne repose sur aucun motif raisonnable; tandis que la croyance aux mystères repose sur le caractère divin d'une révélation. Surnaturel et déraisonnable ne sont pas synonymes. Il n'y a rien dans l'homme de plus sublime que la foi : la foi, c'est l'aile qui porte l'âme à Dieu; il n'y a rien pour la foi de plus sublime que le miracle; le miracle, c'est l'aile sur laquelle Dieu descend jusqu'à l'homme. Sans le Christ révélé, il n'y a pas de sens dans la philosophie, pas d'esprit dans l'histoire, pas de consolation dans la nature, pas de caractère originel dans notre être. La foi est la plus belle parure du savant. Mais que peut produire le soleil de la science sur des hommes soumis aux préjugés du rationalisme? pas plus d'effet que le soleil du monde créé sur des montagnes de glace; il les argente et les dore de ses rayons, mais il ne les fond pas. On ne saurait donc concilier la Bible et le rationalisme : la Bible est un miracle, et conduit tout droit au surnaturalisme.

Que si Dieu a révélé les doctrines enfermées dans la Bible; si ces doctrines sont des vérités de salut, il a dû certainement en confier le dépôt et l'interprétation à une autorité qui fût une, toujours vivante et infaillible. Si l'autorité n'est pas une, la vérité s'altèrera; si l'autorité n'est pas toujours vivante, la vérité vieillira; si l'autorité n'est pas infaillible, la vérité s'obscurcira.

Donc le Catholique ne doit pas seulement admettre, comme le Protestant, qui du reste repousserait le rationalisme, une vérité révélée, mais une autorité une, permanente, infaillible, dirigée par l'action directe et surnaturelle de l'Esprit saint. Voilà le seul système vraiment logique.

Supposez-vous que l'homme réduit à ses seules forces ne saurait trouver la voie du salut; il a donc besoin d'un guide,

mais d'un guide qui n'ait rien de terrestre, de passager, d'humain, qui soit infaillible en un mot. Mais l'Écriture à laquelle le Protestant en appelle n'est pas un guide infaillible, puisque la parole de vie enfermée dans ce livre venu du ciel a été diversement interprétée, non-seulement par le rationaliste et le surnaturaliste, par le Protestant et le Catholique, mais encore par le Protestant et le Réformé. Pour démontrer une expérience chimique, il faut un chimiste; pour que la parole garde son infaillibilité, il lui faut un interprète infaillible.

Après ces hommages à l'autorité rendus par des hommes de cœur et de talent, il fallait chercher LES SOURCES DE LA FOI ET DES CROYANCES CATHOLIQUES. Le Protestantisme les trouve dans la tradition qu'il va réhabiliter: c'est le sujet du chapitre V de l'ouvrage.

L'ignorance seule a pu faire confondre la Bible avec la foi; comme si, longtemps avant l'apparition de la Parole écrite, il n'y avait pas de Christianisme. Les premiers chrétiens eurent pour maîtres ou les Apôtres ou les disciples des Apôtres. C'est par l'enseignement oral qu'ils avaient appris les vérités du salut: on disait le Pater avant que saint Matthieu l'eût écrit; avant saint Matthieu on connaissait la formule du baptême. Qu'on nous dise franchement si, dans les quatre premiers siècles, on eut besoin de chercher dans le Nouveau Testament les preuves de la divinité du Christ?

Munscher s'explique ici avec une franchise qui l'honore:

« Oui, dit-il, de toutes les investigations de la science jusqu'à ce jour résulte la preuve que les Protestants n'ont pas l'histoire pour eux quand ils s'obstinent à combattre la tradition. » « C'est une idée fausse, ajoute Thiefrunk, que de penser que l'Écriture renferme la doctrine chrétienne tout entière. » « Si l'on ne veut pas admettre la tradition, poursuit Ammon, on pourra contester la nécessité du baptême des en-

fants, et jusqu'à la divinité de notre Rédempteur. Où donc Dieu a-t-il révélé que les Épitres de saint Paul aient été réellement écrites par cet Apôtre ?

« Sans la tradition, nous vous défions de prouver l'authenticité du canon de la Bible. »

Vous allez voir comment le Protestant procède ici pour démontrer sa proposition. Il appelle les grandes lumières de son parti, et il leur demande ce qu'elles pensent des livres bibliques.

Luther conteste l'authenticité de l'Apocalypse de saint Jean, et de l'Épître de saint Jacques.

Veter soutient que le Pentateuque n'est pas de Moïse.

De Wette affirme que l'autorité des livres des Rois est fort douteuse.

Carlstadt rejette les livres de Samuel et d'Esdras.

Staßner traite le livre de Judith de roman pieux.

Bretschneider nie que les Psaumes et le Cantique de Salomon soient inspirés.

Michaëlis regarde le livre du prophète Jonas comme une jolie fable.

Wegschneider prétend que le livre de Daniel n'a jamais été écrit par ce prophète.

Schulz et Schulthess ne croient pas à l'Évangile de saint Matthieu.

Staedlin établit que l'Évangile de saint Jean est l'œuvre d'un sage d'Alexandrie.

Eichhorn est convaincu que les Évangiles de saint Marc et de saint Luc ont été rédigés d'après un ancien manuscrit araméen.

Geisse affirme qu'aucun Évangile n'est de l'auteur dont il porte le nom.

Claudius veut que les Épitres de saint Jean soient de quelque Juif dont le nom n'est pas venu jusqu'à nous.

Schleiermacher attaque l'authenticité de la première Épître à Timothée.

Baumgarten Crusius soutient que l'Épître aux Hébreux est d'un philosophe d'Alexandrie.

Maintenant, comptez ! et vous comprendrez ce cri déchirant qui vient d'échapper à Roos : Où donc est la sainte Écriture, demande-t-il, puisqu'il n'est pas une syllabe de l'Ancien et du Nouveau Testament qui ne soit rejetée par quelque savant d'Allemagne, non pas dans l'obscurité d'un petit réduit semblable à celui d'un étudiant, mais au grand jour, en plein soleil, et souvent sous l'œil du prince dont il est le pensionnaire ? Désormais donc, dit Roos, que personne ne cite plus, pour appuyer ses doctrines, des textes de l'Écriture : sans la tradition, il serait impossible de prouver que l'Ancien ou le Nouveau Testament renferme la parole de Dieu. L'Écriture sainte, suivant Patrick, est elle-même une tradition. Une fois la tradition réhabilitée, l'Eglise catholique a gagné son procès, et c'est ce qu'avoue Tszchirner, et après lui un grand nombre de Protestants dont Hœninghaus cite les témoignages, et qui viennent les uns après les autres reconnaître que, si nos pères dans la foi, Irénée, Athanase, Cyrille, Grégoire, Augustin, Chrysostôme, se réveillaient aujourd'hui, ils ne retrouveraient la société dont ils étaient membres, que dans l'Eglise catholique. Et après un bel hymne à l'unité, les chants cessent, et une voix s'écrie : L'unité, c'est la vérité ; cette voix est celle de Waterland.

Mais si le Protestantisme est obligé de confesser que la tradition, cette seconde Écriture, est pour nous ; que notre foi est celle des premiers Pères de l'Eglise ; pourquoi donc a-t-il brisé si fatalement avec l'unité ? C'est que malheureusement le mensonge était venu obscurcir la vérité, en prétendant que cette belle lumière qui nous fut apportée de Bethléem, avait été par nous obscurcie. On nous a calomniés : c'est au Pro-

testantisme à nous venger : alors s'ouvre le chapitre VI de Hoëninghaus : — PREUVES DES VÉRITÉS DE FOI ENSEIGNÉES PAR LE CATHOLICISME.

Et d'abord, Lessing et Plank avouent que les Protestants ne lisent guère les Pères de notre Eglise, qu'ils connaissent à peine notre dogmatique ! Vous les entendrez, dit le docteur de Wette, soutenir que le pape a le droit de prescrire des dogmes, et que son autorité est supérieure à celle de la révélation ; que le Catholicisme place la religion non pas dans l'amendement du cœur, mais dans l'œuvre extérieure ; que nous adorons les saints, les reliques et les images. Quel moyen alors de réfuter ces absurdités ? Hoëninghaus l'a trouvé : il dit ce que nous croyons comme autant de dogmes, et chacun de ces dogmes trouve dans un Protestant d'un beau nom un éloquent apologiste.

Nous croyons à la Transsubstantiation. Le dogme de la Transsubstantiation, dit Horst, est l'idée la plus sublime de toute religion, de toute philosophie ; c'est la contemplation du fini et de l'infini, du terrestre et du divin. Leibnitz, Molan, Zeidler soutiennent et confirment l'idée de Horst, et Bèze est forcé de convenir que si l'on accepte littéralement ces paroles sacramentelles : « Ceci est mon corps, » il faut admettre sans réserve la Transsubstantiation. Hospinian pense comme Bèze.

Nous croyons à la présence réelle de Jésus-Christ dans l'Eucharistie.

Mais une partie de l'Allemagne y croit comme nous, et Luther a défendu ce dogme avec une force toute-puissante contre les Sacramentaires.

Nous croyons au sacrement de la Pénitence.

A Augsbourg, en 1551, Mélanchthon disait au nom de ses coreligionnaires : Nous reconnaissons que la Pénitence est un sacrement, et Horst ajoute : La Confession et l'Absolution ne

sont pas seulement des actes religieux , mais des actes vraiment sacramentels.

A quiconque vous remettrez les péchés , ils seront remis , a dit saint Jean (XX, 25). Il y a là trois personnes désignées : le pécheur , à quiconque ; le prêtre , vous remettrez les péchés ; Dieu , ils seront remis. Donc , s'il faut trois personnes , deux ne suffisent pas. Exclure le prêtre , c'est arracher les clefs des mains de celui à qui le Christ les a données : Andrews raisonne parfaitement. Walker , Ammon , Bretschneider ont répudié la Confession faite à Dieu seul.

Nous croyons au sacrement de l'Ordre.

Car , dit Marheinecke , l'Ordre repose sur la parole de Dieu , et l'élément de l'Ordre , c'est l'imposition des mains épiscopales ; — et l'Ordre est d'institution apostolique , c'est Grundwig qui le dit et le prouve.

Nous croyons au sacrement de la Confirmation ,

Parce que , comme le remarque Marheinecke , les apôtres ne l'ont pas introduit dans l'Eglise sans en avoir reçu l'ordre du Christ , et que la Confirmation , suivant Leibnitz , couronne l'œuvre du Baptême.

Nous croyons au sacrement de l'Extrême-Onction ,

Parce que l'Apôtre qui nous en a transmis l'institution n'agissait pas , dit Augusti , en son nom , mais comme serviteur du Christ ; parce que l'Extrême-Onction a toujours été en usage dans l'ancienne Eglise , comme l'observe Grotius.

Nous croyons au sacrement du Mariage ,

Comme Meyer , quand il définit le mariage , Une alliance de la terre avec le ciel ; la sainte union de deux êtres , en vertu de laquelle se perpétue le genre humain ; un double mystère naturel et surnaturel ; un véritable sacrement , enfin.

Il faut entendre tous ces témoignages , rassemblés avec une patience si pieuse par Hœninghaus , pour se faire une idée de

toutes les belles pages que les sacrements , ces sources de vie spirituelle , inspirent à nos frères dissidents. A lire ces pages , on croirait qu'il n'y a plus qu'un troupeau : jamais on ne dirait que ceux qui les ont écrites se sont exilés volontairement de notre Sion : ils l'aiment ici et ils la vénèrent comme nous. Goëthe lui-même vient , dans sa splendide poésie , raconter la vie de l'homme guidé par les sacrements divers de notre Eglise. Rien ne manque à son tableau , pas même l'huile sainte qui donnera bientôt au moribond « dès ailes de séraphin pour voler jusqu'à Dieu ! »

Voilà pour nos sacrements.

Nous croyons que la mort du bienheureux ne rompt pas tous les liens qui l'attachaient à cette vie ; et nous pensons , comme l'éloquent Horst , que nous avons parmi les saints des intercesseurs auprès de Dieu ; et comme Ber de Sanden , que les saints sont semblables aux anges du ciel , qu'ils nous écoutent et nous servent de médiateurs auprès de notre Père.

Nous prions pour nos frères décédés , parce qu'il est au delà de cette vie un lieu d'expiation qu'on nomme le Purgatoire , dont Lessing prouve l'existence et par l'Écriture et par la tradition , et que doit traverser l'âme qui n'a pu se dépouiller de toutes ses souillures. Quel temps durera cette expiation ? personne ne le sait. Mais nous soutenons , avec Scheldon et Meyer , que la vertu de la prière et l'intercession des bienheureux , de Marie surtout , appuyée sur les mérites du Sauveur , peuvent abrégé la durée des peines purificatrices. Douce et sainte croyance , ajoutons-nous avec Collier , qui ravive la foi à l'immortalité de l'âme , enlève le voile noir qui couvre la tombe , et crée de mystérieuses harmonies entre ce monde et l'éternité !

Nous honorons les reliques et les images des saints , en répétant avec Krummacher : Est-il donc impossible qu'une vertu particulière s'attache aux ossements des martyrs ? Cette pauvre femme malade , qui ne demandait qu'à toucher la frange

de la robe du Sauveur, tombait-elle dans la superstition? Et si ce n'est pas la frange qui la guérit, mais la vertu du Seigneur, l'attouchement du vêtement resta-t-il stérile?

Nous croyons que la papauté est d'institution divine.

Reinhard expliquera notre pensée : Les clefs, dit-il, sont dans l'Écriture le symbole de la puissance (Isaïe, XXII; Apoc. I, 18). Quand le Christ dit à Pierre : « Et je vous donnerai les clefs du royaume des cieux, et tout ce que vous lierez sur la terre, sera lié dans les cieux, et tout ce que vous délierez sur la terre, sera délié dans les cieux, » c'est comme s'il disait : « A vous le pouvoir suprême dans mon Eglise. » Certes, reprend Cowel, il fallait un chef suprême aux douze Apôtres, pour qu'ils vécussent dans une unité parfaite de force, de principes et d'enseignement.

« Sans la papauté, la foi aurait disparu, et nous tous, chrétiens, nous serions morts dans nos ancêtres, ou plutôt nous n'aurions pas vu le jour. »

Qui ne remercierait Tobler de ces belles paroles? En voici d'autres que De Maistré n'aurait pas désavouées :

« On nous dit que le pape n'est qu'un évêque ! Mais on sait quel pape couronna Charlemagne. Voudrait-on nous dire le nom de celui qui fit le premier pape ? Ah ! sans doute, le pape est évêque ; mais il est aussi le Saint-Père, le Pontife suprême, le grand Calife, comme l'appelle Ibo Albufrède, de tous les royaumes, de toutes les principautés, et de toutes les cités occidentales. C'est le pape qui dompta la jeunesse effrénée, brisa le despotisme des rois, soutint les faibles, et, au milieu du bruit des armes, fit entendre aux monarques la voix de Dieu. Puissant par la mansuétude, objet de la vénération de millions d'êtres ; grand aux yeux des souverains, maître d'une puissance devant laquelle passèrent, dans le cours de dix-sept siècles, et la dynastie des Césars, et les princes de Hapsbourg,

et des héros , et des peuples , et des nations entières : —Voilà le pape.

C'est Jean de Muller qui parle ainsi du vicaire de Jésus sur la terre.

Et voilà cependant cette Eglise, dont ils sont obligés d'admirer les enseignements, qui leur paraît si belle dans ses institutions, si grande dans ses œuvres, si héroïque dans ses pontifes, si splendide dans sa liturgie, si unie dans ses membres, que les Protestants essayèrent de détruire au seizième siècle, comme si la parole du Christ ne les eût pas condamnés d'avance à l'impuissance.

Cette fois, c'est l'histoire écrite par des Réformés qui va chercher à déterminer l'origine et les causes de la Réforme.

Nous arrivons au chapitre VII de Hœninghaus : — LA FAUSSE RÉFORME.

Leur histoire débute comme la nôtre : elle reconnaît que l'Eglise avait besoin d'être réformée; et comme la nôtre, elle avoue, par l'organe de Schrœckh et de Menzel, que la papauté travaillait efficacement à corriger des abus dont la chrétienté gémissait. Elle nous montre cette papauté au concile de Latran, sous Jules II et Léon X, s'occupant sérieusement à guérir les plaies de l'Eglise. A Léon X elle donne un plus beau titre que celui de protecteur des arts et des lettres : à ses yeux, Médicis fut avant tout un chrétien. Elle salue en beaux termes cet écolier d'Utrecht qui fut pape sous le nom d'Adrien VI, vers qui l'Allemagne en pleurs tendit les mains, et qui écouta la voix de celle qu'il appelait sa fille bien-aimée : noble et sainte figure, si digne des respects de quiconque porte un cœur chrétien !

Tous les incidents du drame révolutionnaire joué par Luther à Wittemberg sont racontés par Plank, Schrœckh, Menzel, Vater, avec une véritable impartialité. Luther disputant à Leipzig, au château de Pleissenbourg, avec Eckius, profes-

seur à Ingolstadt, ne ressemble pas le moins du monde à l'image que nous en avait donnée son rival. C'est un théologien dont on ne rougit pas d'avouer la science théologique, aux réparties soudaines, aux saillies heureuses, à la parole colorée; un moine qui nous fait honneur, en un mot. Attristé par tout ce bruit qui menace de troubler le repos de l'Église, Léon X cite Luther à Rome; mais Léon X n'est pas l'homme colère que nous a dépeint le frère Augustin, le pape emporté qu'on arrache violemment au repos poétique du Vatican, et qui, pour se venger, rêve le supplice du novateur. La bulle de Médicis contre Luther, nous dit Menzel, est l'œuvre d'un père, plutôt que d'un juge. Le 10 décembre 1520, Luther convoque les étudiants de Wittemberg sur la place publique, pour assister à l'incendie de la bulle papale : acte insurrectionnel, dit Schroëckh, qui portait évidemment atteinte aux droits de l'autorité spirituelle d'une Église dont Luther se disait membre; attentat frappé d'avance d'illégalité, insulte à cette maxime que le moine défendait en chaire : A celui qui te prend ta robe, donne ton manteau.

La révolution religieuse était accomplie. Voyons donc quelle symbolique nouvelle allait prendre la place de la dogmatique catholique.

Ici l'historien devient un moment théologien : il examine les doctrines de Luther.

Et d'abord nous voyons le moine, dans son duel avec Érasme sur le libre arbitre, nier que la créature puisse gagner le ciel, si elle ne croit sans réserve à l'impuissance de la volonté pour opérer le bien : l'homme est cloué au mal par une main céleste; il ne peut faire que le mal. Donne-t-il à manger à qui a faim, il fait le mal; — à boire à qui a soif, le mal; — un vêtement à qui souffre du froid, toujours le mal. Mais alors, disait Érasme, à qui la faute? A Dieu, sans doute. — Cela est vrai, répondait Luther; la faute n'est pas à la volonté ma-

nifestée de Dieu , mais à la volonté secrète de Dieu , qu'il faut bien se garder de scruter. Et alors Luther jette à son adversaire le passage de Moïse (I. 9.) où Dieu endureit le cœur de Pharaon. Érasme réplique avec raison que toute parole du livre saint ne doit pas être prise à la lettre , autrement l'Apôtre ne serait qu'une pierre , et le Christ qu'une vigne. — Poison , riposte Luther , poison que tout sens figuré. — Mais , ajoute Érasme , saint Paul ne nous recommande-t-il pas de nous amender ?... Il faut écouter la réponse du moine. — Oui , sans doute , saint Paul dit qu'il faut dépouiller le vieil homme ; mais c'est un précepte désespéré qu'il énonce. L'Apôtre , en le formulant , pensait : Faites-le , si vous le pouvez ; mais vous ne le pourrez pas. En vérité , le Méphistophélès de Goëthe serait un ange comparé au Paul de Luther. Plank n'a pas besoin de nous dire que Luther offense ici les lois du sens commun.

Et quand on pense que Mélanchthon trouvait cet horrible fatalisme dans le livre qu'il appelait un vase d'ambrosie céleste ; que Calvin expliquait son particularisme , c'est-à-dire la damnation de certaines créatures , à l'aide d'une nécessité libre qu'il avait trouvée dans la Bible ; ne sommes-nous pas en droit d'appeler impie , avec Menzel , une dogmatique qui n'offense pas moins la Divinité que l'homme , la raison universelle que le cœur des théologiens qui l'enseignèrent ?

Bientôt une lutte ardente s'allume entre Wittemberg et Zurich. Wittemberg croit à la présence réelle ; Zurich la repousse. Cette dispute est dramatiquement racontée par Marheinecke , Arnold , Plank. Il y a des pages où la parole de Luther étincelle de verve et de raison. Quand la vieille langue de Hermann , si riche , si libre , fait la pauvre ou la prude , Luther , pour trouver une image qui mette son injure en relief , s'en va fouiller dans la langue que parle le paysan du Pollesberg un jour de marché. Mais Zwingli n'écrit pas tou-

jours en face des glaciers de l'Albis; son style s'échauffe aussi au foyer de la dispute, et alors il jette, dans sa colère, des impertinences à son rival, que les historiens réformés ne cherchent pas même à voiler. Il est curieux de voir le caractère, l'âme, l'intelligence du réformateur peints par ses disciples mêmes. Assurément, quand on aura lu le chapitre VII de Hœninghaus, on ne reprochera plus à la polémique catholique d'être quelquefois passionnée.

Après cette lutte de doctrines qui se heurtent et se détruisent, vient naturellement l'histoire de leur propagation et de leurs succès. Henke, Niémeyer, Kern, Plank, Ancillon, Daumer, Goës, cherchent et décrivent les causes du schisme allemand.

Caractérisons d'abord ce schisme.

« Ce fut une révolution, et les hommes qui se révoltèrent contre l'autorité furent de véritables révolutionnaires, » dit un Berlinoïse.

« Luther méconnut l'esprit du christianisme, et se détacha criminellement de la communion où une régénération chrétienne était seule possible, » dit Novalis.

« Au lieu de la concorde, de l'amour, de l'unité dont jouissaient nos pères dans la foi, la Réforme nous donna des dissensions, des discordes, des troubles éternels, » dit Cobbett.

« Il était facile de prévoir que les moyens qu'on dut prendre pour étendre le règne de la révolte, n'apporteraient au monde que l'anarchie la plus épouvantable, » dit lord Fitz-William.

« Gorgée des biens qu'elle dérobait, des torrents de sang qu'elle versait, la Réforme répandit autour de nous des maux de toutes sortes, » dit encore Cobbett.

Encore une fois, nous transcrivons, mais non pas fidèle-

ment , car nous affaiblissons ici l'expression colérique de quelques-uns de nos adversaires.

Les historiens qu'analyse Hœninghaus, semblent , dans leur récit des triomphes de la Réforme en Allemagne , avoir eu devant les yeux cette phrase de Luther :

« Les beaux rayons d'or de nos ostensoirs ont fait plus de conversions que tous nos sermons. »

En Saxe , la Réforme eut un double caractère : elle fut aristocratico-démocratique. Luther, dit le prédicateur Brochmand , donnait aux princes des couvents , aux prêtres des femmes , au peuple la liberté ! Voilà ce qui seconda sa cause : les biens des églises séduisaient les grands ; la femme entraînait le prêtre , et l'abolition de la confession , qu'Arnold nomme le martyr des consciences , attirait l'homme du peuple.

Les biens du clergé offraient aux électeurs une riche proie : chaque sécularisation d'un couvent leur valait des prés , des vignes , des forêts , des terres , des menses abbatiales , des bibliothèques , des tombeaux souvent garnis de pierres précieuses. Aujourd'hui , si vous parcourez l'Allemagne , vous êtes tout étonnés de trouver , dans les musées de certains princes évangéliques , des chasubles tissées de soie , des calices de vermeil , des soleils d'or. Pour devenir possesseurs de ces trésors , ils n'avaient besoin que de prononcer ces quatre mots : Je crois à Luther. Le Credo d'Athanase donnait le ciel aux chrétiens du temps d'Arius ; le Credo wittenbergeois , au temps de Luther , donnait des abbayes aux électeurs saxons.

Ces princes saxons avaient un instinct admirable pour s'approprier les dépouilles du clergé catholique.

L'évêché de Naumbourg était vacant.

Suivant l'ancienne constitution de l'Eglise , le chapitre s'assemble , et , à l'unanimité , élit pour évêque Jules de Pflug ,

doyen de Zeitz. Mais l'électeur Frédéric imagine de contester aux chanoines leurs droits séculaires ; et de son autorité privée , nomme au siège vacant , Nicolas Amsdorf.

Or , sait-on ce qu'était Nicolas Amsdorf ? Un fanatique , dit Plank ; un brouillon qui , plusieurs fois dans le cours de son apostolat nomade , n'avait pas craint d'insulter à l'empereur lui-même.

Et Jules de Pflug ? Un prêtre d'une vaste érudition , de mœurs angéliques , d'une douceur ravissante : c'est toujours Plank qui parle.

Le prince consulte Luther qui répond : Moi Luther , qui me fais appeler pape et qui le suis en effet , je veux qu'Amsdorf soit évêque ; je le sacrerai , moi ; et Amsdorf pourra , grâce à la plénitude de ses pouvoirs , absoudre le pape de Rome. Voici la formule qu'il emploiera : En vertu de notre Seigneur et Maître et de notre auguste Père Luther 1^{er}, je te voue aux flammes éternelles. Amen.

Et cela se fit : mais sait-on pourquoi ? On le devine déjà ; c'est que Frédéric acquérait à cette affaire la principauté de Naumbourg qu'il ajoutait à l'électorat : le prince héritait de cent mille livres de rente, et Naumbourg gagnait un évêque dont Luther s'était plus d'une fois moqué.

En Angleterre , c'est aux morts que la Réforme déclara d'abord la guerre. L'Angleterre était le pays des tombeaux , des tombeaux couverts de pierreries : or , dit ici l'historien , les séides de Henri VIII auraient ruiné le sépulcre du Rédempteur , s'ils avaient été sûrs d'y trouver quelques grains de poussière dorée. On commença par Cantorbéry, où deux tombes splendides , celles d'Austin et de Thomas Becket , attiraient ces oiseaux de proie. Austin avait établi le Christianisme en Angleterre ; Thomas Becket , sous le règne de Henri II , avait osé résister au roi qui voulait opprimer l'Eglise : les

tombeaux furent violés. Il fallut huit hommes pour rouler jusqu'aux portes du temple les deux coffres qu'on avait emplis de l'or et de l'argent enlevés au sépulcre de Becket. Austin continua de garder sa couronne céleste de confesseur du Christ ; mais , de par ordre du roi , Thomas Becket perdit la sienne et ne put plus être invoqué comme un saint. Son nom fut rayé du calendrier. La main royale, qui signera bientôt le meurtre de Thomas Morus , tira une ligne noire , dans le livre d'heures , sur le nom de Thomas Becket ; et , grâce à cette tache d'encre , personne ne dit plus , en Angleterre : Saint Thomas Becket , priez pour moi.

Après les tombeaux vinrent les couvents : on n'y laissa pas un prie-Dieu.

On lit dans un document rapporté par l'historien. — « *Item.* Remis à Sa Majesté quatre calices d'or avec leurs quatre patènes , et une cuiller d'or ; le tout pesant cent soixante-dix onces. Reçu , Henri , roi : » l'autographe est à Londres.

C'est que Henri VIII savait se faire obéir. Un jour , il fait porter au parlement par ses conseillers un bill , qui confisque toutes les propriétés monastiques au profit de Sa Majesté. Quelques membres des communes , en qui restait encore une étincelle de probité , de foi peut-être , hésitent. Henri ordonne aux députés de l'attendre , le lendemain à midi , dans son antichambre. Les députés arrivent à l'heure dite ; mais le roi ne paraît pas. Deux heures sonnent. Voici Henri qui se promène à travers la double haie des députés qui s'est formée sur son passage , jetant çà et là des regards obliques , puis qui s'écrie : « On dit que mon bill ne passera pas ! Il passera , ou je prends vos têtes. » Le bill passa.

En Suède , la Réforme luthérienne devait obtenir du succès , car l'État était obéré , et Gustave-Wasa aimait l'argent. Le roi donc , dit Menzel , embrassa bien vite des doctrines qui

lui permettaient de s'approprier les biens immenses du clergé. Seulement, il eut de grands obstacles à surmonter, et il sut en triompher avec une infernale habileté. Les peuples de la Scandinavie étaient attachés de cœur à la foi de leurs pères : il fallait, à force de ruse et d'adresse, ruiner la vieille religion d'Ansgar, l'apôtre bien-aimé de la Suède. Or, jamais homme qui porta couronne, nous pouvons l'affirmer, après avoir lu les récits de Geijer et de Ruhs, n'entendit l'art de la dissimulation comme Gustave. Il y a dans ce prince du renard et du lion. Dans une lettre, il écrit au pape : « Très-saint Père, pour défendre l'autorité de l'Église, nous sommes prêt à donner notre sang même ; soyez tranquille, nous travaillons à la conversion des schismatiques moscovites et des Lapons païens. » Or, quelque temps auparavant, il avait choisi pour prédicateur, Olaüs Petri, qui débitait en chaire, contre le Catholicisme, toutes les sottises qu'il avait entendu proférer à Wittenberg par Luther lui-même, son commensal.

Le peuple murmurait, les paysans des vallées surtout. « Pourquoi ces plaintes et ces murmures, mes bons amis des campagnes ? écrit le roi. Dès que nous travaillons au soulagement des pauvres, les prêtres sont là qui crient que nous voulons introduire une doctrine nouvelle. »

Et ce jour-là même il assistait au mariage d'Olaüs Petri, et il répondait aux plaintes amères de l'évêque Brask, que Petri soutenait, l'Écriture à la main et à l'aide de la parole divine, qu'il avait pu prendre femme sans violer ses vœux de chasteté.

Cependant, à la vue des attentats répétés aux droits de leur Église, les paysans de l'Ûpland s'émurent et menacèrent de se soulever. Alors Gustave, suivi d'une garde considérable, se rend à Upsal, convoque les mécontents, les harangue, et leur déclare qu'au lieu de moines paresseux, vers rongeurs du

pays , il veut leur donner des ouvriers véritablement évangéliques ; les paysans s'écrient qu'ils veulent garder leurs vers rongeurs. Le roi comprima son indignation : il savait qui faisait pousser ces cris d'alarme.

Knut , ancien archevêque d'Upsal , Sunnanwaeder , ancien évêque de Westeraes , n'ont que le temps de s'échapper ; car le prince avait donné l'ordre de s'emparer des deux prélats. Réfugiés en Norwège , ils reviennent en Suède , un sauf-conduit à la main , que Gustave leur a fait délivrer , sont arrêtés , et deux jours après traduits devant les tribunaux.

Ils firent leur entrée à Stockholm , portant des vêtements souillés de boue , assis sur des chevaux étiques , le visage tourné vers la queue de la monture. Pierre Sunnanwaeder avait sur la tête une couronne de paille , au côté droit un glaive de bois ; Knut était ceint d'une mitre faite d'écorce de bouleau. Arrivés sur la place du marché , ils durent , par ordre du prince , trinquer avec le bourreau. Le 13 février 1527 , Sunnanwaeder fut roué à Upsal ; le 18 , Knut subit le même supplice à Stockholm.

Le renard s'était changé en lion.

Il faut au roi les revenus des évêchés , des couvents , des églises. Pour obtenir le consentement de la noblesse , il accorde aux grandes familles le droit de répéter par les voies judiciaires les biens qui avaient été donnés , vendus ou affermés jadis à l'Eglise par leurs ancêtres. Alors , un tribunal se forme tout entier composé de nobles qui font l'office de rapporteurs et de juges , et les biens du clergé passent en partie dans les mains de la couronne , en partie dans les mains de l'aristocratie : c'est à peu près comme en Angleterre , où les Baring , ces grands banquiers de notre âge , entrèrent , sous Henri VIII , en possession des fondations d'Alfred le Grand.

Les biens des catholiques confisqués , on pourrait croire

que Gustave va désormais se reposer : il n'en est rien. Au moyen âge chaque petite église, en Suède, possédait une sonnerie. Le roi convoitait les cloches, parce que fondues elles fournissaient une belle matière, qu'il trouvait moyen de vendre fort cher. D'abord, il ne demandait qu'une cloche de seconde grandeur : il laissait à l'église la grosse cloche. On ne croirait pas que cette spoliation faillit opérer une révolution en Suède. Les paysans de la Dalécarlie aimaient avec passion leurs cloches. On sonnait au village quand l'enfant venait au monde, quand il était présenté sur les fonts baptismaux, quand, devenu grand, il s'approchait de la sainte Table, quand, plus tard, il venait avec sa fiancée recevoir la bénédiction nuptiale, quand, malade sur son lit, il demandait au prêtre l'Extrême-Onction : le son de la cloche se mêlait à toutes les joies comme à toutes les fêtes du paysan.

Le paysan de la Dalécarlie chassa donc ces chasseurs aux cloches : un pauvre pâtre, du nom de Nilsson, était à la tête des révoltés. Un jour, le roi paraît à la tête de troupes nombreuses. Le village est entouré, et Nilsson est rompu avec ses compagnons de révolte, et leurs têtes coupées, puis plantées sur des pieux, pour servir d'avertissement et de menace à tous ceux qui voudraient les imiter.

Le Catholicisme était enseveli dans le sang.

Le Danemark obéissait à Christiern II, prince ambitieux, avare, cruel, lâche assassin de patriotes qu'il avait immolés à sa peur. Christiern II obéissait à une Flamande de basse extraction, la fille Duweke. La maîtresse du roi avait pris goût aux doctrines de Luther : la confession lui pesait. Elle parvint aisément à *convertir* son royal amant. Or, les archevêques de Lund en Danemark, de Dronheim en Norwège, les évêques de Roskild, de Ripen, d'Odensée, et beaucoup d'autres, n'étaient pas moins riches que les prélats de la Suède :

on convoitait leurs biens. Un prédicateur luthérien, du nom de Martin, fut appelé et prêcha publiquement la Réforme dans les églises de Copenhague. L'archevêque de Lund possédait l'île de Bornholm, le roi la réclama : le prêtre la refusa : on le mit en prison, ainsi que ses chanoines ; et le monarque prit possession de l'île en 1521. Schlageck fut nommé évêque de Lund ; puis, en 1522, pendu et brûlé, parce qu'il avait des velléités d'opposition. Sa Majesté danoise honora de sa présence la potence et le bûcher.

Qu'on ne s'y trompe pas : nous continuons d'écrire sous l'inspiration d'autorités protestantes.

Il existe un code qui porte le nom de ce prince. A l'article Clergé on lit : Il est permis à tout prêtre, à tout évêque, à tout moine, d'acquérir, — mais après qu'il aura docilement obéi au précepte de saint Paul (Timothée, III) ; en d'autres termes, qu'il aura pris femme. Or, il faut le dire à l'honneur du clergé danois, qui fut merveilleux comme le clergé suédois dans la persécution : presque personne n'accepta la proposition de Sa Majesté. On pouvait emprisonner les prêtres, les exiler, les tuer au besoin, mais les faire apostasier n'était au pouvoir ni du bourreau ni du prince. Quant aux renégats, ils saluèrent la disposition législative comme une tendresse monarchique, prirent femme, et femmes quelquefois même, et se servirent des déponilles de ceux dont ils avaient volé la place pour se rendre propriétaires terriers. La couronne trouva, dans le nouveau clergé, un auxiliaire puissant de propagande luthérienne.

Sous Frédéric I^{er}, l'aristocratie suédoise, dans la prévision de la ruine prochaine du sacerdoce catholique menacé par le prince, s'était hâtée d'adopter la symbolique luthérienne. C'était toujours ce soleil d'or dont parle le moine de Wittemberg, qui faisait ses miracles accoutumés : à chaque noble converti,

dit Baden , tombait en partage quelque bien d'Église , et comme l'Église était fort riche , les miracles étaient nombreux.

Il faut avouer que si le Protestantisme se contentait de rapporter ici sèchement l'histoire de ces apostasies , qui rappellent trop souvent le *Que me donnerez-vous , et je vous le livrerai* ? ce récit finirait par être fastidieux. Mais à côté de ces chutes à prix d'argent , il a placé , dans l'intérêt de la vérité , les nobles exemples de fermeté et de foi chrétienne donnés par le clergé catholique. Les évêques apparaissent , dans la narration de Hœninghaus , rayonnants de majesté. On les spolie , ils protestent ; on les emprisonne , ils se taisent ; on les tue , ils chantent.

On se demande tristement ce que le pauvre peuple dut gagner à toutes ces violences. — Rien , répond bien vite Baden ; ce ne fut que la noblesse qui profita de la chute du vieux culte. Elle reçut , soit en fief , soit en propriété héréditaire , tous les biens sécularisés. Le roi l'autorisa même à revendiquer les domaines inféodés : seulement , elle devait faire la preuve que ces biens avaient été légués par ses ancêtres aux églises et aux couvents. La preuve se faisait devant le tribunal de l'endroit où résidait le noble réclamant. Or , ajoute notre historien , il est facile de comprendre qu'une rigoureuse impartialité ne dictait pas toujours la décision des juges.

En Norwège , la lutte fut longue et souvent sanglante ; c'est en 1528 que le premier prédicateur luthérien parut à Bergen. L'archevêque de Drontheim , chef du clergé norvégien , les évêques de Bergen , d'Obloë , de Hammer , de Stavanger , refusèrent de désertir la religion de leurs pères. Olof , archevêque de Drontheim , resta le dernier sur la brèche. Quand il apprit qu'on envoyait , pour le prendre , des bâtiments chargés de soldats , il s'embarqua et fit voile pour les Pays-Bas.

C'est Schiller qui raconte la révolution religieuse des Pays-

Bas. Il est , dans son récit , historien et poète. Le poète nous transporte à Alost , au milieu de cette cohue de paysans armés de rapières , de hallebardes , de coutelas , qui obéit aux ordres de Hermann Stricker , moine apostat. Au milieu du camp s'élève une église construite à la hâte à l'aide de troncs et de branches d'arbres dérobés à la forêt voisine : des chariots superposés figurent la porte du camp. Quiconque passe par là est obligé d'entrer dans le bivouac et d'entendre Hermann , qui , du haut de son escabeau , débite ses lazzi contre le pape et la messe. Cet orateur , du reste , excelle à jeter la saillie moqueuse ; sa récompense ordinaire est celle des acteurs : on bat des mains pour l'applaudir. Tout autour du camp sont des échoppes , où des libraires vendent leurs marchandises : des traités contre l'Antechrist et la Bête de l'Apocalypse.

L'historien flagelle de sa parole toute chrétienne , ces propagandistes de tréteaux.

C'est Schroeckh qui s'est chargé d'achever le récit de Schiller. Hœninghaus , il faut lui rendre justice , ne cite que des noms illustres.

La victoire était à la Réforme. Tout ce qu'elle avait recueilli sur son passage dans les Flandres d'ouvriers , de matelots , de paysans , de mendiants , de filles perdues , armés de haches et de cordes , se jette dans les bourgs et les villages des environs de Saint-Omer. Ils font sauter les portes des églises et des couvents , renversent les autels , brisent les statues et les foulent aux pieds. Enthousiasmés par le succès , ils poussent jusqu'à Ypres , escaladent , au moyen d'échelles , les murs de la cathédrale , en brisent les tableaux à coups de hache , en dépouillent les autels , en volent les vases sacrés. Quelques jours après , les mêmes scènes se renouvelaient à Bruxelles dans l'église de Sainte-Gudule. Tout à coup , un des briseurs d'images , ayant aperçu la statue de la Sainte-Vierge , lui ordonne de crier vi-

vent les Gueux : la statue reste muette. Alors on la renverse de son piédestal ; on lui traverse le corps à coups d'épée et de poignard , et on lui abat la tête au milieu de danses folles que des filles de joie et des voleurs forment autour de l'image vénérée. Puis , on marche au Christ. Sa statue , de grandeur naturelle , placée entre les deux larrons , est jetée à terre et brisée à coups de hachette : celles des deux larrons sont respectées. Oh ! les belles larmes qui coulent des yeux de Fessler , de Kirchhof , de Schiller , au récit de toutes ces profanations !

Recueillons-nous un moment , et répétons , la joie dans le cœur , les nobles paroles qui tombent de leurs lèvres.

« Ah ! dit Kirchhof , combien ne devons-nous pas regretter que Luther ait placé , entre les fils du même père , des armes aussi terribles que le libre examen ! »

« Ce vieil édifice , auquel je n'aurais jamais voulu mettre le feu , dit Jean de Muller , a été brûlé par des incendiaires qui ne songeaient , à la lueur des flammes , qu'à piller et à voler ! Ces vieux pans de murailles , qui depuis tant de siècles supportaient l'édifice catholique , auraient dû être nettoyés de leur poussière séculaire , mais non pas étayés par des ballots de papier ! »

« Toutes les larmes des hommes ne suffiraient pas , dit Leibnitz , pour pleurer le grand schisme du seizième siècle. »

« Le poète a raison , dit Schlegel : lorsque s'élève une nouvelle doctrine , l'amour et la foi ont le sort de l'ivraie : on les coupe comme de la mauvaise herbe. »

Le terrible monosyllabe *non* , trois fois répété par Luther à la diète d'Augsbourg , n'avait pas détrôné l'autorité : le monosyllable avait seulement ôté son diadème au pape , ou à l'autorité vivante , immuable , éternelle , pour le poser sur un signe muet , que le moine nommait le Verbe de Dieu , et qui , tombé des lèvres de Luther , n'était plus , pour ses disciples ,

qu'une parole humaine, caduque et vieillissante. Au lieu donc d'une théocratie vivifiée par le souffle incessant du Saint-Esprit, on allait avoir, pour soumettre l'entendement aux vérités du salut, une démocratie religieuse : le peuple devenu prêtre. Il est certain que, par la consécration du libre examen, le peuple gagnait une royauté, celle de la parole. Il pouvait douter : or, la croyance obtenue par le doute, c'est le royaume de la foi abandonné à qui prétend savoir lire. Dès que la révolte se réfugiait dans l'Écriture, pour échapper au pouvoir du grand-prêtre, qui, depuis quinze siècles, avait été regardé comme le vicaire de Jésus sur la terre, les livres saints devaient fournir des armes nombreuses à toute individualité qui se croirait assez forte, assez intelligente pour combattre Luther et ses néologies. La parole, c'était l'eau du torrent qui détruit ce qu'elle a d'abord fécondé. La grande loi du talion allait être appliquée au docteur Martin : on devait lui rendre doutes pour doutes, et au besoin blasphèmes pour blasphèmes. Vous avez donné au peuple une royauté, le peuple vous brise, s'il est le plus fort : cela est logique. Luther, dans les paroles sacramentelles, trouvait le dogme de la présence réelle. Carlstadt le cherchait à la même source, sans le rencontrer. Il devait y avoir lutte : la Réforme allait se réformer.

Luther, tant qu'il vécut, avait su retarder la dissolution de son Eglise. Ce n'était pas seulement à l'aide de cette parole allemande, si puissante dans sa bouche, qu'il était parvenu à dompter l'esprit de rébellion. Plus d'une fois, infidèle aux lois de la logique, il avait employé l'épée de son électeur pour chasser de la Saxe, tantôt le pauvre Carlstadt, son vieux maître en théologie, qui ne comprenait pas le sens du mot grec *touto* ; tantôt Schwenkfeld, qui préférait l'esprit à la lettre ; tantôt Julius Agricola, qui rejetait la loi pour s'attacher à la grâce.

Après la mort de Luther, deux phénomènes se manifestent dans la Réforme : l'adoration de l'homme, le rejet de ses doctrines.

Luther, aux yeux des théologiens de Wittemberg, c'est l'ange de l'Apocalypse qui traverse le ciel l'Évangile à la main. Mathésius l'appelle le bienheureux ; Justus Jonas lui donne le nom de prophète ; Aurifaber recueille les propos de table du docteur, afin qu'aucune parcelle des mets célestes qu'il servait à ses convives ne soit perdue ; et Éobanus Hessus chante : Saint Paul, oserais-je le dire, n'a pas remué l'humanité hale-tante, comme Luther par sa parole apostolique.

Or, c'est la parole apostolique de cet autre saint Paul que nous allons voir niée, déchirée, honnie, par ses disciples eux-mêmes dans le chapitre VIII de Hoeninghaus : — DISSOLUTION DE L'UNITÉ PROTESTANTE.

A peine Luther expirait-il, après avoir écrit sur les murs de sa chambre cette sentence prophétique : « Pape, quand je vivais, j'étais pour toi la peste ; quand je serai mort, je serai pour toi la mort ; » que la révolte éclatait dans l'Église wittenbergeoise. On reprend un à un tous les dogmes qu'il enseigna, et qu'on défend ou qu'on repousse. A Iéna s'élève une université qui veut ruiner celle de Wittemberg dont elle commence par condamner la dogmatique. L'Allemagne a des apôtres qui la tiraillent en tous sens ; elle a des Schwenkfeldiens, des Antinomiens, des Anabaptistes, des Corruptèles, des Osiandristes, des Stancaristes, des Majoristes, des Adiaphoristes, des Synergistes. En Thuringe, paraît un nouvel Évangile, auquel on a donné le titre de *Confutation*, et dont il faut adopter les enseignements, si après cette vie on ne veut pas être privé de sépulture. Wesenbach qui refuse de le recevoir est chassé de Iéna, et Strigel, qui se permet d'en rire, enfermé dans la forteresse de Grimmenstein. C'est un pape en

hermine, le duc électeur, qui fait la police des consciences. Sur ses ordres, Strigel, prédicateur à Iéna, est arraché de son lit et conduit à Leuchtenbourg, et Mulick à Weimar, pour avoir, l'un et l'autre, médité du symbole protégé par Sa Grâce.

La querelle sur le libre arbitre se réveille.

Flacius enseigne que l'homme est plus misérable que la lune, qui reçoit sa lumière du soleil, tandis qu'il ne peut aspirer un seul rayon du soleil éternel. Comme l'or en se consumant se résout en écume, ainsi l'homme, par suite du péché originel, d'ange est devenu démon.

Strigel compare l'homme au moribond qui a tout juste ce qu'il faut de force pour ouvrir la bouche au médecin qui présente la potion.

Tout ce qu'il y avait de théologiens éclairés en Allemagne, se passionne pour cette affreuse doctrine qui ôte à l'homme sa liberté, le dégrade jusqu'à la bête ou au ver de terre. Ces belles intelligences créées à l'image de Dieu sont toutes glorieuses, quand, à l'aide d'un texte de l'Écriture, elles croient avoir démontré, que le seul être de la création qui marche en regardant le ciel n'est que fange et pourriture.

Puis vient la querelle sur le sacrement de l'Eucharistie, plus vive, plus féconde en péripéties douloureuses que celle sur le libre arbitre. Étudiants, prédicateurs, professeurs, ouvriers, se mettent à disputer sur la présence réelle avec une loquacité comique. On dispute sur la question de savoir, — Si le pain dans l'Eucharistie est le véritable corps qui fut attaché sur la croix du Golgotha ; — Si les mécréants participent au corps du Christ ; — Si le traître Judas a mangé le corps du Christ ; — Si le corps du Christ est donné dans le pain et sous le pain, ou, sous le pain et dans le pain, ou avec le pain, ou dans, avec et sous le pain, autour et à l'entour du pain. Ceux qui tenaient pour *dans le pain* ne voulaient pas

héberger ceux qui tenaient pour *sous le pain*. En vain Frédéric III, électeur palatin, essayait-il d'interposer son autorité et de prêcher la paix, ces discussions continuaient. Il proposait d'adopter, pour terminer tout différend, la Confession d'Âugsbourg. Alors Hessus le grand meneur, répondait : De quelle édition ? de la première ou de la seconde ? de la troisième ou de la quatrième ? de l'édition revue et corrigée ? de l'édition revue, corrigée et augmentée ? Beau symbole, ajoutait-il, qui a été changé plus de six fois, et qui maintenant a l'ampleur d'une botte hongroise, ou d'une cape polonaise, et derrière lesquelles le bon Dieu aussi bien que le diable pourrait se tapir commodément. C'est Menzel qui rapporte le propos.

Si vous avez lu les *Epistolæ obscurorum virorum*, plus d'une fois vous avez dû sourire, au récit des disputes des moines de Cologne, sur les entités d'Aristote. Qui donc écoutait aux portes du couvent des Dominicains ? Un poète, Ulrich de Hutten, homme d'esprit assurément, mais dont le témoignage est fort récusable : car les moines n'ont pas imprimé leurs cahiers de philosophie. Mais ici, comment ne pas croire à la narration de Menzel et de Henke, qui avaient sous les yeux les thèses sur l'Eucharistie, soutenues par les cercles de la Thuringe et de Meissen, de Wittemberg et de Iéna ? Les pièces du procès sont là, imprimées sur beau papier, souvent ornées, comme c'était alors la coutume, de gravures sur bois où les théologiens protestants s'amusaient à caricaturer les théologiens réformés, avec plus de méchanceté que de malice. La méchanceté est jusque sur le titre du pamphlet. Jean Prætorius appelle le sien : la Doctrine de Calvin puisée dans les marais puants des synagogues de Genève, et distillée dans les fours d'Aristote ;— Bèze nomme son libelle, le Cyclope ou le Mangeur de chair humaine.

Il y a deux adverbes *dans* et *sous*, qui ont fait couler plus de flots d'encre et d'injures, que Luther n'en répandit dans ses disputes avec les « papistes. » A Wittemberg pour être professeur, il faut croire à *dans* et *sous*, à Iéna, rejeter *dans* et *sous*, à Heidelberg être indifférent pour *dans* et *sous*.

De l'Eucharistie, on passa bientôt à la Confession. Jean-Gaspard Schade, prédicateur à Berlin, qualifiait cette pratique de meurtre spirituel. Il soutenait en chaire que tout confessionnal était un siège de Satan, une mare de feu. Mais Deutschmann, qui prêchait à Wittemberg, dans la chaire même qu'avait si longtemps occupée Luther, défendait la Confession. Pour convaincre son adversaire, il publia un gros factum où il établit qu'on se confessait dans le Paradis terrestre. Son livre a pour titre : la Confession et le Confessionnal, fondés par le grand Jéhovah Elohim, dans le jardin des délices. A la même époque, Jean Lyser de Leipzig, théologien renommé, enfantait toutes les semaines une feuille de papier noircie pour démontrer, l'Écriture à la main, qu'il est permis d'avoir plusieurs femmes légitimes à la fois. Le bibliothécaire Laurent Bayer, pour plaire, dit Henke, à son prince l'électeur palatin, démontrait, à l'aide du Nouveau Testament, que la polygamie n'a jamais été défendue de Dieu. C'était l'opinion de Samuel-Frédéric Wellenberg, jurisconsulte à Dantzic, du célèbre professeur de droit à Wittemberg, Samuel Stryk, et de Thomasius à Leipzig. Jean Dippel s'insurgea contre le Luthéranisme. Il traitait publiquement Luther de charlatan, et refusait toute espèce d'efficacité aux sacrements : le baptême à ses yeux n'était qu'une momerie ; le prêtre n'avait reçu ni de Dieu ni de l'homme, le pouvoir ou l'ordre d'absoudre les péchés, et dans le véritable royaume du Christ, l'autorité séculière était une superfétation. Dippel fut regardé par quelques-uns de ses disciples et surtout par le médecin Ackermann, comme un apôtre envoyé du ciel. En 1655, Mathias Hœ, pré-

dicateur à la cour électorale de Saxe, et qu'on appelait la bouche d'or, promet de prouver que Calvin n'était qu'un arien déguisé, et il tint parole en extrayant des œuvres du réformateur genevois, cent propositions qui sentaient l'arianisme. Le pouvoir, honteux et chagrin de tous ces schismes qui désolaient son Eglise, fit composer un beau livre sous le titre de *Formule de concorde*. A peine a-t-il paru, que le malencontreux écrit est commenté, torturé, et de nouvelles sectes se lèvent, qui prennent le nom de Kargistes, de Hubéristes, de Hoffmanistes, de Satléristes, de Krypticiens, de Knoticiens. Par intervalles on revient aux folles rêveries de Carlstadt. En Suisse un paysan nommé Iénas se dit inspiré du Saint-Esprit, prend la plume, écrit un gros volume contre les doctrines luthériennes, fait des conversions, est mis en prison et décapité. Plus d'une fois, quand la parole ne pouvait avoir raison d'un docteur entêté, on eut recours au gibet.

Mais nulle part comme en Hollande, ne pullulent les sectes. Là vous trouvez des dogmes qui ressemblent aux étoiles signalées par Herschell et qui se cachent un moment pour reparaitre plus tard; de petits ruisseaux qui arrosent dans un cours de quelques coudées deux ou trois symboliques; des haies vives de jardins qui servent de limite à deux eultes divers; des girouettes dont la forme droite ou oblongue indique qu'elles tournent au vent de l'arminianisme ou du gomarrisme; des ponts qui touchent d'un côté au particularisme, de l'autre à l'universalisme. On ne demande pas au voyageur son passeport, mais sa profession de foi. Croit-il que Dieu n'a destiné aucune de ses créatures à la damnation éternelle; il peut entrer à Delft, mais on lui refusera les portes d'Utrecht. Pense-t-il que Dieu par un décret immuable pousse au péché, et damne violemment les enfants d'Adam; qu'il entre à Bréda, on l'hébergera gratuitement peut-être, mais qu'il ne s'avise pas de demander l'hospitalité à Berg-op-Zoom,

on l'emprisonnerait. Que faire? Changer de dogmatique à chaque clocher.

Après le dogme vient l'œuvre révélée. C'est d'abord l'Apocalypse de saint Jean dont Oeder le surintendant nie l'authenticité. Vogel conteste l'inspiration divine aux livres de Néhémie, d'Esdras et d'Ezéchiel. Semler va plus loin, il ne croit à la révélation d'aucun des fragments de l'Ancien Testament. Selon ce théologien, ce qui prouve qu'un livre est inspiré, ce n'est pas le témoignage d'une Eglise, mais la *moralité* même du sujet qui s'y trouve développé : or, « il n'y a rien de moral, rien qui ennoblisse l'âme, rien qui élève ou agrandisse l'esprit, dans l'Ancien Testament, que jamais ni le Christ ni les apôtres n'ont recommandé. »

Hœninghaus, à l'aide de Vater, de Tzschirner, de Claudius, de Schultz, de Cobbett, etc., nous fait assister à toutes les transformations religieuses, qui s'opérèrent en Allemagne, en Hollande, en Angleterre, en France, en Belgique. Ce sont des protestants qui nous servent d'introducteurs dans ce temple chrétien, où chacune der erreurs qui épouvantèrent le monde depuis Eutychès jusqu'à nos jours, a son prêtre et son desservant.

Autrefois la pensée humaine restait pendant un siècle en travail d'une nouveauté ; dans l'Eglise luthérienne chaque mois en voit naître plusieurs. Les noms seuls des diverses sectes dont Hœninghaus fait connaître la symbolique formeraient plusieurs pages. Quelque chose de douloureux saisit l'âme qui contemple cette décomposition du christianisme : c'est l'intolérance des sectaires qui, nés au souffle de l'examen, se roidissent contre l'examen et veulent l'étouffer. Tous les moyens violents que nous avons vu, dans le dernier chapitre, mettre en usage pour fonder le règne de l'école luthérienne, sont employés par les disciples de Luther, contre les disciples de Calvin, et contre les Luthériens par les Calvinistes : le pouvoir fait de la propagande et de la force. Devenu juge des

consciences, il règle les formes du culte, fait dresser des symboles, impose des exégèses, et s'attribue le don de l'infaillibilité. Son livre est la Bible qu'il se croit le droit d'interpréter : il veut bien que les dissidents l'ouvrent, mais sous la condition qu'ils n'y trouveront que ce que lui-même y trouve. Son Saint-Esprit doit être le Saint-Esprit de tout le monde : liberté religieuse, liberté civile, il a tout confisqué. Mais quoi qu'il fasse, une puissance plus grande que la sienne marche et s'avance : le rationalisme déborde de toutes parts, et le pouvoir à la fin est obligé de reconnaître cette royauté nouvelle.

Le projet conçu par Guillaume III, roi de Prusse, d'une réunion des Eglises protestante et réformée, est-il donc autre chose qu'une pensée de rationalisme ? Comprend-on deux chrétiens venant à la même table de communion pour recevoir de la main du même ministre, l'un le corps du Christ, l'autre le symbole du corps ? Mais c'est une troisième Eglise que le prince a créée, une Eglise qui n'est ni luthérienne ni calviniste !

Et maintenant à travers toutes ces ruines amassées par le Protestantisme, ne nous sera-t-il pas donné d'entendre quelques voix, qui consoleront nos âmes attristées ! Elles ne nous manqueront pas. Henke, après nous avoir conviés à une soirée de famille américaine où le père appartient à l'Eglise presbytérienne, la mère à l'Eglise évangélico-luthérienne, le fils à la secte des Anabaptistes, la fille à la communauté des Méthodistes, Henke nous dira : Écoutez la prière du Christ : « Père saint, conservez en votre nom ceux que vous m'avez donnés, afin qu'ils soient un comme nous. »

La vérité est donc dans l'unité ?

« Oui, car deux religions vraies, c'est une absurdité manifeste, » ajoute Cobbett.

Il y a près de cinquante ans, un des beaux génies de l'Allemagne, le comte de Stolberg, attristé par tous les déchirements auxquels son Eglise était en proie, se recueillit, joignit les mains, pria, et se réfugia dans le Catholicisme. Cette conversion fit du bruit : voici en quels termes elle est jugée par Tzschirner et Köhler.

« Nous comprenons, dit Tzschirner, qu'un homme tel que Stolberg a dû chercher dans le Catholicisme une paix du cœur que ne pouvait lui donner son Eglise : il voulait échapper au doute, il s'est abrité sous une autorité qui se glorifie d'une assistance incessante de l'Esprit de toute vérité. »

« Sous l'aile d'une Eglise, dit Köhler, dont le surnaturalisme est le seul conséquent. »

C'est grâce à la réforme que la lettre fut mise à la place de la tradition ; que la lettre devint le seul criterium de la vérité ; que la lettre fut désormais l'unique voie de salut : en sorte, dit Fichte, en souriant, que quiconque ne savait pas lire n'avait pas d'espoir d'arriver au royaume des cieux ! C'est encore à l'aide de la lettre que la Réforme essaya de soutenir et d'étendre ses conquêtes. Ici s'ouvre un des beaux chapitres du livre, le chapitre IX : — ATTEINTE PORTÉE PAR LE PROTESTANTISME AUX SALUTAIRES INSTITUTIONS DE L'ÉGLISE.

Pour convertir les peuples, l'Angleterre imagina les sociétés bibliques : à notre missionnaire vivant, elle substitua un volume relié en basane, qu'elle fait distribuer souvent par des colporteurs, qui ne l'ont jamais lu, ou qui l'ont lu sans croire ce qu'il renferme. Le comité de Londres a toujours pensé qu'un incrédule peut être un fort bon distributeur. Et l'un des membres du comité biblique écossais, M. Thomson, disait le 16 mai 1850 qu'il n'hésiterait pas à se servir du diable lui-même, si le diable se présentait pour se mettre aux gages de la société.

Ces missionnaires s'imaginent que distribuer l'Évangile , c'est évangéliser : et ils calculent le nombre des conversions sur le nombre des Bibles qu'ils ont adressées, pendant l'année, aux correspondants de l'agence biblique anglaise, dans les diverses possessions de l'empire britannique. Le général Hislop, dans son histoire de l'expédition contre les Marrattes (*Month. Rev.*, 94), s'est permis de rire de cet étrange calcul. Whilt, dans ses remarques sur la situation des Indes orientales, avoue qu'en Orient les conversions signalées par le *Quarterly-Review* son complètement inconnues.

En général les peuples sauvages reçoivent avec empressement les Bibles dont on leur fait présent, mais c'est pour les échanger immédiatement avec des marchands qu'ils connaissent, contre de l'eau-de-vie ou d'autres liqueurs. Les Bibles traduites en chinois par Morrisson, et expédiées dans l'Empire céleste, ont été publiquement vendues à l'enchère et achetées en grande partie par des cordonniers qui se servaient de la reliure pour faire des semelles de souliers. N'est-ce pas là, dit l'auteur des *Bemerkungen eines Protestanten in Preussen*, une preuve éclatante, que la lettre, lors même qu'elle est l'image fidèle de la parole divine, reste toujours dans son linceul, et que pour en sortir, elle a besoin d'une parole vivante. « Je ne tiens pas, ajoute-t-il, aux sociétés bibliques, et je leur préférerai, je le dis tout haut, quand il s'agit de répandre la semence du Christianisme, les sociétés bibliques en chair et os des Jésuites. Nous avons, il est vrai, nos établissements de missions, mais le Protestant est bien moins propre à conquérir des âmes au Christ, que le Catholique qui présente aux sauvages ses splendides sacrements, ses miracles perpétuels, ses sources fécondes de grâces, ses eaux intarissables de vie spirituelle, et toutes les pompes de sa liturgie. » Il y a dans ce chapitre de magnifiques révélations sur l'héroïsme des missionnaires catholiques. On croit rêver en les lisant,

elles sont bien d'écrivains protestants : leur nom est inscrit au bas du feuillet, avec le titre et la page de l'ouvrage.

Frapés des conquêtes du Catholicisme, le Protestantisme voulut avoir aussi ses missionnaires. En Angleterre on réunit des sommes immenses pour cette œuvre de propagande. Un jour donc, au lever du soleil, des hommes de bonne volonté, grassement payés par les comités, partent pour les contrées du nouveau monde, emportant avec eux des cargaisons de Bibles écrites dans l'idiome des naturels qu'ils allaient visiter. Au lieu de se rendre à l'église, comme nos missionnaires, avant de s'embarquer, ils vont à l'amirauté, et quelquefois au bureau des affaires étrangères pour recevoir leurs instructions, et toucher leurs premières années de revenus bibliques.

Je voudrais que celui qui me lit eût ouvert devant lui un de ces petits cahiers à la couverture bleuâtre, qui paraissent mensuellement pour raconter aux membres de la Propagation de la foi les miracles opérés à quelques mille lieues de leur patrie par nos missionnaires catholiques ; je le voudrais afin qu'il comparât les récits des ouvriers de deux cultes.

« Depuis mon arrivée à Banghalpore, dit le missionnaire anglican Christian, je me sens à peine le courage d'avouer que je n'ai pu baptiser que deux indigènes. »

« Et moi, dit l'évêque anglican Héber, à Cawpoor, jusqu'à ce jour, j'ai fait un seul baptême. »

« Et moi, à Rag Mahul, pendant toute ma vie, je n'ai pu opérer une seule conversion. »

« Et moi, dit un autre missionnaire, si je réussissais à Jaffa à faire un ou deux disciples, je m'estimerais bien heureux. A mes sermons j'ai pour auditeurs un adulte et trois enfants. »

« Dieu soit loué ! dit Hébert, voilà le quatrième indigène que j'enfante à l'Évangile. »

« Après sept ans de patience et de travaux à Burdevan, j'ai enfin un paroissien, » dit Townley.

On pense bien que la Réforme a dû chercher l'explication tout humaine de cette différence de succès parmi des ouvriers qui semblent travailler à une œuvre commune.

Il est important de recueillir les aveux de nos frères.

Et d'abord ils conviennent en général que le missionnaire protestant ne ressemble nullement au missionnaire catholique. Presque toujours le distributeur de Bibles fait le commerce à son compte ; il vend des grains, des noix de coco ; il achète des propriétés, dont il échange les produits ; il frète des navires ; il signe, en qualité de consul, les permis d'embarcation ; il a des recettes thérapeutiques dont il tire profit ; il est médecin ; au besoin, il se sert du forceps pour délivrer ses paroissiennes en couche, comme ce Pritchard, dont les deux mondes ont parlé. Les méthodistes accoucheurs défendent le vin aux convertis, mais ils font venir à grands frais du nord de l'Amérique une excellente bière qui se vend, dans la Polynésie, plus cher que le vin en Prusse : quelques-uns d'eux, ajoute indiscrètement Geijer, ont amassé en moins de deux années une fortune de quarante à cinquante mille francs.

Après des tentatives multipliées les Méthodistes parvinrent à s'introduire à Tahiti. Ils gagnèrent à leur doctrine le roi Tajo. Cette conversion fut le signal d'une sanglante révolution : des races entières, qui ne voulaient pas recevoir la Bible, furent égorgées par le nouveau converti. Après sa mort, Pomaré, roi de la petite île de Tabua, s'empara de l'archipel et vint établir sa cour à Tahiti : il s'était fait baptiser. Il mourut dans la force de l'âge, par suite de l'abus qu'il faisait des liqueurs fortes que lui vendaient les navigateurs anglais. Un enfant lui succéda, auquel les missionnaires choisirent pour régent un Tahitien, « véritable montagne de chair qui

de loin ressemblait bien plus à quelque animal inconnu, qu'à un être humain. » Le précepteur de l'enfant-roi était le missionnaire Noll. Au jour du couronnement de Sa Majesté, on fit jurer au souverain serment sur la Bible de propager et de défendre l'Évangile. Si le christianisme de Noll abolit les sacrifices humains, il fit immoler plus de pauvres créatures qu'on n'en avait jamais sacrifié aux dieux du paganisme. La population de Tahiti, estimée par Forster à 150,000, fut bientôt réduite à 8,000. « Ainsi, dit Kotzebue, le méthodisme a fait l'office de la peste. C'est l'ange exterminateur qui a traversé ces riantes contrées, tuant tout ce qu'il touchait de son glaive. Prier et obéir, voilà la double charte imposée aux Tahitiens. Un officier de police est chargé de conduire les habitants à l'église, comme on y conduirait des galériens, un gros bambou à la main, à l'aide duquel ce berger évangélique pousse ses pauvres brebis dans les pâturages spirituels. » Wilson, qui longtemps administra cette île, de matelot s'était fait théologien. Tahiti, où nous avons un moment l'espoir de voir apparaître la croix du missionnaire catholique, vient de retomber dans les mains des Méthodistes.

A côté de ce récit des Missions protestantes au delà des mers, emprunté aux rapports officiels des missionnaires eux-mêmes, aux comptes-rendus des sociétés bibliques de Londres et d'Édimbourg, au *Quarterly Review*, aux voyages de circumnavigation de capitaines anglais, suédois, hollandais et prussiens, Hoeninghaus devait naturellement placer le tableau des Missions catholiques, tracé par des témoins oculaires qui n'appartiennent pas à notre Eglise. Si la société de la Propagation de la foi avait jamais besoin de voix humaines pour raconter à un monde incrédule les merveilles opérées par ces prêtres qui se dévouent à répandre parmi les païens le grain de sénevé dont parle l'Évangile, elle les

trouverait dans le livre de Hœninghaus. Il y a là des pages ravissantes de poétique impartialité. Nous doutons que l'influence des ordres religieux sur le développement du Christianisme et de la pensée ait été jamais apprécié avec plus d'indépendance que par Muller, Haller, Dales, Herder, Plank, Rukedorf et beaucoup d'autres.

Si nous disions que la constitution donnée par les Jésuites au Paraguay réalisait les songes de Platon et les utopies de Thomas Morus, et que la société de sauvages conquise et formée au Christianisme par les pères rappelait celle des premiers Chrétiens de Jérusalem ;

Si, à la vue de cette petite presse dont les Jésuites se servaient au Brésil pour répandre l'Évangile, et qu'ils laissèrent en partant pour l'exil, notre cœur se serrait d'une douloureuse pitié ;

Si nous célébrions la constitution de saint Ignace comme l'œuvre d'une sublime intelligence ;

Si nous proclamions que la destruction de l'ordre des Jésuites fut un coup porté jusqu'au cœur de notre Église ;

Si nous écrivions qu'après avoir crié : à bas les Jésuites, on a fini par crier : à bas Jésus ! — notre témoignage serait suspect : mais celui de Luthériens, de Calvinistes, d'Anglicans ! Ouvrez donc, et lisez.

Avec quel enthousiasme des écrivains protestants célèbrent les couvents ! Écoutez Wolfgang Menzel : « Si nous lisons Homère, Virgile, c'est qu'au milieu des tempêtes du moyen âge, un pauvre moine les arracha des mains d'un barbare, les enveloppa dans sa robe, et les porta dans le monastère, où, cachés d'abord à tous les regards, ils reparurent, quand une autre colombe vint annoncer au monde que Dieu avait pardonné aux enfants des hommes. Si Luther lui-même, dit Herder, lut dans la petite Bible d'Erfurt, avec tant de ravissement, l'histoire d'Anne et de Samüel, c'est qu'un de ces

pauvres moines, qu'il déchira depuis si cruellement, l'avait conservée comme le trésor le plus précieux du couvent, qu'il l'avait ornée de lettres d'or, couverte d'un vêtement que les vers ne pouvaient ronger. » De vastes forêts, inaccessibles à la lumière du jour et de l'Évangile, s'étendaient jadis sur les bords du Rhin : c'est la hache d'un moine qui d'abord les abattit ; c'est la main d'un moine qui depuis sema le grain qui fait vivre le corps, c'est la bouche d'un moine qui plus tard, quand elles se peuplèrent, y fit germer la parole qui nourrit l'âme. Gibbon avoue qu'un seul couvent de Bénédictins a rendu plus de services à la science, que les universités de Cambridge et d'Oxford, et Fitz-William affirme que si le paradis terrestre existe encore ici-bas, c'est dans un couvent de Chartreux qu'il faut le chercher. Que voulez-vous de plus ? Des regrets, sans doute, sur la destruction de ces maisons de prière ? Vous en trouverez dans l'ouvrage de Hœninghaus. Ce que vous entendrez déplorer éloquemment, c'est la chute de ces séminaires, où s'instruisait autrefois dans les saintes lettres le néophyte qui se destinait au service des autels. Ils sont tombés en Allemagne, et ont été remplacés par des écoles connues sous le nom d'universités, et dont les professeurs sont tantôt déistes, souvent panthéistes, presque toujours rationalistes. Si jamais vous visitez Heidelberg, Königsberg ou Bonn, regardez cet écolier dont la casquette est rabattue coquettement sur l'oreille, qui porte une barbe coupée en pointe à la François I^{er}, qui tient en main un long tuyau de bois de cerisier, terminé par une pipe à tête d'Arminius : c'est un étudiant. S'il a sur la joue quelque balafre, vous pouvez parier que l'écolier est un candidat en théologie, et vous ne vous tromperez pas. A Bonn et à Heidelberg, il n'y a pas de ferrailleur comme un théologien. Jacobi a remarqué que dans les universités protestantes les élèves qui se destinent à l'état ecclésiastique, sont les hôtes les plus assidus des tabagies. A ces universités, pas

de surveillance sacerdotale , dit Ulmann : médecins , légistes , théologiens , tous vivent ensemble , à la même table. Le théologien , dès qu'il a subi l'examen voulu , reçoit son diplôme de prédicateur. Il ne lui reste plus qu'à solliciter de l'autorité une place dans une paroisse de village. On se demande maintenant , dit la Gazette de Darmstadt (1851) , quelle garantie de sagesse peuvent offrir des jeunes gens qui se sont préparés aux fonctions du ministère , dans le tourbillon des joies et des plaisirs du monde ? Aussi la peinture que Hauptfeld fait du bas clergé allemand est-elle fort triste. La plupart des écrivains dont Hœninghans a recueilli les témoignages , attribuent l'abaissement moral du sacerdoce à l'abolition du célibat des prêtres ! Cherchez , vous disent-ils , dans les annales de l'Allemagne réformée un saint Vincent de Paul , un saint Charles-Borromée , un Fénelon , un Bellarmin ! Avez-vous entendu dire qu'à l'époque du choléra , un seul protestant ait touché la main d'un pestiféré ? Connaissez-vous un seul pasteur qui jamais ait donné sa vie pour ses brebis ? Cela se comprend , ses pasteurs ont une femme et des enfants.

Et maintenant , voyons ce que le phénomène visible a dû gagner à la Réforme : le chapitre X auquel Hœninghans a donné pour titre : — DE L'INFLUENCE FUNESTE DE LA RÉFORME SUR LE CULTE , est tout esthétique. Il s'agit de l'art : la parole protestante , hostile à Luther , va se colorer ; ce n'est plus l'historien qui raconte mais le poète.

Le Protestantisme a-t-il donc pu croire qu'en bannissant l'image de son temple , il amènerait plus facilement l'âme à la contemplation de l'Infini ? Ce serait prétendre que la forme est nécessairement païenne. En ce cas-là , dit Herder , que le Protestant soutienne donc que le Miserere de Palestrina , la flèche de Erwin de Steinbach , la Vierge à la chaise de Raphaël , n'ont pas été conçus par le sentiment chrétien. Mais

les images qui tapissent les églises catholiques, c'est la Bible des peuples qui ne savent pas lire, dit Wohlfahrt, et un beau tableau de sainteté est un sermon muet, dit Meyer. Quoi donc! vous prodiguez dans vos habitations les trésors de la peinture et de la sculpture, et vous laissez la maison du Seigneur dans un état de nudité qui fait autant de peine à l'œil qu'à l'âme! Ah! dit Claudius, l'esprit de l'Évangile repousse un culte qui regarde la créature comme un être purement intellectuel, qui rejette les exigences des sens, au lieu de les ennoblir et de les purifier. Dans la bouche du Rédempteur, la parole avait sans doute une force merveilleuse, et le Christ cependant s'adressait à l'œil de chair; il produisait le miracle, image matérielle qui tombait sous les sens.

Un jour Schubart entra dans le cloître d'un couvent de Franciscains, et il aperçut un frère agenouillé devant un Christ flagellé par les bourreaux: les yeux du frère rayonnaient d'une douce flamme.

— Oh! le magnifique tableau, s'écria Schubart!

— L'original, répondit le frère, est encore plus beau.

— Alors pourquoi n'adressez-vous pas votre prière à l'original? reprit Schubart.

— Vous êtes Protestant, dit le moine; mais vous ne voyez donc pas que cette image est l'aile qui m'emporte jusqu'aux pieds de Celui dont elle rappelle les traits? Quand vous priez, priez-vous sans vous créer, en esprit, une image matérielle? Or, ne vaut-il pas mieux que ce soit la main d'un maître habile qui l'ait tracée que votre imagination souvent malade?

Et Schubart ajoute: je restai muet.

Notre musique, nos hymnes sacrées, nos autels parés avec tant de pompe les jours de solennité, nos cloches qui appellent à la prière, l'angelus de midi, doux souvenir de Marie, la petite croix qui s'élève sur le bord du chemin, le bénitier placé à

côté du chrétien endormi, l'image du saint patron collée sur la boiserie de la salle à manger; tout ce qu'il y a d'harmonies dans notre culte, a trouvé de poétiques apologistes parmi les Protestants. Mais nul, comme Clausen, ne sympathise avec notre esthétique catholique: écoutons-le.

« Lorsqu'après un long pèlerinage, le voyageur agenouillé sur les marches de l'autel élève dans sa pieuse joie son action de grâces jusqu'au trône du Dieu qui l'a préservé de tout danger; — lorsque, dans la silencieuse solitude d'une église, la mère confie son nouveau-né à la garde du bienheureux qu'elle lui donna pour patron; — lorsque le soleil, à travers les vitraux de l'église gothique, projette ses rayons mourants sur la figure de ce pauvre laboureur qui a choisi les dernières heures du jour pour prier le bon Dieu; — lorsque, durant le chant des vêpres, les cierges de l'autel éclairent à demi les sombres voûtes du temple, que les sons de l'orgue s'éteignent avec la voix des fidèles; — lorsque le lever du soleil est annoncé par le son des cloches qui appellent les moines du couvent: alors vous comprenez que la vie doit être une adoration incessante de Dieu; que l'art et le cœur ont une langue commune, éternelle, universelle pour l'adorer en chair et en esprit. Heureuse l'Église qui s'est approprié cette langue des anges! »

Nous arrivons au terme du voyage de Hœninghaus à travers les régions du Protestantisme; car c'est à peu près le titre qu'il a donné à son ouvrage. Catholique, il n'a cessé d'être salué sur son passage, par une foule d'âmes déchues, mais marquées au front de signes lumineux. Les belles gloires du Protestantisme ont rendu, grâce à lui, hommage aux dogmes, à la morale, à la discipline, aux institutions, à la liturgie de cette sainte Église romaine, où Hœninghaus a eu le bonheur de naître. Et maintenant, s'il est une logique au monde, ces âmes détrompées doivent retourner au Catholicisme, en d'au-

tres termes , à la vérité : c'est elles-mêmes qui vont , dans le dernier chapitre du livre , reconnaître la nécessité d'UN RETOUR A L'UNITÉ.

Telle est l'œuvre de Hœninghaus , feuillets nombreux arrachés de livres protestants qui n'ont jamais été traduits en français. Nous avons pensé qu'un ouvrage qui , lors de son apparition , avait fait tant de bruit en Allemagne , en Italie , en Angleterre , ne devait pas rester ignoré plus longtemps en France. Deux hommes de talent se sont réunis pour en faire la traduction. L'un et l'autre ont dû s'attacher à reproduire ces révélations sous leur forme originelle , quelquefois légèrement allemande , mais presque toujours vive et saisissante. En les lisant , on s'apercevra bien aisément que , tout en se faisant l'apologiste de notre foi , l'écrivain dissident a conservé quelque vieux levain de secte. Si vous l'effaciez de l'ouvrage , vous feriez du livre de Hœninghaus un livre catholique. Il est bon qu'à certaines épithètes on devine que l'historien ou le théologien n'appartient pas à notre communion. Qu'importe , des signes de colère , rares , toutefois , de la part d'écrivains qui confessent que nous marchons , comme autrefois l'Israélite , sous la nuée lumineuse de la vérité ? Qu'on nous appelle papistes , qu'importe , si l'on reconnaît que nous sommes les enfants spirituels de cette papauté si magnifiquement glorifiée par Jean de Müller ?

En tête de son livre qui est une bonne action , Hœninghaus a mis une préface qui est une bonne pensée.

« Ce livre , nous dit-il , n'a pas été écrit contre les Protestants , mais contre le Protestantisme : puisse-t-il ramener à l'unité nos frères égarés ! »

C'est notre vœu , c'est notre espérance !

LA RÉFORME

CONTRE LA RÉFORME.

CHAPITRE PREMIER.

ÉTAT DU PROTESTANTISME.

Le Protestantisme ne forme pas une Église; il est divisé en sectes et en partis qui se subdivisent ensuite entre eux : *Église luthérienne, Église réformée, Église anglicane, Mennonites, Unitaires, etc.*—État des partis protestants en *Allemagne, en Hongrie et en Transylvanie; en France, en Hollande, en Angleterre, en Suisse, en Danemark, en Suède, en Russie, en Amérique, dans les Missions évangéliques.*— Les deux seuls points négatifs et positifs qui réunissent tous les protestants, savoir : l'opposition contre l'Église catholique et l'appel commun à la Bible (interprétée de la manière la plus diverse), ne suffisent pas pour établir une Église. — Expédient inadmissible d'une Église invisible. — Les divers croyants, compris indifféremment dans le lien apparent d'une Église évangélique. — Désaccord des docteurs protestants sur les points les plus importants : le *péché originel, le baptême, l'Eucharistie, le libre arbitre, la prédestination, la justification, l'éternité des peines de l'enfer, les démons et les anges, la résurrection des corps, le jugement dernier, l'autorité des évêques, la personne du Christ, les deux natures, la Trinité, etc.*—La confusion de Babel.—Manque de consistance dans les principes des psychologues et des rationalistes. — État des universités.—Esprit des professeurs, des étudiants, des candidats, des prédicateurs, et du peuple de toutes les classes. — Progrès de l'anarchie intellectuelle conduisant au doute, à l'indifférence et à l'incrédulité. — Antichristianisme enseigné dans les gymnases, dans les livres de doctrine, dans les chaires des prédicateurs, parmi le peuple —Athéisme, corruption.—État malade de la vieregliseuse.—Les conventicules et le faux mysticisme.—Progrès et incurabilité du mal. —Prognostic, danger extrême des âmes.

Le Protestantisme, dont la communion a été brisée et dissoute par les nombreuses confessions et sectes qui se sont

formées et établies pendant et depuis la réformation, ne présente pas, comme le catholicisme, une *unité* extérieure, mais au contraire une véritable anarchie (1).

On voit bien un Protestantisme, mais on ne voit pas d'Eglise protestante (2).

Nous n'avons pas une Eglise, mais seulement des Eglises (3).

Le Luthéranisme avec ses diverses Eglises et son droit ecclésiastique, ressemble à un ver coupé en morceaux, dont chacun remue tant qu'il lui reste quelque force, mais qui perd insensiblement la vie et avec elle le mouvement (4). Si Luther sortait de son tombeau, il ne connaîtrait pas comme siens et comme membres de son Eglise les docteurs qui se donnent pour ses successeurs (5). Le désaccord qui règne entre les doctrines des anciens et des nouveaux protestants est si grand, que Luther protesterait certainement contre ce nouveau Protestantisme; de même que les théologiens protestants modernes ont déjà proposé de défendre le Protestantisme contre le papisme de Luther (6). Les choses ont été poussées si loin que dans plusieurs pays réformés, c'est presque une offense que de déclarer qu'une personne est orthodoxe et croit aux écritures symboliques de son Eglise (7). On consacre bien à Luther et à son œuvre des fêtes et des monuments, mais on proteste contre sa doctrine dont on détruit ainsi l'édifice (8). Luther a fondé son Eglise en Saxe; nous nous

(1) Professeur Dr W. L. M. DE WETTE, *Im Protestantem*, 1828, t. II, cah. 5.

(2) Le prof. LEHMANN, *Ansicht und Gefahr des Protestantismus*, 1810.

(3) Dr PLANK (G. J.), *Ueber die gegenwärtige Lage der katholischen und protestantischen Partei*, 1816.

(4) Pasteur FRÖREISEN, *Rede bei Uebnahme des Rektorats in Strassburg*, 1743.

(5) Dr F. REINHARD (prédicateur de cour), *Predigt am Gedächtnisstage der Kirchenverbesserung*, 1800.

(6) Prof. Dr J. C. W. AUGUSTI, *Erinnerungen aus der deutschen Reformationsgeschichte*, 1814, t. II, p. 728.

(7) *Neueste Staatsbegebenheiten mit histor. und politischen Anmerkungen*, t. II, p. 728.

(8) Prof. Dr H. SCHWARZ, *Theologische Jahrbücher*, Mai. 1824.

réunissons pour en remercier Dieu, mais, hélas ! elle n'existe plus (1).

L'Église réformée est une agrégation de plusieurs Eglises d'opinions différentes, et toujours prêtes à introduire de nouveaux changements dans leurs doctrines (2). Les communions de Zwingli et de Calvin n'ont pas les mêmes doctrines et diffèrent en quelques points excessivement l'une de l'autre ; on peut comparer l'Église protestante à un grand état composé de communes régies par une législation contradictoire (3).

Il n'y a pas de lien extérieur qui les réunisse en une seule communion. L'expression d'*Église réformée* n'a qu'une valeur impropre, car il ne peut être question que de communes réformées. De bonne heure les communes évangéliques qui penchaient vers la doctrine de Zwingli se sont divisées, et l'on n'a jamais pu parvenir à les réunir (4). Dans aucune Église il ne se trouve aujourd'hui une plus grande diversité d'opinions que dans l'Église réformée (5).

L'Église anglicane aussi a été si promptement troublée par les scissions qu'il ne peut être également pour elle question que de communes et non d'Église (6) ; on ne pourrait sans rougir énumérer seulement la moitié des sectes qui disputent en Angleterre à l'Église épiscopale la domination des âmes (7).

Si parmi les Mennonites des divisions et des sectes s'élevèrent, telles que celles des frères Moraves, des Frisons, des Vaudois, des frères de Gröningue, de Dantzick et autres, on ne voit là que ce qui arrive à tous les partis (8). Après la mort de Menno, les discussions apparurent. Les controverses aug-

(1) REINHARD, *Predigten*, 1799-1805.

(2) H. J. ROSE, *Der Zustand der protestantischen Religion in Deutschland. Aus dem Englisch.*, 1826, p. 28.

(3) Prof. J. L. de MOSHEIM, *Kirchengeschichte des N. T.* XVI. Jahrgang III, Abschn. II, th. II, Hauptst. § 1.

(4) *Allgemeine deutsche Real-Encyklopädie*, 1830, 7^e édit., t. IX.

(5) C. E. BECHER, *Ueber Toleranz*, ch. I, p. 56.

(6) *Allgem. deutsche Real-Encykl.*, l. c.

(7) *Monthly Review*, June 1850, p. 204.

(8) *Theologisches Literaturblatt*, vom Hofprediger Dr E. ZIMMERMANN, 1825, n. 25.

mentèrent depuis et furent entretenues par les confessions des communes séparées (1).

Que voyez-vous parmi les Unitaires? Des divisions comme parmi les Farnoviens et les Budnétistes : les uns excommunient les autres, au sujet de questions controversées (2).

Les sectes doivent tantôt leur nom à leur fondateur, tantôt à une circonstance particulière : voyez les Weigeliens, les Boehmistes, les Labadistes, les Joristes, les Schwenkfeldiens, les Gichteliens, les Inspirés, les Zinzendorfiens et autres. Pas d'union entre eux, des dogmes différents, des principes divers (3).

Le reproche que les catholiques peuvent nous adresser est juste : les protestants sont désunis et divisés en une infinité de sectes et de partis (4).

Il n'existe point en Allemagne d'Église générale protestante, il n'y en a jamais existé (5). Luther comme penseur indépendant fut le premier protestant : mais quand il parut, une nouvelle croyance chrétienne, différente du dogme catholique, fut établie en Suisse par deux penseurs également indépendants, Zwingli et Calvin. Leurs amis et leurs partisans imitèrent les sectateurs de Luther, et c'est ainsi que s'établirent les dénominations de *Luthériens*, de *Zwingliens*, de *Calvinistes* ou *réformés*. Auparavant il n'y avait qu'une Église, il y en eut trois alors (6). Les doctrines propagées à Zurich et à Genève par Zwingli et Calvin se répandirent bientôt aussi en Allemagne, et partagèrent entre eux les protestants qui ne se reconurent plus qu'à leur haine contre la papauté (7). Aujourd'hui

(1) Prof. Dr H. PH. CONR. HENKE, *Allgem. Geschichte der christl. Kirche*, 5^e édit., 1799, t. III, p. 298 et suiv.

(2) *Ibid.*, l. c., t. III, p. 511 et suiv.

(3) Prof. J. G. WALCH, *Einleitung in die polemische Gottesgelahrtheit*, 1754, p. 512.

(4) *Kurzgefaszte Vertheidigung der Protestanten*, etc. de PATRONUS EVANGELICUS, 1826, p. 61.

(5) PASTEUR FR. CHR. BOLL, *Von dem Verfall und der Wiederherstellung der Religiosität*, 1809, t. II, p. 101.

(6) PAST. J. A. UHLIG, *In der Darmst. A. K. Z.* 1850, n^o 64.

(7) FR. de SCHILLER, *Geschichte des 50 jährig. Krieges*, 1791, t. I, p. 22.

le Protestantisme n'est qu'un réseau léger qui ne réunit qu'avec peine les nombreuses Eglises de notre chère patrie (1). On en est venu au point que l'Eglise, au moins dans les grandes villes, ne sait pas elle-même ce qu'elle croit précisément (2).

En Hongrie et en Transylvanie les sectes naquirent également avec la réformation; elles se traitèrent mutuellement d'hérétiques et se séparèrent ensuite et pour toujours : les Hongrois, en adoptant la confession suisse, donnèrent naissance à la *foi hongroise*; les Allemands, en persistant dans la confession d'Augsbourg, établirent la foi allemande; Georges Blandrata, en Transylvanie, vint fonder la *secte socinienne*; les Unitaires et cette quatrième Eglise jouissent des mêmes droits que ses trois aînées (3).

Quant à la France, on lit dans un mémoire adressé au roi par les Eglises évangéliques, en l'année 1775 : « Luther et Calvin n'ont parmi nous que peu de partisans; nos propres enfants sont nos antagonistes. Nous ne savons ni où nous allons, ni quel drapeau nous suivons (4). »

Les idées théologiques en Hollande sont aussi brouillées qu'en Allemagne. Entre l'entière soumission aux dogmes du synode de Dordrecht, et la révolte ouverte contre des principes positifs à peine formulés ici, se meuvent une quantité de grands et de petits partis. Un grand nombre de jeunes théologiens, avançant toujours avec le siècle, s'occupent encore plus que les Anglais de tout ce qui se rapporte aux nouvelles connaissances exégétiques, critiques et historiques (5).

En Angleterre tous les genres de croyance et d'incrédulité ont trouvé des défenseurs et des partisans. Swédenbourg put y recruter sa nouvelle Jérusalem; la nouvelle révélation y fut favorablement accueillie, tandis que Williams rassemblait sa commune déiste (6). L'Angleterre fut de tout temps le siège

(1) *Theolog. Literaturblatt, zur Darmst. A. K. Z.* 1850, n° 54.

(2) HAMMERSCHMIDT, *A. K. Z.* 1825, n° 167.

(3) Dr. J. A. FESZLER, *Geschichten der Ungarn*, t. VII, p. 322 et suiv.

(4) *Mémoire des Calvinistes*, 1775.

(5) A. H. NIEMEYER, *Beobachtungen auf Reisen*, 1821, t. I, p. 68.

(6) *Neueste Länder und Völkerkunde*, Weimar, 1809, t. VII, p. 255.

des sectes et des partis les plus opposés; autour de tous les fondateurs de sectes, s'est toujours pressée une masse de peuple (1). Dans ce pays, d'après la disposition actuelle des esprits, tout homme en état d'acheter un *habit noir* peut former une congrégation autour de lui, ce qui explique cette variété de sectes, cette quantité de docteurs, ou, comme on les appelle, de guides et de pasteurs (2). On écrit de la Suisse: D'où vient que nous avons à Bâle tant de sectes religieuses, comme les *Piétistes*, les *Momiers*, les *sociétés allemandes*, etc. Londres a plus d'un million d'habitants, Bâle n'en a que 17 à 18,000, et cependant il s'y trouve presque autant de sectes qu'à Londres. Un enthousiaste (homme ou vieille femme) qui se croit appelé à une mission d'en haut, madame de Krudener ou Stuz, par exemple, monte en chaire, et tient en public des discours sur la religion (3). La monomanie sectaire croît aussi tous les jours à Genève: à peine les Méthodistes sont-ils devenus un peu tranquilles sous les drapeaux de Malan et d'Empaytaz, qu'il se forme déjà une nouvelle secte d'une espèce toute particulière (4).

En Danemark il existe deux factions théologiques si opposées que la personne qui en embrasse une doit nécessairement condamner l'autre (5): ou plutôt il n'y a pas seulement deux sectes, mais il y en a un nombre infini; autant de têtes, autant d'opinions (6).

Ainsi, par exemple, à Kiel, c'est une chose notoire que l'Université enseigne une doctrine, tandis que les séminaires en enseignent une autre. L'école savante et celle des bourgeois admettent chacune une foi différente; les deux écoles secondaires en professent une autre, aussi bien que trente ou quarante autres institutions privées. Il en résulte naturelle-

(1) NIEMEYER, l. c. 1822, t. II, p. 106.

(2) *Monthly Review*, 1850, June, p. 204.

(3) *Darmst. Allg. Kirchenzeitung*, 1850, n° 69.

(4) *Ibid.*, n° 65.

(5) BUSCK, *Landprediger in Seeland, Streitschrift gegen Prof. Clausen*, 1829.

(6) D^r FOGTMANN, *Prof. zu Soröe, Kritik der Busck'schen Streitschrift*, 1829.

ment que les pères et les enfants, les frères et les sœurs, les maris et les femmes, les savants et les ignorants demeurent aussi divisés en fait de dogmes que le sont des cultes divers, et cependant, tous ces chrétiens se donnent pour Luthériens (1).

En Suède, où il y a environ 2000 Swédenborgistes (2), la secte religieuse, appelée Læsare, prend tous les jours plus d'accroissement, et n'a pu être détruite ni par la douceur ni par la force : cette secte, qui fait des sermons ambulatoires, a déjà de fortes racines en Norvège (3).

Des troubles arrivés dans notre Eglise et portés à la connaissance de l'empereur de Russie en 1821, causèrent avec raison l'étonnement de ce prince, en lui montrant combien la doctrine de la réforme s'est éloignée des confessions de foi des réformateurs (4).

La population de l'Amérique est partagée en d'innombrables factions religieuses. Outre les *Episcopaux*, les *Presbytériens*, les *Calvinistes*, les *Baptistes*, les *Quakers*, les *Swédenborgistes*, les *Universalistes*, les *Junckers*, etc., il y a une infinité de petites sectes qui dérivent des principales, et dont chacune a sa hiérarchie. Les catholiques seuls ont su se préserver de ces déchirements intérieurs (5). En 1828, les Presbytériens, dont les Eglises sont les plus nombreuses dans le midi, dans l'ouest et dans le centre des Etats-Unis d'Amérique, avaient 1214 pasteurs et 156,479 membres; les *Congrégationalistes*, qui sont les plus forts dans la Nouvelle-Angleterre, et dont la hiérarchie tient le milieu depuis 1708 entre celle des Presbytériens et celle des Indépendants, avaient 720 ministres et 960 églises : joignez 100 à 150 églises unitaires suivant une hiérarchie semblable. Les plus nombreux sectaires, les Baptistes, au nombre de 275,000, avaient 2,577 ministres.

L'Eglise épiscopale, qui depuis qu'elle ne dépend plus de l'Eglise anglicane, a considérablement augmenté, avait 11 évê-

(1) CLAU HARMIS, *Leitfaden in der Voorbereitung meiner Konfirmanden*, 1820.

(2) *Allg. deutsch. Real-Encyklopädie*.

(3) *Darmst. Allgem. Kirchenzeitung*, 1850, n° 58.

(4) Comte LIEVEN, *Eröffnung des evangel. luth. Konsist. in Petersburg*.

(5) MISTRESS. TROLLOPE, *Domestic manubres of the Americans*, 1851.

ques, 486 ministres et 24,075 membres; les Wesleyens 5 évêques, 1,465 ministres et 582,000 membres.

Les Quakers, surtout en Pensylvanie, à New-Jersey et à New-York, comptaient 750,000 membres; les réformés allemands 90 pasteurs et 50,000 membres; les réformés hollandais 150 ministres et 40,000 membres; les Swédenborgistes 50 ministres et 100,000 disciples; les Luthériens 200 ministres et 800 communes, les *Universalistes* 140 pasteurs et 250 communes; les *Trembleurs* 40 pasteurs et 5,400 disciples; les Presbytériens de Cumberland 60 pasteurs et autant de communes; les Baptistes du libre arbitre 242 pasteurs et 12,000 membres; les Baptistes des six principes 20 pasteurs et 1,500 membres les Baptistes de la libre communion (qui ne sont pas anabaptistes) 25 ministres et 1,284 membres; les Sabbathariens 29 pasteurs et 2,862 membres; les Junckers 50 pasteurs et 5,000 membres: les Marionites 200 pasteurs et 20,000 membres, etc. (1).

Les missionnaires protestants qui sont envoyés chez les peuples idolâtres contribuent encore à répandre les divisions religieuses; l'un les instruit dans l'esprit des Baptistes, l'autre dans celui des Méthodistes, un troisième en fait des Hernalthes, le quatrième des Quakers, le cinquième des Calvinistes, le sixième de rigides Luthériens; le septième fait apprendre par cœur aux âmes confiées à ses soins les trente-neuf articles de l'Église anglicane, et chacun agit d'après l'esprit de sa secte (2).

Mais l'esprit de secte est diamétralement opposé à l'esprit de l'Évangile, et bien loin d'éduquer l'Église de Jésus, il ne tend qu'à la détruire (3). Un trait caractéristique de la vraie religion, c'est de recommander à tous l'unité et la concorde (4).

(1) BURNIER, *Revue britannique religieuse, ou Choix d'articles traduits des meilleurs journaux religieux de la Grande-Bretagne et des États-Unis*, Genève, 1829.

(2) *Aeuszerung eines « sehr verständigen Mannes » gegen NIEMEYER. Sdossen Beobachtungen auf Reisen*, t. I, p. 402.

(3) CHEYSSIERE, *Predigt gegen die Momiers*, 1825.

(4) SAMUEL WIX, *Betrachtungen über die Zweckmässigkeit, ein Konzilium zu halten. Aus dem Englisch*. 1829, p. 25.

Les diverses sectes protestantes ne s'entendent qu'à se poser en ennemies du catholicisme, et à déclarer la Bible source unique de la vérité (1). Un de nous l'a dit : nous devons avant tout considérer nos livres symboliques comme un mur de séparation entre nous et l'Église catholique (2).

Ce sont les protestants qui protestent toujours, qui s'occupent sans cesse des contradictions dans le dogme catholique, et qui cherchent l'unité dans la désunion (3). Mais souvent en prétendant éviter la superstition, on peut être dirigé par la superstition; on croit avoir trouvé le bon chemin par la seule raison qu'il est éloigné de l'ancienne route (4). Il règne dans le Protestantisme une malheureuse scission parmi les théologiens d'une même Église évangélique (5), et l'on pourrait écrire sur l'ongle du doigt les doctrines généralement reconnues (6). La contradiction ne peut conduire à l'union (7); où chacun croit ce que bon lui semble, il n'y a plus d'Église (8).

Les *Intellectualistes* comme les *Mystiques* ont tant rêvé d'une Église invisible, que l'Église visible en est devenue presque invisible, avant qu'une seule colonne de l'invisible se montrât à l'œil de l'intelligence. L'Église invisible peut aussi peu subsister sur la terre sans l'Église visible que l'âme sans le corps. Le Christ lui-même a établi l'enseignement du pasteur (9).

L'union extérieure et superficielle des Réformés et des Luthériens, assise sur la base stérile de l'indifférence pour le *consensus fidei* (10), où on laisse les soi-disant Luthériens et Réformés recevoir ensemble la communion sans avoir éteint

(1) DE WETTE, l. c.

(2) MARTENS, *Ueber die symbol. Bücher der evangel. lutherischen Kirche*, 1850.

(3) *Theolog. Literaturblatt sur Allg. K. Zeit.*, 1850, n° 54.

(4) FRANCOIS BACON DE VERULAM, *Opera*, t. VI, p. 114.

(5) *Theol. Literaturblatt sur A. K. Z.*

(6) HARMS, l. c.

(7) *Theol. Literaturblatt sur A. K. Z.* 1850, n° 54, p. 275.

(8) *Ibid.*, p. 282.

(9) PUSTKUCHEN-GLANZOW, *Die Wiederherstellung des echten Protestantismus*, 1827.

(10) AUGUSTI, *In der Darmst.*, A. K. Z. 1850, n° 53.

parmi les ministres de l'Évangile une division dogmatique moralement si nuisible; cette union consentie seulement par la froide indifférence de beaucoup d'ecclésiastiques (1); cette union, disons-nous, effectuée *avec la destruction du symbole*, et qui n'eût pas eu lieu si facilement sans le rationalisme (2), est le fruit de la nouvelle tolérance en fait de croyance, établie par le Protestantisme (3). L'indifférence en fait de dogmes s'appelle aujourd'hui *lumière* ou *tolérance* (4)! Grâce à cette tolérance paisible, on a vu surgir un phénomène tout nouveau dans l'histoire des Églises chrétiennes, à savoir une extrême mobilité et une incessante variété d'idées et d'opinions religieuses. On se combat et l'on ne se sépare cependant pas (5). Hélas! il n'est que trop vrai, le mot de religion, en couvrant comme un masque un chaos d'opinions les plus contradictoires, a presque perdu sa signification commune et reconnue, et tout en ayant l'air de réconcilier les partis, il cache le plus grand schisme (6). On ne trouve plus nulle part d'unité dans la doctrine de ce nouveau Protestantisme; car les livres symboliques n'étaient déjà plus estimés, avant qu'on eût fait des deux confessions protestantes une seule confession dite évangélique protestante; et depuis que celle-ci existe, ils ont entièrement perdu leur crédit, et n'ont été conservés que pour la forme, afin qu'on pût les appliquer dans l'occasion à la paix de Westphalie, et pour maintenir le droit de se dire une confession tolérée, et protégée par le pouvoir civil (7). Et si les autres sectes, comme les Anabaptistes, les Sociniens, ne se fussent pas concentrées oisivement en elles-mêmes, et qu'elles eussent pris part au nouveau mouvement de la théologie pro-

(1) H. C. M. RETTIG, *In Derselben*, 1825, n° 105.

(2) DR FRIED. FISCHER, *Zur Einleitung in die Dogmatik der evang. prot. Kirche*, 1828.

(3) DE WETTE, I. c.

(4) FESZLER, I. c, t. VII, p. 528.

(5) DE WETTE, I. c.

(6) *Theol. Literaturblatt. sur A. K. Z.*, 1850, n° 54.

(7) P. W. LUDWIG, *Warnung vor dem Arianismus und Socinianismus der gegenwärtigen Zeit*, 1829.

testante, une réunion se serait aussi opérée avec elles (1). Pour paraître impartial, on accorde protection à toutes les sectes et à tous les partis (2).

Plusieurs théologiens protestants favorisent les opinions sociniennes sans pour cela être traités d'hérétiques. L'esprit de liberté se meut, lutte et crée avec plus d'ardeur qu'il ne l'avait jamais fait jusqu'ici. Chaque théologien a ses idées particulières, chaque penseur chrétien se forme librement sa conviction (3); c'est ainsi qu'on est parfaitement en mesure d'arriver à la croyance et à la connaissance du Fils de Dieu (Éphes., 4. 15) (4). Les docteurs des Eglises protestantes se contredisent sur les points les plus importants de la religion (5). Ainsi, par exemple :

OUI.—La doctrine du péché originel est un article de foi fondamental qui a la plus intime liaison avec des croyances sans lesquelles la foi ne peut être conservée, telles que la doctrine de la grâce, celle de la nécessité des œuvres, de la révélation et de la rédemption (6).

NOX. — Dans l'esprit progressif de l'Église évangélique, le dogme du péché originel est abandonné, comme n'étant pas fondé sur l'Écriture et comme contraire au développement de l'esprit chrétien, parce qu'il ne trouve dans l'Écriture aucun fondement (7).

OUI.—Le baptême est nécessaire; par le baptême nous devenons enfants de Dieu (8).

NOX.—La cérémonie du baptême n'est autre chose que la représentation figurée de notre entrée dans l'Église chrétienne (9).

OUI.—Le corps et le sang du Christ sont véritablement

(1) DE WETTE, I. C.

(2) D^r MOSER, *Vorrede zu den Vertrauten Briefen*.

(3) DE WETTE, I. C.

(4) *Homilet. liturg. Korrespondenzblatt*, von PFR. BRANDT.

(5) D^r J. G. J. BERGER, *Einleitung zur Religion in der Vernunft*.

(6) WALCH, I. C, p. 1086.

(7) D^r CH. HASE, *Lehrbuch der evangel. Dogmatik*, 1826.

(8) *Augsburg. Konfession*, 1550, art. IX.

(9) D^r THOMAS BALGUY, *Discourses, dedicated to the king*, 1785, p. 298.

présents dans l'Eucharistie sous l'apparence du pain et du vin (1).

NOX.—Le véritable sens des paroles sacramentelles de l'institution de la Cène est: Prenez ce pain; il est l'image de mon corps qui, semblable à ce pain, est rompu pour votre salut; buvez dans ce calice, et considérez ce vin comme mon sang qui coulera, afin que vous obteniez la rémission de vos péchés (2).

OUI.—Le dogme de la Sainte-Trinité ôte toute liberté à notre intelligence (3).

NOX.—Celui qui dit qu'il n'a pas reçu de Dieu le libre arbitre, ce précieux présent, est un mauvais et paresseux serviteur, qui enfouit son salut dans la terre (4).

OUI.—Il semble que nous soyons arrivés au moment où l'on peut contester au démon, outre son caractère personnel, la puissance dont il est en possession depuis la création. De nos jours on peut parler librement sur cette matière (5).

NOX.—Ceux qui nient absolument l'existence du démon, vont trop loin et sont en opposition avec l'Écriture. On doit admettre, d'après l'Écriture, une activité continuelle du démon, ce qui est d'autant moins à contester que nous sommes incapables de dire quelque chose de décisif touchant la connexion des causes qui agissent sur le monde (6).

OUI.—Le dogme des anges gardiens est établi dans la nature de la création, et sert à résoudre une quantité de questions (7).

NOX.—Lorsque Jésus disait aux Juifs (Mathieu, 18,40), que les enfants avaient pour génies tutélaires les plus grands parmi les anges, cette parole n'était sans doute qu'un argument *ad*

(1) *Augsb. Konf.*, art. X.

(2) Dr J. A. JACOBI, *Die Geschichte Jesu für denkende und gemüthvolle Leser*, 1816.

(3) PHILIPPE MELANCHTHON, *Loc. Theol.*, 1521.

(4) Dr SCHULZ, *Was heiszt Glauben?* etc. 1850, p. 147.

(5) Dr TRESCHOW, *Der Geist des Christenthums*, 1828.

(6) REINHARD, *Vorlesungen über die Dogmatik*, 5^e édit., 1812, p. 195.

(7) Dr THOMAS BROWN, *Die Religion eines Arztes*.

hominem, adressé à ses auditeurs qui croyaient aux anges, et dans la pensée que les enfants étaient aussi chers à Dieu que les hommes faits. Henke, Staudlin et d'autres encore regardent la doctrine des anges comme prouvée (1).

OUI.—Le Christ ressuscitera les corps à la fin du monde, c'est-à-dire qu'il unira de nouveau les corps aux âmes. Après la résurrection viendra le jugement (2).

NOX.—Les idées de résurrection des morts et de jugement dernier, choses difficiles à démontrer, ne dérivent pas du Nouveau Testament (3).

OUI.—L'éternité des peines est suffisamment établie dans l'Écriture. On y trouve divers textes qui la prouvent de la manière la plus convaincante (4).

NOX.—Loin de nous et les peines éternelles de l'enfer, et les vapeurs empoisonnées de l'abîme (5).

OUI.—La doctrine de la prédestination est dure, mais elle est énoncée dans la Bible (6).

NOX.—La doctrine de l'Église luthérienne sur la prédestination, si l'on entend par là la volonté en Dieu de punir ou de récompenser chaque créature après sa mort n'est pas contenue dans l'Écriture. L'enseignement calviniste sur la prédestination tue la volonté humaine dans chaque acte de la vie (7).

OUI.—Le Saint-Esprit est la troisième personne de la Sainte-Trinité (8).

NOX.—Je ne puis me convaincre de la nature personnelle du Saint-Esprit, parce que je ne la trouve pas dans la Bible, et parce que je ne m'attache qu'à la Bible (9).

(1) Dr K. G. BRETSCHNEIDER, *Handbuch der Dogmatik der evang. luther. Kirche*. 1828, t. I, p. 521 note, et p. 674 note.

(2) G. S. KÖHLER, *Die Hauptsätze der christlichen Religion*, 1819, p. 22 et 25.

(3) C. F. AMMON, *Biblische Theologie*, 2^e édit., 1813, t. III, p. 567.

(4) WALCH, l. c, p. 488.

(5) HASENKAMP, *Die Wahrheit zur Gott seligkeit*, t. III, p. 509.

(6) *Die Prediger-Synode zu DORDRECHT, 1618-1619, in actis*, cap. 1.

(7) BRETSCHNEIDER, l. c, t. II, p. 146.

(8) KÖHLER, l. c, p. 16.

(9) J. L. EWALD, *Nöthiger Anhang zuder Schrift : Die Religionslehre der Bibel*, 1814.

OUI. — Si le Christ, d'après l'intime liaison de son être avec le Père et avec nous, est le seul et le plus excellent médiateur de la nouvelle alliance, sa doctrine fait aussi essentiellement partie des vérités du christianisme (1).

NOX. — La religion de Jésus n'a rien de commun avec sa personne et son histoire; Jésus ne s'est jamais donné que comme un envoyé de Dieu (2).

OUI. — Nous enseignons que Dieu le Fils s'est fait homme, qu'il est né de la Vierge Marie immaculée, et qu'il réunit en lui les deux natures, divine et humaine, qu'il est le Christ, Dieu et homme (3).

NOX. — L'idée d'un Dieu et d'un homme en une même personne n'est pas biblique, elle appartient à la logique erronée des conciles (4).

OUI. — On enseigne sur la justification que nous ne pouvons obtenir de Dieu la rémission de nos péchés en vue de nos mérites et de nos œuvres; mais au moyen de la grâce du Christ, par la foi, et en croyant que le Christ a souffert pour nous, que seulement à cause de lui nos péchés nous seront remis, et que la justice et la vie éternelle nous seront accordées (5).

NOX. — J'avoue franchement et sans détour, que, par exemple, le quatrième article de la Confession d'Augsbourg et l'article correspondant *De justificatione* dans l'Apologie de la Confession, établissent une croyance opposée à celle que j'ai émise sur la grâce gratuite de Dieu (6).

OUI. — Puisque Jésus a pris sur lui les péchés du monde, qu'il s'est offert comme coupable, et qu'il a attiré sur lui la rigueur de la justice divine, et que Dieu ne l'a point épargné, lorsqu'il s'est présenté à son tribunal comme notre avocat; mais qu'il a puni en Jésus les péchés du monde de la manière

(1) AMMON, *Die unveränderliche Einheit*, etc., 1827, t. III, p. 21.

(2) G. H. CLUDIUS, *Uransichten des Christenthums*, 1808.

(3) Augsb. *Konfes.*, art. III, *des Glaubens und der Lehre*.

(4) *Baseler wissenschaftl. Zeitschrift*, 1825.

(5) Augsb. *Konfes.*, art. IV, *Von der Rechtfertigung*.

(6) *Darmst. A. K. Z.* 1850, n° 157, p. 1240.

la plus terrible devant le ciel et la terre; Dieu peut, sans manquer à sa sainteté et à sa justice, pardonner leurs fautes à des pécheurs repentants qui obtiennent par la foi une complète réconciliation, leur remettre les peines encourues, et leur donner de nouveau le droit d'une éternelle vie. Sans la croyance au sang de Jésus, personne ne peut échapper au pouvoir des ténèbres (1).

NON. — Comment des paroles et des idées aussi peu scripturaires que celles de mérite, de satisfaction, de réconciliation avec Dieu par la sanglante expiation des péchés, peuvent-elles passer pour des points essentiels des doctrines bibliques aux yeux de ceux qui veulent être chrétiens selon l'idée de la Bible (2)?

OUI. — Nous tenons le dogme de la Trinité pour un article de foi que chacun doit admettre s'il veut obtenir la vie éternelle (3).

NON. — On peut repousser sans scrupule de l'enseignement religieux le dogme de la Trinité comme un dogme nouveau et contraire à la raison (4).

Qui ne connaît la variété infinie des doctrines qu'on trouve dans nos communions évangéliques (5)? La vie dans notre Église, vie de liberté, d'action et de réaction, est proprement l'âme du Protestantisme (6).

Quel saurait être cet esprit qui sur la même question est si incertain et si divisé, que chacun affirme hautement qu'il a raison et que son adversaire a tort? Ce ne peut être qu'un esprit de ténèbres (7).

(1) D^r J. C. G. L. KRAFFT, *Christus, unsere Weisheit. Vier Predigten*, 1829, p. 55 et suiv.

(2) Prof. D^r H. E. G. PAULUS, *Das Leben Jesu, als Grundlage einer reinen Geschichte des Urchristenthums*, 1828, Vorrede.

(3) WALCH, l. c, p. 350.

(4) G. CH. CANNABICH, *Kritik alter und neuer Lehren der christlichen Lehre*, 1799.

(5) HAMMERSCHMIDT, l. c, n^o 166.

(6) PASTOR FR. HOFFMANN, *Der Protestantismus in seiner geschichtl. Begründung*, 1826.

(7) D^r MARTIN LUTHER, *Vorrede zu der von Agricola übersetzten Syngramma*, Halle, t. XX, p. 721.

Un royaume désuni ne peut avoir de durée ; cette sentence du divin Maître a une si profonde racine dans la nature des choses, que l'expérience nous la présente toujours comme un fait accompli, et que nous voyons marcher à pas rapides vers la décadence, toute société que l'esprit d'union a abandonnée, et sur laquelle la discorde a secoué la torche des furies. L'entrée de la discorde dans la société est l'apparition du démon qui brouille les membres entre eux pour paralyser leur activité. Sous la conduite du prince du mal, il se fait un usage désordonné et perfide du temps et de la force, et l'on n'effectue pas le bien qu'on se propose. Il en résulte un désordre comme chez les architectes de la tour de Babel, qui, troublés par le démon, et comme saisis par un ouragan impétueux, se dispersèrent sans terminer le superbe ouvrage qu'ils avaient commencé (1).

L'Église soi-disant protestante devient toujours de plus en plus une véritable tour de Babel (2).

En fait de religion et en fait de royaume de Dieu, nous sommes en pleine tour de Babel (3). La vieille Babel tire son nom du mot hébreu בבל *id est confusio* : confusion (4). La confusion et la contradiction la plus criante dominant dans ce qu'on désigne comme *prédication évangélique* (5). On sait qu'un pasteur ne croit plus ce que l'autre croit, et que les professeurs s'excommunient les uns les autres (6). L'un pense que nous devons travailler à ce que le Protestantisme devienne une véritable église (7). Un autre au contraire prétend que l'Église a si peu besoin d'appui et de soutien qu'il faut tout mettre en œuvre pour renverser toute assistance étrangère (8). L'un

(1) K. F. G. GOES, *Der Verfall des öffentlichen Kultus im Mittelalter*, 1820, p. 115.

(2) J. VON MÜLLER, *Sämmtliche Werke*, t. VII, p. 195.

(3) *Ueber die Gränzlinien der Aufklärung*, p. 51.

(4) D^r J. J. RAMBACH, *Histor. Einleitung in die Streitigkeiten zwischen der evangel. luther. und römisch. kath. Kirche*, 1754, t. I, p. 201.

(5) D^r F. A. KÖTHE, *Concordia. Die symbol. Bücher der evang. luth. Kirche*. 1850, *Einleitung*, p. 6.

(6) *Darmst. Allg. Kirchenzeitung*.

(7) BOLL, l. c.

(8) J. A. UHLIG, *In der Allg. K. Z.* 1850, n^o 64.

s'écrie : La meilleure demande qu'on pourrait faire non-seulement aux générations futures, mais aussi aux générations actuelles, serait qu'elles protestassent contre une foule de protestations du nouveau Protestantisme (1). Un autre dit : Le Protestantisme doit marcher en avant, dùt-il tomber dans un abîme sans fond (2). Un troisième craint qu'avec l'idée d'une réformation continuelle on ne réforme le Luthéranisme jusqu'à le faire rentrer dans le paganisme, et jusqu'à repousser enfin totalement le Christianisme du monde (3). Un quatrième déclare que Luther n'a fait que commencer, et que sa doctrine n'était pas la réforme. Si l'Église évangélique veut se maintenir, il faut qu'elle revête une forme toujours plus parfaite, et qu'elle n'abandonne pas cette devise, En avant (4) !

La confusion dans les croyances est vraiment extrême (DE AMMON). On ne peut se dissimuler que notre théologie a un tout autre esprit que celui qu'elle avait encore dans le milieu du dix-huitième siècle, et que ce changement ne s'est pas seulement opéré dans le système d'un seul théologien ou d'un seul parti, mais dans toute la théologie de l'époque. On peut affirmer qu'il n'y a pas parmi nous de savant théologien qui ne se soit écarté de l'ancien système sur un point important, ou considéré comme tel autrefois. Ceux qui défendent le vieux système ont cependant abandonné plusieurs des primitives opinions (5).

La petite minorité d'individus, qui s'intitulent surnaturalistes, n'a pu échapper entièrement à l'influence de la direction dominante, et tandis qu'elle cherchait à adoucir la sévérité du symbole de l'Église en plusieurs points, et notamment en plusieurs dogmes, elle en a altéré plus ou moins le caractère imposant (6).

(1) D^r J. F. KLEUKER, *Ueber den alten und neuen Protestantismus*, 1852.

(2) J. H. D. ZSCHOKKE, *Ueberlieferungen zur Geschichte unserer Zeit*, 1817, Octobre, p. 28.

(3) DE AMMON.

(4) D^r A. WOHLFARTH, *In der A. K. Z.* 1850, n^o 695.

(5) PLANK, *Einleitung in die Theolog. Wissenschaften*. 1784, p. 2.

(6) D^r HERM. HÜPFELD, *Nachwort zu Bickells Reform*, etc., 1851.

Le rationalisme ne peut être considéré comme un système bien marqué, bien tranché; il lui reste au contraire toujours quelque chose d'incertain, de changeant et d'incohérent (1).

Les docteurs de l'Eglise protestante se contredisent dans des thèses qui ont évidemment la plus grande influence sur la détermination de cette question : Que doit-on observer pour être éternellement heureux (2)?

Et lorsqu'on voit les professeurs de théologie aux universités protestantes, tels que Paulus, Wegscheider, Twisten, Hahn et quelques autres, différer entre eux dans leurs instructions et dans leurs écrits ayant pour but de jeter les fondements d'une croyance rigoureusement conforme à l'Écriture, les catholiques n'ont-ils pas le droit de demander : Les protestants ont-ils une Eglise? en quoi consiste la foi protestante? où devons-nous la chercher (3)? On entend souvent deux docteurs en théologie de la même confession soutenir, chacun, dans une académie que son opinion est la véritable, et certainement l'un des deux a tort, si ce n'est pas tous les deux (4).

Jeter dans une complète indécision l'étudiant ou le néophyte dans la science, si bien que le choix des idées les plus opposées lui semble presque indifférent, ne peut conduire qu'à une déplorable confusion, surtout lorsqu'il s'agit d'une matière aussi importante que la foi et d'une charge aussi sérieuse que celle de pasteur d'une commune (5).

Aussi parmi les meilleurs candidats à la charge de prédicateur, il est rare d'en trouver qui sachent s'orienter dans cette immense quantité d'opinions qu'ils reçoivent de leurs maîtres, dont l'un suit un système ancien, un autre un système nouveau, et un troisième le sien propre (6). La plupart

(1) Dr GASZ, *In den Theolog. Studien und Kritiken*.

(2) BERGER, I. c.

(3) Dr K. CHR. DE LANGSDORF, *Blözen der protestant. Theologie*, 1850, p. 446.

(4) J. H. TIEFTRUNK, *Censur des christl. prot. Lehrbegriffs*, 1794, t. I, Préface.

(5) GASZ, *In den Theolog. Studien und Kritiken*, 1850, t. III, p. 706.

(6) K. F. BRESCIUS, *Apologien einiger christ. Lehren*, t. I, Préface.

d'entre eux reviennent de l'université dans un triste état de désordre et d'incertitude (1).

C'est ainsi qu'ils arrivent aux charges : aujourd'hui il manque à beaucoup d'entre eux la première et la plus importante condition de succès : la foi aux vérités de la religion protestante (2). Il en est qui discutent publiquement sur des dogmes. Après les avoir entendus, on dit tout haut : Il n'est pas un pasteur qui croie ce qu'un autre croit (3). Il arrive souvent que dans la même église, dans la même commune, des docteurs n'ont que le choix ou de se combattre les uns les autres, ou de louvoyer entre deux partis ; ce qui n'attire que le mépris ou le scandale. Cet état est affreux et ne peut que ravalier de plus en plus l'Église et ses institutions, et avec elle la religion (4).

Hélas ! parmi les pasteurs il n'y en a pas deux qui soient d'accord : comme chacun a sa propre physionomie, chacun aussi a ses propres idées (5). On pourrait nous placer nous autres pasteurs dans la catégorie de ces anciens augures dont parle Cicéron, qui ne pouvaient se rencontrer sans rire (6).

L'état ecclésiastique souffre. On s'en prend aux pasteurs, dont on se moque comme de faux prophètes (7). Dans la conférence d'un mille carré on trouve facilement quatre, cinq et six chaires où l'on prêche un évangile différent ; le peuple le remarque bien : qu'on l'écoute seulement, il parle de la manière la plus irrévérencieuse de ses pasteurs qu'il traite d'imbéciles et de fripons, parce qu'ils n'ont pas un évangile unique. Dans sa simplicité, le peuple croit que la vérité doit être une, et ne peut comprendre comment chacun de ces docteurs a une vérité particulière (8).

(1) HUPFELD, l. c.

(2) *Schatten und Licht in dem Landpredigerstande. Von dem Verfasser des Predigers in der Wüste*, 1826.

(3) *Darmst. Allg. Kirch. Zeit.* 1851, n° 21.

(4) *Ibid.*, 1823, n° 12.

(5) *Ibid.*, l. c.

(6) *Ueber die Gränzlinien der Aufklärung*, p. 51.

(7) FR. LUDKE, *Gespräche über die Abschöpfung des geistl. Standes*.

(8) FISCHER, l. c, p. 210 et suiv.

La commune Évangélique dit : Le clergé est en possession des connaissances exigées pour la véritable intelligence de l'Écriture, et il est obligé de faire de l'interprétation des Écritures sa principale tâche. C'est pour cela que les ignorants sont moralement obligés de croire et de se soumettre aux docteurs, appelés par leur état et leur science à l'explication de la Bible (1) ; mais hélas ! ce sont les ecclésiastiques qui ont apporté la confusion dans l'Église évangélique et qui l'y maintiennent (2). La désunion des ecclésiastiques ne produit que confusion dans le cœur et la tête du peuple. Le peuple écoute, il lit, et à la fin il ne sait plus où il en est, et quels docteurs il doit croire et suivre (3) ; des chrétiens qui pensaient autrefois pouvoir s'attacher aussi fermement aux doctrines de leurs pasteurs qu'aux gonds de la porte du ciel, commencent à se troubler. Ceux qui sont plus avancés voient déjà plus clairement, et arrivent au doute dont ils ne connaissent pas même l'existence. Ils n'ont pas assez de science pour sortir d'embarras, et arrivent enfin ou à l'indifférence ou au désespoir (4). Nous ne pouvons plus ajouter foi à nos pasteurs (5). Aux laïques il ne reste que d'examiner et de rechercher qui pourrait avoir raison parmi les combattants. Et de cet examen quel peut être le résultat ? Le plus triste qu'on puisse imaginer. Nous ne connaissons que la surface de l'eau et pas sa profondeur ; de ceux qui y entrent, la plupart se noient ; les pilotes mal assurés perdent confiance (6). Nous devenons de jour en jour plus indifférents pour toute religion (7).

La décadence de la religion dans la plupart des pays protestants est claire et positive (8) non-seulement parmi les

(1) BRETSCHNEIDER, *Der S. Simonismus und das Christenthum*, 1852, p. 175.

(2) HAMMERSCHMIDT, l. c., p. 1566.

(3) LUDKE, l. c.

(4) HAMMERSCHMIDT, l. c., p. 1555 et suiv.

(5) J. F. JACOB, *Was soll ich zur Beruhigung meiner Seele glauben? Was soll ich hoffen bei den mannichfaltigen Meynungen der Gelehrten?* 1794.

(6) *Darmst. Allg. Kirchenz.*

(7) LUDKE, l. c.

(8) A. J. TH. KIRCHROFF, *Auch einige Gedanken über die Wiederherstellung der protestantischen Kirche*, 1817.

hautes classes, mais aussi parmi le peuple. Il s'est répandu insensiblement une indifférence presque complète pour les questions religieuses (1). Qu'il est triste de voir que les hommes éclairés de la classe moyenne, s'ils ne manquent pas de probité, n'ont presque pas de religion (2). Cette froide indifférence qui a glacé l'âme de tant de chrétiens pour les manifestations de la vie chrétienne, vient en grande partie de ce qu'il y a tant d'opinions contradictoires sur les idées fondamentales de la religion (3). Lorsque le doute est général, aucune connaissance ne peut avoir d'influence sur la volonté humaine. C'est un point d'expérience psychologique : dès qu'une vérité paraît suspecte à une personne, cette vérité cesse de déterminer sa conduite ; dès qu'une maxime semble inexacte, elle perd de sa force. Un homme raisonnable n'agit pas d'après de fausses maximes ; à la longue, la force d'une vérité s'affaiblit lorsque la vérité devient douteuse (4).

Le spectacle affligeant des disputes continuelles est déjà fort nuisible en ce qu'il ôte aux laïques non prévenus toute confiance dans la bonne cause, qui devient alors pour eux douteuse (5). Toute foi dans la vérité s'affaiblit nécessairement quand on voit et qu'on entend que telle ou telle doctrine est tantôt soutenue par les uns comme une importante vérité, tantôt regardée par les autres comme une œuvre de l'esprit humain, ou traitée tout bas de déraisonnable, ou bien dépréciée publiquement (6) ; et il ne serait pas surprenant qu'on essayât (d'après les manières si diverses d'expliquer la Bible) d'embrasser l'opinion que ce livre ne peut pas être interprété, c'est-à-dire qu'il n'y a pour la Bible aucun principe certain d'interprétation (7). C'est ainsi que s'accrédite l'opinion que

(1) Prof. Dr J. W. BICKELL, *Ueber die Reform der prot. Kirchenverfassung*, 1851.

(2) *Theolog. Literaturblatt sur A. K. Z.* 1850, n° 54, p. 278.

(3) *Darmst. Allg. Kirchenz.*, 1852, n° 60.

(4) BAUMGARTEN, l. c, t. 1, p. 18.

(5) RETTIG, l. c, p. 857.

(6) J. F. W. JERUSALEM, *Forgesetzte Betrachtungen über die vornehmsten Wahrheiten der Religion*, 1792.

(7) Prof. M. CH. V. HAUFF, *Briefe, das Studium der christl. Religionskunde betreffend*, 1814.

le Christianisme est un système sur lequel personne ne sait au juste à quoi s'en tenir, qu'il n'est bon qu'à jeter la discorde parmi les hommes, et qu'il vaudrait peut-être mieux y renoncer entièrement (1).

L'incrédulité lève la tête; nous regardons la Bible comme la base de notre croyance, mais je n'ose dire comment elle est interprétée. Nos universités même vont si loin sur cette matière, que je crains qu'elles ne préparent leur ruine, car lorsque le sel est mauvais, on le jette (2).

Le démon est meilleur croyant que beaucoup de nos exégètes, et Mahomet leur était préférable (3).

Un Mahométan qui admet encore les miracles du Christ est plus près du Christianisme que les nouveaux docteurs protestants (4). C'est une chose affreuse mais réelle, que parmi les Turcs personne n'ose blasphémer aussi ouvertement et aussi impunément le Christ, Abraham et Moïse, que le font chez nous tant de chrétiens évangéliques dans leurs écrits et dans leurs paroles (5). Le nombre de ceux qui expliquent naturellement les miracles du Nouveau Testament forme une légion infinie dans notre Église protestante, et ils ont autant d'adhérents qu'il y a d'étoiles au firmament (6). Depuis bientôt un siècle, toutes les doctrines de notre Église ont été déclarées des folies du haut de la plupart des chaires de l'Allemagne; et il s'est formé parmi nos docteurs une alliance ferme, silencieuse mais manifeste dans ses effets, pour renverser l'Église aux autels de laquelle ils ont prêté serment de fidélité (7). On en est venu au point d'enlever à l'Histoire sainte, base du Christianisme, son auréole surnaturelle, de la faire descendre dans le domaine de l'histoire ordinaire et de la reléguer parmi les fables imaginées par la fourberie; les dogmes de la religion chrétienne, dé-

(1) BOLL, l. c.

(2) J. DE MÜLLER, *In Archenholz Minerva*, 1809, Juillet, p. 67.

(3) EWALD, l. c.

(4) TREMBLEY, *Sur l'état présent du Christianisme*, p. 15.

(5) J. F. DE MARÉES, *Neue Briefe zur Vertheidigung des Glaubens*.

(6) *Ueber Bibel und liturgische Bücher*, Coburg, 1798.

(7) D^r J. G. SCHEIBEL, *Reformationspredigt*, Dresde, 1852.

pouillés de leur caractère sublime qui choquait l'esprit, ont été dépouillés de leur signification; et un christianisme plein de vie a été réduit à quelques pauvres formules, sans force et sans effet sur le cœur et la vie de l'homme. Et ce qu'il y a de plus malheureux, c'est qu'elles peuvent craindre de perdre encore ce qui leur reste de valeur, puisqu'elles n'ont aucune vie propre, et qu'elles ne sont que l'ombre décolorée d'idées traditionnelles, auxquelles on arrachera le dernier souffle, afin d'amener un complet athéisme (1).

Il n'y a presque pas de dogmes capitaux du christianisme qui ne soient attaqués indignement dans des écrits éparpillés comme des sauterelles, et dont les défenseurs ne soient honnis (2). Le nombre des hétérodoxes, c'est-à-dire de ceux qui ont cessé de croire à la Trinité, à la réconciliation de Dieu avec les hommes par le sang du Christ, et au péché originel, s'est toujours accru, et particulièrement au dix-neuvième siècle. Le libre examen grandit toujours, et cette liberté d'examen peu à peu a été regardée comme *inviolable* (3). Qu'ils sont dégénérés, ces directeurs d'institutions littéraires d'où devrait émaner la véritable direction que doivent tenir les pasteurs futurs des communes chrétiennes (4)! Si une loi de censure défendait de rien imprimer contre l'Église, presque tout ce qu'on nomme la littérature théologique serait frappé d'interdit (5).

Le monde se polira tellement, qu'il finira par être aussi ridicule de croire à un Dieu que de croire aux revenants (6).

Il y a un Dieu auquel on a ôté toute providence spéciale; on semble lui accorder, comme au dieu des Épicuriens,

(1) HUPFELD, I. c.

(2) J. R. A. PIDERIT, *Beitrag zur Vertheidigung und Erläuterung des Kanons der heil. Schrift und der christl. Religion*, 1775, p. 85.

(3) VON LANGSDORF, *Blöszzen*, etc., p. 458.

(4) *Homilet. liturg. Correspondenzblatt*, herausgeg., vom PFR. BRANDT, 1850, n° 6.

(5) HASE, *Gnosis, oder evangel. Glaubenslehre für die Gebildeten in der Gemeinde*, 1829, t. III, p. 405.

(6) LICHTENBERG, *Vermischte Schriften*, t. I, p. 166.

une place silencieuse pour y jouer le rôle d'observateur ; les physiciens lui disputent l'existence ; il y a un libre arbitre qu'on soumet comme un esclave aux forces prétendues du monde naturel ; il y a enfin une vertu à laquelle manque tout ce qui pourrait lui assurer le succès et lui donner une existence forte. Tout cela ressemble à la religion, mais n'est pas la religion : on ne peut prier avec ce simulacre de religion, on ne peut y prendre confiance, on ne peut avec son secours marcher joyeusement à la mort (je ne veux pas parler ici de la consolation dans l'angoisse du péché, car cette faible génération n'est pas de nature à la sentir).

Depuis la victoire complète du rationalisme et le dédain pour l'incompréhensible dans le christianisme, telle se montre la théologie, et dans les chaires et dans les livres didactiques de l'Allemagne protestante. Et maintenant, qu'on juge de l'effet que produit cette théologie sur l'âme des jeunes gens, qui dans les universités se forment au service de l'Eglise ! Qu'espérer d'une science semblable, qui se répand ensuite dans l'Eglise ? On ne peut douter que le mal dont souffre l'Eglise protestante, et qui attaque en elle le principe de vie, ne soit sorti et ne sorte encore aujourd'hui en partie des universités : je crois faire preuve d'impartialité en signalant publiquement ces tristes causes, moi membre d'une université, et séparé de l'ancienne doctrine de l'Eglise (2). Les contradictions et les éternelles divisions des docteurs de notre Eglise ont favorisé l'irréligion et l'incrédulité qui distinguent notre époque (2).

Le doute ne peut laisser dans le peuple que des traces pernicieuses. La vérité dont le peuple commence à douter lui devient indifférente, parce que cette indifférence lui est utile, et qu'un doute qui s'offre à lui, est un motif commode pour rejeter une croyance qui depuis longtemps le gêne. Si l'on se plaint généralement avec douleur et avec indignation de l'indifférence, de la tiédeur du peuple, il faut nous en accuser nous-mêmes, c'est-à-dire les théologiens. Car non-

(1) HUPFELD, l. c.

(2) KIESLING, *Vernunftmäßige Religionsgrundsätze*, 1811.

seulement on laisse contredire, railler et saper toute vérité à laquelle le doute veut s'attaquer, mais on fait chorus avec les sceptiques, on discute et l'on enseigne selon l'inspiration du moment et du hasard (1). Des pasteurs se sont oubliés au point d'injurier du haut de la chaire l'enseignement des docteurs orthodoxes; c'est ainsi que l'on jette çà et là des ferments d'incrédulité dans les basses classes de la société. La foi de plusieurs milliers de personnes a été ainsi ébranlée, et enfin entièrement détruite (2). L'Eglise évangélique, dans certaines universités et communes, court le même danger, auquel serait exposé, pendant une violente tempête, un navire dont le pilote aurait été aveuglé par l'éclair ou serait tellement pris de vin, qu'il ne pourrait plus se reconnaître. Dans plusieurs communes, le pilote ecclésiastique est ou malade à mourir ou enivré, ou insensé; il est même quelquefois en marché avec les forbans pour livrer en vrai Judas son équipage aux mains de l'ennemi (3). Presque toutes les chaires sont occupées ou par des mercenaires incrédules et gastrolâtres, ou par des chiens muets (4). Les docteurs publics dans les universités enseignent comment on doit éluder et saper les doctrines de l'Eglise, et les ecclésiastiques agissent dans cet esprit (5). Les prédicateurs doivent s'accommoder aussi bien de la philosophie régnante, de nos jours, que les livres de doctrines dans les universités. Si les discours ont parfois un vernis chrétien, le lecteur y reconnaît tantôt des tournures appropriées aux idées reçues, tantôt un soin prudent de masquer des principes fondamentaux (6). Beaucoup de pasteurs, même des surintendants généraux, des pasteurs de cour, pourraient prononcer leurs discours dans des synagogues ou des mosquées. Au lieu des mots qui y figurent par respect humain, tels que *Christianisme*, *Christ*, on n'aurait plus qu'à se ser-

(1) FISCHER, l. c.

(2) BOLL, l. c.

(3) D^r DE VALENTI, *Gotthold Salzmann, äer verständige Hallore*, 1850, p. 21.(4) DIETZ, *Jubelpredigt*, 1850.

(5) HÄMMERSCHMIDT, l. c, n° 167, p. 1566.

(6) *Ibid.*, n° 166, p. 1555.

vir de mots que les auteurs considèrent comme le symbole de doctrines rationnelles, donnés par des sages et des prophètes, tels que Socrate, Mendelssohn, Mahomet, etc. (1). Si un ecclésiastique enseigne aujourd'hui le Verbe de Dieu purement et avec plein succès, par conséquent de manière à humilier les incrédules, à effrayer les orgueilleux, à exciter la curiosité des indifférents et à fortifier et édifier les âmes chrétiennes, on ne manque pas de dire : Il a prêché trop catholiquement (2). Il y a des cantons, des districts protestants tout entiers, où il ne s'élève qu'avec peine un cri de tendresse du pasteur des âmes pour appeler son troupeau à la source du salut (3). Avons-nous encore une sainte vérité qui, sinon dans la science, du moins dans des catéchismes populaires, n'ait été révoquée en doute, faussement interprétée, tourmentée, sapée et présentée comme contraire à la raison, et Dieu sait avec quel funeste succès (4) ?

Nos écoles sont tombées dans le paganisme; l'élément chrétien ou en est banni avec intention, ou en a disparu par négligence, ou bien y est traité comme accessoire, et relégué dans le fond de la scène. Nos écoles, calquées sur les idées reçues dans le monde, n'offrent plus que des gymnases destinés à former les jeunes gens au gain, aux spéculations et à l'industrie; et cela s'appelle les élever pour en faire de bons citoyens; comme si l'on pouvait être un honnête et loyal citoyen dans un pays chrétien, sans être chrétien soi-même; et comme si le christianisme n'était pas le rempart et le pilier de nos états chrétiens et de leur constitution (5). L'affreuse gangrène attachée à la vie morale et religieuse d'un état, ne peut être extirpée par des opérations politiques ou diplomatiques. Une cure radicale qui influencerait aussi sur le principe de vie intime et morale des hautes comme des bas-

(1) *Homilet. liturg. Korrespondenzblatt*, 1850, n° 16.

(2) *Homilet. liturg. Korrespondenzblatt*, 1850.

(3) P. W. KRUMMACHER, *Hirtenruf zur lebenden Quelle des Heils*, 1850, p. 10.

(4) FISCHER, l. c.

(5) D^r FR. AD. KRUMMACHER.

ses classes, ne saurait être obtenue que par le moyen de l'Église et de l'instruction religieuse (1). L'expérience démontre qu'il ne peut exister d'état bien constitué sans la base de la moralité; que la moralité doit être fondée sur la religion, et que la religion doit avoir pour appui le christianisme (2).

Les manuels protestants de doctrines morales chrétiennes, à part leur titre, renferment peu de principes de christianisme (3). On sait que la philosophie pratique du paganisme, n'était pas seulement morale mais religieuse (4). Depuis qu'on a amené le peuple à douter de la divinité de sa croyance, dans des écrits, des discours en chaire et en société, on veut l'indemniser à l'aide d'une doctrine purement morale; mais le peuple reçoit cette seconde doctrine avec autant d'indifférence qu'il en a pour la première, et la voix du pasteur résonne dans les églises désertes sans frapper les oreilles ni toucher les cœurs (5). Une indifférence systématique, suite du mépris qu'on fait de la religion, est devenue dans beaucoup d'endroits la cause d'un affaiblissement moral toujours croissant (6). La foule brise les liens qui l'enchaînent, elle marche hardiment en avant et se jette de pensée et de fait entre les bras de *l'athéisme* dogmatique (7).

O Protestantisme, tu en es donc venu au point que tes partisans publics protestent contre toute religion; dût ce franc aveu m'attirer ta haine et ta colère, je dirai toujours que des faits exposés aux yeux du monde annoncent assez que ton nom n'est pas un jeu de mots vide de sens (8). Le Protestantisme a poussé si loin son goût de réformes qu'il n'offre

(1) *Adresse der Geistlichkeit des Herzogthums Braunschweig an S. D. 1852.*

(2) ULLMANN, l. c, t. II, p. 271.

(3) DE WETTE, *Im Reformatioins-Almanach*, 1819.

(4) ANTISTES J. J. HESS, *Schreiben an den Regierungsstatthalter*. J. C. PFENNINGER, vom 5 Juni 1798.

(5) BRESCIUS, l. c.

(6) *Darmst. Allg Kirchenz.* 1825, n° 15.

(7) E. BRANDES, *Ueber den Einfluss und die Wirkungen des Zeitgeistes*, 1810.

(8) Dr JENISCH, *Ueber Gottesverehrung und kirchliche Reformen*, 1805.

plus maintenant qu'une série de zéros sans nombre numérateur (1). L'édifice protestant a souffert de si continuelles dégradations qu'il n'est maintenant plus qu'une pauvre cabane à peine défendue contre le vent et la pluie. Au milieu de ce dédale de doutes, d'hypothèses, qui se sont mêlés à quelques lueurs de certitude, où même la certitude reconnue n'est qu'une opinion, la période de refroidissement est arrivée, et on n'est plus occupé maintenant qu'à amener le point de congélation (2). Les catholiques ne soutiennent-ils pas avec raison que ces protestants sortis du droit chemin et enfoncés dans un froid marécage, n'ont d'autres guides que des feux follets (3)? Dans quel état s'est offerte aux yeux de Dieu, il y a quelques années, notre Église? Dans ce honteux conflit des passions et des opinions, qu'a-t-il vu ce Dieu? les nobles sentiments foulés aux pieds, les esprits abâtardis et les âmes troublées et perdues à jamais pour la contemplation de toutes les choses divines (4).

On ne se trompe pas quand on dit qu'il y a une certaine trêve observée depuis quelque temps dans les attaques contre les vieilles croyances, c'est un triste signe que cette halte. On considère le christianisme comme fini : quant à nous, notre expérience nous a montré deux phénomènes dans le domaine de la vie religieuse : une mode nouvelle et toujours nouvelle et le néant. La nouvelle mode qui consiste à adorer le Dieu de Fichte, ou celui de Schelling ou bien celui de Hegel, nous la trouvons établie chez les gens instruits ; la classe moyenne et la majeure partie du peuple ont adopté le néant (5).

De nouvelles semences germent, il est vrai, promptement sur les champs dévastés ; mais ne soyons pas aussi empressés à nous féliciter de cette nouvelle vie qui surgit du sein de notre église ; ne devrions-nous pas voir avec douleur et avec indignation, que cette nouvelle vie religieuse menace

(1) Prof. Dr A. H. SCHMALZ.

(2) Prof. J. G. MÜLLER, *Historische Untersuchungen*, 1801.

(3) *Literarisches Wochenblatt*, herausgeg. von KOTZEBUE, 1819.

(4) FISCHER, l. c, p. 214.

(5) *Darmst. Allg. Kirchenz.* 1851.

jusqu'à présent de greffer la saine vie religieuse et publique de rejetons maladifs et empoisonnés? Veillons à ce que le dernier mal, la manie des conventicules, ne devienne pas encore plus redoutable que le premier (l'incrédulité et l'indifférence). Celui-ci était quelque chose de négatif et laissait toutefois le champ libre; les conventicules sèment les mauvaises herbes, qui se répandront sans pouvoir être extirpées (1). Les conventicules sont le plus mauvais de tous les moyens pour agir sur les communes: tandis que d'anciens et de nouveaux Piétistes font des prosélytes, ils divisent leurs ouailles, jettent parmi elles la méfiance, la haine et la soif de la persécution, et détruisent enfin beaucoup plus qu'ils n'édifient (2). Le Piétisme a son siège dans les pays protestants, le catholique n'est que peu ou pas du tout Piétiste (3); dans le Catholicisme aucune société semblable ne prend naissance dans le sein des paroisses particulières; dans le Protestantisme il s'en forme toujours de nouvelles. D'où viennent toutes ces opinions exaltées, extrêmes, superstitieuses, qui conduisent du Piétisme au *Séparatisme*, et qui finissent par amener les scènes dont nous avons été témoins? D'où viennent ces interprétations insensées de certains passages de l'Écriture, ces rêveries chiliastiques, ces prophéties d'un avenir terrible?

D'où vient cet usage de formules dogmatiques, mal comprises, qui dans ces sociétés sont devenues comme des mots d'ordre, et dont l'emploi fréquent doit marquer qu'on est quelque chose; tandis que cependant on n'est rien?

Évidemment tout cela prend en partie naissance dans les conventicules. Il n'est pas étonnant que ces sociétés donnent lieu à des abus. Il faut avoir assisté à de semblables réunions, et connaître les orateurs qui y parlent. Où sont, dans ces assemblées, les hommes qui seraient en état d'interpréter et d'appliquer d'une manière intelligible et édifiante, les passages les plus simples et les plus clairs de la sainte Écriture, s'ils veulent s'y attacher exclusivement comme au livre par ex-

(1) FISCHER, l. c.

(2) M. H. E. FISCHER, *In Röhr's Magazin*, t. II, n° 2, p. 45.

(3) DE LANGSDORF, *Blößen der protestantischen Theologie*, 1829 p. 512.

cellence? Que dire des passages obscurs qu'on recherche souvent avec soin, pour se montrer dans ces nuages, comme rempli de *l'esprit divin*? Là, on choisit ordinairement comme principal sujet de conversation les passages les plus difficiles des Prophètes et de l'Apocalypse; preuve évidente qu'on recherche plutôt la nourriture de l'imagination que celle du cœur. Il en est de même du choix des autres écrits qui sont lus de préférence dans ces conventicules, et qui font éclore une foule d'écrits et de traités mystiques, obscurs et prophétiques (1) : la plupart de ces traités répandent dans la société un vrai poison (2). Des ecclésiastiques ont cherché, par des lectures bibliques, à venir au secours des besoins spirituels de ces âmes égarées, mais ils n'ont pu parvenir à restreindre ou à comprimer les conventicules. Les membres de ces associations refusaient d'écouter la voix du ministre, bien qu'ils ne pussent faire aucune objection contre les remontrances des docteurs. Pourrions-nous regarder ce refus comme un bon signe, et nous persuader qu'ils n'agissent que dans un but d'édification, d'instruction et de réforme? Avant tout, l'attention de ces conventicules se porte sur les ministres, parce que ces dissidents, voulant jouer le rôle de clergé, se croient appelés à donner des soins aux ecclésiastiques (3).

On trouve à présent peu de villes et de paroisses où les conventicules n'aient pris racine. Ce mal ne diminue pas, il augmente, et l'Église en sera ébranlée dans ses bases fondamentales, et se dissoudra (4).

La dissolution de l'Église protestante est certaine; elle est tellement corrompue que rien ne peut plus la raviver (5). Le lien de la foi que les réformateurs voulaient établir, s'est relâché et les temps ont fait crouler l'une après l'autre les pierres fondamentales de l'Église établie sur le christianisme et la liberté spirituelle (6).

(1) *Darmst. Allg. Kirchenz.* 1825, n° 155.

(2) Dr ERNST ZIMMERMANN, *In der Allg. K. Z.* 1826, n° 159.

(3) *Darmst. Allg. Kirchenz.* 1821, n° 155.

(4) *Ibid.*, 1851.

(5) BOLL, l. c.

(6) ULLMANN, l. c. 1852, t. II, p. 270.

On n'en restera pas là, après une pierre en viendra une autre, puis viendra le tour de l'édifice (1) : Dieu l'abattra par nos mains (2).

L'édifice de la religion évangélique est déjà, à proprement parler, renversé, et peu de personnes ont pris intérêt à son affaissement et à sa chute (3). Le véritable malheur de l'Église consiste en ce que l'idée du christianisme a non-seulement perdu de son autorité chez les ministres, mais aussi chez toute la génération de cette époque ; que l'esprit s'en est allé avec la forme vieillie, qu'on ne croit plus à un Dieu incarné, qu'on n'ose plus à peine en prononcer le nom, et que, par suite, le sol sur lequel on marchait s'est abimé (4).

Puisque nous avons perdu la foi, nous avons aussi certainement perdu Dieu (5). L'homme sans Dieu s'est jeté dans la mort, et il a vécu en vain (Job. 8. 15. Ps. 146) (6).

(1) *Ueber die Gränzlinien der Aufklärung*, p. 31.

(2) BOLL, l. c.

(3) K. L. DE WOLTMANN, *Histor. Darstellungen*, 1800, t. I, vol. I, preface, p. 15.

(4) *Darmstadt. Allg. Kirchenz.* 1851.

(5) LUTHER, *Jen.* t. II, fol. 569.

(6) DE AMMON, *Die unveränderliche Einheit*, etc., 1827, t. III, p. 19.

CHAPITRE II.

CAUSES DES DANGERS QUE COURT LE PROTESTANTISME, OU SUITE NÉCESSAIRE DU DÉVELOPPEMENT DU PRINCIPE DE FOI PROTESTANT.

Les réformateurs rejettent toute autorité dès qu'elle est opposée à leurs vues personnelles ou à leurs interprétations particulières, et ils regardent la Bible comme le seul juge en matière de foi. — Mais un livre ne pourrait devenir un semblable juge que s'il était écrit avec assez de clarté pour qu'il n'y eût pas de double interprétation possible sur les points essentiels. — Cependant la Bible, de sa nature, et par le témoignage de l'expérience, ne se trouve pas dans ce cas. — La parole de Dieu est soumise, dans le Protestantisme, à l'interprétation humaine et abandonnée à l'influence des sciences humaines. — En repoussant l'autorité, la désunion et la confusion de Babel se sont introduites dans le Protestantisme. — Puisque, d'après les maximes du Protestantisme, il n'y a pas d'autorité, il est tout simple que dans le sein de la communion protestante s'élèvent les opinions les plus contradictoires. — Et comme l'évidence de la vérité ne peut surgir de simples preuves écrites, les protestants conséquents sont forcés de considérer les dogmes les plus réels comme des points peu essentiels, et ces néologues, d'après ce principe, restent sur la même ligne que les fondateurs du Protestantisme. — Le principe biblique protestant appartenait aux anciens hérétiques. — Preuve de cette assertion. — Les bases du Protestantisme ont été les semences de l'antichristianisme qui règne aujourd'hui.

Tous les événements du monde ont leur principe dans des événements antérieurs; une nouvelle condition du genre humain déconle toujours d'une plus ancienne (1). Ce qui périt ne tire pas son origine de la vérité, et n'est pas fondé sur la justice; cela n'était pas assis sur un rocher, le sable en était la base (2).

(1) VON LANGSDORF, *Forderungen des wahren deutschen Protestantismus gegen Einschleichung eines evangelischen Papsthum verbreitenden Consistorialglaubens*. Heidelberg, 1831, p. 90.

(2) D^r J. RUST, *Im Protestanten*, 1827.

Lorsque les réformateurs se séparèrent de l'Église catholique, ils l'accusèrent d'erreur, et pour réformer jusqu'à la source de cette erreur prétendue, ils donnèrent à l'Écriture un autre sens que lui donnait l'Église. On leur demanda d'après quelle autorité ils se séparaient ainsi de la foi établie; ils répondirent que c'était de leur propre autorité, l'autorité de la raison. Ils ajoutèrent que puisque le texte de la Bible, en ce qui regardait le salut, était clair et intelligible, chacun devait être juge compétent en cette matière et pouvoir expliquer la Bible comme règle du dogme d'après sa propre intelligence; que de cette manière tous les hommes s'accorderaient sur les passages essentiels, et que les passages sur lesquels on ne pourrait s'entendre ne seraient pas de haute importance. Ainsi, voilà le sens intime établi seul juge; l'autorité de l'Église renversée et la doctrine soumise au libre examen (1). Dès que les réformateurs se furent révoltés contre leur conviction intérieure, et contre les preuves sur lesquelles elle reposait, ils comptèrent pour rien la tradition, la possession séculaire, les décisions du siège de Rome, les enseignements des pères de l'Église et des docteurs, aussi bien que cette formule imposante du premier concile de Jérusalem : Il a plu à l'Esprit-Saint et à nous; cela eut lieu peu à peu. On ne savait pas au commencement où devait conduire le chemin qu'on avait pris, et l'on était d'abord bien éloigné de vouloir repousser l'autorité du siège de Rome, des pères de l'Église, des conciles et de la tradition. Les réformateurs se donnèrent même toutes les peines imaginables pour faire pencher en leur faveur les saints pères, la tradition, la décision des conciles; et dès que cette masse de preuves était favorable à leurs adversaires, les réformateurs en récusait le témoignage, et en appelaient de cette autorité à une autorité supérieure. Cet appel si souvent formulé à un concile général, s'il n'était réellement qu'un expédient arraché par la force des circonstances, supposait une confiance entière dans la majorité des juges, confiance qui pouvait être trompée; car si le concile se prononçait contre les appellants (ce que celui de Trente ne

(1) J. J. ROUSSEAU, *Lettres de la montagne*.

manqua pas de faire), il ne leur restait plus qu'à déclarer que l'assemblée se composait d'hommes qui réunis étaient aussi peu infaillibles et aussi sujets à l'erreur que si on les prenait un à un. On se vit alors bientôt obligé de déclarer la sainte Écriture seul juge infaillible en matière de foi et source unique à laquelle devaient être ramenés les dogmes chrétiens : nous n'avons pas à chercher ici ce qu'on a pu gagner par ce moyen sur l'Église catholique, et ce que l'Église catholique a pu opposer à ces prétentions avec plus ou moins de succès. Il suffit d'établir qu'il ne pouvait manquer d'arriver qu'on s'aperçût tôt ou tard (d'après les lumières toujours croissantes) qu'un livre, quelque infaillible et divin qu'il soit, ne peut être juge en dernier ressort en fait de matières de foi, s'il n'est, ainsi que les éléments de géométrie, fait de telle sorte que tous ceux qui le lisent et le comprennent s'en forment non-seulement la même idée, mais y puisent leur conviction d'une manière si claire et si entière, que l'équivoque ou le doute, soit impossible, et que le sens et les mots ne puissent prêter à la moindre obscurité. *Si un semblable livre est possible*, c'est une question à laquelle je ne répondrai pas. Mais qui pourrait nier que la Bible n'est pas ce livre (1).

Toute personne douée de jugement ne saurait contester que la Bible n'énonce obscurément, non-seulement des vérités dogmatiques, mais même des vérités morales (2). La Bible est plus difficile à comprendre que les ouvrages d'Homère, de Thucydide, de Polybe et des autres auteurs grecs (3). Il faut d'abord savoir l'hébreu, avoir lu beaucoup de livres, posséder un grand fonds de connaissances en histoire, en critique, en antiquité, en chronologie, en géographie, en physique, et dans les autres sciences, si on veut lire la Bible avec fruit. Même pour les lecteurs d'élite, presque à chaque page, la Bible a des passages qui sont entendus, et expliqués différemment par diverses intelligences (4).

(1) WIELAND, *Vermischte Aufsätze*, ch. 1.

(2) J. D. HEILMANN in comp. *Theol. dogm.* 1761, p. 38.

(3) J. A. ERNESTI, *de Difficult. N. T. recte interpret.*

(4) WIELAND, l. c.

L'expérience a démontré que les écrits de controverse théologique où de part et d'autre les preuves sont seulement prises dans les passages de la sainte Ecriture, que chaque personne interprète à sa manière, ne terminent jamais la discussion. Car la sainte Ecriture s'exprime rarement avec assez de précision pour qu'un adversaire prévenu en faveur de ses opinions et animé de l'esprit de parti ne puisse faire tourner à son avantage les textes cités contre lui. Il est vrai que les saintes Ecritures sont quelquefois si difficiles à expliquer, que des hommes qui ne sont influencés ni par les préjugés, ni par les passions, restent indécis, ne sachant quel sens les apôtres et les prophètes donnaient à leurs pensées (1). Un amour pur et sincère de la vérité peut se rencontrer dans deux défenseurs de sentiments théologiques différents et même diamétralement opposés (2). Tous deux croient réellement que leur opinion est la raison, et que la raison est leur opinion. Où avez-vous jamais connu un homme de quelque zèle qui pense ne se passionner qu'en faveur de son opinion, et non de la manifestation de la vérité (3) ?

Luther, Calvin et Zwingli regardent la Bible comme la base fondamentale de la foi ; mais les textes de ce livre doivent être compris, et pour être compris il faut qu'ils soient traduits ; cette traduction est évidemment l'œuvre de ceux qui ont médité sur les paroles de la Bible et qui sont obligés d'en donner l'interprétation (4). Mais c'est une tâche bien difficile, où l'Ecriture joue un rôle subordonné ; car tout écrit qui ne puise pas en lui-même sa clarté, qui l'attend d'un interprète, obéit à cet interprète, et court à chaque instant le danger d'être faussé. Lorsque les hommes veulent écrire ou parler, ce danger ne signifie pas grand'chose. Mais si l'on admet que Dieu a parlé, qu'on a devant soi la parole divine qui doit nous conduire au salut, quel est celui qui osera as-

(1) J. ERNST GRABE, *Ep. ad Reg. Boruss. ante opera Irenæi.*

(2) AHLMANN, *In die Theolog. Quartalschrift von Thomander und Reuterdaahl in Lunde, 1829.*

(3) JACKOBI *Schriften.*

(4) D^r H. B. DRASEKE *Predigten.*

sumer la responsabilité d'une interprétation? N'est-il pas à craindre qu'on ne traduise mal la parole divine, et qu'ainsi, on ne conduise les hommes à leur perte éternelle? D'où la nécessité d'une interprétation légitime, authentique, solennelle, s'il en faut une en général. L'Eglise catholique a parfaitement raison sur ce point (1).

Luther traita arbitrairement le christianisme; il en méconnut l'esprit et introduisit un culte intérieur de vérité et un verbe nouveau, c'est-à-dire la sainte autorité de la Bible, mêlant ainsi malheureusement à la religion une science étrangère et terrestre, l'exégèse, dont l'influence pernicieuse est si évidente (2).

Puisque ces réformateurs ne veulent regarder comme source de la théologie que la Bible, et qu'ils repoussent ce qu'admettent les catholiques, la doctrine héréditaire de l'Eglise et les canons des conciles, il s'ensuit que la Bible ne peut être expliquée d'après l'autorité, mais bien par des voies humaines, par la science des langues grecque et hébraïque, et à l'aide des lumières que jette sur ce livre la connaissance de l'antiquité, de l'histoire, de la géographie, de la politique nationale, en un mot des sciences (3). Il nous faudra donc chercher le palladium de l'orthodoxie dans la connaissance des langues. Ainsi l'autorité vivante est remplacée par celle des livres morts, écrits en langues qu'on ne parle plus; autorité humaine et arbitraire qui enfante un esclavage bien plus pesant que l'autorité catholique (4).

Le désordre et le déchirement étaient inévitables parmi les protestants. Il y a dans l'histoire du Christianisme de notre époque deux périodes: une période de lutte commune et extérieure qui entraîne la défection et l'apostasie; une période de développement intérieur: d'un côté, on renverse; de l'au-

(1) Dr W. T. KRUG, *Philosophisches Gutachten in Sachsen des Rationalismus und des Supranaturalismus*, 1827.

(2) NOVALIS (FR. VON HARDENBERG) *Schriften*, 1826.

(3) BRETSCHNEIDER, *Der Simonismus und das Christenthum*, p. 195 et suiv.

(4) Prof. Dr VON SCHELLING, *Vorlesungen über das akademisches Studium*, p. 200.

tre on réédifie ; là , révolution , ici constitution , et organisation. S'il y a là unité dans le but et les tendances , on voit ici au contraire désaccord dans les projets , désunion dans les actes. Les protestants ont été et sont encore aujourd'hui entièrement unanimes sur un seul point : à savoir que la religion chrétienne n'est pas une institution dépendante de l'autorité humaine , et qu'elle ne peut être enseignée que d'après le sens bien compris et bien appliqué des Écritures , d'où il résulte qu'ils regardent la doctrine chrétienne comme fixée par la Bible. Mais plus on attachait d'importance à cette doctrine fondamentale de l'unité des esprits en matière religieuse , moins on parvenait à produire et à maintenir cette unité. Aussitôt qu'il fut sérieusement question d'élever pour toujours le seul vrai édifice du christianisme , les architectes ne se trouvèrent plus d'accord entre eux , chacun voulant imposer à l'autre ses plans , ses modèles de construction et d'embellissement , lorsqu'ils n'entendaient souvent pas même la langue l'un de l'autre ; les querelles et les dissensions étaient donc inévitables. Aussi se séparèrent-ils , et avant qu'il y eût quelque ouvrage important d'achevé. L'un se construisit une cabane , l'autre se contenta d'un misérable toit à peine étayé , un troisième finit par rentrer dans l'ancien édifice abandonné.

Les interprétations de l'Écriture , et les conclusions qu'un parti adoptait et que l'autre rejetait , n'étaient au demeurant , que les jugements d'une autorité humaine qu'on ne voulait pas admettre. Mais tandis qu'on chassait cette autorité humaine par une porte , elle rentrait par une autre sous une forme nouvelle. Autrefois elle commandait en législateur infallible ; puis elle parlait en interprète , et en interprète qui se donnait également le don d'infaillibilité. A la place de dogmes qui ne se trouvaient pas , disait-on , prouvés par la Bible , on exigea des dogmes prouvés par l'Écriture ; mais l'interprétation nouvelle parut à beaucoup de gens aussi misérable que l'avait été , aux yeux des dissidents , l'interprétation ancienne (1).

C'est une maxime déjà ancienne , qu'il est beaucoup plus

(1) HENKE, *Allgemeine Geschichte der christl. Kirche nach der Zeitfolge*, 3^e édition , Brunswick , 1799 , t. III , p. 276-279.

facile de détruire que d'édifier, et que ceux qui s'unissent dans les questions négatives, se brouillent facilement dans les questions positives (1).

Cette importante question : Quelle est la meilleure des différentes espèces d'interprétation que l'on suit, et quelle est la plus sûre des théories herméneutiques qu'on a établies, a été agitée de tous côtés dans les derniers temps; mais, contre l'attente générale, elle a été résolue de différentes manières (2).

Aucun dogmatiste n'a encore pu réussir à formuler un corps de foi chrétienne, ou simplement un dogme qu'on ne pût attaquer par les armes de la raison (3).

Les systèmes des théologiens sur les articles fondamentaux de notre foi sont tout à fait incertains; chacune de leurs idées peut être défendue : la difficulté principale n'est pas de savoir ce que sont des articles fondamentaux, mais lesquels le sont (4) ?

Les catholiques ne peuvent-ils pas nous reprocher avec raison, à nous autres protestants, de n'être jamais d'accord sur l'essence du christianisme (5).

L'enseignement protestant sous sa forme actuelle doit paraître bien inconséquent aux catholiques éclairés. Dans le fait que penser d'une société religieuse qui prétend former une Eglise particulière, sans s'expliquer clairement et précisément sur les croyances de ses membres ?

C'est à tort que les théologiens protestants appellent de pures faquineries, les remontrances des catholiques contre l'existence d'une Eglise protestante. Elle mérite beaucoup d'attention, cette sage observation des catholiques : que notre Eglise n'a aucun caractère déterminé et qu'elle ne peut être considérée comme une véritable Eglise. L'objection des pro-

(1) C. ULLMANN, *in den Theol. Studien und Kritiken*, 1852, t. II, p. 291 et suiv.

(2) Dr AUG. HARN, *In den Theol. Studien*, etc., 1850, t. II, p. 311.

(3) FISCHER, l. c, p. 219 et suiv.

(4) BRETSCHNEIDER, l. c, t. I, p. 54 et suiv.

(5) BLASCHKE, *In der Allg. K. Z.*, 1850, n° 96.

testants que cette critique est une pure taquinerie, accusé de la faiblesse (1).

La Bible ne peut être regardée comme le fondement d'un système religieux. Tous les partisans de la Bible ont tiré de ce livre des doctrines souvent contradictoires, et s'en sont servis pour se persécuter les uns les autres, et pour se condamner mutuellement comme des hérétiques (2). La formule que la Bible doit être *unicum principium theologiæ*, a fait naître des enseignements contradictoires dans la théologie protestante, ou, ce qui est la même chose, de nombreuses théologies protestantes. Reste la question : quelle est celle où il y a le plus d'erreur (3)? Peut-on nier qu'il n'y ait que peu de passages, même dans le Nouveau Testament, qui présentent des idées uniformes aux divers lecteurs? Eh bien! quelles sont les idées justes qui doivent être admises? qui osera le décider (4)? D'après les théories protestantes, toute question agitée ne peut être décidée dans le sein de notre Eglise que transitoirement, jamais souverainement, et de bouche sacerdotale (5).

Il n'est pas certain que la sainte Ecriture puisse être l'unique règle de foi des chrétiens, et qu'il y ait au monde un seul homme capable d'interpréter infailliblement ce livre. Les protestants sont d'accord sur ces deux points. S'ils sont sincères; si leur témoignage vient du cœur, comme ils l'ont déclaré mille et mille fois dans leurs discours, dans leurs confessions et dans leurs livres de polémique contre les catholiques, il est nécessaire qu'ils reconnaissent que chaque chrétien a un droit égal à interpréter l'Écriture. Il en est ainsi de toute doctrine dogmatique qui est un article de foi pour l'un parce qu'il l'a lu dans la Bible, et qui ne peut l'être pour l'autre qui ne l'y a pas trouvé (6).

(1) VON LANGSDORF, *Erster protestant. Katechismus*. Spire, 1830, p. 4.

(2) *Ienaer Allg. Literaturzeitung*, 1821, n° 48.

(3) VON LANGSDORF, *Blözen der protest. Theolog.* 1829, p. 625.

(4) C. E. LESSING, *Beiträge zur Geschichte der Literatur*, t. VI, p. 58.

(5) Prof. Dr F. D. E. SCHLEIERMACHER, *im Reformationsalmanach*, 1819.

(6) COSTE, *Anhang zu Locke's Christianisme raisonnable*, 1715.

S'il est une vérité absolue, un seul ou bien tous doivent avoir raison. Supposez trouvée la teneur objective de la foi; l'individu qui l'a en sa puissance peut imposer son exégèse à toute une communion; que si la véritable exégèse ne peut être déterminée, alors chacun a le même droit d'interprétation; on croit, on vit, on enseigne comme on a compris soi-même l'Écriture. L'opinion d'autrui ne peut être acceptée que *pro renata*; y a-t-il désaccord, chacun reste dans sa foi. Ne parlez pas de corriger une idée par une autre. Ce serait trahir la vérité que de s'éloigner seulement d'un cheveu, d'une croyance qui doit être admise tant qu'elle n'a pas été réfutée ou qu'on n'a pas changé soi-même d'opinion. Que chacun vive et suive sa conviction, et, assuré qu'il est d'être dans cette situation psychologique que Mélauchton (Déclam. III, pag. 569) appelle *cyclopéen*, où chacun n'écoute que lui-même (1).

Les deux principaux dogmes de la réforme sont de reconnaître la Bible comme règle de croyance, et de n'admettre d'autres commentateurs du sens de la Bible que le moi individuel. Ces deux dogmes constituent le principe d'après lequel les protestants se sont séparés de l'Église catholique, et ils ne pouvaient faire autrement sans tomber dans la contradiction; car comment admettre une autorité quelconque après avoir rejeté l'autorité de l'Église tout entière (2)?

Si comme protestants nous reconnaissons la Bible pour unique règle de foi, nous devons reconnaître aussi que les dogmes doivent être légitimés par les recherches exégétiques (3).

Mais comment démontrer sérieusement et jusqu'à l'évidence, qu'une notion tirée du domaine surnaturel se trouve dans l'Écriture? On aura toujours moyen de disputer sur la vérité du texte, au milieu de tant de variantes; ou sur l'interprétation fondée du texte au milieu de cette foule de commentaires qu'on a déjà hasardés et que l'on hasarde encore (4).

(1) FISCHER, I. C, p. 244 et suiv.

(2) ROUSSEAU, I. C.

(3) Darmst. Allg. Kirchenz. 1825, n° 37, p. 505.

(4) KRUG, I. C.

Aussi n'est-il pas encore certain que les nouvelles interprétations, mieux que les anciennes, éclairent le sens de la Bible (1).

Les paroles sacramentelles de la Cène, par exemple, considérées en elles-mêmes et philologiquement, peuvent avoir, sans contredit, plus d'un sens, et même un sens tropique (2). La plus grande partie des théologiens est persuadée que toute controverse sur le dogme eucharistique est inutile et oiseuse, parce que ni les uns ni les autres ne peuvent alléguer, à l'appui de leur opinion, des preuves satisfaisantes (3). Tous les passages de la Bible relatifs au péché originel admettent un sens rationnel, et l'on devrait prouver d'abord qu'ils en ont un autre (4).

Le dogme de la prédestination repose sur l'interprétation de l'Écriture; et si on voulait s'engager dans la question, la controverse n'aurait plus de fin (5).

Quant aux décrets absolus de Dieu sur la créature, on trouve dans l'Écriture sainte tout ce qu'on voudrait y trouver (6).

L'observation de Knapp, que le dogme de la Trinité n'est formellement enseigné dans aucun passage de la Bible, mais qu'on ne peut que le déduire de la combinaison de plusieurs textes, et sans cependant pouvoir en tirer la conclusion que les trois personnes appartiennent nécessairement à l'Être divin, et que le même honneur leur soit dû, mérite une grande attention (7).

Le dogme de l'éternité des peines de l'enfer n'est pas aussi formellement énoncé par l'Écriture sainte que plusieurs théologiens le croient. Morus, Storr et Reinhard vont même jusqu'à admettre une éternité hypothétique (8). En présence des

(1) FUCHS, *Zwei Katechisationen über die Augsb. Confess.*, 1850.

(2) BRETSCHNEIDER, l. c, t. II, p. 752.

(3) HOFFMANN, *Im protestanten*, 1827, t. II, t. 1.

(4) *Theolog. Literaturblatt zur A. K. Z.*, 1750, n° 48, p. 400.

(5) Dr KING BEI C. L. PAALZOW, *Die Emancipation der Kathol.* 1829, p. 74.

(6) Prof. D. WEGSCHEIDER, *Inst. theol. christ.*, p. 451.

(7) GASZ, *in den Theol. Studien und Kritiken*, 1850, t. III, p. 696.

(8) Prof. L. M. EISENSCHMID, *Unterschied der römisch. kath. und evangel. protest. Kirche*, 1828.

diverses opinions que les théologiens établissent sur l'éternité des peines, Ammon, Junge et d'autres, ont reculé devant la tâche d'enseigner quelque chose sur cette matière (1).

Tous les passages du Nouveau Testament qui désignent directement Jésus-Christ comme Dieu, sont contestés sous le rapport critique ou exégétique, et l'on ne doit pas faire de points controversés des principes essentiels de foi (2).

Avant tout, les dogmes de la religion de Jésus-Christ, qui ne sont pas un objet de spéculation mais de foi, savoir que le Christ est la deuxième et le Saint-Esprit la troisième personne en Dieu, doivent reposer sur des autorités que ne peuvent récuser la critique et l'exégèse. Il faut qu'elles énoncent clairement, sans figure et sans double sens, ce qu'il faut croire, puisque la conviction ne se fonde que sur des raisons exégétiques, ce qui est fort juste et tout à fait en harmonie avec les dogmes du christianisme. Que Dieu puisse manifester des vérités qui dépassent mon intelligence et qui n'en sont pas moins des vérités quoique je ne les saisisse pas, voilà ce que je comprends. Mais ce que je ne comprends pas, c'est que mon esprit (avec une foi filiale aux révélations divines) puisse être assuré contre les erreurs, sans le langage le plus clair, le plus lumineux, le plus positif du livre saint, qui témoigne que Dieu a voulu me révéler des vérités (3).

Chacun de nous doit être assuré que Dieu ne nous demande pas de connaître et d'observer plus que nous ne sommes capables de comprendre (4).

Si l'on prend les dogmes de la rédemption, du péché originel, de l'incarnation et de la trinité dans le sens de l'Église chrétienne, on les regardera sans doute comme des points fondamentaux de la Bible, et enseignés formellement dans les livres saints. Mais vous qui êtes si sûrs de vous, qui nous accusez de répandre des doctrines antibibliques, et qui, je

(1) BRETSCHNEIDER, l. c, t. II, p. 507 et suiv.

(2) *Baseler wissenschaftl. Zeitschrift*, 1823.

(3) Prof. Dr W. FR. HUFNAGEL, *Handbuch der biblisch. Theologie*, 1785, t. I. Vorrede, p. 21.

(4) ZACHARIAS, *Biblische Theologie*, t. I, 1786, p. 125.

l'espère, ne nous refusez cependant pas des connaissances, une vive foi, une érudition consciencieuse, ne sentez-vous pas quelque défiance en vos lumières? ne devriez-vous pas vous dire : Lorsque tant d'opinions diverses éclatent sur un sujet, parmi des hommes éclairés et de bonne foi ; lorsque à l'égard de questions si ardues des hommes qui ont l'ambition de passer pour bons croyants, sont si souvent d'une autre opinion que la vôtre, et à leur tour sont persécutés par des théologiens qui se vantent de leur orthodoxie ; il faut croire que ces dogmes ne sont pas si clairement écrits dans la Bible? Ces dogmes ne sauraient former une doctrine fondamentale de salut sans l'adoption de laquelle on ne peut se dire chrétien ; d'autant plus que le fondateur du christianisme qui savait bien ce qu'il voulait, se serait expliqué sur cette matière d'une manière claire et positive (1).

Ce qui est vrai et de toute vérité en soi, ne peut entraîner d'erreur (2).

Les réformateurs se sont trompés sur le résultat nécessaire de leur procès (3). Ils ne s'imaginaient pas, lorsqu'ils soutenaient que l'Écriture renferme tout ce qui est nécessaire au salut, et que personne ne doit regarder comme article de foi ce qui ne se lit pas en toutes lettres dans la Bible et ce qui ne peut être prouvé par la Bible ; qu'un jour viendrait où chacun, le livre saint à la main, se croirait apte et appelé à se formuler un symbole et à rejeter tout ce qui serait opposé à ses idées personnelles.

Mais aujourd'hui ce besoin d'examen a pris une si terrible extension, que les principaux articles du symbole chrétien, sont rejetés par ceux qui se disent les disciples de Jésus (4). Lorsqu'une erreur se fait jour, d'autres la suivent, jusqu'à ce qu'on finisse par renier entièrement la vérité (5).

(1) *Darmst. Allg. Kirchenz.*, 1830, n° 159.

(2) Prof. Dr LUCKE, *In den Theolog. Stud. und Kritik.*, 1828, t. I, p. 106.

(3) NOVALIS, l. c.

(4) WIX *Betrachtungen über die Zweckmäßigkeit*, 1819.

(5) LUTHER, *Ausführl. Erklärung der Epistel an die Galater*, chap. 6, v. IV, L. W. Walch'sche Ausg., t. VIII, 1786.

Au milieu des controverses du seizième siècle, Luther s'appropriâ cette maxime : que l'Écriture sainte est la règle unique de la foi. Le principe qui en découlait ne fut d'abord à la vérité établi que pour renverser des principes opposés ; mais dans son application il s'en prit à tout l'édifice religieux et à la constitution de l'Église (1). Qui ne voit aujourd'hui combien il devenait par cette théorie physiquement impossible que notre théologie conservât intactes les idées particulières que Luther avait avancées. Il les avait conçues telles qu'il les trouva dans l'Écriture. Il avait abandonné les opinions des anciennes écoles théologiques, parce qu'il ne les lisait pas dans l'Écriture. Il ne pouvait empêcher aucun des théologiens qui devaient venir après lui d'admettre une foule d'autres principes, s'ils les trouvaient dans les livres saints et s'ils pouvaient les justifier à l'aide du texte biblique : mais par une conséquence naturelle il obligeait ses successeurs à repousser son théorème, s'ils ne le trouvaient plus en harmonie avec l'Écriture, interprétée par eux d'une manière plus exacte (2).

Depuis la première réforme, une autre réforme plus vaste s'est opérée dans le silence parmi nous (3). La multitude et surtout les hommes instruits ont repoussé la plus grande partie des dogmes qui constituent la confession de notre Église, et cela avec d'autant plus de raison que ces dogmes étaient justement ceux qui formaient la base de nos croyances, et que par un noble effort de l'esprit humain et du libre examen, on était arrivé à les regarder comme le fruit de l'illusion et de la superstition.

La confession évangélique n'a pas manqué de défenseurs, mais ils ont eu le plus souvent le dessous dans le combat. L'opinion des juges semble partagée, mais la majorité prétend que nos apologistes ont perdu leur cause ; ce qui fait qu'une grande partie des savants et des demi-savants est devenue

(1) C. A. MENSEL, *Neuere Geschichte der Deutschen*, t. IV, 1826, p. 25.

(2) PLANK, *Ueber den gegenwärtigen Zustand und die Bedürfnisse unserer protestant. Kirche, etc.*, 1817, p. 29.

(3) D^r HEY, *Lectures on Divinity*, vol. II, p. 48.

hostile à l'Église et à la religion. La condition présente de notre théologie est bien propre à rendre le mal encore plus grand et plus durable. Il s'est établi un schisme dans notre Église; on y a presque partout abandonné les anciens symboles. On ferait tort à ces déserteurs de notre foi si on les accusait d'avoir manqué de conscience; ils n'ont agi ni par méchanceté ni par impiété. Ils eurent le même tort que Luther, ils ne purent faire *autrement* (1). « Prouvez-moi par l'Écriture la fausseté de mes opinions, et je révoquerai ce qui ne pourra soutenir l'épreuve de l'examen. » Tu parlas ainsi, noble Luther, et animé de ce sentiment glorieux, tu triomphas. Nous ne faisons que te suivre dans l'espoir de remporter la même victoire: prouvez-nous par l'Écriture la fausseté de ce que nous enseignons autrement que Luther, parce que nous voyons sous un autre point de vue que lui (2).

L'Église protestante, qui prend l'Écriture sainte pour base fondamentale de la foi, est bâtie sur le sable (3). Une maison peut avoir une très belle apparence, et être cependant construite sur le sable (4). Dès que nous prenons la Bible pour unique fondement de notre foi, les Sociniens peuvent regarder leur cause comme gagnée: cela est évident; car celui qui ne cherche la divinité du Christ que dans le Nouveau Testament, celui qui ne la croit établie que sur la lettre du Nouveau Testament, trouve bientôt qui lui conteste sa foi. Voyez les Sociniens: leur principe est que les vérités de la religion chrétienne doivent être uniquement prouvées par le témoignage des évangélistes et des apôtres; or n'est-il pas vrai que les ennemis de la divinité du Christ, les Ariens, ont été les premiers à adopter le principe des Sociniens (5)? Ce recours à la Bible est le trait caractéristique de presque tous les novateurs de tous les siècles (6).

(1) *Darmst. Allg. Kirchenz.* 1825, n° 12, p. 91.

(2) D^r PAPE, *Distichen in der A. K. Z.*, 1850, n° 171.

(3) D^r F. F. DELBRUCK, *Philipp Melancthon, der Glaubenslehrer*, 1826.

(4) *Concordia*, 1828, n° 48. *Protestant. Abtheilung.*

(5) LESSING, *Der nöthigen Antwort auf eine sehr unnöthige Frage des H. Hauptpastor Götze, erste Folge*, 1778.

(6) PUSTKUCHEN-GLANZOW, l. c.

Nous regardons comme protestants ou évangéliques, quoiqu'ils n'aient pas porté ces deux noms, tous les vieux antagonistes de l'autorité, qu'on appelait hérétiques ou sophistes. Ne cherchaient-ils pas à rétablir le pur Évangile? ne protestaient-ils pas par leur enseignement contre les doctrines de l'Église dominante? Ne méritent-ils pas avec raison de porter ces deux noms (1)? Un système, qui est fondé sur l'erreur, recèle en soi le germe de sa destruction (2). Une activité d'esprit qui ne s'appuie sur aucune base réelle, ou qui chancelle éternellement dans ses recherches et ses appuis fondamentaux, doit être plus malfaisante que salutaire (3).

Le danger que court le Protestantisme doit venir du Protestantisme même (4). Il est facile de prouver, et il l'a été souvent, que le Protestantisme ne prend naissance et ne prospère que sur le sol du rationalisme (5); mais le rationalisme n'est qu'une manifestation de l'Antéchrist (6). Je ne sais que dire de positif à ceux qui regardent Luther comme le précurseur et le fondateur du règne des lumières, c'est-à-dire de l'antichristianisme le plus réel (7).

- (1) K. WUNSTER, *In der Concordia*, 1828, n° 41. — *Protestant. Abtheilung.*
- (2) PLANK, *Geschichte des protestant. Lehrbegriffs*, 1781, t. I, p. 14.
- (3) J. J. ENGEL, *Schriften*, 1805, t. IV, p. 67.
- (4) LEHMANN, l. c.
- (5) E. ST. F. SITTIG, *In der Allg. K. Z.*, 1850, n° 66.
- (6) R. D^r A. G. RUDELBACH, *Das Wesen des Rationalismus*, 1850, p. 53.
- (7) KIRCHHOFF, l. c.

CHAPITRE III.

INSUFFISANCE DU PROTESTANTISME POUR GUÉRIR LE MAL QUI RONGE LE PROTESTANTISME.

État et danger de ce mal. — Ce n'est qu'à l'aide d'un symbole ayant une force personnelle unie à l'Écriture sainte, qu'on pourrait consolider la foi et la morale, et maintenir l'unité dans l'Église. — Mais la liberté d'examen sur laquelle se fonde l'existence du Protestantisme, n'admet pas un principe positif et obligatoire pour la conscience commune. — Cependant cette coercition, illégale aux yeux des Protestants, a été établie de fait, et cela même sous la forme de synodes qui ont jugé et condamné. — Mais ou ces synodes n'ont pas d'autorité intrinsèque, ou bien il faut qu'ils retombent dans l'autorité catholique. — Si l'on est conséquent, il faut rejeter le prétendu droit du souverain de s'immiscer dans les affaires du for intérieur. — L'autorité qu'on attribue à la Confession d'Augsbourg ferait de cette Confession un pape de papier. — La conformité des livres symboliques protestants avec l'Écriture sainte n'est pas généralement reconnue. — Ces symboles sont eux-mêmes repoussés. C'est inutilement qu'on insiste pour forcer de croire à un symbole; on repousse la proposition d'un symbole formulé par la majorité dans un pays protestant, parce que la majorité, aux yeux de tout réformé, ne saurait constituer un droit ou formuler un arrêt sans l'assistance divine. — La proposition de la part des protestants surnaturalistes d'élever l'opinion de la majorité absolue jusqu'au terme d'une autorité légale, et de ne pas faire attention à l'opposition intéressée de quelques individus est repoussée par les Protestants rationalistes, qui répondent qu'agir ainsi serait sanctionner formellement le rationalisme. — Les surnaturalistes, forcés d'accorder ce principe, s'emportent contre les rationalistes, qui, à leur tour, s'opposent de toutes leurs forces à leurs adversaires. — Dans cette lutte, il résulte, pour les deux partis, la conviction que l'établissement en commun d'un symbole uniforme est impraticable. — L'autorité de l'Église est un principe tout catholique, de même que la tradition. — La résolution de quelques Protestants d'adopter quelques principes catholiques est repoussée par d'autres comme une monstruosité qui conduirait à la destruction du principe pro-

testant.—Il faut reconnaître ces deux vérités, 1° que sans une autorité à côté de l'Écriture sainte, l'Église doit se dissoudre comme une Babel au milieu des contradictions les plus épouvantables; et 2° que l'établissement d'une semblable autorité est en opposition la plus directe avec le principe du Protestantisme.—Il n'y a qu'une alternative, ou de se soumettre à un pape infaillible, ou d'admettre la plus grande variété en fait de croyances.—Une Église scindée ainsi serait une absurdité sans pareille. — Mais dans la première hypothèse, il ne reste plus qu'à retourner à l'Église catholique.

Mais que deviendra enfin ce faux protestantisme poussé jusqu'à l'antichristianisme? Le Seigneur qui est proche, seul le sait (1).

L'Évangile de Jésus, ce précieux don du Ciel, doit-il s'interpréter d'après les idées diverses et changeantes des hommes? Les choses les plus importantes et les plus saintes doivent-elles perdre leur caractère de fixité aux yeux du pauvre peuple, parce qu'un nouveau pasteur a un autre système philosophique, et parce qu'un nouveau pédagogue se met en tête de saper les croyances religieuses établies, en y introduisant des maximes rationalistes (2)?

Ce n'est qu'au moyen d'un symbole qu'une maxime matérielle de foi peut être fondée d'une manière stable et légitime. Il pourrait sembler que l'Écriture sainte, dont l'autorité doit être considérée comme généralement dogmatique, offre une règle légale et suffisante pour protéger la foi religieuse, contre les insultes les plus grossières; mais il faut d'abord créer une foi, une foi d'origine toute céleste, origine qui nécessairement la dérobe à toute prétention de sanction humaine. Pour qu'une clause soit reconnue et observée en justice, il faut qu'elle soit établie sur des formes de droit positives. Si quelqu'un cherchait maintenant à prouver, d'après le Nouveau Testament que Jésus-Christ n'est ni Dieu, ni fils de Dieu dans la véritable acception du mot, mais seulement un homme ordinaire, sujet même à des bizarreries de caractère choquantes (car dans le fait si le Christ n'est pas Dieu, plusieurs de ses paroles tou-

(1) SCHWARZ, l. c.

(2) HAMMERSCHMIDT, l. c. 1825, n° 166, p. 1534.

chant sa propre individualité approchent de la folie); si ce même individu soutenait que la doctrine de la divinité du Christ ne fait pas partie de la symbolique chrétienne; que les paraboles du Christ, folies et impiétés qu'on a répandues parmi notre pauvre peuple, ne sont à conserver que comme textes de sermons; que voulez-vous lui répondre? Sans symbole, vous n'avez aucune raison légitime pour l'empêcher d'introduire les beaux résultats de ses études bibliques au milieu de vos communes. Lors même que notre Eglise et notre religion devraient périr sous les coups de ce prédicateur, n'en appelez pas au droit de la vérité, car les savants en appellent aussi à la vérité de l'histoire, de l'exégèse ou de la philosophie, comme vous voudrez. Ils sont tout prêts à se servir contre vous de ces armes diverses. Malheur à nous! malheur à l'Eglise chrétienne, s'il suffisait de croire qu'on a raison, pour baser un code législatif sur un terrain si mobile!

Des opinions que le hasard aurait fait adopter par une juridiction ecclésiastique seraient érigées en lois. Or, on sait que les hommes même les plus hostiles à nos croyances, ceux qui ont le plus grossièrement insulté à la révélation chrétienne, peuvent parvenir à s'emparer de la présidence du consistoire, et qu'ils ne seraient alors que trop disposés à rejeter publiquement ce que nous reconnaissons comme des vérités chrétiennes. Dans un règlement daté du 5 mai 1817, la *vénérable compagnie* du clergé de Genève a défendu d'enseigner divers dogmes : l'union des deux natures dans la personne du Christ, le péché originel, etc., c'est-à-dire de s'expliquer catégoriquement, de formuler un enseignement sur des maximes fondamentales de l'antique foi de nos pères. Croyez-vous donc sans symbole pouvoir préserver les maximes morales de notre sainte religion de toutes les folles attaques des dissidents?

S'il est vrai, comme on l'a dit il y a quelque temps, qu'un jeune prédicateur ait osé, en chaire, dans une des capitales de l'Allemagne centrale, pallier, aux yeux de ses auditeurs, l'impudicité, et notamment l'adultère, croyez-vous pouvoir atteindre par les lois de l'Eglise un tel scandale, non-seulement dangereux pour la morale, mais aussi pour l'État? Notre orateur invoquerait l'histoire de la femme adultère pré-

sentée à Jésus-Christ, et vous braverait en en appelant à ses droits d'exégète. Vous ne pourriez opposer à son prétendu argument que d'autres autorités en harmonie avec votre opinion. Nos juridictions ecclésiastiques n'ont le droit de protéger la foi et la conscience populaire contre les scandales publics, qu'autant que les saintes maximes de notre religion sont établies et reconnues universellement par l'Eglise, et sous une forme régulière et compréhensible à tous; en un mot lorsqu'il y a symbole (1). La Bible n'est pas un canon de foi, comme notre Eglise en aurait besoin, lorsqu'il s'agit de constituer l'unité qui est l'âme de l'Eglise. Cette unité existait déjà avant que nos saints livres du Nouveau Testament eussent été rassemblés; mais ce recueil ayant été formé et autorisé, d'innombrables partis, la Bible à la main, menacèrent de nouveau l'unité et la déchirèrent publiquement (2). Lorsqu'on reconnaît à chacun le droit de se créer lui-même une religion, il ne faut pas songer à trouver l'élément nécessaire d'une réunion, et bien moins encore d'une Eglise. Sans une confession écrite qu'il faut élever à côté de l'Écriture sainte, une Eglise ne saurait exister. Les missionnaires auraient peu de succès parmi les païens, s'ils commençaient par leur dire: Nous vous apportons le droit de vous livrer à l'examen de l'Écriture et de rejeter toute autorité humaine en matière de foi (3).

Les missionnaires évangéliques agissent comme nous autres protestants. L'un (comme nous l'avons déjà dit ailleurs) fait de ces païens des Baptistes, l'autre des Méthodistes, le troisième des Hernhutthes, le quatrième des Quakers, le cinquième des Calvinistes, le sixième de rigides Luthériens, le septième enseigne aux âmes confiées à ses soins les trente-neuf articles de l'Eglise anglicane (4).

S'il était permis d'admettre chaque exégèse en particulier, il y aurait bientôt autant de religions qu'il y a de paroisses (5).

(1) FISCHER, l. c., p. 217.

(2) V. AMMON, *die unveränderl. Einheit*, 1827, t III, p. 23.

(3) *Theolog. Literaturblatt zur Allg. Kirch. Zeit.*

(4) NIEMEYER'S, *Beobachtungen auf Reisen*, t. I, p. 402.

(5) *Die reformirte Predigersynode zu Charenton*, 1645, in act.

Le véritable caractère de l'Eglise évangélique, c'est la liberté d'examen dont jouit chacun de ses membres ; c'est particulièrement le droit dévolu à chacun d'eux, d'user de l'Écriture comme d'un bien propre. Cette liberté d'interpréter l'Écriture a donné naissance à la réforme, et a fondé le Protestantisme. La restreindre ou la détruire, serait donner le signal de la chute de l'Eglise évangélique (1). On peut avancer sans crainte que l'Eglise protestante ne possède pas un corps de doctrines arrêté, et que de sa nature elle ne peut le posséder. La justesse de cette assertion est prouvée d'une manière incontestable par l'origine et l'établissement du Protestantisme. La réformation du seizième siècle qui donna le jour à notre Eglise, n'a fait au fond que briser nos chaînes en établissant pour principe, que la vérité évangélique ne peut être puisée que dans la sainte Ecriture, et qu'elle ne peut être démontrée que par la libre interprétation ; mais en s'appuyant sur ce principe, il est impossible de songer à former un corps de doctrine, parce qu'à l'aide d'une formule conventionnelle, on détruirait la base sur laquelle repose le principe même, l'existence de l'Eglise protestante. Du reste, tous les réformateurs du seizième siècle ont été unanimes sur ce point (2).

Nous autres protestants, nous n'avons ni la prétention, ni la volonté de soutenir que nous ayons un symbole religieux pour toute espèce d'époques ; nous affirmons seulement que notre appui est dans la Bible, notre chute peut-être (3).

Comment une société pourrait-elle établir une confession sans que la liberté individuelle en souffrit ; sans s'abriter derrière des formules, et fausser ainsi la vérité (4) ? Et comment le droit d'examen, sur lequel repose l'existence même des protestants, pourrait-il être problématique dans le sein du Protestantisme ? Où est la charte en vertu de laquelle ceux

(1) Dr. SCHUGLZ, *Was heiszt Glauben, und wer sind die Ungläubigen*, 1850, p. 45.

(2) DEKAN W... in *K.*, im *Protestanten*, 1828, Februar.

(3) J. F. JAKOBI, *Ueber Bildung, Lehre und Wandel protestant. Religionslehrer*, 1808, p. 155.

(4) *Baseler wissenschaftl. Zeitschrift*, 1825.

qui se sont mis eux-mêmes en liberté, auraient condamné leur postérité à subir de nouveaux fers? Ou si une telle charte existe, quelle obligation peut elle nous imposer? Si nos pères avaient effectivement le droit dont il est ici question, ils auraient dû le laisser après eux; car c'était un droit naturel, ou ce n'était rien (1). Dans les entraves imposées par les livres symboliques, l'ecclésiastique éclairé ne peut voir qu'une tyrannie (2).

Cependant tout homme qui se moque de ses chaînes, n'est pas libre (3). Si la liberté de foi est irrévocablement acquise à l'Eglise protestante, cette liberté n'en est pas moins enchaînée dans la vie réelle. A la vérité, les protestants n'ont pas de pape, mais ce qui est peut-être encore plus fâcheux, ils ont des *papes*. Les consistoires protestants tiennent lieu de pape. On ne doit pas, disent-ils, abuser de cette liberté: l'Eglise, ajoutent-ils, ne nous impose pas une croyance comme chez les catholiques; nous imposons, au contraire, la croyance à l'Eglise, non pas comme nous la jugeons convenable, mais telle qu'elle est exprimée clairement dans l'Ecriture, que nous regardons comme la source unique de notre foi en matière religieuse. L'Eglise, chez nous, doit d'abord recevoir ce qui lui est dicté pour le prêcher et l'enseigner. N'allez pas croire qu'il soit permis à chaque prédicateur protestant en particulier de faire, comme il l'entend, un libre usage de la Bible; celui qui voudrait le tenter, comme moi, perdrait sa place, et apprendrait par là ce que c'est que la liberté protestante (4).

Peu de temps après la réformation, on vit s'élever un système de doctrine protestant, destiné à remplacer le système catholique. Le Protestantisme (non pas comme il était d'abord, mais comme il devint après son développement) ne voulut, en aucune façon, renoncer aux prétentions d'infailibilité absolue qu'on reprochait au Catholicisme, et imagina un

(1) WIELAND, l. c.

(2) Dr J. SCHUDEROFF, *Ansichten und Wünsche, betreffend das prot. Kirschenwesen, etc.* 1804.

(3) LESSING, *Dramat. Schriften*.

(4) V. LANGSDORF, *Blößen der protest. Theologie*, 1830, p. 446.

nouveau papisme protestant, fondé sur les livres symboliques qui remplaçaient l'autorité canonique du pape; pour le propager, il eut recours aux destitutions et aux bannissements. Le papisme protestant aurait été encore, sans aucun doute, plus loin, s'il n'avait été renversé par la science de Calixte, par l'esprit pratique de Spener et de Franke, et par l'esprit révolutionnaire des temps modernes, la moquerie légère des Français et la froide apathie des Anglais contribuèrent aussi à sa chute. Nous ne craignons pas de reconnaître le résultat heureux pour l'humanité de cette guerre contre l'intolérance: la destruction du papisme protestant (1).

Cependant on disait encore dans le courant de l'année 1851: ce qu'on croirait à peine, ce qu'on ne peut dire sans douleur et sans indignation, c'est qu'au sein de l'Église protestante et du milieu d'hommes qui devraient être ses protecteurs et ses soutiens, une puissance des ténèbres antiprotestante lève sa tête menaçante, et ose, aux yeux de toute l'Allemagne, arborer le drapeau d'une fatale hyperorthodoxie, c'est-à-dire de l'esclavage de l'esprit (2). (Et un an plus tard on disait:) Nous recevons la nouvelle positive que les prières réunies des divers chapitres ont été repoussées avec indignation; on parle même de menaces contre ceux qui se sont exprimés énergiquement sur la tendance du grand consistoire; et ainsi la dernière lueur d'espoir est éteinte. Profondément affligés les ecclésiastiques entourent la tombe entr'ouverte de la liberté de l'Église protestante. Ils ont fait pour la sauver tout ce qu'ils pouvaient faire par les voies légitimes, et ils n'ont réussi qu'à s'attirer la haine d'un corps despotique.

Nos papes accompliront leur œuvre sans empêchement, et il ne nous restera plus rien à leur opposer que quelques faibles voix isolées (3). Voici un échantillon de ce qui se passe

(1) D^r REUTERDAHL, in *der Theolog. Quartalschrift von Thomander und Reuterdaahl*, 1829.

(2) *Fortschritte des protestant. Papstthums in Bayern*, im B. Volksblatt, 1851, 30 Juli, n° 6.

(3) *Etwas über die bevorstehende Generalsynode für die protestantische Gemeinde in Bayern*. Ibid. 1852, n° 57.

actuellement en Bavière, dans l'Eglise protestante. Il y a peu de temps, un ecclésiastique, dénoncé probablement en secret par des confrères entachés de mysticisme, reçut l'injonction de ne pas s'en tenir strictement à l'Evangile, mais bien à la doctrine de l'Eglise, avec la menace que si une nouvelle plainte était portée contre lui, on proposerait sa destitution (Voy. *Kritische Predig. Bible*, t. XIII, cah. 4, pag. 746) (1). Nous avons vu surgir du sein de l'Allemagne protestante un esprit hiérarchique aussi dangereux que celui qu'on signalait dans l'Eglise catholique au temps de la plus grande puissance du Saint-Siège de Rome (2).

Le clergé protestant ne manqua pas toujours de volonté pour veiller à l'immutabilité du système sacerdotal, mais bien d'unité et de force (3). Papes petits et mesquins, d'autant plus haineux qu'ils n'ont pour se faire obéir ni la puissance, ni la justice (4).

Le vieil exemple d'un synode condamnant les consciences s'est renouvelé à Dordrecht, dans l'Eglise réformée. Ce synode ne fut pas animé par l'esprit du véritable Protestantisme, mais bien par celui du caprice et de l'arbitraire (5). Tous les docteurs de la réforme s'accordent en ce point, que les synodes, quelque respectables qu'ils puissent paraître, peuvent se tromper en fait de croyance. D'ailleurs la règle fondamentale de la vraie réforme défend de se soumettre à aucun synode, si ce n'est sous la condition expresse que l'on trouve après l'examen le plus sévère, ses décrets conformes à la parole de Dieu, notre unique règle de foi. Mais ceux qui repoussent ce principe et qui veulent que chacun se soumettesans restriction aux décisions synodales, ne sont pas en état de dire pourquoi ils refusent d'obéir aux conciles catholiques; ils donnent gain de cause à leurs adversaires (6). D'après l'esprit de notre

(1) E. HAURENSKI, *Der Teufel ein Bibelerklärer?! 1834*, p. 169.

(2) *Bericht über die Umtriebe der Frömmeler in Halle*. VON FR. LICHTFREUND. Altenb., 1850, p. 45.

(3) DE WETTE, *im protestanten*, 1828

(4) J. G. VON HERDER, *Adrastea*.

(5) DE WETTE, l. c.

(6) J. UYTENBOGARD, *Antwortschreiben an die verwittwete Prinzestinn*

Eglise, nos synodes protestants ne sauraient fonder des symboles ou dicter des doctrines obligatoires ; ils n'ont à s'occuper que de la discipline, du culte, et aucun mot de tout ce qui concerne les rapports extérieurs de l'Eglise (1).

Toute Eglise qui veut exister et se perpétuer, doit faire un précepte de l'unité dans les doctrines et dans les confessions de ses membres. Mais cette unité ne peut subsister sans une autorité absolue de l'Eglise sur ses membres. Le besoin de cette unité harmonieuse engagea les docteurs luthériens et calvinistes à reconnaître à chaque prince séculier, non-seulement les droits essentiels de souveraineté *circa sacra*, mais encore les droits même de l'évêque (2).

Le souverain d'un pays a le droit de s'opposer aux efforts antichrétiens des sectaires ; c'est aussi son devoir. Les princes d'un pays évangélique sont particulièrement obligés de soutenir l'Eglise évangélique. Nous partons ici de ce principe : Que l'unité des doctrines est un des principaux indices de l'existence d'une Eglise extérieure ; thèse que l'on ne peut repousser qu'autant que l'on rejetterait absolument une Eglise extérieure ; car, que reste-t-il d'une Eglise, du moment que l'unité doctrinale y est abandonnée, si ce n'est une agrégation d'individus parmi lesquels règne le désaccord, la désunion, double germe de dissolution de toute communauté ? Cette unité symbolique, nos livres en proclament la nécessité ; c'est un besoin pour notre Eglise qui ne demande plus à être construite, mais à exister comme un fait historique, et qui, au lieu de se laisser imposer les opinions individuelles de ses membres, doit les astreindre à se conformer à ses principes. Mais si l'on ne peut contester la nécessité de l'unité dans l'Eglise extérieure, il s'ensuit que chaque Eglise a besoin d'une autorité qui veille à cette unité. Dans l'Eglise catholique, cette surveillance appartient à l'Eglise elle-même (3).

Luise von Oranien. V. Phil. Limborch. Præst. ac Erud. Vir. Epist. Eccles. ob Theol. Amsterd., 1704, Ep. 525.

(1) ULLMANN, *in den Theolog. Studien*, etc. 1852, t. II, p. 295.

(2) FESZLER, l. c., t. VIII, 468 et suiv.

(3) Dr E. W. HENGSTENBERG, *in der Berlin. evang. Kirchenzeit.*, 1850, n° 18 et 19.

Ainsi donc, cette unité de doctrine (dont on a tant rêvé et parlé à Rome), la voilà de nouveau invoquée dans notre Eglise. Pour la maintenir, il faut à Israël de nouveaux gardiens et de nouveaux surveillants. Et nous sommes au dix-neuvième siècle ! Que Dieu nous soit en aide : si nos livres symboliques exprimaient clairement la nécessité d'unité dans les doctrines religieuses, ils auraient enseigné une erreur positive que nous serions tenus de détruire, mais il n'est pas certain qu'ils aient cherché à l'établir, à l'élever jusqu'à la puissance du dogme, comme règle invariable pour tous les temps, ainsi que l'ont déjà tenté plus d'une fois les apôtres d'un despotisme religieux. Du reste, ces livres n'expriment que les opinions, la conviction des anciens docteurs et des anciens membres (évidemment en petit nombre) d'une Eglise naissante. Ils n'ont pas voulu, ils n'ont pas fait autre chose que d'écrire sur le papier une théorie individuelle. Nous docteurs, devons-nous donc régler notre croyance sur les principes de l'Eglise ? Quelle est l'Eglise qui nous prescrive et qui puisse nous prescrire ses principes comme règle de foi immuable ? Et quels sont ces apôtres auxquels on a donné la faculté et la mission, comme nos représentants, de fonder des dogmes de foi ? Je crois que notre Eglise est évangélique, qu'elle ne reconnaît comme règle de foi, que l'Évangile, la doctrine de Jésus et des apôtres, telle que je la trouve dans l'Écriture sainte, sans aucune espèce d'alliage humain. Mais nous n'ignorons pas que les défenseurs de cette suprématie dogmatique, vont s'écrier : « Nous ne voulons imposer comme règle de foi que la pure doctrine de Jésus et des apôtres. Mais vous, rationalistes, vous ne falsifiez et vous ne forcez le sens dans la sainte Écriture, que pour pouvoir nier avec plus de sûreté certaines vérités fondamentales du christianisme. »

Vous qui jugez avec tant de dureté vos frères, avez-vous bien songé à ce que vous dites ? Oseriez-vous ainsi condamner tant d'hommes distingués des temps anciens et modernes, qui pensaient autrement que vous ? Pouvons-nous comme chrétiens, ajouter foi à tant de reproches blessants, à tant d'accusations offensantes contre d'autres chrétiens, sans avoir sous les yeux les preuves les plus évidentes de leur ignorance ou de leur mau-

vaise foi? Comment pouvez-vous, sans ces preuves formelles, les traiter de méchants et d'impies. Comment excuserez-vous jamais une telle flétrissure imprimée à vos frères? Il faut croire que les vérités fondamentales que vous allégués sont de la nature de celles que tous ceux qui lisent et comprennent l'Écriture sainte ne peuvent y trouver. Certes, c'est une accusation par trop injurieuse que de soutenir que tous les membres de notre Église qui ne trouvent pas ces vérités énoncées dans l'Écriture ferment les yeux volontairement, et ne sont mus que par un esprit d'obstination; et que pour ne pas être forcés de reconnaître la lumière, ils falsifient et décolorent à dessein le sens de la parole sainte. Disons plutôt que ces vérités fondamentales ne sont pas exprimées dans l'Écriture d'une manière si claire et si précise que toute intelligence puisse et doive les y trouver nécessairement; et c'est justement pour cette raison que ces vérités ne sauraient être regardées comme des vérités obligatoires pour tous les membres de l'Église; elles sont, comme nous le disions, de la nature de celles qui ne se montrent qu'à l'œil de l'interprète. Mais toute interprétation est de son essence mobile et variable, comme le caractère même de l'interprète; il en résulte que ces vérités ne sont pas du nombre de celles auxquelles tous doivent ajouter foi, car où trouver l'article du code qui établisse qu'une telle interprétation est la seule bonne, la seule fondée? Comment pouvez-vous imposer à tous les membres d'une communion, votre opinion personnelle, fruit d'une interprétation individuelle? S'il en devait être ainsi, la sagesse de Dieu aurait eu soin de s'exprimer de telle sorte que chaque intelligence trouvât dans les paroles de l'Écriture sainte ce que vous y trouvez, et pas autre chose. Si vous tenez absolument à vos opinions, gardez-les; soutenez, si vous le voulez, votre interprétation; mais n'exigez pas que nous l'admettions uniquement sur parole, et que nous souscrivions à ce que vous avez vu dans l'Écriture, et que nous n'ayons pu y découvrir; car, vous le savez comme nous, le droit essentiel de notre Église évangélique protestante est de protester solennellement contre toute puissance qui veut imposer de vive force un formulaire, et de défendre contre toute attaque, contre toute coërcition, la liberté acquise par nos aïeux.

Je le répète, où est l'Eglise qui voudrait appesantir sur nous le joug insupportable que nous avons vaillamment repoussé il y trois cents ans? Nous ne la connaissons pas, à moins que ce ne soit l'Eglise romaine. La maxime de l'école catholique ne fut-elle pas de tout temps que l'Eglise, véritable fait historique entièrement accompli, doit repousser toute idée et toute tentative de progrès, personne ne devant essayer d'en altérer l'esprit? Et l'on ne rougit pas de répandre des doctrines repoussées par nos pères, et de nous les recommander comme des ancras de salut! et cela, au moment où nous venons de célébrer un jubilé en commémoration de notre affranchissement de la tyrannie romaine! On veut persuader à nos souverains que ces maximes sont nécessaires à la conservation de la foi, et tâcher de leur faire croire qu'il est de leur devoir de les protéger. Il faut espérer qu'ils seront plus sages que les ennemis de la liberté évangélique, et qu'ils repousseront leurs prétentions avec mépris. Comment! on ne pourrait nier la nécessité d'unité dans les doctrines de l'Eglise? Certes, cette unité peut et doit être repoussée, sinon, nous cessons d'être Eglise évangélique, et nous redevons Eglise luthérienne, ou calviniste, ou hengstenbergienne. Les beaux chrétiens évangéliques! Dieu nous garde, nous et nos arrière-neveux, de semblables tuteurs de notre foi (1).

(Mais écoutez :) L'ordination oblige nos ministres à veiller à ce que des loups ne pénètrent pas dans le bercail; quiconque, comme loup, se revêt de la peau du mouton pour répandre dans les troupeaux voisins de prétendus traités religieux, trahit ses devoirs de chrétiens (2). Des plaintes récentes, parvenues du Danemark, de Hambourg, de Göttingue, de Halle, de Berlin et d'autres pays, et particulièrement de la Suisse, attestent le funeste effet produit par la publication d'une multitude de petits traités religieux. Ces traités méritent l'attention des gouvernants, s'ils ne veulent pas que le désordre s'introduise dans la société, et avec lui la corruption, et l'anarchie, et le mensonge. Le gouvernement danois, sans

(1) *Darmst. Allg. Kirchenz.*, 1850, n° 114, p. 950.

(2) *Darmst. Allg. Kirchenz.*, 1850, n° 167, p. 1571.

contredit l'un des plus éclairés et des plus philanthropes qui existent , a soumis la publication de ces petits traités religieux à la surveillance la plus sévère (1).

Les sociétés instituées pour répandre ces traités ont déclaré que le but de leurs efforts est de jeter parmi le peuple la semence de la doctrine chrétienne. Or , de semblables publications ne peuvent offenser que les apôtres de l'obscurantisme. Ce mode de diffusion , adopté par ces sociétés, n'a rien que de légal ; ils offrent leurs livres à ceux qui veulent les acheter , ou les donnent à qui n'a pas de quoi les acheter. Tout protestant conviendra qu'il n'y a rien là que de conforme au principe du Protestantisme (2).

En vérité, on ne sait ce qu'on doit dire et penser de l'audace de quelques sectaires qui vont demander publiquement que l'Etat protège et soutienne le mysticisme , en vertu des droits acquis à l'Eglise par le traité de Westphalie et d'autres conventions. On ne songe donc pas que ces traités ne garantissent à l'Eglise des droits qu'autant qu'elle restera fidèle à sa constitution et au formulaire par elle publiquement reconnu. Le mysticisme a beau jeu du moment qu'on laisse agiter la question : Légalement qui est-ce qui constitue l'Eglise ? Les mystiques peuvent dire qu'ils sont encore les chrétiens évangéliques protestants auxquels la paix de Westphalie , ainsi que les traités postérieurs , reconnurent des droits égaux à ceux des catholiques. Mais une autre question est de savoir si leurs accusateurs peuvent être traités sur le même pied : une Eglise qui , au lieu d'un corps de doctrines arrêtées , ne professe que des idées de progrès vagues , indéfinis et vides de sens ; qui , au lieu de la parole de Dieu , n'a pour appui que la raison individuelle , et où règne une telle liberté de pensée , que chacun , non-seulement en sa qualité d'individu , mais aussi en tant que revêtu d'une charge ecclésiastique , peut enseigner ce qu'il veut au nom et sous l'autorité de sa communion : une semblable Eglise ne peut réellement être désignée sous le nom d'Eglise protestante dans aucun acte authentique. Un

(1) SANDHEDSVEN , in der *Allg. Kirchenz.*, 1850, n° 129, p. 1058.

(2) *Darmst. All. Kirchenz.*, 1850, n° 42, p. 346.

gouvernement qui voudrait reconnaître un être de raison pareil, et lui garantir une existence légale, entendrait mal ses intérêts et le besoin de sa sûreté personnelle (1).

Cette maxime étrange : qu'il est juste de s'en rapporter à sa propre conviction, à sa conscience et à sa liberté de penser pour adopter ou rejeter un symbole, pour ne croire qu'à ce que l'on veut croire, ôte à la foi sa vertu et sa sève. C'est là la source de tous les maux qui ont fondu sur l'Eglise évangélique. D'après ce principe, la vérité n'est plus fille de l'intelligence, mais bien du caprice humain. Toute croyance traditionnelle est anéantie, toute communion d'idées impossible. En poussant ce principe jusqu'à ses dernières conséquences, l'homme est conduit à un point où il se trouve en contradiction avec lui-même (2).

Cependant cette maxime de libre examen, n'est autre que celle qui donna naissance à l'Eglise évangélique, dont Marheineke veut être membre et défenseur. Voilà ce que Marheineke n'osera sans doute pas contester : elle était le cri de ralliement de Luther. Marheineke voudrait-il substituer un autre cri à celui que poussa le grand réformateur (3) ?

Qu'est-ce qu'une charte symbolique ? Un joug de fer imposé aux chrétiens protestants pour obéir au texte de livres imparfaits, de confessions humaines : joug sous lequel ils sont obligés de fléchir en dépit de leur conviction (4).

Nos devanciers pouvaient être forcés par des considérations politiques, à rendre compte publiquement de leur foi : mais ni leur exemple, ni aucune puissance humaine n'est en droit d'établir, comme règle de foi, un semblable formulaire, qui aille saisir et violenter des hommes qui n'existent pas encore. Le droit dont nos pères ont usé, leurs enfants le possèdent aussi (5).

(1) D^rJ. W. HÖFLING, *Mystizismus*, etc., 1852.

(2) Prof. D^r PH. MARHEINEKE, *Ueber die wahre Stellung des liturgischen Rechts*, etc., 1825, p. 62 et suiv.

(3) *Theolog. Literaturblatt. zur A. K. Z.* 1825, n^o 62.

(4) ER. LUDKE, *Vom falschen Religionseifer*, 1767.

(5) WIELAND, l. c.

Luther lui-même n'a jamais voulu que les siècles à venir crussent à sa parole, en abdiquant et leur raison individuelle, et le principe du libre examen ; il n'a jamais voulu s'établir comme pape protestant ; il n'a jamais demandé que nous restassions immobiles à l'endroit où il était lui-même il y a trois cents ans (1).

Luther, sans but déterminé, mais par la puissance du fait, a posé les premiers fondements d'une nouvelle Eglise, aussi bien que le lui permirent et son époque et les préjugés qui lui étaient restés de sa vie monacale. La libre expansion de l'esprit et de la foi était pour lui la condition première d'une Eglise chrétienne. Sa confession de foi ne pouvait donc pas être une règle de croyance invariable pour les générations à naître. Plus tard, avec le développement progressif de l'esprit, surgirent quelques docteurs qui s'écartèrent plus ou moins de la confession provisoire, adoptée par les réformes de son temps. Ce que le protestant doit croire comme protestant ne fut jamais bien déterminé. — Dites-moi donc, où est l'Eglise ? Elle est encore à trouver (2).

Luther et Calvin ont encore trop conservé du Catholicisme. La doctrine religieuse de ces hommes ne peut être considérée comme la pierre de touche de la vérité (3). Qu'est-ce que la Confession d'Augsbourg ? La pierre fondamentale de l'Eglise luthérienne, le mur de séparation entre elle et l'Eglise papiste ; la Confession a vanné dans sa propre aire ; c'est pourquoi elle est l'épine dans l'œil des faux frères, tandis que, regardée comme la prunelle de leurs yeux par les vrais croyants, elle devient leur bouclier et leur égide contre lesquels viennent s'é mousser tous les traits enflammés (4).

Les partisans des livres symboliques se moquent de l'autorité du pape de Rome, et ils ont cependant eux-mêmes un

(1) HOFFMANN, *im Protestanten*, 1827, t. II, n° 1, p. 13.

(2) V. LANGSDORF, *Forderungen des wahren deutschen Protestantismus*, etc., 1851, p. 108.

(3). LANGSDORF, *ibid. Blößen*, etc., p. 540.

(4) CLAUS HARMS, *Predigt zur Jubelfeier*, etc., 1850.

pape de papier, qui serait pire que celui de Rome, si l'ardeur pour les formulaires ne s'était pas un peu refroidie (1).

Celui qui réclame une confession écrite est catholique en esprit, tout en blâmant le papisme (2).

L'Écriture seule doit être tenue comme la source de nos convictions religieuses. Comment les États évangéliques oseraient-ils placer sur la même ligne ce qu'ils ne peuvent regarder que comme l'ouvrage des hommes (3)?

La guerre contre les dogmes fondamentaux de notre Confession est la guerre contre la Bible (4).

Vous êtes obligés, j'en conviens, de le croire; mais si je rejette vos articles de foi, parce que je ne les trouve pas dans l'Écriture; je ne vois pas pour quelle raison vous vous emportez contre moi, vous me décriez, vous me condamnez. C'est là, je vous le répète, ce que je ne puis comprendre.

Il vous faudrait donc soutenir que je suis obligé, si mon salut m'est cher, de croire que toutes les maximes que vous trouvez dans l'Écriture y sont réellement contenues, quoique je ne les y aie jamais vues. Mais s'il en est ainsi, pourquoi me recommandez-vous de lire l'Écriture, de tout approfondir, et de m'en tenir à ce qui est bon? A quoi me servirait de feuilleter un livre où je ne trouverais peut-être aucun de vos préceptes de foi, si, dans tous les cas, je suis obligé d'y croire, que je les trouve ou non dans l'Écriture? Enfin, comment pouvez-vous exiger que je croie que tel ou tel dogme est écrit dans la Bible, si je ne les y vois pas de mes yeux? Votre autorité seule ne peut engager mon intelligence; car vous avez beau être des docteurs, des professeurs, des prédicateurs, posséder à fond les langues arabe, grecque, hébraïque, latine et syriaque, et avoir écrit de gros in-folio sur les questions les plus importantes de la théologie, vous n'en êtes pas moins des hommes, c'est-à-dire, des créatures sujettes à l'erreur, et vous n'avez, par conséquent, aucun droit de

(1) PALZOW, *Synesius*, p. 192.

(2) PAPE, *A. K. Z.* 1850, n° 171, p. 1408.

(3) Dr BOCKEL, *Predigt an dem dritten Jubelfeste des A. C., in Hamburg*, p. 6.

(4) *Homiletisch. liturgisch. Correspondenzbl.* 1850. n° 10.

m'imposer l'obligation de croire sur parole que telle ou telle doctrine est renfermée dans l'Écriture, si je ne puis l'y trouver moi-même (1). Les Luthériens de nos jours veulent un pape de papier au lieu d'un pape réel ; en place de la Bible interprétée d'après la raison, ils imaginent d'élever les livres symboliques au rang d'une autorité souveraine et d'une règle éternelle de foi. Si Dieu voulait que la raison fût tenue prisonnière sous le jong d'une croyance aveugle, il aurait justifié et sanctifié par là la superstition la plus grossière qu'on puisse imaginer. Cela est-il seulement présumable (2) ? Notre Eglise luthérienne croit-elle superstitieusement à ses confessions écrites, ou ne les regarde-t-elle pas plutôt comme vraies, parce que les formulaires ont reconnu franchement la parole de Dieu pour lumière suprême (3).

L'Eglise protestante tout entière ne croit pas, il est vrai, superstitieusement aux livres symboliques ; la petite Eglise des Piétistes les admet seule sans conteste. Et est-ce donc une vérité si incontestable que les professions de foi écrites aient saisi et rendu dans toute sa pureté la lumière suprême de la parole divine. N'y trouve-t-on pas des erreurs, de fausses interprétations de l'Écriture ? S'il en est réellement ainsi, comme on ne saurait en douter, car la preuve matérielle est là ; comment la foi aux livres symboliques ne faiblirait-elle pas, ces formulaires procédant d'une autorité humaine, et leurs auteurs eux-mêmes s'étant trompés souvent et ayant recommandé, par un louable sentiment de modestie, de ne pas s'attacher toujours servilement à leurs paroles ? Luther était un grand homme, mais il n'était pas infallible. Celui qui croyait aux enfants nés d'incubes, aux Nicks et autres monstres semblables, qu'il conseillait d'étouffer dans l'eau, devait être assez arriéré ; on ne peut, au dix-neuvième siècle, le suivre aveuglement, quand surtout il s'est trompé tant de fois. Ceux qui, semblables aux Luthériens inflexibles d'aujourd'hui, regardent les livres symboliques comme une au-

(1) COSTE, I. c.

(2) HAURENSKI, I. c., p. 296 et p. 258.

(3) SCHEIBEL, I. c.

torité infaillible, font un outrage sensible aux vues, aux tendances, aux maximes de la réforme, pèchent contre le premier principe des réformateurs qui n'admettaient aucune autorité humaine : ne s'ensuit-il pas que les livres symboliques ne sont pas écrits pour l'éternité (1) ?

Après un examen impartial de la Bible, beaucoup de chrétiens en sont arrivés à croire que la pure doctrine biblique n'est pas contenue dans les livres symboliques de notre Église. Est-ce qu'ils doivent se soumettre aux sentences de ces formulaires ? Il nous semble que ce serait se mettre en contradiction avec le principe du Protestantisme (2). L'Église évangélique, par exemple, se résoudrait difficilement à accepter sans condition le premier article de la Confession d'Augsbourg, tel que Luther l'admettait (3). La Confession d'Augsbourg, particulièrement en ce qui concerne les dogmes de la justification et de la trinité, se trouve en opposition formelle avec la parole de Dieu, et même avec les textes de l'Écriture les plus généralement reconnus (4).

La Confession dressée il y a trois cents ans a été ébranlée et même détruite presque en entier par des recherches historiques, critiques, philologiques, philosophiques et théologiques de notre âge (5). Elle est depuis longtemps reconnue comme surannée par les théologiens les plus éclairés de notre époque (6). Nos livres symboliques renferment plusieurs propositions fausses et dangereuses, notamment sur le libre arbitre dans l'homme (7). Lorsqu'un prédicateur, cherchant dans d'autres écrits symboliques l'interprétation de l'article 18 de l'apologie de la Confession d'Augsbourg, lit qu'un chrétien est capable de faire quelque chose de bon et d'utile ; et qu'il lit ensuite dans la formule de

(1) HAURENSKI, l. c., p. 297 et suiv.

(2) PAPE, l. c., 1850, n° 51, p. 420.

(3) *Theol. Literaturbl. zur A. K. Z.*, 1858, n° 54, p. 277 note.

(4) *Unmasgebliche Betrachtung bei dem Vorschlage zur Verbesserung des Kirchengesetzes in Schweden*, 1828.

(5) Dr V. CÖLLN et Dr SCHULZ, *Ueber theolog. Lehrfreiheit auf den evangel. Universitäten*, etc., 1850, p. 7.

(6) V. LANGSDORF, *Erster protest. Katech.*, p. 5.

(7) AMMON, *Wissenschaftl. prakt. Theologie*, p. 287.

Concorde (fol. 267), que dans les choses divines l'homme n'est qu'un bloc brut, une colonne de sel, la femme de Loth, que pensera-t-il? Prierà-t-il Dieu jusqu'à ce qu'il soit lui-même transformé en un bloc, et qu'il puisse parler par expérience? Ou bien avouera-t-il franchement qu'il n'est pas un bloc, et qu'il se désiste de sa charge pour l'abandonner à ceux qui, devant l'autorité compétente, reconnaîtront naïvement qu'ils sont des blocs bruts et des colonnes de sel (1)? La formule de Concorde ne peut être regardée comme un livre symbolique de l'Église évangélique (2). D'ailleurs il s'en faut de beaucoup que toutes les Églises évangéliques aient accueilli cette pomme de discorde (3).

Il y a bientôt trois cents ans que l'Église luthérienne a fondé positivement son symbole par la formule de Concorde (4).

Si, par la formule de Concorde, on avait su comprimer les efforts de la raison humaine, on aurait pu en appeler à ce formulaire absolu comme à un arrêt entier et complet; mais, comme durant trois cents ans la raison a joui d'une grande liberté dans l'examen de toutes les questions de foi, qu'elle a pu se mouvoir à son gré; il en résulte que cette conclusion absolue n'est plus d'un grand poids à nos yeux. Une formule de concorde peut-elle poser des limites à toutes les recherches religieuses, à toutes les connaissances chrétiennes? Que Dieu nous en préserve! Heureusement la majorité du monde protestant n'a pas fait attention aux criailleries des hommes rétrogrades: *En avant* est devenu sa devise (5).

Le symbole d'Athanase est vénéré dans toutes les Confessions, à l'exception de celles des Sociniens et des nouveaux Ariens. Toutefois, l'Avertissement publié en 1826 par douze prédicateurs évangéliques à Berlin, ainsi que celui du magis-

(1) *Sendschreiben an Hrn. Dr. HÜFFEL in Karlsruhe über die Vorschläge zu einer « neuen Concordien formel », von CHRISTIANUS SINCERUS. A. K. Z., 1850, n° 87, p. 705.*

(2) Dr J. A. H. TITTMANN, *Die evangel. Kirche im Jahre 1858, und im Jahre 1850 — 1851.*

(3) CHRIST. SINCERUS, n° 98, p. 789.

(4) SCHEIBEL, l. c.

(5) HAUBENSKI, l. c., p. 287, note, p. 298.

trat de Hauteville, comme patrons de différentes communes ecclésiastiques, ne veulent pas admettre ce formulaire au nombre des livres symboliques (1). En effet, nous ne pouvons reconnaître comme règle de foi aucun des symboles qui existent. Le soi-disant *symbolum apostolicum* lui-même manque de clarté et de précision (2). Déjà depuis longtemps le Protestantisme a repoussé le symbole des apôtres, celui de Nicée et celui d'Athanase, qui ne présentent que des dogmes de morale, et qui condamnent tous ceux qui refusent de les adopter, comme si ceux qui les ont dressés parlaient à la place de Dieu (3).

Dans le Protestantisme il n'y a pas d'Église infallible qui décide du véritable sens d'un texte scripturaire; pas de livres symboliques qui s'arrogent le droit d'interpréter seuls, et définitivement, l'Écriture sainte (4). Les évangéliques n'accordent pas aux livres symboliques une autorité égale à celle de l'Écriture sainte, parce que celle-ci est la parole de Dieu, et que les autres n'offrent que des idées d'hommes (5).

Dans plus d'un passage de leurs écrits, les purs Luthériens eux-mêmes prouvent, comme on le verra dans la suite, qu'ils ne sont pas restés fidèles au Luthéranisme et aux livres symboliques. Loin de nous l'idée qu'on doive se montrer rigide sectateur du réformateur et adopter sans contrôle chaque parole de nos symboles; car Luther et les auteurs des Formulaires ont prodigieusement erré; après trois siècles nous devons être plus avancés qu'eux. Nous ne souffrirons pas qu'on reproche aux rationalistes de s'éloigner de Luther et des livres symboliques, lorsque nos adversaires s'en éloignent eux-mêmes, comme nous allons le démontrer. Où Luther et le livre de Concorde ont-ils trouvé qu'il y a des mythes dans la Bible? Cependant Tholuck enseigne que l'histoire de l'étang de Bethesda

(1) DE AMMON, *Die unveränderl. Einheit*, etc., 1827, t. III, p. 95.

(2) *Darmst. Allg. K. Z.*, 1850, n° 185, p 1518.

(3) *Note des Uebersetzers zu Beaufort's Schreiben an den Erzbischof von Besançon*. 1808.

(4) Prof. J. KERN, *Der Protestantismus und Katholizismus...*

(5) G. DE BERZEWICZY, *Nachrichten über den ictzigen Zustand der Evangelischen in Ungarn*, 1822, p. 185.

n'est qu'une allégorie ; cela est-il orthodoxe ? Le Saint-Esprit qui a dicté la Bible , à ce que croient Tholuck et Luther , a-t-il parlé sous forme de mythes ? N'est-il pas l'Esprit de vérité ? Lorsqu'on soutient que l'intervention des anges n'est qu'une fable et un mythe , où n'ira-t-on pas ? N'en viendra-t-on pas à enseigner que les autres récits sont aussi des mythes , par exemple , l'annonciation de la naissance de Jésus par les anges ? Luther , qu'aurait-il dit de son temps de cette singulière idée ? Qu'on ne se presse donc pas de jeter la pierre aux anti-luthériens , ni aux rationalistes qui se tiennent à la lettre. Hengstenberg , ce zélé défenseur du Luthéranisme , dit dans son écrit sur les prophéties bibliques : « C'est à la tradition à décider si un passage se rapporte au Messie ou non. » Il a de cette manière introduit un principe tout à fait catholique dans le Luthéranisme. C'est donc à la tradition , et surtout à l'exégèse , que les réformateurs ont tant repoussée , qu'il appartient de décider , dans l'Église protestante , si tel ou tel passage est figuré. Ah ! que dirait Luther au rédacteur de la Gazette évangélique ? D'après ce principe , Hengstenberg est catholique , et non protestant ; l'Église catholique avec son autorité vivante est bien préférable aux Églises de Hengstenberg , de Brandt et de Stephanus ; car ces derniers ne s'attachent en général qu'à une autorité morte , aux livres symboliques comme à une *littera scripta* , et traitent d'hérétiques tous ceux qui s'éloignent de ces formulaires d'un seul cheveu , sort qu'éprouva entre autres Dinter.

Voilà donc les rigides Luthériens obligés de condamner les réformateurs et surtout le noble Mélanchthon , en répétant sans cesse qu'on n'a pas le droit de rien changer aux symboles , ni d'en retrancher la moindre chose. Or , qui est-ce qui a le plus changé et modifié la Confession d'Augsbourg , si ce n'est Mélanchthon ? Les partisans de Hengstenberg , en s'attachant servilement à la lettre des livres symboliques , dotent évidemment leurs auteurs d'infailibilité , et tombent ainsi dans d'étranges contradictions , puisqu'ils accordent l'infailibilité aux réformateurs qui avouent eux-mêmes qu'ils se sont souvent trompés (1).

(1) HAURÉYSKI, l. c., p. 254-256.

L'Écriture reconnue une fois comme autorité suprême, il s'ensuit naturellement que l'Église évangélique, fondée sur la Bible seule, peut réformer, d'après l'Écriture, ses dogmes, et qu'elle y est même obligée lorsqu'elle reconnaît que l'Église s'est trompée. Aussi la formule de Concorde déclare-t-elle que nos livres symboliques ne sont que les manifestations d'idées anciennes, d'idées tout humaines, et qu'ils ne sauraient être regardés comme des Confessions invariables. Le docteur évangélique a donc le droit, et c'est même un devoir pour lui, d'examiner toute formule dogmatique d'après l'Écriture, et d'en retrancher ce qui est contraire à l'Écriture. L'Église n'a pas perdu son unité, parce que des docteurs abandonnent la *théorie de la Satisfaction*, extraite des livres symboliques, et qu'ils considèrent Jésus comme rédempteur sous un autre point de vue qu'il n'est représenté dans nos Confessions. L'unité ne sera pas plus blessée si, d'après l'Écriture, on abandonne ou modifie quelques principes que notre Église a empruntés aux trois symboles généraux et à la communion romaine : savoir, le dogme de la Trinité, des deux natures en Jésus-Christ, du péché originel, du Baptême, etc. Les docteurs évangéliques ne suivent en cela que le principe posé par leur Église, qui autorisait les réformateurs à s'écarter, sur plusieurs points, de la doctrine commune; s'ils s'attachent à l'Écriture, à eux permis de regarder le Christ comme nous ayant rachetés du péché, puisque cette doctrine est littéralement et plus d'une fois énoncée dans le Nouveau Testament.

Toutefois, ils ne cessent pas d'être évangéliques, parce que, par le mot Rédempteur, ils n'entendent pas un représentant s'offrant au châtement, ou une victime expiant les péchés des hommes; ni par le mot péché le péché originel; qu'ils ne font pas attention à la peine infligée au péché, mais qu'ils n'ont devant les yeux que le péché lui-même (1).

D'après le véritable principe du Protestantisme, une opinion humaine, fût-elle celle du réformateur lui-même, n'a quelque poids qu'autant qu'elle se trouve en harmonie avec les enseignements révélés dans le Nouveau Testament. Il n'y a pas

(1) BRETSCHNEIDER, l. c., t. I, p. 58 et suiv.

de doctrine qui puisse être considérée comme une vérité fondamentale, parce qu'elle a été défendue par quelque haute intelligence, tel que Luther ou tout autre réformateur. Il en est de même des doctrines enseignées dans les livres symboliques ; car autrement ces livres deviendraient pour nous un pape de papier, tandis qu'ils n'ont été rassemblés que pour nous arracher aux fers du papisme, et pour nous préserver, *protestanto*, de toute atteinte portée à notre liberté (1).

Si un prédicateur a la conviction que la dogmatique de l'Écriture sainte ne s'accorde pas toujours avec celle des livres symboliques, doit-il s'en tenir aux livres symboliques, en opposition avec la Bible et sa conscience ? Nous disons non, et Luther dirait non avec nous ! En outre, si un prédicateur est persuadé que l'Écriture renferme la parole de Dieu, et que les textes qui en diffèrent dans les livres symboliques sont la parole de l'homme, que fera-t-il s'il est jaloux d'obéir à Dieu plutôt qu'aux hommes ? Expliquera-t-il la parole de Dieu d'après la parole de l'homme ? ou, pour ne pas heurter la parole de l'homme, cessera-t-il d'annoncer la parole de Dieu ? Nous ne savons pas ce qu'on pense à cet égard, peu nous importe ; mais nous disons, nous, qu'il ne doit faire ni l'un ni l'autre, et nous agissons en conséquence, sans nous inquiéter des idées des autres (2).

Rien ne saurait limiter la liberté de chercher la vérité évangélique dans la parole de Dieu et de l'approfondir incessamment. Aucune formule inventée par les hommes ne peut être regardée comme règle de la véritable doctrine (3). Les esprits ne doivent plus être enchaînés de nouveau ; il ne peut y avoir de point d'arrêt dans l'investigation de la vérité. Il n'y a pas de règle constante de foi en dehors de l'Écriture sainte (4).

Le symbole d'Athanase est repoussé dans l'Église épiscopale américaine, et celui des apôtres lui-même n'y repose pas sur une base très-solide (5).

(1) *Darmst. Allg. Kirchenz.*, 1850, n° 151, p. 1240.

(2) PAPE, l. c., p. 1406.

(3) TITTMANN, l. c.

(4) SCHUDEROFF, *Jahrbücher für Kirchen, — Religions — und Schulwesen*, t. XXXIII.

(5) BURNIER, l. c.

Les principes des Remontrants, qui, tout divisés qu'ils sont entre eux d'opinions et de vues, accordent sur tous les points religieux une liberté entière de penser, ont enfin pénétré dans l'Église allemande réformée comme nécessaires au développement de son existence : nos rationalistes ont fidèlement concouru à cette œuvre d'émancipation. Les symboles sont annulés, les doctrines affranchies ! Ainsi, dans presque toute la Suisse, à l'exception de Berne, le serment des prédicateurs de Zurich est en vigueur ; par ce serment, celui qui entre dans le ministère jure d'enseigner et de prêcher purement la parole de Dieu et l'Évangile d'après les principes de l'Église réformée, conformément aux écritures divines, et surtout au Nouveau Testament (Règlement du synode de 1805, p. 15) (1). La vénérable Compagnie de Genève dispensa, en 1805, les candidats au ministère de l'obligation d'étudier les anciennes confessions, et les astreignit à pratiquer la Bible seulement (2).

Qu'on jette un coup d'œil sur la Bavière rhénane. Quelles lumières chez les ecclésiastiques et chez tous les membres de la commune chrétienne ! Là, les ecclésiastiques sont à la vérité placés dans une position fort dépendante du Consistoire supérieur ; cependant il y a parmi eux beaucoup d'individus qui se sentent la divine vocation de lutter dans l'esprit des réformateurs contre les nouvelles attaques des papistes d'une Eglise protestante papiste. Un peuple ne saurait être plus animé en faveur d'une union religieuse, fondée sur la liberté, qu'il sait fort bien apprécier. Il regarde la Confession ancienne comme un témoignage des hautes lumières des temps passés, comme une œuvre méritoire de la réforme, mais il ne veut régler sa foi et sa doctrine que sur l'Évangile (3).

L'abandon du serment aux livres symboliques, qui vient d'avoir lieu il y a quelque temps dans le duché de Brunswick, mérite d'être consigné comme une preuve de la part que le clergé de ce pays prend au progrès général fondé sur la raison

(1) FISCHER, l. c., p. 244 et suiv.

(2) *Basel. wissenschaftl. Zeitschrift*, 1825.

(3) CHRIST. FREIMUTH, *In der Allg. K. Zeit.*, 1850, n° 124, p. 1021.

et l'esprit de liberté. Cet événement remarquable fut provoqué par le refus de deux candidats courageux, qui déclarèrent qu'ils préféreraient renoncer à la charge dont ils allaient être revêtus, plutôt que de trahir leur conscience, en prêtant contre leur conviction le serment accoutumé aux livres symboliques. Le Consistoire du duché accueillit cette déclaration avec bonté, et ordonna qu'on changeât la formule du serment (1).

Dans le pays d'Anhalt-Bernbourg, aussi éclairé que religieux, les ecclésiastiques ne sont depuis longtemps plus forcés d'adopter les livres symboliques, mais seulement de s'en tenir à l'Évangile. Selon nous, c'est un devoir de conscience de ne s'en rapporter, dans les questions indécises, qu'aux maximes de la sainte Écriture et au cri de la conviction intime.

Presque tous les ecclésiastiques d'Anhalt sont des hommes éclairés, aimant et propageant un christianisme raisonné : peu d'entre eux appartiennent au parti des nouveaux évangéliques, des hyperorthodoxes et des mystiques (2).

Pourquoi le digne et pieux roi de Prusse Frédéric-Guillaume réussit-il à fonder l'œuvre de l'Union ? pourquoi ses ancêtres y ont-ils échoué ? Parce que, de leur temps, on ne permettait à aucun Luthérien, à quelque prix que ce fût, de manifester le moindre doute sur le dixième article de la Confession d'Augsbourg, et parce que beaucoup de réformés tenaient à la prédestination calviniste (3).

L'esprit antisymbolique de l'Église réformée allemande a prévalu d'une manière décisive dans l'Union, établie depuis 1817 : l'Union a entraîné presque partout des fractions de l'Église luthérienne, qui se sont réunies à elle pour reconnaître le principe d'une liberté d'enseignement illimitée. Les premiers actes officiels de l'Union, dans le duché de Nassau, qui ont été rédigés au synode d'Idstein, en 1817, et approuvés comme droits de l'État, ne font mention d'aucun symbole.

La même omission se remarque dans l'Union pour le comté

(1) CHRIST. FREIMUTH, 1858, n° 48, p. 585.

(2) *Ibid.*, 1850, n° 199.

(3) *Sendschreiben an G. Dr Hüffel von Christ. Sinc. A. K. Zeit.* 1850, n° 86, p. 701.

de Mark de la même année. Le synode général de Kaiserslautern, pour la Bavière rhénane, 1818, déclare dans son acte d'Union, § 3, qu'il ne reconnaît pour base de croyance et règle de foi, que la sainte Écriture, et qu'il rejette les symboles. Autrefois il maintenait en honneur les formulaires en usage dans les Confessions séparées. On sait avec quelle inébranlable fermeté le premier et le second synode de 1821 et de 1825 maintinrent leur première résolution contre la proposition faite par le consistoire supérieur de Munich, au sujet des symboles. L'acte d'Union, pour la principauté de Saxe-Cobourg-Lichtenberg, rédigé par le synode de Baumholder, en 1820, et approuvé par l'État la même année, s'exprime aussi de la même manière. L'Église évangélique ne reconnaît là d'autre base fondamentale de la foi que la sainte Écriture; les candidats ne s'obligent, lors de leur ordination, qu'à interpréter la sainte Écriture selon leur conscience et leur conviction. Ce qui a lieu de nous étonner, c'est que dans le § 5, le symbole apostolique soit adopté comme résumant la dogmatique chrétienne.

La résolution du synode de Carlsruhe, en 1824, pour le grand-duché de Bade, est ambiguë, mais cependant fondée sur le même principe. Au § 2, Actes de l'Union, on lit : « Quant aux écrits contenant des professions de foi désignées anciennement sous le nom de livres symboliques, et parmi lesquels on place en première ligne la Confession d'Augsbourg ainsi que les formulaires de foi des deux Églises évangéliques établies jusqu'à ce jour dans le grand-duché de Bade, le Catéchisme de Luther et celui de Heidelberg; l'Église protestante unie leur accorde l'autorité qui leur a été reconnue jusqu'ici; c'est-à-dire qu'elle y voit la manifestation courageuse faite autrefois devant l'empereur et les ordres, du principe de liberté sur lequel est fondé le Protestantisme : qui veut dire, en termes beaucoup plus clairs : nous ne reconnaissons des symboles que la pensée, l'idée et l'esprit.

La Hesse rhénane, la commune de Unterbarmen, près d'Elberfeld, et peut-être aussi de Hildburghausen (quoique l'acte semble à dessein ne pas s'exprimer clairement sur ce point) ont dérogé au principe, et conservent, à l'exception

des points controversés , aux symboles admis de part et d'autre , leur valeur dogmatique (1).

Ainsi donc , on ne veut reconnaître dans les livres symboliques que la base fondamentale du protestantisme , le principe de libre examen. Mais en agissant de la sorte , on déclare que rien n'a été fixé relativement aux Confessions de foi de l'Eglise ; et cette décision prise , qui dira ce qu'on entend par Eglise ? Cependant , on ne saurait expliquer trop clairement la nature intime de l'Eglise évangélique , sa foi et ses dogmes. C'est le seul moyen de lui assurer une existence sans fin et d'établir une symbolique à laquelle il faille croire de toute nécessité ; sans symbolique , point d'Eglise. L'Eglise croit à Jésus-Christ et à l'Evangile qu'il a apporté aux hommes , c'est bien ; mais cette profession de foi doit être exprimée et formulée positivement ; il faut qu'on déclare de quelle nature est Jésus-Christ , et ce que la symbolique croit renfermé dans l'Evangile. Nos novateurs détruiront peu à peu l'Eglise , si l'on ne rétablit pas une règle fixe de doctrine , et si l'on ne tient pas sévèrement à ce que ce formulaire soit observé. Au lieu d'une communion unie dans le Seigneur par sa croyance et son amour , nous avons depuis quelque temps plusieurs centaines de sectes chrétiennes philosophiques , qui , tout en se ressemblant , diffèrent entre elles sur différents points importants. Celui qui ne peut faire concorder les livres symboliques de l'Eglise avec sa conviction ; celui qui traite , par exemple , d'erreur et de folie les dogmes du péché originel , de la justification par la foi , comme cela se voit ; eh bien ! cet homme ne peut en bonne conscience se laisser imposer l'obligation d'admettre les livres symboliques comme règle de croyance , et il ne doit pas se laisser imposer le titre de docteur de l'Eglise , ou s'il l'a déjà , il doit se démettre de sa charge (2).

Je n'ai aucune réponse à faire au protestant qui s'exprime ainsi , ou qui est capable d'agir comme s'il pensait ainsi. Mais je demande à tout homme honnête et impartial , si procéder contre ceux qui pensent sur certains points obscurs et mysté-

(1) FISCHER , l. c. , p. 247.

(2) HANMERSCHMIDT , l. c. , p. 1565, 1569, 1572.

rienx autrement que divers docteurs du seizième et du dix-septième siècle, est conforme à l'esprit du Protestantisme (1).

Si le Protestantisme garde et maintient contre toute prétention étrangère le libre exercice de la pensée religieuse et de la force individuelle de l'esprit, ce n'est que dans les bornes de cette libre recherche que peuvent s'élever des opinions contraires sur les doctrines scripturaires et sur le mode d'en interpréter le sens. Sans parler ici des nombreux symboles provinciaux plus modernes de l'Eglise réformée, nous voyons que loin de choquer l'esprit protestant, cette liberté de l'intelligence le dirigeait il y a trois siècles; déjà en 1550, la *Confessio Tetrapolitania* s'élevait librement à côté de la *Confessio Augustana*; dans l'article 17 de l'une, on enseignait une doctrine repoussée par l'autre.

Le Protestantisme ne craint pas d'avouer qu'au point de vue critique et d'exégèse biblique, nous sommes plus avancés qu'au seizième siècle, et qu'on ne regarde pas aujourd'hui comme parole de Dieu ce qui passait alors pour inspiré; si le Protestantisme de sa nature est toujours le même; d'après les modes divers de comprendre et d'expliquer les saintes Ecritures, sa profession de foi a pu varier et se formuler diversément. Les livres symboliques établissent ce que le Protestantisme croyait alors comme doctrine de la sainte Ecriture, et le motif de ses croyances; en demandant que les doctrines admises alors dans ces livres soient reconnues comme bibliques, et que l'on n'entende pas ces doctrines d'une autre manière que nos pères, on restreint le libre exercice de la force individuelle de l'esprit; on enchaîne la sainte Ecriture, on s'écarte ainsi du Protestantisme, et l'on tombe (si cette prétention se rapporte aux symboles luthériens) dans le Luthéranisme, qui offre un pendant au papisme; dans le cas contraire, on reste fidèle au Protestantisme. La différence qui existe entre le Protestantisme et le Luthéranisme, me semble celle-ci: le Luthéranisme s'attache à la parole divine, le Protestantisme à la parole humaine. L'un demande qu'on reste stationnaire, l'au-

(1) WIELAND, l. c.

tre qu'on avance progressivement. L'un est encore revêtu du même corps qu'il revêtait au seizième siècle, mais il n'est plus animé du même esprit. L'autre, au contraire, a conservé le même esprit en transformant son corps dans le cours des siècles. Dans ce sens, (pourquoi le nierions-nous?) nous ne sommes pas Luthériens, mais Protestants, et comme tels nous nous opposerons toujours de toutes nos forces, avec l'aide de Dieu, sans crainte et sans arrière-pensée, dans nos discours et dans nos écrits, à tous les empiétements de nos adversaires. Mais quels devoirs avons-nous comme protestants à remplir vis-à-vis de notre Eglise? En abandonnerons-nous le culte comme semblent le croire nos adversaires? Non, disons-nous avec fermeté: non, l'Eglise que nous servons est de même que nous soumise au Protestantisme, et si cet esprit protestant allait s'engourdir jusqu'à se transformer en esprit luthérien dans le sens indiqué ci-dessus, qu'est-ce qu'il conviendrait alors au prédicateur de faire? Ou de rester tranquille spectateur de cette transformation, ou de s'y opposer autant qu'il serait en son pouvoir? Nous ne sommes pas appelés à prêcher Luther, mais bien le Christ; nous devons redire, non les paroles de l'Ecole, mais celle de la vie éternelle (1).

Mais en demandant la liberté de penser, nous ne sommes pas placés sur le terrain de la conscience, mais sur celui du droit. Un dogme, une fois adopté, et devenu l'expression commune de la croyance de l'Eglise, le pasteur est mis à son poste par l'Eglise, et celle-ci ne peut vouloir se contredire elle-même.

Le pasteur qui a accepté la mission de l'Eglise n'enseigne plus en son nom, car dans ce cas, il aurait à rendre compte à sa conscience de ses doctrines; mais il enseigne au nom de l'Eglise, et le serviteur de l'Eglise n'a pas le droit de remplacer l'opinion de tous par sa sagesse individuelle, et encore moins par ses erreurs. Lorsque le droit est si évident, essayer de se justifier est chose inutile: le serviteur de l'Eglise n'a que le choix ou d'annoncer à ses ouailles la doctrine que l'Eglise a reconnue, ou de se retirer en restant dans l'Eglise sans causer de scandale, ou enfin de quitter l'Eglise, s'il a la ferme

(1) PARE, l. c., p. 1405 et suiv.

conviction que ce serait trahir la vérité, que d'enseigner des opinions personnelles et de fonder ainsi une secte, s'il a des adhérents. Ce n'est que l'Eglise entière qui a le droit d'établir un symbole. Si le symbole pouvait prétendre que son autorité est fondée sur une vérité absolue, on n'aurait pas besoin de cet assentiment général; s'il reposait sur une vérité objective, un seul individu pourrait alors l'établir aussi bien que plusieurs, ou que tous. Mais comment toute l'Eglise voterait-elle sur un symbole? Par des représentants, au moyen de synodes généraux nommés par les presbytères. Les électeurs n'ont qu'à choisir des hommes qui, en fait de doctrines religieuses, ont des opinions connues, d'après lesquels la commune a formé sa croyance, ou auxquels la commune suppose des lumières et de la piété (1).

En fait de matières religieuses, le protestant ne reconnaît pas de majorité. Il doit tout subordonner à ses lumières et à sa conscience. Les votes sur la foi, émis par les représentants de l'Eglise, quand même ce seraient les hommes les plus éclairés, auraient toujours un caractère de partialité; car le criterium de toute vérité, quand il s'agit d'interprétation scripturaire, est la conscience de chaque individu, conscience qui ne peut être représentée par celle d'une autre.

Mais voyez le danger que l'Eglise va courir; le ministre consciencieux doit le sentir tout de suite, car il serait forcé de résigner aussitôt ses fonctions, si, dans les nouveaux symboles qu'on lui présente, se trouvait une doctrine qui fût en opposition avec sa conviction; tandis que l'homme sans conscience se ferait sans pudeur un devoir de propager cette doctrine (2). Il y a des juges sévères qui imposent comme un devoir sacré de se démettre de sa charge, à tout pasteur qui repousse les dogmes adoptés par l'Eglise. Mais qui resterait pour remplir l'office de pasteur, si tous les dissidents qui ne croient qu'au témoignage de leur conscience allaient se démettre de leurs charges? Mais dès qu'on leur permet, qu'on

(1) FISCHER, l. c., p. 219 et suiv.

(2) *Darmst. Allg. Kirchenz.*, 1850, n° 85.

leur prescrit la liberté d'examen, comment pourrait-on leur faire un crime de leurs opinions personnelles? Si tout homme, pour le moindre changement opéré dans sa conviction, allait aussitôt abandonner sa charge, quel désordre n'en résulterait-il pas dans l'intérieur des familles, dans l'Eglise, et même dans l'Etat? L'éclat, produit par la démission d'un pasteur estimé, ne serait-il pas bien plus dangereux pour le vulgaire que la déviation partielle des dogmes de l'Eglise (1)? Un renouvellement périodique des livres symboliques, d'ailleurs tout à fait antiprotestant, serait exposé aussi à toutes les influences de la philosophie moderne, qui de nos jours lui imprimerait fortement son cachet. Nous ne disons rien des débats qui auraient lieu pour savoir d'après quelle terminologie on rédigerait la formule nouvelle; aussi devrait-on toujours donner à une telle innovation, qu'elle fût dans le sens du piétisme ou du rationalisme, une forme positive, un caractère propre et une certaine direction qui exercerait nécessairement une influence fatale sur ceux qui pensent autrement (2). Mais on ne peut exiger de personne d'enseigner d'après l'esprit et le sens d'un système étranger; car chacun doit suivre ce qu'il a reconnu comme vrai après examen consciencieux (3). Que Dieu nous garde d'établir de nouvelles formules de doctrine (4)! Si un petit nombre d'individus persistaient dans une opposition opiniâtre, contre l'avis général, cela n'empêcherait pas l'opinion unanime de la majorité d'obtenir une sanction légale; les *Remontrants* devraient, comme ne faisant pas partie de la communauté, être exclus de la communion ecclésiastique. On ne voudra pas, pour quelques entêtés, renoncer au salut de la foi commune; mais il faudra se mettre au-dessus de leurs criaileries, sans employer contre eux aucune voie de rigueur, s'ils ne s'excluent pas eux-mêmes, comme une secte particulière, du sein de l'Eglise universelle. Dans le cas où ils se-

(1) Prof. CHRIST. GARVE, *Schreiben über den Charakter Zollikofer's*. Leipzig, 1786.

(2) *Darmst. Allg. Kirchenz.*, 1850, n° 85.

(3) Dr TZSCHIRNER, l. c.

(4) *Baseler wissenschaftl. Zeitschrift*, 1825.

raient des serviteurs attachés à l'Église, ils devraient se démettre de leurs charges (1).

Les disputes de Halle ont montré la faiblesse numérique des prêtres et des laïques opposés au rationalisme, tandis qu'elles ont fait ressortir la majorité immense des théologiens rationalistes qui, loin d'abjurer le christianisme, sont au contraire persuadés, en toute sincérité, de l'entendre et de le pratiquer dans toute sa pureté primitive (2). Les fidèles, qui s'attachent à la lettre, ne peuvent guère compter qu'un des leurs contre quatre-vingt-dix-neuf rationalistes (3) !!

Oni, c'est une vérité reconnue jusqu'à ce jour, que les enfants de Caïn, de Baal et de Bélial dépassent de beaucoup le nombre des enfants de Dieu ; dans ce monde ils occupent toutes les grandes places, et ils nous sifflent, tandis que nous suivons le droit chemin modestement et le chapeau à la main. Cela vient de ce que le prince de ce monde est leur souverain ; c'est pourquoi ils sont désignés sous les noms de nobles et de sages, et nous autres sous celui de fous. Ils ont pour eux les applaudissements de la foule, la protection des plus grands génies et les suffrages des charlatans dans tous les journaux ; tandis que nous autres, nous paraissions aux yeux du public assis sur la sellette des pauvres pécheurs. Soyez riches, considérés, flattés, adulés, nous ne vous envions pas ce bonheur ; car qui envierait le bœuf que l'on doit conduire le lendemain à la boucherie, bien qu'il ait encore ce jour son auge pleine, et qu'il marche triomphalement paré de rubans rouges et d'autres couleurs, et suivi des acclamations des enfants du peuple ? Si nous étions encore au temps de Moïse et d'Élie, la boucherie n'aurait pas de fin, et le sang des prêtres de Baal coulerait par torrents au milieu d'une Église qu'on appelle évangélique, mais qui ne mérite pas ce beau nom. La vengeance dort, et le jour qui l'éveillera, quoiqu'il tarde à venir, n'en viendra pas moins. Allons, courage, *vous mercenaires*, et *vous loups*, assis dans

(1) FISCHER, I. c.

(2) *Darmstadt Allg. K. Z.*, 1850, n° 155, p. 1112.

(3) *Ibid.*, n° 200.

vos chaires, persuadez à vos ouailles de sacrifier à d'autres dieux qu'à celui qu'Abraham appelait son Dieu, et dont les pieds touchaient les monts d'Israël. Continuez, corrupteurs de la jeunesse, moquez-vous du Dieu juif de la Bible et courtisez l'idole d'une sagesse adultère. Il est déjà élevé, le bûcher sur lequel, abandonnés de votre Bel, vous brûlerez comme pour attester au monde la justice divine et ses arrêts célestes(1).

Revenez à vous, vous meurtriers de l'esprit, si vous n'avez pas déjà entièrement perdu la raison; réfléchissez, si toutefois il vous reste encore une étincelle du noble don de Dieu, dont le nom seul vous irrite à un tel point, que vous l'étouffez tous les jours en vous; ce don qui ne meurt jamais dans l'homme, et que vous vous efforcez, faux frères que vous êtes, d'éteindre chez les autres: songez que toutes vos pensées et vos actions portent le cachet de la sottise. Les sombres défenseurs de la foi, dans leur dureté de cœur et leur soif de pouvoir, voudraient bien renverser la parole apostolique, « N'étouffez pas l'esprit. » Tyrans comme ils le sont, ils aspirent à jeter toute l'humanité dans les chaînes de la servitude intellectuelle(2); adversaires de la liberté religieuse, d'autant plus dangereux que, loups, ils se sont revêtus de la peau du mouton. Soyons sur nos gardes(3).

De nos jours un Piétisme s'est glissé parmi nous, revêtu du masque de la piété, et partout donnant naissance à un mysticisme insensé. C'est de cet ennemi caché qu'il faut se défendre sérieusement. Il serait facile de citer mille exemples à l'appui de mes craintes.—*Malheur, malheur aux ministres aveugles qui plongent les peuples dans les abîmes*, et qui dénigrent aux yeux de leurs communes les apôtres de la raison qu'ils haïssent autant que Satan!—Quelle responsabilité pèse sur ces prétendus chrétiens qui voudraient se faire passer pour

(1) W. KRUMMACHER *In Gemarkte, Elias, der Thisbiter, nach seinem äussern und innern Leben dargestellt.*

(2) *Darmst. Allg. K. Z.*, 1850, n° 167, p. 1374.

(3) PFAFF, *Im Protestanten*, 1850, t. I, p. 59.

inspirés ! Conduisez ces charlatans dans les mines de la Sibérie afin qu'ils y rafraîchissent leur cerveau (1).

Les Turcs ont droit à siéger dans une chaire chrétienne plutôt que les rationalistes. Un Turc peut remplir les fonctions de docteur avec mille fois plus de probité (2).

Est-ce que les rationalistes sont condamnables parce qu'ils s'appuient sur la raison, et qu'ils ne répondent pas à tout argument par une allégation *écrite*, comme le font aussi les Turcs ? Quels sont les faux prophètes, de ceux qui entrent dans la pensée de Jésus-Christ, ou de ceux qui s'en éloignent, en s'attachant à des idées judaïques, et en suivant dans leur mode d'enseignement la méthode judaïque (3) ?

Je demande, au nom de Jésus-Christ, que ce Protestantisme rationaliste soit maudit jusqu'au plus profond abîme de l'enfer, car Satan n'a pu jamais préparer de poison plus mortel à l'âme, que cette prétendue sagesse de prétendus chrétiens (4).

Certainement vous trouverez établis chez nous, mon digne confrère, les deux principes opposés, la foi en Dieu et la foi dans la Bible ; c'est-à-dire, le ciel, que nous possédons dans le Christ, et la foi aveugle, aussi fatale à la pureté du cœur qu'à la direction des mœurs ; véritable enfer et demeure de Satan. —

Ah ! si vous ne fermez pas entièrement vos yeux à la lumière, et si vous ne voulez pas vous jeter sciemment dans les bras de la perdition, étudiez l'Écriture sainte le plus tôt possible, d'après les textes originaux (5).

Que faire ? Employer la Confession d'Augsbourg, la pelle pour nettoyer notre aire, et dire : Vous, rationalistes, libres croyants, incrédules, voyez, il y est dit, article 4, etc. : Vous qui en-

(1) *Schatten und Licht in dem Landpredigerstande. Von dem Verfasser des Predigers in der Wüste. Heilbronn, 1826.*

(2) *Homilet. liturg. Correspondenzblatt, 1851.*

(3) HAURENSKI, l. c., p. 175.

(4) Prediger W. THIESZ, *Moses, oder der Stab Wehe. Eine Sammlung christlicher Predigten, 1828, Erste Rede.*

(5) *Darmst. Allg. K. Z., 1850, n° 165, p. 1554.*

seigneuriez autrement par vos paroles et par vos écrits, vous n'êtes pas des instituteurs, mais des destructeurs; vous n'êtes pas des guides, mais des séducteurs; vous n'êtes pas des pasteurs, mais des loups; et vous vous chargez du soin d'âmes qui se perdent grâce à une sagesse de pure invention ou d'emprunt.

La Confession d'Augsbourg est odieuse aux faux-frères; c'est pourquoi ils désirent tant de la voir abolie. Pas de livres symboliques, pas de symbole, voilà le cri qu'ils font retentir depuis bien des années. Il n'y a rien que les faux-docteurs et les faux-croyants de notre Eglise réclament avec plus d'ardeur. *Quant à l'Écriture elle ne les gêne pas*; les points qui ne leur conviennent pas, ils les retranchent ou bien les interprètent comme des figures orientales et des opinions populaires dont Jésus-Christ et les apôtres se seraient servis. Cependant la confession d'Augsbourg est conçue dans un esprit tout allemand (1).

Eh quoi! la Confession d'Augsbourg tiendrait lieu d'un édit de foi et poserait pour toujours des limites à la liberté, à l'investigation, au progrès? Au lieu de consolider les bases de notre Religion, en nous appuyant sur la sainte Écriture, d'où découlent la vie et la béatitude, nous demanderions: Que renferment les livres symboliques et que contient la Confession d'Augsbourg? Que cette pensée soit aussi éloignée de nous, qu'elle le fut de ceux qui dressèrent ces formulaires de leurs mains mortelles (2). *Vous autres faites aussi quelque chose après ma mort!* Ces paroles de Luther doivent être connues et retenues à jamais (3). Luther avait beaucoup fait; il avait non-seulement permis, mais enjoint aux ministres de l'Église évangélique, à laquelle il avait donné son nom, d'en faire autant après sa mort, c'est-à-dire, de continuer la réforme de la doctrine et du culte.

(1) CLAUS HARMS, *Predigt zur Jubelfeier wegen der 1550 übergebenen Confession. Kiel, 1850.*

(2) *Konsistorialrath und Superintendent Dr. A. H. M. KOCHEN, Rede bei Eröffnung der 15ten Generalversammlung der Bibelgesellschaft in Eutin, am 22 Sept. 1850.*

(3) *Oberkonsistorialrath Dr. ANT. FR. BÜSCHING, Untersuchung wann und durch wen der freien evangelischen luther. Kirche die symb. Büch. zuerst aufgelegt worden, 1789.*

Mais la plupart ont négligé ce devoir naturel, ou par un respect exagéré pour le grand Luther, ou bien par paresse, ou par timidité (1). C'est avec une profonde gratitude, que nous Protestants d'aujourd'hui, nous devons remercier les réformateurs de nous avoir frayé la voie pour passer des ténèbres à la lumière; mais à présent que nous jouissons de l'avantage de profiter du travail de nos devanciers, nous serions ingrats si nous n'en faisons pas usage. *Celui qui est sur l'épaule d'un autre, voit plus loin que celui qui le porte.* Mériterions-nous la liberté qui nous a été conquise si nous ne voulions pas nous en servir (2)? Claus Harms et d'autres fanatiques déshonorent l'Eglise protestante dont ils se disent les plus nobles soutiens. L'Eglise protestante n'a pas choisi pour organes des hommes tels que Claus Harms et consorts, ni des mystiques de l'espèce de Marheineke. Elle ne reconnaît pas leur autorité. Qu'ils écrivent ce qu'ils voudront; le principe aussi biblique que rationnel du Protestantisme n'en restera pas moins inébranlablement le même (3). — Si votre interprétation de la Bible, vous, zélateurs orthodoxes et mystiques, si votre opinion, touchant ce qu'il faut croire ou non, était la seule vraie et juste, Dieu aurait eu soin de faire trouver aux autres, dans chacun des passages de la Bible, le même sens que vous leur donnez, et de leur inspirer la même opinion que vous défendez si inflexiblement. Mais, en est-il ainsi? Non. Dieu ayant laissé aux hommes la liberté de se former une conviction différente de la vôtre, cela prouve que ce n'est pas un grand malheur, ou bien que votre opinion ne renferme pas précisément une vérité incontestable. Il doit être permis à l'être libre, surtout au chrétien protestant, de se formuler lui-même ses dogmes. Personne ne vous dicte vos opinions, mais si vous ne pouvez pas vous en détacher, gardez-les pour vous. Oui, si vous vous sentez un penchant si prononcé à les communiquer

(1) *Kirchenrath Dr PETRI, Offenes Sendschreiben an die dermaligen Marburger Theologen. Protest.*, 1827, t. II, c. 1.

(2) ULLIG, *Inder A. K. Z.*, 1830, n° 64, p. 525.

(3) Dr K. W. WEINMANN, *Würde und Hoffnung der protest. Kirche*, 1823, p. 60, 52, 51.

aux autres, nous n'y trouverons rien à dire; car les rationalistes aussi affichent leurs croyances, et aiment, comme tout le monde, qu'on se range à leur avis; mais ce que nous demandons avec raison, c'est que vous ne décriiez pas ceux qui ne peuvent ou ne veulent pas adhérer à vos opinions, comme des païens damnables, des athées, des destructeurs du christianisme et de toute religion, et comme des hommes dangereux à l'Etat.

Mais si vous nous calomniez, les rationalistes peuvent et doivent faire usage du droit de leur propre défense, et dans l'arène littéraire, vous fustiger à un tel point comme calomniateurs, que vous perdriez l'envie de recommencer, et enfin vous tenir en respect, si vous méditez quelque nouvelle attaque. Oui, ils peuvent vous appeler en justice pour vos malicieuses injures, et vous dégoûter de votre fureur de calomnier et de déclarer hérétiques ceux qui ne pensent pas comme vous. Bientôt vous cesserez de les éclabousser de votre salive vénéneuse, et vous rentrerez dans votre coquille de limaçon pour ne plus sortir de votre obscurité (1).

Si l'on ne se procure pas d'autres armes et d'autres soldats que le rationalisme et ses champions, le papisme doit tôt ou tard remporter la victoire: voilà ce qui ne saurait être douteux pour tout homme qui pénètre au fond des choses (2).

Pour nous, fussions-nous nés dans le Catholicisme, nous hésiterions à nous en séparer, du moins tant que l'Eglise protestante ne serait pas détachée formellement de l'évangélisme de Berlin et de Nother (3).

Lorsque la froideur entre des alliés se tourne perfidement contre toi, tu peux être sûr qu'ils se désuniront et que deux partis au lieu d'un invoqueront ton secours (4).

Je regarde comme un devoir pressant et sacré d'engager tous ceux qui ont une voix dans l'Eglise évangélique, à publier un manifeste contre le rationalisme, comme protestation

(1) ПАВРЕНСКИ, l. c., p. 231 et suiv.

(2) *Darmst. Allg. K. Z.*, 1826, n° 1, p. 9.

(3) *Ibid.*, 1850, n° 185, p. 1515.

(4) D^r ST. SCHÜTZE, *Taschenbuch*, 1827.

solennelle contre les doctrines soi-disant chrétiennes et évangéliques des rationalistes, et de déclarer, quant aux droits qu'ils peuvent avoir à exercer dans l'Eglise évangélique, qu'ils n'appelleront et n'admettront aucun partisan de ces fausses doctrines, à des fonctions ecclésiastiques (1).

On saisit le fruit qui n'est pas mûr pour qu'il ne puisse pas faire mal à l'estomac, mais on laisse vendre les folies mystiques qui corrompent les âmes ; c'est là l'esprit de notre temps ; comme si le venin offert du haut des chaires et dans les livres n'était pas plus nuisible. Cependant, on sait que des gens, qui de nos jours répandent ces folies, ce poison moral, jouissent souvent d'une très-haute protection.

Peuple, estime donc les prêtres qui t'exposent des idées saines, qui te montrent la bonne voie et qui cherchent à te prémunir contre la tyrannie de l'esprit ! Il n'y a qu'eux qui prennent vraiment tes intérêts ! Celui qui les méprise, se déclare l'ennemi de ton salut (2).

Les rédacteurs de la correspondance homilétique et liturgique, si décriée du pasteur Brandt, sont à la fois des loups revêtus de la peau de moutons, et des moutons revêtus de la peau de loups (3).

Il y a des gens qui croient, comme on sait, que les prédicateurs qui enseignent les dogmes du sang, de l'expiation, du péché originel et du diable, peuvent seuls compter sur l'amour et les suffrages d'une commune chrétienne ; tandis que les malheureux rationalistes n'y ont aucun droit. Röhr cependant a obtenu cette affection filiale, et la foi chrétienne purement rationnelle qu'il prêchait, ne semble pas avoir déplu aux gens sensés comme le sont nos paysans saxons. Aussi, peut-il dire avec raison, dans la préface de ses derniers sermons et discours, Seitz 1850, — que la cause de leur publication venait de son désir de condescendre aux vœux d'une commune dont il n'oublierait jamais l'amour, non plus que l'attachement

(1) *Homilet. liturg. Correspondenzblatt*, 1850, n° 24, p. 572.

(2) HAURENSKI, l. c., p. 195.

(3) Dr C. F. W. CLEMEN, *Eine philosoph. theol. Zeitschrift*, 1829, n° 1, p. 29.

exemplaire au culte, dont il avait été ministre pendant seize ans (1). En 1852, un prédicateur avait été nommé à la cathédrale de Lubeck. Le pasteur Fuuk exclut le candidat le plus aimé, M. Münzenberg, fils d'un pasteur de Lubeck, en disant qu'il n'était pas chrétien. Cela n'empêcha pas ce dernier d'être nommé ministre avec huit voix contre trois. La joie de ce triomphe sur cette sombre accusation d'hérésie fut si grande dans le public, que le jour de l'ordination, plusieurs centaines de banderolles flottèrent sur les vaisseaux du port (2). Nous ne devons pas confondre le rationalisme avec l'hétérodoxie, puisque l'hétérodoxie n'est autre chose que la négation des doctrines chrétiennes, principe que rejette le rationalisme (3). Si les *surnaturalistes* ne veulent pas s'en contenter, ils auront la liberté de se séparer de la communauté (4).

Vous êtes, dites-vous, orthodoxes, évangéliques, chrétiens fermes et énergiques; vous souffrirez que nous vous regardions comme traîtres à l'Évangile. Si nous demandons à Dieu qu'il vous pardonne, nous désirons que vous péchiez par ignorance. C'est vous que l'on devrait éliminer de l'Église que Jésus-Christ a fondée. S'il revenait maintenant, il vous crierait : Eloignez-vous de moi, hypocrites que vous êtes. Avec votre doctrine de la rédemption, vous profanez mon nom et vous empoisonnez mon Église (5).

Les divergences dans les opinions sont devenues si grandes, qu'à défaut d'une forme légale de symboles protestants, une désorganisation complète de l'Église semble imminente. Et d'ailleurs, chercher à fonder une Église par l'unité confessionnelle, est une entreprise qu'on ne saurait mener à bonne fin (6).

Un certain critique (voy. Röhr, *Kritische Predigerbibliothek*, t. X, cah. V, 1829) croit qu'une fusion de symboles ne peut avoir lieu que dans l'esprit du principe réformé; que la pré-

(1) *Theol. Literaturblatt zur A. K. Z.*, 1850, n° 67.

(2) *Deutsche Allg. Zeitung. S. A. K. Z.*, 1852, n° 56, p. 449.

(3) GAsz, *In den Theol. Studien und Kritiken*, 1850, t. III, p. 703.

(4) FOGTMANN, l. c.

(5) *Darmst. Allg. K. Z.*, 1850, n° 159, p. 1159 et suiv.

(6) HASE, *Gnosis* t. III, p. 414.

férence à accorder à une confession repose sur la conformité du formulaire avec l'Écriture sainte. Voilà qui serait une belle *Concordia discors*, dont s'épouvanterait Hospinien. Je laisse à ce critique la joie de regarder cette opinion comme amusante, s'il veut me permettre de l'appeler absurde (1).

Deux partis ennemis sont en présence, dont l'un nie ce que l'autre affirme (2). Faire la motion de s'entendre au sujet d'une nouvelle confession de foi, transformerait certaine vénérable assemblée protestante en une arène où se débattraient les opinions les plus contradictoires (3).

Quant à la manière proposée et la seule légitime de faire réussir le symbole ; ici se présente une objection empruntée à l'état actuel de notre théologie : c'est qu'il ne saurait y avoir d'alliance sincère pour arriver à un but commun. Du reste, nous ne regardons pas le fait en lui-même comme facile, et nous sommes persuadés qu'il serait bien plus aisé de construire dans son cabinet, inaccessible à toute contradiction importune, un système ou une confession de foi, que d'exiger que tout le monde, en croyant à notre infailibilité, veuille l'admettre, sans que nous nous irritions si l'on refuse de l'accepter (4).

S'appuyer invariablement sur Hollaz, Calov et Quenstedt, est plus commode que de continuer la réforme par l'examen et à l'aide des investigations rationnelles (5).

Qu'est-ce qui garantit à l'Église la vérité d'une interprétation ? Elle n'a et n'a jamais eu d'autre caution que des hommes qui n'ont et n'avaient pas plus de droit à l'infailibilité que nous tous. Leurs arrêts seront toujours des décisions humaines comme les opinions de simples individus, à moins que nous n'adoptions l'idée catholique touchant l'Église (6).

(1) AUGUSTI, *In der Allg. K. Z.*, 1850, n° 155, p. 1254.

(2) *Oeffentliche Nachricht von der ersten Versammlung der General-synode der protestantischen Kirche diesseit des Rheins in Jahre 1825. Sulzbach. 1824.*

(3) *Theolog. Litteraturblatt zur A. K. Z.*, 1850, n° 54.

(4) FISCHER!, l. c., p. 200.

(5) HAURENSKI, l. c., p. 293.

(6) Dr E. ZIMMERMANN, *Note in n° 51 der Allg. K. Z.*, 1825, p. 252.

Le *Catholicisme* vise à l'unité du verbe et à la fixité des doctrines, en adoptant la tradition et l'infaillibilité de l'autorité (1). Les décrets des conciles dans l'Eglise catholique sont, comme on sait, regardés comme inspirés par l'Esprit saint et comme autant de vérités divines (2).

Les Eglises *protestantes* avouent que la vérité n'a été reconnue à aucune époque et qu'elle est encore à découvrir. Mais comme il saute aux yeux que des Eglises pénétrées de tels principes ne peuvent avoir aucune foi dans le gouvernement de Dieu, examinons si ce changement perpétuel dans les opinions trouve sa justification dans des motifs raisonnables !

Ce qui doit faire adopter surtout certains articles de foi, c'est l'influence qu'ils exercent sur l'amélioration morale de l'individu : plus la croyance est forte, plus est forte son influence sur les actes de la vie.

Mais quelle peut être la force de la foi dans un tel état de choses ? Si une religion a existé pendant tant de siècles sans qu'on l'ait comprise ; si le principe, sur lequel nous fondons une croyance ou un dogme, proclame que cette croyance peut être fausse, et que les hommes n'ont pas encore percé le voile épais dont ce dogme a enveloppé la vérité qu'il devait formuler ; pouvons-nous avoir confiance en une croyance que nous ne conservons que pour un temps indéterminé ? Cette croyance peut-elle influencer sur les actions de la vie ? Ce dogme peut-il avoir, actuellement ou dans l'avenir, le moindre prix à nos yeux ? Si nous admettons l'idée assez vraisemblable que notre croyance peut être fausse, cette croyance ne saurait exercer une grande influence sur notre intelligence ; tout au plus peut-on la regarder comme un assentiment indifférent donné à une apparence douteuse. Comment une croyance peut-elle soutenir aujourd'hui notre esprit, lorsque la science du lendemain vous la fera rejeter ? Et comment pouvons-nous enseigner aux autres ce que nous tenons nous-mêmes pour incertain, et offrir à leur foi autre chose qu'un système froid de vérités morales, qui ne repose pas sur une base plus noble

(1) Dr KÖPPEL, *Philosophie des Christenthums*, 1813, t. II.

(2) HOFFMANN, *im Protestanten*, 1827, t. I, n° 5, p. 92.

que l'utilité? Comment enseigner au pécheur repentant à recourir à la croix du Rédempteur mourant, à implorer la médiation d'un divin Sauveur, si les dogmes de la rédemption et de la médiation ne sont que des élucubrations de l'esprit humain? Comment lui dire de compter, dans ses infirmités, sur l'assistance du St.-Esprit, toujours présent et actif, si nous ne croyons pas positivement à l'existence de cet Esprit saint? Pouvons-nous ramener l'homme souffrant, âgé et infirme, à la contemplation de la résurrection de Jésus-Christ, comme à un témoignage certain qu'il habitera lui-même un jour un meilleur monde, si nous croyons que le récit de la résurrection peut bien n'être qu'une fiction et qu'un mensonge?

Si le Protestantisme consiste à douter de toute vérité sacrée, ou du moins à ne pas l'admettre sans réserve; que la Providence dans sa bonté veuille préserver à jamais l'Église anglicane de ce principe de malédiction; puisse-t-elle apprendre à cette Église que celui qui lui a donné pour guide l'Écriture sainte, lui a aussi donné la force de comprendre les vérités qu'elle renferme; qu'elle n'a pas été abandonnée dans les temps passés, et qu'elle ne l'est pas non plus en ce moment pour marcher dans l'ignorance et dans l'erreur; mais qu'elle possède une lumière qui la conduira à la vérité et à la béatitude (1).

On ne peut comprendre comment il est possible de préférer la succession des évêques anglicans, qui ne remonte pas au delà des temps d'Henri VIII, à celle des évêques catholiques romains, qui commence avec le premier apôtre de Jésus-Christ (2). Beaucoup de sectaires croient justifier leur schisme par l'exemple de la grande Église protestante d'Angleterre. C'est ainsi qu'on en entend souvent dans leurs controverses, affirmer qu'ils ont, de même que l'Église anglicane qui s'est séparée de l'Église romaine pour constituer une Église particulière, le droit de penser par eux-mêmes et de former aussi une Église particulière (3).

Le Catholique raisonne d'une manière tout à fait consé-

(1) ROSE, l. c., p. 54 et suiv.

(2) HOBBS, *Die Emanzipation*, etc.

(3) WIX, l. c., p. 59.

quente. L'Église, dit-il, est *infaillible* ; il faut donc que j'adopte ses décisions ; les récuser, serait me mettre en opposition avec Jésus-Christ lui-même (1).

Dans notre Église il n'y a ni une individualité ni une constitution sous laquelle plusieurs individus pourraient se réunir pour formuler une règle de foi (2). Il faudrait, avant tout, prouver d'une manière irréfutable, ce qui ne se fera jamais, que tel ou tel dogme ne contient que la pure vérité de l'Évangile, et que tous les préceptes qui en découlent ont été puisés dans l'Écriture sainte d'après une interprétation infailliblement exacte.

Si un individu, si toute une société s'arrogeait le droit de trancher cette question, l'un et l'autre usurperaient une infailibilité que l'on ne peut accorder d'après les principes du Protestantisme (3).

Si quelqu'un agit à l'égard de la Bible, dans l'esprit du Protestantisme, c'est le *rationaliste* (4).

Notre Église luthérienne n'est-elle pas opposée à toute croyance aveugle, à toute espèce d'autorité extérieure et certes aussi à celle de l'intelligence humaine, puisque la sagesse suprême est pour elle l'autorité divine (5).

Dire que notre Église ne doit pas croire à la raison humaine, est chose tout à fait inconcevable, pour ne pas dire insensée. Car quelle raison autre que celle de l'homme reconnut les erreurs du papisme, et accorda les doctrines de l'Évangile avec la religion de Jésus-Christ et le symbole des apôtres ? Quelle raison enfin, autre que celle de l'homme, chercha à établir la Confession de Luther ? Est-ce que Luther et les autres auteurs des Confessions de foi auraient été inspirés directement de Dieu, regardé comme l'intelligence suprême (6) ?

Si le Christianisme est historique, on ne saurait mécon-

(1) JOHN LOCKE, *Reasonableness of Christianity*, 1695.

(2) SCHLEIERMACHER, l. c.

(3) DEKAN W. *im Protestanten*, 1828, Februar.

(4) SITTING, l. c.

(5) SCHEIBEL, l. c.

(6) HAURENSKI, l. c., p. 298.

naitre que toute recherche sur ce qui est chrétien n'a pas besoin d'être philosophique ; mais que, guidé par l'histoire, on doit déterminer ce que Jésus-Christ a réellement donné comme sa doctrine, et non pas si cette doctrine est conforme à la raison ou non. Les rationalistes et les supranaturalistes s'accordent sur ce point : Que tout ce qui n'est pas chrétien et conforme à la doctrine de Jésus-Christ, doit être rejeté. Ce point reconnu, on se demande comment il se fait qu'on n'a pas pu s'accorder ? La réponse à cette question est trop facile à faire, pour que les hommes réfléchis ne soient pas obligés d'avouer ou que l'on n'a pas encore pris le vrai chemin pour découvrir la doctrine chrétienne, ou bien que des difficultés historiques s'opposent à ce qu'on discerne la doctrine pure de Jésus-Christ. Dans le dernier cas, nous voilà au bout de notre science, et forcés de nous détacher d'une religion dont nous ne pouvons pas même connaître les éléments constitutifs. La première opinion me paraît beaucoup plus vraisemblable (1).

La tendance philosophique et mystique dans les recherches consacrées à l'Écriture sainte est exposée à de grandes erreurs. — Pour éviter ce danger, il n'y a d'autre moyen que de se rattacher fermement à tout ce qui a été reconnu comme vérité divine ou comme élément constitutif de l'Église depuis l'origine du Christianisme (2). L'exégèse critique de nos jours pourrait produire une mosaïque brillante plutôt qu'un bon système religieux, si elle ne se règle pas sur le critérium trouvé par les Pères de l'Église (3).

Les nouveaux défenseurs de la nécessité de s'attacher servilement aux dogmes reconnus dans l'Église protestante, ne peuvent être guidés que par un respect mal entendu pour la forme primitive de la doctrine de Jésus-Christ, lorsqu'ils croient devoir rejeter sans autre examen, comme anti-chrétiens, les résultats de nouvelles recherches ; ils confessent

(1) Dr H. C. M. RETTIG, *In der A. K. Z.*, 1825, n° 103, p. 859, etc.

(2) THEREMIN, *De Lehre vom götlichen Reiche*. 1825, p. 106.

(3) DE AMMON, *Die unveränderl. Einh.*, 1827, t. III, p. 24.

peut-être sans s'en douter une foi anti-protestante à l'infaillibilité d'une tradition admise par l'Église catholique (1).

Quel frein imposer à la raison, si, au lieu de servir la foi par ses investigations, elle conteste l'Apocalypse? Qu'est-ce qui rappellera un homme de ses aberrations s'il se croit éclairé par l'esprit, lorsqu'il ne suit que ses propres rêveries? — L'Église évangélique est, sous ces deux points de vue, tout à fait privée de direction (2); hors la parole de Dieu et les symboles, il n'y a parmi nous aucun moyen de mettre fin aux disputes (3).

Il faut convenir que le caractère dominant de l'Église protestante est la faiblesse (4).

Nous ne craignons pas d'avouer que toute Église s'avance vers une dissolution complète, lorsque son symbole n'a plus de force et de puissance réelle, et que c'est par cette raison justement que toute Église doit avoir un symbole (5). Le libre examen par la Bible fut, il est vrai, la cause de la réformation; mais le libre examen est impossible à la masse (6). Il autorise l'ignorant ou le demi-savant à porter un jugement sur toute espèce de questions, qu'il les comprenne ou non (7). Si l'on ne devait prêcher que les points qui n'ont jamais été contestés par aucun savant, quels sujets pourrions-nous encore traiter (8)?

Pour le plus grand nombre, une religion qui ne se fonde pas sur une autorité, est inadmissible (9). L'humanité est faite pour avoir besoin d'un guide en matières religieuses (10). Il faudra toujours qu'il y ait des symboles tant que l'homme du peuple ne pourra pas rester dans son individualité, ce qui

(1) DEKAN W., l. c.

(2) THEREMIN, l. c., p. 115.

(3) DE AMMON, l. c.

(4) K. G. JOCHMANN. *Betrachtungen über des Protestantismus*, 1826.

(5) *Allg. deutsche Real-Encyclopädie*, 1850, Vte Aufl., t. X.

(6) JURIEU, *Lettres contre l'Histoire des variations*.

(7) PROF. D^r FICHTE, *Schrift gegen Nicolai*.

(8) D^r G. F. SEILER, *Ueber die göttlichen Offenbarungen*, t. II.

(9) NIENEYER, l. c., t. II.

(10) J. J. SPALDING, *Vertraute Briefe*.

n'arrivera sans doute jamais dans ce monde (1). Qu'on prouve qu'un tel mode d'enseignement, par la force du symbole, est imparfait, qu'importe, pourvu qu'on nous accorde qu'il est nécessaire (2)? Qui peut calculer ce qui serait arrivé si l'Eglise n'avait pris aucune mesure pour arrêter la marche arbitraire et désordonnée de l'esprit scrutateur, de l'imagination rêveuse et du sentiment obscur en fait de croyance et de doctrine (3).

Les livres symboliques sont, il est vrai, une blessure faite aux consciences, mais elle est nécessaire si l'on ne veut pas qu'il y en ait d'autres et de plus grandes (4). Il résulte irrévocablement de la nature du symbole, que les représentants de l'Eglise ont le droit de demander à tout individu qui appartient à leur Eglise, d'embrasser leurs symboles de toutes ses forces, et d'y rester attaché avec énergie de cœur et de conviction (5). Toute règle de foi humaine est sans doute un mal, mais un mal nécessaire qui empêche de plus grands maux; elle est en opposition avec la vérité et la liberté, mais cependant elle est indispensable. Ou il faut renoncer à l'unité en fait de croyance, ou bien il faut se rapprocher tant soit peu du papisme (6).

Ce qui nuit surtout à la bonne cause, ce sont les papistes du Protestantisme. Si l'on met en vigueur ce principe, qu'un être créé quelconque a le droit de crier à l'esprit humain : Vous irez jusque-là, et pas plus loin, celui-là sera maître de la société, qui le premier fera usage de ce droit. Protester d'un côté, contre ce droit pour l'exercer d'un autre cela s'appelle allier l'injustice à la déraison la plus étrange; et des hommes qui se disent protestants nous offrent ce contraste choquant (7).

(1) TIEFTRUNK, l. c., t. I. *Vorrede*, p. 12.

(2) HAMMERSCHMIDT, l. c., 1825, n° 168.

(3) KÖTTE, *Concordia, Die Symb. Bücher der evang. luth. Kirche*, 1850; *Einleitung*, p. 21.

(4) *Erörterung des beständigen Werthes der symbolisch. Bücher*, page 154.

(5) *Allg. Real-Encyklopädie*, l. c.

(6) TÖLLNER, *Unterricht von symbolischen Büchern*, 1796.

(7) *Literarisches Conversationsblatt und Darmst. Allg. K. Z.*, 1826. n° 20; *Protestant.*, 1827, t. I, n° 1, p. 15, note.

Les orthodoxes de l'Eglise protestante se trouvent d'une manière très affligeante emprisonnés entre le principe qu'ils reconnaissent comme un roc sur lequel ils devraient s'appuyer, et le résultat qui en découle et qu'ils détestent. Oui certes, ils sont bien à plaindre, ceux qui sont assez faibles et assez inconséquents pour rendre hommage à un principe dont le développement leur est odieux. Comment cela peut-il se rencontrer dans un homme sensé et vraiment raisonnable? Comment peut-il admettre des prémisses dont les conséquences le font trembler; ou bien, comment peut-il détester des conséquences dont les prémisses lui ont paru justes? Cela est inexplicable, et je regarde comme tout à fait impossible qu'un homme qui a quelque teinture de logique, puisse jamais volontairement se trouver dans un pareil cas (1).

Si l'on arrive à faire de nos pasteurs luthériens des papes, qui nous prescrivent où nous devons cesser de scruter l'Écriture sainte, et qui posent des limites à nos recherches et au droit de les communiquer, je serai le premier à échanger ces petits papes contre le pape de Rome (2).

Qu'on me prouve aujourd'hui qu'en fait de croyances je suis obligé de me soumettre aux décisions de qui que ce soit, je me fais catholique demain, et tout homme qui a l'esprit juste et qui aime la vérité agira comme moi (3). Réclamer l'unité de doctrine et accorder la liberté de croyance est tout ce que je connais de plus dangereux. On ne peut réunir l'une et l'autre qu'aux dépens de la sainte Majesté de la vérité. Je ne vois ici absolument d'autre conduite à tenir que de rester fermement attaché à la liberté d'examen et de croyance des protestants, ou de retourner au principe du Catholicisme. Il n'existe pas de moyen terme (4).

S'il est vrai que l'unité dogmatique ne règne ni ne peut régner dans l'Eglise protestante, approchons-nous de la tombe de Luther, et disons en gémissant : Tout royaume divisé

(1) WEINMANN, *In der A. K.*, 1825, n° 161, p. 1549.

(2) LESSING, *Anti-Götze*, t. I.

(3) ROUSSEAU, l. c., t. I, p. 55.

(4) ZIMMERMANN, *Zusatz in der A. K. Z.*, 1825, n° 168, p. 1572.

contre lui-même périra (saint Mathieu, 12, 25). Rentrons donc alors dans le sein de l'Église catholique, qui est la plus forte, parce qu'elle conserve l'unité (1).

Nous avouons sans peine que les théologiens protestants pensent entre eux différemment sur plusieurs points de la doctrine religieuse. Il ne peut pas en être autrement dans une Église libre (2). L'Église protestante a adopté une fois pour toutes le principe de l'investigation et de l'examen en matière dogmatique. Elle permet à ses membres d'interpréter et de juger les Écritures saintes. Il est dans la nature des choses que, dans une Église de cette espèce, il y ait désaccord en matière de foi (3). Diverses individualités différeront toujours entre elles dans l'interprétation de l'Écriture sainte (4). Il est profondément enraciné dans la nature humaine, ce principe de variabilité dans les idées, dans les opinions et dans les manières de voir (5). Il viendra bien un temps de repos et avec lui un état de fixité; mais cela seulement pour faire place à un nouveau mouvement; car l'esprit humain fait bien parfois des haltes, mais il ne trouve jamais de terme fixe (6).

L'interprétation purement humaine d'une loi divine trouble la ferme croyance en son infailibilité (7). Toute certitude humaine n'est qu'une opinion (8). Le véritable sens de la Bible sera jusqu'à la fin du monde une chose douteuse (9). L'Église protestante n'est pas une Église, mais une secte; par la simple raison qu'une secte n'est fondée que sur une opinion, tandis que l'Église est assise sur la vérité toujours invariable (10).

(1) *Diakonus* FR. ALBERTI, *Theobald*, 1828.

(2) HOFFMANN, *Der Protestantismus in seiner geschichtl. Begründung*.

(3) KRUG, *Was sollen die protestantischen Katholiken in Deutschland jetzt thun?* 1828.

(4) WIX, l. c.

(5) KRUG, l. c.

(6) DE WETTE, l. c.

(7) WELKER, *Begründung von Staat, Kirche und Recht*.

(8) MÜLLER, l. c.

(9) RÖMER, *Das recht des Fürsten über die Relig-siner Unterthanen*, p. 54.

(10) *Dekan und Stadtpfarrer* Dr A. TH. ALB. FR. LERMUS, *Die zweite Abtheilung des Lehrbuches für den Unterricht in den königl. Volksschulen*, 1850.

Oui, nous ne le cachons pas : Dans le principe constitutif du Protestantisme, il y a, comme l'ont déjà conçu nos réformateurs, non-seulement possibilité, mais encore nécessité de progrès continuel, et par conséquent aussi changement incessant dans la théologie (1) On ne peut répondre au reproche fait par l'Eglise catholique au Protestantisme qu'il ignore ce qu'il doit croire, et qu'il n'y a pas d'Eglise protestante, que ce reproche fait le plus bel éloge du Protestantisme, et que l'on reconnaît et que l'on ne doit jamais perdre de vue, que c'est cette tendance illimitée de l'esprit humain vers toutes les directions, qui forme la nature et le principe du Protestantisme (2).

Le Protestantisme, qui ne prend pour règle de foi que la Bible, qu'il prétend qu'aucun homme ne peut interpréter sans possibilité d'erreur, mais que chacun est obligé de scruter soigneusement, est en opposition évidente avec la raison des livres symboliques (3), et il est ridicule de voir une Eglise comme la nôtre, qui ne se croit pas infallible, faire de l'esprit de secte et de parti, comme si réellement elle avait le don de l'infaillibilité (4). Il faut qu'il y ait certaines limites de liberté d'enseignement assignées aux théologiens, si l'on ne veut pas que l'Eglise, comme une véritable Babel, se brise dans les convulsions de l'anarchie; si l'on ne veut pas voir s'accomplir la parole du Seigneur : Tout royaume divisé contre lui-même périra (5).

N'y aurait-il donc pas de voie pour éviter une contrainte de conscience fâcheuse, aussi bien qu'une volonté arbitraire et demesurée (6) ?

Il ne reste dans cet état de choses incontestable et avéré, autant que je m'y entends, pour tout ce qui est mystérieux dans la bible et qui porte à plusieurs interprétations, en un mot ce qui n'est pas intelligible pour tout le monde; il ne

(1) PLANK, *Ueber den gegenwärtigen Zustand*, etc., 1817, p. 25.

(2) *Literarischen Conversationsblatt*.

(3) PAALZOW, *Synesius*, etc., 1818, p. 192.

(4) HENKE, *Magasin*, t. IV, n° 1, p. 80.

(5) *Das theolog. Katheder und die Kirche*, p. 25.

(6) FUCH'S, *Die evangelische Kirche*, etc., 1850, Cah., t. VII.

reste, dis-je, d'autre alternative que de se soumettre à un juge infaillible en matière de croyance, ou d'accorder à tous ceux qui se disent comme nous Chrétiens, et qui ne reconnaissent pas de juge infaillible en matières de foi, le droit de se faire de toutes les choses obscures et incompréhensibles l'idée qui leur paraîtra la plus juste, quelque différente qu'elle soit de la nôtre, et de les considérer, malgré ce désaccord, comme les frères d'une même Eglise (1).

Mais qu'est-ce qu'une Eglise sans règle de foi et sans unité de croyance? Rien autre chose qu'une communauté d'individus divisés, une absurdité sans pareille (2). Ce serait, il est vrai, une tâche toute chrétienne que d'établir un christianisme où les sectes seraient impossibles. Au lieu de déduire les partis, on ne cherche qu'à les réconcilier en ménageant leurs préjugés. Quel est le prophète qui ne trancherait pas la question avec le glaive de sa conviction et qui n'opposerait à l'erreur la vérité foudroyante? Pourquoi nos petits saints ferment-ils tantôt un œil, tantôt l'autre, s'ils rencontrent sur leur chemin telle ou telle secte? S'ils tenaient à la vérité, ils ne pourraient pas parler du haut de leur chaire d'une manière assez sévère contre les dissidents (3).

La tentative de réunir dans une seule communauté religieuse, malgré leurs diverses opinions, tous les hommes qui se disent enfants de notre Seigneur Jésus-Christ, serait non-seulement une folie, mais une atteinte à l'esprit de l'Écriture sainte qui nous exhorte à tenir fermement à la croyance, comme elle nous a été transmise jadis par les saints nos ancêtres. Il est de notre devoir d'aspirer avec ardeur à la connaissance de la véritable foi et de la garder fidèlement quand nous avons appris à la connaître. On peut y parvenir sans éprouver des sentiments hostiles pour ceux qui ont une autre opinion que la nôtre. Cependant on sent que la prudence nous ordonne d'éviter tout désir d'entrer en communion religieuse avec des dissidents.

(1) WIELAND, I. c.

(2) ALBERTI, I. c.

(3) WOLFG. MENZEL, *Im Literaturblatt zum Morgenblatt.*

L'amour et la concorde recommandés dans l'Évangile ne consistent pas dans l'indifférence sur l'existence de telle ou telle croyance ; car l'Évangile ne demande rien qui soit contraire au bon sens et à l'équité. Ce qui est nécessaire, c'est l'unité de la foi religieuse selon l'esprit de l'Apôtre : « Un Seigneur, une foi, un baptême ; » mais on n'obtient pas cette unité en se vantant d'une indifférence complète sur la croyance des autres. Lorsqu'on proclame cette prétendue tolérance, on ne fait que défendre la tiédeur et répandre l'influence pestilentielle de l'insensibilité religieuse (1). La tolérance réduite en système énerve la foi et conduit à l'indifférence (2); l'indifférence religieuse ouvre la porte à l'athéisme (3). Si on laisse se répandre le principe de l'indifférence, le peuple qui n'a alors plus de digue à rompre, se précipitera sans crainte dans l'abîme (4).

Mais si nous nous soumettons à un juge infallible, je ne vois plus d'alternative. Alors il ne nous reste qu'à nous réconcilier avec l'Église catholique (5).

(1) WIX, l. c.

(2) LEHMANN, l. c.

(3) BACO, l. c.

(4) JURIEU, l. c.

(5) WIELAND, l. c.

CHAPITRE IV.

AUX MAUX QUI DÉVORENT LE PROTESTANTISME, SEUL REMÈDE EFFICACE : RETOUR AU SYSTÈME CATHOLIQUE DE L'INFAILLIBILITÉ DE L'AUTORITÉ.

L'idée d'une révélation suprême une fois admise, il faut que l'enseignement révélé soit fixé infailliblement. — Le Catholicisme est le seul Surnaturalisme conséquent. — Le Protestantisme tant qu'il ne se transforme pas en rationalisme, est une véritable inconséquence. — Les réformateurs qui maintinrent et adoptèrent le principe fondamental du Catholicisme, c'est-à-dire la révélation, mais qui nièrent et rejetèrent l'infaillibilité de l'Église qui fixe le sens de la parole révélée, sont en contradiction avec eux-mêmes. — Déjà, avant les réformateurs, l'Église s'était ouvertement déclarée contre d'autres schismatiques et hérétiques touchant la fausseté du principe de foi tiré de la Bible et partagé par les protestants. — Embarras où se trouvent les réformateurs. — Il n'y a pour eux de choix qu'entre le Catholicisme et le Rationalisme. — Principe insoutenable du Rationalisme. — Le Rationalisme et le Surnaturalisme ne peuvent pas se fondre. — Il ne reste donc qu'à adopter le système catholique. — La croyance des catholiques n'est ni aveugle ni déraisonnable; elle est, au contraire, justifiée par la raison, et s'appuie d'après son principe, non pas sur l'autorité humaine, mais sur l'autorité divine. — Respect qu'on doit à un concile vraiment œcuménique. — Dieu est pendant tous les siècles avec l'Église. — Légitimité du concile de Trente.

L'infaillibilité de l'Église visible est le dogme le plus important des catholiques. Il est irréfutable (1). Lorsqu'on part dans la religion d'un principe surnaturel, il faut nécessairement admettre que la Divinité qui a daigné accorder à l'homme une révélation, aura aussi eu soin que le sens de cette révélation ne fût pas abandonné au jugement arbitraire des hommes; ne pas admettre ce principe, c'est faire preuve d'inconséquence (2). Ce n'est pas sans raison qu'on a pré-

(1) *Christlicher Diogenes*, I liv., 44, 45.

(2) *STAUDLIN'S Magazin*, t. III, p. 85.

tendu que le système catholique de l'infaillibilité est le seul système surnaturel possible (1). Ce qu'est la doctrine de la Providence divine relativement à la création, la doctrine de l'infaillibilité de l'Église l'est relativement à la révélation divine. *L'une soutient ou fait tomber l'autre* (2). Le monde chrétien doit en grande partie à l'inconséquence humaine, qu'au moins une moitié de l'humanité n'est plus placée sous un juge infaillible de croyance (3).

Les réformateurs adoptèrent encore, d'accord avec le Catholicisme, que la révélation ne pouvait être fondée que sur une inspiration miraculeuse, parce qu'elle renferme des doctrines que la raison humaine n'aurait jamais pu imaginer. Ils ne s'aperçurent pas de la contradiction frappante dont ils se rendirent coupables, en admettant non-seulement le principe fondamental du Catholicisme, mais en le défendant même avec ardeur, tout en niant les conclusions qui en découlent nécessairement. — Tant que le Protestantisme s'attachera à cette idée sur la révélation, le Catholicisme lui sera bien supérieur; l'un est inébranlable à cause même des contradictions dont l'autre s'est rendu coupable. Dans de telles conjonctures rien n'est plus évident, que la vérité doit être absolument du côté du Catholicisme. Cette contradiction qui donne en théorie au papisme une supériorité si décisive sur le Protestantisme, jusqu'à réduire ce dernier, sous ce point de vue, au néant (car ce qui se contredit n'est rien), existe depuis près de trois cents ans dans l'Église protestante (4).

Pauvre Église protestante ! entends ici ta condamnation ! Tes fondateurs furent des hommes si simples qu'ils se rendirent coupables d'une contradiction frappante ; qu'ils combattirent ardemment pour un non-sens, et qu'ils ne portèrent au Catholicisme que des coups en l'air ; quoiqu'il n'y eût rien de plus évident que la vérité était du côté du catholicisme, ils restèrent tellement aveugles, qu'ils ne virent pas même la lumière ;

(1) *Götting'sche Bibliothek*, 1797, t. III, p. 721.

(2) *N. Quartalschrift Jahrgang*, t. IX, n° 3.

(3) K. L. REINHOLD, *Briefe über die Kantische Philosophie*, 1790, t. I.

(4) Dr RÖHR, *Kritische Predigerbibliothek*, t. X, n° 6, p. 1005, etc.

il faut maintenant qu'ils se fassent opérer de la cataracte à Weimar. Cela ne s'appelle-t-il pas mettre le glaive dans les mains des papistes et les engager à nous dire : Qu'avons-nous encore besoin d'un autre témoignage? Vous avouez vous-mêmes que les fondateurs de votre Église furent des gens incapables de reculer devant la contradiction la plus palpable et la plus évidente? Les réformateurs ne savaient donc pas eux-mêmes ce qu'ils demandaient? Ils s'imaginaient être Protestants, et voulaient cependant sacrifier leurs biens et leur vie au principe fondamental du Catholicisme. Où trouver la folie et la simplicité, si ce n'est dans cette conduite (1).

En effet le surnaturalisme catholique est le seul conséquent (2). Lorsqu'une religion contient des mystères, lorsqu'elle fonde sa croyance sur des miracles, le système de l'infailibilité est le seul admissible; c'est le seul système religieux, basé sur l'histoire, qui par la concordance et l'homogénéité de ses parties, mérite le nom de système (3).

Luther ne connaissait pas la route qu'il devait parcourir; son plan était d'un esprit étroit (4). Dans le cours des discussions théologiques, il s'était approprié cette ancienne formule : Que l'Écriture sainte est la seule règle de foi. Les idées qui découlèrent de ce principe conduisirent, dans leur application, à des conséquences qui déjà avaient été reconnues antérieurement comme hérétiques et déclarées dangereuses pour l'existence matérielle des articles essentiels et fondamentaux du Christianisme. Déjà avant Luther plusieurs adversaires du papisme, Pierre de Vaud, Wiclef, Huss et ses partisans, pour donner un motif aux reproches qu'ils élevaient contre le papisme, en avaient appelé au témoignage de l'Écriture sainte, dans laquelle, disaient-ils, se trouvait une tout autre doctrine que celle qui était enseignée sous les papes.

La révélation, prétendaient-ils, avait été altérée d'après la

(1) *Homiletisch-liturgisches Correspondenzblatt*, 1850, n° 48, p. 757.

(2) J. A. KAEHLER, *Sendschreiben an Professor Hahn*, 1827, p. 54.

(3) REINHOLD, l. c., p. 197.

(4) SARTORIUS, *Versuch einer Geschichte des deutschen Bauernkriegs*, p. 42. Berlin, 1795.

sagesse et la folie humaines, et le Verbe de Dieu, transformé en une œuvre d'homme. La foi la plus complète étant due au Verbe écrit; la doctrine religieuse défigurée dans le cours des siècles, et l'Église corrompue, devaient donc retourner à leur forme primitive, et se défaire de tout ce qui provenait de la science humaine et des accidents terrestres. Mais les chefs de l'Église avaient repoussé courageusement cette assertion, et flétri ceux qui l'avaient formulée du nom d'hérétiques. Sans contester l'origine divine absolue du Verbe de Dieu, ils affirmaient que le Verbe est une lettre morte, sans l'interprétation qui en explique le sens, devenu obscur par la difficulté des idiomes et par l'éloignement des temps et des lieux; interprétation qui détermine l'usage des mystères divins et qui donne aux fidèles la véritable intelligence de la révélation. Le Seigneur, disaient-ils, n'avait pas abandonné sa parole à l'intelligence individuelle, qui, forcée de ne s'appuyer que sur elle-même, n'était pas en état de répondre de la vérité de ses recherches et de ses jugements, ni de donner à ses arrêts une autorité souveraine. Dieu avait au contraire confié cette mission d'interprétation à son Église, dont l'enseignement était l'expression même sous laquelle la vérité se manifestait aux hommes. Cette expression, c'était la vérité même, d'après la promesse faite à l'Église, de l'assistance de l'Esprit saint, qui ne devait jamais l'abandonner. L'infaillibilité était donc acquise à l'Église pour fixer les points essentiels de la foi. Sans cela les disputes sur les interprétations et les doctrines qui en découlent, seraient, comme l'atteste le déchirement des sectaires séparés de l'Église, interminables; et l'union cessant de régner parmi les docteurs, la condition fondamentale de la foi, la confiance et l'unité des disciples, s'évanouirait. Mais quant aux changements qui semblent s'être opérés dans l'Église actuelle, ils ne sont qu'apparens et ne concernent que la forme et non le fond, parce que la force vivifiante de l'Esprit divin qui n'abandonne jamais l'Église, a développé et complété le sens des paroles de l'Évangile, a transformé les germes de la première semence en une récolte heureuse, et changé la graine de sénevé en un arbre qui ombrage le monde. On ne conteste pas que la forme visible de la discipline de l'Église n'ait été

parfois soumise aux exigences des circonstances, et souillée par le contact de l'esprit mondain. Mais quant aux articles fondamentaux de la foi, l'Église n'a jamais varié, et c'est se rendre coupable que de croire que celui qui l'a déclarée à jamais supérieure à l'enfer et qui a promis de demeurer avec elle jusqu'à la fin des jours, ait livré au pouvoir de l'erreur et de l'hérésie tout ce qui est nécessaire au salut, en un mot, l'esprit universel de l'Église, inspiré par le Saint-Esprit (1). Luther méconnut l'esprit du Christianisme, sépara l'inséparable, brisa d'une main criminelle le lien général qui rendait seul possible une régénération vraie et durable (2). Ce fut une tête de feu qui jeta l'or avec la boue (3).

Calvin vécut dans la croyance à l'infailibilité de l'exégèse et agit dans son opinion au nom de Dieu et de la vérité. Cela explique son insistance auprès de Mélanchthon, dont il ne pouvait comprendre l'opposition à la doctrine de la prédestination (CALVIN, *Op.*, t. VI, p. II, p. 180); il croyait fermement que Mélanchthon dissimulait; car que pouvait-il supposer autre chose que de la dissimulation, d'un homme qui avait tant de sagacité et qui comprenait si bien l'Écriture sainte? Zwingli entrevit la voie de la liberté d'enseigner; mais le temps n'était pas encore venu pour lui de comprendre l'existence d'une Église sans unité de croyance (4).

Si l'on fonde un système religieux sur la théologie, je voudrais voir celui qui pourrait par les raisonnements détruire le papisme (5). Si quelqu'un agit envers la Bible dans l'esprit du Protestantisme, c'est le rationaliste (6).

Avant de tolérer que quelques-uns des nôtres se réunissent à une commune rationaliste, on pourrait plutôt permettre qu'ils se fissent juifs, quoique cela soit défendu par les lois civiles sous peine de mort (7). Les Turcs sont, sous plusieurs

(1) MENZEL, l. c., t. I, p. 23, etc.

(2) NOVALIS, l. c.

(3) KIRCHHOFF, l. c.

(4) FISCHER, l. c., p. 259, etc.

(5) TIEFTRUNK, l. c., p. 254.

(6) SITTIG, l. c.

(7) CLAU HARMIS, *Einige Winke und Warnungen*, etc., 1820.

points, bien au-dessus des rationalistes ; ils ont emprunté au Christianisme beaucoup d'opinions qui sont aux yeux des rationalistes un scandale et une sottise, et l'on peut, par conséquent, les appeler chrétiens beaucoup mieux que les rationalistes.—Les Turcs reconnaissent, par exemple, qu'une révélation surnaturelle particulière de Dieu faite à l'humanité au moyen des hommes est non-seulement possible, mais qu'elle a eu réellement lieu par Moïse, Jésus-Christ et Mahomet. Dans le Coran, Sura 11, on lit : « Musulmans, nous croyons en Dieu, au Coran qui nous a été révélé, et à la révélation faite à Abraham, à Ismaël, à Isaac, à Jacob et aux tribus d'Israël ; nous croyons à la loi de Moïse, à l'Évangile de Jésus-Christ et à tout ce qui a été annoncé aux prophètes par leur Seigneur ; nous n'établissons pas de distinction entre ces révélations. » On trouve la même profession de foi dans la Sura 45. — Les rationalistes nient toute révélation surnaturelle. Röhr dit (*Briefe über den Rationalismus*, p. 18) : « Si l'on veut un rationalisme conséquent, ce rationalisme ne peut reposer sur une base solide qu'autant qu'il abandonne l'idée d'une révélation surnaturelle, et qu'il lui en substitue une rationnelle à laquelle on ne peut donner qu'improprement le nom de révélation. » — Page 5, le même écrivain ajoute : « Le rationaliste, comme on sait, ne classe les écrits de l'Ancien Testament que dans la catégorie de productions purement humaines. » Page 24 : « Le système du rationaliste part de la négation entière d'une révélation immédiate. *Professor Dr WEGSCHEIDER, Institut. 7 (1).*

Le rationalisme et le surnaturalisme s'accordent aussi peu que l'eau et le feu. Que personne ne dise : Paix, paix, là où il n'y a pas de paix. Quant à ceux qui demandent un mélange de croyances révélées et de rationalisme, nous nous rangeons tout à fait contre eux à l'opinion exprimée par Röhr, p. 5 et 4, et nous convenons avec lui qu'on ne peut pas les regarder comme des hommes sensés ; il faut partir de la question : Y a-t-il une révélation surnaturelle ou non ? et demander une réponse décisive, oui ou non, lorsqu'il s'agit d'un système de foi sensé, le seul qui soit admissible (p. 18) (2). Pour être tout à

(1) *Homiletisch-liturgisches Correspondenzblatt* 1828, n° 9.

(2) *Homilet. liturg. Correspondenzblatt*, 1828.

fait conséquent, il faut se prononcer exclusivement ou pour le système du surnaturalisme ou pour celui du rationalisme, et renoncer à l'idée de réunir les deux systèmes (1).

Le surnaturalisme et le rationalisme sont les mots d'ordre de deux grands partis dans la théologie protestante. Chacun d'eux, en prononçant anathème contre son antagoniste, cherche à grossir ses rangs et somme tout le monde de prendre part au combat. L'un attaque l'autre, comme le Juif se dispute avec le Samaritain, sur le lieu qui doit être consacré au culte divin; ils s'accusent et se condamnent mutuellement, et chacun assure que ce n'est que dans son parti que se trouve le salut. Mais qui voudrait quitter sérieusement un parti qui n'est pas reconnu comme tout à fait faux, pour passer dans le parti opposé qui n'offre aussi qu'un mélange de vérités et d'erreurs? Si nous faisons tant que de quitter un parti, avançons plutôt encore d'un pas; prenons ici et là les principes semi-vrais et cherchons à obtenir la vérité une et indivisible, sans nous inquiéter du nom qu'elle porte (2).

Qu'est-ce que le Christianisme rationaliste? Un Christianisme sans Christ; car dans le véritable Christianisme, émané de la raison suprême ou de la sagesse divine, trouve-t-on renfermés l'enseignement et l'intelligence, c'est-à-dire la raison? Le mot de Christianisme rationaliste est quelque chose d'aussi ridicule que l'expression de raison raisonnable: mais l'organe de la raison, c'est la foi, et c'est la foi justement que les soi-disant rationalistes veulent déposséder, pour mettre à sa place l'esprit, qui n'explique que le contenu que la foi a puisé dans la révélation (3).

Sous un certain rapport, aucune croyance ne s'appuie mieux sur la raison que celle qui s'étaie sur les débris de la raison; c'est-à-dire qu'il n'y a pas de vérité plus certaine que le témoignage de Dieu est préférable à celui des hommes (4).

Voici les limites de toute intelligence que vous ne pouvez

(1) REINHARD, *A. K. Z.*, 1850, n° 65, p. 529.

(2) SPIES, *A. K. Z.*, 1850, n° 195, p. 1595.

(3) HEINROTH. *Schriften*.

(4) BAYLE, *Œuvres*, t. III, p. 856.

jamais franchir, dit Kant; restez en dedans de ces limites, et tout pour vous sera rayonnant de clarté. — Je vous montre, dit Fichte, le point culminant, le dernier échelon de toute science; c'est là qu'il faut rapporter toute vérité; ce n'est que là que tout est ferme et stable. — Schelling s'écrie: Il m'a été donné de voir le centre le plus profond et le plus intime de toutes choses comme de toute intelligence, et là repose la solution des contradictions et la source première de la vérité. — Schleiermacher dit: « Laissez l'apparence se détruire et chaque connaissance s'éprouver elle-même; celui qui reconnaît le néant comme tel a aussi compris les choses impérissables. — Hegel s'exprime ainsi: « Laissez-nous, en supposant l'unité, dévoiler clairement la profondeur des pensées et le nombre infini des déterminations fixes qui développent le langage; montrons d'une manière précise, non pas comment tout se confond, mais comment de l'unité naît la diversité pour la raison; diversité qui rayonne dans la pensée, dans l'expression et dans la forme. » — Schlegel dit: « Tout ce que vous pouvez concevoir, c'est le développement de la nature divine, c'est la révélation progressive, c'est l'histoire. » — Jacobi dit: « J'ai étudié et approfondi toutes les philosophies; mais tout se résout en une existence immédiate, en un profond sentiment de l'individualité, en un attachement supérieur et universel à la croyance pure de la croyance. Toutes les opinions ont pris successivement naissance et se sont combattues l'une l'autre; une fermentation étonnante agite les esprits les plus vifs et les plus actifs; celui qui se croit un se multiplie; oui, celui qui pense parler la même langue n'est plus compris par l'autre. — Le combat a cessé, mais la discussion est restée. Il n'y a presque plus d'unité scientifique en Allemagne. Chacun parle comme il l'entend, personne ne fait attention aux autres; tout au plus nos penseurs parlent l'un de l'autre en se critiquant et se considérant réciproquement comme des accidents transitoires. Presque tous les philosophes se sont attachés aux autres philosophes pour formuler de nouvelles philosophies; aucune école ne se perpétue, mais chacune en produit de nouvelles sans fin, en portant la confusion jusqu'à l'excès. Herbarts, Troxler, Bouterwek, Weiss, Krug, Fries

et tant d'autres ont chacun une doctrine philosophique. Reinhold et Fries en changent chaque jour; aussi personne n'est en état de contempler de loin ce chaos mouvant d'opinion, sans être saisi de vertige. Le cerveau le mieux organisé qui essaierait de contempler ce spectacle mobile y perdrait à la fois et son repos et sa santé (1).

Celui qui cherche en vain dans les conquêtes de la raison humaine une base pour s'appuyer et pour se tranquilliser en toutes circonstances, est conduit naturellement à désirer que Dieu ait parlé lui-même aux hommes, et qu'à cause de ces intelligences incapables d'examen personnel, il se soit expliqué sur ces objets les plus importants de la science psychologique (2). L'expérience et la révélation sont les ailes et les béquilles, si l'on veut, de notre raison, si la raison ne veut ni boiter ni ramper (3). Exposés que nous sommes à de si grandes bévues dans nos investigations sur les objets visibles, que serions-nous devenus si Dieu nous avait abandonnés à nous-mêmes dans la nature des choses surnaturelles qui concernent le salut éternel! Pour un sujet d'aussi haute importance, une révélation était absolument nécessaire; nous devions l'accepter avec le plus grand respect; si cette révélation nous propose des mystères qui nous semblent inconcevables, il faut nous souvenir de la faiblesse de notre esprit qui se trompe même si facilement sur les choses visibles. Toutes les fois que j'entends un de ces esprits forts qui se permettent de critiquer les vérités de notre religion et de s'en moquer avec une vaniteuse impudence, je me dis en moi-même: Mortels misérables, combien il y a de mystères sur lesquels vous vous prononcez avec tant de légèreté, qui sont bien plus sublimes que ceux sur lesquels le grand Newton s'est trompé si grossièrement (4).

Une religion, ainsi qu'une pneumatologie, une psychologie

(1) D^r STEFFENS, *Kurze Charakteristik der neuesten deutschen Philosophie*.

(2) REINHARD, *System der christl. Religion*, 5te Aufl. Vorrede.

(3) HAMANN, *Schriften*.

(4) L. EULER, *Lettres à une princesse d'Allemagne*, 1770, t. I, l. xxxviii.

tout à fait intelligibles, portent justement à cause de cette intelligibilité un caractère infallible de fausseté (1). Si nous ne devons pas croire, mais comprendre et prouver, nous n'aurions pas besoin de tant d'efforts; au lieu de Jésus-Christ, Platon pourrait pour nous philosopher à son aise (2). On ne peut pas objecter que la croyance aux mystères est une croyance aveugle; car la croyance aveugle ne repose sur aucun motif raisonnable, tandis que la croyance aux mystères, au contraire, repose sur le fait fondé du caractère divin d'une révélation; surnaturelle et déraisonnable ne sont pas synonymes (3). Si la véritable philosophie semble, sous différents points, en opposition avec la religion, cette contradiction n'est qu'apparente (4). Et nous pouvons avec raison reconnaître une religion comme révélée d'une manière surnaturelle, lors même que nous ne serions pas capables d'établir un *critérium*, contre lequel la perspicacité d'un adversaire ne trouverait rien à objecter; et quelle vérité serait épargnée si elle devait passer par cette épreuve (5)?

Il n'y a rien de plus sublime dans l'homme que la foi; car la foi, c'est l'aile qui porte l'âme vers Dieu. Et il n'y a rien de plus sublime pour la foi que le miracle; car le miracle, c'est l'aile sur laquelle Dieu descend jusqu'à nous. Dieu habite parmi nous dans le livre qu'il inspira, car la Bible c'est un miracle continu; c'est-à-dire un acte divin (6).

N'est-ce pas un acte d'égalé magnificence d'être le créateur du monde, et de délivrer de la chute un monde déchu (7).

Sans le Christ révélé, il n'y a pas de sens dans la philosophie, pas d'esprit dans l'histoire, pas de consolation dans la nature et pas de caractère original dans notre être (8). Aucun système philosophique, aucun livre sacré des nations ne s'ac-

(1) FESSLER, *Theresia*, t. II, p. 50.

(2) J. VON MÜLLER, *Sämmtliche Werke*, t. VIII, p. 257.

(3) BREISCHNEIDER, *Handbuch der Dogmatik*, t. I, p. 165.

(4) EULER, l. c.

(5) TWESTEN, *Vorlesungen über die Dogmatik*, etc., 1826, t. I.

(6) HEINROTH, l. c.

(7) LICHTNER, *Schriften*.

(8) L. TIECK, *Novellen*.

corde autant que la doctrine chrétienne avec les sentiments du cœur et avec tous les besoins de l'humanité (1). Plus sublime que tout ce que les plus grands philosophes avaient enseigné depuis l'origine du monde, et si simple que l'enfant pouvait le comprendre, la foi nouvelle fut apportée par Jésus, nommé le Christ. Jésus résolut l'énigme inexplicable de la vie. Par lui, l'esprit humain rentra en grâce avec le Dieu de l'univers, et le présent fut gros de l'éternité. Les autels fondés par l'erreur tombèrent tous devant le pouvoir de la doctrine chrétienne (2). Si la vie et la mort de Socrate sont d'un sage, la vie et la mort de Jésus-Christ sont d'un Dieu (3). On pourrait se laisser marquer d'un fer rouge et se faire rouer pour l'idée seule de cette doctrine, et qui peut en rire et s'en moquer est malheureusement fou. Celui qui a le cœur à sa vraie place, celui-là se prosterne dans la poussière et adore plein d'allégresse (4).

La parole du divin Nazaréen, qui s'est montré quelque temps dans la petite Judée, et qui, abandonné de tout le monde, hué et fustigé, finit par être crucifié, cette parole a transfiguré le monde (5). Je vois dans la révélation chrétienne l'accomplissement de toutes les espérances, le terme de toutes les sciences, l'explication de tous les bouleversements, la clef de toutes les contradictions entre le monde matériel et le monde intellectuel, entre la vie et l'immortalité. Pour éveiller les hommes d'un sommeil de mort, il a fallu des miracles; mais un spectacle plus grand a été réservé à notre époque, c'est celui de l'harmonie de toutes les choses humaines pour fonder et pour maintenir le Christianisme. Si le Sauveur n'est pas celui à qui vous et moi nous croyons, il ne me serait pas possible de croire en Dieu! car, le monde étant préparé à la venue et à la doctrine du Christ, je ne comprends plus rien, si cette doctrine n'est pas de Dieu. Dans tout ce que j'ai vu

(1) J. VON MÜLLER, l. c., t. VII, p. 75.

(2) ZSCHOKKE, *Bayer. Gesch.* l. 1, p. 27.

(3) J. J. ROUSSEAU, *de l'Éducation*, t. VIII, p. 115.

(4) MATTH. CLAUDIUS, *Sämmtliche Werke des Wandsbecker Boten*, 1 *Brief an Andres*.

(5) JACOBI, *Woldemaer*, p. 245, 1779.

jusqu'ici et écrit jusqu'à cette heure, il me manquait toujours quelque chose ; maintenant que je connais notre Rédempteur, tout m'est clair, et il n'y a rien qu'avec son aide, je ne puisse résoudre. — Si jamais une félicité terrestre ou une science me faisait oublier que nous ne sommes ici qu'en passant, je prierais Dieu de me faire oublier plutôt tout le reste ; mais comme je trouve chaque jour avec Bacon, la confirmation de cette maxime : Qu'un peu de philosophie conduit à l'incrédulité, beaucoup nous ramène à la vérité, je n'ai jamais étudié avec plus d'ardeur que depuis que je sais que c'est pour l'éternité (1).

Bacon s'est élevé à cette belle idée digne d'un philosophe : que la raison humaine au lieu de peser avec l'esprit restreint de la terre les mystères de la révélation, doit au contraire s'élever avec lui jusqu'à l'intelligence de la vérité divine, autrement inaccessible pour lui. (*De augment. scient. lib. 4.*) Bacon démontre ainsi que le rationalisme si vanté de notre temps n'est au fond qu'une hostilité flagrante contre les vérités primitives du Christianisme, et qu'il n'est pas le résultat d'une instruction philosophique solide, en supposant qu'il ait étudié. Avouons que l'opinion en vogue parmi beaucoup de demi-savants, et qui a nié hardiment les vérités chrétiennes tout en exaltant les facultés de l'intelligence humaine, n'est d'ordinaire qu'une leçon apprise et répétée machinalement. Des hommes de la sagacité et de la profondeur de Bacon, qui cherchent par la voie de la science à atteindre ce but suprême, rencontrent trop de phénomènes dans la nature des choses et de l'âme humaine, qui témoignent d'une sagesse supérieure, d'une harmonie divine, pour qu'ils puissent se heurter contre les idées mesquines d'une science ordinaire ; ils éprouvent aussi trop profondément le besoin d'une certitude supérieure à celle de l'expérience, pour ne pas porter toutes leurs pensées sur la parole de vie qui promet à tous cette certitude infaillible : la profession de foi de cet homme célèbre touchant l'Évangile mérite une grande attention, parce que Bacon est

(1) JOH. VON MÜLLER, *Schreiben an den Naturforscher BONNET*, vom 27 Mai 1782, t. XV, p. 519.

sans contredit un des hommes les plus distingués non-seulement de son temps, mais de tous les siècles (1).

La foi est la plus belle parure du savant (2). Mais que peut produire le soleil de la science sur des hommes froids, soumis aux préjugés du monde ? Pas plus d'effet que le soleil du monde créé sur les montagnes de glace ; il les argente et les dore, mais ne saurait les fondre (3). L'incrédulité est bien plus souvent une maladie du cœur que de l'esprit (4). L'incrédulité, dans le véritable sens du mot, est le plus grand péché contre l'esprit de la véritable religion, dont le cœur est dans le ciel, et qui porte un ciel dans le cœur (5). Comment améliorer l'état des intelligences ? Devenons meilleurs, et il s'améliorera (6).

De tous les adversaires et ennemis du Christianisme, les plus faibles sont évidemment ceux qui soutiennent la Bible, mais qui veulent expliquer tous les phénomènes surnaturels et les faire accorder avec leur philosophie. Car ils n'ont ni esprit ni courage ; ils ne sont ni chair ni poisson. Ils sont toujours dans la peine et n'arrivent pas au but. Car il est beaucoup plus difficile de sauver la raison de la révélation que la révélation de la raison (7). On ne saurait concilier la Bible et le rationalisme, tant que le rationalisme réclamera le rôle de juge et l'autorité suprême dans les matières de croyance et de vie religieuse ; la Bible conduit directement au surnaturalisme et à l'idée que Dieu s'est révélé aux hommes et nous a manifesté quelque phénomène d'un ordre supérieur qui autrement nous serait resté inconnu. Car ce que le Rédempteur nous apprend de sa personne, et ce que saint Jean et saint Paul nous enseignent de sa doctrine, dépassent de beaucoup les bornes de notre intelligence (8). A moins de forcer le sens des

(1) DER FRIEDENSBOTE, herausgegeben von J. J. THEVENY. *Dritter Jahrgang. Hamburg*, 1825, n° 18.

(2) WOLFGANG MENZEL, l. c.

(3) JEAN PAUL FR. RICHTER, *Schriften*.

(4) THEOPH. FREYWALD, *In der Abenzeitung*, 1820, n° 7.

(5) HAMANN, l. c.

(6) *Motto des Sophronizon* von D^r PAULUS.

(7) CLAUDIUS. l. c.

(8) D^r C. F. STEUDLIN, *Geschichte des Rationalismus und Supernaturalismus*, 1826, p. 17.

paroles du Nouveau Testament, on ne peut établir la preuve que le Nouveau Testament s'accorde entièrement avec les témoignages de la raison (1).

L'énonciation seule de doctrines qui doivent rester absolument étrangères au contrôle de la raison, suffit pour écarter comme impossible tout usage de la raison dans leur interprétation, et pour démontrer la vérité du système catholique. Car si Dieu a réellement révélé ces doctrines comme des vérités indispensables au salut, leur interprétation ne peut appartenir qu'à un corps enseignant, toujours guidé par l'assistance du Saint-Esprit, et par conséquent infallible (2). Il n'y a qu'un surnaturaliste vraiment conséquent, c'est le catholique romain. — Celui-là ne croit pas seulement à l'Écriture comme le protestant, mais il admet, outre l'Écriture, une tradition séculaire et une action directe et surnaturelle du Saint-Esprit sur l'Église; de sorte que l'Église ne peut se tromper et que chaque membre de la communion, en cas de doute, doit se soumettre à la décision de l'Église. Voilà, surnaturalistes protestants, voilà un système vraiment logique. Car un principe découle forcément de l'autre: dès que l'on admet la prémisse que l'homme réduit à sa seule intelligence ne peut trouver la voie du salut, l'homme a besoin pour y arriver d'un guide infallible. Votre conséquence dont vous vous vantez est au contraire la plus grande inconséquence. Car l'Écriture, à laquelle vous en appelez sans cesse, n'est pas un guide infallible, parce qu'elle admet tant d'interprétations que non-seulement les différents partis religieux, mais les écrivains et même les surnaturalistes ne s'accordent pas et ne s'accorderont sans doute jamais sur le sens du texte sacré (3).

A quoi peut servir à l'homme illettré que l'Écriture sainte enferme toutes les doctrines de la révélation, tant que la révélation n'aura pas pour lui un sens précis, et tant qu'il verra que les savants en font une sorte de table rase, où ils vien-

(1) VON LANGSDORF, *Blössen der protest. Theologie*.

(2) *Leipziger Literaturzeitung*, 1829, n° 271.

(3) KRUG, *Philosoph. Gutachten in Sachen des Rationalismus*, etc., 1827, p. 83 et suiv.

nent servir les opinions les plus diverses et les plus contradictoires (1) ?

Si Dieu, dit-on, a eu l'intention de fonder une Église sur des miracles et des révélations surnaturelles, il n'a pu vouloir que ses dons fussent altérés par des souillures humaines. Est-ce qu'il ne saura pas garantir de falsifications l'Écriture à laquelle il a tellement imprimé le cachet d'une origine divine, qu'on la vénère comme émanée de Dieu ? ou bien ne voudrait-il pas l'en garantir, pour confondre les idées des mortels et pour rendre encore plus difficile la tâche déjà si difficile d'acquérir le bien précieux de la vérité ? Mieux vaut admettre que Dieu chasse des esprits de tous les hommes qui acceptent la révélation, les préjugés tirés de l'éducation et de la société, au moyen de l'harmonie merveilleuse d'une unité dans l'enseignement des doctrines chrétiennes (2). Si l'on veut préserver l'unité de cette fluctuation d'opinions à l'égard des dogmes de la religion, il faut un juge souverain, un arbitre (3), une autorité positive (4). Qui pourrait nier que l'infaillible a aussi besoin d'interprètes infaillibles s'il veut garder son caractère (5) ?

Si le but de toute révélation divine est d'offrir à l'homme non-seulement des vérités pratiques, mais de l'assurer du sens précis de ces vérités, il s'ensuit avec la dernière évidence que l'Église chrétienne (6) qui les lui transmet doit être infaillible.

Il saute aux yeux que le Catholicisme est plus conséquent que le Protestantisme (7). Si Dieu a voulu donner au monde une révélation, il la maintiendra aussi dans sa pureté (8).

Peut-on se montrer plus injuste envers la foi de l'Église catholique, qui a cherché à la venger dans des écrits de

(1) *N^o Quartalschrift*, 1. c.

(2) F. STEUDEL, *Ueber die Haltbarkeit des Glaubens*, etc., 1814.

(3) GARVE, *Schriften*.

(4) SCHELLING, *Schriften*.

(5) BRESCIUS, *Apologien einiger christl. lehren*, t. II, p. 210.

(6) *N. Quartalschrift*, I, 2.

(7) KÖPPEN, *Philosophie des Christenthums*, t. I, p. 152.

(8) OUVRIER, *Geschichte der Religionen*, 1781.

tant d'hommes illustres, qu'en l'appelant une foi aveugle (1) ?

La foi catholique qui plie l'esprit sous le joug de l'autorité n'est pas en cela déraisonnable, mais a, pour se justifier, les motifs les plus raisonnables. — Elle est l'intelligence fidèle placée sous l'autorité divine (2). L'infaillibilité ne se fonde pas sur le nombre des hommes, mais sur l'assistance de Jésus-Christ (3).

L'autorité n'arrête pas le développement de la vie intellectuelle, mais la précise et lui donne de la force dans les limites fixées non pas par une volonté d'homme arbitraire, mais par une nécessité absolue; la doctrine se meut d'une manière plus sûre et plus productive que dans une indépendance désordonnée (4). Une inspiration continue est la condition nécessaire de toute dogmatique, pour que la doctrine ne tombe et ne périsse dans les déchirements (5). L'Eglise protestante n'est qu'un tronçon et restera toujours tronçon (6).

Nous ne sommes qu'un anneau rompu de l'Eglise catholique (7). Celui qui étudie philosophiquement l'esprit de l'Eglise, reconnaît que la réformation fut un acte révolutionnaire et démagogique (8). En prêtant notre appui aux actes personnels d'autrui, nous assumons la responsabilité des fautes qu'ils commettent (9).

Rien au monde de plus respectable que la décision d'un concile vraiment œcuménique (10). Si l'on suppose que sur un article essentiel de la foi tous les pasteurs de l'Eglise sont tombés dans l'erreur et ont pu tromper les âmes chrétiennes; comment défendra-t-on les paroles de Jésus-Christ, qui a promis à ses apôtres, et par eux à leurs successeurs, d'être

(1) BOUTERWEK, *Lehrbuch der philos. Wissenschaften*, 1820.

(2) MARHEINEKE, *Symbolik*.

(3) G. W. MOLAN, *Reformirter Abt zu Lokkum Regulæ*, reg. X.

(4) KÖTBE, *Concordia. Die symb. Bücher. Einleit.*, p. 55.

(5) KÖPPEN, l. c.

(6) WOLTMANN, l. c.

(7) *Bemerkungen eines Protestanten in Preussen*, etc.

(8) STEFFENS, *Karikaturen des Heiligsten*, 1821, t. II.

(9) THORNDIKE, *Richtiges Gewicht und Mass*, p. 22.

(10) LEIBNITZ, *Brief an die Herzogin von Braunschweig vom 2 Juli 1694*.

toujours au milieu d'eux ? Promesse fausse si les successeurs des apôtres avaient pu se tromper ou nous tromper (1).

On ne saurait admettre que le Christ ait livré l'Eglise pendant des siècles à une erreur capitale (2). Quant aux conciles œcuméniques, qu'il y en ait cinq ou plus, si le Christ est pendant tous les siècles avec son Eglise, il n'a pas pu permettre que dans de telles assemblées une décision contraire à la foi ait jamais été prise (3). L'œuvre des Pères vénérables réunis à Trente, est la consécration de la doctrine de l'Eglise catholique, puisée dans l'Écriture sainte et dans la tradition apostolique (4).

(1) G. BULL, *Defens. fid. Nic.* pr. 1, 1680.

(2) THEREMIN, l. c.

(3) MOLAN, *Explicatio alt. Method. reunionis Eccles.*

(4) FESSLER, *Geschichten der Ungern*, t. VIII, p. 384.

CHAPITRE V.

PREUVES QUE LA TRADITION EST LA SOURCE DE LA FOI ET DE
LA CROYANCE CATHOLIQUE.

Le Christianisme existait avant que les Évangiles et les Épîtres fussent écrits, et ceux-ci n'ont pas été composés dans l'intention que leur attribue le Protestantisme. — L'histoire est pour la tradition en faveur du Catholicisme. — Coup d'œil sur les temps d'Ignace, d'Irénée, de Vincent de Lérins. — L'authenticité du canon de la Bible repose elle-même sur la tradition. — Si l'on ne veut pas admettre le témoignage de la tradition quand elle affirme qu'une croyance est apostolique, on n'a pas de garantie pour les écrits bibliques eux-mêmes. — Les théologiens protestants ont attaqué tour à tour le Pentateuque, le livre de Josué, le livre des Juges, le livre de Ruth, les livres de Samuel, les livres des Rois, Esther, Job, les écrits de Salomon, les Prophètes, l'Évangile de saint Matthieu, les Évangiles de saint Marc, de saint Luc, de saint Jean; les Actes des Apôtres, les Épîtres de saint Paul, de saint Pierre, de saint Jacques, de saint Jean, l'Épître aux Hébreux, l'Épître de saint Jude, l'Apocalypse de saint Jean. — Nécessité, règle et authenticité de la tradition. — Dès que la tradition est reconnue, l'Église catholique a gagné sa cause. — État des doctrines catholiques aux premiers siècles chrétiens, contestées par les réformateurs : hiérarchie épiscopale. — Le pape; différence entre les évêques et les prêtres. — Livres prétendus apocryphes. — Prière pour les morts. — Invocation des saints. — Sacrifice de la messe. — Doctrine de la grâce. — Confession. — Ordination. — Confirmation. — Extrême-Onction. — Les anciens Pères de l'Église ne reconnaîtraient le caractère d'Église qu'à l'Église catholique romaine.

C'est la tradition et non l'Écriture qui est le rocher sur lequel est élevée l'Église de Jésus-Christ (1).

Ce n'est que l'ignorance de l'histoire qui a fait confondre la religion chrétienne avec la Bible, comme s'il n'y avait pas eu de chrétiens, quand il n'y avait pas encore de Bible,

(1) LESSING, *Beiträge zur Geschichte und Literatur*, t. IV, p. 182.

comme si les premiers fidèles n'avaient pu être de pieux chrétiens, parce qu'ils ne connaissaient qu'un des quatre Évangiles et quelques Épîtres. Parmi celles qui existaient avant le quatrième siècle, il n'y avait pas de Nouveau Testament complet, et cependant vivaient alors de vrais disciples du Christ (1). Les premiers chrétiens eurent pour maîtres ou les apôtres ou les hommes apostoliques; ils puisèrent dans l'enseignement oral les préceptes de la doctrine chrétienne avant d'avoir pu lire les livres sacrés (2). Le Christianisme était déjà répandu avant qu'un des évangélistes se mit à écrire la vie de Jésus-Christ. On disait le *Pater* avant qu'il fût écrit par saint Matthieu; car Jésus-Christ lui-même l'avait appris à ses disciples. La formule du baptême était usitée avant qu'elle fût apportée par le même saint Matthieu, car Jésus-Christ l'avait prescrite à ses apôtres. Or, si les premiers chrétiens, pour baptiser, n'ont pas eu besoin d'attendre la formule écrite des apôtres et des évangélistes, pourquoi pas pour d'autres sacrements? S'ils priaient et baptisaient d'après le précepte de Jésus-Christ transmis oralement, comment auraient-ils hésité de s'en tenir aussi à d'autres préceptes de Jésus-Christ pour d'autres points du Christianisme? Si Jésus-Christ crut la prière et le baptême dignes d'une recommandation orale, pourquoi n'en aurait-il pas fait autant pour tout ce que les apôtres enseignaient sur sa personne, et ce que le monde devait croire de lui? Est-ce parce qu'il n'est pas fait mention d'un tel précepte dans le Nouveau Testament? Comme si les auteurs du Testament avaient jamais prétendu raconter tout ce que Jésus-Christ avait dit et fait? Comme s'ils n'avaient pas affirmé positivement le contraire, et cela, à ce qu'il paraît, pour laisser subsister à côté de la parole écrite la tradition orale (3). Les apôtres n'ont pas eu l'intention d'exposer tout au long dans leurs épîtres les doctrines nécessaires au salut. Ils les écrivirent occasionnellement au sujet de questions

(1) Dr J. S. SEMLER, *Hirsching's historisches Handbuch*, t. XXII, p. 295.

(2) Dr J. J. GRIESBACH, *Curæ in Historiam textûs græci*.

(3) LESSING, *Theolog. Nachlass*, p. 47 et suiv.

qui se présentaient à eux. Tout en ne traitant la plupart des doctrines fondamentales de la foi qu'en peu de mots et pour ainsi dire en passant, ils savaient bien qu'on saisirait facilement les autres, grâce à l'usage de la prédication introduit dans les églises qu'ils avaient fondées (1).

Si nous sommes sincères, nous devons avouer que les preuves alléguées pour montrer dans la sainte Ecriture une œuvre complète ne peuvent convaincre les catholiques si le *status questionis* est bien établi. On ne saurait prouver que les apôtres et les évangélistes ont composé leurs écrits dans le dessein d'établir un système complet de doctrines. On n'a jamais, pendant les quatre premiers siècles, cherché la preuve de la religion chrétienne dans les écrits du Nouveau Testament, qui n'a servi tout au plus qu'à l'expliquer et qu'à la confirmer. Voilà ce que j'ai appris par la lecture assidue et attentive des Pères de l'Eglise des quatre premiers siècles, et je suis en état d'entrer, à ce sujet, dans l'examen le plus rigoureux avec l'auteur patristique le plus savant, qui certes n'a pas plus de sources que moi à sa disposition. Il ne peut pas en savoir plus que moi, et il n'est pas vrai du tout qu'il faille des connaissances bien grandes et bien étendues pour approfondir toutes ces questions, comme se l'imaginent bien des gens et comme on voudrait le faire croire (2). De toutes les investigations faites jusqu'à ce jour résulte la preuve que les protestants n'ont pas l'histoire pour eux lorsqu'ils combattent la tradition. L'Eglise catholique n'a pas tort de soutenir que la tradition jouissait d'une grande autorité chez les premiers chrétiens (3). C'est une idée fautive que de vouloir donner les écrits bibliques comme des écrits qui renferment toutes les doctrines de la religion chrétienne. Ce ne sont que des fragments inappréciables qui nous donnent la dogmatique de l'époque, ainsi que de nombreux préceptes de la religion elle-même (4). Au temps de l'un des disciples des apôtres, d'Ignace, les chré-

(1) HUGO GROTIUS, Ep. 582 in collect., 1764.

(2) LESSING, *Nöthige Antwort auf eine sehr unnöthige Frage*, 1778.

(3) MÜNSCHER, *Handb. der Religion*, t. I, p. 544.

(4) TIEFTRUNK, l. c., p. 566.

tiens n'ajoutaient foi qu'aux paroles de leurs évêques, et il ne leur était pas permis de demander des preuves écrites d'un enseignement oral. Les évêques eux-mêmes attachaient à la parole autant de valeur que les apôtres lui en donnaient (1). La religion chrétienne faisant découler ses dogmes de la révélation divine, on regardait la tradition comme un oracle sacré en matière de foi; on regardait en outre comme un élément nécessaire à la religion, l'harmonie la plus intime de ses membres entre eux et leur parfaite union dans les doctrines et la liturgie (2).

Il m'est impossible de fermer les oreilles lorsque toute l'antiquité dépose en faveur de la tradition d'une voix que nos réformateurs ont trop dédaignée. Ils auraient dû accorder à la tradition, du moins telle que la comprend Irénée, la même autorité divine qu'ils jugèrent à propos d'attribuer exclusivement à l'Écriture (3). Irénée regardait la tradition comme un sanctuaire conservé dans une pureté complète par la suite non interrompue des chefs de l'Église (4). D'après les principes d'Irénée le docteur, comme on voit, la tradition dogmatique orale était une source authentique de vérité, et mise comme telle à côté des écrits des apôtres. Irénée réfute les dogmes des hérétiques en les mettant en opposition avec la tradition dogmatique orale, conservée dans l'Église apostolique depuis les temps des apôtres (5).

Pour obtenir l'unité de foi, Vincent de Lérins donne une excellente méthode que nous traduisons ici : « Je me suis imposé la tâche, dit-il, de demander à des hommes renommés par leur piété et leur savoir, une règle pour discerner la véritable foi catholique, des opinions erronées de l'hérésie, et la réponse qu'on m'a toujours donnée, est que pour découvrir les artifices des novateurs, pour éviter leurs pièges et

(1) LESSING, *Theolog. Nachlass.*, p. 55, 56.

(2) GARVE, *Schriften*.

(3) LESSING, *Fragm.*, t. VII, p. 122.

(4) MÜNTER, *Handbuch der ältesten christl. Dogmengeschichte. Aus dem Dänischen übersetzt von EWERS*, 1802.

(5) SÜSZKIND, *In Flatt's Magazin*, cah. VI, n° 4, p. 101.

pour persévérer dans le véritable chemin de salut, il y avait deux voies ouvertes : l'autorité de l'Écriture sainte et la tradition de l'Église catholique. Quant à cette dernière, on peut se faire cette question ; puisque l'Écriture sainte, parfaite de sa nature, est sous tous les rapports, plus que suffisante pour arriver à la vérité, à quoi bon encore, avec cette forme de vie spirituelle, l'autorité du dogme catholique ? Je répondrai à cela : c'est parce que l'Écriture sainte a un sens si élevé qu'il ne peut être compris de la même manière par tous les esprits. Les révélations divines peuvent être entendues si diversément, qu'il y a sur leur sens réel presque autant d'opinions que d'interprètes. C'est ainsi que Novat, Photius, Sabellius, Donat, Arius, Macedonius, Apollinaris, Priscillien, Jovinien, Pélage, Célestin et enfin Nestorius s'expliquent chacun à sa manière. Donc pour sortir de ce labyrinthe d'opinions contradictoires, il est absolument nécessaire de prendre pour guide l'Église catholique et son autorité. Pour nous qui sommes dans le giron de cette Église, notre première règle doit être de n'adopter que les doctrines qui ont été crues partout, en tout temps et par tout ce qui est orthodoxe ; on ne doit regarder comme catholique que ce que l'Église reconnaît comme catholique. Donc nous sommes catholiques si nous avons pour nous l'universalité, la tradition séculaire, le consentement général. Nous avons l'universalité si nous embrassons la seule foi véritable, enseignée par l'Église universelle, répandue sur toute la terre ; la tradition, si nous nous attachons fidèlement au sens de l'Écriture, tel que l'entendaient les saints Pères, nos aïeux ; et enfin le consentement général, si nous adoptons l'interprétation de tous, ou du moins de presque tous les évêques et docteurs de l'ancienne Église. » Cette règle admirable exige l'attention sérieuse de tous les chrétiens qui désirent le salut des vérités de l'Évangile. — Le meilleur critérium de la vérité sera toujours la maxime connue de Tertullien : *verum quodcumque primum, adulterum quodcumque posterius* ; la vérité est ancienne, l'erreur est nouvelle (1).

(1) Wix, l. c., p. 52-54.

Qui ne veut pas admettre le témoignage des Pères de l'Eglise et des conciles, pourra contester l'autorité des écrits révélés, le baptême des enfants, et même la nature divine de notre Seigneur et rédempteur Jésus-Christ, et renverser d'un seul coup la foi et l'Eglise (1). Dieu, par exemple, n'a nulle part révélé que l'Épître de l'apôtre saint Paul, telle qu'elle se trouve aujourd'hui dans nos Bibles, ait réellement été écrite par cet apôtre. L'Écriture elle-même ne porte pas un caractère irrécusable d'inspiration; est-elle entourée de rayons de lumière qui en illuminent la preuve et le témoignage (2)?

Si la tradition a pu être faussée, les livres saints n'ont-ils pas pu être falsifiés (3)?

Depuis l'ascension de Jésus-Christ, il ne s'est pas élevé dans l'Eglise catholique une voix qui ait contesté l'autorité divine de la Bible; mais il s'est passé chez nous protestants quelque chose de prodigieux. On veut être chrétien; on se défend avec force de l'accusation de rationalisme, et cependant on se permet de retrancher des livres entiers de l'Écriture (4).

La plupart des théologiens actuels de l'Eglise protestante soumettent la partie historique et la partie dogmatique du Christianisme à l'examen libre de la raison; sondent l'origine des livres sacrés où plus d'une erreur a usurpé une autorité sacrée, grâce à la superstition et à l'irréflexion des âges anciens (5).

Pour avancer le règne de l'apostasie prédite (II. Thessal. 2, 3.) (l'Antéchrist), il faut que l'autorité de l'Écriture soit brisée. Qu'on se garde de quitter la bonne voie, de marcher dans les ténèbres, de s'enivrer d'orgueil et de proclamer cette mensongère liberté dont il est parlé dans saint Pierre (II. 2, 15, 18, 19) (6).

(1) HICKES, *Christl. Priesterthum*, t. 1, p. 145.

(2) HAMMOND, *Abhandl. über die Häresis*.

(3) LESSING, *Beiträge zur Geschichte und Literatur*, t. VI.

(4) M. F. ROOS, *Christl. Glaubensbekenntniss*, 1775. Vorrede.

(5) DE WETTE, *Im Protestanten*, 1828, t. II, n° 5.

(6) ROOS, l. c., 120.

L'examen des livres du Nouveau Testament doit toujours être permis aux savants ; aussi Luther crut-il pouvoir contester l'authenticité de l'Apocalypse de saint Jean et l'Épître de saint Jacques (1).

Dans la dispute sur les bonnes œuvres on opposait au docteur le passage célèbre de l'Épître de l'apôtre saint Jacques ; et Luther, sans examiner si l'on ne pouvait pas accorder Jacques et Paul, rejeta tout aussitôt l'Épître (*Resolutiones conclusionum* T. W. F. 307) (2).

L'Épître de saint Jacques, comparée aux autres Épîtres du Nouveau Testament, est bien faible : elle n'a pas de cachet évangélique (3).

Notre Église luthérienne reçut de bonne foi comme authentiques les livres bibliques, des mains de l'Église ancienne, et ce n'est qu'en supposant facilement la vérité de cette authenticité qu'elle admit le Nouveau Testament comme règle de foi et de vie spirituelle. Il est donc de notre devoir, d'après la conduite de notre Église, de nous assurer de l'origine apostolique des écrits du Nouveau Testament ou de la fausseté de cette Genèse, et de ne pas douter trop légèrement pour ne pas rejeter des enseignements divins, ni de suivre avec trop de crédulité l'opinion établie pour ne pas défigurer et souiller la révélation. La dogmatique doit donc laisser agir librement la critique, si elle ne veut pas tomber en contradiction avec elle-même. Chez Luther, le respect pour l'idée d'un code révélé n'étouffait pas la critique, mais au contraire la rendait plus sévère. Quelques-uns de ses jugements sur les écrits du Nouveau Testament, méritent ici d'être cités. Il pense que l'Épître aux Hébreux n'est ni de saint Paul ni d'un apôtre quelconque, et que cela appert des chapitres 2 et 3 de l'Épître. Il ajoute qu'on ne peut guère la comparer aux Épîtres apostoliques. Quant à l'Épître de saint Jacques, je ne la regarde pas, dit-il, comme l'œuvre d'un apôtre. —

(1) KNAPP, *Voorlesungen über die Christl. Glaubenslehre*, etc., Herausgegeben von THILO, 1827, t. I, p. 65.

(2) PLANK, *Geschichte unseres protest. Lehrbegr.* 1781, t. I, p. 195.

(3) LUTHER, *Vorrede auf das Neue Testament*, 1524.

L'Évangile de saint Jean, les Épîtres de saint Paul et la première Épître de saint Pierre, sont le véritable germe et le vrai fondement de tous les livres du Nouveau Testament. On ne saurait nier, poursuit-il, que l'Épître de saint Jude ne soit qu'un extrait ou une copie des autres Epîtres de saint Pierre. Jude parle des apôtres comme un disciple qui leur est bien postérieur, et cite des sentences qui ne se trouvent nulle part dans l'Écriture.

« L'Apocalypse de saint Jean ne me semble ni prophétique ni apostolique ; je la compare au premier livre d'Esdras, et je ne puis comprendre qu'elle ait été inspirée par le Saint-Esprit. Que chacun l'envisage comme il l'entend, quant à moi, je ne peux pas admettre ce livre. » — La preuve qu'un écrit est apostolique ne découle pas seulement du témoignage historique ; mais encore du témoignage de la vieille Eglise et du témoignage intérieur, c'est-à-dire de la conscience, qui juge d'un livre qui passe pour divin, par ce qu'il contient et ce qu'il produit (1).

L'étude de l'histoire juive a pris pour nous un grand intérêt depuis les investigations de Wette et de Vetter qui ont fait prévaloir l'opinion que le Pentateuque non-seulement n'est pas de Moïse, mais qu'il n'a guère été composé que peu avant ou peu après l'exil. L'histoire des juifs jusqu'aux temps des Juges ne peut pas passer pour une histoire, mais seulement pour une tradition populaire. Les annales juives jusqu'à Moïse appartiennent au domaine de la tradition et renferment le mythe le plus moral et le plus profond que l'on puisse trouver. — L'histoire de Moïse jusqu'à la conquête de la terre promise a été falsifiée à dessein et défigurée par des prêtres, et cela sans doute dans l'intérêt de la hiérarchie juive. Il est possible que le Pentateuque, ainsi que le livre de Josué n'aient été composés que dans les derniers temps du royaume de Judée. Le livre des Juges appartient à cette même époque. Les livres de Samuel, au caractère vraiment épique et au style héroïque, ne peuvent avoir paru simultanément, parce qu'ils sont rédigés dans le langage et à la manière des livres des Rois, et

(1) BRETSCHNEIDER, *Handbuch der Dogmatik*, t. I, p. 266 et suiv.

que ceux-ci comprennent une période de 400 ans. Quant aux livres de la Chronique, selon le témoignage de Wette et de Gesenius, ils n'ont pu être composés que plusieurs siècles après les livres des Rois (1). Gramberg (*die Chronik nach ihrem geschichtl. Charakter und ihrer Glaubwürdigkeit geprüft. Halle, 1825*) a montré d'après de Wette (*Beitrage z. Eins. in 's A. Testam. T. I.*) que l'autorité historique des livres de la Chronique est très-douteuse (2).

Que peuvent décider des paroles qui ont été rapportées mille ans après avoir été prononcées (3)? On ne peut plus déterminer aujourd'hui ce qu'il y a de vrai dans les détails de la vie de Moïse, un des plus grands hommes qui aient jamais vécu. — Les plaies d'Égypte, le passage de la mer Rouge et du désert sont des traditions fantastiques. On doit regarder comme une fiction, la construction d'un tabernacle dans le désert, à laquelle manquent toutes les conditions premières des lois de la mécanique. Les Israélites, ces héros inspirés de Dieu, agissent, dans les Juges, d'une manière si cruelle qu'on n'en saurait trouver d'exemple que chez les Arabes les plus sauvages(4).

Ni Samuel ni Esdras ne sont les auteurs des livres qu'on leur attribue (5).

Le livre de Ruth est un charmant tableau de famille. Quant au livre d'Esther, on sait que Luther ne lui attribue pas une grande valeur. Le livre de Judith est un roman pieux, mais un roman. On a introduit dans le livre de Tobie des idées superstitieuses touchant les bons et les mauvais anges, ainsi que sur les moyens de conjurer l'influence des mauvais esprits. Quelques psaumes portent le cachet d'idées morales encore imparfaites des temps primitifs.—Le Cantique des cantiques doit être considéré comme un petit poème gracieux, où l'amour chaste et la fidélité conjugale sont chantés sous la forme

(1) LEO, *Vorlesungen über die Geschichte des jüdischen Staates*, 1828.

(2) WEGSCHEIDER, *instit. Theolog. christ.*, p. 119.

(3) A. MÜLLER, *Rez. in den Th. Stud. und Krit.*, 1850, t. I, p. 165.

(4) LEO, l. c.

(5) CARLSTADT, *De Canonicis scriptor.*, 1520.

d'allégories (1). Le livre de Job s'annonce clairement comme un poème dramatique et religieux et ne prétend nulle part avoir reçu de Dieu ce qu'il fait dire à Dieu. — La précieuse collection des chants connue sous le nom de psaumes ne peut être envisagée comme inspirée. Les maximes, les prières, les hymnes qu'elle renferme ne sont que la production, l'œuvre religieuse de divers écrivains. Comment regarder les imprécations de David contre ses ennemis, si opposées aux commandements de Jésus-Christ, comme des sentences divines? Il en est de même des écrits de Salomon.—Produit d'un cerveau humain et image fidèle du monde extérieur, ils ne s'accordent même dans plusieurs points ni avec la croyance ni avec la morale du Nouveau Testament : les révélations divines ne peuvent se contredire (2).

Les soi-disant prophètes, semblables aux moines-prédicateurs du moyen âge, formaient une armée sacerdotale ; c'est le parti hiérarchique d'Éphraïm. Le parti fanatique des prophètes, dont le caractère fantasque se montre surtout dans la vie et la mort d'Élie, tonne tour à tour contre la liberté religieuse, le pouvoir royal, l'idolâtrie, le culte de Baal et des hauts lieux (3). Des recherches sur l'époque où furent rédigés les 27 derniers chapitres de la prophétie attribuée à Isaïe, ont été faites dans les derniers temps avec tant de soin et de savoir, qu'on aurait dû s'attendre à ce que les résultats obtenus par ces investigations auraient été adoptés unanimement, et que personne n'aurait osé soutenir de sitôt l'origine prophétique de ces écrits.—Je ne puis me persuader qu'Isaïe soit l'auteur des chapitres 40 à 66 de son écrit. Trop de raisons s'élèvent dans mon esprit contre cette idée (4).

L'opinion de plusieurs écrivains et soutenue de nouveau par de Wette, que le Zacharie des chapitres 9-14 ne saurait être le même que celui des prophéties placées en tête des cha-

(1) HAFNER, *Einleit. zu der neuen, von der Strassb. Bibelgesellschaft veranstalteten Ausgabe der H. Schrift.*, 1819.

(2) BRETSCHNEIDER, *Handb. der Dogmatik*, t. I, p. 95.

(3) LEO, l. c.

(4) STÆHELIN, *Einige Bemerkungen über Jesaias 40-66, Stud. und Kritik*, 1850, t. I, p. 82.

pitres 1 à 8, a été étayée sur des raisons si fortes, qu'un homme sensé aurait de la peine à lui refuser son assentiment (1). Le livre du prophète Jonas est une jolie fable écrite tout à fait dans l'esprit des anciens temps, pour châtier la haine aveugle que les Juifs portaient aux autres peuples, et la présenter sous son véritable caractère, c'est-à-dire souverainement injuste (2).

Cette narration est un conte qui porte principalement le cachet du romantique, et dont le but, considéré sous le point de vue moral, est de montrer dans toute son inconséquence, et dans toute sa nudité, un préjugé profondément enraciné, que Dieu n'était que le Dieu des Israélites (3). Le livre de Jonas est une fiction symbolique dont le but est de montrer que la désobéissance envers le ciel et l'idolâtrie attirent la punition de Dieu; mais que l'obéissance envers Dieu, le repentir et l'adoration du Créateur, détournent les châtimens (4). Je vois par *Wegscheider*, que le livre de Daniel n'est pas de ce prophète. Il s'appuie sur le Daniel de *Bertholdt* (nouvelle traduction de l'hébreu araméen, 2 vol., 1806-1808). Beaucoup d'écrivains nient, avec *Eichhorn*, que les prophètes aient été gratifiés d'une révélation surnaturelle, et prétendent que c'étaient des hommes de science et de zèle, ainsi que le prouvent leur talent à prévoir les événements futurs et la pureté de leurs mœurs, employés qu'ils étaient comme instruments de la Providence à mettre un frein aux vices et aux crimes de leur époque (*Voyez*. *DÖDERLEIN*, 1, p. 146, et *EICHORN*, *Einleitung in's A. Test.* 5 T.) (5).

Il est vraisemblable que la pure doctrine de Jésus-Christ n'a pas été conservée intacte dans le Nouveau Testament (6).

Dans l'Évangile de saint Matthieu, le dogme marche en-

(1) HITZIG, *Ueber die Abfassungszeit der Orakel Zachar*, IX—XIV. *Stud. und Kritik*, 1850, t. I, p. 25.

(2) J. D. MICHAELIS, *Uebersetzung des A. Testaments*.

(3) AUGUSTI, *Grundriss einer historisch kritischen Einleit. in's A. Testament*.

(4) STEUDLIN, *Neue Beiträge zur Erläuterung der biblisch. Propheten*.

(5) ROSE, l. c., p. 158.

(6) AUGUSTI, *Theolog. Monatschrift*, n° 9.

touré d'alliages étrangers, et ne saurait donc servir de règle de foi (1).

Schulz et Schulthess attribuent peu de croyance à l'Évangile de saint Matthieu (2).

Des preuves positives exposées d'une manière évidente par le docteur Schulz établissent que notre Évangile de saint Matthieu n'émane pas d'un apôtre ou d'un témoin oculaire. Notre Matthieu grec est issu de l'Évangile des Hébreux. On ne nous demandera pas, je crois, de considérer comme authentique le Matthieu qui n'est plus le Matthieu canonique. Quant à l'authenticité des trois premiers Évangiles que l'on pouvait fonder jusqu'ici sur le témoignage apostolique de saint Matthieu, il faudra la rejeter, si l'on ne peut lui donner qu'une autorité dogmatique secondaire. Cette autorité semble découler de saint Pierre pour l'Évangile de saint Marc, comme elle découle de saint Paul pour l'Évangile de saint Luc (3).

Les trois premiers Évangiles de saint Matthieu, saint Marc, saint Luc ont été rédigés d'après un ancien Évangile araméen (4).

L'Évangile de saint Jean est incontestablement le produit d'un sage de l'école d'Alexandrie (5).

Aucun des quatre Évangiles n'a pour auteur celui dont il porte le nom (6).

Comparés aux quatre Évangiles, les Épîtres apostoliques n'ont qu'une mince importance (7).

On s'est appuyé, dans les recherches touchant le Christianisme, tantôt sur le Nouveau Testament, tantôt sur la doctrine de saint Paul comme la plus explicite, et certainement à tort, d'autant plus qu'on peut démontrer que l'Apôtre, dans la plupart des cas, ne raisonne pas d'après les paroles et les maximes de Jésus-Christ, mais d'après ses idées personnelles.

(1) CLAUDIUS, l. c.

(2) BRETSCHNEIDER, *Handbuch*, t. II, p. 778, note.

(3) FISCHER, l. c., p. 116-128.

(4) J. G. EICHHORN, *Bibliothek der bibl. Literatur*, t. V, p. 761-996.

(5) STAUDLIN, *Magazin der Religionsgeschichte*, t. III.

(6) F. J. GEISSE, *Paradoxa über hochwichtige Gegenstände des Christenthums*, 1825.

(7) *Theol. Literaturbl. zur A. K. Z.*, 1850, n° 53.

Il n'a donc pas plus de titre à être reconnu et invoqué comme authentique, que les écrits où la critique moderne prétend trouver *ipsissima verba* de Jésus-Christ; et la valeur historique de ses doctrines ne peut être estimée qu'en raison de leur conformité avec les véritables doctrines de Jésus-Christ (1).

Saint Paul, dans ses Épîtres, se montre toujours attaché à des idées juives, et les Épîtres de saint Pierre et de saint Jacques, ainsi que celle aux Hébreux, sont conçues dans le même esprit que celles de saint Paul. Les Épîtres attribuées à saint Jean ne sont pas de lui, mais de quelque Juif (2).

On a élevé des doutes sur l'authenticité des écrits de saint Jean, des Épîtres à Timothée et à Tite, de la seconde Épître de saint Pierre et de l'Épître aux Hébreux; mais le doute n'a pas acquis une force assez grande pour qu'on puisse les rejeter absolument. Les écrits contestés, tels que l'Épître aux Hébreux, la seconde Épître de saint Pierre, l'Épître de saint Jude, l'Apocalypse de saint Jean, ne peuvent pas renfermer une dogmatique, surtout si le dogme qu'ils enseignent n'est aucunement formulé dans les écrits authentiques, ou ne s'accorde pas avec l'esprit connu de la doctrine chrétienne (3).

Schleiermacher a attaqué la première Épître à Timothée (*Über den sogenannten ersten Brief des Paulus an den Timotheus. Berlin, 1807*). Eichhorn, dans son Introduction au Nouveau Testament (t. III, p. 415), la première et la seconde Épître ainsi que celle à Tite (4).

M. le professeur docteur L. F. O. Baumgarten-Crusius, à Léna, dans son Programme de Noël 1828, sur l'origine et le caractère de l'Épître aux Hébreux, pense qu'elle a été composée par un philosophe d'Alexandrie, disciple de l'apôtre saint Paul, et que la fausse Epître aux Alexandrins n'est autre que l'Épître aux Hébreux (5).

(1) D^r H. C. M. RETTIG, *Andeutungen, etc.*, A. K. Z. 1825, n° 105, page 861.

(2) CLAUDIUS, l. c.

(3) BRETSCHNEIDER, l. c.

(4) ROSE, l. c., p. 160, note.

(5) LÜCKE, *Uebersicht der zur Hermeneutik, etc., gehörigen Literatur*

Dans l'Épître de Jacques, il y a beaucoup d'expressions qui accusent l'ignorance du véritable esprit de la foi, de son rapport avec les œuvres, et qui heurtent, à ce qu'il semble, la doctrine chrétienne, nommément celle de l'apôtre saint Paul; et comme on ne peut supposer qu'un apôtre, bien qu'il ne sût pas le grec et qu'il ne fût pas habitué à écrire, se soit exprimé d'une manière aussi fautive; l'opinion que cette Épître n'est pas apostolique, acquiert de jour en jour plus de force (1).

M. le professeur Georges. Aug. Henri Ewald (*Comment. in Apocal. Johannis exeget. et crit.* Leipzig, 1828) a démontré de nouveau par des preuves victorieuses, que l'Évangile et les Épîtres de saint Jean et l'Apocalypse ne sauraient être du même auteur (2).

M. le docteur P. Chr. Michel Rettig, licencié en théologie, professeur au gymnase académique et au séminaire philosophique de l'Université de Giessen (*Das erweislich. älteste Zeugnis für die Echtheit der in dem Kanon des N. T., aufgenommenen Apokalypse, geprüft.* Leipz. 1829), attaque avec solidité et succès le témoignage de Justin dans le dialogue avec le juif Tryphon, témoignage qu'on regardait comme irréfutable en faveur de l'authenticité de l'Apocalypse de saint Jean (3).

Quant à l'Apocalypse de saint Jean, la plus grande partie des exégètes protestants la repoussent aujourd'hui (4).

Je regarde comme démontré que des écrits religieux contestés, tels que l'Apocalypse de saint Jean, ses deux dernières Épîtres, la seconde Épître de saint Pierre et l'Épître de saint Jude, peuvent bien confirmer et expliquer des doctrines, mais jamais en établir (5).

Eh bien, où est donc maintenant la sainte Écriture qui devait être notre règle de foi, s'il plaît à l'un de rejeter une

von Anf., 1828, bis Mitte, 1829, *Theol. St. und Krit.*, 1850, t. II, page 450.

(1) STEUERSEN, *Erklärung des briefes Jakobi*, etc., 1828-29.

(2) *Tholog. Lit. Blatt. zu A. K. Z.*, 1850, n° 45.

(3) LÜCKE, l. c.

(4) *Allgem. d. Real-Encyklop.*, 7^e edit., t. VI.

(5) HUFNAGEL, l. c.

Épître de saint Paul, à un autre l'Évangile de saint Jean, et à un troisième les trois autres Évangiles (1)?

Désormais les partis ne peuvent plus citer, pour appuyer leurs doctrines, des textes de l'Écriture, puisque le livre où se trouvent ces textes est récusable (2).

Sans la tradition nous ne pouvons pas prouver que l'Ancien non plus que le Nouveau Testament renferment la parole de Dieu (3). L'Écriture sainte est elle-même une tradition (4). Quant à l'Écriture sainte et à la tradition, il est très-probable que vous n'avez pour vous ni l'une ni l'autre, par la raison que vous ne les avez pas toutes les deux (5).

Où le témoignage est identique, il faut aussi que l'autorité soit identique (6).

Avant toutes choses, il faut supposer que tout ce qui est adopté généralement et ce dont on ne peut découvrir l'origine, vient des Apôtres. Si, en outre de cette déduction, nous avons des témoins d'une piété, d'une modestie exemplaires, revêtus d'une grande autorité dans l'Église, et qui viennent nous dire : « Cela part des apôtres, » nous ne pouvons pas désirer de preuves plus sûres, puisque ce sont précisément ces mêmes témoignages qui nous donnent la certitude que les écrits sont apostoliques ou non (7). Admettre ce témoignage dans un cas et le rejeter dans un autre, c'est changer et agir sans discernement (8).

Dieu n'a-t-il pas pu aussi bien garantir la tradition des interpolations, qu'il l'a fait, à ce que nous disons, pour les livres saints (9)? Il ne nous reste d'autre ressource que d'accepter de part et d'autre des témoignages humains d'une autorité

(1) JOH. VON MÜLLER, *In der Minerva*, 1809 (Juli), p. 67.

(2) ROOS, I. c.

(3) COLLIER, *Rechtfertigung der Gründe und Vertheidigung*, t. I.

(4) PATRICK, *Anglican. Bischof, Ueber die Tradition*, p. 48.

(5) WATERLAND, *Vertheidigung der Gottheit Christi*, p. 459.

(6) COLLIER, I. c.

(7) HUGO GROTIUS, *Votum pro pace*.

(8) REEVE, *Apologien*, t. I. *Vorrede über den rechten Gebrauch der Kirchenväter*, p. 42.

(9) LESSING, *Beiträge zur Geschichte der Literatur*, t. VI.

incontestée, ou des témoignages que le sujet porte avec lui et que nous ne saurions raisonnablement révoquer en doute. — Je n'hésite pas à le proclamer : les traditions apostoliques sont, comme les écrits des Apôtres, dignes du respect des chrétiens, assurés par une fidèle transmission que les écrits et les traditions viennent réellement des Apôtres (1).

Quand on accepte les preuves de la tradition on ne restreint aucunement l'autorité de l'Écriture sainte; au contraire on la confirme, on la consolide sous plusieurs rapports, en admettant le même genre de preuves que l'on reconnaît au Canon de l'Écriture sainte, et en étayant l'Écriture sur la tradition orale. Et si l'on prétend que la masse des chrétiens ignorants ne tire aucun avantage de la tradition, ou ne peut pas en faire usage, ce n'est pas une raison pour la rejeter tant que les chrétiens lettrés peuvent en profiter : les ignorants n'ont qu'à gagner à cette transmission orale. D'où savent-ils, par exemple, que l'Écriture sainte est la parole de Dieu? Ils le savent ou directement ou indirectement par leurs guides et maîtres qui, en dernière instance, le tiennent des anciens. Ainsi, les chrétiens illettrés peuvent donc profiter de la tradition, puisqu'elle explique le sens de l'Écriture sainte ou en confirme l'authenticité (2).

Grande folie que de s'élever contre des doctrines enseignées, *ubiquè, semper, ab omnibus*, en tous lieux, en tout temps, et par tous, tant qu'elles n'ont pas été reconnues comme fausses ou opposées à la vérité (3).

Ou l'article de foi qui reconnaît une Église universelle n'a aucune valeur, ou bien il signifie que Dieu a fondé une Église visible (4).

Je puis certifier qu'il n'y aura jamais de véritable union parmi les chrétiens, tant qu'ils ne s'appuieront pas sur les croyances et les traditions catholiques, au sujet desquelles

(1) HAMMOND, *Abhandlung über die Häresis*.

(2) WATERLAND, *Die Wichtigkeit der Trinitätslehre*, p. 380, 401, 402.

(3) D' FIELD, *Die Kirche*, p. 887.

(4) THORNDIKE, *Der wahre Weg, die bestehenden Streitigkeiten beizulegen*, etc., p. 225.

tous les chrétiens s'accordaient dans l'origine. — Tenons-nous en aux principes qui nous unissent à l'Eglise catholique depuis le commencement du Christianisme, et qui nous auraient fait reconnaître comme membres de cette Eglise, si nous avions vécu dans un temps où la doctrine chrétienne, la discipline et le culte étaient uniformes (1).

C'est une calomnie que de prétendre que l'Eglise anglicane rejette la tradition (2). Si nous nous sommes séparés de l'Eglise romaine, ce n'est pas que nous ayons découvert quelques nouvelles vérités dans l'Ecriture sainte; mais parce que nous voulions revenir à la dogmatique primitive et aux doctrines professées par les apôtres et les anciens Pères de l'Eglise. — Les fondateurs de notre Eglise nous ont donné une profession de foi, que, Dieu merci, tout docteur de notre Eglise doit reconnaître; et si plus tard il s'en écarte, il faut qu'il se sépare de l'Eglise qui l'a établie, car il ne lui est pas permis de troubler la paix en enseignant ce que son imagination lui présente comme un dogme de salut. — C'est là ce qui établit une différence essentielle entre notre Eglise et celle des autres protestants. Notre Eglise admet seulement ce qu'elle a reçu dans les temps où la vérité devait être manifestée (5).

Le docteur Jean-Ernest Grabe fut, comme le dépeint le savant docteur Hickes, un théologien habile. Parmi les manuscrits auxquels il voulut mettre la dernière main, se trouvait un ouvrage latin intitulé *Ecclesie anglicane prerogativa præ aliis Protestantium catibus in praxi et doctrinâ speciatim*. Son respect particulier pour l'Eglise anglicane se fonde, d'après le titre d'un des chapitres de son traité, où il en expose les motifs, sur la vénération que l'Eglise anglicane a gardée pour le témoignage des Pères de l'Eglise et pour la tradition catholique. — Voici ses propres paroles : *In veneratione erga universalem Patrum consensum et catholicam Ecclesie traditionem*, etc. Mais malgré son culte pour la réforme anglicane, tout ne lui semblait cependant pas fondé dans cette Eglise. Le

(1) GRIFFIN, *Der unterrichtete gemeine Christ.*, p. 1.

(2) PATRICK, l. c.

(3) ROSE, l. c., p. 55 et suiv.

docteur Hiekes dit que Grabe avait l'habitude d'exprimer son opinion très-franchement dans la défense des anciens rites catholiques. Parmi ces rites, le docteur Hiekes cite, en approuvant l'opinion de son ami, la consécration du pain et du vin et l'invocation à Dieu dans le sacrement de l'Eucharistie pour faire descendre l'Esprit saint sur les éléments consacrés et pour les transformer au corps et au sang de son Fils Jésus-Christ, pour la nourriture de ceux qui approchent de la sainte table. Le docteur Grabe se prononçait encore ouvertement pour le chrême dans la Confirmation, pour l'huile dont on oint les malades, pour la confession et l'absolution, pour la prière pour les âmes des fidèles morts dans la crainte de Dieu, de même que pour l'invocation des saints. Le docteur Grabe regarde l'abolition de ces pratiques comme une faute commise de la part des Églises réformées. C'est par cette raison qu'il regrettait vivement les changements opérés dans la célébration de la communion, lorsque le premier livre des prières de l'Église anglicane fut revu et revêtit sa forme actuelle. C'est dans ce sens qu'il s'explique en son édition d'Irénée, dédiée au roi de Prusse; c'est là qu'il dit, au sujet des dissidences entre les Églises protestantes, que le seul moyen de terminer les différends était de prendre modèle sur les usages primitifs et de se laisser guider par la croyance des siècles qui ont précédé Constantin le Grand. Il soutenait qu'il fallait reconnaître la doctrine de la communion, la hiérarchie et la discipline de l'Église, qu'il ne fallait pas suivre Luther ni Calvin lorsqu'ils s'écartaient de cette direction, et qu'on devait abandonner les ecclésiastiques et les autorités modernes qui s'éloignaient du sentier primitif, et déplaçaient les anciennes limites de la foi posées par les Pères de l'Église. Il ajoutait que pour comprendre les doctrines premières, la meilleure voie était de consulter les anciens Pères qui avaient instruit et guidé l'Église (1).

Si l'on trouvait que quelques autres pratiques qui n'ont pas encore été adoptées dans notre Église, datent du même temps

(1) Wix, l. c., *Nach dem 4 ten Bande des grossen historisch. Wörterbuches.*

et ont un caractère aussi universel, je désirerais du fond de mon âme que ces pratiques fussent rétablies ; car je suis persuadé que depuis le commencement de l'Évangile du Christ jusqu'au temps du concile de Nicée, et longtemps après pendant le quatrième siècle, l'Eglise catholique s'accordait partout sur les doctrines, la discipline et la forme du culte (1). Il ne faut pas rejeter légèrement ce qui a été reconnu dans les premiers siècles, établi dans les premiers conciles, et ce qui est tradition d'après les Pères des premiers siècles (2). Il faut s'attacher au témoignage unanime de l'ancienne Eglise apostolique des cinq premiers siècles après Jésus-Christ, lorsque l'Eglise était dans toute sa splendeur, et qu'elle formulait cette profession de foi lumineuse qui nous a été transmise dans les écrits des Pères qui avaient entendu en partie les Apôtres eux-mêmes et leurs disciples (3).

On ne peut concevoir comment des Protestants osent disputer avec l'Eglise catholique sur la tradition, lorsqu'ils reconnaissent, outre le symbole apostolique et celui d'Athanase, les cinq premiers conciles généraux, et la doctrine unitaire de la première Eglise, du moins des cinq premiers siècles, et que les articles fondamentaux du Christianisme ne sauraient être entendus autrement qu'ils ne l'ont été unanimement par les Pères de l'Eglise de ce temps-là (4).

Si l'on admet la tradition sur laquelle se fonde l'Eglise catholique, alors l'Eglise catholique a gagné sa cause (5).

Un homme instruit ne peut aller contre ce fait historique : que dans toute la période des quatre premiers siècles de l'Eglise, les principes catholiques étaient déjà reconnus en théorie et en pratique (6).

L'Eglise ancienne possède une hiérarchie épiscopale qu'elle fait remonter jusqu'aux temps apostoliques (7).

(1) Dr. BRETT, *Unabhängigkeit der Kirche*, Einl., p. 7.

(2) PUSTKUCHEN-GLANZOW, *Die Wiederherstellung*, etc.

(3) DREIER, *Zweite Frage von der Schrift*, 1663.

(4) MOLAN, *Cogit. privat.*

(5) TZSCHIRNER, *Zwei Briefe*, etc. 1826.

(6) GIBBON, *Denkwürdigkeiten*, t. I, ch. 1.

(7) PUSTKUCHEN-GLANZOW, l. c.

Nous ne saurions méconnaître que les plus anciens Pères de l'Eglise enseignèrent tous qu'il y a dans l'Eglise un évêque suprême (1).

Aussi loin que s'étendent les sources de l'antiquité nous trouvons une différence établie entre l'évêque et le prêtre (2). Suppose-t-on que les gardiens de l'Écriture sainte ont changé la hiérarchie de l'Eglise, nos ennemis communs triompheront bien vite. Car quelles armes peut-on emprunter à l'antiquité pour convaincre ceux qui contestent le canon adopté par les protestants, que l'on ne puisse tourner contre ceux qui soutiennent la prétendue égalité des prêtres et des évêques (3)?

Chez presque tous les docteurs de l'Eglise des premiers siècles, on ne trouve pas seulement cités les livres que nous autres protestants nous appelons apocryphes; mais ils le sont de manière qu'on voit que ces docteurs leur assignaient le même rang qu'aux autres écrits de l'Ancien Testament. L'Eglise catholique n'a donc pas tort, dans son jugement sur le canon de l'Ancien Testament, d'en appeler à l'accord où elle se trouve avec la primitive Église (4).

Avant Luther et Calvin, aucune Église n'avait repoussé ces livres du nombre des écrits inspirés (5).

L'autorité de la plus ancienne Église témoigne en faveur d'un séjour intermédiaire d'expiation, appelé ordinairement purgatoire (6).

L'usage de prier pour les morts a commencé au temps des Apôtres et a subsisté jusqu'au seizième siècle (7). Au témoignage de saint Chrysostome, cette pratique vient des Apôtres (8). L'usage de comprendre partout les fidèles morts dans

(1) PFAFF, *De Origine Jes. Eccl.*, art. 3.

(2) D^r G. C. HORST, *Mysteriosophic*, 1817.

(3) HAMMOND, *Dissert.* I, p. 50.

(4) MÜNSCHER, *Handbuch der christl. Dogmengeschichte*, 1802, t. I.

(5) LEUSDEN, *Bekanntmachung einer Satzung des Dordrechter Synodus vom Jahre 1618.*

(6) KÖPPEN, l. c., t. II.

(7) COLLIER, *Gründe für die Wiederherstellung einiger Gebete*, etc. (en anglais).

(8) FORBES, *Rede über den Läuterungsstand.*

la communion de l'Église chrétienne était si général, que l'on n'a jamais pu en indiquer le commencement, ni désigner une époque ou une partie de l'Église où cette coutume n'ait pas régné (1).

Aussi dans les temps les plus reculés, le prêtre a toujours, au service divin, répété ces mots : Nous prions aussi en mémoire des saints apôtres et martyrs, pour que, par leur intercession, nous obtenions le pardon; et le chœur répondait : Nous vous prions, Seigneur, exaucez-nous et ayez pitié de nous (2). Se recommander à l'intercession des saints, c'est ce que firent et Chrysostome et Grégoire de Nazianze, ainsi que presque toutes les Églises de l'Orient et de l'Occident (3).

Il est certain qu'Irénée et tous les Pères de l'Église qui vécutrent ou du temps des Apôtres, ou immédiatement après, et dont les écrits nous sont parvenus, ont reconnu la sainte Cène comme le sacrifice de la Nouvelle-Alliance. Et ce ne fut pas là la doctrine ou l'usage particulier d'une Église isolée ou de quelques Pères, mais bien la doctrine et l'usage publics que l'Église avait reçus des Apôtres, qui les tenaient de Jésus-Christ. Irénée montre cela clairement dans les chapitres XXXII et XXXIV contre l'Hérésie. — Mais la même chose avait été enseignée avant lui par le martyr Justin dans sa première Epître à l'empereur Antonin, et encore bien plus clairement dans son dialogue avec Tryphon. — Il serait superflu de citer cet écrit comme les passages d'Ignace, de Tertullien, de Cyprien, et d'autres (4).

Dans toutes les liturgies, grecques, latines, arabes, syriaques et autres, je trouve des prières pour supplier Dieu de sanctifier par son Saint-Esprit les dons offerts sur son autel. J'avais donc toutes les raisons possibles pour soutenir qu'on n'aurait pas dû changer un usage si ancien et si général, qu'on est obligé d'en faire remonter l'origine aux premiers temps du Christianisme (5). Le saint Sacrement de la Cène fut, dès

(1) THORNDIKE, *Epilog. im III Buch der Kirchengesetze.*

(2) BLACKMORE, *Christl. Alterthümer, übersetzt von Rambach*, t. II, 1769, XIV, p. 502.

(3) OËKOLAMPAD, *Anmerk. über die Homilie des heil. Joh. Chrysostomus.*

(4) GRABE, *Annotat. ad lib. IV Irenæi adv. Hær.*, c. 52, n° 17.

(5) HUGO GROTIUS, l. c.

son institution, regardé et reçu comme un sacrifice, et offert solennellement à Dieu sur l'autel, avant d'être présenté aux communians (1).

Il est certain que le système de la justification sans les œuvres, soutenu avec tant de passion par Luther contre l'Eglise romaine, n'a pas pour lui l'autorité des anciens Pères de l'Eglise, et que les Catholiques pouvaient avec raison, en l'attaquant, se fonder sur le témoignage de l'antiquité chrétienne (2).

La confession auriculaire est une pratique très-utile, et qui était en vigueur dans l'Eglise ancienne (3).

Il n'est pas permis de douter que la double ordination de prêtre et d'évêque, que nous trouvons dans l'Eglise depuis un temps immémorial, ne soit d'origine apostolique (4). A l'ordination, qu'on regarde aujourd'hui dans l'Eglise catholique comme la source de dons surnaturels, était attachée la même grâce dans les temps les plus reculés (5).

Quant au sacrement de la Confirmation, il repose, indépendamment de ce que l'Ecriture sainte dit sommairement de l'imposition des mains, sur la tradition apostolique de la première Eglise, attestée par Cornélius, évêque de Rome, dans Eusèbe, et par Cyprien le martyr, par le concile de Laodicée, par Basile, Cyrille de Jérusalem, et par d'autres Pères de l'Eglise. C'était un sacrement différent du baptême (6).

Je ne conçois pas pourquoi on ne maintiendrait pas l'Extrême-Onction donnée aux malades (Jacques, V, 14, 15). Depuis l'origine de l'Eglise jusqu'à notre schisme, elle fut usitée en tous lieux; si elle était autrefois utile, pourquoi ne le serait-elle plus aujourd'hui (7)? On ne peut pas douter que

(1) WHEATLEY, *Gründliche Erläuterung des common Prayer Book*. London, 1798, p. 511.

(2) MÜNSCHER, l. c., 1804, t. II.

(3) MONTAGUE, *Appel*, c. 52.

(4) N. F. S. GRENDTVIG, *Dänische theol. Monatschrift*, 1826, Feb.

(5) G. P. C. KAISER, *Die biblische Theologie*, 1814.

(6) LEIBNITZ, *Syst. theolog.*, p. 215.

(7) HUGO GROTIUS, *Votum pro pace Eccl.*, t. IV, p. 669.

l'Extrême-Onction n'ait été usitée partout chez les chrétiens (1).

Il n'y a pas de vrai chrétien qui aime à entendre que, relativement à un point controversé, toutes les anciennes Églises enseignaient autre chose que lui (2).

Je voudrais savoir de quelle autorité une fraction chrétienne, au seizième siècle, s'est éloignée des rites de l'Église universelle, et si ceux qui vinrent si longtemps après sont de meilleurs guides que ceux qui allaient puiser aux sources mêmes de la foi? Luther et ses partisans établirent pour maxime de n'admettre d'autre autorité, en matière de croyance, que celle d'un texte de l'Écriture sainte, dont ils se disaient les interprètes. La Bible appartenait à Dieu, mais l'interprétation du texte n'appartenait qu'à eux seuls! Quant à l'autorité de l'antiquité, ils n'y faisaient aucune attention. Je pense, moi, qu'il faut s'attacher de préférence à Justin le martyr, à Irénée, à Tertullien, à saint Cyprien, à Arnobe, et autres. Ces lumières brillantes de l'Église sont de meilleures autorités pour décider des questions controversées de notre temps. Je le répète, je conseillerais plutôt de suivre ces Pères primitifs de l'Église, doués de tant d'aimables vertus, que des novateurs du seizième siècle. Attribuer à ces hommes nouveaux une supériorité d'esprit, d'intelligence et de conscience sur les Pères de l'Église des deuxième, troisième et quatrième siècles, prouverait, à mon avis, que l'on a une bien faible opinion de ces savants apologistes et de tous ces martyrs de la foi véritable et de la religion de Jésus-Christ, et modèles du genre humain (3).

Nous regardons comme invraisemblable que les Églises apostoliques n'aient pas connu l'enseignement des Apôtres, et que dans des questions importantes elles se soient écartées tout à coup de la doctrine apostolique. Il nous paraît aussi peu vraisemblable que la croyance de ces Églises se soit mise dans un point quelconque en hostilité avec l'Écriture sainte, puisqu'elles avaient un infaillible moyen de connaître le véritable

(1) MOSHEIM, *Hist. Eccl. Sæc. I*, pars II, IX.

(2) WALL, *Geschichte der Kindertaufe. Vorrede*.

(3) COLLIER, *Rechtfertigung der Gründe der Theol.* 2, p. 2, 74, 165, 166.

sens d'un texte, composées qu'elles étaient d'hommes purs et sages qui auraient préféré mourir, plutôt que de commettre sciemment une erreur de cette espèce (1).

L'accord des Églises sur les points d'importance, du temps d'Irénée et de Tertullien, et encore plus d'un siècle après; cet accord est la preuve que leur foi était la véritable, et qu'elles la tenaient des Apôtres mêmes. Car il serait insensé d'admettre que des Églises, séparées entre elles par de grandes distances et parlant diverses langues, ne se fussent entendues que pour tomber dans l'erreur et abandonner, toutes à la fois, la voie primitive; au contraire, cette unité de croyances s'explique comme effet d'une cause qui n'est autre que la tradition continue d'une dogmatique uniforme et d'une symbolique transmise par les Apôtres mêmes. Un tel accord ne saurait être l'effet du hasard, il découle forcément d'une source commune. Cette unité est déjà une forte preuve en faveur de la vérité de ces doctrines (2).

Si Irénée, Grégoire, Cyrille, Athanase, Augustin et Chrysostome revenaient aujourd'hui au monde, ils ne retrouveraient la société dont ils étaient membres que dans l'Église catholique (3).

Si l'Église où j'ai été baptisé introduisait, soit par l'autorité ecclésiastique, soit par l'autorité civile des doctrines ou des rites opposés aux doctrines et aux rites de l'Église universelle des temps primitifs, qu'exigerait alors de moi ma conscience, si la lumière que j'ai appelée et conquise était si rayonnante, et mon apostasie si sensible et si palpable pour tout le monde, que je ne pourrais m'empêcher d'avouer l'une et l'autre? Dans le cas où je serais convaincu que l'Église à laquelle j'appartiens, a volontairement abandonné l'Église catholique, apostolique; assuré que la grande autorité doit être préférée à une autorité inférieure, et qu'après l'Écriture sainte l'Église catholique des premiers temps forme la plus grande autorité, surtout lorsque les âges postérieurs s'accor-

(1) WATERLAND, *Vertheidigung der Gottheit Christi*, p. 458.

(2) WATERLAND, *Die Wichtigkeit der Trinitätslehre*, p. 572 et suiv.

(3) *Mémoire des Calvinistes*, etc., 1775.

dent sur les mêmes doctrines ; ma conscience, d'après le principe que je viens d'établir, exigerait que je rentrasse dans l'Église catholique apostolique, que je la reconnusse, et que je désertasse l'Église à laquelle j'appartiens (1).

(1) HAMMOND, *Praktischer Katechismus*, Buch II, § 1.

CHAPITRE VI.

PREUVES DOGMATIQUES DES VÉRITÉS DE FOI, ET MOYENS DE SALUT
DONT LES FONDATEURS DU PROTESTANTISME ONT PRIVÉ LEURS
SECTATEURS.

Les dogmes catholiques, dont les Protestants se sont éloignés, supportent avec autant de succès l'épreuve de l'histoire que celle de la raison.— Ignorance des dogmes catholiques source d'antipathie de la part des Protestants même instruits.— Fausses accusations portées contre les Catholiques.— Supériorité du pape sur Dieu et le Verbe de Dieu.— Opposition aux vérités capitales de l'Évangile.— Justification fondée sur ses œuvres seules.— Culte et adoration des saints, du crucifix, des images.— Idolâtrie.— Examen des points essentiels de divergence : la cène, présence réelle, transsubstantiation, changement de substance opéré avant la réception de l'Eucharistie par la vertu des paroles de la consécration.— Sacrifice.— Messe privée.— Communion sous une seule espèce.— Sacrements.— Pénitence et Confession, Ordre, Mariage, Confirmation, Extrême-Onction.— Le Purgatoire.— Prière pour les morts.— Invocation des saints.— Culte des reliques.— Livres deutérocanoniques.— Hiérarchie épiscopale.— Primauté de saint Pierre et de ses successeurs.— Conséquence des doctrines catholiques, et inconséquence de celles des Protestants.

Quiconque examine la question avec calme et impartialité ne trouvera aucune contradiction entre la religion catholique et la saine raison, qu'il prenne pour guide l'histoire ou la science dogmatique (1). Les Pères de l'Église, on ne les lit plus (2); et quant à la connaissance réelle de la dogmatique catholique, nous n'en manquons que trop souvent, et même les hommes instruits en manquent bien plus qu'ils ne le croient communément (3). Mais quelle ignorance est plus

(1) *Jenaer Literaturzeit.*, 1812, n° 109. *Rezension der Marheinek'schen Symbolik.*

(2) LESSING, *Theolog. Schriften*, t. 2.

(3) PLANK, *Abriss einer histor. Darstellung der dogmatisch. Systeme.*

digne d'un écolier que de ne pas connaître ce que d'autres croient (1)! Dans chaque écrivain de l'Eglise catholique, on trouve une notion plus ou moins approfondie des livres protestants (2).

Dans le parti protestant règne au contraire une crasse ignorance des véritables points de controverse. Aussi combien de fois ne voyons-nous pas des protestants zélés et même des ecclésiastiques, très instruits sous d'autres rapports, quand il y a discussion sur la doctrine de la foi et de l'œuvre, imputer à leurs adversaires comme une erreur capitale, ce qui est regardé dans l'Eglise réformée comme une vérité fondamentale. C'est de cette ignorance que découle une exaspération mutuelle (3).

Un esprit sage blâme hautement et sans réserve le langage indigne dont on se sert de nos jours contre les catholiques, dans l'idée de leur porter un coup mortel. Ce n'est pas ainsi qu'on sert la vérité, c'est la sacrifier à la passion (4). Que faisons, qu'attiser la haine des partis religieux, en condamnant comme antichrétien tout ce qui est catholique (5)? Je hais et je méprise au delà de toute expression ce vil esprit de Protestantisme (6).

Vous les entendrez dire des papes qu'ils placent orgueilleusement leur propre sagesse sur le trône, et cela, comme Jupiter, avec la foudre à la main. « Fermez les yeux et croyez » ce que nous vous dirons, et que personne ne souffle mot. » Que notre volonté soit faite! » C'est là leur *Schiboleth* (7); toute querelle entre les Catholiques et les Protestants tourne autour de cette question: si l'on doit croire plutôt au pape qu'au Christ (8).

(1) LESSING, *Theolog. Schriften*, t. III, p. 110.

(2) STÖTER, l. c., p. 74.

(3) MENZEL, l. c., t. II, *Vorrede*, p. 5.

(4) ALBERTI, l. c., p. 74.

(5) LESSING, l. c., t. II.

(6) J. G. VON HERDER, *Brief an Falk, im literar. Wochenblatt* Juli, 1820.

(7) *Der Protestant, vom Stadtpfarrer Dr FRIEDERICH in Frankfurt am Mainz.*, 1828, t. II, n° 5, p. 69.

(8) DE WETTE, *ibid.*, p. 5.

Le Catholique pénétré de l'esprit et du caractère de sa religion, que doit-il penser de la probité ou de la science de ces Luthériens qui n'hésitent pas d'écrire et d'imprimer : que les Catholiques doivent reconnaître un chef visible qui a le droit de prescrire des dogmes, et que le pape a plus d'autorité que la Bible elle-même ?

De tels défenseurs de l'esprit de secte méritent qu'on leur donne un démenti à l'aide du premier catéchisme venu (1). Un théologien instruit devrait déjà savoir, par les *Tableaux de WEINER*, que l'Eglise catholique accorde bien au pape la direction suprême de l'Eglise, mais qu'elle n'accorda jamais l'infailibilité à la personne du pape elle-même (2). Ces hommes qui écrivent pour de l'argent et qui ne nous donnent sans cesse que du réchauffé, pourraient causer beaucoup de mal, si on lisait leur verbiage et si on ne le réfutait pas (3).

C'est ainsi qu'il est dit que les réformateurs auraient été des rebelles condamnables, si nos antagonistes avaient voulu laisser subsister les principales vérités de l'Évangile (4).

Mais peut-on dire des Catholiques qu'ils ont nié et détruit les principales vérités ou l'essence du Christianisme, ce qui signifierait qu'ils ne sont réellement plus chrétiens, sans se rendre coupable, par cette assertion, envers l'histoire et la vérité (5) ?

On prétend que l'Eglise catholique vient au-devant des pécheurs les plus coupables et les plus corrompus avec les trésors de la grâce, et le mérite des œuvres extérieures, et les arrache ainsi aux tourments de l'enfer, sans qu'ils aient besoin de se repentir intérieurement et de s'amender (6).

Rien de plus injuste que le reproche si souvent fait à la dogmatique de l'Eglise catholique, de placer le fond de la religion moins dans l'amendement du cœur que dans l'œuvre

(1) FESSLER, *Ansichten über Religion und Kirchthum*, 1807, t. II, p. 58.

(2) *Homilet.-liturg. Correspondenzblatt*, 1850, n° 48, p. 765.

(3) *Der Protestant*, 1828, August, p. 697.

(4) *Berliner Evangel. Kirchenzeitung*, 1850, August, n° 65.

(5) *Darmst. Allgem. K. Z.*, 1850, n° 198, p. 1627.

(6) GOES, *In der A. K. Z.*, 1850, n° 147, p. 1105.

extérieure faite dans une intention religieuse. Cela ne découle aucunement des idées fondamentales de la doctrine catholique, et l'Église catholique a assez souvent protesté elle-même contre cette assertion. Certes, la dogmatique catholique insiste, comme elle le doit, d'après ses principes fondamentaux, sur la nécessité d'une pureté intérieure chez tous ceux qui partagent sa foi; même elle semble insister sur ce point plus fortement que notre dogmatique, car d'une manière plus formelle elle pose comme condition nécessaire de tout pardon l'amendement intérieur de l'homme coupable (1).

N'a-t-on pas prétendu qu'un père protestant qui laisse embrasser la religion catholique à ses enfants, expose leur salut éternel (2); que ceux qui se sont faits catholiques, sont perdus sans retour; que les plus grands pécheurs peuvent se sauver, mais que le salut est impossible à ceux qui croient au concile de Trente (3)?

J'avoue sincèrement que je ne connais ni un article nécessaire à notre salut que l'Église de Rome ait déserté, ni aucun autre nuisible au salut de l'âme qu'elle ait prescrit (4).

Les Catholiques ne sont-ils pas chrétiens? N'y eut-il pas et n'y a-t-il pas dans l'Église catholique des esprits nobles et pieux (5)?

L'Église catholique compte certainement dans son sein des milliers et même des millions de véritables adorateurs de Jésus-Christ (6). Quelques catholiques ont même atteint le plus haut degré de sainteté qu'il est donné à la nature humaine d'atteindre. Je crois fermement que plusieurs membres de l'Église romaine ont été saints et qu'il en est beaucoup d'autres qui le sont encore aujourd'hui (7). Les Catholiques ont des

(1) PLANK, *Abriss einer historischen Darstellung*, etc.

(2) ELVERS, *In der Allg. K. Z.*, 1827, n° 189.

(3) JAMES R. PAGE, *Prot. Geistl. in Engl. Brief. vom II, Febr. 1830, an James Hughes*.

(4) THORNDIKE, *In Epil.*

(5) HERDER, *Brief an Falk*.

(6) WEINMANN, *Würde und Hoffnung der protest. Kirche*, 1825.

(7) WESLEY, *Popery calmly considered*, p. 20 et suiv.

saints, je ne le nie pas; nous n'en avons pas, du moins qui ressemblent à ceux des Catholiques (1).

On a soutenu dans de nombreux écrits que les Catholiques adorent les saints, les reliques et les images.

On ne rougit pas, dans notre siècle éclairé, de nommer cette vénération une adoration idolâtre, parce qu'on se sent incapable de glorifier sa propre secte autrement qu'en calomniant le Catholicisme (2). Ceux qui affirment que les Catholiques adorent les saints ne sont pas guidés par la vérité, mais par la haine (3). C'est fausement qu'on a présenté la prière devant un crucifix comme l'adoration idolâtre du crucifix lui-même (4). De l'adoration des images tout Catholique sensé pense aujourd'hui absolument comme nous penserions aussi, si nous avions dans nos églises un plus grand nombre d'images, et comme en ont déjà pensé les écrivains ecclésiastiques il y a plus de douze cents ans. « O homme perversi, dit saint Jérôme dans son écrit contre Vigilance, novateur d'alors, qui a jamais adoré chez nous les martyrs? qui a jamais pris un homme pour un Dieu (5)? »

(On a même vu de l'idolâtrie dans l'adoration de Jésus-Christ dans la sainte Eucharistie.)

L'objet de l'adoration dans le saint Sacrement de l'autel chez les Catholiques est le seul Dieu vrai et éternel, qu'ils croient réellement présent sous les espèces du pain et du vin. Ils sont tellement éloignés d'adorer le pain matériel, qu'ils déclarent au contraire eux-mêmes que ce serait de l'idolâtrie (6).

La présence réelle dans le saint Sacrement niée une fois, qu'est-ce qui reste alors? Si ce n'est pas le corps et le sang de Jésus-Christ, si c'était quelque chose de moins, oh! dites, que serait-ce donc? N'hésitons pas de le dire, ce serait le néant (7).

(1) LAVATER, *Schreiben an den Gr. F. L. zu Stolberg*.

(2) FESSLER, *Ansichten über Religion*, t. II, p. 219.

(3) DÖDERLEIN, *Instit. theolog.*, l. 1, c. 2.

(4) WIX, l. c.

(5) HORST, l. c.

(6) JAMES TAYLOR, *Liberty of prophesying*, sect. 20.

(7) CLAES HARME, *Predigten*.

Quelques Protestants semblent, quoique d'une manière équivoque, admettre que nous recevons substantiellement le corps du Christ; mais seulement en élevant notre esprit par la foi jusqu'au ciel. Si on les presse d'expliquer leur pensée, ils arrivent à cette théorie: que l'esprit ne s'élève pas autrement vers le ciel, que notre pensée vers Rome ou vers Constantinople, quand nous songeons à Constantinople ou à Rome. Qui ne voit qu'on est obligé en ce cas d'attribuer à notre esprit les qualités qu'on dénie au corps du Christ, savoir: qu'il est à la fois dans le ciel et sur la terre (1)! C'est une contradiction logique qui fait dire aux Calvinistes, que l'âme du communiant est nourrie du haut du ciel avec le corps et le sang de Jésus-Christ au moment même où matériellement il reçoit dans la communion du pain et du vin (2). Il est incontestable que d'après la doctrine des Pères, la présence réelle est un véritable miracle. Quant à moi, je crois que tous nos grands disputeurs comprennent parfaitement ce que l'ancienne Eglise enseigne et ce qu'enseigne encore aujourd'hui l'Eglise catholique; mais qu'ils font semblant de n'y rien comprendre pour pouvoir venir en aide à ceux qui vivent de la vie du corps plutôt que de la vie de l'âme (3).

On n'a jamais de base sûre et certaine si l'on n'explique pas l'Ecriture elle-même par l'histoire du Christianisme. Il est constant que l'idée mystique de la communion est l'idée primitive du Christianisme; mais peut-on prouver la présence réelle, seulement par les paroles sacramentelles ou l'Épître aux Corinthiens? Si Justin écrit dans la première moitié du second siècle: « Nous savons que ce pain et ce vin consacrés sont la chair et le sang de Jésus-Christ incarné; » il suit de ces paroles que l'idée mystique doit appartenir à des temps antérieurs, par conséquent aux temps primitifs du Christianisme et comme dogme de l'Eglise; et c'est ainsi que des mots historiques expliquent des paroles sacramentelles (4).

(1) LEIBNITZ, *Syst. theol.*, p. 215 et suiv.

(2) D^r SCHWARZ, *Ueber das Wesen des heil. Abendmahls.*

(3) HUGO GROTIUS, *Votum pro pace*, p. 51.

(4) HORST, l. c.

Mais si l'on accepte littéralement et sans figure ces mots : « C'est mon corps, » il faut admettre sans réserve la transsubstantiation (1). Si l'on exclut le sens figuré, la foi des catholiques est la véritable (2). Bien certainement si l'on prend le mot *est* dans son sens propre, les papistes ont raison (3). Aussi a-t-on adopté le mot *significat*, afin d'éviter *est*, et de tomber dans le sens de l'Église de Rome (4). La transsubstantiation peut être plus facilement établie par les Catholiques que contestée par ces théologiens qui la nient, il est vrai, verbalement, mais qui soutiennent cependant sans cesse que le pain est le corps, le propre corps de Jésus-Christ (5). Il y a trop de témérité à affirmer avec plusieurs protestants que Dieu n'a pas la puissance de changer le pain au corps de Jésus-Christ. Tout le monde est d'accord sur ce point : qu'une chose qui emporte contradiction, n'est pas possible. Mais comme personne ne connaît exactement et à fond la nature des choses, et par conséquent aussi ne sait pas d'une manière certaine ce qui est ou non contradiction ; c'est une témérité que de vouloir imposer des bornes à la toute-puissance de Dieu. Je me range donc tout à fait à l'opinion des théologiens de Wittenberg qui ne craignent pas d'avouer que Dieu est assez puissant pour changer le pain et le vin au corps et au sang de Jésus-Christ (6).

Le miracle de la transsubstantiation ne peut guère être regardé comme plus grand que celui de l'union (7). Je soutiens que le corps de Jésus-Christ sur l'autel est réellement et substantiellement le même qui est au ciel et qui fut sur la croix, si ce n'est qu'il est d'une autre manière présent sur l'autel, qu'il ne l'était sur la croix. Sur la croix, il le fut d'une manière na-

(1) TH. BEZA, *De Cœna*, Cont. Westph., p. 115.

(2) HOSPINIAN, *Widerlegung einer Schrift Luthers*.

(3) ULRICH ZWINGLI, *Antwort an Billicanus*, bl. 261.

(4) ANDREWS, *Erläuterung des Kirchendienstes der schott. Episkopalkirche*, p. 162.

(5) *Die Theologen von Wittenberg und Leipzig in der Zusammenkunft zu Dresden, 1561. Vit. et Theol. Ort. Conf. Heid. de anno 1575. Hosp. an. 1591*, p. 591.

(6) W. FORBES, *Consid. controv. pontif. princip.* 1658.

(7) PLANK, *Worte des Friedens*.

turelle et sanglante; au ciel, il l'est d'une manière visible et glorieuse, tandis que sur l'autel il l'est d'une manière invisible et non sanglante; mais c'est cependant toujours le même corps. Je reconnais donc avec les Pères de l'Église de l'Orient et de l'Occident la transmutation substantielle opérée dans l'Eucharistie, que l'on exprime par les mots de : *transmutatio*, *transelementatio* et *transsubstantiatio*, qui indiquent que dès que les paroles du Rédempteur sont prononcées, par la vertu de l'union avec les formes visibles, on voit paraître sur l'autel ce qui d'abord n'y était pas, je veux dire la personne de Jésus-Christ (1). Le pain de l'Eucharistie devient réellement le corps du Christ, et cela par la transmutation (2). Le dogme de la transsubstantiation, du point de vue religieux, est l'idée la plus sublime de toute religion et de toute philosophie: c'est la contemplation du fini et de l'infini, du terrestre et du divin (3).

L'antiquité a formellement enseigné que la transsubstantiation s'opère au moyen de la consécration; aussi les anciens n'ont-ils jamais entendu parler du dogme formulé par quelques novateurs, qui prétendent que le corps du Christ n'est présent qu'au moment de la réception de l'Eucharistie. Car il est certain que quelques-uns des anciens chrétiens ne prenaient pas immédiatement la nourriture céleste, mais qu'ils l'emportaient chez eux, même en voyage et dans le désert. Les paroles sacramentelles que le prêtre prononce sont, ou fausses; ce qui est loin de notre pensée, ou bien ce qu'il consacre doit être nécessairement le corps du Christ, même avant qu'il soit offert dans l'Eucharistie. Ne parlons pas des questions agitées par certaines personnes: savoir, si la transsubstantiation s'opère sur les lèvres ou dans la bouche (4).

Si l'on rejette l'adoration du saint-sacrement tout en admettant que le Christ est corporellement présent, on ne saurait ni aux yeux des Catholiques, ni aux yeux de tous les gens

(1) MOLAN, *Summa controvers. de Euchar.*

(2) ZEIDLER, *In Colloq. Controv.*, sect. III.

(3) HORST, l. c.

(4) LEIBNITZ, *System. theol.*, p. 225.

raisonnables, échapper au reproche d'impiété et d'outrage envers Jésus-Christ (1). Dans la sainte Cène, qui refusera d'adorer le corps du Christ, s'il croit à la présence réelle (2) ?

« En dépit du papisme, j'ai aboli l'élévation de l'hostie (3). »
Que penser d'un homme qui dit qu'il a aboli l'élévation de l'hostie en dépit du papisme, mais qu'il l'a conservée jusqu'ici en dépit de Carlstadt (4) ?

L'idée de sacrifice doit se rattacher à la sainte Cène, puisque la réconciliation, la médiation entre le fini et l'infini par Jésus-Christ, est une idée religieuse et toute chrétienne pour témoigner historiquement de la différence des deux sacrifices païen et chrétien (5).

Le Christ, en se faisant homme, s'est immolé sur la terre une fois pour toutes et a mis par là fin aux sacrifices corporels de l'ancienne loi. Mais comme cette immolation a toujours son prix dans l'éternité, que Jésus-Christ s'est communiqué à nous par son sacrifice ; que nous présentons le corps et le sang du Christ au Père céleste qu'il a réconcilié avec l'humanité ; que par sa mort nous cherchons miséricorde, et que nous nous approprions le fruit de la réconciliation divine par cette nourriture immortelle ; le Christ, dans la sainte Cène, s'offre au Père et à nous comme médiateur, et ce sacrifice est rappelé chaque fois qu'on célèbre la Cène, non pas comme un sacrifice nouveau, mais comme un sacrifice perpétuel (6). On ne saurait nier que l'Eucharistie, ou, pour me servir de l'expression consacrée par l'Église, la messe, est à sa manière un sacrifice (7). Dans chaque sacrifice il y a un sacrificateur, une victime et un objet. Dans le sacrement de l'autel, le prêtre est le sacrificateur, et le prêtre suprême est le Christ lui-même qui exercera sa fonction sacerdotale jusqu'à la fin du monde.

(1) BALÆUS, *In Exam. Chemn.*, p. 221.

(2) CHEMNITZ, *Exam. Con. Trid. sess. xxxi*, c. 5.

(3) LUTHER, t. II, *Wittenb.*

(4) PLANK, *Geschichte der Entstehung des protest. Lehrbegriff.*, t. I, p. 555, note.

(5) HORST, l. c.

(6) V. MEYER, *Blätter für höhere Wahrheit. 5te Sammlung*, 1822.

(7) ZEIDLER, l. III, t. III.

C'est pourquoi il est appelé dans l'Écriture prêtre éternel dans l'ordre de Melchisédech (Psaume cix, 4), qui, en offrant le pain et le vin (1 Moïse xiv, 15), semble évidemment indiquer le sacrifice futur de l'Eucharistie. L'objet du sacrifice est le Christ lui-même, dont la chair et le sang sont offerts sous la forme de symboles. Je ne vois pas qu'est-ce qui manque ici à un sacrifice. Là, sans doute, aucun nouveau mérite n'est ajouté à celui de la mort de Jésus-Christ pour la rémission des péchés ; le mérite est dans l'application du sacrifice qui a tout accompli et dont le fruit est la grâce divine accordée à chacun de ceux qui y participent dignement (1). Luther a commis une inconséquence en niant contre l'Eglise catholique que l'Eucharistie fût un sacrifice offert pour la rémission des péchés, et en soutenant pourtant que par la réception de l'Eucharistie le communiant obtenait le pardon de ses fautes (2). Je crois chaque jour davantage que l'on devrait exprimer plus qu'on ne le fait l'idée du sacrifice dans les formes internes et externes du culte (3).

La consécration particulière détermine seule l'essence du sacrement. La *celebratio in conventu*, exigée par quelques-uns de nous, n'est pas nécessaire, puisque les effets de la communion ne dépendent pas du nombre de ceux qui y participent ou de ceux qui y assistent (4).

Pour revenir au dogme de la transsubstantiation, il faut avouer que les objections faites contre la communion sous une seule espèce, sont de peu de valeur (5).

On ne peut nier que sous chacune des deux espèces, le Christ, en vertu de la concomitance, comme s'expriment les théologiens, ne soit reçu ; car sa chair n'est pas séparée de son sang (6).

Nous reconnaissons volontiers que la Pénitence est un sa-

(1) LEIBNITZ, l. c., p. 221 et suiv.

(2) BRETSCHNEIDER, *Handb. der Dogmatik*, t. II, p. 778.

(3) HORST, l. c.

(4) BRETSCHNEIDER, l. c., p. 740.

(5) D^r CLAUSEN, *Kirchenverfassung, Lehre und Ritus der Katholiken und Protest.*, 1828, t. III.

(6) LEIBNITZ, l. c., p. 245.

crement, car elle a la promesse et la foi du pardon au nom de Jésus-Christ (1). C'est un véritable sacrement, fondée qu'elle est sur l'ordre de Dieu et la promesse de sa grâce (2). Notre Seigneur Jésus-Christ a institué le sacrement ou la puissance des clefs (3). On peut considérer l'absolution comme un sacrement, parce qu'il ne lui manque aucun signe essentiel d'un sacrement. A cet acte religieux sont attachées promesse et communication de la grâce divine (4). La confession et l'absolution ne sont pas seulement des actes religieux, mais des actes vraiment sacramentels (5). A quiconque vous remettrez les péchés, ils seront remis (saint Jean, 20, 25). Ce commandement de Dieu que nous avons sous les yeux, nous ne pouvons pas le mutiler. Dans cette institution, on a désigné clairement trois personnes : 1° la personne du pécheur dans ces mots à quiconque ; 2° la personne de Dieu dans les mots *seront remis*, et 3° la personne du prêtre dans les mots à qui vous les remettrez. Où l'on désigne trois individus, il en faut trois : où il en faut trois, deux ne suffisent pas. Vouloir en exclure le prêtre, ce serait, pour ainsi dire, arracher les clefs des mains de ceux à qui Jésus-Christ les a données; effacer les mots à qui vous les remettrez, comme s'ils se trouvaient par mégarde dans l'ordre de Dieu, ce serait ravalier cette mission et ce pouvoir et en faire une cérémonie vaine et inutile (6).

Dieu ayant institué les prêtres comme médecins des âmes, il a voulu que les maux du malade fussent découverts et sa conscience mise à nu. Aussi, comme on le raconte, Théodose pénitent disait-il très-sagement à Ambroise : « C'est à toi d'indiquer et de préparer les remèdes, et à moi de les prendre (7). Une confession dans le cœur n'en est pas une (8).

(1) LUTHER, *Wider die XXXII Artikel der Theologisten zu Löwen*, n° 31.

(2) *Apologie der Augsb. Confess.* 1531.

(3) *Nürnberg. Glaubensbuch*, 1746, p. 155.

(4) AUGUSTI, *System der christl. Dogmatik nach dem Lehrbegriff der luth. Kirche*, 1809.

(5) HORST, l. c.

(6) ANDREWS, *Predigt über Joh. 20, 25 am Hofe Jakobs*, 1.

(7) LEIBNITZ, l. c., p. 265.

(8) STEFFENS, *Die gegenwärtige Zeit.*, t. I.

Nous n'avons pas toute science comme Dieu , pour lire dans les cœurs ; et cependant il faut que nous le puissions pour veiller complètement au salut de son Eglise. Mais par quelle autre voie y arriver que par la confession privée ? Comme on peut émouvoir la conscience d'un pécheur lorsqu'on pénètre dans les replis de son âme ! Oui, ce n'est qu'ainsi que l'ecclésiastique peut devenir ce qu'il doit être selon sa haute destination : le conseiller , le consolateur, le guide , le protecteur dans toutes les matières spirituelles , et ce n'est que par là que peut s'établir l'autorité , l'influence qui lui appartient comme vicaire de Dieu (1).

La conscience ou seulement le soupçon d'avoir mal fait est pour toute âme un fardeau pesant ; tant qu'elle n'est pas endurcie par une longue pratique dans la voie de l'injustice , elle éprouve à cette seule pensée de l'angoisse et de la terreur. Les hommes sont dans ces circonstances comme dans tous les autres événements malheureux , naturellement portés à se décharger du poids qui les accable , et à épancher le tourment de leur âme dans le sein d'une personne sur la discrétion de laquelle ils peuvent compter. La confusion que leur cause cet aveu trouve une compensation complète dans l'allègement de leur chagrin, amené ordinairement par la sympathie que le confesseur exerce. Ils se consolent en voyant qu'ils ne sont pas indignes de toute estime, et quelque blâmable que soit leur précédente conduite, en reconnaissant que la disposition actuelle de leur âme est favorablement jugée (2). Qui peut nommer les milliers d'êtres sauvés seulement par cette institution ? Conduits à réfléchir sur eux-mêmes et sur leur état, ils ont été retirés du bord de la tombe où ils étaient sur le point de tomber (3). Combien de fois la confession n'a-t-elle pas engagé les catholiques à réparer leurs fautes et à dédommager ceux qu'ils avaient lésés (4) ? Certes , s'il y a quelque chose de beau et d'aimable dans la religion catholique, c'est la confes-

(1) KIRCHHOFF, l. c.

(2) SMITH, *Theorie der menschl. Empfind.*, p. 562.

(3) PLANK, *Schriften*.

(4) J. J. ROUSSEAU, *Émile*, t. III.

sion, institution admirée même par les Chinois et les Japonais ; car la nécessité de se confesser éloigne du péché beaucoup de gens, surtout de ceux qui ne sont pas encore endurcis dans le mal, et offre une grande consolation aux êtres déchus ; de sorte que je crois qu'un confesseur prudent et pieux est un grand instrument pour le salut des âmes. Ses avis nous sont utiles pour régler nos penchants, pour apercevoir nos fautes, nous faire éviter les occasions de pécher, réparer les dommages faits au prochain, pour dissiper des doutes, pour effacer ou alléger tous les maux de l'âme. Si l'on peut trouver difficilement dans ce monde quelque chose de plus parfait qu'un ami fidèle, combien devient-il important pour nous, s'il est engagé par la sainteté inviolable d'un sacrement divin, à nous garder sa foi et à nous prêter son aide (1).

Je m'étonne toujours que l'on recherche si rarement les avantages et les bénédictions inappréciables de la Confession particulière, que les luthériens ont abolie trop précipitamment (2). La Confession privée fournit au prêtre l'occasion la plus favorable pour des instructions individuelles et des avertissements sur les relations domestiques, rapports qu'il aurait de la peine à traiter ailleurs d'une manière aussi convenable. Elle établit entre le pasteur et le troupeau une intimité aussi utile au ministère de l'un qu'au besoin moral de l'autre (3). Personne ne connaît mieux le pouvoir de la Confession secrète que celui qui a souvent à lutter contre le démon. « J'aurais été vaincu et étranglé par le diable si je n'avais pas été protégé par la Confession (4). » C'est à l'aide du Calvinisme que des sectaires rejetèrent la Confession comme une œuvre papale ; à l'aide du déisme qui cherche à remplacer la tradition par des sophismes, et peut-être à cause de la commodité des pasteurs dans les grandes villes, que la Confession particulière a été détruite en beaucoup d'endroits et transformée en Confession générale, qui n'est guère plus qu'un exercice de dé-

(1) LEIBNITZ, I. c., p. 265.

(2) RITZSCH, *In den Theol. Stud. und Krit.*, 1852, n° 2, p. 451.

(3) BRETSCHNEIDER, *Handb. der dogmatik*, t. II, p. 876.

(4) LUTHER, *Predigt von der heimlichen Beichte*, t. XX. Werke, p. 58.

votion. Mais l'expérience est là pour nous démontrer que depuis cette abolition le nombre des communicants a bien diminué, et qu'en ôtant la Confession particulière à l'Eglise évangélique, on lui a arraché le dernier moyen de discipline morale et qu'on a presque fermé aux pasteurs le chemin du salut des âmes confiées à leurs soins (1). Qu'on demande au paysan : Qu'as-tu gagné à la Confession générale? à peine pourra-t-il vous le dire, et s'il vous répond, il vous dira : C'est plus tôt fait : c'est là le grand avantage qu'il en a recueilli. Ne doit-on pas gémir en voyant que des pasteurs, par l'introduction de la Confession générale et l'abolition de la Confession particulière, ont favorisé l'apathie religieuse des communes, et qu'ils se sont ainsi volontairement séparés des âmes confiées à leurs soins? Maintenant le pasteur n'est plus confesseur, mais seulement prédicateur (2).

La Confession générale brise le lien si étroit qui unit les pasteurs au troupeau ; dans les grandes villes, le confesseur ne connaît même pas ses pénitents ; beaucoup de personnes vont, sans préparation morale, de leur travail à la Confession, souvent encore couverts de la poussière de leur labeur journalier. On a transformé l'exhortation d'un entretien intime en un sermon qui, adressé à tous, ne frappe personne en particulier. Les pénitents qui autrefois, en se confessant, prenaient part à l'acte sacramentel, arrivent à la Confession générale distraits ; la pratique a perdu avec son individualité son efficacité morale. Avec la Confession particulière on a vu disparaître les derniers débris de l'ancienne discipline ecclésiastique ; qu'est-il arrivé ? c'est que les pasteurs en sont réduits au rôle de simples prédicateurs, comme on les nomme dans bien des endroits : ils n'ont pas d'action sur ces hommes corrompus qui auraient tant besoin d'exhortations, qui ne fréquentent pas l'Eglise et n'assistent jamais au sermon (3).

Selon moi, l'Ordre est aussi un sacrement (4). L'objet de

(1) FR. VON AMMON *Handb. christl. Sittenlehre*, 1852, t. II, cah. I, p. 181.

(2) WACHLER, *Neue theolog. Annalen* 1814 ; *theol. Nachv.*, p. 598.

(3) BRETSCHNEIDER, l. c., p. 877.

(4) MELANCTHON, *In locis comm. theol. de num. Sacram.*, pm. 585.

cet acte religieux s'appuie sur la promesse de Dieu , ajoutez-y un signe extérieur d'institution apostolique (1). L'Ordre repose sur la parole de Dieu : « De même que Dieu m'a envoyé , je vous envoie , etc. » L'élément de l'Ordre est l'imposition des mains épiscopales (2). Que si , comme Calviniste et comme Presbytérien sévère , on pense qu'il y a un abîme insurmontable entre le visible et l'invisible , et si , malgré cette idée fixe , on veut passer pour un chrétien apostolique , il faut torturer l'Écriture et l'histoire ecclésiastique jusqu'à ce qu'elles se renient l'une l'autre , ou qu'elles exhalent le dernier soupir. Mais si l'on a compris que l'Ordre est une institution apostolique , on n'est guère tenté de regarder l'état de prêtre dans l'Église du Christ comme une simple fonction scolaire (3).

Le Mariage aussi est un sacrement (4). Sur le mariage , état agréable à Dieu , repose principalement la grâce , la bénédiction et l'assistance du Seigneur , si les époux vivent selon sa sainte volonté (5). L'état de mariage est l'union de deux êtres , en vertu de laquelle le genre humain se propage. Il y a là un double mystère , naturel et surnaturel : grâce à la dignité morale de l'homme , à sa supériorité sur l'animal , le mariage est un mystère bien au-dessus de l'accouplement des animaux. — Le mariage est ordonné et béni de Dieu. Ce n'est pas seulement une institution terrestre et civile , mais , comme le christianisme , une alliance avec le ciel. Il crée , en remplissant réellement son but , des citoyens au royaume de Dieu. Par ce motif et d'autres encore tout aussi nobles , il est conclu avec raison dans l'Église et devant la commune , qui le bénissent au nom de Dieu. — Le mariage est donc dans toute la chrétienté un état saint , et par conséquent un véritable sacrement dans la signification première du mot (6). Si quelqu'un

(1) MARHEINEKE , *Das System des Katholizismus in s. symbol. Entwicklung* , 1810.

(2) *Die regensb. Theologen in actis Ratisb.*

(3) GRUNDTVIG. , l. c.

(4) LEIBNITZ , l. c. , p. 525.

(5) MARHEINEKE , *Das System des Katholizismus* , t. III.

(6) VON MEYER , l. c. *Vierte Sammlung* , 1825.

veut l'appeler un sacrement, nous ne lui en contestons pas le droit (1).

Quant à l'usage chrétien, vraiment ancien, de l'imposition des mains (la Confirmation), les apôtres ne l'avaient certainement pas introduit sans en avoir reçu l'ordre (2). Par le *Symbolum Chrismatis*, on rappelle l'onction invisible et intérieure du Saint-Esprit, à ceux qui par le baptême ont été faits chrétiens. L'imposition des mains vient des apôtres (3). La Confirmation couronne l'œuvre commencée par le Baptême (4).

La sainte Onction (l'Extrême-Onction) a pour elle l'Écriture (5). Il est vrai que l'exégèse moderne a attaqué divers passages, tels que ceux de saint Jacques, V. 14, 15, en déclarant que ces textes n'avaient été écrits que pour les temps primitifs. Mais qui ne sait combien ce genre d'interprétation a mutilé le Christianisme? Et comme chaque exégète trouve après d'autres à exercer son goût destructeur, où s'arrêtera-t-on? Comment prévenir l'arbitraire qui rejette tout ce qui ne lui plaît pas? Que notre Seigneur et Maître nous ait fait quelque précepte directement ou indirectement par ses apôtres, il faut que tous ceux qui croient réellement en lui s'y conforment de la même manière. L'apôtre ne nous a pas transmis un semblable message en son nom, mais comme serviteur de Dieu. Si quelqu'un tombe malade, dit-il, on doit appeler le prêtre qui priera pour le malade et l'oindra d'huile. Cela peut s'interpréter ainsi : Comme notre Seigneur Jésus-Christ l'a ordonné (6). Comment croire que l'apôtre saint Jacques ait seulement voulu recommander l'usage de l'huile comme médicament dans toutes les maladies? personne n'oserait affirmer que l'huile soit un remède efficace contre toute espèce d'affections morbides (7). L'apôtre dit : Et la prière de la foi soulagera le malade, et le Seigneur le relèvera, et s'il est

(1) *Apologie der Augsb. Confession.*

(2) MARHEINEKE, l. c.

(3) *Die Regensb. Theologen*, l. c.

(4) LEIBNITZ, l. c., p. 215.

(5) *Ibid.*, p. 275.

(6) AUGUSTI, *Anmerk. zu dem Briefe Jakobi*, p. 151.

(7) D. H. J. POTT, *Annot. ad Epist. Jacobi.*

dans le péché, le péché lui sera pardonné (1). Si l'onction était autrefois usitée, pourquoi ne le serait-elle plus maintenant (2). Elle a toujours guéri les âmes, préparées par son antique vertu, son infaillible vertu de sanctification que l'apôtre saint Jacques lui attribue, et qu'il place dans la rémission des péchés et dans la confirmation de la foi. Mais elle n'est jamais plus nécessaire que dans les dangers et dans les angoisses de la mort pour nous faire repousser les traits dont Satan nous assaille alors si cruellement (3). Je ne vois pas pourquoi on ne conserverait pas la sainte Onction; qui a ordonné de l'abolir (4)?

Le Saint-Esprit agit surnaturellement dans l'ordination des prêtres, dans la confession et dans l'absolution, dans le renouvellement de l'alliance baptismale par la confirmation des chrétiens adultes, dans la célébration du mariage chrétien et dans l'onction des malades, employée comme moyen de guérison, d'après l'Épître de saint Jacques (5).

Quel homme impartial nierait que Bellarmin n'ait été heureusement inspiré en prenant la défense de l'Extrême-Onction contre Chemnitz, qui l'attaquait, et que le tableau religieux de l'homme à travers la vie, guidé par les sacrements divers, et que Goëthe a tracé, ne soit magnifique? Qu'importe que le tableau appartienne plutôt au domaine de l'esthétique et de la poésie qu'à celui de la dogmatique (6)?

Voici un jeune couple qui se donne la main et se présente à l'autel; le prêtre prononce la bénédiction sur cette union, qui est indissoluble. Il ne se passe pas beaucoup de temps sans que les époux apportent au pied de l'autel un enfant qui reproduit leur image, que l'eau sacrée purifie et unit si intimement à l'Église, que ce n'est que par l'apostasie la plus inouïe qu'il pourrait cesser de jouir de ce bienfait. L'enfant est

(1) *Die regensburg Theologen*, l. c.

(2) HUGO GROTIUS, *Votum pro pace*, t. IV, p. 669.

(3) LEIBNITZ, l. c., p. 275.

(4) HUGO GROTIUS, l. c.

(5) V. MEYER, l. c., *Erste Sammlung*, 1818.

(6) AUGUSTI, *Denkwürdigkeiten der christl. Archäologie*, 1828, t. IX.

instruit dans les choses célestes. Si l'on voit, en l'examinant, que cette instruction est forte et solide, il est reçu dans le sein de l'Église comme véritable disciple et fils du Christ, avec les cérémonies conformes à l'importance de cet acte. Devenu chrétien, il connaît maintenant tous les avantages dont il jouit, et aussi tous les devoirs qu'il a à remplir. Cependant, comme homme, il lui arrive plus d'une fois de commettre des fautes. Après avoir sondé le fond de son cœur et s'être repenti, il va confier ses fautes, ses infirmités et ses doutes à un digne prêtre chargé de l'écouter, et qui le tranquillise, le fortifie, et a le pouvoir de lui remettre ses péchés et de le purifier des souillures dont son âme s'était entachée. Ainsi préparé, tranquilisé, purifié, le pécheur s'agenouille pour recevoir l'hostie; et afin que le mystère du sacrement soit encore rehaussé, il ne voit le calice que de loin. Ce n'est pas une nourriture ni une boisson destinée aux besoins du corps, c'est une nourriture toute céleste qu'il goûte en ce moment. Cependant, ni l'adolescent, ni l'homme même ne croient que tout est fini par là; car, dans les rapports de ce monde, nous finissons par nous habituer à compter sur nous-mêmes, tout en reconnaissant l'insuffisance de nos connaissances; dans les choses célestes, au contraire, nous ne cessons jamais d'apprendre. Dans le royaume spirituel, nous avons souvent besoin de conseils, de consolations et de secours. Un remède salutaire, efficace, nous est indiqué, et un prêtre intelligent et pieux est toujours prêt à nous remettre dans la bonne voie et à calmer les tourments de notre conscience.

Ce qui a été reconnu salutaire dans le cours de la vie doit être efficace au centuple aux portes de la mort. Lorsque toute garantie terrestre disparaît, une garantie céleste assure à l'homme mourant une existence bienheureuse pour l'éternité. Il est convaincu qu'aucun élément ennemi, qu'aucun esprit malveillant ne peuvent l'empêcher de revêtir un corps nouveau et de participer, dans des rapports directs avec la Divinité, aux félicités sans fin qui émanent d'elle. Pour que l'homme tout entier soit sanctifié, on finit par lui oindre et lui bénir les pieds. Lors de la guérison, si elle est possible, les pieds doivent, en quelque sorte, éprouver de la répugnance à tou-

cher le sol dur et impénétrable de la terre; une vitesse miraculeuse leur est accordée, à l'aide de laquelle ils repoussent la motte terre dont ils subissaient autrefois l'attraction. Ainsi, dans un cycle brillant d'actes également solennels, le berceau et la tombe, qu'ils soient accidentellement à une grande distance l'un de l'autre, sont cependant unis dans une harmonie continue. Mais tous ces miracles spirituels ne sortent pas du sol naturel, il faut élever nos supplications vers d'autres régions pour les obtenir. C'est du Ciel que nous arrive le bien suprême; un homme peut être plus qu'un autre favorisé, béni et sanctifié. Mais pour que ces dons ne ressemblent pas à un don de la nature; il faut que cette grande faveur, liée à de grands devoirs, soit transmise d'un privilégié à un autre, et que le bien suprême qu'il est donné à un homme d'acquérir, sans qu'il puisse en obtenir ou prendre possession de lui-même, soit conservé constamment sur la terre par une succession d'hommes spirituels. C'est ainsi que par l'Ordre le prêtre entre dans les rangs de ses devanciers et de ses successeurs. En représentant, au milieu de ses frères consacrés au service de Dieu, le dispensateur de toutes bénédictions, il paraît d'autant plus élevé que ce n'est pas lui que nous honorons, mais ses fonctions, et que nous ne fléchissons pas les genoux devant lui, mais devant la bénédiction qu'il donne; bénédiction qui semble venir de la Divinité d'une manière d'autant plus directe et plus sacrée, que l'instrument terrestre ne saurait pas même en affaiblir l'effet, ni l'infirmier par sa conduite coupable. Comme cette harmonie vraiment spirituelle est tristement rompue dans le Protestantisme, puisqu'une partie de ces symboles sont regardés comme faux! Comment nous préparer à la participation des uns, en niant l'efficacité des autres (1)?

Le rejet des livres soi-disant *apocryphes* n'eut évidemment pour motif que l'opinion qu'ils ne font pas partie du canon des Juifs. Eh! que nous importe le canon des Juifs? Si l'Ancien Testament peut nous être offert comme un livre édifiant, quelques-uns des apocryphes ont ce caractère, et au plus haut degré (2).

(1) J. VON GÖTTE, *Aus meinem Leiben*, t. II, p. 179 et suiv.

(2) *Allgem. K. Z.*, 1850, n° 200, p. 1646.

Le jugement porté par les Chrétiens des temps primitifs sur les apocryphes est plus juste et plus favorable que celui des Juifs et des Protestants (1).

Par je ne sais quel préjugé de secte les Protestants rejetèrent-ils ces livres? — On peut regarder comme un bonheur que le concile d'Hippone, de l'an 373, et le troisième concile de Carthage, de l'an 397, aient placé ces apocryphes dans le canon de l'Ancien Testament, et qu'Innocent I^{er}, en 403, et Gélase I^{er}, en 494, les aient maintenus comme partie intégrante de ce Testament. Les réformateurs du seizième siècle, en retranchant de nouveau du canon les apocryphes, agirent par raison de secte (2).

Notre Église ne reconnut pas les apocryphes comme divins, parce que l'Église catholique romaine en tirait des preuves pour établir plusieurs de ses doctrines, telles que celles de la messe et du purgatoire (3).

La polémique fut la seule voie où les théologiens qui travaillèrent à la formule de concorde purent se mouvoir et aborder le système dogmatique. Dès qu'ils abandonnèrent la voie de la dispute, leur manière de considérer les choses divines se montra dans toute sa misère.

Lorsqu'ils entreprirent de traiter, dans le neuvième chapitre de leur travail, la doctrine de la descente de Jésus-Christ aux enfers, on aurait dû s'attendre que des théologiens, qui avaient établi dans les autres chapitres tant de choses inutiles et tout à fait étrangères à l'Écriture, allaient examiner les dénominations significatives des choses futures, telles que les expressions de *scheol*, de *hades*, de *tartare*, de *prison*, de *ténèbres* et de *géhenne*, de *paradis* et de *royaume céleste*, dont l'Écriture se sert pour désigner les différents degrés de condition dans l'autre monde, et qu'ils seraient conduits ainsi à la contemplation de la grande lacune qui existe dans

(1) WAHL, *Histor. praktische Einleit. in die bibl. Schrift.*, t. II, 1820.

(2) BERTHOLD, *Histor. kritisch. Einleit. in Sämmtl. kanon. und apokr., Schriften des A. und N. Testaments*, 1812, t. I.

(3) BRETSCHNEIDER, *Handb. der Dogmatik der evang. luth. Kirche*, t. I, 1825.

la doctrine de la nouvelle Église, relativement aux morts. Malgré leur croyance aux apparitions des esprits, les réformateurs n'avaient pas apprécié les rapports établis entre les âmes des justes et les habitants de la terre, et l'harmonie que la prière chrétienne maintient entre la vie terrestre et la vie céleste. Leurs successeurs, dominés par des idées de secte, n'eurent pas le temps, au milieu de leurs querelles incessantes, de penser à un objet qui touche de si près et si profondément le cœur humain. Ils laissèrent les morts dans l'oubli, et, à l'égard d'un dogme qui appelait le concours de toutes leurs pensées, ils ne surent, en s'appuyant sur un sermon prononcé par Luther, en 1533, que formuler l'aveu qu'il fallait distinguer l'ensevelissement, de la descente de Jésus-Christ aux enfers (1).

La plupart des hommes ne méritent ni le ciel ni l'enfer. La dogmatique chrétienne est conduite naturellement à adopter un état intermédiaire où ne règnent ni la félicité du ciel ni les tourments de l'enfer, c'est-à-dire le purgatoire, où tout espoir d'une meilleure vie n'est pas évanoui. Lorsqu'on parle, dans la doctrine protestante, de degrés de félicité et de malheur, on cherche par là à se tirer d'embarras; le dernier degré de félicité et le moindre degré de malheur se touchent; entre eux existe un état intermédiaire (2). Qu'y a-t-il donc dans la religion chrétienne qui nous empêche d'admettre cet état mitoyen? Comme si la plus grande partie des Chrétiens ne l'avaient pas adopté réellement. Cet état intermédiaire, enseigné et reconnu par l'Église ancienne, nos réformateurs, malgré l'abus scandaleux auquel il avait donné lieu, n'auraient pas dû le rejeter d'une manière absolue (3).

La nature ne procède pas par bonds; il en est de même de l'esprit humain. Et où sont ceux qui pourraient passer à l'autre vie sans imperfections et sans faiblesses? L'Écriture dit: Rien de souillé n'entrera dans le royaume des cieux. Que penser de ceux qui ne se convertissent qu'au lit de mort, à qui

(1) KARL ADOLF MENZEL, *Neuere Geschichte der Deutschen*, t. IV, p. 502.

(2) KÖPPEN, I. C., t. II.

(3) LESSING, *Theolog. Aufsätze, Leibnitz von den ewigen Strafen*, 1770.

l'on ne saurait sans doute pas refuser la grâce du pardon , mais incapables , vu le peu de temps qui leur reste à vivre , de se détacher autrement que par un miracle , de penchants devenus pour eux une seconde nature ; incapables d'acquérir des vertus auxquelles ils sont restés étrangers jusqu'alors ; incapables de dédommager ceux auxquels ils ont fait tort ? Est-ce que , pour ces hommes , un état intermédiaire de purification , quel que soit le nom qu'on lui donne , ne serait pas un bienfait , puisqu'il est certain que rien de souillé n'entrera dans le royaume des cieux (1) ? Le plus grand nombre d'hommes n'est ni assez bon ni assez méchant pour mériter le ciel ou l'enfer ; c'est pourquoi il a plu à Dieu d'établir un état expiatoire où les âmes sont purifiées par un certain degré de peines (2). L'expression de *feu de purgatoire* (*purgatorium*) est très-convenable pour donner l'idée des peines d'un lieu intermédiaire. *Purgatorium* ne signifie que moyen de purification , par rapport au lieu et à l'état des personnes (3).

L'assistance humaine , par la prière et le nom de Jésus-Christ , doit être regardée comme prouvée (4). Comme la béatitude est impossible sans la sanctification , celle-ci l'est également sans la purification. Cependant , grâce aux mérites de Jésus-Christ , la durée de la purification dépend du Dieu de miséricorde. Mais il ne nous appartient pas de juger quelle est la mesure nécessaire des peines d'après laquelle la commiseration libre de Dieu graciera , au nom de Jésus-Christ , chacun en particulier : la vertu de la prière et de l'intercession , appuyée sur le mérite du Sauveur , peut beaucoup pour abrégé la durée des peines (5). La prière pour les morts est une des pratiques les plus anciennes et les plus efficaces de la religion chrétienne (6).

La prière pour les morts , usitée du temps des apôtres , ne saurait être rejetée comme inutile par les Protestants. Ils de-

(1) HORST , l. c.

(2) JOHNSON , *Schriften*.

(3) VON MEYER , l. c. , 1825.

(4) ESCHINMEYER , *Morgenblatt* , 1829 , n° 512 , *Extra-Beilage*.

(5) VON MEYER , l. c. *Dritte Sammlung* , 1822.

(6) SHELTON , *Unterredung* , etc.

vraient respecter le jugement de l'Eglise primitive et adopter une pratique sanctionnée par la croyance continue de tant de siècles. Nous le disons : la prière pour les morts est une salutaire pratique (1). Elle ravive la croyance à l'immortalité de l'âme, enlève le voile noir qui couvre la tombe, et établit des rapports entre ce monde et l'autre. Si elle avait été conservée, nous n'aurions probablement pas eu parmi nous tant de scepticisme et d'incrédulité. Je ne conçois pas pourquoi une Eglise particulière, qui ne peut prétendre à aucun don surnaturel, et qui est si éloignée des temps primitifs du Christianisme, a pu abandonner ou dédaigner une coutume qui ne fut jamais interrompue ; qui, au contraire, comme nous avons sujet de le croire d'après l'Ecriture, existait anciennement ; qui fut pratiquée dans le siècle apostolique, dans les temps des miracles et des révélations ; introduite parmi les articles de foi et jamais rejetée, si ce n'est par Arius. Elle était évidemment en usage dans l'Eglise du temps de saint Augustin, et jusqu'au seizième siècle. Si nous ne faisons rien pour nos morts, si nous omettons de prier pour eux et de nous occuper d'eux, comme autrefois dans la sainte Cène, nous rompons tout commerce avec les saints : et alors comment oserions-nous dire que nous restons en communion avec les bienheureux ? Et si nous rompons de cette manière avec la plus noble partie de l'Eglise universelle, ne pourra-t-on pas dire de nous que nous mutilons notre croyance et que nous repoussons un des articles de la foi chrétienne (2) ?

Si nous admettons, avec les Catholiques et les Protestants, une continuation d'existence immatérielle après cette vie, il n'y a rien de plus inconséquent, pour ne pas dire de plus déraisonnable et de plus inhumain (et cette expression ne me semble pas trop forte), que de regarder tout rapport avec nos frères décédés comme entièrement rompu par la mort. Oh ! combien elle est belle, cette croyance fondée sur l'idée d'un monde spirituel, que la mort ne nous sépare pas de nos morts (car qui est-ce qui ne peut appeler une tombe la

(1) FORBES, l. c.

(2) COLLIER, l. c., p. 100.

sienne ?), mais que dans cette vie terrestre et périssable nous sommes liés d'une manière indissoluble à l'autre monde, et que nous avons dans les âmes bienheureuses qui nous ont précédés dans le ciel, des amis et des intercesseurs auprès de Dieu (1).

Je n'ose pas nier que les saints prient pour nous, et je ne voudrais pas soutenir que c'est un acte impie et idolâtrique que d'implorer leur assistance. Les saints, tout embrasés d'amour dans le ciel, doivent prier pour nous. Quel mal peut-il donc y avoir à leur demander de faire ce que nous croyons devoir être agréable à Dieu, lors même que Dieu ne nous l'aurait pas ordonné expressément (2)? Je ne regarde pas comme un péché de dire avec l'Église catholique : Sainte Marie, priez pour moi (3). Il ne faut pas considérer ces prières autrement que ne les considère l'Église catholique, c'est-à-dire ne s'adressant pas aux anges et aux saints, comme jouissant eux-mêmes d'une autorité et d'une puissance divine, mais seulement comme intercesseurs pour nous, auprès de Dieu notre rédempteur (4). Cette forme de prière ne renferme rien de blâmable. N'implorons-nous pas l'intercession de nos frères qui vivent encore dans ce monde? Les saints sont semblables aux anges du ciel (5). Quant à celui qui repousse l'invocation des bienheureux et qui nie qu'ils sachent ce qui se passe ici-bas, j'attends de lui une réponse au passage de l'Évangile : Les anges du ciel se réjouiront de la conversion d'un pécheur (6).

Jésus-Christ s'étant peint pour ainsi dire lui-même dans ses saints, et cela sous une forme plus variée et par conséquent plus visible, plus saisissable, et non-seulement dans ceux dont nous parle la Bible, mais aussi dans tous ceux qui se sont succédé depuis dans le sein de l'Église chrétienne, où il réside selon sa promesse; le royaume des bienheureux est pour ainsi dire une histoire apostolique continue et une écriture symbo-

(1) HORST, I. c.

(2) OEKOLAMPAD, I. c.

(3) MONTAGUE, *Abhandl.*, etc.

(4) WIX, I. c.

(5) BERNH. VON SANDEN, *CXXII Sätze*, 9, 21 ad 17.

(6) BROWN, I. c.

lique toujours vivante , où nous pouvons puiser, avec les autres révélations de Dieu , des bénédictions sans fin (1). Qu'est-ce qui ennoblit les hommes nobles , si ce n'est la croyance à des hommes encore plus nobles qu'ils ne le sont eux-mêmes (2) ?

Les reliques, c'est-à-dire les restes d'hommes et d'objets vénérables , ont été respectées en tout temps et le seront dans tous les siècles (3). Rien n'est plus naturel , quelque abus qu'on en ait fait , que l'invocation pour les restes d'hommes pieux (4). Est-il donc impossible qu'une vertu particulière s'attache aux ossements des saints , comme le rapporte l'histoire ? Est-il donc contraire au bon sens d'admettre que par la volonté du Seigneur , une vertu vivifiante puisse émaner des ossements qu'animait jadis un esprit religieux ? Était-ce donc une superstition que la croyance de la femme malade de l'Évangile qui , dans son humilité , ne demandait qu'à toucher la frange de la robe de Jésus-Christ ? Et si ce n'était pas cette frange qui la guérit , mais la vertu du Seigneur , l'attouchement du vêtement était-il donc stérile ? Est-ce qu'il y a quelque chose de superstitieux dans l'idée que Dieu , pour accomplir ses saintes volontés et pour animer et fortifier des cœurs fidèles , puisse se servir et se soit réellement servi des ossements de martyrs ? Combien de preuves nous en donnent les saintes Ecritures ! Il est conforme à la nature de l'homme d'avoir une espèce de culte pour les reliques d'hommes distingués.

Jacob et Joseph tenaient à ce que leurs ossements trouvassent un dernier asile dans la terre promise. Les Romains conservaient les cendres et les restes de leurs morts comme des objets sacrés (5). Les restes des dépouilles mortelles rappellent la vie qui les animait autrefois ; et où ces reliques seraient-elles mieux gardées que là où la vertu de l'Esprit se faisait autrefois sentir en paroles et en actions ? Le sentiment qui

(1) VON MEYER , l. c. , 1827.

(2) LAVATER , *Vermächtniss an seine Freunde* , I.

(3) *Der Armenfreund* , 1820 , n° 129.

(4) LAVATER , l. c. , I , 49.

(5) KRUMMACHER , *S. Ansgar , die alte und neue Zeit.* , 1828.

parle au fond de notre âme fait taire ici toute objection. Sous le point de vue religieux, il n'est pas difficile à l'Eglise catholique de prouver l'innocence des hommages offerts aux anges et aux saints, et d'en faire un objet d'édification pour les hommes pieux; cette preuve morale et religieuse s'appuie sur des textes de l'Écriture sainte (1).

La hiérarchie épiscopale fut la hiérarchie primitive de l'Eglise chrétienne. Devons-nous y retourner? Nous ne devrions plus élever cette question; tout ce qui précède y a répondu affirmativement (2).

L'Eglise romaine observe fidèlement tout ce qui est prescrit dans les œuvres de théologiens aussi pieux que savants sur la nécessité de l'ordination épiscopale; mais il n'en n'est pas de même des dissidents qui n'ont pas seulement renoncé à la hiérarchie ecclésiastique, mais qui nient encore en partie les articles principaux de la dogmatique chrétienne (3).

L'Eglise anglicane supérieure partage l'opinion de l'Eglise romaine, que l'ordination épiscopale est nécessaire pour consacrer un prêtre et pour la validité du sacrement. La question est importante, parce que là reposent la vraie unité dans l'Eglise, la preuve que cette Eglise est seule véritable et visible, et la certitude de la validité des sacrements administrés par ses prêtres (4).

L'Eglise anglicane inférieure (presbytérienne) regarde l'épiscopat comme une institution humaine dont l'origine remonte à l'antiquité la plus reculée (5).

L'Eglise suédoise luthérienne s'accorde parfaitement avec l'Eglise danoise sur ce point: que l'ordination épiscopale ne doit être maintenue que comme une coutume vénérable; mais qu'on ne peut en faire découler les droits et prérogatives que les partisans du système épiscopal attribuent à la dignité même de l'évêque comme émanation de sa consécration (6).

(1) CLAUSEN, l. c., t. III.

(2) HORSI, l. c.

(3) WIX, l. c., p. 72 et suiv.

(4) BAUNGARTEN, l. c., t. III, p. 409.

(5) BAUNGARTEN, p. 400.

(6) MÜNTER, *Magazin*, etc., n° I, p. 534.

L'Eglise anglicane diffère de l'Eglise luthérienne et de la réformée en ce qu'elle croit de droit divin la hiérarchie épiscopale et qu'elle rejette comme nulle toute ordination qui n'est pas faite par des évêques (1).

Les Sociniens, les Anabaptistes, les Quakers qui rejettent la hiérarchie épiscopale, s'éloignent entièrement de la foi apostolique. Il ne serait pas difficile, mais pénible de montrer que la foi véritable a été reniée dans la même proportion que la véritable Eglise a été abandonnée (2).

L'Eglise anglicane, accordant à l'Eglise catholique romaine l'Ordre et l'Épiscopat, doit convenir qu'on ne saurait conclure d'alliance avec une autre confession chrétienne dont les pasteurs ne font pas découler directement leur autorité de Jésus-Christ et de ses apôtres. On n'a pas besoin de rappeler au clergé de l'Eglise anglicane que les prêtres ne tirent pas leur autorité d'une puissance autre que celle de Jésus-Christ, puissance souveraine. Ainsi, les pasteurs qui, secouant l'autorité que le Fils de Dieu donna à ses apôtres et à ses évêques, prêchent et confèrent les saints Sacrements de Jésus-Christ, ne sauraient être considérés comme véritables prêtres de l'Évangile. Si nous rappelons ces principes, c'est que nous sommes guidés par le désir ardent d'appeler l'attention sur la nécessité de donner à la seule Eglise catholique et apostolique l'appui qu'elle doit réclamer, et d'apprendre aux chrétiens quels sont ceux à qui, jusqu'à la fin du monde, sont adressées les paroles de notre saint Rédempteur : « Allez, et instruisez toutes les nations; les baptisant au nom du Père, du Fils et du Saint-Esprit, et leur enseignant à garder tout ce que je vous ai commandé; et voici que je serai toujours avec vous jusqu'à la consommation des siècles. » (*S. Matthieu*, 28, 19, 20) (3).

L'Eglise catholique a pris naissance avec Jésus-Christ. En nous reportant à l'origine de notre Eglise, nous voyons que

(1) J. M. SCHRÖCKU, *Christl. Kirchengeschichte seit der Reformation*, t. V, 1803, p. 5.

(2) WIX, l. c., p. 72, 73.

(3) WIX, l. c., p. 72 et suiv.

nos ancêtres devinrent chrétiens environ six siècles après la mort du Rédempteur ; et comment le devinrent-ils ? Qui convertit les Anglais et leur fit abandonner le Paganisme ? Sans doute quelque saint protestant ? Oh ! non , cette œuvre fut commencée , continuée et achevée par des évêques. — L'Angleterre n'avait jamais entendu parler d'une autre religion que de celle dont le Pape était le chef ; et cette religion ayant le Pape pour chef , l'Angleterre la conserva fidèlement pendant neuf siècles. — Mais Jésus-Christ a-t-il fondé l'Eglise protestante ? a-t-il opéré la réformation ? Notre Eglise , établie par la loi politique , ainsi que la nouvelle croyance , fut constituée par un acte du parlement , et il semble qu'il est grandement temps de l'abolir par un acte semblable.

Elle prit naissance au milieu de schismes , de dissensions et de discordes. Le tyran Henri VIII se proclama lui-même chef suprême de l'Eglise anglicane : contester la suprématie du roi fut considéré comme un crime de haute trahison , refuser de reconnaître cette suprématie passa pour la nier. Thomas Morus et Jean Fischer , évêque de Rochester , furent mis à mort pour avoir refusé le serment. L'écriture nous apprend que l'Eglise de Jésus-Christ doit être une. Nous disons , en répétant la confession de foi des apôtres : « Je crois à la sainte Eglise catholique ; » catholique veut dire universelle. Et comment croire à une Eglise universelle , sans croire que cette Eglise est une et sous la direction d'un seul chef ? Il est contraire au bon sens d'admettre qu'il puisse y avoir deux croyances. — Cela ne se peut pas ; une des deux est nécessairement fautive. Et qui donc voudrait exiger notre soumission à un acte qui doit nécessairement produire un nombre infini de croyances ? Si notre salut dépend de notre foi , est-il juste de mettre l'humanité dans la nécessité d'avoir différentes espèces de foi ? Et cette coercition ne devient-elle pas inévitable lorsqu'on repousse l'idée d'un chef unique de l'Eglise ? Comment la foi restera-t-elle une chez toutes les nations , lorsqu'il y a dans chaque nation , un chef de l'Eglise auquel on en appelle en dernière instance dans toutes les questions litigieuses ? — Accorder cette suprématie à un roi , signifie chez nous l'accor-

der, selon les circonstances, à une femme, et encore plus souvent à un enfant (1).

En examinant avec impartialité toute la constitution hiérarchique de l'Église protestante, on reconnaît sans peine que cette constitution manque d'unité et de vérité (2).

L'unité et la logique qui distinguent la constitution catholique manquent à la constitution protestante. La réforme n'a pas de chef suprême, par conséquent, pas d'unité (3). L'Église protestante n'a plus de chef en possession de l'autorité et de la puissance nécessaire pour la défendre, et protéger la foi contre toute agression d'ennemis intérieurs ou extérieurs; pas de ministres qui, par le rang élevé dont ils sont revêtus, et par la considération dont ils jouissent avec raison, puissent relever l'éclat de ses institutions, et, en les grandissant dans l'estime publique, augmenter sa salutaire influence (4). Il faut un chef suprême à une religion, pour qu'il y ait parmi ses membres paix et unité; car une religion ayant dans chaque pays un chef particulier, subira bientôt l'influence des besoins de l'État: elle ressemblera à toute autre institution politique, telle que la poste ou la douane, perdra le caractère d'institution divine, et finira par se transformer en institution financière ou en mesure de police (5). Donner la suprématie et le veto, en matières religieuses, à un souverain qui n'est pas un ecclésiastique, c'est une faute où l'on est tombé malheureusement et que l'on ne saurait assez vite réparer (6). Le souverain n'est toujours qu'un laïc, quoiqu'il se nomme *summus episcopus* (7). Par ce titre de *summus episcopus*, évêque sans droit d'enseignement, on n'a gagné qu'une terminologie, source intarissable d'erreurs (8).

(1) WILLIAM COBBETT, *Geschichte der protest. Reform in England und Irland*, 1824, t. 1, p. 58; II, 13, 229, 58, 78, 79, 80, 81.

(2) ULLMANN, *In den Theolog. Studien und Kritik.*, 1832, n° 2, p. 501.

(3) FESSLER, *Geschichte der Urgern*, t. VII, p. 677.

(4) *Darmst. Allg. Kirchenz.*, 1825, n° 15, p. 99.

(5) Dr L. OKEN, *Neue Bewaffnung, neues Frankreich, neues Deutschland*, 1814.

(6) CLAUß HARMS, 95. *Theses*, 1817.

(7) *Darmst. Allg. K. Z.*, 172.

(8) Dr K. F. EICHORN, *Grundsätze des Kirchenrechts*, 1851, t. 1, p. 692.

Mais celui qui a la suprématie et le veto définitif, en matières religieuses, et sans le contrôle d'un souverain, c'est le Pape (1). Toute société religieuse et politique doit être organisée et, comme les membres d'un corps, être unie sous un seul chef, si elle ne veut pas se dissoudre et se démembrer (2).

Pour éviter les querelles et les scissions, il faut nécessairement qu'un chef soit investi de l'autorité suprême (3). Si toute société, par sa nature, cherche à centraliser le pouvoir, on peut supposer que l'Homme Dieu, dans sa sagesse, n'a pas voulu que son Eglise faillit à cette loi de conservation (4). Jésus-Christ choisit saint Pierre pour chef de son Eglise (5). Les clefs sont, dans l'Ecriture, le symbole de la puissance; voyez Isaïe, xxii; Apocal. i, 18, iii, saint Matthieu, xvi, 19, fait allusion à cette puissance en parlant des clefs; c'est comme s'il disait: Je te donne le pouvoir suprême dans ma société religieuse. Quant aux expressions corrélatives de lier et délier, ce sont autant de symboles qui, dans la langue judaïque, s'appliquent au pouvoir d'enseigner et de décider ce qui est permis et ce qui ne l'est pas (6). Certes, les douze apôtres n'auraient pas été tellement d'accord entre eux, s'il n'y en avait pas eu un parmi eux de supérieur aux autres. Ainsi donc, un chef était nécessaire à la primitive Eglise, si abondante en grâces de toutes sortes (7). Il est certain que saint Pierre fut le premier des apôtres, et que Dieu veut l'ordre (8). Aucun véritable chrétien ne niera que saint Pierre ait été à Rome (9); c'est un fait attesté par toute l'antiquité (10). Ce serait une

(1) HARMS, 95 Sätze, Von einem aufgeklärt denkenden Theologen communitirt. Iena, 1818.

(2) VON AMMON, Die unveränderl. Einheit, 1827, n° 3.

(3) COWEL, Exam. Doctrinæ contra act. caus. Innoc, 1564.

(4) J. F. JAKOBI, Ueber Bildung, Lehre und Wandel protest. Religionslehrer, 1808.

(5) COBBETT, l. c., p. 38.

(6) REINHARD, Vorlesungen über die Dogmatik., 3te Aufl., 1812, p. 635.

(7) COWEL, l. c.

(8) FABRITIUS, Vertheidigungen, 1707.

(9) HUGO GROTIUS, Annotat. in Nov. Test. ad 1 Petr., v, 15.

(10) BARATIER, Disquisit. chronol. de success. Episcop. Rom.

grande folie que de nier que saint Pierre ait été à Rome, y ait fondé l'Église et l'ait glorifiée de son sang (1). En le niant, on renverse toute autorité historique (2). Saint Pierre et saint Paul sont paisiblement ensevelis à Rome (3). Saint Pierre mourut comme martyr, environ soixante ans après Jésus-Christ; mais un autre lui succéda, et nous avons la certitude que jusqu'à ce jour l'ordre de succession a subsisté sans interruption. Il est certain que les persécutions auxquelles l'Église fut en butte pendant les trois premiers siècles empêchèrent souvent les évêques suprêmes, les successeurs de saint Pierre de faire valoir publiquement leur suprématie.

Mais ils existèrent toujours, il y eut toujours un évêque suprême, et sa suprématie fut toujours reconnue par l'Église, c'est-à-dire, par tous les Chrétiens (4).

Dès que Jésus-Christ a voulu fonder une Église visible, il faut que cette Église soit répandue partout. Or, s'il existe une Église réelle et visible et une hiérarchie ecclésiastique, dont l'autorité embrasse toute la terre, il faut que le siège de cette hiérarchie se trouve quelque part. Rome semble plus que toute autre ville propre à être la tête et la source de toute hiérarchie chrétienne (5). Nous voyons dans l'histoire que l'Église romaine a toujours été vénérée, parce qu'elle était établie à Rome, le siège des empereurs et parce qu'elle avait été fondée par les grands apôtres saint Pierre et saint Paul (6). L'Église est un corps composé de plusieurs membres réunis sous l'évêque de Rome. Cela découle du principe de suprématie que saint Pierre, d'après l'institution de Jésus-Christ, avait sur les autres apôtres. L'unité sous un seul chef est le meilleur remède contre toute espèce de scission, comme le dit l'Écriture, et comme le prouve l'expérience (7). Dès le principe Rome mon-

(1) CAVE, *Vom ersten Christenthum*.

(2) BASNAGE, *Annal. Eccles. Polit. ad an. 62*.

(3) VON HERDER, *Ideen zur Philosophie der Geschichte der Menschheit*.

(4) COBBETT, I. c.

(5) JACOB ANDREA, *In Rationibus e verbo Dei petitis*, p. 24.

(6) DREIERUS, *Abhandlung vom Primat Petri*, 1654, Thes. 1.

(7) HUGO GROTIUS, *In consultationem G. Cassandri Annot.*, 1642, p. 51.

tre toute sa sagesse en travaillant à assurer l'unité de l'Eglise, la pureté de la foi, l'orthodoxie des Chrétiens. La première scission entre les Chrétiens sortis du judaïsme et du paganisme, fut probablement éteinte à Rome (1). Tout homme instruit en histoire ecclésiastique sait que pendant plusieurs siècles, Dieu s'est servi des évêques romains pour conserver purs et inaltérés les dogmes de la Foi (2). Jamais Rome n'a fléchi devant des hérésies : sans la moindre indulgence, elle re-trancha de son sein l'Eglise grecque, quoique celle-ci comprit la moitié du monde (3). Même dans les temps de désolation, la papauté fut toujours la meilleure institution religieuse de l'époque.

Sans la papauté il ne serait pas resté dans le monde une religion universelle ; la foi aurait disparu, et nous-mêmes, considérés comme formant une Eglise, nous serions morts dans nos ancêtres, ou plutôt nous n'aurions jamais vu le jour (4). La papauté n'a cessé de vivre à travers les révolutions continuelles des royaumes et des empires (5). L'origine et la durée de la papauté sont d'une si grande importance, que les Catholiques peuvent à bon droit regarder ce fait seul comme une preuve certaine de la vérité de leur religion (6). Si les papes, en fabriquant et en répandant de fausses décrétales, étendirent le cercle de leur puissance, cela prouve évidemment que les peuples attribuaient une autorité légale aux décrétales. On mit sur le compte des premiers évêques de Rome des lettres qu'ils n'avaient jamais écrites ; mais à quoi cela aurait-il servi à leurs successeurs, si l'opinion que les premiers évêques de Rome avaient pu donner des règlements obligatoires, n'avait pas déjà été généralement répandue (7) ? On dit que le pape n'est qu'un évêque. On sait quel pape a couronné Charlemagne premier em-

(1) VON HERDER, *Ideen zur Philosophie*, etc., t. XIX.

(2) CASAUBON, *Exerc.* 15, § 15.

(3) HERDER, l. c.

(4) TOBLER, *Anreden an mancherlei Betrübte der jetzig. Zeit*, 1808.

(5) COBBETT, l. c., t. I, p. 40.

(6) WOLTERS, *In der Minerva*, 1810.

(7) GARVE, l. c.

pereur; mais qui donc a créé le premier pape? Le pape était un évêque, mais il était aussi le saint Père, le pontife suprême, le grand calife (c'est ainsi que l'appelait Ibo Albufrede, prince de Hamath) de tous les royaumes et de toutes les principautés et de toutes les villes dans les pays d'Occident. C'est lui qui, par la religion et la crainte de Dieu, dompta la jeunesse effrénée de nos états; vous le voyez travailler à ce que l'Église ne se sépare pas de son pasteur suprême, et les enfants de leur père; essayer, au milieu du bruit des armes, de faire entendre aux rois la voix de Dieu; et, puissant seulement par la mansuétude, se faire vénérer par des millions d'hommes. Il est grand aux yeux des souverains qui respectent le peuple; il est maître d'une puissance devant laquelle ont passé, dans le cours de dix-sept siècles, la maison des Césars, le nom de Habsbourg, des nations entières, une foule de héros. Voilà le pape (1).

Mais on objecte : Le pape peut empiéter sur les droits des évêques, et même des rois. C'est vrai, il le pourrait; mais on ne lui devrait pas obéissance s'il prescrivait des règlements en opposition avec les lois de l'État et de l'Église. Toutefois, n'allons pas, comme beaucoup de personnes, nier l'utilité de la suprématie, ni lui refuser l'obéissance dans tout ce qui s'accorde avec les lois de l'Église et avec le bien-être des États.

Si les protestants avaient agi d'après ces principes, nous aurions maintenant une Église qui n'offrirait pas le spectacle de divisions intestines (2). Dieu étant un Dieu d'ordre, et une Église catholique et apostolique réunie sous une hiérarchie universelle étant de prescription divine, il s'ensuit que le magistrat suprême, quand il reste dans les limites de la justice, a le pouvoir et le droit de régler tout ce qui est utile au salut des âmes et d'exercer sa charge pour le bien de l'Église universelle (3).

(1) J. VON MÜLLER, *Allgem. Geschichte*, t. VIII, p. 58.

(2) HUGO GROTIUS, *In consultationem G. Cassandri Annotati*, 1642, p. 51.

(3) LEIBNIZ, *Briefe*, 1755, t. I, p. 53.

Il est incontestable qu'il n'y a rien dans l'histoire ni dans le dogme qui mette ou qui puisse mettre le Catholicisme en opposition avec la raison (1). Nous trouvons le Catholicisme dans sa dogmatique plus conséquent que n'est le Protestantisme (2). Du sein du Protestantisme des voix s'élèvent pour s'écrier : Logique et dogmatique dans notre Eglise se rencontrent rarement (3).

(1) MARHEINEKE , *Symbolik*.

(2) KÖPPEN , *Philosophie des Christenthums* , 1825, t. I, p. 172.

(3) VON AMMON , *Die unveränderliche Einheit* , etc., 1827, n° 5.

CHAPITRE VII.

LA FAUSSE RÉFORME.

Une véritable réforme ne saurait exister, qui rejette des points essentiels pour déraciner des abus. — Tel se montra le schisme du seizième siècle. — Les Catholiques les plus zélés détestaient eux-mêmes les abus qui avaient lieu dans le trafic des indulgences; ces abus ne justifiaient pas la révolte contre l'Église. — Conduite passionnée de Luther. — Assisté par des étudiants, il brûle la bulle de Léon X, les décrétales des papes. — Caricatures et libelles répandus pour exciter le peuple. — Luther, en abusant de l'Écriture sainte, présente dans un ouvrage imprimé le *pape comme l'antechrist*. — Cette sottise accusation, dont l'absurdité est facile à démontrer, a continué d'être soutenue jusqu'à nos jours par des théologiens luthériens, réformés et anglicans. — Dispositions favorables du savant et intègre Adrien VI pour fonder une véritable réforme. — Il ne réussit qu'à rendre plus audacieux les partisans de Luther. — Fausse doctrine de Luther sur l'*esclavage de la volonté humaine*, et sa polémique littéraire sur ce sujet avec Érasme de Rotterdam, catholique aussi distingué par sa sagacité que par sa science. — Mélanchthon partage les idées de son maître, mais il change plus tard d'opinion. — Sa dépendance de Luther, sa confiance dans l'astrologie. — Querelles des prétendus restaurateurs de l'Évangile sur la *sainte Eucharistie*. — Doctrines de Luther et de Carlstadt; leur polémique. — Faiblesse de la dogmatique luthérienne. — Interprétation de Zwingli. — Disputes des partis. — Exégèse de Schwenkfeld. — Conduite de Luther et de Mélanchthon envers Schwenkfeld. — Doctrine insoutenable de Calvin. — Storeh, Münser et consorts, restaurateurs prétendus de l'Évangile pur. — Leurs contestations sur le *baptême des enfants*. — Opinions de Luther, de Mélanchthon et de Zwingli sur ce sujet. — Doctrine de Calvin touchant la prédestination, et disputes à ce sujet. — Hesel, Campanus et Servet nient le dogme de la Trinité et contestent la divinité de Jésus-Christ. — Les Sociniens. — Luther condamne ses rivaux en réforme, d'après des principes qui le réfutent en partie lui-même. — Caractère des réformateurs. — Fausses idées de Luther sur la venue du dernier jour; sa superstition. — Véritables causes de la propagation de la réforme et moyens révolutionnaires em-

ployés à cette occasion.—Iconoclastes en Suisse, à Berne, à Bâle, à Schaffhouse, à Zurich, à Saint-Gall, à Genève; ainsi qu'en Saxe sous Carlstadt, etc.—Luther abolit violemment la messe.—État de ses partisans.—Pillage des biens ecclésiastiques.—Les mauvais moines, par amour pour une liberté absolue, embrassent les doctrines nouvelles.—Premiers pasteurs évangéliques.—Le noble Jules de Pflug est déposé de son évêché en faveur du luthérien querelleur Amsdorf, ordonné par Luther lui-même.—Luther, Mélanchthon et Bucer autorisent Philippe de Hesse à prendre deux femmes à la fois.—Henri VIII, roi d'Angleterre, se sépare de l'Église, parce que le pape ne lui permet pas de répudier sa femme légitime, et se déclare chef de l'Église anglicane.—Thomas Morus, l'évêque Fisher et d'autres, qui ne veulent pas reconnaître la suprématie du roi, perdent la vie.—Pillage des biens de l'Église.—La tombe d'Alfred le Grand est profanée.—Cranmer bigame.—La réforme anglicane; son caractère.—Réforme en Écosse établie par Knox.—Iconoclastes, profanations des églises.—Pillage des biens ecclésiastiques.—Exécution de Marie Stuart et de l'archevêque de Saint-André.—Réforme en Suède.—Le roi, qui convoite les richesses des monastères, vient en aide à la réforme.—Les anabaptistes détruisent à Stockholm les images.—Les braves Darlécarliens, ainsi que les paysans de l'Upland, ne veulent pas renoncer à la religion catholique.—L'évêque Magnus d'Upsal se voit forcé de quitter le royaume; défense est faite au savant évêque de Linköping d'écrire contre les nouvelles doctrines de Luther.—Ce n'est que par des menaces que Gustave force la diète de céder.—Les biens de l'Église sont confisqués; l'évêque de Linköping prend la fuite.—Le premier archevêque luthérien est protégé par cinquante gardes du corps.—Le clergé protestant se brouille avec le roi.—Réforme dans le Danemarck.—Le tyran Christiern II, premier protecteur du Luthéranisme, pille les biens de l'Église et fait périr des hommes innocents.—Frédéric I^{er} agit d'abord secrètement.—On s'empare de force des possessions des Catholiques.—Les moines d'Ystædt maltraités.—Les Luthériens détruisent les images à Copenhague.—Tous les évêques catholiques sont arrêtés.—Fermeté de l'évêque de Roskild.—Le premier évêque luthérien consacre des surintendants.—Réforme en Norwège.—L'archevêque de Drontheim et les montagnards du nord opposent une résistance énergique à l'envahissement de la réforme.—Les nouvelles doctrines ne s'établissent que tard en Islande.—Le peuple se défend jusqu'à la mort violente de son évêque.—Destruction des images par les Calvinistes

en France.— Les iconoclastes font également d'horribles ravages dans les Pays-Bas et en Livonie. — Réforme en Hongrie. — Les ecclésiastiques décriés apostasient.— On détruit les images. — Pillages et meurtres.—Le tombeau de saint Ladislas profané.—Triste état du schisme, démembrement; mais, comme pour dédommager l'Église de ces apostasies, la religion catholique est propagée en Asie, en Afrique et en Amérique, par saint François Xavier et d'autres membres de l'ordre des Jésuites.

Nous avons commis beaucoup de fantes, et nous avons fait bien du mal sans aucune nécessité(1).

Quand il s'agit d'épurer en quelque sorte la religion, il faut agir avec une précaution extrême, afin qu'en éliminant les parties malades, on ne fasse pas disparaître en même temps les parties saines. C'est ce qui arriva malheureusement dans tous les pays où la réforme, ayant été retardée, s'opéra par le peuple(2).

*Lorsqu'une réforme n'a point de centralisation dès son origine, il est rare qu'il en résulte une amélioration réelle, puisqu'elle ne repose point sur des recherches solides et étendues(3). Un réformateur doit surtout prendre garde que, dans son ardeur pour abolir des abus manifestes, il n'ébranle en même temps la foi et ses salutaires institutions(4). Souvent les préjugés et les passions empêchent de bien envisager le but qu'on se propose, et si par malheur ce but semble meilleur qu'il ne l'est dans le fait, on ne s'inquiète guère du choix des moyens(5). En général, une Église nouvelle ne peut prendre naissance que dans l'emportement de la passion, qui ne craint rien tant que les moyens sages et modérés(6).

Lorsque l'Église évangélique se détacha violemment de l'Église romaine, on crut d'abord ne devoir enseigner et pratiquer que les dogmes et les rites diamétralement opposés au

(1) MELANCHTHON, lib. IV, Ep. 19.

(2) BACO, *Opera P. V.*, p. 114 et suiv.

(3) *Monthly Repertory*, 1810.

(4) VOGT, *Historisches Testament*, t. V.

(5) JOHANNES VON MÜLLER, *Schweizergesch.*, lib. IV.

(6) FESSLER, *Theresia*, t. I, p. 10.

Catholicisme. On ne connaissait point de terme moyen, ou plutôt, on ne voulait point en connaître, par antipathie pour l'Église romaine (1).

Luther était un esprit bouillant qui *jetait l'or avec la boue*. Aussi le voyons-nous se déclarer hostile aux institutions mêmes sans lesquelles l'Église ne pouvait subsister. Il a complètement brisé l'unité (2).

Déjà avant Luther on avait travaillé à abolir, à faire disparaître des abus; on commençait à se lasser de la conduite de certains ecclésiastiques (3). Mais faut-il pour des abus anéantir la chose elle-même (4).

S'il y eut, du temps de la réforme, des moines, des prêtres et des évêques qui se livraient à la débauche, le nombre n'en était certes pas plus grand qu'auparavant. A l'époque de la réforme, il y avait, en Allemagne, bon nombre d'évêques catholiques que les réformateurs mêmes ne pouvaient s'empêcher de vanter comme des hommes pieux (5). Beaucoup d'archevêques et d'évêques, tels que Ximenès, archevêque de Tolède, Warham, évêque de Canterbury, Dalberg, évêque de Worms, et d'autres encore, firent un noble usage de leurs richesses, en les employant au profit des lettres et des sciences (6). Il était impossible, d'ailleurs, qu'un homme pût atteindre au degré de perfection surhumaine, et si c'était là une condition indispensable des fonctions de prêtre, le Seigneur et maître ne les aurait point confiées à des mains mortelles; il n'aurait point déposé son trésor dans un vase d'argile (7). Le pape Léon X paraissait pouvoir compter d'autant plus sur la possession tranquille de son trône raffermi, qu'il vivait en bonne intelligence avec tous les souverains de la Chrétienté, et que les plus grands hommes de son siècle voyaient en lui un protecteur et un ami des arts et des sciences. Dans la discus-

(1) SCHRÖCKH, l. c., t. IX, 1803, p. 590.

(2) KIRCHHOFF, l. c.

(3) LUTHER, *Hall.*, t. XVI, p. 560.

(4) H. A. KRUMMACHER, *voir, Ansgar, die alte und die neue Zeit*, 1828.

(5) BRETSCHNEIDER, *Der Simonismus*, etc., p. 168.

(6) SCHRÖCKH, l. c., t. I, p. 84.

(7) MENZEL, l. c., t. I, p. 5.

sion qui s'était élevée entre Reuchlin et Hochstraaten , au sujet des livres juifs , la cour romaine se prononça pour le parti des lettrés qui défendaient ces livres par un motif purement scientifique. Elle semblait abandonner les théologiens de Cologne qui , pour l'honneur de la religion , et non pas tout à fait sans quelque raison , insistaient pour qu'on ancantit ces livres. Le concile rassemblé à Latran s'occupait à faire cesser les scandales qui avaient pris puissance dans le sein même de l'Église. On ne saurait contester aux belles intelligences réunies dans cette assemblée le mérite d'avoir véritablement reconnu les maux qui pesaient alors sur l'Église , et la bonne volonté dont ils étaient animés d'y apporter remède. Léon X blâmait la fausse direction qu'avait prise une école de philosophes et de beaux-esprits , qui , mettant en première ligne les ouvrages classiques des temps passés , faisait peu de cas du Verbe de Dieu et du Christ. Dans la persuasion qu'une étude trop prolongée de la philosophie humaine , sans être assaisonnée de la sagesse divine , devait nécessairement détourner du chemin de la vérité , il ordonna qu'aucun ecclésiastique ou moine ne se livrât désormais plus de cinq ans à l'étude de la philosophie ou de la poésie , sans consacrer en même temps une partie de ses loisirs à la théologie ou au droit canonique. La réforme proposée par Léon X au même concile , et promulguée en forme de bulle , révélait également l'intention bien arrêtée de faire disparaître à jamais les scandales que certains membres du haut et du bas clergé avaient donnés dans les derniers siècles (1).

Ainsi , l'Église avait toujours présent à l'esprit le sentiment de ses devoirs ; elle se flattait de pouvoir enfin amener progressivement les nations au Christianisme des anciens temps , à mesure que les États , arrachés enfin au règne de la force brutale , s'organisaient sous le rapport politique , et s'acheminaient d'un pas lent mais assuré vers la civilisation. En effet , ce fut à cette époque que la source de toute vérité religieuse fut rendue accessible aux études scientifiques , puisque , grâce à la protection du pape , l'Écriture sainte était

(1) MENZEL , l. c. , p. 5 et suiv.

reproduite dans tous les textes. Quelque temps auparavant on avait vu paraître, avec une dédicace à Léon, la première édition d'un *Nouveau Testament*, qu'Erasmus avait préparée à Bâle, et qu'il avait enrichie de notes. A cette époque on était loin de penser qu'on était à la veille d'une révolution capitale dans l'Eglise ; c'est-à-dire, que le trône pontifical allait cesser d'exister pour un tiers de l'Europe, et qu'il s'ensuivrait un bouleversement total de croyances, un changement radical dans le clergé, le culte, les rapports de l'Eglise avec l'Etat (1).

La réforme qui avait été appelée pour réprimer des abus criants, et qui amena la scission d'une grande partie de l'Occident avec le pouvoir du pape et de l'Eglise, avait eu un commencement si insignifiant en apparence, qu'il était impossible de pressentir un pareil dénouement. C'est en Allemagne que se passèrent les premières scènes de ce grand drame (2)

Écoutez Luther :

« Lorsque je vis beaucoup de chrétiens de Wittenberg courir à Juterboek et Zerbst, pour gagner les indulgences, tandis que moi (je le jure par mon Rédempteur), je ne savais même pas ce que c'était que les indulgences, pas plus que tant d'autres, alors je commençai à prêcher qu'on pouvait opérer plus sûrement son salut que par des indulgences (3). » Mais quel est le bien qui ne soit mêlé d'intérêt mondain (4) ?

D'après les commandements de l'Eglise, l'indulgence ne devait être accordée qu'à celui qui éprouvait du repentir et promettait de s'amender. Jean Tezel affranchit le peuple de l'obligation de la confession et du repentir intérieur (5), double condition de tout pardon ; il vantait partout l'indulgence

(1) SCHRÖCKH, I. c., t. IV, préf.

(2) Dr JOH. SEV. VAIER, *Allgemeine Geschichte der christlichen Kirche, nach der Zeitfolge, seit dem Anfange der Reformation bis auf die neueste Zeit*, 1825, p. 4, 8.

(3) LUTHER, t. VII, Alt., p. 462.

(4) Prediger MAR. FRIED. SCHEIBLER, *Die Verbreitung der Bibel, eine Weltbegebenheit*, 1819.

(5) Mensel se trompe ici : jamais doctrine semblable ne fut enseignée par Tezel, ainsi qu'on peut le voir dans l'*Histoire de Luther* de M. Audin, t. I.

comme affranchissant de tous les péchés commis et à commettre. Ce honteux trafic détermina Martin Luther à attaquer, le 31 octobre 1517, la doctrine de Tezel en affichant publiquement quatre-vingt-quinze *Thèses* d'opposition. Dans ces thèses il défendait d'abord l'honneur du Saint-Siège compromis par le Dominicain. Luther était loin de penser que cette lutte était un acte de révolte, et le point de départ d'un schisme dans l'Eglise. Il n'avait en vue que de remédier à une erreur fatale, et encouragé par l'indignation de tous les hommes bien intentionnés et même de beaucoup d'évêques, il prit la parole pour sauver l'honneur de l'Eglise (1). D'ailleurs la protestation de Luther n'impliquait nullement une réforme totale de la doctrine ou de la constitution de l'Eglise. Il ne voulait point porter atteinte à la majesté du pape, et nulle part il n'avait manifesté le moins du monde l'intention de vouloir se séparer de l'unité. Il ne rejette pas complètement les indulgences; seulement il veut qu'on s'en serve conformément aux intentions du Saint-Siège. Comme Luther reconnaissait dans ses thèses l'autorité suprême de l'Eglise, il était clair qu'il soumettait son opinion au jugement de cette même Eglise (2).

Tezel, assisté de son ancien professeur Konrad Wimpina, opposa aux thèses de Luther autant de thèses contradictoires (3). Les partisans même les plus ardents de l'autorité papale maudissaient hautement Tezel (4). Eck blâmait également les abus qu'on faisait des indulgences (5). Quant à la question de savoir si les principes et les opinions de Tezel relativement aux indulgences, sont tellement contraires à la véritable doctrine chrétienne qu'ils rendaient nécessaire ou du moins excusable une rébellion ouverte contre l'autorité de l'Eglise, c'est ce que nous n'osons décider, et nous nous en rapportons à cet égard au jugement de tout bon chrétien qui aura lu les thèses en question (6).

(1) MENZEL, l. c., t. I, p. 11 et suiv.

(2) SCHRÖCKH, l. c., t. I, p. 129.

(3) MENZEL, l. c., t. I, p. 20.

(4) PLANK, *Geschichte der Entstehung*, etc., t. I, p. 161.

(5) SCHRÖCKH, l. c., t. I, p. 152-157.

(6) *Bemerkungen eines Protestanten in Preussen*, etc., 1824, p. 124.

Sylvestre Prierias, qui en sa qualité de censeur à Rome, l'un des premiers eut connaissance des thèses de Luther, publia un écrit sur les indulgences, qui parut vers la fin de cette année. A cette époque Jean Eck, théologien distingué d'Ingolstadt, appela dans une brochure l'attention publique sur la conformité dangereuse qu'il y avait entre les assertions de Luther et celles des hérétiques bohémiens. Le nom de Huss et de Hussites était en vénération dans toute l'Allemagne. Aussi les premiers cris d'allégresse passés, Luther s'aperçut bientôt du silence complet de ceux mêmes sur l'approbation et l'assistance desquels il avait le plus compté. Ses amis et ses collègues commencèrent à manifester une opinion différente de la sienne au sujet des indulgences. Cette impression l'éclaira sur les conséquences qu'on pouvait tirer des thèses (1).

Le pape Léon X chargea le cardinal Cajétan, professeur et écrivain célèbre, et qui à cette époque remplissait les fonctions de légat en Allemagne, d'interroger Luther et de vider la querelle. Le théologien de Wittenberg devait à cet effet comparaître à Augsbourg, afin de se présenter devant le nonce apostolique. Luther y arriva dans le mois d'octobre 1518. Le cardinal exigea du moine qu'il révoquât ses opinions erronées. Luther demanda aussitôt qu'on lui fit connaître ces prétendues erreurs (2). Le cardinal lui en indiqua deux. Mais Luther tenait trop fortement à son opinion, était trop affermi dans sa conviction pour se laisser ébranler par une argumentation qui aboutissait nécessairement à l'autorité qu'il avait déjà rejetée, de la juridiction pontificale et ecclésiastique. Il demanda des preuves tirées de la sainte Écriture. Cajétan exigeait une révocation sans réserve, Luther s'y refusa. La veille de son départ, il fit afficher par un notaire sur la place du marché *un appel* du pape mal informé, au pape *mieux informé* (3).

Comme Luther avait prétendu à plusieurs reprises que la véritable opinion de l'Église et du pape, au sujet des indul-

(1) MENZEL, l. c., p. 20.

(2) SCHRÖCKH, l. c., t. I, p. 152-157.

(3) MENZEL, l. c., t. I, p. 58, 59.

gences, était différente de celle qu'enseignaient ses adversaires, Léon X fit publier dans toute l'Allemagne une bulle où la doctrine touchant les indulgences était confirmée de nouveau par l'autorité du Siège apostolique dans tous les points attaqués par Luther. Il crut ainsi arracher à Luther une arme puissante (1).

Il est plus que probable que la lettre du pape au cardinal-légat contribua à aliéner Luther de plus en plus envers le Saint-Siège. Il commenta cette lettre dans des notes piquantes. Il ne s'en tint plus à l'appel formulé à Augsbourg, appel où il reconnaissait encore comme juge le souverain-pontife. Le 28 novembre, il appela du pape à un concile général. Cependant, le pape avait pris la résolution de terminer cette affaire par les voies de la douceur (2).

En 1519, le légat Charles de Miltitz, à Altenbourg, puis à Liebenwerda, entra en pourparlers avec Luther, qui promit de se taire si ses adversaires voulaient également garder le silence (3). A la suite de cet entretien, Luther écrivit au pape une lettre respectueuse, dans laquelle il convenait de ses emportements (4). Il y déclarait solennellement que son intention n'avait jamais été d'attaquer l'Eglise romaine et le Siège apostolique (5).

Immédiatement après son entretien avec Luther, le légat Miltitz partit pour Leipzig, afin d'apprendre de la bouche même de Tezel la vérité ou la fausseté des accusations qui, de toutes parts, avaient été portées contre le Dominicain. Après une courte enquête, Miltitz acquit la conviction que la haine dont Tezel était l'objet n'était que trop méritée. Ses mensonges, ses fourberies, son orgueil, ses dissipations, sa conduite scandaleuse; tout contribuait à faire paraître Tezel sous un jour si odieux, qu'il fut traité par le légat avec la plus grande dureté. Il lui fit les reproches les plus sévères et le

(1) MENZEL, l. c. p. 41.

(2) SCHRÖCKH, l. c., t. I, p. 166.

(3) *Ibid.*, t. I, p. 129.

(4) TZSCHIRNER, *Zeittafeln für die christl. Kirchengeschichte*.

(5) MENZEL, l. c., t. I, p. 42.

menaça de toute la colère de la cour romaine, au point que Tezel, d'après ce qu'on croit généralement, mourut quelque temps après de chagrin (1).

Les attaques continues des Dominicains contre Luther excitèrent naturellement la mauvaise humeur des Augustins, et les disposèrent de plus en plus à prendre en main la cause de leur frère. Aussi, la première alarme une fois passée, tout le monde, à Wittenberg et dans les environs, embrassa le parti de Luther. Mais ce qui soutenait ce dernier plus qu'un appui purement matériel, c'était un principe qu'il s'était approprié dans le cours de ces débats : le principe du libre examen, d'après la sainte Écriture, seule règle de croyance (2). C'est là, ainsi que nous l'avons déjà fait observer, le symbole des hérétiques de tous les siècles (3). Luther développa ce principe qui lui avait été transmis par ses prédécesseurs. Comme son âme était au plus haut degré accessible à ce sentiment d'exaltation que la sainte Écriture appelle foi ; comme il croyait trouver à cette source la preuve la plus complète de la vérité de ce qu'il enseignait ; il ne pensa point d'abord aux difficultés qui devaient se présenter à tous ceux qui n'avaient pas au même degré la conviction de son symbole. Pour l'homme au sens commun, à la réflexion calme, il est difficile d'établir dès l'avance le rapport qui existe entre la sainte Écriture et la vie intérieure et extérieure du Christianisme. La foi et la doctrine étaient là, quand il n'y avait point encore d'Écritures. Avant qu'il y eût des Évangiles et des Épîtres, l'Église était en possession d'une quantité de vérités essentielles ; elle avait déjà, d'un accord commun, et d'après une seule et même règle, un seul principe, formulé son jugement sur l'orthodoxie des membres qui la composaient, et même sur la valeur des Écritures apostoliques. Cette règle, quoiqu'elle eût déjà adopté la forme de symboles, résidait cependant au fond de tous les cœurs, comme un principe vivifiant plutôt que comme

(1) PLANK, l. c., t. I, p. 166. — Voir à ce sujet l'*Histoire de Luther*, par M. Audin, t. I.

(2) MENZEL, l. c., t. I, p. 20-23.

(3) PUSTKUCHEN-GLANZOW, l. c.

un précepte conçu et articulé à l'aide de l'Écriture. La promesse du Rédempteur, d'un Esprit qui devait leur révéler toute vérité de salut, et rester auprès d'eux jusqu'à la fin des temps ; cette promesse, dis-je, semblait rattacher la connaissance des choses divines et en général toute l'existence de l'Église, au témoignage d'un Esprit toujours agissant, plutôt qu'aux dépositions d'un document écrit. Néanmoins, le Verbe écrit restait intact dans toute son importance, dans toute sa signification qui ne saurait être méconnue : source féconde pour la vie et le développement de l'Église ; flambeau rayonnant de son passage sur la terre.

A la même époque où il contestait les indulgences, Luther mit au jour d'autres dogmes qu'il croyait, en s'appuyant sur les Écritures, pouvoir prouver comme des vérités irréfutables, quoiqu'ils dussent paraître fort douteux à tout autre dont la manière de voir et de concevoir les choses différait de celle de ce théologien. Dans cette catégorie nous comprenons les idées de Luther sur la puissance de la foi, sur le pardon des péchés, sur l'inefficacité des bonnes œuvres, etc. (1).

Il faut convenir, toutefois, que l'opinion émise par Luther et Calvin, touchant la grâce et le libre arbitre, était on ne peut plus déplorable ; qu'aucun théologien tant soit peu penseur ne pouvait jamais l'adopter ; car elle n'est ni biblique, ni raisonnable (2).

Il suffit de nier un seul article pour cesser d'être chrétien, ainsi que l'ont fait Arius et ses partisans. Saint Jacques a dit : « Lorsqu'un homme observe tous les commandements, et ne pèche que dans un seul, il est déjà coupable (3). »

Vers la fin de l'an 1518, Jean Eck, professeur à Ingolstadt, champion déjà célèbre dans plus d'une dispute religieuse, versé du reste dans la connaissance des Pères de l'Église et des canonistes, rhéteur habile et humaniste distingué, convint, avec André Carlstadt, d'un tournoi théologique qui devait avoir lieu à Leipzig. Pour déterminer Luther à prendre

(1) MENZEL, l. c., p. 27-55.

(2) Darmst. A. K. Z., 1850, n° 151, p. 1240.

(3) LUTHER, Hal., t. XVII, p. 624.

part au combat, Eck choisit les questions mêmes qui avaient été débattues dans les discussions au sujet des indulgences, c'est-à-dire, la pénitence, l'absolution sacerdotale, l'expiation du péché, et la suprématie du Saint-Siège. Luther accepta, et Eck sut déterminer le duc Georges de Saxe à donner l'autorisation que ce prince avait d'abord refusée. La discussion commença le 15 juin 1519, et le duc Georges y assista pendant dix-neuf jours. Ce prince, l'un des plus savants de son époque, avait véritablement à cœur de venir en aide à la religion, qui, de jour en jour, semblait perdre de son influence salutaire. S'il consentit à ce duel en champ clos, ce fut uniquement dans l'espoir de faire éclater la vérité et la valeur du dogme catholique, et de mettre enfin un terme aux dissensions religieuses. Carlstadt et Eck disputèrent pendant plusieurs jours sur le libre arbitre. Le premier soutenait l'opinion de Luther, qui niait la liberté humaine; opinion aussi fautive qu'elle est offensante pour le sens commun. Lorsqu'il eut été battu par Eck, qui était bien supérieur à l'archidiaque, et par le talent de la parole, et par cela même qu'il avait pour lui l'autorité de l'Église et le bon sens, le drame recommença le 4 juin. Luther prit vivement la défense de Carlstadt, en soutenant que le pape tenait sa primauté non pas de Dieu, mais des hommes. Le verset de saint Matthieu, 16 : « Tu es Pierre, et sur cette pierre je bâtirai mon Église, » fut interprété par lui en ce sens, que le Christ entendait bien dans la première moitié de la phrase parler de l'Apôtre, mais que, dans la seconde moitié, il n'entendait parler que de lui-même, et qu'il s'était appelé la pierre sur laquelle il voulait établir son Église. Eck répondit que l'opinion de Luther, ainsi qu'il l'avait déjà démontré, était tout à fait d'accord avec l'opinion de Wickleff et celle de Huss, condamnées l'une et l'autre par l'Église. Luther repoussa d'abord cette assimilation comme une offense grave faite à sa personne, et dit d'un ton tranchant que Huss et les Bohémiens lui avaient toujours été odieux, comme perturbateurs de l'harmonie de l'Église. Mais lorsque Eck prouva de nouveau que les thèses soutenues par Luther avaient été frappées solennellement par le jugement rendu à Constance contre Huss et les Bohémiens, Luther laissa échap-

per ces paroles : Que , parmi les articles soutenus par Huss et les Bohémiens , il y en avait de véritablement orthodoxes ; comme , par exemple , la thèse combattue par Eck . Celui-ci , prenant au mot Luther , conclut que son adversaire repoussait évidemment l'autorité du concile de Constance . La querelle s'échauffa de plus en plus , et Luther finit par ne plus contester dans les points principaux la conséquence dont il s'était d'abord défendu de toutes ses forces . Le duc Georges en fut tellement frappé , que , secouant la tête , il s'écria à haute voix : « Petit-fils de Georges Podiebrad , roi des Hussites , Georges de Saxe a vu de trop près , dans l'Histoire de sa dynastie maternelle , les dangers d'un schisme , pour ne point en être effrayé . » Le combat continuait entre Luther et Eck , sur les dogmes du purgatoire , des indulgences , de la pénitence . Eck soutenait que la rémission des péchés prononcée par la bouche du prêtre ne suffisait pas seule pour exempter le pécheur de toute satisfaction temporelle , et que la justice divine exigeait du pénitent , même après la rémission de ses péchés , une autre expiation ; Luther , au contraire , que le prêtre pouvait absoudre du péché et exempter du châtement . Il ne se doutait pas de la possibilité d'une fausse sécurité ou d'une indifférence impie qui pouvaient prendre leur source dans la rémission des péchés par la seule absolution sacerdotale ; rémission qui pouvait se formuler plus tard en une phrase vide de sens . Plus son point de vue était élevé , plus il devait perdre de vue les régions intermédiaires , c'est-à-dire les faiblesses humaines . Or , c'est précisément ce que l'Eglise catholique a toujours pris en considération , tandis que l'opinion de Luther devait tôt ou tard heurter la manière naturelle et intelligible dont l'homme , c'est-à-dire le vulgaire , envisage chaque chose . Lorsque Luther eut quitté l'arène , Carlstadt reprit la discussion sur la grâce et le libre arbitre . En soutenant , contre un adversaire qui lui était supérieur sous tous les rapports , que le juste pèche même en opérant de bonnes œuvres , il ne fit que confirmer les réflexions générales que nous venons d'exposer . Après la dispute , Eck se vanta formellement d'avoir remporté la victoire ; les habitants de Leipzig lui rendirent de grands honneurs , tandis que Luther et Carlstadt fu-

rent négligés. Les procès-verbaux de cette dispute devaient être envoyés aux Universités de Paris et d'Erfurt, comme juges de la cause. Mais Luther, qui n'était guère satisfait des débats, déclara qu'il donnerait la solution de ses thèses. La solution parut dans le mois d'août de la même année; ces thèses n'étaient que la répétition de ce qui avait déjà été défendu à plusieurs reprises, soit dans ses écrits, soit dans ses discours. Eck pria avec instance le duc Georges de ne point reculer devant les frais, et de faire examiner les thèses de Luther par un synode provincial, afin que la doctrine du moine fût rejetée solennellement si elle était erronée, et que le chrétien ne fût pas entraîné. « De pareilles erreurs, disait-il, commencent assez silencieusement, et finissent par être très-difficiles à extirper lorsqu'on leur a laissé prendre racine (1). »

Le promoteur de toutes ces agitations fut entraîné, insensiblement pour ainsi dire, à formuler des opinions toujours plus hardies, par un adversaire qui le provoquait publiquement, le traitait d'hérétique, et le menaçait de l'accabler, lui et les siens. Dépassant déjà les bornes qu'il s'était proposées en protestant contre l'abus des indulgences, Luther travaillait à renverser la base principale de l'Église. Déjà, à l'époque où il en appelait à un concile, il écrivait à *Linck* « qu'il avait lieu de soupçonner que le véritable antechrist dont parle saint Paul avait sa résidence à Rome, et qu'il était plus à craindre que les Turcs. » Le combat fut continué des deux côtés, à l'aide de brochures, avec une vivacité de paroles toujours croissante. Luther, en cherchant à raffermir le dogme que l'homme pouvait être justifié devant Dieu par la foi seule, rencontre en son chemin la parole de saint Jacques, qui appelle la foi sans œuvres *une foi morte*; mais il y répond immédiatement en disant que le style des Épîtres de l'Apôtre était bien loin de la majesté apostolique des Épîtres de saint Paul.

En 1519, il écrivait à Spalatin que, dans un autre moment, il entendrait parler de *la fable des sept saints Sacrements*. Il

(1) MENZEL, l. c., t. I, p. 45-54.

répondit avec le plus grand mépris aux facultés de théologie de Cologne et de Louvain, qui condamnèrent dans plusieurs écrits du docteur des propositions erronées (1).

Après la dispute de Leipzig, la querelle que Miltitz se flattait d'avoir assoupie s'était ranimée. Le courage et l'assurance de Luther s'accrurent de l'approbation de ceux qui étaient en état de lui prêter assistance. En 1520, il publia un écrit qui ne contenait rien de moins que le projet d'une rénovation religieuse. Cet écrit avait pour titre : *A l'empereur et à la noblesse chrétienne de la nation allemande*. Les idées exposées dans ce livre, et diamétralement opposées à la constitution fondamentale de l'Eglise romaine, allaient enlever tout espoir de réconciliation. Désormais Luther ne se borna plus, ainsi que l'ont fait avant et après lui les partisans même orthodoxes de l'Eglise, à démontrer les abus qui s'étaient glissés dans le gouvernement temporel du souverain-pontife ; il alla jusqu'à contester ses fonctions au pontife lui-même, et à rejeter la hiérarchie catholique ; de sorte que, pour contenter Luther ; le Pape n'aurait eu rien de mieux à faire que de descendre volontairement de son trône et de devenir curé de Rome. Qu'on envisage cette situation impartialement, et qu'on se demande ensuite si cela était possible. Le souverain de l'empire spirituel, obéissant aux exigences impérieuses du moine allemand, aurait-il dû renoncer à cette puissance réelle, à cette majesté sacerdotale dont les siècles passés avaient entouré le siège apostolique ? Il était naturel que le sacerdoce tout entier s'armât contre un ennemi qui demandait positivement de renverser la hiérarchie ecclésiastique ; et certes, nous n'aurions pas pris la peine de faire cette remarque, si les historiens, dans leurs jugements, n'eussent que trop souvent fait un crime au clergé de cette résistance, oubliant la position où se trouvaient alors les papes, et méconnaissant le sincère attachement des pontifes à une institution dont les chefs de la chrétienté pouvaient se regarder comme les représentants.

Le 14 juin 1520, Léon X fit, après plusieurs séances con-

(1) Смирновскн, I. c., t. I, p. 190.

sistoriales, promulguer une bulle qui condamnait, comme entachées d'hérésie, quatorze propositions tirées des divers écrits de Luther; frappait d'excommunication tous ceux qui adopteraient ces nouveautés, et accordait un délai de soixante jours au moine augustin pour révoquer ses erreurs. Dans cette bulle, Luther était condamné comme hérétique et menacé d'excommunication, si, après l'expiration du délai prescrit, il n'avait point obéi à l'injonction du pape. Cette bulle, où régnait le ton d'un père affligé plutôt que d'un juge menaçant, fut envoyée par Léon X à l'archevêque de Mayence. A Leipzig, où elle fut placardée, on la couvrit de boue; à Erfurt, les étudiants n'attendirent même pas qu'elle fût affichée pour jeter dans l'eau les exemplaires qu'on avait distribués. Dans l'été de cette même année, déjà si orageuse, Luther publia deux écrits où, plus hardi encore que dans ses livres antérieurs, il attaquait plusieurs dogmes capitaux de l'Eglise. Dans l'un il s'attachait à démontrer que la messe n'est point un sacrement; dans l'autre, il réduisait le nombre des sacrements à trois, savoir: le Baptême, la Pénitence et l'Eucharistie (1). Quant à l'Ordination, il soutenait que c'était une pure invention de l'Eglise papiste. Il allait encore plus loin au sujet du sacrement de l'Extrême-Onction. « Si jamais, disait-il, les théologiens se sont perdus dans de vaines rêveries, c'est certes à l'endroit de l'Extrême-Onction. Car, sans répéter que l'Épître de saint Jacques, où il en est fait mention, n'est pas digne de celui qui l'écrivit, et cela d'après l'avis d'un grand nombre de critiques, je dirai seulement que le Christ seul a pu instituer un sacrement. D'ailleurs, on pourrait entendre, par cette Extrême-Onction, la guérison matérielle des malades, » etc. — Ainsi, la doctrine de Luther ne tenait plus que par un lien bien faible à la dogmatique de l'Eglise romaine (2).

Le 10 décembre 1520, Luther convoqua, par une annonce publique, les étudiants de Wittenberg à assister à la combustion des décrétales du pape. Accompagné d'une foule d'éco-

(1) MENZEL, l. c., vol. I, p. 62-74.

(2) SCHRÖCKH, l. c., t. I, p. 255.

liers, il se rendit, à neuf heures, à la porte d'Elster ; un professeur notable de l'Université fit une espèce de bûcher, et, quand le bûcher fut allumé, Luther y jeta la bulle qui avait été lancée contre lui, et divers écrits de ses adversaires. En les jetant au feu, il prononça ces paroles bibliques : « Puisque tu as affligé le *saint* du Seigneur, sois affligé à ton tour *et consumée par le feu éternel.* » Dans la leçon qu'il fit le lendemain, il avertit les étudiants de se méfier des ordonnances et des décrets du pape. C'était peu, disait-il, d'avoir brûlé les décrétales ; à l'entendre, on devait brûler le siège romain avec toutes ses décrétales ; et l'on ne pouvait être sauvé qu'en s'affranchissant de l'obéissance au pouvoir pontifical. Certes, lorsqu'on considère cet acte insurrectionnel, on doit reconnaître que la combustion publique des décrets du Saint-Siège était quelque chose d'illicite, une atteinte portée aux droits de l'autorité. Est-ce que toute réforme entreprise dans l'Église par une personne privée ne devrait pas être regardée comme illégale et criminelle (1)? Par une contradiction singulière, Luther lui-même condamne, comme fautive et impie, la maxime qu'un chrétien doit opposer la force à la force, en s'appuyant sur les paroles du Christ : « Abandonne le manteau à celui qui te prend la robe. » Cependant, en brûlant la bulle, et en s'écriant, pour se justifier : « Je leur ai fait ce qu'ils m'ont fait à moi ; » Luther prouve d'une manière manifeste qu'il regarde comme légitime l'emploi de toute espèce de moyens pour se venger du Siège de Rome (2). En attendant, Luther et ses partisans ne dédaignaient rien de ce qui pouvait entretenir et alimenter la haine contre la papauté. Les fameuses figures connues sous le titre : *Passion du Christ et de l'antechrist*, produisirent plus d'effet sur le peuple que vingt thèses ou controverses. (Voir t. I, Altenb., fol. 597.) Elles parurent au mois de février, en 1521. La bulle du pape fut mise en complainte, injuriée publiquement, et ridiculisée de toutes les manières, jusqu'à ce qu'elle tombât à la fin dans le mépris général (3).

(1) SCHRÖCKH, l. c., t. I, 1804 p. 246 et suiv., 248.

(2) MENZEL, l. c., t. I, p. 83.

(3) PLANK, l. c., t. I, p. 251.

L'écrit de Luther contre Ambroise Catharin, qui parut au commencement de 1524 (voy. t. II, Jen. lat., fol. 590), mit le comble à l'irritation. Luther essayait d'y prouver que le règne de l'antechrist, dont parle la sainte Écriture, n'était autre chose que la papauté elle-même. Une grande partie de ses partisans se prirent bientôt d'une véritable horreur pour le siège de Rome, et l'imagination, enflammée par les peintures qu'on disait prophétiques, conçut contre tout ce qui venait de Rome une haine plus ardente que jamais (1). L'Église réformée de France établit dans sa confession de foi que l'antechrist est le pape de Rome. Dans notre Église luthérienne, on a assez généralement, et non sans quelque raison, adopté cette formule, qui cependant n'est pas un dogme de foi; on ne la trouve pas du reste clairement exprimée dans nos livres de confession. La question est restée abandonnée à l'examen de chacun et à la critique des commentateurs (2). Wigand, Gallus, Judex, Amsdorf et quelques autres Luthériens célèbres ont vivement reproché aux Wittenbergeois de ne plus regarder le pape comme l'antechrist. Ils recommandaient à l'Église luthérienne de tenir d'autant plus à cet article fondamental de foi chrétienne, qu'il avait été abandonné à Wittenberg. C'était l'opinion de John Wigand, dans sa *Synopsis antichristi Romani, spiritu oris Christi revelati*, et de Math. Judex, qui la mettait sur le compte de Dieu lui-même dans le *Gravissimum et severissimum edictum et mandatum aeterni et omnipotentis Dei, quomodo quisque christianus sese adversus Papatum, nimirum antichristum, gerere et exhibere debeat* (3).

Les théologiens de Wittenberg semblaient avoir rejeté cette croyance, puisque pendant tout le temps de l'intérim, ils ne donnèrent pas une fois au pape le nom d'antechrist, désireux sans doute de voir s'éteindre avec Luther l'article principal de la doctrine ancienne. C'est là ce qui a scandalisé l'Église du Christ, cette Église qui a vu de ses yeux, entendu de ses oreilles, comme quoi le Christ et ses serviteurs ont

(1) PLANK, t. I, p. 560 et suiv.

(2) BAUMGARTEN, l. c., t. III, p. 596.

(3) PLANK, l. c., t. IV, p. 207, note.

lutté et crié contre l'antechrist, tandis que l'Eglise de Wittenberg n'a dit mot contre l'archiloup ou le *loup des loups* (1). — Au nombre des écrivains de *anti-christo* qui ont démontré que le *spiritus anti-christi* avait établi son siège principal parmi les papes, à Rome, il faut citer le professeur M. Beumler, Arn. Cheffreus, Lamb. Danaeus, Andr. Wilet, anglais; le professeur Cour; Grasser, le professeur Alb. Grasser, l'anglais Henri Hammond, Jac. Herbrand, le théologien réformé Sam. Maresius, qui écrivit son *Antichristum revelatum*, en réponse à Hugo Grotius, inventeur d'imaginatioins bizarres sur l'antechrist; Andr. Mengiletus, Joh. Georg. Siegwart, Joh. Conr. Danhauer, Spener, qui démontra dans un sermon que le pape était l'antechrist; le professeur Fried. Balduin, le professeur Joh. Hoepfner, l'évêque anglais John Abbod, Nic. Hunnius, Theod. Thummus, Dorsch et d'autres encore (2), tels que John Fox, Whitaker, Fulke, Wilet, Isaac Newton, Joseph Mede, Lowmann, Towson, Bicheno, Henr. Kett (*Interpret. of prophecy pref.*), les évêques anglicans Fowler, Warburton, Newton, Hurd, Watson, le luthérien Braunbom, Sebastian Francus de Alvegand (*Stat. eod.*), l'Eglise protestante des Siebenbürgen (*De abolend. Christ. per antichrist.*), Napper (*Sur la révélation*), Bézae (*In confess. gen.*), Flemming, Bullinger (*In Apoc.*), Junius, Musculus, Whiston (*Essay on revel.*), le huguenot Alix, G. S. Faber, Daubeny (*The fall of papal Rome, etc.*) (3). On regarde généralement comme un trait de malice que Grotius, habile commentateur de la Bible, n'ait pas voulu trouver d'allusions à la papauté dans l'Apocalypse, non plus que dans tous les passages du Nouveau Testament qui parlent de l'antechrist, de l'homme de péché, du mystère de la méchanceté, de l'apostasie future, etc. Cette opinion de Grotius a été adoptée avec empressement par tous ceux qui voulaient éloigner tout empêchement de réconciliation avec l'Eglise catholique; et l'exégèse épiscopale en Angleterre est d'accord sur ce point avec l'exégèse presbyté-

(1) M. FLACIUS, *Antwort auf die Exposition der Wittenberger*, 1560.

(2) RAMBACH, l. c., t. I, p. 567 et suiv.

(3) V. BAYLE, *Dict.*, H. KETT, vol. II, et les écrits même des hommes que nous venons d'énumérer.

rienne (1). Comment alors songer à rêver une réconciliation avec le Catholicisme, du moment qu'on voit dans le pape de Rome tous les traits caractéristiques de l'antechrist (2) ? Et cependant la doctrine touchant l'antechrist de Rome est depuis longtemps le *symbole* commun du Protestantisme tout entier (3).

Tout esprit qui se refuse à reconnaître que Jésus-Christ s'est fait homme, n'émane point de Dieu, et c'est là la marque distinctive de l'antechrist. C'est ce que nous dit expressément l'apôtre chéri de Jésus. Or, le pape n'a jamais nié cette vérité. En faisant bien attention, on verra que l'antechrist a dû naître plus d'une fois dans la société de ceux qui capitulent sur la foi chrétienne, et tiennent que Jésus n'est plus le Christ, et qu'il n'est qu'un simple mortel (4). Je suis étonné que nous nous soyons avisés de faire la guerre aux Catholiques au sujet de leurs opinions religieuses, quand nous sommes assis à côté de gens qui nient la divinité de notre Rédempteur (5). Ne souffrons pas que ceux qui traitent le pape d'antechrist et qui accusent les Catholiques d'idolâtrie, mènent le peuple par le nez et lui fassent croire qu'ils sont en état de fournir la preuve de leur accusation, ce qui leur est tout à fait impossible (6).

On s'est donné toutes les peines imaginables pour nous induire en erreur. On a travesti le sens de la sainte Écriture afin de dénigrer les Catholiques. Dans des livres publiés sous tous les formats, et du haut des chaires de toutes les églises, on nous a enseigné dès notre enfance que « la bête, » « l'homme du péché, » « la prostituée de Babylone, » étaient des noms que Dieu lui-même avait donnés au pape ; on nous a appris,

(1) HENKE, l. c., t. III, p. 454.

(2) WALCH, l. c., p. 558.

(3) HALLIFAX, évêque anglic., sermon prononcé à l'occasion de la fondation faite par l'évêque Warburton, pour prouver l'apostasie du siège romain, p. 27.

(4) JOHANNES VON MÜLLER, *Sammtliche werke*, t. VIII, p. 256.

(5) Ministre GEORGE CANNING, discours prononcé dans la chambre des Communes le 19 avril 1825.

(6) THORNDIKE, *Just Weights and Measures*, c. 19, p. 11.

à nous tons, à considérer le culte de l'Église catholique comme « idolâtrique, » et ses dogmes comme « *damnables*. » Adressons une ou deux questions bien simples, d'abord à nous-mêmes, puis à ceux qui nous ont appris toutes ces belles choses, et nous serons en état de juger selon leur mérite ces calomnieux de la religion catholique, et de connaître leur savoir et leur sincérité, et la conséquence de leurs principes.

Ils ne nieront pas, ce qui leur serait d'ailleurs impossible, que cette religion fut pendant quinze cents ans (après la mort du Christ) la seule professée dans le monde chrétien. Pouvons-nous supposer que le Christ, qui mourut pour nos péchés et qui donna l'Évangile comme le véritable code du salut, eût souffert que les hommes, pendant tout ce temps, n'eussent connu et pratiqué qu'un semblant de Christianisme? Ceux qui attaquent si orgueilleusement la croyance de nos ancêtres oseront-ils soutenir que le Christ, qui promit d'être jusqu'à la fin des siècles avec les prédicateurs de sa parole, les aurait tout à coup abandonnés, et qu'il eût souffert que des millions de créatures fussent promenées dans les ténèbres par un seul homme, que ses successeurs inspirés appelaient « l'homme de péché » et « la prostituée de Babylone »? Oseront-ils nous dire que le Christ aurait, pendant des siècles, abandonné le monde à la conduite de l'antechrist? Et cependant ils sont placés dans l'alternative ou de soutenir cette calomnie éhontée, ou de s'avouer eux-mêmes coupables envers l'Église catholique du mensonge le plus odieux. Que si nous examinons ensuite les faits qui nous touchent de plus près, nous verrons que nos ancêtres se firent Chrétiens à peu près six cents ans après la mort du Christ. Et comment se firent-ils Chrétiens? Qui annonça le premier dans ce pays le nom de Jésus-Christ? Qui convertit les Anglais au Christianisme? Sans doute quelque saint protestant? Non, mille fois non; cette œuvre fut commencée, continuée et achevée par les papes. L'un d'eux envoya dans ce pays des moines qui s'établirent à Canterbury, et par les efforts desquels la religion chrétienne germa avec la végétation rapide de la graine de sénévé. Sans examiner ce que toute autre contrée peut avoir connu du Christianisme avant que le pape fût le chef reconnu de l'É-

glise, il faut convenir que l'Angleterre n'a jamais entendu parler d'une autre religion chrétienne que de celle dont le chef était le pape; eh bien, l'Angleterre resta fidèle à cette religion pendant neuf cents ans. Les bons maîtres de nos jeunes années nous diront-ils encore que la prostituée de Babylone avait transporté en Angleterre le joyeux message de l'Évangile? Nous diront-ils encore que ces millions d'Anglais décédés pendant ces neuf cents ans, moururent sans aucun espoir de salut? Nous diront-ils enfin que nos pères, qui bâtirent nos églises, et dont les ossements forment, à plusieurs pieds de profondeur, la surface de tous les cimetières, gémissent à l'heure qu'il est dans les régions des damnés? La nature se révolte à cette pensée impie! Et cependant ces hommes vaniteux n'ont pas autre chose à nous dire, ou bien ils doivent être forcés de convenir que, calomnieusement, ils appelaient le pape l'antechrist, le Catholicisme une idolâtrie, et la doctrine catholique une doctrine réprouvée. Passons maintenant au siècle où nous vivons, à nos jours enfin; regardons autour de nous; que voyons-nous? les neuf dixièmes de ceux qui s'appellent Chrétiens. Catholiques! Quoi! le Christ aurait permis à l'antechrist de régner d'âge en âge jusqu'au jour d'aujourd'hui? Est-ce le Christ qui a fait l'Eglise protestante? est-ce lui qui a opéré la réforme? Et, après tout, souffrirait-il que les partisans de l'antechrist fussent à ses propres partisans comme neuf est à un? Heureux, trois fois heureux alors le clergé de notre Eglise protestante établie par la loi d'Etat! Le troupeau de celle-ci forme à peine, d'après un calcul exact, la cinq-centième partie des Catholiques; et cependant, notez-le bien, le clergé protestant a plus de revenus que celui de tous les peuples réunis. L'Eglise protestante s'intitule Eglise établie par la loi d'Etat; titre qu'elle se donne garde d'oublier dans ses statuts. Elle se dit sainte, bienheureuse en Dieu, etc., etc.; ses serviteurs se proclament évangéliques. Elle parle de sa confiance dans l'assistance du Christ, son fondateur; lorsqu'elle traite de ses droits et de ses hautes qualités, elle n'omet jamais de répéter le refrain éternel: établie par la loi d'Etat. D'après cela, doit-on croire que le Christ ait livré jusqu'au jour d'aujourd'hui les neuf dixièmes

de la population de l'Europe à l'antechrist? Que si la religion établie par la loi d'Etat fut la religion du Christ, tandis que la religion catholique était celle de l'antechrist, faut-il croire aussi que la religion établie par loi d'Etat, c'est-à-dire notre sainte religion (ainsi que l'appelait Georges Rose, tout en fourrant ses mains rapaces dans nos poches), ne pouvait, après deux siècles, compter qu'un seul membre sur cinq cents membres de l'Eglise contre laquelle protesta et proteste toujours l'Eglise établie par l'Etat? Trêve donc aux basses diffamations contre l'Eglise catholique, qui est la religion des neuf dixièmes environ de tous les Chrétiens du monde. Loin de nous cette vile calomnie dont le but ne fut et n'est autre que de s'assurer la tranquille possession des biens ravis à l'Eglise catholique.

Nous aurons encore à citer d'autres exemples qui prouveront la logique des diffamateurs de l'Eglise et de la croyance catholique. Nous verrons en son lieu comment les Protestants, lorsqu'ils commencèrent la réforme, se divisèrent en des milliers de sectes dont les unes condamnaient les autres aux flammes éternelles. Je ne parlerai ici que de l'Eglise anglicane, qui se dit établie par la loi d'Etat. Or, nous savons très-bien, nous autres qui faisons partie de cette Eglise protestante, que, d'après notre croyance, ou plutôt d'après notre confession de de foi, le Nouveau-Testament, tel qu'il est imprimé et distribué parmi nous, contient la vraie, la véritable parole de Dieu; qu'il renferme les paroles de la vie éternelle, et qu'il nous indique les moyens, les seuls moyens qui puissent nous préserver d'un châtement éternel. Voilà ce que nous croyons. Eh bien! comment avons-nous été mis en possession de ce Nouveau-Testament? Qui nous a donné la vraie, la véritable parole de Dieu? De qui tenons-nous les paroles de la vie éternelle? Ce sont là des questions d'une grande importance; car si c'est là le seul livre qui nous instruisse des moyens de sauver notre âme, il importe évidemment de savoir quel fut celui qui nous a transmis ce livre, par quel canal il est parvenu jusqu'à nous, et quelles sont les preuves de son authenticité? Mais n'est-il pas scandaleux, pour nous autres Protestants, d'avoir reçu du pape et de l'Eglise catholique ce Nouveau-Testament,

cette vraie et véritable parole de Dieu, ces paroles de la vie éternelle, ce livre enfin qui nous indique le moyen, le seul moyen de faire notre salut? Et encore est-ce dans le moment où Josué Watson et la société qu'il a fondé « pour le progrès de la science du Christianisme » (1821), viennent de publier et de mettre en circulation dix-sept écrits et traités dans le but avoué de nous faire croire que le pape est la prostituée de Babylone, et que le culte de l'Eglise catholique est idolâtrique et damnable comme tel.

Après la mort du Christ, il s'écoula un laps de temps assez considérable, avant que l'Évangile reçût une forme déterminée. On le prêcha dans diverses contrées; on avait déjà fondé des Eglises bien longtemps avant que l'Évangile écrit fût connu, ou du moins qu'il pût servir de guide aux Eglises chrétiennes. Après un délai de quatre cents ans, l'Évangile écrit fut présenté à un concile de l'Eglise catholique, sous la présidence du pape. Il y avait d'autres Évangiles que ceux de saint Matthieu, de saint Marc, de saint Luc et de saint Jean. Plusieurs apôtres, ou du moins quelques-uns de leurs disciples, en avaient aussi composé. Tous ces Évangiles, ainsi que je l'ai déjà dit, furent présentés, bien longtemps après la mort de leurs auteurs, à un concile de l'Eglise catholique, et ce concile se prononça sur la question de savoir quels étaient, parmi les Évangiles, ceux qui étaient authentiques et ceux qui ne l'étaient pas. Il ne regarda comme authentiques que les quatre Évangiles de saint Mathieu, saint Marc, saint Luc et saint Jean; il décida que ceux-là devaient seuls être adoptés et enseignés, tandis qu'il rejeta les autres.

Ainsi, l'institut de Josué Watson n'a point d'autres Évangiles, d'autre parole de Dieu, d'autre guide de la vie éternelle que ceux que nous tenons tous d'une Eglise qu'il traite d'idolâtre, d'une Eglise, dis-je, dont le chef est « la bête » « la prostituée au teint pourpré », l'antechrist enfin. C'est vraiment jouer le rôle d'imbécile, que de prêter l'oreille à ces diffamateurs de l'Eglise catholique; s'est s'avouer complètement fou que de croire humblement aux paroles de ceux qui calomnient l'Eglise catholique quand ils vivent des biens arrachés à cette Eglise! Ne serions-nous pas dignes d'être honnis si,

reproduisant ces calomnies, nous proclamions à la face du monde que notre seul espoir de salut repose sur des promesses renfermées dans un livre que nous tenons de la prostituée de Babylone, et pour l'authenticité duquel nous n'avons pas d'autre garantie que la prostituée de Babylone?

Voici quelque chose de plus absurde. La liturgie de l'Eglise anglicane est empruntée en grande partie au culte catholique. Cette Eglise a, en outre, deux symboles, celui de Nicée et celui d'Athanase. Le premier fut rédigé et publié par le pape et un concile catholique; le second encore par un concile catholique, ayant pour président le pape, qui en ordonna l'usage général. Or, ne faut-il pas qu'un *curé* de l'Eglise légale ait une assez forte dose d'*impudeur* et d'*impertinence* pour appeler le pape antechrist et traiter d'idolâtre l'Eglise catholique? Certes; mais il y a mieux encore en fait d'absurdité. Le livre de prières adopté par notre Eglise légale est précédé d'un calendrier, et dans ce calendrier nous voyons, à chaque jour de l'année, certains noms de saints et de saintes. Ces noms s'y trouvent afin que leur anniversaire puisse être célébré par le peuple. Or, qui sont ces saints? Sans doute quelques saints protestants? Non, pas un seul n'est protestant. Quoi! ni saint Luther, ni saint Cranmer, ni saint Edouard, ni « la vierge » sainte Elisabeth? Non, encore une fois; aucun d'eux n'est protestant: c'est tout simplement une liste de papes, d'évêques catholiques, de saints et de saintes; aucune de ces vierges, pas même « la vierge-reine, » n'est d'origine protestante. Au premier coup d'œil cela nous paraît étonnant; car enfin le calendrier a été rédigé par des actes parlementaires. Le fait est que la nécessité commandait de conserver pendant longtemps des noms chers au peuple, pour ne point le contrarier, et afin de l'amener graduellement à la religion nouvelle. Nous avons donc un livre de prières qui désigne toute une liste de papes et d'autres membres de l'Eglise catholique à l'estime et à la vénération de tous; et ceux qui nous recommandent de lire et de relire ce même livre de prières, nous crient sans cesse à l'oreille que tous les papes ont été des antechrists, et que l'Eglise dont ils sont les chefs fut et sera toujours hérétique dans son culte et damnable dans ces doc-

trines. Il y a donc , jusqu'au jour d'aujourd'hui , des saints catholiques dans le calendrier anglican ; et même sous le règne de Charles II , où l'on corrigea ces éphémérides , il n'y avait point encore un seul saint protestant qui eût disputé la place à l'un des anciens saints catholiques. Mais voici encore un autre *dilemme* proposé à ces diffamateurs de l'Église catholique. Nous jurons sur les quatre Évangiles ; on se rappelle que nous tenons ces quatre Évangiles du pape et d'un concile catholique. Or , si le pape est l'antechrist , c'est-à-dire si ceux qui nous ont appris à détester , à abhorrer les catholiques , ne sont point les fourbes les plus méchants , les plus criminels , qui aient jamais existé , nous jurons évidemment sur un livre qui nous a été transmis par l'antechrist. Poursuivons ; pour comble d'absurdité , on est nécessairement forcé d'admettre que le Christianisme qui , en termes judiciaires , est une partie intégrante des lois de l'État , n'est point autre que celui qui est enseigné dans ce même Testament. Qu'on retranche le Nouveau Testament , et il ne restera pas un morceau de ce que nous avons appelé « la partie *intégrante*. » Oh ! la triste figure que fait cette prétendue partie *intégrante* des lois de l'État , aux yeux d'une douzaine de personnes qui languissent dans la prison pour y avoir porté atteinte ! Quelle triste figure ne fait-elle pas , cette partie intégrante , si nous ajoutons foi aux calomnies et aux fourberies de ces diffamateurs de l'Église catholique ! Quelle triste figure surtout , si nous prêtons l'oreille à nos vieux précepteurs , à la société de Josué Watson , aux criailleries de tous les prédicateurs du pays , en répétant avec eux que le pape , dont nous tenons cette partie intégrante , est « l'antechrist » et « la prostituée de Babylone ». C'en est assez , c'en est trop pour nous faire éprouver un regret douloureux d'avoir été si longtemps les dupes de vils diffamateurs. Vit-on jamais exemple d'une pareille outrecuidance , de semblables absurdités , de pareils mensonges ? Ouvrons les yeux , considérons tranquillement la question , et nous serons étonnés et honteux de notre crédulité. C'est nous qui avons souffert de ces calomnies ; c'est nous qui nous sommes laissé induire en erreur par des gens qui ne possèdent même pas une faible partie de nos lumières , par une race de créatures affamées , infatigables à

contenter leurs goûts rapaces, à étourdir continuellement les oreilles du peuple de leurs basses calomnies, jusqu'à ce qu'à force d'être répété, le mensonge le plus révoltant finisse par être cru comme un mot d'Évangile. Si le mensonge n'avait pas porté des fruits, on aurait pu en rire; mais les fruits ont été terribles. Grâce à ce grand *mensonge protestant*, Catholiques et Protestants sont désormais dans un état d'hostilité permanente (1).

Le 9 janvier 1522, Adrien VI monta sur le siège apostolique. C'était un honnête Flamand, franc, sincère, d'une origine obscure, un prêtre grave et pieux, un homme évangélique, et ayant tout à fait la modération, la sobriété et la réserve pudique d'un homme privé (2). Il était aussi savant qu'honnête. Il montra la ferme volonté de ramener l'Église et la papauté à leur pureté primitive, au moyen d'une réforme qu'il se proposait d'opérer lui-même. En abolissant les abus et les scandales assez fréquents à Rome, il voulait enlever aux ennemis de l'Église tout prétexte d'incrimination, et éteindre la haine dont la papauté était l'objet en Allemagne. Au point de vue dont il envisageait la théologie, les doctrines de Luther lui semblaient si absurdes, si détestables, que les ignorants pouvaient seuls les approuver et les adopter. Il avait déjà, même avant Luther, écrit sur les indulgences, et il pensa pouvoir mettre un terme à tout malentendu, à toute mésintelligence, au moyen d'une bulle où étaient expliqués clairement le véritable esprit des pardons, et la disposition d'âme qui rendait apte à recevoir ces dons de l'Église. Il fondait le plus grand espoir sur les améliorations qu'il se proposait d'introduire à Rome. La simplicité et la pureté des mœurs de la primitive Église devaient de nouveau briller dans la demeure du pontife et dans la capitale de la Chrétienté. Une commission fut chargée d'examiner la matière. Les fonctions ecclésiastiques ne furent confiées qu'à des hommes pieux et savants. Loin de donner la préférence à ses parents et à ses compatriotes, Adrien les négligea pour récompenser leurs rivaux. C'était

(1) COBBET, l. c., p. 9-25.

(2) SCHRÖCKH, l. c., t. I, p. 515.

un modèle de sobriété, de tempérance et de modestie ; sa table était d'une grande simplicité, et il ne se montrait en public que rarement (1).

Le cardinal Sodérini représentait vainement au pape qu'on ne pouvait guère espérer de ramener les Luthériens par une réforme de la cour papale, que cette réforme, au contraire, leur gagnerait la faveur du peuple, qui, voyant qu'on avait reconnu à Rome les justes plaintes de l'Allemagne, en conclurait que toutes les autres innovations de Luther devaient également être fondées. Sodérini faisait ressortir encore que, de tout temps, les hérétiques qui s'étaient révoltés contre l'autorité de l'Église romaine, avaient cherché à excuser leur rébellion par les mœurs corrompues de la cour pontificale (2). Mais Adrien persista dans sa résolution et donna au nonce Chérégat les instructions nécessaires. Cependant la suite justifia l'opinion des prélats romains. On vit alors que les hommes du monde connaissent souvent mieux les choses du monde que les hommes de génie (3).

Le préjudice que les querelles religieuses en Allemagne devaient nécessairement causer aux privilèges du siège romain, préoccupait fort peu Adrien, qui ne voyait que le danger que courait la religion. Quand sa piété s'effrayait ainsi, sa science théologique lui faisait découvrir des erreurs funestes dans quelques-unes des doctrines de Luther ; naturellement doux, il répugnait à employer, pour défendre la foi, d'autres armes que celles de la justice. Rigide, austère dans ses mœurs, il entrevoyait lui-même la nécessité de mettre un frein à la vie scandaleuse du clergé, et de prévenir ainsi la ruine complète de la discipline ecclésiastique. Il croyait de son devoir d'améliorer tout ce qui était susceptible d'amélioration dans l'Église, et il annonçait au monde entier la ferme résolution de travailler à l'épuration des mœurs, avec l'enthousiasme de l'honnête homme qui, convaincu de l'excellence de ses intentions, croit que chacun l'est comme lui. Cette réso-

(1) MENZEL, l. c., t. I, p. 105 et suiv.

(2) SCHRÖCKH, l. c., t. I, p. 517 et suiv.

(3) MENZEL, l. c., t. I, p. 108, 109.

lution, qui non-seulement impliquait l'aveu tacite d'infirmités dont souffrait l'Église, mais était aussi accompagnée de la reconnaissance sincère et formelle des maux qui avaient fondu sur l'Église, eut pour effet d'enhardir le parti de Luther. Adrien, qui ne croyait point devoir user envers les Luthériens des mesures extrêmes, avant d'avoir mis à exécution ses projets de réforme, mourut trop tôt pour les accomplir (1). Le 14 septembre mit un terme aux chagrins de l'homme pieux que *le monde n'était pas digne de posséder*. Ce qui se serait le plus opposé à la réalisation des bonnes intentions du pape, c'était l'attrait entraînant des nouveautés (2). Il n'aurait pas réussi à comprimer le mouvement qui s'opérait en Allemagne (3).

La question de savoir ce qu'on entend par Écriture était d'autant plus difficile à résoudre que Luther dans la préface de sa traduction de la Bible établissait une différence entre les livres bibliques, en préférant l'Évangile de saint Jean aux trois autres Évangiles, et en qualifiant l'Épître de saint Jacques, d'épître de paille qui n'avait rien d'évangélique, et qui ne pouvait avoir été écrite par un apôtre, puisque cette épître, contrairement à la doctrine de saint Paul et des livres canoniques, attribuait aux bonnes œuvres une vertu qu'elles ne possédaient pas. La justification de l'homme devant Dieu, émanant seule de la foi, et la foi seule engendrant la grâce, telle fut la symbolique que Luther enseigna sans cesse et qu'il regarda comme le fondement du Christianisme. Cette doctrine fut également soutenue dans l'ouvrage que Mélanchthon publia en 1521, sous le titre de : *Loci communes rerum theologicarum*. Les conséquences qui découlaient nécessairement d'une semblable dogmatique, sont que rien ne s'opérait que fatalement, et que le libre arbitre dans l'homme était impossible. La servitude humaine fut donc désormais un dogme reçu et enseigné dans l'Église nouvelle (4).

Luther eut à ce sujet une querelle avec Erasme, mais qui

(1) PLANK, l. c., t. II, p. 154.

(2) MENZEL, l. c., t. I, p. 111.

(3) PLANK, l. c.

(4) MENZEL, l. c., p. 103.

ne tourna point à l'avantage du moine augustin. Ce dogme impitoyable qui niait la liberté de la volonté humaine et que Luther défendit en s'insurgeant contre l'abus des indulgences, fut attaqué par Erasme, avec des armes que lui fournissaient non-seulement une érudition et une perspicacité incontestables, mais encore la répugnance innée dans l'homme contre une aussi cruelle doctrine (1). Déjà depuis longtemps ce savant avait été maltraité par Luther et ses partisans, par la seule raison qu'il n'était guère disposé à faire avec eux cause commune contre la papauté et le vieux culte, et qu'il commençait au contraire, lui qui s'était soulevé contre les abus, à se rapprocher de nouveau d'une Eglise que l'esprit de parti attaquait si brutalement, menaçant la société religieuse d'un schisme formel. Les Wittenbergeois regardaient comme impossible qu'un esprit tel qu'Erasme pût jamais prendre parti contre eux, et ils ne rougirent pas de l'appeler un hypocrite et un infidèle qui pour des intérêts temporels reniait la vérité évangélique. Luther de son côté lui envoya une espèce de défi dans une lettre qui était de nature à émonvoir la bile de l'homme le plus pacifique; c'est là qu'il lui prodigue les accusations les plus odieuses. Du ton d'un autocrate, il lui ordonnait de s'abstenir désormais de toute attaque contre les dogmes de l'Eglise de Wittenberg. Erasme châtia dans une réponse piquante l'outrage qui régnait dans la lettre de Luther. C'est à la suite de cet échange de lettres, autant que pour obéir à l'appel qu'on lui faisait de toutes parts, qu'Erasme, surmontant sa répugnance naturelle pour toute espèce de débat public, entra enfin dans l'arène pour lutter avec Luther, qui affectait déjà une sorte d'infailibilité. En 1524, Erasme publia d'abord son livre sur le libre arbitre (2).

Là, il argumente comme l'avait demandé Luther, en déduisant de la sainte Ecriture, le texte de tous les dogmes de la religion (3). Ce pamphlet commence par quelques observations générales, où l'on reconnaît la verve du philosophe.

(1) VATER, l. c., p. 75.

(2) MENZEL, l. c., t. I, p. 156.

(3) SCHRÖCKH, l. c., t. I, p. 511.

« J'entends, dit-il, mes adversaires me demander : Pourquoi
 » des commentaires, lorsque l'Écriture est si claire par elle-mê-
 » me ? Je répondrai : Si la sainte Écriture est si claire, pourquoi
 » tant d'hommes distingués ont-ils marché dans les ténèbres
 » pendant des siècles entiers, et lorsqu'il s'agissait d'une chose
 » si importante que la vérité ? Si la sainte Écriture n'a point
 » d'endroits obscurs, pourquoi du temps des apôtres fallait-
 » il des hommes inspirés ? Je ne sais si le don d'inspiration a
 » cessé ou non. S'il n'a pas cessé, on se demande naturelle-
 » ment qui en est maintenant doué. Si tous en sont doués,
 » toute interprétation sera inutile ; si personne n'en est doué,
 » il n'y a plus d'interprétation possible, et toutefois, aujour-
 » d'hui encore il y a beaucoup d'endroits obscurs dans l'É-
 » criture qui embarrassent même les plus savants. Si l'on dit
 » que le don d'illumination a passé à ceux qui tiennent la
 » place des apôtres, on objecte que depuis des siècles la plu-
 » part d'entre eux sont presque entièrement dépourvus
 » d'esprit apostolique. Et cependant, à tout prendre, on peut
 » bien admettre avec quelque probabilité que Dieu donne
 » son esprit à ceux auxquels il confie le soin de son troupeau,
 » de même que nous croyons que la grâce est accordée à celui
 » qui a reçu le baptême, et non à celui qui ne l'a pas reçu.
 » Mais admettons un instant que l'Esprit saint révèle à un
 » homme ignorant et de basse condition ce qu'il a cédé aux
 » savants, puisque le Christ lui-même remercie le Père d'a-
 » voir dévoilé aux hommes simples et à ceux que le monde
 » regarde comme des fous, ce qu'il a caché aux sages de la
 » terre. Peut-être que saint Dominique et saint François au-
 » raient été de ces fous dont parle le Christ, s'ils avaient
 » obéi à l'impulsion de leur seul esprit. Mais si saint Jean, à
 » une époque où le don de lumière était commun, ordonne
 » d'éprouver les esprits, pour voir s'ils sont de Dieu ; que faut-
 » il exiger dans notre siècle livré aux jouissances matérielles ?
 » Quel moyen donc d'épreuve ? L'érudition ? Il y a des rab-
 » bins dans les deux camps. La conduite ? Il y a des pécheurs
 » dans les deux camps ; cependant dans l'un des camps se
 » trouve tout un chœur de saints, qui nous enseignent que
 » la volonté est libre chez l'homme. On dit que ce sont des

» hommes ; mais je compare l'homme à l'homme , et non
 » l'homme à Dieu. On dit : A quoi sert le grand nombre ,
 » quand il s'agit de sonder l'esprit? Je réponds : Et le petit
 » nombre donc , vaut-il mieux? On dit : A quoi sert la mitre
 » quand il s'agit de comprendre les saintes Ecritures? Je ré-
 » ponds : La casaque ou le frac , en donnent-ils l'intelligence?
 » On dit : La philosophie et la science sont-elles pour quelque
 » chose dans l'entendement de la Bible? Je réponds : Et l'i-
 » gnorance donc , a-t-elle des droits plus réels? On dit en-
 » core : A quoi bon un concile où pas un membre peut-être
 » n'est inspiré du Saint-Esprit? Je réponds: Qu'est-ce qu'une
 » réunion de quelques individus où avec plus de probabilité
 » encore on peut admettre que personne n'est inspiré? On ne
 » crut aux apôtres que parce qu'ils démontraient par des pro-
 » diges la vérité de leur doctrine. Maintenant chacun veut
 » être cru , du moment qu'il assure qu'il a l'esprit. Mais comme
 » les apôtres guérirent des malades , ressuscitèrent des morts ,
 » communiquèrent le don des langues par l'imposition des
 » mains , on finit par croire à leur témoignage , et encore
 » n'aurait-il pas fallu qu'ils enseignassent des choses extrava-
 » gantes. Et maintenant , parmi tous ceux qui nous ensei-
 » gnent les choses les plus extravagantes du monde , il n'est
 » personne encore qui ait guéri un cheval boiteux. Plaise à
 » Dieu que sans faire des prodiges , ils eussent cette pureté
 » de mœurs apostoliques , qui , pour nous , descendants dé-
 » générés , tiendrait lieu de miracles. Je ne dis pas cela pour
 » Luther , que je ne connais pas , et dont les écrits ne font
 » pas tous sur moi la même impression ; je dis cela pour d'au-
 » tres que je connais plus particulièrement. Car lorsqu'en
 » commentant un passage douteux je m'appuie sur quelqu'un
 » des vieux Pères d'Église orthodoxes , aussitôt ils m'objec-
 » tent : Mais les Pères d'Église que vous citez , n'étaient que
 » des hommes. Et quand on leur demande par quel moyen
 » on peut connaître le véritable sens des Ecritures , puisque
 » des deux côtés il ne se trouve que des hommes , ils répon-
 » dent aussitôt : par l'Esprit de Dieu. Quand on leur demande
 » ensuite , pourquoi ils prétendent avoir plutôt l'esprit que
 » ceux qui se sont même en grande partie fait connaître au

» monde entier par des prodiges, ils répondent de manière à
 » faire entendre qu'il n'y a pas eu d'Évangile depuis treize
 » siècles. Quand on exige d'eux une conduite exemplaire et
 » digne de l'esprit, ils vous répondent que la foi justifie et
 » non pas les œuvres. Demande-t-on des prodiges, ils répon-
 » dent, que les prodiges ont cessé depuis longtemps, et que
 » d'ailleurs la sainte Écriture est trop claire pour en avoir
 » besoin. Si vous objectez qu'en tel ou tel point l'Écriture est
 » obscure, puisque tant d'interprètes d'un esprit éclairé ont
 » marché dans les ténèbres en l'expliquant : vous voilà ra-
 » menés au point de départ. Admettons que celui qui a l'es-
 » prit, est sûr du sens de la Bible, comment pourra-t-il nous
 » convaincre de cette certitude? Que faire quand plusieurs
 » interprètes, différant sur le même passage, jurent chacun
 » d'avoir l'esprit de la véritable interprétation? Ajoutez que
 » le don ne donne pas toujours tous les éclaircissements né-
 » cessaires, en sorte que celui-là même qui-en est illuminé
 » peut souvent tomber dans l'erreur. Voilà ce que j'ai à ré-
 » pondre à ceux qui sont si prompts à repousser l'interpréta-
 » tion des anciens et à nous donner la leur comme aussi vraie
 » que les décisions d'un oracle. Veut-on admettre enfin que
 » le Christ a voulu laisser son peuple dans l'erreur au sujet
 » de choses peu importantes, et dont le salut de l'homme ne
 » dépend en aucune manière. Faudra-t-il croire pour cela que
 » le Christ a, pendant treize cents ans, voilé cette erreur à
 » tant de saints, sans en estimer un seul assez digne pour lui
 » révéler la connaissance de ce que ces orgueilleux regardent
 » comme l'essence de toute la doctrine évangélique? »

A ce livre, qui frappa au cœur la nouvelle symbolique, Luther répondit par un écrit qui porte ce titre : *De servo arbitrio* (*Du serf arbitre*), où il enseigne hautement des doctrines plus étranges encore que celles qu'il avait soutenues (1). Certes, Luther dut paraître, aux yeux de tout lecteur impartial, un prodige de hardiesse, puisqu'il ose avancer que nul ne saurait gagner le ciel s'il n'adopte sans restriction l'impuissance du libre arbitre. Il est aisé de voir que Luther ne dé-

(1) MENZEL, l. c., t. I, p. 140.

fend pas seulement par entraînement la plus odieuse de toutes les imaginations humaines, mais que c'est là une conviction arrêtée chez lui. Plus tard, l'Eglise wittenbergeoise rejeta le serf arbitre, mais sans pouvoir faire revenir Luther. Du passage d'Ezéch., xxxi, Érasme tirait la conclusion que si Dieu ne veut pas la mort du pécheur, nous ne pouvons périr que par notre faute; que, par conséquent, nous sommes les maîtres de notre volonté; car autrement nous ne péririons pas par notre faute; que le pécheur a le pouvoir de s'amender, autrement que ce serait la faute de Dieu s'il mourait impénitent, ou du moins que Dieu ne pourrait pas s'en prendre au pécheur qui n'était pas libre. C'était là une conséquence tellement irrécusable, que Luther lui-même, ne pouvant la nier, se vit forcé d'avoir recours au plus dur des dilemmes. Il avouait que Dieu veut en effet que tous les hommes soient sauvés, et que c'est uniquement la faute de notre volonté si nous périssons pour n'avoir point obéi à la parole de salut. Mais il soutenait toujours que nous n'étions pas libres de vouloir. Son adversaire objectait-il que la faute en était à Dieu, puisqu'il ne changeait point la volonté de l'homme; Luther convenait sans peine qu'il en était effectivement ainsi, mais que la faute en était non pas à la volonté manifestée de Dieu, mais à sa volonté secrète, qu'il ne fallait pas scruter. C'est cette doctrine cruelle d'une volonté particulière et secrète de Dieu qu'on aurait voulu effacer des écrits de Luther. Mais c'était chose tellement impossible, que je m'étonne comment les amis même les plus ardents du réformateur ne l'aient pas compris. Car ce ne sont pas là quelques paroles isolées qui aient échappé à Luther dans l'ardeur de la dispute; non! toute sa polémique repose évidemment sur cette doctrine. Il en était lui-même tellement convaincu, que jamais le moindre doute à cet égard ne s'éleva dans son âme, et qu'il ne pensa même pas à répondre par une seule parole à cette objection si naturelle et si simple: que la volonté secrète de Dieu ne devait jamais se trouver en contradiction avec la volonté révélée.

D'après ce que nous venons de dire, on ne sera point surpris de l'exégèse étrange que Luther opposait aux interpré-

tations d'Érasme, au sujet de certains textes qui semblaient favorables à l'opinion du moine. Le passage principal est tiré de : I, Mos., ix, et où il est dit de Dieu qu'il a endurci le cœur de Pharaon. Il s'agissait tout simplement de savoir s'il fallait prendre ces paroles à la lettre. C'est ce qu'Érasme niait par de très-bonnes raisons. Luther sentait bien aussi que là reposait toute la question ; aussi établit-il en principe qu'il faut éviter et fuir comme du poison tout sens figuré, et s'en tenir aux simples paroles de l'Écriture, à moins que l'Écriture sainte ne nous contraignît à adopter le sens allégorique. Érasme avait beau soutenir que ce passage renfermait précisément ici une de ces allégories ; Luther s'évertuait à prouver la vérité du principe, sans penser qu'il ne s'agissait pas d'un principe général, mais de son application dans un cas donné. Enfin, il daigne aborder les preuves alléguées par son adversaire. Érasme avait soutenu qu'il ne fallait pas prendre ces paroles dans le sens propre, parce que c'était chose indigne de Dieu que de penser ou de dire qu'il a endurci le cœur de Pharaon, afin de *glorifier* sa propre gloire par la méchanceté du roi d'Égypte. — Eh bien ! dit Luther, je demanderai à mon tour quel est l'article de foi qu'on heurterait si l'on prenait ces paroles pour ce qu'elles sont ? — Érasme aurait pu répondre : Mais le premier article. — « Qui donc pourrait se scandaliser ? — Mais la raison humaine ; cette raison que vous nous représentez quand il s'agit de juger des actes ou des paroles de Dieu, si aveugle, si sourde, si endurcie, si folle, si impie, et que vous invoquez maintenant pour être juge d'une parole et d'un acte divins. » Mais, ajoute Luther, la raison n'a rien à faire ici ; et il était d'autant plus intéressé à repousser la raison, qu'il convenait lui-même qu'elle ne pouvait que lui être contraire. Il avouait que la raison était tout à fait impuissante à défendre la justice divine, puisque Dieu condamne les hommes qui ne peuvent s'amender sans la grâce qu'il leur refuse. Il ajoutait que cette contradiction ne pouvait ébranler la foi, puisque la foi devait nécessairement croire que Dieu n'est pas seulement juste, mais encore miséricordieux, alors même qu'il condamnerait tous les hommes sans exception.

Voilà encore, je ne saurais m'exprimer en termes assez positifs, voilà encore, dis-je, une des assertions de Luther, qui à force de rigueur n'ont plus le sens commun. Et quand on pense que ces principes furent adoptés et répandus par les hommes les plus éminents du parti ! C'est ce que prouve surtout un livre publié par le fameux Math. Albert de Reutlingen, sous le titre de : *Vom rechten Brauch der ewigen Vorsehung Gottes wider die hochfahrenden Geister, fleischliche Klugheit und Fürwitz. August. 1525.* — Chose remarquable : Luther ne recule pas devant les conséquences terribles dérivant d'un principe, base fondamentale de son système. — « Je sais bien, dit-il, ce qui nous scandalise et ce qui offense surtout le bon sens de l'homme ; c'est que Dieu, de sa libre volonté, abandonne et endureisse les créatures comme s'il se plaisait à leur damnation éternelle, bien qu'il glorifie partout sa miséricorde, sa grâce et sa bonté. Voilà ce qui semble à la raison humaine une chose injuste et cruelle, forcée comme elle est de penser ainsi de Dieu. Et qui n'en serait point offensé ? J'avouerai moi-même que cette idée m'a frappé d'abord au point d'être saisi d'un désespoir violent, jusqu'à ce qu'enfin j'eusse compris que le désespoir même est utile et conduit à la grâce ! Quel que soit le sens véritable de cette prose mystérieuse, il n'en est pas moins vrai que Luther convient lui-même des conséquences cruelles qui découlent de son principe ; car, autrement, comment aurait-il pu tomber dans ce désespoir utile, châtement naturel de son principe fondamental ? Érasme commença par écarter les passages cités mal à propos par Luther, et qui, pris à la lettre, semblent anéantir le libre arbitre. Puis il fit ressortir tous les textes qui expriment le même sens en des paroles susceptibles de restituer toute la liberté à la volonté de l'homme ; et il conclut qu'attendu que le Saint-Esprit ne peut pas se contredire, il faut chercher une interprétation qui fasse disparaître cette contradiction apparente. Or, cette interprétation est toute trouvée, du moment que l'assistance de la grâce divine vient en aide à notre propre volonté. Luther se retranchait pour toute réponse avec une obstination toujours croissante, derrière les passages qu'il déplaçait complètement, ainsi qu'Érasme venait de le démontrer

avec la dernière évidence. Il continua à jeter à la face de son adversaire les conséquences terribles d'un principe mal appliqué et mal entendu, sans se soucier des contradictions les plus révoltantes, qu'il tirait d'une exégèse capricieuse. Luther eut le talent de dénaturer le passage d'Isaïe, XV, 2, et tout triomphant de son succès : « Voilà donc mon cher prophète Isaïe, qui prend lui-même les armes en héros véritable contre le libre arbitre; et il conclut que l'homme ne peut faire autre chose que pécher. » Érasme s'était borné à prouver que le passage allégué était tout à fait étranger à la question; et voilà que Luther y trouve la confirmation de son système. Érasme avait soutenu, que le passage de saint Paul sur le potier (Rom. IX, 21), ne pouvait en aucune manière anéantir le libre arbitre, puisque autrement la faute devrait retomber sur le potier seul. D'ailleurs, d'après Érasme, la conséquence naturelle du principe posé par Luther, serait que Dieu, sans égard au mérite, aurait prédestiné les uns à la damnation, les autres au salut. Luther, tout en avouant cette déduction révoltante, se prend dans sa réponse, d'une véritable fureur contre la témérité de ces hommes, qui, invoquant la raison, voudraient demander compte à Dieu, de ce qu'il condamne des innocents ou prédestine à la damnation des créatures avant même qu'elles aient vu la lumière. « Chère *raison*, dit-il, si Dieu te plaît quand il sauve de pauvres pécheurs, il ne faut pas qu'il te déplaise quand il en condamne d'autres. » Jamais homme de bon sens a-t-il laissé échapper une conclusion de cette nature, même dans l'ardeur de la dispute? Car enfin, qui s'est jamais avisé de croire que Dieu condamnant sans motif et souvent sans mérite, sont deux propositions équivalentes? Citons encore un exemple qui prouvera une véritable offense de la part du docteur aux lois du sens commun. Luther soutient dans la réponse à Érasme : que lorsque saint Paul dit qu'il faut nous amender, qu'il faut dépouiller le vieil homme, il ne veut pas énoncer par là que nous ayons le pouvoir de le faire; mais seulement que nous devons le faire. Les apôtres, en écrivant de pareilles sentences, ajoute-t-il, se disaient toujours : « Faites-le, si vous pouvez; mais vous ne le pouvez pas. »

Il serait superflu de s'occuper plus longtemps de ce passage singulier ; ce qui est hors de doute pour nous , c'est que Luther défendait dans cet écrit , par le plus cruel raisonnement , l'opinion la plus dure relativement au libre arbitre , puisqu'il le faisait dériver comme conséquence d'une nécessité impitoyable , nécessité déterminée par la prescience de Dieu. — L'opinion de Luther , telle que plusieurs écrivains éclairés de notre Église l'ont avouée , était en effet d'une injustice que nous avons dû repousser (1). Dans son livre contre Érasme , Luther prétendait encore , que les paroles si mesurées de son adversaire cachaient un sceptique et un académicien , un épicurien et un lucien , qui ne se souciait guère de l'existence d'un Dieu , et qui se riait secrètement de ceux qui y croyaient. Érasme , justement offensé , répondit à cette accusation avec toute l'énergie d'une âme honnête ; son œuvre , un des écrits les plus forts qui aient été dirigés contre le réformateur , aurait quelques années auparavant , c'est-à-dire avant la diète de Worms , apporté sans doute un obstacle sérieux au succès de Luther. Mais il était trop tard , et la position de la nouvelle secte était trop affermie pour qu'elle eût été compromise par un écrivain quelle que fût sa supériorité réelle. La masse des partisans de Luther croyait à Luther comme à une autorité vivante. Quant à ceux dont le jugement était encore incertain , nous remarquerons qu'ils étaient liés et comme engagés dans le milieu politique , créé par la nouvelle doctrine (2). D'ailleurs , dix Érasmes n'auraient pas été capables de rendre suspectes aux luthériens les décisions de Luther , alors même qu'ils auraient prouvé par des arguments sans réplique , que ces décisions étaient fausses (3).

Voici ce qu'écrivit alors Érasme à Mélanchthon : « Les opinions de Luther me paraissent bien changées , et sans vouloir m'en rapporter exclusivement à mon jugement , je crois pouvoir m'en former , d'après les écrits du docteur , une idée aussi nette , aussi précise , que si je vivais avec lui. Son âme est ar-

(1) PLANK , l. c. , vol. II , 1785 , p. 115-151.

(2) MENZEL , l. c. , t. I , p. 145.

(3) PLANK , l. c. , t. II , p. 158.

dente, violente ; partout on trouve dans lui le courroux de Pélée, qui ne sait pas céder. Or, à la puissance de l'ennemi de l'humanité, ajoutez encore le succès de l'entreprise, la faveur des applaudissements d'un grand théâtre (le monde), enfin ces mille encouragements qui auraient pu corrompre l'âme la plus modeste. Voyez donc combien doit être forte l'ancre du vaisseau qui ose braver une pareille tempête, s'il veut se maintenir dans la bonne voie, au lieu d'être entraîné par les flots (1). »

Mélanethon voulut présenter les doctrines touchant le péché et le libre arbitre comme conformes à la foi et à l'efficacité de la grâce ; malheureusement il alla beaucoup trop loin. Mélancthon (dans ses *Loci theologici*) conteste à la volonté de l'homme toute liberté, toute *spontanéité*, en soutenant que tout ce qui se fait devait nécessairement arriver, d'après la volonté divine. Il essaie de prouver cette assertion par quelques passages des saintes Écritures, en s'astreignant à l'interprétation littérale. Toutefois il ne pouvait pas se dissimuler ce qu'il y avait de cruel, d'offensant dans une pareille supposition. « Il est dur sans doute, dit-il, de penser que tout ce qui se fait doit nécessairement se faire. Mais il ne faut pas pour cela *dénaturer* la sainte Écriture, qui ôte à notre volonté toute spontanéité. Nous ne pouvons accuser qu'une théologie impie et sophistique, si nos oreilles *gâtées* se refusent à entendre des vérités que renferme incontestablement la sainte Écriture. » D'après ce début, il est facile de deviner comment Mélancthon, dans la doctrine touchant le péché originel, a dû décrire la condition primitive de l'homme. À l'entendre, l'homme n'a pu faire autrement que de pécher ; toutes ses facultés sont viciées, corrompues, et même ses meilleures actions en apparence ne sont en réalité que les fruits d'un arbre maudit. Désormais, la voie était frayée qui devait nécessairement aboutir à ces doctrines relatives à la grâce, à la justification et à la vertu sanctifiante de la foi, qui forment le symbole de la nouvelle Église, et c'était là sans doute ce qui, aux yeux de Luther, donnait au livre de Mélancthon un si haut prix. Mais

(1) MENZEL, l. c., t. I, p. 147.

Mélancthon croyait, en outre, que la confession *privée* était aussi nécessaire que le baptême, qu'il était défendu de prendre des intérêts des Chrétiens, de se venger à l'aide de la violence des offenses qu'on avait reçues, etc. (1). N'oublions pas non plus que, quelques années plus tard, on modifia, on atténuait, on corrigea même les passages les plus impitoyables de cette singulière confession (2).

En débutant, Mélancthon s'était rallié à Luther, qu'il appelait son père bien-aimé, et avait épousé prudemment les doctrines de son maître; mais, peu à peu, il s'éleva entre eux des dissentiments, surtout au sujet de la doctrine touchant les œuvres. Luther, ayant un jour entendu soulever par Conrad Cordatus une opinion qui n'était pas la sienne, s'en montra chagrin. A la même époque, c'est-à-dire en 1557, le prince électeur se plaignit à Luther de ce que Mélancthon et Creuciger se servaient, au sujet de la justification et des bonnes œuvres, d'autres expressions que de celles du réformateur, et que Mélancthon était allé jusqu'à changer quelques termes dans une édition de la Confession d'Angsbourg. Luther lui-même et ses amis les plus intimes n'eurent jamais une confiance entière dans Mélancthon; car ce dernier s'était éloigné de Luther dans la doctrine touchant l'Eucharistie, pour se rapprocher des théologiens suisses, bien que d'une manière secrète. Il faut ajouter que ces deux hommes étaient d'une nature fort différente: Luther avait une âme ardente et colère, tandis que Mélancthon se montrait fin, rusé, timide et réservé. Ratzenberger raconte que Mélancthon avait dit un jour à maître Georges Emilius, compatriote de Luther: — Vous autres habitants du Hartz (Luther était de cette contrée), vous avez parmi vous des docteurs obstinés qui ne voudraient pas souffrir la moindre contradiction (3).

Les fautes de Mélancthon, réelles ou imaginaires, eurent, aux yeux de beaucoup de Luthériens, de funestes conséquen-

(1) PLANK, l. c., t. II, p. 87.

(2) SCHRÖCKH, l. c., t. I, p. 253.

(3) GOTTFRIED ARNOLD, *Unparteiische Kirchen — und Ketzerhistorie*, 1700, t. II, l. XVI, ch. XXVIII, n^{os} 3, 4.

ces. Ce qu'on lui reprochait, c'était une espèce de mobilité dans les opinions religieuses. A vrai dire, il n'y avait point de mal à ce que Mélanchthon modifiât peu à peu ses idées religieuses; il crut devoir les mitiger, et quiconque réfléchit sur la marche que prit l'Eglise évangélique dans sa formation et son développement, trouvera qu'un esprit calme ne pouvait pas toujours rester immobile. Luther lui-même n'a-t-il pas, dans la suite, changé, transformé beaucoup de ces opinions qu'il avait émises en débutant comme réformateur (1) ?

Mélanchthon aimait si passionnément l'astrologie, qu'il voulut en faire l'apologie, et qu'il n'hésita pas à la regarder comme une branche importante des sciences humaines, portant même en elle une signification assez marquée pour la vie pratique. Il disait à ce sujet : « Que sont les éclipses, les constellations, les météores extraordinaires, les comètes, sinon des révélations divines de dangers ou de désastres imminents? avertissements de Dieu qui, au lieu d'être méprisés, mériteraient d'être étudiés avec un soin tout particulier. » (*Declam.*, vol. I, p. 584, édit. Argent., 1558, *De dignitate astrologiæ*.)

A l'époque de la grande diète d'Augsbourg, il écrivait à l'un de ses correspondants : « On s'occupe en ce moment d'événements assez curieux. On dit qu'à Rome un mulet a mis bas, et que toute la ville a été désolée par le débordement du Tibre. Dans les environs d'Augsbourg, une vache a fait un veau avec deux têtes; on peut indubitablement augurer des changements politiques d'une grande importance. »

Pendant leur séjour à Torgau, les réformateurs éprouvèrent quelques craintes sur la tournure de leurs affaires. Pendant ce découragement moral, qui tenait de la pusillanimité, Mélanchthon rencontra, dans l'antichambre de la salle du conseil, quelques femmes d'ecclésiastiques avec leurs enfants; une d'elles avait un enfant à la mamelle et écoutait un autre enfant qui priait, pendant que la mère découpait pour son mari des panais, et les jetait dans un pot. Transporté de joie, Philippe s'écria : « Certes, voilà trois occupations agréables à Dieu. » Luther, voyant aux traits de son disciple, le change-

(1) SCHRÖCKH, l. c., tom. IV, p. 589.

ment qui s'était opéré, demanda la cause de cette heureuse métamorphose : « Réjouissons-nous, répondit Mélanchthon ; je viens de quitter ceux qui combattent pour notre cause ; nous serons invincibles. Les femmes et les enfants militent pour nous ; j'ai entendu leurs prières, et le bon Dieu les exaucera. » Toute l'assemblée, émue de joie au discours de Mélanchthon, reprit courage et ne douta pas de l'accomplissement des prophéties de Philippe ; elle prit, en conséquence, des décisions qui dénotent du courage et de la fermeté. Sans sa foi aux augures, Mélanchthon n'aurait certes pas tiré une conclusion aussi peu rationnelle, et qui, avouons-le, fait plus d'honneur à son cœur qu'à son jugement (1).

Un événement qui eut des conséquences plus graves, fut la querelle qui s'éleva d'abord sur la sainte Eucharistie entre Luther et Carlstadt, et à laquelle Zwingli prit, peu de temps après, une part active (2).

Luther avait commencé de bonne heure à douter de la transsubstantiation ; peu à peu il la rejeta complètement et n'admit que la *présence réelle*. Carlstadt, collègue et autrefois ami de Luther, fut le premier qui lui opposa une autre interprétation des paroles sacramentelles. En 1524, il publia un livre, sous le titre de : *Von dem widerchristlichen Missbrauche des Herrn Blut und Kelch*. Il y conteste la présence réelle dans l'Eucharistie. Quant aux paroles sacramentelles, il prétend que le Christ, en les prononçant, aurait montré du doigt son corps, et assuré les apôtres qu'il ne tarderait pas à le sacrifier pour eux : c'est ce dont ils devaient se souvenir désormais *en rompant le pain* (3). Cette opinion touchant le sacrement de l'Eucharistie, il l'émettait en vertu du droit de la libre interprétation des Ecritures, dont Luther lui-même avait usé dans ses attaques contre la constitution de l'Eglise romaine. Dans le fait, l'opinion de Carlstadt n'était que le développement de l'idée d'après laquelle les choses divines devaient être envisagées, saisies, et, en quelque sorte, dominées par l'intelli-

(1) GOES, l. c. p. 181.

(2) MARHEINECKE, *Geschichte der deutschen Reformation*, vol. II, 1816, p. 156.

(3) SCHRÖCKH, l. c., t. I, p. 549.

gence de l'homme. Luther aussi avait pris cette voie dans les commencements de sa carrière de réformateur ; mais lorsqu'il reconnut qu'elle aboutissait à un abîme où toute croyance religieuse viendrait se perdre, il se mit à défendre tous les dogmes qui ne se rattachaient pas directement à la symbolique catholique. Mais, d'un autre côté aussi, il se constitua l'adversaire prononcé de tous les sectaires qui prétendaient donner à la révélation divine pour limite l'intelligence humaine.

Si l'ancienne Eglise, par son autorité et son unité, se portait, en quelque sorte, garante des choses surnaturelles et dépassant les bornes de l'esprit humain, Luther déclarait tout aussitôt la parole de la sainte Écriture comme *ayant seule droit de décision infaillible*. Il crut, comme on l'a dit, pouvoir vider la querelle relativement au mode d'interprétation biblique, en soutenant, contre Érasme, que la parole de la sainte Écriture devait être prise dans le sens simple, naturel. « Je l'avoue franchement, écrit-il aux habitants de Strasbourg, si, il y a cinq ans, le docteur Carlstadt, ou tout autre, avait voulu m'apprendre que dans le sacrement il n'y a rien autre que du pain et du vin, il m'aurait rendu un grand service. Quels efforts ne tentai-je pas pour arriver à ce résultat ! Car je comprenais bien quel coup j'aurais porté à la papauté. Mais je ne pouvais m'en tirer ; le texte parle trop haut, et de vaines paroles ne suffisent pas pour en changer le sens (1). » — Les mots : *Ceci est mon corps*, doivent, d'après Carlstadt, être séparés des mots qui les précèdent, de même que les paroles du Christ : *Sur cette pierre je bâtirai mon Église*, doivent être séparées d'avec les paroles précédentes : *Tu es Pierre*. Cet exemple était sans doute on ne peut mieux choisi pour frapper des adversaires qui convenaient que dans le dernier passage il y avait *défaut de liaison*. Aussi, le bon Loescher, qui, malgré toute son orthodoxie, ne pouvait pas se soustraire à l'empire de l'exemple, s'emporta-t-il au point de dire que le diable seul, qui pouvait avoir inspiré Carlstadt, avait voulu faire ici un coup de sa façon (voir *Hist. mot.*, p. 59) (2). O'Ecolampade

(1) MENZEL, l. c., tom. I, p. 258.

(2) PLANK, l. c., tom. II, p. 217, note.

aussi, dans son interprétation des paroles sacramentelles, fait entendre assez clairement que le diable seul avait inventé, du moins travaillé à propager la doctrine touchant la présence réelle (1).

Carlstadt jeta dans son écrit les injures les plus grossières à Luther, auquel il attribuait son expulsion de la Saxe. Il l'appelait un double papiste, décriait le Sacrement du moine comme absurde, etc. Son opinion relative à l'Eucharistie trouva des partisans en beaucoup d'endroits, et des hommes qui jouissaient d'une grande autorité parmi les réformateurs, commencèrent à montrer quelque doute sur l'exégèse luthérienne. Le ressentiment qu'en éprouva Luther se manifesta dans l'écrit publié sous le titre de : *Contre les Prophètes célestes*, 1525 (2). Le dissentiment de Luther se transforma en haine passionnée, lorsqu'il s'aperçut de l'approbation qu'obtint la doctrine de son adversaire, auprès d'une grande partie des fidèles de l'Eglise réformée. Il dut se résoudre à subir, dans la suite de la dispute, le désaveu de juges d'un grand poids. A Strasbourg, où se retira Carlstadt, ainsi que dans les villes voisines de la Suisse, il se forma pour l'archidiaque un parti assez considérable : bientôt les théologiens de Strasbourg, Bucer et Capiton, déclarèrent à Luther que, sans approuver la nouvelle exégèse de Carlstadt, ils adhéraient cependant, sur la présence figurée du Christ, à l'opinion de ce dernier (3).

Malgré l'ardeur de Luther pour faire prévaloir partout l'interprétation littérale des Écritures, il lui fut impossible d'appliquer son système dans toute sa rigueur à la doctrine touchant l'Eucharistie. Déjà, dans la première partie de son livre contre les Iconoclastes, Luther s'était prononcé en divers endroits contre l'interprétation trop littérale du texte de Moïse ; et il s'était attaché à démontrer que toujours il fallait faire attention à l'ensemble du passage et à l'intention de l'écrivain même. Il avait même autorisé l'interprète à s'écarter du sens littéral, partout où un article formel de la foi nous forçait

(1) PLANK, t. II, p. 297, note.

(2) SCHRÖCKH, l. c., tom. I, p. 558.

(3) MENZEL, l. c., t. I, p. 257.

d'expliquer dans le sens figuré une parole littérale. Ainsi Dieu, disait-il, est appelé *pierre* , sans être une pierre réelle, parce que la foi nous enseigne que Dieu n'est pas une pierre naturelle. Ce à quoi Carlstadt aurait pu répondre : que la foi et l'œil suffisaient pour nous apprendre que le pain n'est pas le corps et que le vin n'est pas le sang du Christ. Luther aurait été alors réduit à invoquer le témoignage de la tradition qui de tout temps a attribué aux paroles de l'institution le sens adopté par Luther lui-même. C'est ce qu'il fit dans la marche ultérieure de la querelle. Il écrivait en 1552 à Albert, duc de Prusse : Cet article a été cru et reconnu d'un accord commun depuis les commencements de l'Église chrétienne, jusqu'au jour d'aujourd'hui. C'est ce que prouvent les livres de nos chers Pères, qu'ils soient écrits en latin ou en grec. Le témoignage rendu par la sainte Église devrait, s'il n'en existait pas d'autre, nous suffire seul, pour nous déterminer à nous en tenir rigoureusement au sens du passage et à repousser les folles interprétations des sectaires ; car il est dangereux, il est terrible d'écouter et de croire quelque chose d'hostile au témoignage unanime, à la doctrine unanime, à la foi unanime de la sainte Église, de contraire à ce qu'elle a enseigné pendant plus de quinze cents ans.

« Elever sur ce sujet des doutes, ce serait ne pas croire l'Église, ce serait la condamner comme hérétique ; et le Christ lui-même, avec tous ses apôtres et tous ses prophètes ; puisque ce sont ces prophètes et ces apôtres qui ont fondé cet article de foi : « Je crois à la sainte Église. » Ils sont les garants de notre foi, puisque nous lisons dans saint Matthieu (ch. XXVIII, v. 10) : « Voici, je suis avec vous, tous les jours, jusqu'à la fin du monde ; » et dans saint Paul (I Timothée, ch. III, v. 15) : « L'Église de Dieu est la colonne et le rempart de la vérité. » D'ailleurs l'opinion des sectaires qui ne sont pas même d'accord sur ce texte, est une assez forte preuve de leur déraison : divisés en autant de sectes qu'il y a d'interprètes différents du même texte, ils ne peuvent rien enseigner de bien positif, ni éclairer une pauvre conscience tourmentée par le doute. Tel est le conseil chrétien que j'ai à donner à Votre Altesse ; car il n'y a pas moyen d'en finir

avec eux ; il faudrait toujours disputer avec les commentateurs et toujours guerroyer. Que Votre Altesse regarde ce conseil, non pas comme le mien propre, mais comme celui du Saint-Esprit qui me l'a inspiré par l'organe de saint Paul (Tit. III, ch. 10, 11), lorsqu'il dit : « Tu dois fuir un hérétique ; quand il a été admonesté une ou deux fois, tu dois savoir qu'il est dans l'erreur et qu'il a... »

Quand nous voyons ainsi Luther invoquer dans l'interprétation de la sainte Écriture le témoignage infallible de l'Église, nous avons de la peine à le défendre contre le juste reproche qu'on pourrait lui faire d'oublier le critérium, à l'aide duquel il avait repoussé une grande partie des doctrines de l'Église, et de revenir aux principes de ses adversaires, par la seule aversion contre les *Sacramentaires*, c'est sous ce nom qu'on désignait à Wittemberg et bientôt aussi dans le reste de l'Allemagne, Carlstadt et ses partisans. Aussi les catholiques n'ont-ils pas négligé de faire ressortir l'inconséquence du Saxon. Faber, qui écrivit un livre sous le titre de *de Antilogiis Lutheri*, Raynald *ad annum* 1551, n. 57, fait au sujet de ce passage la remarque que Luther s'est dans cette discussion condamné lui-même.

Toutefois, Luther, en admettant que le pain consacré ne se change pas immédiatement au corps, ni le vin au sang de Jésus-Christ, mais seulement par la manducation, donnait au dogme une forme particulière, s'écartant autant de la lettre de l'Écriture que la doctrine de l'Église. Cette symbolique flottante ainsi entre deux doctrines précises ne doit son succès qu'à l'autorité même dont jouissait Luther. L'inconséquence du système de Luther est très-bien démontrée dans une controverse de Zwingli avec Bugenhagen : « Il faut, lui dit-il, que vous fassiez un coup de maître en fait de dialectique, si vous voulez nous prouver que les paroles du Christ : « Voici mon corps, » signifient : Dans ce pain est mangé mon corps. Vous devez sans doute être un grammairien fort habile, si, d'un côté, vous voulez nier que le pain est le corps, et affirmer, de l'autre, que vous mangez dans ce pain le corps du Christ, puisque le Christ n'a nullement dit : Mangez ce pain, car, en le mangeant, vous mangerez mon corps ; mais bien :

Ceci (c'est-à-dire le pain qu'il vous présentait) est mon corps. Je m'en rapporte à vous; voyez laquelle interprétation est la plus forcée, de la vôtre, lorsque vous dites: Pain est pain, mais dans le pain est mangé le corps du Christ; ou de la nôtre, lorsque nous disons: Ces mots sont allégoriques et voici comment il faut expliquer l'allégorie. Ceci veut dire voici un signe, une figure, une image de mon corps qui est donné pour vous.» La forme incertaine que Luther avait donnée au dogme de l'Eucharistie lui attira le reproche d'avoir sacrifié, par un sentiment de haine pour l'Eglise ancienne, autant que pour ses rivaux dans l'Eglise nouvelle, le sacrement de la réconciliation à une espèce de vanité personnelle, de sorte qu'il n'aurait pas voulu adhérer à l'opinion nouvelle, uniquement pour ne pas laisser aux prophètes la gloire d'avoir les premiers enseigné l'Évangile dans toute sa pureté. Distinguons dans Luther deux tendances fort différentes; d'un côté, il voulait maintenir l'autorité doctrinale de l'Eglise contre les tentatives d'une folle exégèse qui ne reconnaissait que les lois de l'intelligence humaine; de l'autre côté, Luther sentait trop bien qu'il ne pouvait se passer entièrement de l'exégèse, et qu'il était même forcé d'y avoir souvent recours pour expliquer ses doctrines. De ces deux tendances qui se combattaient mutuellement, naquit une lutte intérieure, qui peu à peu troubla la paix du moine. Cette querelle fut donc le terme du repos de Luther et l'écueil contre lequel vint se briser le principe d'une liberté absolue proclamé par lui, principe qui aurait sans doute étouffé l'Eglise nouvelle dès sa naissance, si on l'avait appliqué dans toute sa rigueur. En faisant prévaloir la nécessité de l'unité d'une croyance commune, Luther empêcha que la réforme, en suivant sa direction primitive, ne se perdit dans des régions sans bornes et sans limites, et sauva ainsi, aux dépens du développement intérieur, l'existence extérieure de l'Eglise réformée. — Carlstadt lui-même cessa bientôt d'être dans cette querelle le personnage principal (1).

A cette époque s'était élevé un adversaire plus important

(1) MENZEL, l. c., t. I, p. 261-268.

de l'opinion de Luther au sujet de l'Eucharistie. C'était Ulrich Zwingli, prédicateur à Zurich, fondateur de l'Eglise helvétique. Il avait commencé en 1519 l'œuvre de la réforme religieuse dans le sens de Luther. Cependant jamais il ne s'était formé entre ces deux hommes des relations épistolaires, et Zwingli a écrit qu'il n'avait point cherché à se mettre en rapport avec le Saxon, afin de montrer par là à tout le monde que l'Esprit de Dieu était un et le même, puisqu'éloignés l'un de l'autre, ils enseignaient cependant la doctrine du Christ, d'une manière uniforme (1).

Zwingli prit en quelque sorte sur le champ de bataille la place qu'avait occupée Carlstadt. Tout en désapprouvant quelques-unes des opinions de ce dernier, il avoua cependant qu'il s'accordait avec l'archidiacre sur le sens des paroles de la Cène : il rendait, de même que lui, le mot *est* par *signifie*. Dans sa réponse à une lettre de Bugenhagen, Zwingli prit pour la première fois un ton de violence et de raillerie inaccoutumées (2), sans doute poussé par le même esprit qui animait Luther. — Si ces deux hommes pensèrent différemment sur divers points, c'est que leur caractère ne se ressemblait pas. — Luther admettait difficilement une idée qui contrariait la pensée fondamentale de son système; car chez lui cette idée primordiale était insensiblement devenue le critérium qui l'aiderait à juger de la vérité de toutes les autres. Si d'un côté il se préservait par là du danger de prendre le mensonge pour la vérité, il courait souvent risque de l'autre de repousser la vérité comme mensonge. Zwingli prenait pour vérité tout ce qui du premier coup d'œil lui paraissait vrai, sans se soucier si l'idée nouvelle s'accommodait à ses autres idées; il obtint ainsi plus de vérités que Luther, mais aussi ces vérités étaient-elles entachées de plus d'erreurs. Qu'on se représente maintenant ces deux hommes animés d'une égale passion, chacun pour son opinion, tous deux également résolus de la défendre et peu habitués à céder, on comprendra facilement qu'ils durent souvent se mesurer comme adversai-

(1) SCHRÖCKER, l. c., p. 556.

(2) VATER, l. c., p. 75.

res ; et l'on s'expliquera aussi l'ardeur de leur querelle touchant l'Eucharistie. Déjà de bien bonne heure Zwingli avait conçu des doutes sur la manière généralement adoptée d'interpréter les paroles sacramentelles ; pour prévenir tout sujet de trouble, le conseil de Zurich, ainsi que celui de Bâle, interdirent la vente de tout écrit où Carlstadt défendait son opinion. Zwingli ne put se contenir plus longtemps.

Il commença par déclarer du haut de la chaire, qu'il fallait se garder de supprimer les écrits de Carlstadt, parce que la doctrine de l'archidiacre n'était ni impie, ni folle, ni contraire aux saintes Ecritures. Puis il offrit au magistrat de défendre publiquement l'opinion qui rejetait la présence réelle du corps de Jésus-Christ dans le sacrement de l'Eucharistie. Le greffier de la ville lui fit sur-le-champ des objections, auxquelles Zwingli répondit, il est vrai, mais qui semblaient assez importantes au conseil pour ajourner toute décision. C'est dans cet intervalle que survint *le songe* de Zwingli. D'après son récit, Zwingli vit dans un rêve une personne inconnue, qui lui indiquait un nouvel argument en faveur de son interprétation des paroles sacramentelles, argument auquel il n'avait point pensé jusqu'alors. Il ajoute : *Monitor ille ater an albus fuerit, nihil memini!* — Je ne me rappelle pas si l'envoyé était noir ou blanc. Zwingli ne prenait pas à la lettre les mots : « Ceci est mon corps ; » il pensait que le Christ avait voulu dire que le pain signifie son corps. — OEcolampade, un des hommes les plus savants du seizième siècle, après un examen approfondi de la question, crut devoir rejeter avec Zwingli, la présence réelle du Christ dans le sacrement de l'Eucharistie. — Il convient qu'il y a dans la croyance des mystères qui surpassent notre intelligence ; mais s'ensuit-il qu'il ne faille point examiner la doctrine touchant les sacrements ? Personne n'a encore prouvé que cette doctrine est comprise dans le nombre des mystères impénétrables. — Il veut restituer au mot *est* sa signification propre ; mais il prétend voir dans le mot de *corps* une figure ou un signe du corps réel du Christ. Cependant il convient que cette interprétation revient en définitive à celle de Zwingli. — Les adversaires d'OEcolampade assuraient gravement que le diable, par cette nouvelle interpré-

tation des paroles sacramentelles , s'était proposé d'ébranler la certitude de tous les autres dogmes de la foi religieuse. « Nous sommes saisis d'épouvante, disaient-ils, lorsque nous pensons aux artifices du démon. Si le diable veut nous faire accroire que le corps n'est que le signe du corps, on verra bientôt de quels blasphèmes il remplira ce monde. »

« Les haines qu'il avait attisées par la guerre des paysans, sous le prétexte de l'Évangile, il va la faire éclater de nouveau, au sujet des paroles sacramentelles (1). »

Les passions les plus ardentes déchirèrent bientôt l'Église nouvelle. Mélanchthon qui nourrissait en secret quelque penchant pour l'opinion de Zwingli, mais qui n'osait pas manifester publiquement ses sentiments à cause de l'influence qu'exerçait sur lui Luther, était profondément affligé (2). Déjà on commençait à se gratifier réciproquement de dénominations outrageantes.

Les défenseurs de l'opinion de Luther, qui qualifiaient Zwingli de fou et d'insensé, furent appelés les mangeurs de chair de Dieu, tandis qu'on donnait aux partisans de Zwingli le nom de Sacramentaires. La querelle s'échauffa, et s'envenima de plus en plus (3). Les effets de l'esprit de parti et de la haine de secte commencèrent à se montrer. — On vit paraître plusieurs défenseurs de la présence réelle. — Le nom de *Sacramentaires* retentissait du haut des chaires; on réussit en quelques endroits à faire interdire la propagation de leurs écrits. — Les prédicateurs de Strasbourg, Bucer et Capiton, furent les seuls qui cherchassent encore à prévenir une scission complète et inguérissable. Immédiatement après la publication de l'exégèse d'OEcoulampade, Bucer écrivit à Brenz et le conjura au nom de l'amitié qui les unissait, au nom de l'Église, et pour l'amour de Dieu, de ne point faire naître des inimitiés dans la réponse qu'il préparait. Bucer et ses collègues envoyèrent à Luther un député porteur d'une lettre, où ils avaient épuisé tout leur talent afin d'engager Luther, sinon

(1) PLANK, l. c., t. II, p. 251.

(2) MENZEL, l. c., t. I, p. 74.

(3) SCHÜRCKH, l. c., t. I, p. 363.

à céder, du moins à réprimer sa colère. Voyons s'ils réussirent : Brenz répondit, avec arrogance, que c'étaient eux qui avaient allumé l'incendie, et que c'était à eux maintenant à l'éteindre. Cette réponse fut aussitôt imprimée. Luther renvoya le député avec une note où on lisait entre autres, que l'un des deux partis devait nécessairement être *possédé du diable*, et que par conséquent il ne pouvait être question ni d'alliance, ni d'accommodement (1). « Eh bien, disait-il encore, puisqu'ils ajoutent à l'infamie la raillerie, je crierai : Maudite soit une telle alliance, maudite jusque dans l'abîme de l'enfer; cette alliance ne détruirait pas seulement le Christianisme, ce serait une insulte à la façon du diable, aux larmes et aux souffrances de la chrétienté. — Loin de moi, mes chers amis, la paix, la charité ! Que j'égorge le père et la mère, la femme et l'enfant de mon ami, et que voulant ensuite l'égorger lui-même, je lui dise : *Faisons la paix, mon ami, nous nous aimons encore ! la chose ne vaut pas la peine que nous cessions d'être amis !* qu'en dirait-il, lui ? C'est ainsi que ces fanatiques égorgent le Christ mon maître, et Dieu le Père, puis ma mère la chrétienté, et mes frères, et ils me disent après : La paix ! Mais moi, je veux dévoiler les fanatiques afin que chacun voie l'esprit dont ils sont animés. N'est-il pas manifeste que nous nous querellons à l'occasion des paroles du Christ dans le sacrement de l'Eucharistie ? Nous, nous disons que, d'après les paroles mêmes, le corps et le sang du Christ sont dans le sacrement. Si nous nous trompons dans notre doctrine et notre foi, qu'arrive-t-il ? C'est que nous mentons à Dieu, et que nous disons et prêchons ce qu'il n'a pas dit et prêché ; nous serions alors des blasphémateurs, des menteurs, des traîtres, des séducteurs. Nos adversaires prétendent qu'il n'y a simplement que du pain et du vin. S'ils se trompent dans leur croyance, et dans leur enseignement, ce sont eux alors qui blasphèment Dieu, donnent un démenti au Saint-Esprit, trahissent le Christ et séduisent le monde. L'un des partis doit nécessairement être le parti du diable, il n'y a pas de

(1) PLANK, l. c., t. II, p. 231-213.

milieu. Que chaque chrétien se demande si c'est là une chose de peu d'importance (1).

Vers la même époque où Carlstadt, en contestant le dogme de Luther touchant l'Eucharistie, faisait naître des troubles en Saxe, Gaspard de Schwenkfeld, gentilhomme de Silésie, s'érigea en adversaire de cette doctrine, et fut le chef d'un parti qui de nos jours encore n'est pas entièrement éteint. Il avait été d'abord partisan zélé de la réforme : ce n'était point un homme ordinaire, il était fait pour être réformateur lui-même. Il se prit d'abord au dogme de l'Eucharistie. Il s'était dans le principe attaché à l'explication de Luther; mais en 1525, il crut que le Saint-Esprit lui avait révélé le véritable sens de ce mystère. D'après un passage de saint Jean, il fallait, selon Schwenkfeld, lire les paroles sacramentelles de la fin au commencement, et dire par conséquent : *corpus meum hoc est*, mon corps est véritablement un pain ou une nourriture. C'était là, disait-il, une façon de parler assez familière à la sainte Écriture : ainsi, la chair du Christ nourrit l'âme autant que le pain nourrit le corps. En adoptant cette interprétation, le mot *est* conserve son véritable sens. Schwenkfeld regarda sa doctrine comme tellement irrécusable qu'en 1527 il écrivit, de concert avec Krantholden, à l'évêque de Breslau, que ni les papistes ni les luthériens n'entendaient le véritable sens ni le véritable usage du sacrement. La même année il chercha à répandre sa doctrine dans quatre lettres successives. Il trouva beaucoup de partisans dans sa patrie, et eut même l'approbation du duc. Cependant il fut fortement attaqué par Luther (2). La tyrannie de l'Église nouvelle était bien plus despotique que celle de l'Église romaine; Wittemberg prétendait étouffer toute idée, tout essai nouveau d'interprétation ou d'exégèse intellectuelle d'un dogme quelconque. Schwenkfeld, un des hommes les plus éclairés de tous ceux qui se sentaient appelés à prendre part à la réforme, eut à subir d'odieuses persécutions (3). Ce qui manquait à Schwenkfeld, ce n'était certes

(1) LUTHER, *Dass die Worte Christi : Das ist mein Leib ! noch feststehen. Wider die Schwarmgeister*, 1527, Hall., t. XX, p. 950.

(2) SCHRÖCKH, l. c., t. IV, 1805, p. 515-518.

(3) MENZEL, l. c., t. I, p. 469.

pas la profondeur de l'esprit ; son plus grand défaut , c'était une manie de subtiliser sur toute espèce de questions. Il faut l'avouer , Luther a fait justice de l'opinion de Schwenkfeld (1).

Le moine écrasait plutôt qu'il ne réfutait son adversaire. Il soutenait que le diable avait seul *vomi* les livres de Schwenkfeld (2). Lorsqu'en 1543 Schwenkfeld lui envoya un de ses écrits avec une lettre , il répondit : « Le fou est possédé du diable , il ne comprend pas , il n'entend pas les sons qu'il balbutie : Qu'il me laisse en paix avec son libelle qu'a vomé le diable. Voici mon dernier mot , la dernière réponse que j'ai à lui faire : Que le Seigneur te réprimande , diable incarné , et l'esprit qui t'a poussé et que tous ceux qui sont de ton parti soient damnés à jamais ! Il est écrit : Ils coururent et je ne les ai pas envoyés ; ils parlèrent et je ne le leur ai pas commandé. » Les théologiens exaspérés appelèrent le novateur (en jouant grossièrement sur son nom) Stenkfeld , Stankfeld (champ puant) et Schmeissfeld , parce que , d'après ce qu'ils disaient , il serait allé chercher une erreur empestée dans la fange de l'esprit. Ils lui prodiguaient les qualifications de monstre qu'on devait condamner et maudire ; ils attribuaient ses doctrines au diable qui lui servait de guide et qui le récompenserait selon son mérite , etc. Mélanchthon pria les princes et les seigneurs d'étouffer un pareil fléau (5).

En 1540 Calvin publia à Strasbourg un livre sur l'Eucharistie. Il cherchait à y réfuter les opinions de Luther autant que de Zwingli (4). D'après les idées de Calvin , le corps du Christ est pris dans l'Eucharistie en même temps que le pain , mais il n'est ni dans le pain ni sous l'espèce du pain , ainsi que le pensait Luther : l'âme est spirituellement nourrie par le corps du Christ au moment où le pain est introduit dans la bouche du fidèle. L'intromission du pain par la bouche est , à ses yeux , l'image de la manducation spirituelle

(1) *Die Gegenwart des Leibes und Blutes Christi im Sacrament des H. Abendmahles ; Hambourg , 1854 , p. 18.*

(2) HENKE , l. c. t. III , p. 85.

(3) G. FR. DAUMER , *Polemische Blätter , betreffend Christenthum , Bibelglauben und Theologie. Erstes Heft , 1854 , p. 55.*

(4) *Allgem. deutsche Real-Encyklopädie , etc. , 6te Auflage , t. II , p. 225.*

du corps du Christ et le gage offert par le Christ lui-même aux communicants, afin de les confirmer dans l'idée de la participation à son corps. Il est clair que cette querelle des deux Eglises protestantes sur le mode de manducation du corps du Christ pendant le sacrement, n'était autre chose qu'une manifestation de la tendance des esprits à se détacher de l'idée catholique touchant l'Eucharistie. Dans la doctrine catholique, la présence du Seigneur dans son Eglise est garantie par la durée non interrompue du miracle de la transsubstantiation. Les deux Eglises protestantes, au contraire, en faisant ressortir les points accessoires du sacrement, reléguèrent sur le second plan le mystère lui-même. Elles étaient, dans le fait, d'accord avec l'ancienne Eglise sur le point que le corps et le sang du Christ sont communiqués au communicant sous les deux espèces du pain et du vin ; mais, pour la forme, Luther s'en était un peu écarté, Calvin s'en éloigna davantage, et Zwingli beaucoup plus encore. Il fit également ressortir le point accessoire du sacrement, et ne vit dans le mystère qu'une *cène* commémorative de la mort du Seigneur, et dans le pain et le vin que des marques figuratives de son corps et de son sang ; ceux qui voulaient se raffermir dans le point de vue dont Zwingli avait envisagé la croyance religieuse, ne devaient voir dans Calvin et ses partisans que des apostats à l'égard d'un point capital de la doctrine. Ceux au contraire qui continuaient à marcher dans la voie frayée primitivement par Luther, et à appliquer dans toute son étendue le principe d'une exégèse libre, et fondée sur les lois de l'intelligence humaine, se sentaient au même degré entraînés vers la doctrine de Calvin. Après avoir rejeté avec Luther le miracle de la transsubstantiation, ils étaient forcés en quelque sorte à renoncer avec Calvin au phénomène *incompréhensible* soutenu par Luther, que le corps du Christ, qui était dans le ciel, pût, sans un miracle évident, être présent à mille endroits différents, et servir de nourriture à ceux qui participent au banquet du Seigneur (1).

Calvin, qui regarde comme les parties constituantes de

(1) MENZEL, l. c., tom. IV, p. 111 et suiv.

l'homme , l'âme et le corps , et d'après lequel les noms d'esprit et d'âme sont employés dans le même sens par les saintes Écritures , prétend maintenant que cette âme ou cet esprit est dans la Cène nourrie par la chair , et désaltérée par le sang du Christ , tandis que le corps de l'homme ne reçoit que du pain et du vin ; de manière que le corps et le sang du Christ , par la force du Saint-Esprit , franchissant les espaces , pénètrent jusqu'à nous , afin de se confondre avec l'âme de ceux qui s'élèvent jusqu'à lui dans le ciel. D'après cela , la foi avait une double fonction ; d'abord la fonction indiquée par le nom même , puis celle de nous aider à nourrir notre âme du corps du Christ , et à la désaltérer de son sang. Car nous croyons au Christ tout entier , tel qu'il est en dehors même de la Cène , à moins que nous ne nous soyons formé un Christ idéal qui ne serait point mort sur la croix sous une forme humaine , ni ressuscité après sa mort. Or , si cette croyance est la foi vraie , vivifiante et justifiante , elle réunit dans la pensée notre âme au Christ tout entier ; mais de même que la foi ne peut être autre chose que la foi , de même notre âme ne peut recevoir dans l'Eucharistie par la foi autre chose que ce que l'âme possède déjà. — Toute cette opinion de Calvin est quelque chose d'inimaginable , elle se contredit elle-même ; c'est quelque chose de bâtard qui tient à la fois de la *pensée* et de l'*idée* , et qui par conséquent n'est ni l'une ni l'autre. Toute différence entre la matière et l'esprit , entre le corps et l'âme , disparaît dans cette manière de voir , et se perd dans un chaos obscur. Et c'est pourtant ce même Calvin qui voulait pousser à l'absurde ses adversaires , en s'écriant : « De même que la chair , est chair , l'esprit est esprit. » Qui est plus confondu par ces paroles que lui-même ? En vérité , il ne s'agissait pas pour lui de chercher les choses imaginables ; il voulait seulement ce qui était saisissable pour les sens ; mais sans pouvoir le trouver , puisqu'il ne s'en tenait pas à la simple foi , à la parole claire et lumineuse de Dieu , qui ne peut se trouver en contradiction avec la pensée pure et claire ; aussi le voyons-nous , flottant péniblement entre les opinions les plus opposées , imaginer les paradoxes les plus ingénieux , sans pouvoir parvenir avec toute sa pénétration

à réunir ses idées, à les fondre en un tout harmonieux. A l'entendre, ses adversaires l'accusaient à tort d'avoir épousé l'opinion de Zwingli ; et en mille passages de ses écrits, nous le voyons malgré lui qui vient se perdre dans le système de Zwingli, par l'entraînement fatal de la logique ; du moins ne peut-on pas faire de reproche à ses adversaires s'ils n'ont pas voulu admettre avec lui, la manière dont il prétendait pallier ses contradictions (1).

Bien que Calvin s'écartât de Luther dans des points capitaux de sa dogmatique, la scission formelle des partisans de Luther avec ceux de Calvin n'eut lieu qu'après le colloque à Poissy en 1561, époque où ces derniers commencèrent à prendre le nom de Calvinistes, après avoir rejeté expressément le dixième article de la Confession d'Augsbourg (2).

Dans la guerre que Luther fit à tout ce qui lui paraissait erreur ou abus, il s'était attaché à certains dogmes, auxquels il appliquait son principe d'interprétation, et il en avait épargné d'autres auxquels il aurait pu faire subir le même châtiement. De ce nombre était par exemple le baptême des enfants (3). Nicolas Storch, Marc Thomas, Marc Stubner, Martin Cellarius, Munzer s'annoncèrent comme des élus de Dieu ; ayant mission de continuer, de poursuivre et d'achever l'œuvre de la réforme. Le baptême des enfants les occupa d'abord ; ils combattirent ce sacrement avec tant de zèle que leur parti en tira sa dénomination. Ils repoussaient l'usage introduit dans l'Eglise depuis des siècles, de donner aux enfants le sacrement du baptême, pratique qu'ils regardaient comme aussi contraire à la raison qu'à la doctrine du Christ. Ils prétendaient que le baptême des enfants n'était qu'une cérémonie inefficace, qui n'avait pas l'ombre de valeur, et que des hommes baptisés enfants ne pouvaient être regardés comme valablement baptisés, et devaient par conséquent recevoir de nouveau le sacrement à l'âge mûr (4).

(1) *Die Gegenwart. des Leibes und Blutes Christi im Sacrament des H. Abendmahles. Hamb.*, 1854, p. 44-46.

(2) *Allgem. d. Real-Encyklopädie*, 6te aufl., t. II.

(3) MENZEL, l. c., t. I, p. 125.

(4) PLANK, l. c., t. II, p. 59.

Le rapport que fit Mélancthon sur ces novateurs et leurs chefs, ne leur fut pas défavorable. « Je les ai interrogés moi-même, écrit-il, et j'ai des motifs puissants pour ne pas les mépriser. » Marc Stubner surtout eut plusieurs entretiens avec Mélancthon; on lui demanda s'il avait prêché, et qui lui en avait donné l'ordre : « Notre Seigneur Dieu, » fut chaque fois sa réponse. Quoiqu'on regardât Stubner, en général, comme un exalté, dit une vieille chronique, Mélancthon cependant prit fortement son parti et défendit aux étudiants de se moquer de lui (1).

Mélancthon ne put réfuter les objections qu'on faisait relativement au baptême des enfants; il était tourmenté de doutes, et ne savait si la doctrine des anabaptistes n'était pas établie sur la sainte Écriture, et s'il ne devait pas la soutenir. Luther se déclara contre les novateurs (2). Schwenkfeld, tout en déclarant qu'il n'était point anabaptiste, rejeta le baptême des enfants, lorsqu'il fut interrogé à ce sujet en 1545 par le landgrave Philippe de Hesse. Il en faisait une institution humaine, qu'il ne croyait pas que les apôtres eussent jamais pratiquée. Luther et Bucer, disait-il, convenaient eux-mêmes que le baptême sans la foi ne servait de rien; du moment qu'on mettait en doute la foi des enfants, il ne fallait pas les baptiser, puisque ce serait blasphémer la Majesté divine (3). Les anabaptistes de la Suisse, surtout Balthazar Hubmeyer, ancien prédicateur de Waldshut, reprochaient aux réformateurs leur couardise : à les entendre, ils n'osaient pas, par crainte des catholiques, désapprouver publiquement le baptême des enfants. Zwingli avouait franchement qu'un moment il avait pu croire qu'il valait mieux ne baptiser les enfants qu'à l'âge de raison; mais qu'il avait changé d'opinion depuis qu'en examinant plus attentivement cette question, il avait reconnu que le baptême, sans pouvoir être efficace chez eux, n'avait pour but que de les incorporer par ce signe extérieur à la communauté du Christ. Il ajoutait qu'il était difficile de citer dans les saintes Écritures un passage qui prescrivit ou défendit

(1) MARHEINECKE, l. c., t. I, 1816, p. 206, 307.

(2) MENZEL, l. c., tom. I, p. 123, 124.

(3) SCHRÖCKH, l. c., tom. IV, 1805, p. 822, 525.

le baptême des enfants. Cependant il indique quelques motifs prépondérants, qui dans sa conviction parlent en faveur de cette pratique. Il en est de même d'OEcoulampade et de Capiton (1). Servet disait du baptême qu'il introduisait dans le royaume du Christ, qu'il sauvait, renouvelait et régénérât l'homme, mais qu'il fallait que la foi le précédât; aussi combattit-il le baptême des enfants. A ses yeux, ceux qui le défendent sont des blasphémateurs, des bourreaux du Saint-Esprit : le baptême des enfants, contre lequel il faisait valoir vingt objections puissantes, était appelé par lui la ruine de toute croyance chrétienne (2). Mélanchthon ne pouvait se dissimuler que cette innovation ajoutée aux autres, n'accrût la confusion déjà si grande dans l'Eglise chrétienne et n'entraînât les conséquences les plus terribles. En effet, les anabaptistes s'étaient groupés autour de Carlstadt qui, à la vérité, ne partageait pas leur opinion au sujet du baptême, mais qui dans le fait était convaincu comme eux qu'il fallait détruire de fond en comble la Babel papale (3). Mélanchthon disait à ce propos, qu'il craignait bien que le diable n'eût voulu les perdre en suscitant cette querelle. Luther aussi écrivait à cette occasion à son disciple : *Semper expectavi Satanam, ut ulcus hoc tangeret* (4).

Mais personne n'attaqua Luther avec une fureur plus aveugle que Munzer. Dans le libelle qu'il publia en 1524, sous le titre de : *Hochverursachten Schutzrede wider das geistliche sanftlebende Fleisch zu Wittenberg*, il l'appelle un archi-diable, un moine éhonté, la prostituée de Babylone, l'archi-chancelier de l'enfer. Il lui reprochait de vouloir s'ériger en nouveau pape, etc. (5).

Calvin s'attacha principalement à expliquer et à défendre un dogme qui lui appartient bien mieux qu'à aucun réformateur protestant de cette époque. C'est le dogme touchant la volonté éternelle suivant laquelle Dieu a prédestiné tel homme

(1) SCHRÖCKH, l. c., t. V, 1806, p. 455 et suiv.

(2) SCHRÖCKH, l. c., p. 510.

(3) MENZEL, l. c., t. I, p. 125.

(4) PLANK, l. c., t. II, p. 59.

(5) PLANK, p. 191, note.

au salut, et tel autre à la damnation. « C'est altérer complètement le dogme de la prédestination, dit-il, que d'alléguer la prescience de Dieu comme motif de la prédestination, qui n'est autre chose que le bon plaisir de Dieu. » Il cite des passages de la Bible pour prouver que Dieu, par un décret éternel et immuable, destine une partie des hommes au salut, et l'autre à la damnation, et sans égard à leurs mérites respectifs. « Décret terrible, dit-il, j'en conviens; mais personne ne pourra nier que Dieu n'ait prévu le sort de l'homme; que s'il a su, connu d'avance, c'est que ce sort est ordonné ainsi dans son décret. » — On aurait tort de me reprocher que je tombe dans l'absurde, quand je prétends que Dieu n'a pas seulement prévu, mais encore ordonné la chute du premier homme et celle d'une partie de sa postérité. — Que les reprobés n'obéissent pas à la parole de Dieu qui leur a été manifestée, on l'attribue, et avec raison, à la corruption de leur cœur, mais il faut se hâter d'ajouter que s'ils s'abandonnent à cette corruption, c'est parce qu'ils sont destinés par un décret impénétrable de Dieu à glorifier son nom par leur damnation même (1), Calvin est un exemple frappant du danger qu'offre une *théologie de tempérament*.

Quand nous voyons un homme si éclairé concevoir malgré sa perspicacité d'exégète, en dépit de tout ce que le cœur et l'esprit peuvent nous dire de la bonté divine; lorsque nous voyons, dis-je, une si haute intelligence concevoir l'idée d'une prédestination divine, en vertu de laquelle certains hommes sont arbitrairement livrés à la mort éternelle, nous arrivons à la triste certitude que nos convictions ne sont que trop souvent déterminées par des circonstances extérieures et purement accidentelles. Ce qui est plus triste encore, c'est de voir une pareille opinion se répandre, de voir Calvin trouver un disciple égal à son maître en érudition et en élévation d'esprit, qui reste obstinément attaché à cette cruelle idée. Théodore de Bèze acheva ce que Calvin avait commencé (2).

(1) SCHRÖCKH, l. c., t. II, p. 192-194.

(2) L. T. SPITLER, *Grundriss der Geschichte der christlichen Kirche*, 1782, p. 365.

Calvin s'attira un grand nombre d'ennemis par sa dogmatique en grande partie nouvelle, et qui rencontra beaucoup de contradicteurs. C'est ce qui arriva surtout au sujet de son dogme touchant la prédestination. Ceux qui à Genève ne voulurent point embrasser ce système, durent l'un après l'autre quitter la ville; de ce nombre fut Sébastien Castalion, célèbre traducteur de la Bible et prédicateur de Genève, ainsi que le médecin Jérôme Bolsec. Pendant quelque temps Calvin se trouva lui-même en désaccord avec les théologiens de Zurich, à la tête desquels était Henri Bullinger, et avec d'autres prédicateurs réformés, jusqu'en 1549, que fut entre eux conclue une sorte de suspension d'hostilités. La réforme suisse, dont il était en quelque sorte le second fondateur, fut, grâce à lui, activée et propagée. Tout le monde sait que la réforme helvétique est la mère de l'Église réformée. — La doctrine de Calvin fit naître dans le canton de Berne des troubles tellement graves que l'autorité se vit forcée de défendre à tout individu de parler de mystères impénétrables à l'humanité. Les prédicateurs de Lausanne, partisans de Calvin, se plaignirent dans une lettre en date de 1555 à l'autorité supérieure, et lui firent un crime de ce qu'elle regardait la question de la prédestination comme trop vaine, trop indigne, pour qu'on pût en faire l'objet d'un examen approfondi.

Ils déclarèrent qu'ils ne tiendraient aucun compte de cette défense; qu'on les appelait cependant à tort Calvinistes, puisqu'ils n'avaient point emprunté à Calvin une doctrine qui avait déjà été enseignée par Zwingli et OEccolampade. On a eu raison de dire que Zwingli, qui avait ouvert le ciel, même à quelques païens, ne pouvait avoir été partisan de la prédestination. C'est ce que Mosheim a prouvé jusqu'à l'évidence, en s'appuyant sur plusieurs écrivains, en grande partie réformés. Il faut convenir toutefois que Zwingli, dans quelques-uns de ses ouvrages, avait été amené fatalement aux conséquences de cette doctrine. Haller a constaté l'opposition que rencontra la doctrine de Calvin. En 1554, l'autorité défendit à un prédicateur de Viviers de publier le livre qu'il venait d'écrire sur la prédestination. Mais Viret et Bèze, les célèbres réformateurs, qui vivaient alors à Lausanne, n'obéirent point à la défense

qu'on leur avait faite de se taire. Dans le territoire français du canton de Berne, deux partis s'élevèrent; les uns suivaient le système de Calvin, les autres, l'opinion mitigée de Mélancthon et de Bullinger. Le dogme fut examiné dans toutes les chaires, mais partout avec acrimonie. On le discutait même dans les cabarets, et l'autorité se vit enfin forcée d'imposer silence à tous ces orateurs. Elle fit convoquer des synodes, et ordonna qu'on examinât cette question avec calme. On ne se tut pas. Plus d'une fois, Calvin vint à Berne pour obtenir l'assentiment de l'autorité et des prédicateurs, mais toujours en vain; « parce que nous ne voulions pas, continue Haller, nous ériger en juges de nos frères, quoique, sur ce point, nous ne fussions pas bien éloignés de l'opinion de Calvin. » A cette querelle en succéda bientôt une autre. Quelques esprits ne voulurent pas adhérer à la doctrine de Calvin, touchant la descente de Jésus aux enfers, doctrine qu'il croyait trouver dans l'Écriture (Hébr., v. 7.) Ses amis, les professeurs et les prédicateurs de Lausanne, demandèrent instamment un synode général et le droit d'excommunier tous ceux qui pensaient autrement que le réformateur. Mais le sénat de Berne repoussa avec indignation le despotisme qu'on réclamait, beaucoup plus en faveur de la papauté que de l'Évangile. Nous avons déjà dit que Castalion combattait le dogme de Calvin, touchant la prédestination. Bèze, un des défenseurs les plus ardens de ce dogme, écrivit contre ce savant un livre où il le réfutait en termes pleins de violence. — Cependant, dès 1549, Calvin avait déjà été assez heureux pour conclure, avec Bullinger et les théologiens de Zurich, un traité relatif à sa doctrine touchant l'Eucharistie. Il obtint, deux ans plus tard, le même résultat dans la Suisse, pour son dogme de la prédestination. Car, bien que Bullinger fût ce qu'on appelle un *Universaliste*, c'est-à-dire qu'il préférât la grâce universelle de Dieu au particularisme de Calvin, il n'en est pas moins vrai que l'autorité qu'acquiesça insensiblement ce dernier par ses écrits et ses nombreux disciples, fut telle, que presque personne n'osa plus le contredire publiquement. Cette autorité s'étendit même aux Églises réformées en dehors de la Suisse, et Bèze contribua beaucoup à l'accroître. Cependant, il y eut encore

çà et là des partisans de Bullinger ; et, lorsque les États de Hollande demandèrent à Bèze un professeur de théologie, digne d'être placé à la tête de la nouvelle Université de Leyde, fondée en 1575, ce dernier se vit dans la nécessité de leur recommander un *Universaliste*, Jean Holmann, comme réunissant seul les conditions voulues (1). On voit par là ce que peuvent opérer, dans le monde, deux hommes actifs ! — Zwingli, Mélanchthon, Luther et d'autres réformateurs inférieurs, avaient, tout en se contredisant souvent dans les détails, enseigné cependant avec une certaine unité la grâce universelle ; Calvin et Bèze, au contraire, amenèrent, dans l'espace de cinquante ans, presque la moitié de l'Église nouvelle au particularisme, et renversèrent même, sous la protection de quelques princes, dans une grande partie de l'Allemagne la doctrine de Luther (2).

En Angleterre, la réforme donna lieu à la formation d'une nouvelle Église. Élisabeth conserva la hiérarchie épiscopale et d'autres anciennes institutions. Beaucoup d'Anglais, qui avaient adopté les dogmes fondamentaux des réformateurs suisses, refusèrent d'obéir à Élisabeth, et formèrent une communauté religieuse en opposition avec l'Église épiscopale dominante. On la nomma l'Église presbytérienne (3).

Zwingli s'appropriâ quelques opinions, qui toutes n'eurent pas le même succès. Outre qu'il rejeta l'Apocalypse de saint Jean comme dépourvue d'authenticité, il enseigna, dans un livre sur la Providence, que, de même que le corps et l'âme de l'homme sont de Dieu, de même le péché est son œuvre ; cependant, plus tard il modifia cette opinion (4). Du reste, il penchait à révoquer en doute l'éternité des peines (5).

Schwenkfeld voyait, dans la *manducation des espèces eucharistiques*, le symbole de l'incorporation humaine, de son assimilation à l'esprit du Christ. C'est ce qui le conduisit à

(1) SCHRÖCKH, l. c., t. II, p. 204 ; t. V, p. 177-181.

(2) PHITTLER, l. c., p. 368.

(3) Prof. Dr GEORGE PHIL. SCHUPPIUS, *Handbuch der neuern Geschichte*, t. I, 1855, p. 46.

(4) SCHRÖCKH, l. c., t. II, p. 161.

(5) BAUMGARTEN, l. c., t. III, p. 465.

d'étranges idées sur la nature humaine du Christ après son ascension ; idées qui , malgré toute leur obscurité , s'écartaient visiblement de la foi wittenbergeoise.

Il rejetait du reste tous les dogmes positifs , toutes les pratiques et les rites de la religion , et ne voulait entendre parler que d'un christianisme tout spirituel , inaccessible aux sens extérieurs et reposant uniquement sur une inspiration d'en haut : aussi toute réforme qui ne visait point à ce but psychologique était rejetée par lui avec dédain. Les partisans ne lui manquèrent pas (1).

Arrivons maintenant au fameux Hezer , qui avait embrassé l'anabaptisme. Ses connaissances étendues lui valurent d'abord l'estime des théologiens les plus distingués de l'époque. Il entretint avec Zwingli des relations pendant quelque temps. A cette époque Salig lui-même rendit justice à la haute piété et au zèle religieux de Hezer. Mais bientôt le bruit se répandit en Allemagne que Hezer , outre des opinions anabaptistes , disséminait d'autres hérésies sur la personne du Christ , et qu'il était même allé jusqu'à en nier la divinité. Peu de temps après , on apprit avec plus d'effroi encore , que dans le voisinage même de Wittenberg s'était établi un nommé Jean Campanus , qui lui aussi avait manifesté des doutes sur la divinité du Sauveur. Cet homme s'était fait connaître d'abord à Luther et à Mélanchthon comme partisan de la doctrine de Zwingli ; mais en 1530 on s'émut des bruits qui prirent de plus en plus de consistance , et d'après lesquels il aurait émis des doutes sur le dogme de la Trinité. Or à cette époque on parlait de le destituer ; on voulut aussi user de rigueur envers G. Wizel , alors prédicateur dans un bourg voisin de Nimègue , par l'unique motif qu'il avait donné asile à Campanus. Quelques années plus tard le nom du célèbre Michel Servet pénétra également en Allemagne , et les doctrines sur la Trinité y trouvèrent quelque faveur. Il y avait quinze ans , Luther et Mélanchthon n'auraient peut-être pas regardé comme un crime un doute formulé sur le dogme de la Trinité ; mais à cette heure ce doute , émis par les hommes que nous venons de

(1) HENKE , l. c. , tom. III , p. 85.

citer, dut leur paraître impardonnable. Hezer était anabaptiste, Campanus était soupçonné de zwinglianisme, et Servet niait brutalement ce qui était généralement admis. Les théologiens de l'Église réformée commencèrent à attacher plus d'importance à tout ce qui concernait le dogme de la Trinité. Chose bien plus grave encore, c'est qu'ils sentaient bien eux-mêmes combien il était facile de concevoir des doutes sur ce dogme, et difficile de les combattre. Aussi ce sentiment fut-il la cause principale des tourments intérieurs qu'ils éprouvèrent. Quant à Luther, nous n'avons qu'à lire le passage de son livre que cite Seckendorf, liv. III, pag. 40, pour voir la douleur qu'il éprouva alors. Une lettre du *Camerarius* 1555, nous peint le premier mouvement de Mélanchthon : *De Serveto rogas quid sentiam? Ego verè video satis acutum ac rafrum esse in disputando, sed planè gravitatem ei non tribuo. — De Trinitate scis me semper veritum esse ne hæc aliquandò erumpèrent! Bone Deus, quales tragedias excitabit hæc questio apud posteros: — Num Verbum sit hypostasis? num Spiritus sit hypostasis? — Voir l. IV, ep. 140. — Tu me demandes ce que je pense de Servet? Moi, pour ma part, je vois qu'il est assez fin et perspicace dans l'art de disputer; mais je ne lui suppose pas une intelligence claire et nette. — Tu sais que j'ai toujours eu peur que cette manie de disputer ne s'attaquât un jour au dogme de la Trinité! Grand Dieu, quelles scènes, quelles véritables tragédies cette question va-t-elle faire naître chez nos descendants: — Le Verbe est-il une hypostase? — L'Esprit est-il une hypostase? (1).*

Les *Unitaires*, ou Unitariens, ne se composaient d'abord que de quelques personnes isolées, cherchant à fonder une réforme, celle de Luther, pour l'Allemagne, étant loin de leur suffire. Ils combattirent, parmi les doctrines, celles qui paraissaient former le caractère fondamental de la théologie chrétienne en comparaison avec la théologie juive. C'étaient les dogmes de la divinité du Rédempteur et de la Trinité. — On ressuscita les sectes de Sabellius, d'Arius, de Photius; sectes qui, depuis longtemps, étaient tombées dans le som-

(1) PLANK, l. c., p. 85.

meil de l'oubli. — Les autres protestants, qui étaient partis d'un autre point de vue pour réformer l'Eglise, avaient naturellement laissé intacts ces dogmes capitaux. Il s'agissait dès lors de résoudre des questions auxquelles les savants ne croyaient pas pouvoir mieux répondre que des catéchumènes, et qui avaient, par conséquent, été délaissées, sous prétexte qu'une curiosité vaine pouvait seule les soulever; mais les penseurs, ou, du moins, ceux qui se croyaient tels, ne devaient pas se contenter d'une réponse aussi peu péremptoire. Regardant comme neuf leur point de vue, et comme irréfutable leur exégèse, ils crurent, dans un accès de fanatisme dont les penseurs les plus froids ne sont pas toujours exempts, qu'ils étaient appelés, eux, à mettre au grand jour la pleine vérité. Dès lors, ils tombèrent dans le défaut commun à tous ceux qui prétendent éclairer le genre humain: ils devancèrent, dans sa marche lente et naturelle, l'intelligence humaine. Ils sifflèrent ceux qui ne voulaient pas marcher avec eux; ils se permirent souvent des railleries indignes sur des doctrines sacrées aux yeux du monde, et s'attribuèrent la gloire d'avoir achevé l'œuvre de la réforme. C'est ce que nous lisons du moins dans un vieux distique:

Alta ruit Babylon : destruxit tecta Lutherus,
Muros Calvinus, sed fundamenta Socinus.

Partout où les circonstances leur étaient favorables, ils établirent des communautés tout entières d'Unitaires ou de Sociens, dénomination qu'ils tirent de deux hommes célèbres, Lælius et Faustus Socin. — Lælius Socin passa la plus grande partie de sa vie dans un commerce littéraire sur des matières de religion avec les hommes les plus savants de son époque, et s'attira partout l'amour et l'estime de ceux qui le connaissaient; car il était, dans ses rapports, plutôt un sceptique avide de s'instruire, qu'un dogmatiste au ton hautain et tranchant. Il imitait en cela son ami Bernardin Ochini, l'ex-général des capucins, dans les dialogues duquel la question de la Trinité n'est pas plus résolue que celle de la polygamie. Jean-Paul Alciati se montra plus hardi, en contestant sa coexistence, au

Fils de Dieu. — Plusieurs circonstances nous expliquent l'accueil favorable que les anti-trinitaires trouvèrent au pied des Carpathes. D'abord, ils surent profiter des divisions qui régnaient alors parmi les protestants polonais, dont les uns étaient attachés aux articles de foi et aux rites de la Saxe, les autres, à ceux de la Suisse; ils alimentèrent la discorde et cherchèrent à persuader qu'on n'avait pas assez approfondi la doctrine chrétienne. Ils savaient se rendre agréables par la politesse de leurs mœurs et l'étendue de leurs connaissances. Les lettres dont Calvin les poursuivait, affaiblissaient, il est vrai, l'influence des novateurs; mais elles ne purent point la détruire complètement. Ils établirent dans plusieurs villes, comme à Pinkzow, à Cracovie, à Lublin, à Smigla, des communautés et des écoles. La petite ville de Rakau fut comme le centre de toutes ces sociétés. Ce fut à Weissenberg et à Clausenbourg (dans le Siebenburger) que se formèrent le plus grand nombre de communautés et d'écoles unitaires. Georges Enjedin fut l'un de leurs premiers surintendants. Faust Socin résuma, dans un système, la doctrine unitaire (1).

Comme il y eut plusieurs réformateurs, il devait y avoir aussi diverses espèces de réforme, d'après le caractère, l'intérêt et l'individualité de chacun d'eux en particulier (2). Tous devaient, en effet, avoir un droit égal à réformer la doctrine (3). En abandonnant l'Eglise dans laquelle ils étaient nés, ils formèrent de nouvelles communautés, où de nouveaux prêtres devaient administrer les sacrements, contrairement aux dispositions des évêques; ils disaient avoir reçu du Ciel le même pouvoir que les apôtres (4).

« Si au moment de votre mort le diable vous présentait (à vous autres chefs de réformes) le passage de l'Écriture : « Ils vinrent, et je ne les avais point envoyés; » que lui répondriez-vous? Il vous précipiterait dans les enfers, la tête la première (5). »

(1) HENKE, l. c., t. III, p. 501-510.

(2) BROWN, l. c.

(3) HENKE, l. c., t. III, p. 84.

(4) HUGO GROTIUS, *Schriften*.

(5) LUTHER, *Oper.*, t. VIII, p. 274.

Il n'y a pas de médaille sans revers (1). On découvre à Luther son erreur, il vous dit d'un ton lamentable que c'est blasphémer, et que Dieu ne saurait tolérer un tel scandale. Ne vous avisez pas de dire à Luther que lui aussi pouvait se tromper comme tout autre; ce serait à ses yeux renverser la foi. Non, non, mon frère, tu ne nous convaincras pas que le Saint-Esprit soit attaché à Wittemberg ou Bâle, pas plus qu'il n'est lié à ta personne, ou à celle de tout autre (2).

Luther avait coutume de soutenir ses idées favorites d'une manière exclusive, impérieuse; il n'admettait aucune opinion critique. La croyance qu'il avait que sa cause était celle de la Divinité, était tellement enracinée en lui, qu'elle ne souffrait pas la moindre contradiction (3). Il ne pouvait pas prendre sur lui de laisser même l'ombre d'un triomphe à un seul de ses adversaires (4).

« Les anabaptistes, dit-il, sont de mauvais garnements. Ce ne sont pas des hommes, mais de véritables démons. Aussi pouvons-nous être sûrs qu'ils sont dans l'erreur et damnés à jamais (5). »

Les défenseurs du dogme de l'Eucharistie, tel qu'il était présenté par les réformateurs suisses, étaient à ses yeux possédés du diable (voir la lettre aux habitants de Reutlingen, édition de Walch, tom. XVII, pag. 4918) (6). Quant aux Zwingliens et aux Sacramentaires, qui nient la présence réelle, nous les tenons sérieusement pour des hérétiques, des membres hors de la sainte Eglise (7). Il faut les fuir, les condamner et les poursuivre comme des idolâtres, des blasphémateurs et des hommes de mensonge (8). Oui, je rendrai ce témoignage

(1) V. MATHISSON, *prosaische Schriften*.

(2) OËKOLAMPAD, *Antwort auf Luther's Vorrede zum Syngamma*, S. Hall., tom. XX, p. 727.

(3) HENKE, l. c., tom. III, p. 79.

(4) PLANK, l. c., tom. I, p. 544.

(5) LUTHER, *Tischreden*, Eisleb., fol. 406 b., 408.

(6) HENKE, l. c.

(7) LUTHER, *Wider die 52 Artikel der Theologen zu Löwen*. Wittenb., tom. XII, fol. 540.

(8) *Ib.*, *Wider die Schwärmgeister*, Witt., tom. II, fol. 125.

d'eux devant le tribunal de mon Seigneur et Rédempteur Jésus. Ce sera une gloire pour moi d'avoir fui et condamné les fanatiques et les ennemis du sacrement, Carlstadt, Zwingli, OEcolampade, Schwenkfeld et leurs disciples. J'obéis ainsi au commandement de Dieu, Tit. III : Tu fuiras les hérétiques (1).

J'avoue que je regarde Zwingli comme un impie, car il n'enseigne pas la véritable doctrine chrétienne comme il devrait l'enseigner : il est sept fois pire qu'il n'était quand il était papiste (2).

Zwingli de son côté écrivait : « Nous ne te faisons pas tort, Luther, en t'appelant un séducteur plus dangereux que Marcion (3). »

Luther aurait mille fois mieux fait, s'il s'était abstenu de prophétiser dans ses moments de colère. Il dit de la doctrine de Zwingli, touchant l'Eucharistie :

« Je n'ai point à craindre que ce fanatisme puisse se soutenir longtemps ; il est par trop impertinent, par trop grossier, il pèche contre l'Écriture. » Zwingli, pour narguer Luther, prédisait de son côté, que la doctrine des Suisses s'étendrait dans peu de temps aussi loin que celle de Wittemberg et se conserverait d'âge en âge. Nous voyons ici prophète contre prophète, et si nous prenions le succès, c'est-à-dire la réalisation des prophéties comme mesure de la vérité d'une doctrine, Luther y perdrait sans aucun doute (4).

De tout temps une foule plus ou moins grande se groupa autour des fondateurs de sectes (5).

Les nombreuses controverses entre les Zwingliens et les Luthériens entretinrent la discorde, et quelques théologiens surent même alimenter le feu de manière à ce que les flammes éclatassent de toutes parts.

La position de Luther à cette époque était pénible. Il voyait le parti de ses adversaires égalier presque en force le parti

(1) LUTHER, *Wider die Schwärmgeister*, Witt. tom. II, fol. 125.

(2) *Id. Bekenntniss vom Abendmahl.*, 1528. § 177. G. Hall., t. XX, p. 1118.

(3) PROFESSOR KERN, *Orthosophisches Denkmal*, etc., 1825, p. 53, note.

(4) PLANK, l. c., tom. II, p. 764, note.

(5) NIEMEYER, l. c., tom. II, p. 106.

saxon : tous les jours il perdait quelques-uns de ses amis les plus chauds ; bientôt la secte régénérée de Schwenkfeld, qui remontait à 1524, s'unit contre lui au parti de Zwingli.—Une maladie vint mettre la vie du réformateur en danger, et cette maladie venait évidemment des passions désorganisatrices qui le tourmentaient : l'âme tuait le corps. Un moment il revint à la santé ; mais la fièvre colérique qui lui avait prêté cette force inespérée, jeta en même temps son âme dans une noire mélancolie : et de là cette irritation malade qu'on surprend dans ses écrits et dans sa vie privée ; ce n'est plus un adversaire, c'est un véritable persécuteur, dans la sphère d'action, bien entendu, où il est placé !

A cette époque Luther interdit les écrits de ses rivaux en Saxe et en beaucoup d'autres endroits ; rien n'égale son intolérance envers un prédicateur dans l'Electorat, qu'il suppose être à la solde des Sacramentaires. Qu'on lise la lettre d'un certain Aurbach (*Kapp's Nachlese*, tom. II, pag. 705), on comprendra Luther. Nous y voyons d'abord que Spalatin, au nom du prince, a menacé de peines graves tous les prédicateurs suspects, et Aurbach fait entendre à son correspondant qu'on s'était servi pour les connaître de la plus odieuse inquisition : qu'on avait envoyé des espions dans les églises où prêchaient les suspects, afin de recueillir contre eux des actes d'accusation (1).

En 1544, Luther publia sa « Courte confession sur l'Eucharistie. » Ce libelle était rempli d'injures contre les Suisses, contre Zwingli et OEcoulampade descendus dans la tombe, et contre tous les défenseurs de leur opinion. Dans ce libelle, il dit de ses adversaires qu'ils sont endiables, perendiables, superendiables. Tout cet écrit n'est que l'œuvre d'une colère passionnée, qui l'entraîne non-seulement au delà des bornes de la décence et de la modération, mais qui lui fait encore violer, en maint endroit, la vérité et la justice (2).

Luther n'était point un saint ; et, pour le fondateur d'une nouvelle doctrine chrétienne, c'est sans doute un défaut ca-

(1) PLANK, l. c., tom. II, p. 507.

(2) *Ibid.*, l. c., tom. IV, p. 29, 55.

pital (1). Les actions de Luther avaient pour mobile la passion, bien plus qu'un principe arrêté (2). Mélanchthon, dans sa correspondance avec des amis intimes, ne le désigne pas autrement que sous le nom de Périclès. Calvin écrivait à Mélanchthon : « Qu'est-ce que cette fureur avec laquelle combat votre nouveau Périclès (3)? Je tremble, lorsque je pense au courroux implacable de cet Achille, et je crains pour la vieillesse d'un homme qui a des passions si violentes (4). » Plût à Dieu que Luther se fût donné la peine de dompter cette fougueuse impétuosité de caractère (5).

L'archevêque Albert est appelé, dans le libelle contre le docteur Lemnius, un diable, un évêque emmerdé, un homme faux et artificieux, un prêtre impie et maudit, etc. Le prince et les margraves se plaignirent amèrement auprès de la cour de Saxe. Mais Luther se met à rire et prodigue au duc de Saxe, Georges, les noms de fou, d'insensé, de païen, d'apôtre du diable, etc. Henri de Brunswick est un arlequin, et il lui reproche des choses monstrueuses. Il n'est pas moins violent envers Henri VIII, roi d'Angleterre, au grand chagrin de ses partisans, qui auraient désiré en lui plus de modestie et de décence, puisqu'il se disait inspiré du Saint-Esprit (6). Il appelle ce roi un fou et un insensé, la folie et la stupidité personnifiées, un roi timbré, un menteur, un sophiste venimeux, un ver pourri, un damné, un monstre, un étourdi, un protecteur de la prostituée de Babylone, un basilie, un ruffian de Rome, un cadavre empesté qui ne peut plus rendre le poison par les voies basses, mais qui est forcé de le vomir par sa gueule puante; un âne, un porc, une truie *thomistique*, le roi des fous, un fou avorté, un escamoteur de carnaval, etc. (7).

Quelques protestants, animés du sentiment de la justice, ont blâmé dans Luther ces défauts grossiers. Zwingli s'exprime

(1) KERN, l. c.

(2) ANCILLON, *Schriften*.

(3) ARNOLD, l. c., tom. II, l. XVI, cap. v, p. 50.

(4) MELANCHTHON, l. IV, ep. 240, 515.

(5) CALVIN, *S. Conr. Schlüsselburg, Calvin's Theologie*, t. II, p. 125.

(6) ARNOLD, l. c., tom. II, l. XVI, chap. v, p. 50.

(7) LUTHER, tom. III, Jen.

ainsi : « Luther se soucie fort peu de parler, ou contre lui, ou contre la parole de Dieu. » Calvin ajoute : « Luther est un homme d'un caractère léger ; il n'a que trop suivi ses mauvais penchants. » Plank aussi lui a reproché le même défaut. Certes ce serait une chose digne et noble, de la part des protestants, d'ôter publiquement à Luther ces taches honteuses ; de les effacer, dis-je, non pas en les raturant furtivement dans ses ouvrages, mais en les réprochant d'un accord commun et unanime (1).

Les successeurs de Luther sont obligés d'avouer que lorsque l'orage religieux se fut calmé, le réformateur continua ses emportements et ses violences, ce qu'ils attribuent au Saint-Esprit qui l'inspirait. (Voir Dressens, p. 1; Millen, t. VI, p. 185.) D'autres ont pensé sagement que c'était agir contrairement à l'esprit de l'Évangile et à l'amour du prochain, que de dire, comme Luther l'a fait à Schmalkalde, en 1557, aux théologiens et à tous les assistants : « Que Dieu vous remplisse de haine pour le pape et le diable ! »

Beaucoup de fanatiques, invoquant l'exemple de Luther, ont voulu excuser la fureur qui les animait, et traiter d'hérésie la douceur, l'amour de la paix, qu'ils ont dû, malgré eux, reconnaître dans les instruments du Christ (2).

La fureur des persécutions ne fut pas étrangère à nos réformateurs tant vantés, à ces héros de la Bible ! Notre Luther si glorifié, par exemple, déclara sans détour qu'il avait damné Carlstadt, Zwingli, Schwenkfeld et d'autres encore. Schwenkfeld sur-tout, disait-il, était son ennemi implacable. Aussi fut-il persécuté violemment par le grand héros de la Bible.

On frémit quand on entend le chrétien évangélique Calvin, à l'instigation duquel beaucoup de personnes furent exécutées comme hérétiques, se plaindre de ce qu'on a fait grâce à plusieurs d'entre elles. Castalion, qui osa parler contre la doctrine de Calvin, touchant la prédestination divine, fut traité de bête féroce, de chien enragé, d'imposteur éhonté, méprisant Dieu et la religion. Calvin lui écrivait : « Que Dieu te *maudisse*, Sa-

(1) KERN, l. c., p. 55, note.

(2) ARNOLD, l. c., p. 51.

tan que tu es ! » Ce Castalion, qui eut tant à souffrir pour avoir contredit les réformés, mourut dans la misère. Le meurtre commis par Calvin, sur la personne de Servet, fut célébré par les amis de Jean de Noyon comme une insigne victoire obtenue par la réformation. « Ce grand Calvin, disaient-ils partout, a tué Servet, en s'armant du glaive de Dieu. Servet était en toute sûreté parmi les papistes ; c'est à Genève seulement qu'il a éprouvé la vengeance de la vérité. » Les Luthériens approuvèrent ce crime, et principalement ce *bon et doux* Mélanchthon, dont la joie fut si grande en cette occasion, qu'il écrivit aussitôt à Calvin, son frère bien-aimé : « Que le Fils de Dieu vous récompense, et que l'Eglise garde à jamais votre souvenir. » Il ajoute : « J'adhère en tous points à cette sentence, et je dis que l'autorité de votre pays a bien agi. » Voici ce qu'il écrivit à Bullinger, qui, du haut de la chaire, avait déclaré que Servet méritait qu'on lui arrachât les entrailles : « J'approuve votre zèle pieux, et je m'étonne qu'on puisse le blâmer (1). »

Plus d'un écrivain avant moi a déjà fait remarquer que Calvin, en cherchant à se tenir en bonne intelligence avec l'autorité civile, employa tout le pouvoir dont il jouissait à perdre ses adversaires. La violence de son caractère se lit surtout dans ses Lettres familières. Il reconnaît lui-même, dans quelques-uns de ses écrits, que la colère l'a souvent entraîné trop loin ; cependant il s'excuse, en disant qu'il n'a sévi que contre des chiens impurs (2).

Calvin avait épousé à Strasbourg, en 1539, une veuve du nom d'Idelette de Bures ; il était sobre, rigide dans ses mœurs ; mais d'un caractère inflexible, et porté à la mélancolie. Il ne connut jamais les douceurs de l'amitié, et il n'eut d'autre bonheur que de faire triompher ses convictions. Il était d'un caractère intolérant, ne souffrant pas la contradiction.

« Je lutte, dit-il dans une lettre à Bucser, contre mes défauts, qui sont grands et nombreux, et je n'ai point d'ennemi plus redoutable que la colère. Jusqu'à présent, il m'a été impossible de me rendre maître de cette bête féroce. » Le ton qu'il

(1) DAUMER, l. c., II, I, p. 54-57.

(2) ARNOLD, l. c., tom. II, l. XVI, chap. xxxi, p. 577.

prend dans ses controverses est dur, et mêlé d'amertume et de dédain. Il ne peut pas toujours cacher le sentiment qu'il a de sa supériorité. Avec toutes ses qualités brillantes, il ne serait jamais devenu chef d'une secte religieuse, s'il n'avait pas rejeté hardiment la pratique de tous les rites extérieurs. Par là il indiqua, même aux personnes peu éclairées, un moyen facile de faire ressortir leur séparation du parti adverse, sans avoir besoin d'entrer dans le fond de la question; ce dont ils n'avaient d'ailleurs nulle envie, quand bien même l'habileté nécessaire ne leur eût pas manqué. Calvin s'érigeait en arbitre, en maître absolu de toutes les actions, de toutes les opinions, c'était l'autocrate de Genève (1). Son esprit domina exclusivement, et dans le conseil et dans le consistoire; les juges n'hésitèrent jamais à punir quiconque lui avait résisté. On pourrait citer des exemples sans nombre qui témoignent du zèle fanatique, aveugle et intolérant qu'il sut inspirer aux magistrats de Genève pour le maintien des bonnes mœurs et de sa doctrine, dont il vantait la prétendue pureté: c'est ainsi qu'il réussit à mettre un frein à la fureur des innovations et à l'esprit du libre examen (2).

Calvin est si irrité contre Castalion, qu'il l'appelle un animal venimeux, indomptable et endurci. (*In epistolâ ad Sulcerum*, pag. 185.)

Dans un écrit qu'il publia sous le nom de *Calumniæ nebulonum*, il le traite de chien, d'ignorant, d'imposteur éhonté et brutal, et il termine ainsi son livre: « Que Dieu te maudisse, Satan! » Il le qualifie aussi d'hérétique, et l'appelle disciple et frère de ce Servet qu'il avait fait brûler (3). Qui fut jamais plus impérieux, plus intolérant, qui se crut plus infailible que Calvin, aux yeux duquel la moindre contradiction était regardée comme l'œuvre de Satan, comme un crime que les flammes seules pouvaient expier (4)?

Calvin maintint avec une rigueur extrême le principe de

(1) V. l'*Histoire de Calvin*, par M. AUDIN, 2 vol. in-8°. N. des trad.

(2) *Allgem. d. Real-Encyklopädie*, 6te Aufl., 1824, tom. II, p. 225-228.

(3) ARNOLD, l. c., tom. II, l. XVI, c. xxii, p. 522.

(4) ROUSSEAU, *Lettres de la montagne*.

faire exécuter la foi à l'aide du pouvoir civil. Jacques Gruet, adversaire violent de la doctrine genevoise, est puni de mort (1550), et Bolsec expulsé (1). La secte des Libertins fut obligée de quitter le pays; Sébastien Castalion perdit sa charge parce qu'il avait attaqué le dogme de la prédestination; et Calvin n'eut de repos, que lorsqu'on eut brûlé Servet, pour l'amour de la Trinité (2).

Mélancthon aussi ne repoussa pas les mesures de rigueur (Consil. tom. II, pag. 204, éd. Peret). Il faut l'étudier lorsque quelques théologiens plus humains, ou craignant peut-être pour leur sûreté, reprochent en termes assez rudes à Calvin et à Bèze, d'avoir provoqué et vu avec plaisir l'exécution de Servet (3). Plusieurs circonstances prouvent que la mort des trois anabaptistes, décapités en 1550, fut due plutôt à l'avis de Mélancthon, qu'à celui de leurs juges. C'étaient Henri Kraut, tailleur d'Esperfeld; Just Muller, de Shœnau, et J. Peisker, d'Entersdorf ou de Kleinritzendorf. Mélancthon, ainsi que Gaspard Creuciger et l'ancien curé Antonio Muso, eurent avec eux de longues conférences; mais comme on ne put obtenir d'eux aucune rétractation, on finit par les abandonner au bourreau, le 27 janvier 4).

Zwingli aussi condamna des anabaptistes, et prononça contre Félix Manz, cette terrible formule: « *Qui iterum mergunt, mergantur*: que ceux qui submergent pour la seconde fois, soient submergés (5). » « Je ne puis me le dissimuler, une flamme indomptable brûle dans mon âme et m'entraîne sans cesse à de cruelles extrémités. Il n'est que trop vrai, les effets de cette flamme m'ont souvent valu des reproches injurieux de la part de mon Eglise (6). » Zwingli apporta dans les querelles religieuses moins de chaleur et d'impétuosité que Luther, bien que lui aussi se soit rendu coupable de plus d'une violence (7).

(1) FISCHER, l. c., p. 245.

(2) HENKE, l. c., t. III, p. 287, 289, 304.

(3) HENKE, *ibid.* p. 304.

(4) ARNOLD, l. c., tom. II, l. XVI, chap. XXI, p. 742.

(5) LIMBORCH, *Introd.*, 71.

(6) ZWINGLI, *In parœnes. ad Helv.*, t. I, p. 115.

(7) SCHRÖCKH, l. c., tom. II, p. 161.

Zwingli qui était d'un naturel inflammable, ainsi que l'avouent même ses amis, se vantait publiquement d'avoir, en 1516, commencé à prêcher l'Évangile, époque où le nom de Luther n'était pas encore connu du public (1).

Bèze dans ses écrits a donné des preuves suffisantes de l'impétuosité de son caractère et de son goût prononcé à traiter d'hérétique tous ceux qui n'adhéraient pas à ses opinions. Les Luthériens mêmes, il les nomme des Capharnaïtes, des Cyclopes, des anthropophages, etc., etc.

Il encouragea de ses éloges l'autorité qui, à l'instigation de Calvin, avait employé le glaive contre les anabaptistes. C'est sur son avis doctrinal, que Sylvanus, partisan de Servet, fut décapité dans le Palatinat (2).

Carlstadt, esprit faible et peu éclairé, avait le caractère ardent et irritable de Luther, sans en avoir la ténacité (3).

Luther avait la ferme conviction que le jugement dernier arriverait avant cent ans. Grâce à l'autorité dont il jouissait, cette opinion prit pour ainsi dire le caractère d'une maladie épidémique; jamais on n'entendit autant parler du jugement dernier que dans le seizième siècle. Colerus à Berlin, après avoir aperçu des caractères inconnus sur le corps d'un hareng, annonça la fin du monde; un autre théologien, Musculus, basa ses prophéties sur les chausses qu'un enfant avait apportées en venant au monde. Ce rôle de prophète pensa devenir fatal à un prédicateur, près de Wittemberg, du nom de Stiefel. A l'entendre, notre globe allait sortir de sa sphère et s'abîmer en morceaux le 3 octobre 1558. En conséquence, il avertit la commune confiée à ses soins de se préparer à cette grande catastrophe.

Les pauvres ouailles aliénèrent en grande partie tout ce qu'elles possédaient, se détachèrent autant que possible des plaisirs de ce monde, près de s'écrouter dans l'abîme, et attendirent dans l'église avec une anxiété inexprimable le grand événement prédit par l'orateur. Mais le globe resta immobile dans sa sphère; au jour fatal, le pauvre prédicateur dut en-

(1) ARNOLD, l. c., t. II, l. XXI, chap. xxx, p. 370.

(2) ARNOLD, l. c., tom. II, l. XVI, c. xxxi, p. 377.

(3) PLANK, l. c., t. II, p. 28

durer de mauvais traitements et accepter sans réplique les titres de prophète-menteur et d'imposteur (1).

Le vénérable Luther plus que tout autre, s'engagea dans une voie tout à fait fausse, au sujet de l'influence du diable, sur la destinée de l'homme (2).

Dans plus d'un passage il exprime des idées sur le diable qu'on ne peut s'empêcher de trouver superstitieuses et incompatibles avec la doctrine du Christianisme (3). Enlever des enfants, séduire des jeunes filles, etc., c'était d'après Luther les passe-temps ordinaires du démon. Les maladies violentes dont le docteur avait été atteint procédaient de la même source, et pour les combattre, il employait des remèdes qui appartenaient à l'ordre moral bien plus qu'à l'ordre physique. Le diable, dit-il, règne ici-bas, et nous tous nous sommes soumis à son empire, corps et âme; car nous ne sommes que des voyageurs dans un royaume dont il est le maître absolu. Le pain qui nous nourrit, les vêtements qui couvrent notre corps, l'air, et enfin ce qui sert à notre entretien, tout lui est soumis.

Il est facile de comprendre que ces idées grossières, grâce à l'autorité et l'influence du réformateur, durent se répandre bien vite, propagées par un public ignorant. On rêva, on parla même d'un Saufteufel (diable de l'ivrognerie), d'un Faulteufel (diable de la paresse), d'un Wucherteufel (diable de l'usure); partout il fourmillait des diables, et chacun d'eux avait une sphère d'action qui lui appartenait exclusivement (4). Dans son grand Catéchisme, Luther dit qu'il y a des hommes qui font un pacte avec le diable, afin qu'il leur donne de l'amour, ou les aide dans leurs passions adultères, etc. (5).

Il ne faut pas croire que Luther et Calvin aient été de fortes têtes. Il en est des fondateurs de sectes comme des diplomates: on réussit souvent d'autant mieux en diplomatie qu'on est adroit et constant (6).

(1) GOES, l. c., p. 185 et suiv.

(2) *Ibid.*

(3) BRETSCHNEIDER, l. c., tom. I, p. 678.

(4) GOES, l. c., p. 183.

(5) BRETSCHNEIDER, l. c., tom. I, p. 678.

(6) FRÉDÉRIC II, roi de Prusse, *OEuvres posthumes*.

Aux princes, Luther donnait des couvents et des abbayes, aux prêtres des femmes, à l'homme du peuple la liberté : voilà ce qui seconda admirablement sa cause (1).

Les biens de l'Église séduisaient les grands, la liberté de prendre femme entraînait les ministres de l'Église, et l'espoir de se débarrasser du martyre de la confession et d'autres obligations convertissait les gens du peuple. En somme, l'amour de la vérité n'était qu'un manteau qui couvrait quelque intérêt d'une nature plus matérielle (2). « Les gentilshommes quels qu'ils soient et les princes sont les meilleurs Luthériens, disait le réformateur ; ils acceptent de bon cœur en cadeaux et couvents et chapitres, s'en approprient les trésors, avec la bonne intention de les conserver à jamais, et jettent un regard de convoitise sur toute espèce de biens-fonds (3). »

On ne saurait nier ce dont se plaignait même Luther : que la plupart des moines qui désertèrent en foule les couvents, rentrèrent dans le monde, non pas par conviction de l'invalidité de leurs vœux, mais parce que ayant pris en dégoût la discipline, ils avaient un désir effréné de liberté. Ils saisirent avec empressement le prétexte que leur fournissait Luther et s'allièrent à son parti, par une reconnaissance intéressée ; car ils croyaient se mettre à l'abri de tout reproche en se couvrant du nom de Luthériens. D'après cela, on serait porté à croire que la réforme ne gagna rien à ces apostasies ; mais on se tromperait. Chacun de ces transfuges faisait perdre au parti adverse un instrument de prosélytisme, instrument qui, dans la sphère d'action où il était placé, aurait pu entraver la marche de la réforme ; au lieu que maintenant chacun de ces transfuges devenait un ennemi, qui, pour son propre intérêt, aidait à décrier le parti qu'il venait de désertier, sans pouvoir du reste servir la cause de la vérité (4).

La plus grande partie du peuple ne parut avoir adopté l'Évangile que pour secouer le joug de la discipline, des jeûnes,

(1) Le prédicateur GASP. BROCHMANN, *In examine politico confess. August.*, p. 165.

(2) ARNOLD, l. c., tom. II, l. XVI, chap. VI, p. 57.

(3) LUTHER, *Von beider Gestalt des Sakraments. Wittenb.*, 1508.

(4) PLANK, l. c., vol. IV, p. 85.

de l'abstinence : obligations qui lui étaient imposées par la papauté. Une fois débarrassé de ces pratiques , il put se livrer à ses désirs sans aucune retenue. C'est pour cela aussi qu'il prêtait volontiers l'oreille à la doctrine qui nous enseigne que nous sommes justifiés par la foi seule et non par les bonnes œuvres auxquelles il ne pouvait pas s'accoutumer (1).

Des hypocrites sans nombre se sont prêtés à tout ce qu'on leur demandait , obéissant en cela à la voix de leur ventre , les pratiques du nouveau culte semblaient si faciles , si commodes ! Aussi que de gens qui prennent sans scrupule , dans les maisons consacrées à Dieu , du vin , du froment , de l'argent , de l'or , des pierres précieuses , des vêtements sacerdotaux , et jusqu'à des religieuses (2).

L'attrait de la nouveauté en a poussé bon nombre à abandonner l'ancienne religion (3).

Le nouveau a toujours quelque chose de séduisant , alors même que le vieux serait meilleur (4). Les Allemands en général aiment le nouveau.

Nous tenons comme des fous à tout ce qui est neuf, et si l'on veut nous le défendre , nous n'en devenons que plus fous encore. Le diable a l'immense avantage de ne voir surgir aucune doctrine , aucun rêve quelque absurdes qu'ils soient , qui ne trouvent des partisans ; et plus cette doctrine et ce rêve sont absurdes , plus ils sont certains d'avoir des disciples (5).

En fait de foi , les hommes ressemblent assez aux enfants , qui sont toujours portés à croire celui qui sait donner ses opinions avec une assurance intrépide (6).

La réforme fut une révolution et les hommes qui se révoltèrent contre l'autorité de l'Église , furent sans aucun doute des révolutionnaires (7).

(1) Prof. BUCER, *De Regno Christi*, l. 1, c. 4.

(2) ARNOLD, l. c., tom. II, vol. XVI, chap. vi, p. 58.

(3) *Ib. ib.*, p. 57.

(4) AUG. VON KOTZBUE, *Gepüfte Liebe*.

(5) LUTHER, *Bekennniss vom Abendmahl*.

(6) *Baseler wissenschaftl. Zeitschrift*, 1825. *Bemerkungen über die kirchl. Bewegungen in Genf*.

(7) *Bemerk. eines Protest. in Preussen über die TZSCHIRNER'schen Anfeindungen*, etc., 1824, p. 52.

Il suffit d'examiner à fond la constitution de l'Eglise, pour se convaincre que la réforme eut un caractère véritablement démagogique (1).

« La réforme, dit Tzschirner, présente sous un aspect nouveau, l'Eglise et la doctrine. Que si l'on veut appeler révolution tout changement dans l'opinion publique, du moment que ce changement se révèle au monde sous une forme visible, palpable, il faudra nécessairement convenir que l'établissement du Christianisme fut une révolution. Car enfin il y eut un temps où la doctrine chrétienne était une doctrine nouvelle, où l'Eglise n'était pas encore constituée, et où doctrine et Eglise avaient à lutter contre des institutions établies. » Donc le Christianisme est basé seulement sur un changement accidentel de l'opinion publique, changement opéré par un homme nommé Christ, et qu'il nous faudrait appeler *Luther premier*, si nous voulions admettre la théorie du docteur Tzschirner. — Le Christ, le Fils de Dieu, un démagogue, un meneur de l'opinion publique, de l'opinion de son siècle! — Sans doute la doctrine du Christ était nouvelle; l'Ancien Testament était la doctrine établie. Mais le docteur Tzschirner ignore-t-il que le Christ était venu, non pas pour renverser Moïse et les prophètes, mais pour accomplir leurs prophéties? et ne voulut-il pas accomplir jusqu'aux moindres détails écrits dans l'Ancien Testament? Il y a mieux, l'autorité que le Christ trouva tout établie, était-elle parfaite, absolue, ou ne reposait-elle pas plutôt sur une promesse qui ne s'était point encore réalisée, et dont on attendait l'accomplissement: la venue du Messie enfin! Cette croyance au Messie n'était-elle pas la loi fondamentale du royaume d'Israël? Toute autorité établie n'aurait-elle pas fait place aussitôt au Messie, s'il avait été reconnu dès sa venue?

Le passage suivant est écrit au même point de vue. « Si les réformateurs du seizième siècle se sont mis en état de révolte, il ne faut s'en prendre qu'aux apôtres. » Faut-il donc qu'un laïque apprenne au savant théologien, qu'entre la réforme et l'établissement du Christianisme, toute comparaison est im-

(1) STEFFENS, I. c.

possible ! Les apôtres ne sont venus annoncer au monde les préceptes de leur Seigneur et Maître, que sur son ordre exprès. Eh bien, si nous comparons Luther aux apôtres, les catholiques n'ont-ils pas raison de demander de qui Luther tenait ce pouvoir, cette mission ? Et l'abbé Prechtl n'a-t-il pas raison quand il dit : « Les réformateurs ne pourront jamais prouver qu'ils avaient une mission soit directe, soit indirecte. »

Alors même que nous voudrions admettre que Luther se sentait une vocation intérieure, ce ne serait point un motif suffisant pour le comparer aux apôtres, puisque ceux-ci agissaient non pas seulement en vertu d'une mission intérieure, mais en vertu d'un ordre spécial de Jésus-Christ. — Que celui qui sent son cœur battre à tout ce qui se nomme justice, reconnaisse hautement ce qui est vrai, ce qu'il est impossible de nier ! Je le répète, la réforme était une révolution ; mais je proteste contre toute comparaison de cette réforme avec l'établissement du Christianisme (1). Luther a méconnu l'esprit du Christianisme ; il s'est détaché criminellement de la communion, où la régénération était seule possible (2).

Quant au mot *Réforme*, il signifie proprement un *changement en mieux* ; certes, il eût été triste, que ceux qui opérèrent ce grand changement n'eussent point été en état de lui donner un nom sonore. Nous établirons par un examen attentif et consciencieux, que ce ne fut qu'un *changement en pis*, et que la réforme, gorgée des biens qu'elle déroba, des torrents de sang qu'elle versa, et des maux de toutes sortes qu'elle répandit autour d'elle, ne nous a donné en dédommagement de la concorde, de l'amour chrétien, ravis à nos ancêtres, que dissensions, discordes et ressentiments éternels (3).

Non, la réforme ne fut point une époque de bonheur et de paix, et il était facile de prévoir, que les mesures auxquelles on dut recourir ne pouvaient faire naître qu'une anarchie, qu'une confusion inextricables (4).

(1) *Bemerkungen eines Protestanten in Preussen*, p. 66-76.

(2) NOVALIS, l. c.

(3) COBETT, l. c. p. 4.

(4) LORD FITZ-WILLIAM, *Briefe des Atticus, oder Betrachtungen über*

Presque toutes les Eglises de la Suisse commencèrent leur réforme en brisant les images (1).

En 1524, Zwingli et quelques-uns de ses collègues insistèrent pour que le gouvernement de Zurich abolît la messe et fit disparaître les images. Zwingli s'était déjà marié, suivant ainsi l'exemple d'autres ecclésiastiques tant séculiers que réguliers. Le gouvernement, cédant aux instances du réformateur, ordonna d'enlever les images de toutes les églises. Zwingli, Engelhard et Léon Judæ, accompagnés de douze sénateurs parcoururent la ville, pénétrèrent dans les églises et firent enlever les images et les statues par des charpentiers, des maçons et des serruriers (2). Le peuple, en renversant les images religieuses, montra le même zèle qu'avaient déployé leurs ancêtres en détruisant les monuments d'une insolente tyrannie ; à la même époque la musique fut exclue du service divin. On défendit par un ordre spécial, de toucher de l'orgue, de sonner les cloches aux enterrements, et d'administrer l'Extrême-Onction (3).

En 1528 on commença de détruire les autels dans le canton de Berne, d'enlever et de brûler les images qui ornaient les églises. Dans la même année, on interdit dans le territoire de Berne toute juridiction des évêques de Bâle, de Lausanne, de Constance et de Lyon. La messe et le culte des images furent abolis ; mais on laissa aux ecclésiastiques leurs revenus ; on leur permit le mariage. L'usage des viandes fut accordé à tout le monde et en tout temps, et défense fut faite aux moines et aux religieuses d'admettre désormais dans les couvents aucuns novices. Bientôt le nombre des partisans de la réforme dépassa celui des citoyens restés fidèles à l'Eglise catholique.

Il s'ensuivit que les images furent partout détruites, que le culte prit une forme nouvelle, et que des troubles éclatèrent

kathol. Religion und Protestantismus, von einem engl. Protestanten. In's deutsche Uebersetzt von Phil. Müller, 1854, p. 55.

(1) PLANK, *Schriften*.

(2) SCHRÖCKH, l. c., tom. II, p. 125.

(3) PLANK, l. c.

dans tout le pays (1). Du haut des chaires, les prédicants de Berne se combattaient et se réfutaient réciproquement; les uns prétendaient qu'ils annonçaient la véritable parole de Dieu, et les autres s'attachaient à les convaincre de mensonge (2).

A Bâle, de même que dans plusieurs autres contrées, on donna en 1529 le signal de la suppression des images de l'Eglise romaine (3). Les ravages qu'eut à subir l'Eglise de Bâle, furent violents. On voulait d'abord distribuer aux citoyens tous les tableaux de saints pour être employés en guise de bois à brûler; mais on revint sur ce projet, et après en avoir formé douze immenses bûchers, on y mit le feu, pour les brûler en masse (4). Comme beaucoup d'autres ecclésiastiques et savants de l'Eglise catholique, Érasme quitta la ville pour ne point être confondu avec ceux qui avaient activé et secondé les fureurs de la réforme (5).

A Schaffhouse, la réforme triompha en 1529, en décrétant l'abolition de la messe et la destruction des images de saints (6).

En 1526, une conférence religieuse eut lieu à Saint-Gall, sous la direction de Joachim de Walles. Elle eut pour résultat que les images furent enlevées des églises, les autels transformés en tables, jusqu'à ce qu'en 1529 on finit par abolir tout ce qui restait des rites et des pratiques du vieux culte (7).

La prudence, la sagesse, l'érudition, la fermeté, le courage que déployèrent plusieurs évêques de Genève, avaient fini par procurer aux habitants de la cité une liberté précieuse que lui enviaient presque toutes les nations du reste du monde. Au nombre de ces évêques on cite Antoine de Champion qui, en 1495, assembla un synode pour délibérer sur les réformes

(1) SCHRÖCKH, l. c., tom. II, p. 150.

(2) RUCHAT, *Histoire de la Réformation suisse*, tom. I, p. 176.

(3) SCHRÖCKH, l. c., tom. II, p. 152.

(4) PLANCK, l. c.

(5) SCHRÖCKH, l. c., tom. II, p. 152.

(6) *Ib.*, p. 155.

(7) *Ib.*, p. 154.

à introduire dans l'Eglise et dans le clergé de son diocèse (1). Mais plus tard Farel et Viret reçurent par l'accroissement de leurs partisans un appui tel, que le premier adressa en 1555 à l'autorité la demande de confirmer solennellement la réforme protestante; sans attendre la réponse, les réformés détruisirent les images dans toutes les églises. L'autorité interdit la messe et la pratique des rites catholiques, au mois d'août de la même année. L'année suivante la réforme fut placée sur une base plus solide encore; une confession de foi fut rédigée par Farel, et tous les citoyens et habitants de la ville furent forcés de l'accepter et d'y prêter serment (2).

Grâce aux sermons de Carlstadt, on avait fini par regarder à Wittemberg (en Saxe) comme impie, tout ce qui avait été ordonné ou établi sous la papauté. Les esprits étaient saisis d'un véritable vertige: on disait tout haut qu'un second Élie devait venir pour renverser les autels de Baal; et Carlstadt, en s'offrant à remplir cette fonction, fut accueilli avec des applaudissements tumultueux. Citoyens et étudiants se réunirent sous ses ordres; et à une heure dite, toutes les cérémonies du culte romain furent abolies; la sainte Eucharistie administrée à quiconque la demandait, sans même qu'on se fût confessé préalablement; les images jetées en dehors des églises; une forme nouvelle donnée au service divin, forme qu'on travailla à rendre le plus dissemblable possible avec la forme antérieure. Les mémoires d'un homme qui lui-même prit part à ce mouvement (Strobel's lit. Miscellen, p. 119-150) parlent de scandales commis par les étudiants, de voies de fait qu'ils se permirent envers les moines, de sermons véhéments que fit Carlstadt, de ses fiançailles et de ses noces, de l'arrivée du nouveau prophète à Wittemberg, et en général de tout ce qui s'est passé en 1522. Ces mémoires méritent d'autant plus de foi, que l'auteur ne trouve rien à blâmer dans les actes dont il se fait l'historien fidèle. Il aurait lui-même, d'après ce qu'il nous raconte, donné le jour de Noël la communion à plus de cent cinquante personnes; à peine en avait-il confessé cinq, et pour le reste,

(1) SENNEBIER, *Hist. littér. de Genève*, t. I, p. 26, 117.

(2) SCHRÖCKH, l. c., p. 175.

il les avait absoutes en masse. — Carlstadt, en effet, cela n'est que trop vrai, troubla la solennité de Noël par des scènes si indécentes, que non-seulement le parti adverse, mais encore tous les hommes bien intentionnés en furent scandalisés au plus haut degré (1).

Cependant Luther parvint à rétablir l'ordre, grâce à sa prudence d'esprit et à l'énergie qu'il déploya pendant huit jours en chaire, contre les sauvages innovateurs et briseurs d'images. Les principes qu'il émet à cette occasion, et dont il voulait pénétrer ses auditeurs, laissent percevoir en lui l'intention de justifier son entreprise par la guerre qu'il a déclarée à la plus grande partie des dogmes et des formes du Christianisme établi. Convaincu que tout ce qu'il fait lui-même, ne doit être attribué qu'à la volonté divine, il déclare que toute tentative violente et précipitée d'amélioration religieuse, est contraire à l'Évangile et à la charité chrétienne, et que tout changement à opérer dans l'Église doit avoir pour base un assentiment unanime, que tout triomphe doit être poursuivi par la voie de la persuasion. « Je voudrais, dit-il, que la messe fût abolie; cependant la charité doit nous faire une loi de procéder avec douceur dans cette grave question, et de ne point user de violence envers qui que ce soit, etc. »

Luther réussit à mettre fin à la guerre aux images, plutôt par son caractère personnel, que par la force de ses arguments. Ni les prophètes de Zwickau, ni Carlstadt lui-même ne pouvaient se mesurer avec un semblable athlète. D'après ce que nous raconte Thomas Munzer, qui était à cette époque à Wittemberg, Luther osa dire à ces prophètes qu'il les frapperait sur la gueule du Saint-Esprit, dont ils se disaient inspirés; aussi les fanatiques furent-ils bientôt obligés de quitter la ville. Carlstadt lui-même, profondément humilié de sa chute, se retira du théâtre du combat (2).

Encouragé par le progrès des innovations dans plusieurs contrées de l'Allemagne, Luther eut recours à des mesures qu'il avait déclarées d'abord prématurées, inopportunes dans

(1) PLANK, l. c., tom. II, p. 28-51.

(2) MENZEL, l. c., tom. I, p. 129, 131.

sa lutte avec Carlstadt et ses partisans. On le vit favoriser les changements qu'on introduisait partout dans le service divin, et conseiller même aux autorités de quelques villes, de ne prendre avis que de leurs lumières dans l'administration spirituelle des Eglises. Luther n'était alors guère satisfait des dispositions de l'électeur, plus scrupuleux qu'autrefois à décider de questions qui touchaient au culte, et surtout à une institution telle que la messe.

La messe déplaisait à Luther, mais le chapitre de Wittemberg insistait avec beaucoup d'obstination sur la conservation de l'institution. Les chanoines invoquaient un écrit où le prince déclarait qu'on devait retenir les rites et usages de l'Eglise; mais Luther, au mois d'août 1525, s'écria publiquement : « Que nous importe l'ordre du prince ? Le prince est un régent séculier, qui doit s'occuper de tout ce qui touche au glaive, et ne pas se mêler des fonctions du prêtre. » Bien des choses qui s'étaient passées à Wittemberg, n'avaient guère été du goût du prince : ainsi, par exemple, il n'approuvait pas qu'on excitât le peuple contre les franciscains, qui voulaient continuer à célébrer la messe. Il était mécontent qu'on eût donné, à son insu et même contrairement à sa volonté, trois places de chanoines devenues vacantes à des adversaires de la messe. Il souffrait en voyant des chanoines tels que Carlstadt, qui se mariaient publiquement ou promenaient en Saxe le désordre et le trouble, négligeant ainsi les devoirs de leur état. Au mois de novembre 1524, Luther adressa au chapitre une lettre menaçante : « Je vois bien, leur disait-il, que la patience toute céleste avec laquelle j'ai toléré jusqu'à présent vos hostilités diaboliques n'est plus de saison ; je suis enfin forcé, avec l'assistance de Dieu, d'avoir recours à d'autres armes. — J'exige donc sérieusement que vous mettiez fin à tout ce scandale, que vous renonciez à dire la messe et vigiles. — Si vous refusez de m'obéir, vous pouvez être certains que je n'aurai de repos, que lorsque je vous y aurai contraints bon gré, mal gré ! » Comme le chapitre différait d'obéir, Luther publia d'abord un libelle sur l'idolâtrie de la messe ; puis, après avoir traité le même sujet dans ses sermons, il gagna plusieurs membres de l'Université, du conseil et de la com-

mune de Wittemberg, qui sommèrent le chapitre d'abolir la messe comme un attentat perpétuel à la Majesté divine, et digne du dernier supplice, puisqu'il n'était que trop manifeste qu'un prêtre qui la célébrait méritait la peine de mort, réservée dans la loi de Moïse au sacrilège et au blasphémateur. Pour montrer que l'exécution suivrait de près la menace, on brisa dans la même nuit à coups de pierres les fenêtres de la maison du doyen. Le chapitre céda; le prince, auquel le chapitre s'était adressé d'abord, manifesta derechef son déplaisir sur la coercition employée contre les moines. Les affaires religieuses étaient entrées dans le domaine populaire, et l'autorité du prince était trop faible pour contenir l'effervescence des esprits ou pour balancer la parole du réformateur (1).

Dans tout le territoire de l'électorat de Saxe, il n'y avait pas de localités où la nouvelle doctrine de Luther n'eût trouvé des partisans. Mais ce zèle dont le peuple était animé n'avait pas toujours pour mobile l'amour de la vérité. Le plus grand nombre ne connaissaient même pas le fond de la doctrine de Luther, pas plus que les articles fondamentaux de la croyance évangélique.

On vénérât le réformateur, on l'honorait uniquement parce qu'il avait osé s'opposer à des abus, châtier des moines, et dire des injures aux papes, aux évêques, et quelquefois même aux princes et aux grands de ce monde (2).

En effet, on peut lire dans un des écrits de Luther ce passage remarquable : « L'empereur Charles I^{er} ne doit pas être supporté plus longtemps; qu'on l'assomme et le pape avec lui (Opp. edit. Jenae, tom. VII, fol. 278); puis : fou, enragé et chien sanguinaire, qu'il faut tuer à coups de pique et de bâton (5). »

On vit, dans plusieurs contrées de l'Allemagne, les basses classes de la société s'insurger contre les classes supérieures, les paysans surtout contre les nobles. On faisait de la doctrine de Luther, touchant la liberté évangélique, une appli-

(1) MENZEL, l. c., tom. I, p. 159-164.

(2) PLANK, l. c., tom. II, p. 151.

(3) KERN, l. c., p. 52.

cation qui dut ébranler dans leurs bases les institutions politiques, de même que cette doctrine avait naguère dissous toutes les institutions ecclésiastiques.—Quoi de plus naturel, que les écrits violents publiés par Luther, contre le pouvoir spirituel des évêques, fussent interprétés par les sujets d'un seigneur appartenant à l'Église, dans un sens purement politique? Lorsque Luther proclama publiquement qu'il fallait secouer le joug des prêtres et des moines, quoi de plus naturel que d'appliquer cette doctrine aux dîmes, aux intérêts que le peuple payait aux prélats et aux abbés?

On ne saurait nier qu'il arriva souvent à Luther de laisser échapper des paroles qui renfermaient évidemment des allusions politiques, bien faites pour accroître l'effervescence qui régnait, surtout dans les basses classes de la société. Dans le pamphlet publié à l'occasion du *recès de l'empire*, il traitait de tyrans l'empereur et les princes, qui persécutaient l'Évangile, et leur jetait à la face le passage de la Bible où une ruine prochaine est annoncée aux orgueilleux et aux puissants (1).

Le 1^{er} janvier 1525, l'abbé de Kempten fut attaqué par les paysans qui s'étaient réunis aux habitants des villes voisines, et, après le pillage de son couvent, forcé de renoncer, par un acte en bonne forme, aux divers droits et privilèges inhérents à sa charge. Cet exemple encouragea les campagnes voisines. Le peuple envahit à main armée le territoire des évêques, des abbés, et bientôt des comtes et des seigneurs séculiers. Les révoltés répondirent aux députés de l'alliance souabe, qui représentaient dans ces contrées le pouvoir de l'Empire : « Que leur intention n'était pas d'offenser qui que ce fût, mais de maintenir le saint Évangile, et de prêter assistance à la parole de Dieu (2). »

La doctrine de Luther étant basée uniquement sur la sainte Écriture, ils se croyaient autorisés par la loi divine à rompre violemment avec leur suzerain. Un soulèvement général menaçait bientôt l'existence de toute la noblesse spirituelle et temporelle (3). Les paysans lancèrent un manifeste, composé de

(1) MENZEL, l. c., tom. I, p. 167-169.

(2) MENZEL, l. c., tom. I, p. 169 et suiv.

(3) SCHUPPIUS, l. c., tom. I, p. 26.

douze articles, et dont l'auteur était un des ecclésiastiques qui se trouvaient dans leurs rangs; c'était Christophe Scheppler, prédicateur de Memmingen (1). Ils s'attachaient à démontrer la justice de leurs réclamations, à l'aide de passages tirés de la Bible, et qui ne pouvaient tromper qu'une simplicité enfantine. C'est ainsi qu'ils déduisaient leurs droits de chasser sur les terres seigneuriales du passage de Moïse, l. 28, 29 (2). Ils envoyèrent leur manifeste à Luther, en le priant de vouloir bien prononcer entre eux et leurs maîtres. Ils attendaient avec une confiance aveugle une décision favorable de la part d'un homme qui avait prêché avec tant d'éloquence la liberté chrétienne, et qui avait attaqué le pouvoir terrestre avec des paroles tirées de la Bible. Luther fut très-embarrassé. Il ne pouvait pas leur donner raison, sans confirmer les propos de ses ennemis, qui disaient que sa doctrine conduisait directement à la révolte, et sans se brouiller en même temps avec les princes qui l'avaient protégé contre le pape et l'empereur, et qui devaient le soutenir dans la lutte à venir. Cependant il eut le courage, dans un avertissement adressé à la fois aux princes et aux paysans, de dire aux premiers de dures et vigoureuses vérités sur leur affreux despotisme; mais il est à remarquer qu'il s'adressait surtout aux princes ecclésiastiques et à ceux qui étaient hostiles à sa doctrine. Après avoir cherché à toucher le cœur des grands, il adressa aux paysans des paroles si amicales, si doucereuses, qu'on dirait presque qu'il penchait à leur donner raison. Plus loin, il leur reproche d'avoir pris le titre de coalition armée et de défenseurs des lois divines. A l'entendre, le prétexte allégué, que l'autorité temporelle est dure, méchante, despotique, accablante, impie et hostile à l'Évangile, ne justifie pas la révolte. — Mais pour prévenir l'objection, que lui-même s'était mis en état de rébellion contre un pouvoir qu'il avait déclaré illégitime, il s'attache à prouver que l'attaque n'est pas venue de lui: « c'est l'empereur et le pape qui se sont mis contre moi. Et cependant plus l'empereur et le pape ont sévi contre mes

(1) MENZEL, l. c., tom. I, p. 171.

(2) PLANK, l. c., tom. II, p. 182.

doctrines, plus mon Évangile a fait de progrès ! Comment cela est-il arrivé ? » L'assertion de Luther, qu'il ne s'est pas révolté, pourrait paraître fort douteuse à ceux qui regardent l'autorité spirituelle comme aussi légitime que l'autorité temporelle, et qui refusent à tout sujet le droit de se dérober aux devoirs de l'obéissance, envers toute espèce d'autorité. On comprendra que l'avertissement de Luther, dut manquer son effet. Les partisans de la révolte commencèrent à soupçonner que le réformateur jouait double jeu avec les princes, et qu'il était maintenant infidèle aux principes qu'il avait professés naguères, lorsqu'il déclarait la guerre au pape, et refusait obéissance à l'empereur et aux diètes. Cependant la révolte devenait de plus en plus menaçante. Les paysans condamnèrent à la peine de mort le comte de Helfenstein, leur prisonnier. En vain l'épouse du comte, tenant dans ses bras leur enfant de deux ans, implorait à genoux les chefs de la révolte. Helfenstein fut, avec ses compagnons de malheur, lancé au milieu des rangs ennemis hérissés de piques, et égorgé sans pitié. Pendant le supplice, un jeune paysan, qui avait été autrefois au service du comte, marchait devant son maître et jouait de la flûte, comme si le malheureux allait non pas à la mort, mais à la danse ! L'enfant que la comtesse tenait dans ses bras fut blessé, elle-même maltraitée, et conduite enfin à Heilbron sur une charrette de fumier. Luther sans considérer que les paysans n'avaient pas tous pris part à ce crime, fulmina une condamnation générale contre les révoltés, et les dénonça sans distinction, comme des assassins, des hommes maudits de Dieu et qui avaient mérité la mort. Dans un écrit qu'il publia alors, il engagea les princes et les seigneurs à être désormais sans miséricorde, à frapper tant qu'une goutte de sang coulerait dans leurs veines ! « Poignardéz, égorgez, criait-il, quiconque résiste. » Cet écrit violent fut généralement blâmé ; on le trouvait sanguinaire, impie et illogique ; car, s'il faut en croire ses adversaires, Luther, aurait dans ses sermons et ses pamphlets, excité le peuple contre les princes. Et maintenant que la révolte ne veut pas l'écouter, il crie qu'on traite les rebelles comme des bêtes farouches.

« Voilà donc que nous moissonnons, dit Érasme, dans un

livre contre Luther, les fruits que tu semas ? Tu ne veux pas reconnaître les séditioux ; mais ils te reconnaissent, eux, et on ne sait que trop que bon nombre de ceux qui se drapaient dans le manteau de l'Évangile, ont été les instigateurs de la terrible révolte. Dans ton libelle rempli de fiel contre les paysans, tu voulais te justifier, mais-en vain. C'est toi qui as soulevé ces tempêtes, par les livres que tu as écrits contre les moines et les évêques ; et tu disais que tu combattais pour la liberté évangélique et contre la tyrannie des grands. Je n'ai pas assez mauvaise opinion de toi pour croire, que tu savais ce que tu faisais. Mais du moment que tu as commencé à jouer ce drame, j'en ai prévu le dénouement ; j'ai prévu, par la violence même de ta parole, que les choses en viendraient où elles en sont venues. — Autant ta parole a eu de force quand il s'agissait d'enflammer les passions, autant elle est impuissante pour les éteindre. »

Au lieu de prêter l'oreille aux remontrances de Luther, des armées de paysans se répandirent dans toute la Franconie. Les évêques s'enfuirent ; les villes, qui étaient favorables à la réforme, leur fermèrent les portes, et se joignirent aux révoltés. A la tête des paysans qui entrèrent à Rothenbourg sur le Tauber, se trouvait entre autres prédicants fanatiques, Carlstadt. A peine ont-ils paru que les images et les crucifix sont brisés en morceaux, et que les prêtres qui célèbrent la messe sont arrachés de l'autel. Des femmes armées parcourent les rues, rançonnant, dévalisant les prêtres et les moines.

L'un des prédicateurs, du nom de Jean Drisul, monta en chaire le Vendredi-saint, et prêcha sur la liberté (1). Les prédicants de la Réforme secondèrent puissamment la révolte des paysans ; ils en étaient les chefs et les orateurs ; e'étaient eux qui avaient rédigé le manifeste des paysans, et qui le répandirent dans toutes les contrées de l'Allemagne. Partout les révoltés brûlaient et détruisaient les églises et les couvents, maltraitaient les prêtres, brisaient les images et les crucifix, dérobaient les vêtements sacerdotaux, les ciboires, les calices, les vases sacrés (2).

(1) MENZEL, l. c., vol. I, p. 174-188.

(2) Prof. SARTORIUS, l. c.

Réunis en escouades armées, ils transformèrent en monceaux de cendres les convents et les châteaux des princes ecclésiastiques et laïques, et mirent tout à sang et à feu avec une cruauté de cannibales (1). Conduits par leurs prêtres, ils égorgèrent et brûlèrent tout ce qui leur tomba sous la main (2). Le peuple s'était soulevé dans la Franconie, la Souabe, l'Alsace, la Lorraine. Il prit les armes dans la Bavière, le Tyrol, la Carinthie et la Styrie (3).

Le mouvement excité dans la Thuringe et la Saxe par les fanatiques, revêt à la même époque le caractère d'une révolte ouverte.

Thomas Munzer, qui s'était distingué à Wittemberg, à l'occasion de l'iconomachie, vit dans les troubles de la Souabe une occasion favorable pour prêcher la liberté chrétienne, c'est-à-dire l'égalité de toutes les conditions et la communauté de tous les biens. A l'entendre, c'était là le véritable règne de Dieu, le règne qu'il avait mission, lui, d'établir sur la terre. A Mulhausen et en Thuringe, il trouva des partisans tellement nombreux qu'il put bientôt parcourir le pays, afin d'y établir et propager ses doctrines, autant par la parole que par l'épée (4). De même que Luther, il en appelait à sa conviction particulière, pour décider magistralement du dogme. Comme les pèlerinages fréquents qu'on faisait à Mellinsbach, voisin d'Alstædt, lui paraissaient criminels, il ordonna à ses paroissiens de marcher sur Mellinsbach, afin d'en démolir la chapelle; de là des troubles dans la contrée. On attaqua Munzer qui, la Bible à la main, se défendit; on le renvoya à sa cure.

Mais le duc Georges s'étant plaint à l'électeur du fanatisme de Munzer, les habitants d'Alstædt reçurent l'ordre de renvoyer leur prédicateur. Munzer trouva un asile à Mulhausen. Il résidait à la cour des chevaliers de l'ordre de Saint-Jean, qu'il en avait chassés avec les moines et les chanoines, et dont il s'était approprié les biens et les revenus. Dans ses sermons il

(1) SCHUPPIUS, l. c., t. I, p. 26.

(2) RUCHAT, l. c.

(3) MENZEL, l. c., tom. I, p. 188.

(4) SCHUPPIUS, l. c., tom. I, p. 27.

disait que le temps de l'accomplissement des saintes promesses était proche. Au couvent des Franciscains, on fabriquait publiquement des arquebuses ; le peuple des campagnes affluait en foule pour prendre part à la croisade prêchée contre un monde pécheur et prendre part au butin promis. Cependant Pfeifer, aide-de-camp de Munzer et moine apostat, trouvant que les préparatifs de son maître n'allaient pas assez vite au gré de ses désirs, prêcha lui-même une croisade qui eut un grand succès ; une foule d'églises, de couvents et de châteaux furent dépouillés. Chargée d'un riche butin, la bande de Pfeifer rentra dans Mulhausen (1). Comme les rebelles, rassemblés autour de Munzer, se livraient aux débauches les plus odieuses, plusieurs princes se réunirent pour mettre un terme à ces scandales. A la bataille de Frankenhauzen, Munzer lui-même fut fait prisonnier, puis décapité (2).

Cependant, les Anabaptistes s'étaient répandus dans la Westphalie, où ils avaient trouvé de nombreux partisans. En 1535, ils fulminèrent un libelle sous le nom de *restitution* (*Wiederbringung*). Quelque temps auparavant, un prédicateur, nommé Romann, avait prêché dans l'église de Saint-Maurice, située en dehors de Munster, la doctrine de Luther. Il attirait du monde à ses sermons. Il prêcha dans la ville, malgré la résistance opiniâtre des catholiques, dont le nombre s'affaiblissait de plus en plus. Sur ces entrefaites arrive un tailleur hollandais, nommé Jean Beukels, de Leyde ; alors las de son métier, ce tailleur s'insinue auprès des prédicateurs luthériens ; il dispute avec eux sur le baptême des enfants ; et bientôt Rotmann qui, du haut de la chaire, avait attaqué l'opinion de Jean de Leyde, finit par se faire Anabaptiste. La querelle en vint au point que les deux partis, Luthériens et Anabaptistes, disputèrent publiquement. Le parti des Anabaptistes eut le dessus, parce que les dissidents par peur gardèrent le silence. Dès lors les Anabaptistes s'emparèrent de Munster, et y appelèrent leurs amis des villes voisines, tandis que beaucoup de citoyens paisibles quittèrent la ville désolée.

(1) MENZEL, l. c., tom. II, p. 197-202.

(2) SCHUPPIUS, l. c., tom. I, p. 27, 28.

C'est ainsi que, dans le carême de 1554, les Anabaptistes prirent possession de Muuster (1). Un nouveau conseil fut installé ; on brûla une église, on en pilla d'autres. Mathiesen, sur un ordre de Dieu, fit jeter au feu tous les livres, hormis la Bible. Jean de Leyde et Knipperdolling commencèrent à prophétiser. Ce dernier était l'exécuteur des hautes-œuvres de Jean de Leyde.

Les églises rasées, Jean établit la polygamie et se fit déclarer par un prophète, roi de l'univers. Ce prophète enseignait entre autres choses : que quiconque possédait quelque bien, ne pouvait être sauvé ; que Luther et le pape étaient de faux prophètes, que Luther était encore pire que le pape, et que le mariage avec des impies n'était qu'un concubinage et un adultère. Après une foule d'exès, engendrés par le fanatisme, la cruauté et la débauche, la ville fut enfin conquise, en 1555, par l'armée réunie de quelques princes ; l'exécution des principaux chefs de cette secte furieuse calma ce qui restait d'effervescence dans les esprits (2).

Les Anabaptistes n'avaient pas ménagé la personne du pape : leur vocabulaire d'injures ressemble beaucoup à celui dont se servait Luther.

Luther injuria le pape en véritable païen (3). Ne parlons que d'un de ses derniers écrits. Luther y appelle le souverain-pontife un père infernal, l'épouvantail de Rome, le maître d'école des gamins de la ville éternelle, l'antechrist, le pape àne, l'auteur et le maître de tous les péchés, l'âne-Dieu, l'apôtre du diable, le spectre de Satan, l'assassin des âmes, un monstre maudit, abominable, un possédé, le plus grand faquin du globe, un buffle, un bipède, un excrément du démon, un animal des zones étrangères, un ours indompté (4). « Nous souhaitons de bon cœur que la foudre et le tonnerre les écrase, que le feu de l'enfer les consume, que tombent sur eux tous les fléaux du monde, la peste, le mal français, le

(1) ARNOLD, l. c., tom. II, l. XVI, chap. II, p. 17.

(2) SCHRÖCKH, l. c., tom. V, p. 459.

(3) KERN, l. c., p. 512, note.

(4) Nous omettons ici une foule d'épithètes intraduisibles dans toute langue décente.

charbon, la lèpre, etc. ; mais ce n'est rien ; et Dieu les a punis d'une manière bien plus cruelle encore, puisqu'ils sont tellement fous, tellement furieux, qu'ils ne savent pas s'ils sont hommes ou femmes. Que celui qui ne croit pas que la papauté est endiablée, aille à tous les diables. »

Après ce torrent d'injures, Luther continue ainsi : « Prenez, vous tous, empereur, roi, princes ; prenez, vous tous qui avez des mains pour prendre ; car je vous le dis : Dieu ne bénira pas ceux qui ont des mains paresseuses ; prenez d'abord au pape, Rome la Romagne, Urbin, Bologne, et tout ce qu'il a comme pape ; puis le pape lui-même, les cardinaux et tout ce qui entoure sa sainteté, et arrachez-leur la langue et la clouez à une potence ; châtimez bien doux en comparaison de leurs blasphèmes et de leur idolâtrie. Vous leur permettrez alors de tenir un concile, autant de conciles qu'ils voudront, au pied d'un gibet, ou dans l'enfer même, au milieu de tous les diables. — Alors nous dépendrons ses armoiries et sa couronne, que nous placerons de bon cœur au cabinet, et nous nous en servirons encore ; mais une bonne fois pour toutes, mieux vaudrait jeter le pape lui-même au feu. — En attendant, que tout chrétien, partout où il verra les armoiries du pape, crache dessus et les conspue de boue (1). »

Il n'y a que des imbéciles, dit Luther (Fischred. Eisl. Ausg., fol. 108), des niais ou des impies, qui enseignent, qu'il ne faut pas injurier le pape. Injurie, injurie encore ! Et ce disant, il traite le saint apôtre Paul (Apostelgesch. XXII, 4, 5), d'impie et d'imbécile : *macte virtute christianâ* (2).

On obéissait à Luther : à Brême, les citoyens firent pendant le carême une mascarade, promenèrent à travers la ville un homme déguisé en pape, d'autres habillés en cardinaux ou en moines, puis allèrent à l'abattoir, prirent des os dont ils se servirent en guise de chandeliers, et firent, à la lueur des flammes, d'amples libations dans le cabaret voisin : tout cela en

(1) LUTHER, *Wider das Papsthum zu Rom, vom Teufel gestiftet*, 1545, in th. VIII aller Bücher und Schriften des heuern seligen Mannes Gottes Martin Luther. Jena, fol. 209-248.

(2) KERN, l. c., p. 168, note.

dérision du pape, et comme si, d'après ce qu'ajoute la chronique, le pape fût déjà mort et enterré (1).

Ces excès furent commis, sans que l'autorité intervînt ou arrêtât les coupables. On cherchait surtout à tourmenter les prêtres et les moines. En 1525, les citoyens de Zwickau, pour célébrer le Mardi-Gras, tendent sur le marché des pièges à lièvre. Quelques-uns d'eux, déguisés en religieux, étaient pourchassés et venaient se prendre au piège. D'autres placèrent, sur le bassin du marché, la statue de saint François, qu'ils garnirent de plumes de coq et de grelots, etc., etc.

Les moines prirent le bâton de pèlerin et quittèrent le pays (Tob. Schmid, p. II, chron. C. 2, pag. 586). De pareilles folies peuvent-elles être dictées par l'Évangile, et gagner des cœurs à l'Évangile? Il est facile à chacun de répondre à cette question, bien que la chronique ait soin d'ajouter, *quasi re bene gesta*. « C'est ainsi que la papauté fut abolie, et qu'on vit luire à sa place la doctrine de vérité. » — A Eilenbourg, le presbytère fut pris d'assaut; et l'un des assaillants, monté sur un âne, pénétra dans l'église. Le duc Georges de Saxe se plaignit d'un pareil scandale. — A Erfurt, les étudiants jouèrent de mauvais tours aux papistes, au point que Luther en manifesta lui-même son mécontentement, bien que partout ailleurs il vit avec plaisir, d'après ce qu'il écrit, que les papistes fussent serrés de près et traqués. — L'un des membres du conseil de Zwickau avoue franchement que, par vengeance contre les moines, il avait engagé une bande d'hommes ivres à prendre d'assaut le Grunheimer-Hof (la cour de Grunheim), à en briser toutes les portes et les fenêtres, à en jeter dans la rue tous les livres. La bande exécuta si bien ses ordres, qu'aucune fenêtre ne resta intacte, grâce aux efforts d'un vitrier qui contribua énergiquement au dégât (Schmid, l. c., p. 584). Chose curieuse! ces excès sont mis sur le compte du peuple, bien que l'autorité en fût complice, puisqu'elle se laissait dominer.

Ces exemples de vengeance, de colère et d'exaspération se rencontrent fréquemment dans l'histoire de la réforme.

(1) ARNOLD, l. c., tom. II, l. XVI, ch. vi, p. 60.

A Leipzig, les étudiants affichèrent des placards, où ils menaçaient Eck de lui rompre le cou, bien que le duc Georges eût donné au docteur un sauf-conduit : ils chantaient contre lui dans les rues des couplets satiriques, lui adressaient des cartels et le menaçaient de mort. Plus de cent cinquante étudiants de Wittemberg s'étaient rendus à Leipzig, uniquement pour ridiculiser le professeur. Peut-être aussi ces attentats trouvaient-ils une excuse dans les attaques incessantes de Luther contre les papistes. Lors de la ligne dénoncée par Pack, on l'avait entendu s'écrier « que si les papistes ne voulaient pas se taire, il prierait Dieu et les princes d'être pour eux sans miséricorde. » (Luther, lib. II, Epist., p. 587.) Que d'actes de cette nature n'ont eu d'autre motif qu'une vengeance antichrétienne ! On était bien prompt à accuser les catholiques ; mais les misères de Luther, on les cachait soigneusement. Un prêtre, qui avait été placé à Nordlingen par l'empereur Charles-Quint, fut chassé de l'autel à coups de pierres que lui lancèrent les écoliers pendant qu'il disait la messe. A Zwickau on en lapida un pendant qu'il portait la sainte hostie : le duc Georges se plaignit vainement de cet attentat (1).

Les couvents eurent beaucoup à souffrir, tant ils offraient d'appât à la convoitise ; quelques hommes sensés essayaient inutilement de s'opposer à la fureur du peuple ; car le rouge leur montait au front, quand ils voyaient dépenser les aumônes des monastères à nourrir des chiens de chasse, des chevaux. C'était un douloureux spectacle que de voir les princes prouver leur zèle évangélique, en s'adjudgeant les biens des couvents et des églises, et en les employant à d'indignes usages. (David Chytreus, Epist. ad comites Stolbergæ, pag. 286.) Les plaintes qu'on fait entendre ici ne sont que trop vraies ; les preuves matérielles sont encore debout devant nos yeux (2).

Un homme de beaucoup de sens (Mazambano, Puffendorf, cap. II, n° 40) fait remarquer, que si en Saxe le nombre des partisans de Luther fut plus considérable qu'ailleurs, c'est que dans ce pays on avait été plus prodigue qu'ailleurs des

(1) ARNOLD, l. c., tom. II, l. XVI, chap. v, p. 59.

(2) Id., ib., p. 58.

biens de l'Eglise, et qu'on n'y redoutait pas l'empereur comme dans la haute Allemagne (1).

Voici l'abbé de Stolpe, qui confie ses peines à celui de Pforte, il lui dit, que les ducs de Saxe, sous prétexte de mettre en réserve les trésors des couvents, se les approprient saintement, et que pour plus de sûreté, ils demandent partout les registres des revenus monastiques. Le conseil de Rostock, fit comme les ducs : peu à peu, on voyait entrer dans le *fisc* du prince ou de la commune les richesses des moines (2).

A Holstein la riche et fière noblesse comprit de bonne heure les immenses avantages qui résulteraient pour elle, si l'on réformait l'Eglise, puisque c'était pour elle le seul moyen de s'approprier les domaines temporels, les dîmes et les autres revenus des monastères. Aussi la Réforme fit-elle de grands progrès, surtout sous le duc Frédéric (3).

A Magdebourg, les citoyens prièrent le conseil de vouloir bien donner aux moines une pension viagère, mais seulement s'ils consentaient à déposer les vêtements distinctifs de l'ordre et à se faire instruire dans la doctrine évangélique (4).

C'est ainsi que furent conservés les couvents wurtembergeois; seulement on y installa des prédicateurs luthériens (5).

En Poméranie la destruction des couvents commença en 1522, à Stralsund. Dans une seule journée on chassa de la ville, pendant l'absence du duc, tous les prêtres et tous les moines. Le duc, de retour à Stralsund, chargea son bailli de porter, sur le grand livre des revenus de l'état, les biens des couvents; et ils y sont restés (6).

A Francfort sur le Mein, la Réforme se montra violente. Hartmann Ibach, après avoir pendant quelque temps propagé la doctrine de Luther, fut enfin forcé par le vicaire de l'ar-

(1) Id., *ibid.*, p. 57.

(2) ARNOLD, l. c., tom. II, vol. XVI, chap. VI, p. 58.

(3) D^r GUSTAV. LUDW. BADEN'S *Geschichte des dänischen Reichs bis auf die neueste Zeit. Aus dem Dänischen übersetzt von D^r RUDOLPH HERR. TOBIENSEN*, 1802, p. 505.

(4) MARHEINECKE, l. c., tom. II, p. 41.

(5) ARNOLD, l. c., tom. II, l. XVI, chap. VI, p. 59.

(6) ARNOLD, *ib.*, p. 58.

chevêque de Mayence, de quitter la ville. Alors le chevalier Hartmuth de Kronenbourg, écrivit une lettre de reproches au prédicateur Mayer, qui avait été le principal adversaire d'Ibach. Mayer répondit que si l'on avait à se plaindre de lui, il fallait l'accuser auprès de son juge naturel. Le chevalier exaspéré lui reprocha d'être un séducteur, un loup vorace, un voleur, un meurtrier, et le menaça de le démasquer comme tel, dût-il en venir à des mesures violentes. En même temps quelques nobles amis du chevalier jetèrent un véritable cartel à tout le clergé de Francfort. — Dans une lettre au magistrat de la ville, ces gentilshommes se disaient obligés en âme et conscience, de traiter ces loups dévorants en ennemis de la parole divine. Ils demandaient au magistrat, s'ils pouvaient compter sur lui dans le cas où, poussés par le devoir, ils mettraient la main sur les biens et la personne de prêtres diaboliques. — Ils exécutèrent en partie leurs menaces et défendirent aux paysans de payer la dime aux ecclésiastiques. Le clergé cria, on ne l'écouta pas; malgré les ordres impériaux qu'avait reçus le magistrat de défendre le clergé, le clergé fut obligé de céder. La bourgeoisie, prenant exemple sur la noblesse se révolta à son tour; et le magistrat, après avoir chassé le prédicateur Mayer, déclara publiquement à tous les prêtres qu'ils devaient se résoudre à prêcher la parole de Dieu (le Luthéranisme) s'ils voulaient compter sur son appui et sa protection (1).

Dans la chronique de Torgau, nous lisons qu'en 1524, Léonard Koppe et d'autres jeunes gens tout pleins des écrits de Luther, prirent d'assaut le couvent des Franciscains, et jetèrent par-dessus les murs les moines qui voulaient se défendre. Le prince électeur ferma les yeux et ne dit rien, bien qu'à cette époque les ambassadeurs impériaux résidasent à Torgau (2).

Luther lui-même crut devoir intervenir auprès de Sa Grâce en faveur des Franciscains, en la priant de ne pas les laisser mourir de faim; car, disait-il, il pourrait se trouver parmi ces moines une âme qui, au jugement dernier, serait leur juge à tous. (Seckendorf, liv. II, p. 64.) (3)

(1) PLANK, l. c., tom. II, p. 157. (2) ARNOLD, id., ib., p. 58.

(3) ARNOLD, l. c., p. 59.

Un fait extraordinaire, ce fut l'enlèvement de neuf religieuses qu'un habitant de Torgau sut opérer par ruse, et qu'il conduisit, comme des tonneaux de harengs, du couvent de Niemitsch près de Grimma à Wittemberg (1). Au nombre de ces jeunes filles, qui quittèrent le couvent dans la Semaine sainte de 1523, se trouvait Catherine de Bora (2).

En 1524, Luther jeta bas le froc de moine pour l'habit bourgeois, et l'année suivante il épousa Catherine (3).

Il avoue (tom. II, Altenb.), que ses partisans furent loin de voir avec plaisir cette union. Catherine, ou comme il l'appela plus tard, Kéthä, était destinée au curé d'Orlamunde, et c'était Luther lui-même qui avait conseillé ce mariage. Mais comme Catherine refusa la main du curé, Luther se décida à l'épouser, bien qu'il eût déjà quarante-deux ans. Un écrivain de cette époque (Seckendorf, liv. III, 651) blâme dans cette femme un orgueil outré, une vive ambition et une prodigalité démesurée (4). Bien que Luther sût que Catherine de Bora était coquette et orgueilleuse, il la prit pourtant pour femme, en 1525 (5).

Les nouveaux prédicateurs n'étaient, à cette époque, guère plus instruits que le peuple. — Quelques-uns, entraînés par les nouveautés, faisaient du haut de la chaire des sorties violentes contre le pape et les moines. D'autres, trouvant un avantage personnel à adopter la règle de conduite de Luther, épousèrent leurs concubines, et prirent désormais le titre de pasteurs de l'Évangile, sans rien savoir de l'Évangile. — Les vieux prêtres, restés fidèles à leur foi, se retirèrent pour faire place à des intrus. En certains endroits, le peuple, ne voulant pas attendre, employa des moyens qui accélérèrent la retraite de ces athlètes du Catholicisme : le peuple ne gagnait pas toujours à cet échange. La plupart des communes regar-

(1) Id., ib., p. 59.

(2) MARHEINECKE, l. c., p. 78.

(3) SCHUPPIUS, l. c., vol. I, p. 28.

(4) ARNOLD, l. c., ib., chap. v, p. 51 et suiv.

(5) Prof. Dr LEIDERFROST, *Encyklopädisches Wörterbuch der Wissenschaften*, etc., etc., red. vom HAUPTM. PIERER, *Art. Bora*.

daient comme un bonheur de choisir pour prédicateur un moine apostat qui avait parcouru le monde, ou qui se disait poursuivi ou banni pour avoir pris la défense de l'Évangile. Traité en envoyé du ciel, on l'installait dans ses fonctions sans autre examen. Il suffisait qu'il amenât avec lui une femme ou des enfants, pour qu'on l'exemptât de faire la preuve de la pureté de sa doctrine. Avoir femme et enfants était une recommandation auprès des gentilshommes qui disposaient des places de prédicateur (1).

La précipitation avec laquelle on introduisit la Réforme en plusieurs endroits, porta un coup funeste aux revenus qui naguère faisaient partie des Églises. Car, lorsqu'on voulut en disposer, on s'aperçut qu'il n'en restait plus rien. Tantôt ils avaient été dissipés, tantôt volés; ou bien, les actes de propriété avaient été perdus. Ailleurs, les princes, les nobles ou les communes même s'étaient adjudgé sans façon quelques parties des biens de l'Église (2).

Lorsqu'en 1541 la nouvelle de la mort de l'évêque de Naumbourg se répandit en Saxe, le prince électeur demanda l'avis de ses conseillers sur un projet qu'il paraissait avoir préparé depuis longtemps dans la prévoyance de cet événement. Ce projet avait pour but d'enlever au chapitre le droit d'élire le nouvel évêque, et menaçait de bouleverser peu à peu toute l'ancienne constitution de l'Église. — Jean-Frédéric, ainsi qu'il est facile de le comprendre, avait en vue d'incorporer à ses domaines, ceux qui dépendaient du diocèse de Naumbourg; mais ce projet parut tellement énorme à ses conseillers, et si dangereux aux théologiens de Wittemberg, que le prince dut avoir recours à la ruse pour arriver à ses fins. Les théologiens cherchèrent pendant longtemps, en lui exposant par écrit à deux reprises leurs scrupules, à le détourner d'une pareille entreprise. Le prince leur répondit que c'était pour lui une affaire de conscience de ne pas laisser l'Église de Naumbourg dans l'état où elle se trouvait alors. Il les pria, en conséquence, de lui proposer, pour occuper le siège vacant, un

(1) PLANK, l. c.

(2) PLANK, l. c., 1796, tom. IV, p. 47.

homme capable, à moins qu'ils ne pensassent avec lui qu'Amsdorf était le théologien qui réunissait toutes les qualités voulues en cette circonstance. Les théologiens finirent par approuver les mesures proposées.

Luther imagina des prétextes pour justifier le projet de Frédéric.

Dans un mémoire apologétique : (Exempel, einen rechten christlichen Bischof zu weihen, 1542) il altère tant soit peu la vérité en racontant l'affaire autrement qu'elle ne s'est passée. Il part du principe que les membres d'un chapitre ne sont pas seulement autorisés, mais obligés à repousser un évêque idolâtre, et au besoin, le chapitre tout entier qui voudrait imposer un pareil sujet. Puis, il feint adroitement que les états de l'évêché ont, les premiers, engagé le prince, comme patron et protecteur de leur église, à s'immiscer dans cette affaire. — Or, c'était tout le contraire. Il faut donc supposer que Luther n'a dénaturé les faits que parce qu'il ne se croyait pas assez fort pour justifier les actes de son prince avec les seules armes de la vérité, c'est-à-dire du droit national positif. — Luther, dans son ignorance de toutes les notions de jurisprudence, alla plus loin encore. Il déclara menteurs tous ceux qui reprocheraient à son maître de vouloir détacher l'évêché de l'Empire ; puisqu'au contraire, son bon prince avait déclaré dans plusieurs mémoires à l'empereur et à l'Empire que s'il voulait l'en distraire, c'est que Naumbourg n'en avait jamais fait partie. Le chapitre avait élu pour évêque Jules de Pflug, doyen du chapitre de Zeiz. Donc au commencement de l'année suivante, 1542, l'électeur de Saxe présenta comme évêque aux états de l'Empire le prédicateur luthérien Amsdorf, qui fut sacré le 20 janvier par Luther lui-même, et maintenu par le prince avec tant d'opiniâtreté, que des chanoines qui refusèrent de le reconnaître, furent dépouillés de leurs biens, et d'autres privés de leur liberté. Quel est donc l'homme auquel le prince ravissait ainsi son évêché ? Jules de Pflug, sous le rapport de l'érudition, du caractère personnel et de la religion, était le prêtre le plus propre à remplir cette charge. Ses lumières étaient connues, sa loyauté appréciée, sa sagesse vantée partout. — Et c'est Amsdorf qui

devait chasser le noble, le généreux Pflug ; Amsdorf, le fanatique le plus inflexible et le plus intolérant de tout son parti, et qu'on avait exprès envoyé à Ratisbonne pour jouer le rôle de dissident, le seul qui convint à son caractère, et qu'il remplit en effet si heureusement, qu'il ne craignit pas d'offenser l'empereur lui-même (1).

Jules de Pflug était un théologien des plus insignes (2). Il voulait, disait-il, rester fidèle à l'Eglise, sa vieille et bonne mère (3). Mais Luther écrivait : « Moi Luther, qui me fais appeler pape, et qui le suis en effet, je veux qu'on confère à Amsdorf, comme évêque de Naumbourg, la plénitude des pouvoirs épiscopaux, afin qu'il puisse *absoudre* le pape de Rome qui est dans les angoisses de la mort et sur la marche des enfers, en prononçant cette formule : « Que Dieu tout- » puissant, ton ennemi, ne te pardonne jamais, qu'il te » jette dans le fond des abîmes infernaux. Moi donc, en vertu » de l'ordre de notre Seigneur et Maître Jésus-Christ, et de » notre auguste père le pape Luther I^{er}, je te voue aux flam- » mes éternelles (4). »

La bigamie dont se rendit coupable à cette époque, le landgrave Philippe de Hesse, couvrit de honte, non-seulement le prince, mais Mélanchthon, Luther et Bucer, et d'autres théologiens (5).

Le landgrave Philippe était marié depuis seize ans avec Christine, fille de Georges, duc de Saxe ; il était père de huit enfants. D'un tempérament naturellement ardent, il avait cherché ailleurs à satisfaire ses passions. Dans une maladie grave qu'il fit, il éprouva de grands remords de conscience. Il lisait souvent la Bible, et tremblait au souvenir des peines et des menaces prononcées contre les adultères. Cependant ces remords ne furent pas assez puissants pour le faire renoncer, après sa guérison, à ses mauvais penchants ;

(1) PLANK, l. c., tom. IV, p. 83 et suiv.

(2) HENKE, l. c.

(3) PLANK, l. c., tom. III, vol. II, p. 180-185.

(4) LUTHER, tom. VI, *Jen.*, p. 452.

(5) HENKE, l. c., tom. III, p. 1116.

il avouait même qu'il ne se sentait pas la volonté de s'amender. Bientôt il eut l'idée de se donner, disait-il, à l'exemple des patriarches et conformément à la foi de Moïse (5 Moïse, XVI, 18), une seconde femme, afin de détourner ainsi de sa tête la malédiction de l'Apôtre. Son choix tomba sur Marguerite de Sale, dame d'honneur de sa sœur. Afin d'écartier les difficultés que le clergé pouvait opposer à ce projet, il écrivit aux deux principaux théologiens de Wittemberg, dont la position dans l'Église nouvelle ressemblait assez à celle du pape dans l'Église ancienne. Il leur demanda l'autorisation d'être le mari de deux femmes légitimes. Les deux théologiens, dans leur réponse, ne montrèrent pas d'abord grande envie d'accorder l'autorisation demandée. Quelque temps après, Bucer, négociateur dans cette affaire, parut à Wittemberg, avec la mission, d'abord de présenter aux théologiens les motifs que faisait valoir le prince; puis, de leur faire entrevoir les conséquences qu'entraînerait un refus obstiné de leur part.

La force des circonstances fit approuver aux réformateurs un acte que condamnait leur conscience : la confiance qu'ils avaient que Dieu ne laisserait pas tomber leur Évangile, n'était pas assez vive pour qu'ils crussent pouvoir se passer de la protection du landgrave, en lui refusant sa demande. Dans leur réponse, en date du 10 décembre 1559, ils témoignaient d'abord au prince une grande déférence. Puis ils réfutaient les motifs allégués pour légitimer la bigamie, en s'appuyant sur l'institution divine du mariage établie par le Christ et maintenue par l'Église. Ils se sentaient l'obligation de dissuader le landgrave du projet qu'il avait conçu, et dans l'intérêt de son salut, et dans celui de l'Évangile, etc... Puis, du blâme ils arrivaient insensiblement à l'approbation. « Si néanmoins, ajoutaient-ils, le prince est résolu de prendre une seconde femme, ils pensent que le mariage doit se faire en secret. » C'est en ce sens qu'ils donnèrent leur assentiment au projet du landgrave, auquel ils envoyèrent en même temps les dispenses dont il pouvait se servir au besoin. — Cette réponse est signée par Luther, Mélanchthon, Bucer et par cinq autres ecclésiastiques de la Hesse, que le landgrave força de souscrire à l'avis

émis par les trois premiers...Le mariage fut célébré le trois mars 1540, en présence de Mélanchthon, de Bucser et d'autres témoins. La vanité de Marguerite et de sa mère, fut cause que le secret qu'on s'était promis de garder, transpira bien vite. Le chagrin dans lequel cette malheureuse affaire plongea Mélanchthon, détermina chez lui une maladie grave. Luther déclara plus tard à l'électeur que cette bigamie ne pouvait être justifiée, et qu'il se voyait forcé ou de retirer sa décision doctrinale (et cela d'autant plus justement, qu'elle avait été donnée sous le sceau du secret), ou de demander grâce et d'avouer franchement qu'il avait failli (1).

C'est encore une affaire de mariage qui amena la séparation de l'Angleterre d'avec le Saint-Siège (2). Par estime pour ma patrie, je voudrais taire le motif ignoble qui détermina ce schisme ; mais ce motif est trop connu pour qu'on puisse n'en rien dire, sans être taxé de partialité. Je veux parler de la passion criminelle de Henri VIII, pour Anne de Boleyn. Si la passion n'eût pas aveuglé le monarque, il n'aurait pas rompu les liens qui l'unissaient au Saint-Siège (3).

Lorsque Henri, si violent dans sa colère, eut acquis la certitude que le pape Clément VII ne consentirait jamais à ce que le prince se séparât de son épouse pour en prendre une autre, il s'adressa à des évêques de son royaume, dont le consentement fut arraché en partie par la force, en partie par la conséquence naturelle des doctrines qui, de l'Allemagne, s'étaient répandues en Angleterre. Le mariage eut lieu en 1552, et Henri se détacha de la communion romaine, et se fit conférer en 1554 la *suprématie* épiscopale, par un parlement qui à cette époque dépendait entièrement du monarque. Dès lors l'autorité du pape fut brisée en Angleterre, et la souveraine puissance spirituelle, conférée à Henri VIII. Il y eut des catholiques qui osèrent s'opposer aux entreprises du souverain. Deux d'entre eux, Jean Fisher, évêque de Rochester, et le chancelier Thomas Morus, furent martyrs de leur opposition (4).

(1) MENZEL, l. c., tom. II, 1828, p. 179-191.

(2) HENKE, l. c., tom. III, p. 126. (3) FITZ-WILLIAM, l. c., p. 51.

(4) HENKE, l. c., tom. VII, p. 126-150.

Thomas Morus était le protecteur zélé des sciences qui commençaient à reflleurir, l'adversaire décidé d'un clergé corrompu, l'ennemi ardent des ténèbres où l'Europe était plongée ; mais dès que la fausse lumière d'une doctrine dite évangélique vint luire en Angleterre ; dès que Luther et ses partisans commencèrent leurs réformes en Allemagne, Thomas Morus se montra le défenseur le plus héroïque de l'Eglise romaine. Il s'opposa comme Érasme, mais avec plus d'énergie, aux nouveautés des théologiens allemands, et devint le défenseur zélé des dogmes de l'Eglise catholique. Thomas Morus ne pouvait regarder ces nouveautés que d'un œil ennemi. Aussi le voit-on, plein de courage et de gaieté, et tel qu'il s'est montré dans tous les actes de sa vie, affronter les orages qui éclatent de toutes parts. Sa mort ne fit que sceller le triomphe de croyances qu'il avait conquises par les efforts laborieux de son intelligence (1).

L'évêque Fisher était également distingué sous le rapport de l'érudition, de la piété et des mœurs. De tous les conseillers intimes du roi défunt, c'était le seul qui vécut encore. La grand'mère de Henri VIII, après avoir survécu à son fils et à sa fille, conjura le jeune roi d'écouter les conseils d'un prélat si savant, si pieux, si vénéré. Pendant longtemps Henri avait coutume de dire qu'aucun prince ne pouvait se glorifier de posséder un sujet comparable à Fisher. Au conseil, il le prenait par la main et l'appelait son père ; marques de faveur et d'attachement que l'évêque payait par un zèle et un dévouement qui ne connurent d'autres limites que celles que lui traçait son devoir envers Dieu et la patrie. Sa conscience lui prescrivit de s'opposer au divorce du prince. Après avoir languï dans la prison pendant quinze mois, comme le plus grand criminel, privé de nourriture et comme enseveli dans un cloaque, il fut envoyé au supplice. Le tyran fit mourir sous la hache celui que naguère il appelait son père. Les pieds déchirés, la figure souillée de la boue fétide des prisons, le corps à peine caché par quelques haillons,

(1) ADOLPH MÜLLER, *In den theol. Studien, und Critiken*, 1850. H. 4, p. 904.

il fut traîné au supplice et abandonné comme un chien aux regards des passants ; et cependant Burnet a l'audace de dire : « Un homme tel que Henri VIII était nécessaire pour accomplir la réforme (1). »

L'œuvre sanguinaire, une fois commencée, marcha d'un pas rapide. Tous ceux qui refusèrent le *serment de suprématie* furent regardés comme des traîtres, traités comme tels, et mis à mort avec une cruauté sans égale. Nous ne citerons pas tous les actes de ce drame de la Réformation que Burnet appelle un drame nécessaire ; nous raconterons seulement le traitement qu'on fit subir à John Houghton, prieur de la Chartreuse, à Londres. Ce prieur fut d'abord traîné à Tyburn, parce qu'il avait refusé de prêter le serment exigé. A peine y était-il pendu, qu'on coupa la corde et qu'il tomba à terre, vivant encore. Aussitôt on le dépouille, on lui fend le ventre, on lui arrache le cœur et les entrailles, qu'on jette dans un brasier préparé exprès. Puis, on lui coupe la tête, et l'on fait griller ses chairs, qu'on retire du feu, qu'on divise en morceaux, qu'on attache dans les différents quartiers de la ville, pendant qu'un homme du peuple va clouer un des bras du martyr sur le mur du couvent, au-dessus de la porte d'entrée. Voilà les mesures qui, d'après Burnet, étaient nécessaires pour introduire en Angleterre le protestantisme : bien différentes, comme on voit, de celles qu'employèrent le pape Grégoire et saint Austin pour y établir la religion catholique ! Les sentences de mort étaient rendues (qu'on le remarque bien) par Cranmer, *le grand martyr de Fox*, et par un autre fourbe, Thomas Cromwell, qui bientôt partagea avec Cranmer les dépouilles des victimes (2).

Dans des vues sordides d'avarice, Henri VIII confisqua une grande partie des biens de l'Église, et permit quelquefois à ses nobles satellites d'en faire autant. Pour le prince et pour l'aristocratie anglaise, réformer, c'était prendre le bien d'autrui (3).

(1) COBBETT, I. c., tom. I, p. 94.

(2) COBBETT, I. c., tom. I, p. 95 et suiv.

(3) *Jen. Allg. Literatur Zeitung*, 1855, n° 98, p. 280.

Les hommes qui ont la volonté et le pouvoir de commettre des actes injustes, ne manquent jamais de prétextes. Mais, pour exécuter l'œuvre, on avait besoin d'un ouvrier, de même que pour abattre des bœufs, on se sert de boucher. Pour chasser de leurs vastes propriétés les légitimes possesseurs, pour détruire des institutions que le peuple avait appris à respecter dès son enfance, pour fouler aux pieds toutes les lois divines et humaines, pour violer les principes sur lesquels reposait le droit de possession, pour voler aux pauvres leur subsistance, pour priver le pays de ce qui faisait son ornement, et le transformer, dans le véritable sens du mot, en un amas de ruines; pour faire tout cela, dis-je, il fallait au tyran un instrument docile : il le trouva dans Thomas Cromwell, dont le nom et celui de Cranmer *devraient être marqués à tout jamais, dans le calendrier, d'un signe de malédiction*. La nature n'aurait jamais pu produire un être plus capable que Cromwell de servir de séide au nouveau chef de l'Eglise anglicane. Pour commencer l'œuvre pie de la réforme, c'est-à-dire de la rapine, le nouveau gouverneur ordonna une perquisition générale dans les couvents. Ces visites conventuelles n'avaient pour but que de recueillir des griefs contre les moines et les religieuses. Il suffit de connaître ce but, ainsi que le caractère de l'homme auquel cette mission avait été confiée, pour nous faire une idée des gens qu'on choisit comme dignes subordonnés d'un tel chef! des gens de la classe la plus abjecte de l'Angleterre : tous d'un caractère notoirement infâme, convaincus des crimes les plus abominables, et dont quelques-uns avaient été stigmatisés. Pas un d'entre eux qui n'eût mille fois mérité la potence! Qu'on se figure une sainte assemblée, paisible et sans crainte, surprise, au sein même de la paix, par quelques-uns de ces brigands dont la figure sue le meurtre et qui demandent qu'on leur livre sur-le-champ ornements, or et argent! Qu'on se figure une semblable scène, jouée dans la solitude entre bourreaux et patients! Ces monstres, la mort à la bouche, viennent surprendre leurs victimes, les menacer d'une accusation du crime de haute trahison! Ils disent dans leurs rapports, non pas ce qu'ils ont vu, mais ce que leur impitoyable maître leur a dit de voir.

Les moines, qui ne croyaient pas que la *Magna Charta* et les lois du pays pussent être foulées ainsi aux pieds, incapables du reste de lutter contre la ruse et la méchanceté, tombèrent devant ces brigands, comme le coq devant l'épervier.

Que voulait-on ? Dépouiller des religieux de leurs propriétés ! Eh bien ? ces religieux qu'on détroussait ainsi, n'avaient aucun tribunal devant lequel ils auraient pu se défendre, aucun moyen de se faire rendre justice, et ils ne pouvaient même déplorer leur sort qu'au péril de leur vie. On leur enlevait leurs vastes possessions, sur le rapport d'êtres qui, d'après l'aveu même du judicieux Hume, avaient été envoyés dans le seul but de trouver quelque prétexte pour abolir les couvents, afin que le roi pût s'emparer de propriétés qui n'avaient appartenu ni à lui ni à aucun de ses ancêtres. A la suite de ces rapports reçus au mois de mars de l'an 1536, c'est-à-dire la même année qui vit mourir Anne de Boleyn, un édit parlementaire fut publié, portant l'abolition, c'est-à-dire la confiscation, de trois cent soixante-seize couvents, et l'abandon au roi et à ses héritiers de toutes les possessions et propriétés monacales ! Vases d'argent et d'or, pierres précieuses, tableaux, tout tomba dans les mains du prince. — Quelque vil que fût le parlement, cet édit tyrannique ne passa pas sans opposition (1). Le bill rencontra d'abord quelques obstacles. Que fait le roi ? Il ordonne aux membres de la chambre des communes de l'attendre le matin à midi dans son antichambre. Les membres arrivent, et le roi ne paraît pas ; les heures s'écoulent ; à la fin, il sort de ses appartements, va et vient le long de la double haie des députés, jetant çà et là des regards courroucés, puis, il s'écrie : « J'entends dire que mon bill ne passera pas ; mais moi, je veux qu'il passe, ou je prends quelques-unes de vos têtes ! » Ces paroles prononcées, il rentre dans ses appartements. Il n'en fallut pas davantage : le bill passa (2).

Le parlement, en autorisant le roi à confisquer les petits couvents, remarquait que dans les grands on observait heu-

(1) COBBETT, l. c., tom. I, p. 171.

(2) SPELMANN, *Geschichte des Kirchenrangs*.

reusement les maximes de l'Évangile : mais un tyran n'est jamais embarrassé, quand il s'agit de trouver quelque prétexte à ses violences. Cromwell et ses suppôts entourèrent les supérieurs des grandes communautés, et à l'aide de menaces et de promesses, de mensonges et de ruses, obtinrent d'eux des actes *volontaires* de donation. Mais partout où ces séides du pouvoir rencontraient de la résistance, ils avaient recours à des accusations de lèse-majesté, et finissaient par envoyer à l'échafaud les récalcitrants, sous l'inculpation du crime de haute trahison. C'est sous cet ignoble prétexte que le tyran fit pendre et écarteler le célèbre pricur de l'abbaye de Glastonbury; son corps fut déchiré par les bourreaux; et sa tête et ses membres attachés sur le haut de la tour de l'abbaye. — Pendant que la victime gisait à terre, ces vautours humains fondirent sur le cadavre et se mirent à le dépecer. Il y eut des endroits où le peuple voulut s'opposer aux satellites du tyran; mais privé de ses chefs naturels, que pouvait-il désormais? On ne songeait qu'à faire du butin. Le plus pauvre des couvents possédait toujours des statues, des vases, ou d'autres objets en or ou en argent. En général, les autels des églises dans les monastères étaient ornés de métaux précieux, et souvent même de pierreries de grande valeur; le peuple avait laissé ces trésors intacts. Les séides de Cromwell pénétrèrent dans les couvents, démolirent les autels, pillèrent les armoires et les sacristies, les chambres des religieuses et des moines; arrachèrent aux livres leur couverture garnie de métaux précieux. Souvent un seul des manuscrits qu'ils dérobaient avait exigé pour être copié la vie d'un homme. Des bibliothèques qu'il avait fallu des siècles pour élever, et qui avaient coûté des sommes énormes, furent gaspillées, brûlées par ces Vandales. Tout ce qui se trouvait d'argent comptant dans les couvents fut enlevé. Le tyran pillait et volait impunément. Nous lisons dans un document : « *Item, remis à Sa Majesté quatre calices d'or, avec* » leur quatre patènes, et une cuiller en or, le tout pesant » 471 livres. — Reçu *Henri, Roi.* » La valeur de tous les biens enlevés aux couvents fut énorme. On pillait les cathédrales aussi bien que les autres églises. Plus un endroit passait pour riche, plus il était l'objet de la cupidité de ces voleurs de

grande route. Aussi ne faut-il pas s'étonner de les voir se ruer sur Cantorbéry, qui plus que toute autre cité était tombée dans le péché, royalement défendu, de posséder de riches autels, de splendides tombeaux, des vases d'or et d'argent, des diadèmes et d'autres pierres précieuses, autant de crimes alors. Toute la ville, ce berceau du christianisme en Angleterre, fut la proie de ces hordes de réformateurs. — A Cantorbéry, deux monuments attirèrent ces oiseaux de proie : le couvent de saint Austin et le tombeau de Thomas Becket. Austin, aux efforts duquel l'Angleterre doit l'établissement du christianisme, avait été regardé pendant huit à neuf siècles comme l'apôtre de l'Angleterre. Son tombeau, élevé dans l'église consacrée à son souvenir, était sous tous les rapports une œuvre de la plus grande magnificence ; il offrait une riche proie à des brigands qui auraient démolé, ruiné même, la tombe de notre Rédempteur, si elle eût renfermé quelques parcelles d'or. Mais quelque riche que fût le tombeau de saint Austin, celui de Thomas Becket le surpassait encore. Becket, archevêque de Cantorbéry sous le règne de Henri II, avait osé résister au roi qui voulait dépouiller l'église de ses privilèges et opprimer le peuple. Il avait été constamment pendant trois siècles l'objet d'une haute vénération dans toute la chrétienté. Son nom était surtout fêté en Angleterre ; le peuple l'y regardait comme un martyr glorieux de la foi chrétienne, comme le défenseur des libertés nationales, puisqu'il avait été assassiné par des misérables que le roi avait soudoyés pour se débarrasser d'un prélat qui avait osé résister aux attentats du pouvoir contre la charte du pays.

Le tyran sanguinaire qui avait envoyé au supplice Morus et Fisher, et qui devait naturellement haïr jusqu'au souvenir de Becket, ordonna qu'on exhumât les cendres du prêtre, qu'on les dispersât et qu'on rayât son nom du calendrier. Aussi ne le trouvons-nous plus dans le calendrier du livre des prières. Le tombeau de Becket était magnifiquement sculpté, garni de riches métaux, et parsemé de bijoux de toute espèce. L'or, l'argent et les pierres précieuses qu'on en enleva, purent à peine être renfermés dans deux énormes coffres, tellement

lourds, qu'il fallut six ou huit hommes pour les porter jusqu'à la porte de l'église (1).

On ne se borna pas à dépouiller les couvents. Des édifices élevés pour braver les siècles, de magnifiques jardins, tout fut dévasté, démoli. Les tyrans, en les détruisant, ne voulaient pas laisser des traces de leur cupidité. Comme c'eût été un travail infini que de procéder à leur destruction par la voie ordinaire, on eut recours à la poudre à canon. C'est ainsi que ces édifices, dont la construction avait nécessité plus d'une existence d'homme, furent en quelques heures transformés en un amas de décombres. Il y avait en Angleterre deux abbayes qu'on eut un moment quelque espoir de sauver : c'était d'abord l'abbaye qui renfermait le tombeau de saint Austin ; puis celle qui avait été fondée par Alfred, et où étaient déposés les restes de ce grand homme. Nous avons vu comment on dépouilla l'abbaye de Saint-Austin, à Cantorbéry. On la démolit, et les matériaux furent employés pour construire une ménagerie, puis un palais à Sa Majesté. Le tombeau d'Alfred était à Winchester dans une abbaye fondée, comme nous l'avons dit, par ce monarque. L'homme qui fut capable de profaner cet asile, ne doit-il pas inspirer le plus profond mépris ? Tout le monde a entendu parler d'Alfred. Quel que soit le livre que nous ouvrons, nous voyons partout son éloge, même dans nos livres d'enfance. Poètes, historiens, théologiens, moralistes, philosophes, jurisconsultes, législateurs, étrangers aussi bien que nationaux, tous l'ont toujours et partout cité comme un modèle de vertu, de piété, de sagesse, de bravoure et de patriotisme ; comme un homme qui était doué de toutes les bonnes qualités et exempt de tous défauts. Triomphant d'obstacles que jamais mortel n'avait vaincus jusqu'alors, il délivra des armées ennemies sa patrie désolée, après avoir été lui-même forcé, pour se dérober à la mort, de se déguiser et de vivre en pauvre berger. Il sut arracher son peuple à l'oppression de ces barbares, pour l'élever au comble du bonheur et de la gloire. Sur terre et sur mer, il combattit contre ses ennemis dans plus de cinquante batailles.

(1) COBBETT, l. c., t. I, p. 187.

Son exemple autant que ses paroles apprirent au peuple à être sobre, laborieux, brave et juste. Il protégea les sciences, fonda l'université d'Oxford; c'est à lui et non pas à un jurisconsulte écossais que nous devons l'institution du jury. Blackstone l'appelle le fondateur du droit commun; les comtés, les districts, les tribunaux, tout est l'œuvre d'Alfred; il est le véritable créateur de ces libertés qui firent de l'Angleterre ce qu'elle fut naguère, et qui lui donnèrent des sentiments plus élevés que ceux de toutes les autres nations, qui la rendirent plus riche, plus heureuse et plus puissante qu'aucun de ses voisins. S'il est un nom devant lequel l'Anglais s'incline avec respect, c'est sans aucun doute celui d'Alfred. Et certes, nous ne sommes ni injustes ni ingrats à cet égard; car, quel est celui de nous, catholique ou protestant, qui ne ferait pas volontiers mille lieues à pied pour se découvrir devant la tombe du créateur du nom anglais? Hélas! cette tombe n'existe plus. Elle fut autrefois dans l'abbaye appelée *Hide-Abbey*, fondée et choisie par Alfred lui-même comme le lieu de sa sépulture. Outre les restes du grand roi, elle renfermait encore ceux de saint Grimbold, bénédictin qu'Alfred avait fait venir en Angleterre pour donner des règlements à l'université d'Oxford. Mais les brigands se souviennent-ils de ceux qui furent les bienfaiteurs de l'humanité? L'abbaye fut démolie, et on la fit sauter en l'air; les tombeaux furent profanés, et le plomb fut détaché des cercueils et vendu publiquement. Et, ce qui doit nous remplir de tristesse, c'est de voir que, de nos jours, les Barings sont les successeurs d'Alfred le Grand (1).

Ce que Henri VIII fit pour la Réforme elle-même, n'était pas de grande importance. Si, d'un côté, il lui fraya le chemin, il l'arrêta de l'autre. Certes, l'affranchissement de l'autorité papale fit faire un grand pas à la Réforme; mais, comme il s'adjugea à lui-même cette autorité, il se rendit l'arbitre de la conscience de ses sujets. De sorte que le même prince qui leur mit entre les mains la sainte Écriture dans l'intérêt du libre examen, les força en même temps, par le

(1) COBBETT, l. c., t. I, p. 198.

glaive et le feu, d'accepter certains dogmes qu'il lui plut de prescrire. A en juger d'après les apparences, c'était la nation qui, par son parlement, avait fixé l'état de l'Église et de la religion ; mais, dans le fait, toutes les décisions prises par le parlement n'étaient que l'écho de la volonté du roi, qui régnait en maître absolu et redouté (1).

L'orgueil n'aurait probablement pas permis à Henri, qui avait écrit un livre contre Luther, de devenir le partisan d'un homme qui l'avait, dans ses écrits, déclaré un porc, un âne, un fou et un menteur. Il était donc forcé d'établir une religion de son invention. Parmi les dogmes de la symbolique royale, il y en avait que les protestants refusèrent d'accepter, comme n'étant pas conformes à leur confession de foi. Il envoya au bûcher protestants et catholiques récalcitrants, et souvent les fit brûler dans les mêmes flammes, liés dos à dos. Cranmer applaudissait au meurtre de tant de protestants et de catholiques ; il y poussait même le roi, bien que Hume, Tillotson, Burnet et ses nombreux apologistes prétendent qu'il était au fond du cœur un réformé sincère. Effectivement, nous allons le voir bientôt avouer publiquement des dogmes dont il faisait jeter aux flammes les partisans. On a besoin de demander des preuves irrécusables pour croire aux infamies dont cet homme est accusé. Avant d'entrer dans les ordres, il s'était marié : prêtre et ayant fait vœu de chasteté, il épousa, après avoir embrassé le Protestantisme, une seconde femme en Allemagne, bien que la première fût encore en vie. Primat d'une Église qui ne permettait pas encore le mariage aux ecclésiastiques, il fit transporter sa seconde femme en Angleterre, dans une espèce de coffre percé de trous qui donnaient passage à l'air. Comme la cargaison était destinée pour Cantorbéry, le bâtiment aborda à Gravesend, où des matelots, ignorant ce que renfermait le coffre, le placèrent un moment sens dessus dessous : la femme en fut quitte pour la peur, et parvint ainsi encaissée à Cantorbéry, c'est-à-dire dans la ville qui avait été le berceau du christianisme anglais, où avait habité saint Austin, et où Thomas Becket avait donné son sang pour résister

(1) СЧИВЪСКИ, I. c., том. II, p. 593.

à un tyran qui voulait porter atteinte aux droits sacrés de l'Église et aux libertés du peuple (1) !

Henri VIII laissa pour héritier un enfant qui , à l'âge de neuf ans, fut roi sous le nom d'Edouard VI. Dès ce moment, les obstacles qui avaient si longtemps entravé les progrès de la Réforme s'aplanirent. Cranmer put sans crainte la faire marcher à grands pas. D'abord, les évêques furent placés sous la dépendance du roi, dont le bon plaisir décida de la durée de leurs fonctions. — On commença également, et sans l'autorisation du gouvernement, à jeter hors des églises les images et même les crucifix. Gardiner, évêque catholique de Winchester, protesta avec beaucoup de chaleur contre ce scandale ; mais la réponse que lui fit le protecteur Heriford, ami de Cranmer, ne laissa plus de doute sur les intentions du pouvoir. Bonner et Tostal, évêques, l'un de Londres, l'autre de Durham, s'associèrent à Gardiner pour s'opposer aux bouleversements qu'on méditait. — Mais Bonner et Gardiner furent jetés en prison pour avoir refusé d'obéir aux décisions des commissaires du gouvernement. Ce que Gardiner, théologien exercé, blâmait surtout dans les sermons rédigés par l'ordre du gouvernement, c'est qu'on en excluait le dogme de la justification par la foi vivante. Le parlement, qui se rassembla vers la fin de l'an 1547, imprima un nouveau mouvement à la Réforme. On menaça de la peine de mort quiconque oserait nier que le roi fût le chef de l'Église. En 1548, la législation vint en aide au pouvoir. Cranmer reçut, du protecteur et du conseil d'état, l'ordre de faire enlever des églises toutes les images, et de verser dans le trésor royal l'argent qui leur servait de monture. Les prédicateurs durent enseigner la véritable doctrine chrétienne avec prudence et modération. Cranmer rédigea un catéchisme à l'usage de la jeunesse. Il s'attachait à prouver que le culte des images était idolâtrique, ou, du moins, superstitieux. Il met la pénitence au rang des sacrements, le sacerdoce, selon lui, est d'institution divine. Dans les modifications qu'on apporta à la liturgie, on conserva les vêtements sacerdotaux. Les malades qui désiraient recevoir l'Extrême-On-

(1) COBBETT, l. c., t. I, p. 100-103.

tion , ne devaient pas être privés de cette consolation ; et, dans les enterrements , on pouvait recommander à la miséricorde divine l'âme du défunt. Avant de baptiser les enfants , on devait faire sur eux d'abord le signe de la croix , et avoir au besoin recours à l'exorcisme. Avant la Confirmation , les enfants devaient être examinés ; puis l'évêque leur imposait les mains en faisant le signe de la croix et en invoquant Dieu. Une liturgie qui prenait à dessein le juste-milieu entre les liturgies des églises alors militantes , déplut à beaucoup de protestants, entre autres à Calvin. Dans une lettre au protecteur, Calvin le prie de travailler à la Réforme. A cette époque , les chaires retentissaient de disputes. On défendit de prêcher à tous ceux qui n'avaient pas une autorisation spéciale du roi ou de Cranmer. Le parlement de 1548 confirma la nouvelle liturgie. En 1549 , on ordonna une visite générale des églises ; les messes des morts furent abolies ; mais on eut beaucoup de peine à faire perdre au peuple l'habitude de dire le chapelet. La nouvelle organisation ecclésiastique fut enfin adoptée généralement. La princesse Marie seule refusa de la recevoir. Sur le conseil de Cranmer, on fit venir de l'étranger plusieurs théologiens protestants. Martin Bucer et Paul Pagius arrivèrent en Angleterre en 1549. Outre ces deux théologiens allemands, on y appela les deux célèbres savants Italiens , Pierre Martyr et Bernard Ochin. On assure que Pierre Martyr détermina Cranmer à abandonner la doctrine de Luther touchant l'Eucharistie , pour adopter en échange celle de Zwingli. Martyr et Bucer furent également employés par Cranmer à faire de nouveaux changements à la liturgie , et à rédiger divers projets de lois ecclésiastiques. Cependant ils ne s'entendaient pas sur le dogme de l'Eucharistie , puisque Bucer partageait à peu près l'opinion de Calvin. Ochin , ex-général des capucins , publia , en 1549 , une satire contre le pape ; cette satire , composée de neuf dialogues écrits en latins , fut traduite en anglais. Dans d'autres écrits , publiés dans un âge plus avancé, Ochin montre une grande liberté de pensée en matière de religion.

En 1549 , vinrent en Angleterre plusieurs Anabaptistes. Les étrangers , à cause de la liberté religieuse , arrivaient en foule

dans cette île. Mais le conseil d'état nomma des commissaires, au nombre desquels se trouvaient Cranmer et plusieurs évêques, afin d'examiner la doctrine des nouveaux venus et de les convertir ; ou bien, s'ils persistaient dans leurs erreurs, de les excommunier, de les mettre en prison et de les livrer au bras vengeur de l'autorité séculière. Jeanne Bocher, qui prétendait que le Verbe, et non pas le Christ, avait pris chair dans la Sainte-Vierge, ne voulut pas se rétracter. En conséquence, les commissaires la déclarèrent hérétique endurcie, et prièrent le roi de signer l'ordre de l'exécution à mort du coupable. Le roi s'y refusa. Le conseil d'état envoya Cranmer, afin d'obtenir le consentement du royal enfant. Cédant enfin à ses obsessions, Edouard signa l'arrêt, les larmes aux yeux, mais en déclarant que Cranmer en répondrait devant Dieu. On fit brûler l'hérétique. Les catholiques reprochaient avec quelque raison aux réformateurs de ne repousser la peine de mort que lorsqu'ils craignaient eux-mêmes d'en être frappés. — En 1551, on commença à rédiger la confession de foi de la nouvelle Eglise anglaise. Elle se composait de 42 articles. Le purgatoire, les indulgences et d'autres dogmes de l'Eglise romaine y sont rejetés ; deux sacrements y sont seuls conservés. L'Eucharistie y est représentée, non-seulement comme le symbole de l'union et de l'amour réciproque des chrétiens, mais aussi comme un moyen de participation au corps et au sang du Christ. La transsubstantiation, la présence réelle y sont niées ; le roi y est reconnu solennellement comme le chef de l'Eglise anglicane. En 1551, Cranmer et ses amis crurent devoir procéder à une nouvelle révision de la liturgie. L'Extrême-Onction et la Confirmation, ainsi que les prières pour les morts, furent entièrement abolies. Tous les autels furent transformés en tables. Les troubles soulevés par le peuple furent promptement apaisés. La princesse Marie resta fidèle à l'ancien culte. On avait promis à l'empereur d'accorder à la princesse la libre pratique de sa religion. Cependant, plus tard, le gouvernement prétendit que cette promesse n'avait été donnée que pour un temps déterminé. Comme le roi témoignait à chaque instant son aversion marquée pour la messe que Marie continuait d'entendre, on employa tous les

moyens pour la faire renoncer à cette pratique catholique ; on alla même jusqu'à la priver de ses aumôniers. Marie assurait qu'elle aimerait mieux endurer la mort que de renoncer à sa foi (1).

Elisabeth, fille de Henri VIII, et qui monta sur le trône après la mort de Marie, eut de fréquentes conférences avec son secrétaire d'état Guillaume Cecil ; elle voulait établir en Angleterre la religion protestante ; elle avait des projets sur une réforme particulière à introduire dans son royaume. Elle aimait la pompe et l'éclat dans le culte, et n'était pas satisfaite de l'interprétation subtile, à l'aide de laquelle on avait rejeté la présence réelle dans l'Eucharistie. Elle voulut qu'on conservât les images dans les églises, et que les jeûnes, surtout pendant le carême, fussent religieusement observés. Sur le conseil de Cecil, on prescrivit de faire maigre le mercredi, afin que la pêche y gagnât. Elle tenait tant au célibat du clergé, que, dans les premières années de son règne, elle défendit à tous les chefs et membres d'établissements ecclésiastiques de garder auprès d'eux leurs femmes. Elle manifesta même à Cecil le désir qu'on ne donnât pas de places à des ecclésiastiques mariés. D'un autre côté, elle ne voulut plus qu'on l'appelât chef de l'Eglise anglicane, parce que l'autorité qui se rattachait à cette dignité se rapprochait trop du pouvoir suprême du fondateur de l'Eglise. — La reine défendit l'élévation de la sainte Hostie. Le parlement abolit les couvents qu'on avait relevés sous le règne précédent, et rendit à la couronne les dîmes auxquelles Marie avait renoncé. On conféra au roi l'autorité suprême dans l'Eglise. Désormais, le prince régnant devait s'appeler, non pas chef, mais gouverneur suprême (*supreme governor*) de l'Eglise. Ce titre nouveau n'avait pas moins de signification que l'ancien. La nomination des évêques fut abandonnée à la couronne, qui fut encore autorisée à s'approprier les biens de tout évêché vacant, et à accorder au nouvel évêque quelques légers dédommagements sur les revenus confisqués. Comme les prédicateurs catholiques continuaient à s'élever contre les nouveautés hérétiques

(1) SCHRÖCKH, l. c., t. II, p. 152.

qu'on introduisait en Angleterre, la reine se servit de ce prétexte pour défendre de prêcher à quiconque n'avait pas une autorisation spéciale contresignée du grand sceau. En 1559, pendant la vacance du parlement, on somma les évêques, ainsi que le reste du clergé, de prêter le serment prescrit, qui reconnaissait la suprématie ecclésiastique à la reine. Tous le refusèrent. On les mit en prison; mais on les relâcha bientôt après, à l'exception de Bonner et de deux autres. Les évêques furent destitués. De ce nombre étaient Robert Baine, évêque de Coventry; Lightfield qui, pendant quelque temps, avait été professeur de langue hébraïque à Paris, et qui a laissé un commentaire estimé sur les sentences de Salomon; John Christopherson, évêque de Chester, qui a fait preuve d'une grande connaissance de la langue grecque, en traduisant en latin les plus anciens Pères d'Eglise grecs. Leurs places furent occupées par des théologiens protestants. Parker, qui avait été le précepteur de la reine, et qui lui disait sans cesse qu'elle ne devait pas laisser déchirer la nouvelle Eglise, fut fait, en 1559, archevêque de Cantorbéry. Parker consacra à son tour de nouveaux évêques protestants, et bientôt toutes les dignités ecclésiastiques furent occupées par des renégats. Quatorze évêques, six doyens, douze archidiacons, quinze chefs de collèges, cinquante chanoines aimèrent mieux perdre leurs places que de renoncer à leur foi (1). Tout ecclésiastique qui célébrait la messe ou qui venait de l'étranger, était déclaré coupable du crime de haute trahison; c'était un crime de haute trahison que de recevoir un prêtre suspect. En vertu de ce principe et de beaucoup d'autres de la même nature, un grand nombre d'individus furent exécutés. On les pendait d'abord; plus tard, on leur ouvrait le ventre, on leur arrachait les entrailles et on leur coupait le corps en morceaux. Et ces malheureux enduraient ces châtimens, uniquement parce qu'ils restaient fidèles à cette foi que la reine, lors de son couronnement, avait juré solennellement de conserver et de protéger. Après avoir renversé les autels et placé des tables dans les églises, après avoir expulsé les prêtres catholiques,

(1) SCHURÖCKH, l. c., t. II, p. 593-659.

mis à leur place une race affamée, rebut du siècle, la reine força ses sujets catholiques à fréquenter les églises, en les menaçant de peines terribles et même de la mort, s'ils persistaient dans leurs refus. C'est ainsi que des chrétiens sincères et consciencieux furent tantôt ruinés par des amendes considérables, tantôt condamnés à être pendus, ou bien forcés de fuir leur patrie. Ainsi donc, la religion protestante était en quelque sorte arrosée continuellement des larmes et du sang du peuple anglais. — Certes, il serait inutile d'essayer de peindre les souffrances qu'endurèrent les Catholiques sous ce règne sanguinaire. D'ailleurs, la parole et la plume seraient impuissantes. Assister à la messe, héberger un prêtre, reconnaître la suprématie du pape, et nier celle de la redoutable amazone, étaient des crimes punis de mort. La hache ou le couteau attendait celui qui s'en rendait coupable. Mais la plus cruelle de toutes ces dispositions pénales, parce que l'effet en était plus terrible, c'était, sans aucun doute, celle qui prononçait des peines contre quiconque refuserait de fréquenter une église protestante *fraîchement sortie du four*. Vit-on jamais une tyrannie pareille? On ne se bornait pas à punir les gens, parce qu'ils ne voulaient pas reconnaître que la nouvelle religion était la seule vraie, parce qu'ils continuaient à pratiquer celle dans laquelle eux, leurs pères et leurs enfants avaient été élevés; non, on les punissait parce qu'ils ne fréquentaient pas les nouveaux temples et qu'ils n'y faisaient pas acte d'apostasie flagrante et de blasphème! Jamais on n'entendit parler d'une tyrannie semblable. Les punitions étaient si sévères, et les amendes, pour le seul délit de *refus (recusancy)*, étaient si considérables, que les Catholiques étaient menacés d'une ruine complète et prochaine.

Le nombre de ceux qui avaient reçu le sacerdoce avant le règne de cette femme cruelle était peu considérable; car, à cette époque, il y avait déjà vingt ans qu'elle était à la tête des affaires, et les lois défendaient, sous peine de mort, d'en ordonner de nouveaux. Elle se fit donc une joie de torturer ces vieux débris du Catholicisme qui s'éteignaient peu à peu, l'un après l'autre. Et comme la mort attendait le prêtre étranger qui passait en Angleterre, la mort, qui l'hébergeait, la mort,

qui disait la messe en Angleterre, la mort, qui allait à confesse; rien, désormais, ne put empêcher la reine d'accomplir l'œuvre d'extermination d'une religion à l'aide de laquelle l'Angleterre avait été grande et heureuse pendant de si longues années, religion de miséricorde et de paix, religion qui avait édifié tant d'églises, fondé tant de sièges épiscopaux, fait fleurir tant d'universités. Elle avait inspiré les hommes de science qui rédigèrent la *Magna Charta* et le Code civil, et qui, par leurs hauts faits en législation, rendirent l'Angleterre l'objet de la jalousie des peuples voisins et de l'admiration du monde entier. Or, comme nous l'avons dit, impossible d'empêcher ce tyran indomptable, sous des habits de femme, d'accomplir son œuvre d'extermination. La reine régna encore quelques années.

Mais le zèle et les talents d'un Anglais distingué, Guillaume Allen, ex-professeur à l'université d'Oxford, firent manquer ce projet. Il fonda à cet effet à Douay, en Flandre, un collège destiné à élever des prêtres anglais. Plusieurs autres savants se réunirent à lui, et Douay fut, en quelque sorte, un séminaire qui fournissait à la Grande-Bretagne des prêtres catholiques; c'est de là qu'ils passaient en Angleterre au risque de leur vie, et c'est ainsi qu'échoua le projet d'extermination qu'avait conçu cet inexorable apostat. — Élisabeth n'en fut que plus furieuse. Ne pouvant déraciner l'arbre, elle s'attaque aux branches et aux fruits. Dire la messe, y assister, aller à confesse, confesser, enseigner la foi catholique, se faire instruire dans le Catholicisme, se dispenser d'aller aux prêches d'Élisabeth, tout cela était autant de crimes, tous plus ou moins sévèrement punis; de sorte que les gibets fonctionnaient sans cesse, et que les prisons et les cachots regorgeaient de victimes. Si, pendant un mois, on ne venait pas à l'église, on était passible d'une amende de 20 livres sterling, à peu près 250 livres de notre monnaie. Des millions de Catholiques, qui refusaient d'aller à son église, furent dépouillés de leurs biens; car l'amende montait, au bout de l'an, à 5250 livres de notre monnaie. Et maintenant, lecteurs sensibles, regardez un peu la barbarie de cette réforme protestante. Figurez-vous un vieillard de soixante-dix ans, né et élevé dans la

religion catholique, qui est réduit, lui et ses enfants, à la mendicité, s'il ne veut pas se rendre coupable de ce qui, dans ses convictions, est apostasie et blasphème ! Peut-on imaginer une barbarie pareille (1) !

La confession de foi, formulée en 42 articles sous le règne d'Édouard VI, fut *révisée* par les évêques, qui y firent des changements tendant à amener un rapprochement entre les Protestants qui ne s'entendaient pas sur la doctrine de l'Eucharistie. C'est ce qui donna lieu aux 59 articles qui, aujourd'hui encore, forment la confession de foi de l'Église épiscopale d'Angleterre. En 1552, ces articles furent adoptés solennellement dans un synode tenu à Londres. La reine donna encore d'autres décrets en matière de religion. Elle voulait conserver absolument les images dans les églises ; et ce n'est que sur les représentations de ses évêques et de ses théologiens, qu'elle se détermina à les faire enlever.—Pendant leur séjour en Suisse, les réfugiés protestants d'Angleterre s'étaient divisés sur la discipline et les institutions nouvelles à introduire dans l'Église. Plusieurs d'entre eux voulaient prendre pour modèle l'Église réformée helvétique, à laquelle Calvin avait donné une forme qui s'écartait beaucoup de celle de l'Église épiscopale.

Mais lorsque, de retour en Angleterre, les réfugiés durent adopter la liturgie et la confession de foi de la nouvelle Église anglicane, il surgit des dissentiments qui eurent pour conséquences la formation de nouveaux partis. La reine, aussi bien que les évêques, insistait sur la nécessité d'une uniformité complète dans le culte. Les Anglais, qui penchaient du côté des Presbytériens, voulant maintenir leurs libertés, furent opprimés. Les ressentiments et l'aversion des épiscopaux pour les *non-conformistes*, et réciproquement, firent naître entre eux une haine implacable, qui, dans le siècle suivant, contribua beaucoup aux troubles qui déchirèrent la nation et le pays (2). Les opinions genevoises, en s'introduisant en Angleterre, compromirent sa tranquillité pendant deux siècles entiers (3).

(1) СОВБЕТТ, I. C., t. II, p. 60-61 ; 145-150.

(2) СCHRÖСКН, I. C., t. II, p. 657-662.

(3) SPITTLER, I. C., p. 567.

Depuis les temps les plus reculés, l'Irlande était restée la sainte Irlande. Au moyen âge, c'était le pays le plus éclairé et le plus instruit de l'Europe. Sous Cromwell, quarante mille Catholiques furent chassés du pays par les Anglais, 600,000 arpents de terre confisqués; les ecclésiastiques réformés en obtinrent la plus grande partie. Pratiquer la religion catholique, même en secret, était un crime capital. La tête de chaque prêtre, semblable à celle d'un loup, était mise à prix; elle valait cinq livres sterling. Les mêmes récompenses, données à ceux qui arrêtaient des voleurs et des assassins, étaient également assurées à tous ceux qui découvraient des prêtres catholiques. Un évêque rendait 50 livres sterling; un ecclésiastique séculier ou régulier, 20 livres sterling; un maître d'école catholique, 10 livres sterling. Les enfants catholiques devaient être instruits par des précepteurs protestants (1). Le régime épiscopal fut également établi en Irlande; néanmoins, la plupart des habitants restèrent fidèles à la religion catholique (2).

Vers le milieu du seizième siècle, le règlement ecclésiastique de la réforme suisse (presbytérienne) fut introduit en Ecosse. Des torrents de sang y coulèrent, avant que les nouvelles institutions eussent triomphé; on combattait ici également pour des privilèges politiques; les princes ne firent rien, du moins de leur propre mouvement; la nation fit tout. — Le clergé catholique formait dans ce pays un parti considérable. Riche des donations immenses des rois et de personnes opulentes, honoré du respect des masses, il avait son siège dans le parlement, où il exerçait une grande influence. A l'exception des affaires religieuses, le clergé dépendait en tout du gouvernement; il payait pour ses biens immenses, au moins la moitié des impôts qui rentraient dans le trésor public. La noblesse, jalouse des richesses et de l'influence du clergé, se distinguait à la vérité par sa fierté et son esprit belliqueux, mais elle était sans instruction. Dans les régions supérieures du clergé, il y avait, au contraire, des hommes habiles et des

(1) PALLZOW, *Ueber die Emancipation der Kathol. in Irland*. 1825, p. 1.

(2) SCHUPPIUS, l. c., t. I, p. 47.

esprits distingués ; les ecclésiastiques avaient , en général , la réputation de savoir (1).

En 1547 , Jean Knox commença à se faire remarquer comme prédicateur ; il enseignait les principes de la réforme. Grâce à son éloquence entraînant , il triompha , aux yeux du peuple , des prêtres catholiques. Ses violences donnèrent lieu souvent à de véritables tumultes. Il refusa un évêché qu'on lui offrit en Angleterre , l'épiscopat étant , dans son opinion , une institution anti-chrétienne.—Le peuple , échauffé par ses sermons , se laissa souvent aller à des excès , maltraita les images , les crucifix , les reliques et les prêtres. Ses chefs formèrent , en 1557 , à Édimbourg , une espèce de ligue , connue sous le nom de Congregation du Christ. Ils appelèrent leur compatriote Jean Knox , afin de cimenter leur union patriotique. Knox eut mis bientôt tout à feu et à sang (2). Luther , tête ardente , qui *renversait l'enfant avec le bain* (3) , n'était , comparé à Knox , qu'un adolescent timide (4). La modération et la patience ne convenaient pas à Knox. Il monta en chaire à Perth ; et , par son éloquence impétueuse , remplit ses auditeurs de haine pour la religion et le culte catholiques , qu'il traita d'idolâtrie. Lorsque , son sermon fini , un prêtre voulut dire la messe , le peuple se jeta avec fureur sur l'autel et le détruisit. Il en fit autant des couvents des Franciscains , des Dominicains et des Chartreux , après en avoir toutefois pillé les trésors et les provisions. On imita cet exemple à Cowper , dans le comté de Fife. La reine régente rassembla , il est vrai , des forces pour punir les habitants de Perth des excès qu'ils avaient commis ; mais les gentilshommes protestants mirent tant de hâte à les secourir , qu'ils n'eurent rien à redouter (5). — Il faut les écouter : « Pendant une trêve de huit jours , qui nous donna une sorte de liberté religieuse , nous *réformâmes* l'abbaye de Lincoln , située à douze lieues de Saint-André , et qui appartene-

(1) SCHRÖCKH , l. c. , t. II , p. 455-457.

(2) SCHRÖCKH , l. c. , t. II , p. 454 et suiv.

(3) KIRSCHHOFF , l. c.

(4) SPITTLER , l. c. , p. 568.

(5) SCHRÖCKH , l. c. , p. 466.

nait à des moines noirs. Nous renversâmes leurs autels, brûlâmes devant eux leurs vêtements et leurs livres de messe, et les forçâmes de jeter le froc (1). » — La Congrégation avait un ton de maître dans les lettres qu'elle adressa à la régente et au clergé catholique. La suscription de la lettre au clergé portait : « La Congrégation de Jésus-Christ en Écosse à l'engeance de l'Antechrist. »

Échauffé par l'impétuosité de Knox, le peuple recommença à détruire les images, les autels et d'autres monuments sacrés du culte religieux. Obéissant aux exhortations de cet esprit bouillant, il pilla toutes les églises et démolit deux couvents de fond en comble. Des deux côtés on voyait déjà s'avancer des troupes armées, et l'on avait lieu de supposer, que les gentilshommes écossais combattraient, non-seulement pour leur liberté religieuse, mais encore pour leurs privilèges politiques. Les Protestants enlevèrent à la reine régente la ville de Perth, et s'emparèrent même de la capitale (Edimbourg). Enhardi par ce succès, le peuple commit de nouvelles violences contre les églises et les couvents. Des édifices magnifiques, des monuments précieux périrent de cette manière : on reproche avec justice aux chefs et aux prédicateurs protestants d'avoir fomenté la haine religieuse, au lieu d'en contenir les excès (2). — Les dogmes de Calvin et de ses partisans étaient de nature à troubler la paix publique. Knox, qui avait introduit le presbytérianisme en Écosse, alla jusqu'à injurier publiquement l'empereur et sa propre reine, Marie. Il prêcha la révolte, et la justifia par principe. Bèze fait l'éloge des Écossais qui avaient pris la résolution de se soulever contre le gouvernement, et Calvin applaudit à Knox, qui avait poussé les sujets à prendre les armes contre leur souveraine. C'est ainsi que ceux qui venaient pour épurer la doctrine et la discipline de l'Église, prêchaient aux peuples la révolte contre leurs maîtres, et portaient atteinte à l'autorité des lois. Du haut de leur chaire, ils donnèrent le

(1) Prediger JOHANN KNOX, *Schreiben an mistress Anna Lorcke*, du 25 juin 1559.

(2) SCHRÖCKH, l. c., t. II, p. 467-469.

signal du combat. Les canons et les mortiers furent les arguments à l'aide desquels ils prouvèrent leurs dogmes. Je veux bien croire que Calvin, Knox, et beaucoup d'autres qui partageaient leurs convictions, ont eu, dans le principe, de bonnes intentions; mais je ne puis m'empêcher de déclarer qu'il serait dangereux de suivre leur exemple (1).

Le parlement s'assembla en 1565; les membres de la Congrégation en formaient la majorité. Encouragés par cette circonstance, les *réformés* firent une pétition ayant pour objet l'abolition de la papauté, et rédigée avec toute la violence qui caractérisait Knox. Les états séculiers, qui se trouvaient réunis par des intérêts politiques autant que religieux, accueillirent cette pétition, et demandèrent à des prédicateurs protestants de rédiger une symbolique destinée aux églises d'Écosse. Au bout de quatre jours, ce travail était achevé, et c'est ainsi que se forma la nouvelle confession de foi pour les Protestants écossais, confession qui se ressentait beaucoup des doctrines de Calvin. Non-seulement le parlement confirma cette confession, puisqu'il n'y eut que trois gentilshommes qui déclarèrent rester fidèles à la religion de leurs pères, mais il se conforma sur tous les points à la pétition des *réformés*. Comme il y avait des milliers d'individus encore, qui, au dire du parlement, profanaient l'Eucharistie, en célébrant secrètement la messe; le parlement déclara que personne ne devait plus désormais administrer les sacrements, de quelque manière que ce fût, sans en avoir le pouvoir et l'autorisation. La confiscation et une peine corporelle attendaient celui qui disait la messe ou qui y assistait; toute récidive était punie de l'exil, et la peine de mort était prononcée contre quiconque retomberait par trois fois dans le même crime. Par un nouveau bill, le parlement annula toute juridiction du pape et des évêques en Écosse. Avec quelque rapidité qu'on procédât, dans le parlement, au renversement de la religion ancienne et de la vieille constitution de l'Église, on eut de la peine à s'entendre sur la question des revenus du clergé. Quelques-uns des gentilshommes

(1) COLLIER, *Gründe für die Wiederherstellung*, etc., p. 165.

qui siégeaient au parlement s'étaient déjà enrichis en s'adjudgeant une partie des biens des Catholiques ; d'autres espéraient en obtenir. Aussi, lorsque les prédicateurs protestants proposèrent d'employer ces biens au traitement des ministres, à l'éducation de la jeunesse et au profit des pauvres, cette proposition fut rejetée. — Le gouvernement des épiscopaux s'était rendu odieux en Écosse. — La noblesse convoitait les biens du clergé, et la plus grande partie de la nation les regardait comme les colonnes fondamentales du papisme. Knox avait appris à Genève à connaître et à apprécier l'égalité presbytérienne qui avait été établie par son ami Calvin ; mais, pour ne pas renverser brusquement l'ancienne constitution de l'Église, il proposa d'abord de remplacer les évêques par dix ou douze surintendants. Le clergé avait besoin de surveillance ; les membres qui le composaient avaient, sous divers motifs, adopté le protestantisme ; mais il y avait beaucoup à faire sous le rapport de la discipline, de l'ordre et des mœurs. Sur l'avis de lord Murray, Knox, de concert avec quelques autres prédicateurs, rédigea le premier *Livre de discipline*. Toute la pompe du culte catholique fut supprimée ; les images et la musique furent abolies. Mais, malgré l'empressement que mirent les pouvoirs à confirmer le nouveau règlement, ils ne voulurent pourtant pas accepter la proposition tendante à employer les biens de l'ancienne Église au profit de la nouvelle. C'était ce qu'on appelait ironiquement une idée pieuse ; et les prédicateurs eurent, pendant longtemps encore, à lutter avec la pauvreté (1). Les biens de l'Église furent, en Écosse, la proie du peuple et de la bourgeoisie. Les prédicateurs, abandonnés à la misère, sentaient bien qu'il était plus facile d'enflammer l'ardeur religieuse que d'éteindre la cupidité (2).

Bien que les *réformés* eussent le dessus en Écosse, le parti catholique n'y était cependant pas encore éteint ; l'archevêque de Saint-André et beaucoup d'autres ecclésiastiques continuaient de s'y maintenir ; d'ailleurs la reine elle-même (Marie Stuart) était catholique. En 1561 le parlement et les com-

(1) SCHRÖCKH, l. c., t. II, p. 476-480. (2) ROBERTSON.

munes firent un nouveau bill pour détruire les restes des prétendus monuments papistes. La haine religieuse ne connaissait plus de bornes. Les grands se chargèrent d'exécuter l'œuvre de destruction dans les différentes contrées du royaume. Le peuple, suivant l'exemple qui lui venait d'en haut, pillait, profanait ou saccageait tout ce qui restait d'églises ou de couvents catholiques ; il en dérobaît les trésors et les ornements, en brûlait les bibliothèques et les archives, et n'épargnait même pas les tombeaux. Jamais la réforme n'avait été déshonorée comme dans ce *pillage légal*. — Marie arriva en Écosse en 1561 ; c'était la plus belle princesse de son temps, et son esprit était orné de connaissances variées. Elle parut d'abord plaire à tous les partis ; mais la fureur aveugle de beaucoup de Protestants contre l'Église romaine troubla la paix du royaume. Ils ne voulurent même pas permettre à la reine d'entendre la messe dans sa chapelle ; la messe était une idolâtrie intolérable aux yeux de beaucoup de gentilshommes, de prédicateurs et de gens du peuple. En vain Marie défendit-elle à qui que ce fût, sous peine de mort, d'attaquer la religion protestante ; le culte qu'elle professait lui aliénait le cœur de la plus grande partie de ses sujets.

Lors de sa rentrée solennelle à Édimbourg, on donna des spectacles tous pleins d'allusions à son Église, et dont le dénouement était presque toujours la vengeance de Dieu sur l'idolâtrie. — Vers la fin de l'année 1561, le clergé présenta au nouveau parlement une pétition ayant pour but de demander de nouvelles mesures contre le papisme. Il exigeait que l'état entretint les prédicateurs ; mais les détenteurs des biens ecclésiastiques furent en partie maintenus dans leurs possessions, dont un tiers seulement fut assigné à la couronne pour venir au secours des prédicateurs. Le clergé présenta ses doléances à la cour, mais il n'eut pas plus de succès ; cela devait être, puisque les grands dignitaires de l'État s'étaient enrichis à la spoliation des biens de l'Église. Exaspéré de ce refus, le clergé, du haut des chaires, fit retentir partout des plaintes amères. Le peuple prit feu, et, pendant l'absence de la reine (1565), un grand nombre de bourgeois

pénétrèrent dans sa chapelle catholique à Édimbourg, et troublèrent l'office. On avait arrêté deux des perturbateurs que Knox fit proclamer martyrs. Dans des circulaires qu'il lança de toutes parts, Knox invita les partisans de la véritable religion à se trouver à Édimbourg, un jour désigné, pour venir au secours des athlètes de la foi ; Knox fut lui-même cité devant le tribunal. Il fit observer aux juges qu'eux-mêmes avaient autrefois bravé la reine régente dans des troubles civils ; et il fut acquitté.

Le désordre politique vint bientôt augmenter encore les troubles religieux. La jalousie d'Élisabeth, reine d'Angleterre, y contribua plus particulièrement. — Marie se vit forcée de fuir en Angleterre. Au lieu de lui donner la protection qu'elle méritait, Élisabeth la fit arrêter, et puis décapiter, sous des prétextes auxquels elle essayait vainement de donner une apparence de légalité. — L'archevêque de Saint-André, qui, les armes à la main, avait appuyé le parti catholique en Écosse, fut pendu en 1571 : c'était la première fois qu'un évêque écossais avait été envoyé au supplice. Le comte de Morton s'appropriâ les revenus temporels de l'évêché. La dignité fut conférée au recteur de l'université avec de faibles appointements. En 1572, on arrêta, dans une assemblée de conseillers et d'ecclésiastiques, qu'on conserverait pendant la minorité du roi le titre et la fonction d'archevêque et d'évêque, et qu'on donnerait la *dignité* même aux prédicateurs protestants les plus distingués. On choisit dans le clergé protestant un archevêque pour Glasgow et un évêque pour Dunkeld. Jean Knox lui-même, le célèbre réformateur, et qui avait tant prêché l'égalité presbytérienne, approuva ces mesures ; il mourut la même année. Cependant la plupart des prédicateurs de son Église n'étaient guère contents des évêques qu'on avait élus. On se plaignait de leur paresse. Un prédicateur mal famé, ayant acquis par une honteuse transaction l'archevêché de Glasgow, un synode prononça contre lui, malgré la défense expresse du roi, l'excommunication, qui, en 1582, fut proclamée du haut des chaires de toutes les églises. Les prédicateurs d'Édimbourg se permettaient en même temps de blâmer partout et en toute occasion ce qu'ils

nommaient le mauvais gouvernement : ils allèrent même jusqu'à appeler impies les hommes du gouvernement qu'ils voulaient décrier dans l'opinion. Melvil, qui avait prêché contre la cour, refusa de paraître devant ses juges, prétendant que le sacerdoce dont il était membre était seul compétent pour lui demander compte des sermons qu'il avait prononcés. C'était là une arrogance qui prenait sa source dans cet esprit d'indépendance si souvent reproché au clergé catholique. Bientôt après, le parlement porta des lois sévères contre les violences des prédicateurs, et la peine de mort fut décrétée contre tous ceux qui, dans la chaire, attaqueraient le roi ou un des membres du gouvernement. Tous les prédicateurs et professeurs publics durent signer ces règlements ; ceux qui les rejetèrent perdirent leurs traitements. Les plus exaltés d'entre eux furent jetés en prison ; d'autres se virent obligés de quitter le royaume. Il en resta à peine assez pour suffire au culte, et encore ceux-là avaient-ils entièrement perdu toute considération auprès du peuple, parce qu'ils ne parlaient plus politique en chaire. Enfin, par un bill du parlement, en 1587, les biens de l'Église, que la noblesse ne s'était pas encore appropriés, furent adjugés au roi ; seulement les dimes devaient servir à l'entretien des prêtres. Ce furent les évêques qui perdirent le plus à ces nouvelles dispositions, exposés qu'ils étaient à la haine de la noblesse, du clergé presbytérien et du peuple. Un coup terrible les frappa en 1592, époque où le parlement adopta tous les règlements presbytériens. Depuis ce temps là l'Église réformée fut solidement établie en Écosse (1).

En Suède la réforme de Luther était en quelque sorte une nécessité politique ; les besoins de l'État demandaient que les biens immenses des évêques suédois fussent incorporés à la couronne (2). L'État était accablé de dettes, et Gustave Wasa dépourvu de toutes ressources pécuniaires. Dans cette situation, la réforme allemande, habilement exploitée, dut lui être d'un grand secours (3). Il embrassa le nouveau culte

(1) SCHRÖCKH, l. c., t. II, p. 486-502.

(2) MOSHEIM, l. c., XVI *Jahrh. Abschn.* I, *Hptst.* 2, p. 95.

(3) SCHRÖCKH, l. c., t. II, p. 17, 18.

qui, pour l'affermissement de son trône, lui permettait de s'appropriier tous les biens du clergé; mais l'exécution de ce projet n'était point facile. Les peuples de la Scandinavie s'étaient en quelque sorte assimilés leur croyance; la religion était devenue une habitude. Ils aimaient l'ancienne forme de l'Eglise comme on aime une ancienne constitution, et ils opposèrent une résistance opiniâtre quand on voulut la leur arracher (1). — Olaüs Petri et Laurent Petri furent les premiers qui répandirent dans leur patrie les principes de la réforme. Après avoir reçu quelque teinture des lettres au couvent des *Carmes*, à Oerebro, dans le comté suédois de Nerike, ils furent envoyés à Rome pour étudier la théologie au séminaire fondé par sainte Brigitte. Mais ils ne furent pas plutôt arrivés en Allemagne, qu'attirés par la réputation de Luther, ils se rendirent à l'université de Wittemberg. Bientôt ils adoptèrent sur tous les points la doctrine de Luther, et retournèrent dans leur patrie en 1519. L'année suivante, l'évêque de Strengnaes fit d'Olaüs son chancelier, et le nomma en même temps chanoine de son église épiscopale. Dans ces fonctions, Olaüs chercha à se rendre utile aux jeunes ecclésiastiques de l'évêché en leur expliquant la Bible, comme il l'avait entendu lui-même expliquer par Luther. C'est lui qui initia aux doctrines de la réforme allemande Laurent Andreæ ou Laurent Anderson, lequel fut d'autant plus à même de les répandre, qu'après la mort de l'évêque de Strengnaes, il fut pendant quelque temps chargé de l'administration du chapitre.

Brask, évêque de Linköping, qui passait pour l'homme le plus savant de la Suède, fit part au pape de ces innovations dangereuses, et lui conseilla de faire occuper immédiatement par de nouveaux évêques les sièges devenus vacants. Mais Gustave Wasa avait déjà, en 1519, montré à Lubeek quelque prédilection pour la religion évangélique. Enhardi par cette circonstance, Olaüs Petri prêcha publiquement, et au milieu de la diète qui élut Gustave comme roi, contre l'Eglise romaine. Il repoussait, comme inutile et scandaleux, le culte des saints; il enseignait que l'énumération détaillée des péchés

(1) MENZEL, l. c., t. II, p. 2.

au confessionnal, était tout à fait opposée à un repentir sincère, et assurait que la véritable doctrine de l'Évangile, telle qu'elle avait été prêchée par les fondateurs de l'Église suédoise, Ausgar et d'autres, avait été complètement altérée dans la suite des siècles. Il ajoutait que lui et son frère, instruits par Luther, voulaient rétablir le pur christianisme. Il y eut du bruit à Strengnaes. Le clergé catholique se plaignit auprès du roi lui-même, tandis que les prédicateurs évangéliques attaquaient le pape avec plus de violence encore. Olaüs et Anderson s'attachèrent à convaincre le roi que leurs dogmes étaient pleinement d'accord avec la sainte Écriture, et voulurent lui persuader en particulier que ni le pouvoir ni les richesses n'étaient le mobile de leur conduite. Le roi fut facilement amené à partager leurs convictions ; mais il les avertit de ne pas rendre public le résultat de leurs entretiens, sous prétexte qu'il lui serait plus facile de les protéger, en conservant la confiance du peuple. En attendant, il nomma Anderson son chancelier. Gustave avait plus d'un motif pour procéder dans cette affaire avec prudence (1). Les impôts que levait le roi, pesaient sur le peuple, qui commençait à murmurer contre son nouveau maître (2). Dans les premières années de son règne, Gustave imposa des contributions extraordinaires à l'Église. En 1522, on demanda au clergé des secours en argent ; en 1525, on imposa à toutes les églises et à tous les couvents un *silbersteuer* (impôt sur l'argent), qu'on colora du nom d'emprunt. En 1524, de nouveaux subsides furent demandés et accordés pour l'expédition du Göthland. En 1525, une partie de la cavalerie fut casernée dans des couvents, et le chapitre chargé d'entretenir les soldats ; en 1526, le roi se fit livrer les dîmes de presque tout le royaume, et d'autres secours encore de la même nature l'année suivante, pour payer les dettes de l'état (3). Mais un homme tel que lui comprit bientôt que l'impôt qui rendrait le plus au trésor,

(1) SCHRÖCKH, l. c., tom. II, p. 21-25.

(2) Dr FRIED. RÜHS, *Gesch. SCHWEDENS. Elftes Buch.* 1805, p. 59.

(3) ERICH GUSTAV GEIJER, *Geschichte Schwedens aus der schwedischen Handschrift, übersetz von Lessler*, tom. II, 1854, p. 45.

c'était la confiscation des biens que le clergé avait amassés depuis tant d'années. Dès son avènement, il avait toujours ce but devant les yeux ; mais il sut habilement cacher son projet, cherchant pour l'exécuter un moment plus propice.

Il remarquait avec une joie secrète la marche progressive de la réforme commencée par Luther. Sans se déclarer publiquement en faveur des innovations, il les fomenta en secret. Il lui fallut, pendant longtemps encore employer toutes sortes de ruses, afin de persuader au peuple que les moines et les prêtres le trompaient. Si les réformateurs osaient enseigner publiquement et sans détour leurs nouvelles opinions, les évêques et les autres ecclésiastiques défendaient vaillamment leur foi. En vain Gustave se flattait-il de cacher le fond de ses pensées aux regards attentifs des Catholiques ; il était évident qu'il protégeait les hommes qui portaient une main criminelle sur le vénérable édifice de la croyance antique (1). D'un autre côté, la partie la plus considérable de la nation obéissait encore à la voix du clergé. Néanmoins, le roi continuait à travailler à l'exécution de son projet favori, avec une hardiesse toujours croissante. Il entretenait une correspondance secrète avec Luther, sur la recommandation duquel il fit Olaüs Petri prédicateur de la cathédrale de Stockholm et secrétaire de la ville, tandis que son frère Laurent fut nommé professeur de théologie à l'université d'Upsal. Martin Skytte, prieur des Dominicains à Sigtuna, reçut du roi la mission de visiter tous les couvents du royaume (2). Gustave chassa de son royaume les Dominicains, ces appuis fidèles de l'autorité. Cette violence, qu'il fallait évidemment attribuer à l'influence des réformateurs, ennemis déclarés de tous les moines mendiants, avertit le clergé du sort qui l'attendait. — Les lettres au pape, où le prince tâchait d'obtenir la confirmation des prélats nouvellement élus, étaient encore écrites d'un style respectueux. Le roi y promettait, non-seulement de s'opposer à toutes les hérésies, mais encore de travailler à la conversion des Moscovites schismatiques et des Lapons païens.

(1) RÜNS, l. c., p. 59.

(2) СИНЛÖСКИ, l. c., t. II, p. 24.

Dans une de ses réponses au pape, il s'exprime ainsi : « Nous déclarons que l'autorité de la sainte Eglise est hautement respectée par nous, et que, pour la défendre, nous n'épargnerons ni nos biens ni notre sang. » — Cependant, les progrès des réformateurs attiraient sans cesse de nouveaux tourments au clergé catholique. Vainement le clergé sollicita le roi de leur retirer sa protection et de défendre à ses sujets de lire les écrits hérétiques de Luther. L'évêque de Linköping, Jean Brask, se fit surtout remarquer par l'ardeur avec laquelle il s'opposa aux funestes nouveautés. Il répandait tout ce qu'on écrivit contre les doctrines réformées, et alla même jusqu'à défendre dans son diocèse de lire les livres de Luther (1).

Une circonstance qui servit admirablement les projets des ennemis de la papauté, à l'époque de l'avènement de Gustave au trône, ce fut la vacance des évêchés d'Upsal, Strengnaes, Westeraes, Skara, Abo, c'est-à-dire de tous les sièges du royaume, à l'exception de Wexicø et Linköping. Mais le roi se trompa en comptant sur le dévouement des hommes auxquels il sut, par son influence, procurer les évêchés vacants. Ces prélats devinrent, l'un après l'autre, ses ennemis. Tout d'abord on découvrit les secrètes menées du nouvel évêque de Westeraes, Pierre Sunnanwander, et il fut destitué. Le même sort était réservé au nouvel archevêque d'Upsal, Knut, qui voulut prendre la défense de Pierre Sunnanwander.

Le prince résolut de retarder son couronnement jusqu'à l'époque où il aurait humilié le sacerdoce suédois, afin de n'être point forcé de faire à cette occasion le serment d'usage, par lequel les rois s'engageaient à confirmer les privilèges et franchises du clergé. Olaüs Petri, de son côté, continua de prêcher à Stockholm contre le pape et la doctrine de l'Eglise catholique. Ces attaques et d'autres de la même nature exaspérèrent le peuple, et il fallut toute la protection du roi pour mettre Olaüs à l'abri de la colère publique. En 1524, Melchior Rink et Knipperdolling, l'un et l'autre Anabaptistes, avaient su recruter à Stockholm de nombreux partisans. Sous prétexte de rétablir le pur christianisme, ils détruisirent les

(1) GEIJER, l. c., t. II, p. 49.

images, les orgues, les boiseries des églises, et firent naître parmi le peuple une grande fermentation. Ils avaient su même gagner à leur cause Petri l'ainé. Le roi reprocha aux prédicateurs évangéliques leur coupable indulgence, et chassa les deux misérables de la ville, après les avoir menacés de la peine de mort (1). Ils s'étaient déjà emparés de l'église de Saint-Jean, où ils prêchaient leur révélation. Ils s'introduisaient de force dans les églises et les couvents, et jetaient dans les rues les images des saints. De pareilles violences scandalisaient le peuple, d'autant plus que la conduite des nouveaux prédicateurs n'était rien moins qu'exempte de reproche (2). Dans le voyage que fit le roi à travers son royaume, il recommanda lui-même la modération aux prédicateurs évangéliques, et leur défendit toute injure contre les évêques catholiques, et plus encore, contre les saints qui étaient en vénération parmi le peuple. Il leur enjoignit surtout de se garder de condamner les bonnes œuvres comme inutiles au salut, ce qui entraînait les conséquences les plus funestes. Il tenait aussi à ce que les prédicateurs ne renversassent pas d'un seul coup ce qui passait pour saint aux yeux de la multitude (3).

Le roi blâma avec sévérité l'inconduite d'une grande partie des nouveaux prédicateurs. Il chercha à calmer l'agitation du peuple, en l'assurant que son intention n'était pas d'introduire une nouvelle doctrine, mais seulement d'abolir les abus. Pour voir comment Gustave sut se présenter au peuple, nous n'avons qu'à citer sa lettre aux Helsingers de 1526 : — « Dès que les ecclésiastiques s'aperçoivent que nous travaillons au soulagement des pauvres, ils crient aussitôt que nous voulons introduire une nouvelle doctrine, la doctrine de Luther ; et cependant, tout ce que nous voulons, c'est de les empêcher d'agir contre la loi et au profit de leur cupidité (4). »

Gustave, qui fraya en quelque sorte le chemin à la réforme, fit tenir une conférence religieuse à la fin de l'année 1524. Nous y voyons Olaüs Petri disputer avec Pierre Galle profes-

(1) СНИГОСКИ, I. c., t. II, p. 20.

(2) ГЕИЖЕР, I. c., t. II, p. 48.

(3) СНИГОСКИ, I. c., t. II, p. 26.

(4) ГЕИЖЕР, I. c., t. II, p. 48.

seur de théologie à Upsal. Pierre Galle puisait ses arguments dans l'Écriture autant que dans la tradition ; tandis que Petri ne voulait admettre que la sainte Écriture. Le roi donna gain de cause à ce dernier. Personne de tout le clergé romain ne fut plus mécontent de cette conférence que l'évêque de Linköping. Les Dalécarliens, peuple montagnard du nord de la Suède, des plus braves, et qui plus d'une fois avaient préservé le pays de dangers menaçants, firent entendre assez clairement au roi, dans une lettre, que s'ils l'avaient élevé, ils pouvaient le renverser, s'il ne cessait pas d'opprimer leurs évêques, et de vouloir imposer au peuple une nouvelle doctrine (1). Ces Dalécarliens, qui avaient aidé Gustave à délivrer la Suède de la domination danoise, lui faisaient un crime de laisser prêcher une nouvelle religion et célébrer la messe en suédois (2). Gustave prit contre le clergé des mesures rigoureuses. D'abord il emprunta au clergé, plus tard il le força de donner. La diète de 1525 accorda au roi les dîmes tout entières ; Gustave demanda que ses écuries fussent entretenues désormais aux frais des convents (3).

Olaüs Petri s'éloignait de plus en plus de l'Église catholique ; il fit imprimer plusieurs écrits sur la doctrine évangélique, et se maria peu après, bien qu'il fût prêtre. L'évêque Brask reprochait au roi d'avoir, par sa présence à cette noce, approuvé un pareil scandale, au lieu de punir le prêtre qui violait ainsi ses vœux de chasteté. Le roi répondit que l'intention de Petri était de défendre son mariage à l'aide de la parole de Dieu, et que, par conséquent, on n'avait pas pu l'empêcher de prendre femme (4). Les Catholiques firent en vain entendre des cris d'indignation ; on vit bientôt de jeunes moines quitter les murs de leur couvent pour prendre part aux félicités de la vie laïque (5).

Peu de temps après, le roi fit valoir ses prétentions de famille sur le couvent de Gripelholm qui finit par lui être cédé.

(1) СЕРВЪСКИ, l. c., t. II, p. 27-31.

(2) MENZEL, l. c., t. II.

(3) RÜHS, l. c., p. 67.

(4) СЕРВЪСКИ, l. c., t. II, p. 31.

(5) RÜHS, l. c., p. 67.

Les évêques déconcertés délibérèrent sur les mesures à prendre pour rétablir leur autorité de plus en plus chancelante. Le peuple voyait en général avec peine les changements qui s'opéraient dans les églises, les couvents et le culte religieux. Les paysans de l'Upland en étaient tellement émus, que le roi trouva bon d'aller, en 1526, à Upsal : accompagné d'une force considérable, il leur déclara qu'au lieu de moines paresseux qui étaient les vers rongeurs du royaume, il leur donnerait des maîtres utiles et édifiants. Les paysans s'écrièrent (1) qu'ils voulaient garder leurs moines; qu'il ne fallait pas les chasser, et qu'ils se chargeraient eux-mêmes de les nourrir et de les entretenir (2). Ils se plaignaient de ce qu'on leur défendait de dire la messe en latin, et de ce qu'on voulait porter atteinte à leurs anciennes croyances. Le roi sut prudemment contenir son indignation, et tous ses efforts se dirigèrent contre le clergé supérieur. Il posa au chapitre d'Upsal la question de savoir sur quoi se fondaient ses franchises. Pierre Galle lui répondit qu'elles se fondaient sur les lettres de donation et de confirmation de tous les anciens rois chrétiens de la Suède, ainsi que sur des legs pieux et sur les dons de personnages importants. — Mais, poursuivit le prince, est-ce que le successeur de ces rois ne serait point autorisé à reprendre ce qui lui a été dérobé? Le doyen reprit avec force qu'on ne pouvait y porter une main criminelle sans craindre l'excommunication. L'archevêque d'Upsal, Jean Magnus (Suédois de naissance), reçut bientôt après l'avis, assez clairement exprimé, de quitter les états de Sa Majesté. Magnus se rendit à Rome où il mourut en 1544, laissant un ouvrage sur la poésie suédoise, qui n'est pas sans mérite (3).

Un coup plus sensible encore pour le clergé catholique fut la destitution de deux prélats : Knut, ancien archevêque d'Upsal, et Sunmanwander, ancien évêque de Westeraes (4). Ils étaient regardés comme les moteurs des dispositions hostiles

(1) SCHRÖCKH, l. c., t. II, p. 52, 54.

(2) ERICH HÖRNESON, TEZEL, *Geschichte König Gustav's I.*

(3) SCHRÖCKH, l. c., t. II, p. 54-56.

(4) Id., p. 57.

qui régnaient dans les vallées contre le roi. En 1521, le roi avait eu l'intention de s'emparer de ces deux prélats, qui, prévoyant leur sort, s'étaient réfugiés en Norvège où ils avaient trouvé un asile. Gustave demanda leur extradition : ils promirent de retourner en Suède avec un sauf-conduit pour prouver leur innocence. Knut fut le premier qui revint dans sa patrie ; il fut aussitôt cité devant un tribunal. Gustave lui-même s'érigea en accusateur, et les juges déclarèrent l'évêque coupable du crime de haute trahison. Sur les instances du roi, Sunnanwander fut envoyé prisonnier en Suède. On prononça contre lui la même sentence (1). Olof, archevêque de Drontheim, soutenait dans sa lettre au roi, datée de Nidaros le 5 juillet 1526 : « que les seuls juges des accusés étaient les prélats de l'Église, puisque les accusés étaient prêtres aussi. » — Mais Gustave n'en pensa point ainsi. Sans prendre garde à la protestation des évêques et du chapitre d'Upsal, il fit condamner et exécuter les prisonniers comme traîtres ; et ce qui est horrible, c'est le traitement indigne qui précéda l'exécution (2). A leur entrée dans la capitale, les deux prélats furent exposés aux railleries de la foule ; ils étaient couverts de vêtements déchirés et assis sur des chevaux étiques, le visage tourné vers la queue de la monture. Pierre Sunnanwander portait une couronne de paille sur la tête et un glaive de bois au côté ; et l'archevêque une mitre faite avec l'écorce d'un arbre. C'est dans cet affublement qu'on leur fit parcourir les rues de Stockholm ; des hommes déguisés les entouraient de tous côtés et les poursuivaient de leurs chants satiriques (3) : il leur fallut trinquer avec le bourreau. Le jugement de Knut était déjà prononcé ; la sentence de Sunnanwander ne l'était pas encore (4). Lorsque ces deux malheureux eurent trinqué avec le bourreau sur le marché public, ils furent ramenés en prison. Gustave permit cette cruelle raillerie pour affaiblir dans l'esprit du peuple l'idée qu'il se faisait de la sainteté et de l'inviolabilité des pré-

(1) RÜHS, l. c., p. 71.

(2) GEIJER, l. c., p. 55.

(3) RÜHS, l. c., p. 71.

(4) GEIJER, l. c., p. 55.

tres. Le clergé, dont une grande partie dut forcément assister au jugement, protesta inutilement contre cette violation inouïe de ses droits. Le 15 février 1517, Sunnanwander fut exécuté et roué publiquement à Upsal; trois jours après, son fidèle compagnon Knut subit le même supplice à Stockholm. La vengeance de Gustave était satisfaite; mais cet exemple de cruauté lui avait aliéné plus d'un cœur fidèle (1).

Les Dalécarliens exposèrent au roi de nouveaux griefs: ils se plaignaient, entre autres, de ce qu'on se proposât de démolir les couvents, de prêcher la doctrine de Luther, et de chanter la messe en suédois. Le roi parvint à étouffer peu à peu les germes de troubles, et attaqua plus violemment encore le clergé. L'évêque Brask, qui avait fait imprimer et distribuer des écrits contre Luther, reçut l'ordre de cesser désormais toute publication de cette nature. Le roi lui-même annula l'excommunication dont l'évêque avait frappé deux jeunes époux, parce que leur union avait paru à l'évêque une union contraire aux lois de l'Église. Il se réserva en outre le droit de nomination de tous les prieurs de couvents et de tous les curés d'églises (2).

Il prit la ferme résolution à cette époque de faire accepter un projet de confiscation déguisé des biens ecclésiastiques à la diète de Westeraes en 1527. Le chancelier Anderson était chargé, au nom du roi, de le porter aux états. L'évêque de Linköping, quand vint son tour de parler, dit: « que les ecclésiastiques étaient attachés au pape par les liens du serment; qu'ils devaient obéissance et fidélité au roi, mais seulement en toutes choses compatibles avec les lois et les droits de l'Église; qu'ils tenaient leurs biens en fiefs de l'Église, à laquelle ils devaient en rendre compte; que d'ailleurs ils consentaient à ce qu'on détruisit les abus qui s'étaient glissés dans la gestion de ces propriétés. » Le roi ayant demandé aux états du royaume et à la noblesse comment ils trouvaient cette réponse, l'intendant de la couronne, Thure Jonsson, déclara qu'ils en étaient satisfaits. — Bien, répondit le roi, alors ma résolution

(1) RÜNS, l. c., p. 71.

(2) СЧИВЪСКИ, l. c., t. II, p. 55.

est prise : je renonce au trône ; je réclame seulement ma fortune que j'ai sacrifiée à la prospérité du royaume ; je suis prêt à abdiquer (1).

Le roi, en menaçant les états de déposer la couronne et de demander des dédommagements pour les sacrifices qu'il avait faits jusqu'alors, déterminâ les états à accroître les revenus de la couronne de ceux des évêques, des chapitres et des couvents. Les états consentirent donc à ce que les églises et les couvents fussent administrés par le roi qui aurait seulement à pourvoir à leur entretien. Il fallut acheter le consentement de la noblesse, en accordant aux grandes familles le droit de répéter, par voies judiciaires, les biens qui avaient été donnés, vendus ou engagés à l'Eglise par leurs ancêtres (2). Ce décret de la diète porte : « Qu'on doit étouffer le faux bruit que le roi voulait introduire une nouvelle religion ; que tous les habitants bien pensants de la Suède doivent éconter la pure parole de Dieu, telle qu'elle est enseignée par les prédicateurs évangéliques, et s'opposer avec force à tout ce qui est d'invention humaine. » A la même diète on fit le règlement suivant : « Les ecclésiastiques devront rendre un compte exact de leurs revenus, afin que le roi puisse fixer combien il leur faut pour leur entretien. » — Le roi reconnut désormais publiquement la religion évangélique, et fut le maître du clergé. Le pouvoir du pape en Suède ne fut plus reconnu. Il est vrai que le culte catholique ne fut pas entièrement supprimé. On conserva quelques rites appartenant à l'Eglise catholique ; mais il était facile de prévoir que ce qui restait ne pourrait pas subsister longtemps et que la Réforme finirait par devenir la religion dominante du pays. Certes, les esprits sages durent être vivement affectés en voyant qu'on enlevait de force aux abbayes et aux couvents leurs biens immenses (3). Les évêques de Skara, de Strengnaes et de Linköping se virent dans la nécessité de céder les châteaux dont ils étaient encore possesseurs. Gus-

(1) SCHRÖCKH, l. c., p. 58-40.

(2) MENZEL, l. c., t. II, p. 2 et suiv.

(3) SCHRÖCKH, l. c., p. 41-44.

tave, allié aux familles les plus puissantes du royaume, avait un intérêt personnel à accorder aux nobles l'autorisation de réclamer les biens qu'ils avaient possédés jadis. Il obtint ainsi en partage un grand nombre de propriétés ecclésiastiques plus ou moins considérables. — On lui reproche d'avoir dépassé dans ses prétentions les limites qu'il avait posées lui-même.

La diète de Westeraës avait placé le roi au comble de la puissance; mais les innovations qu'il avait introduites lui-même, donnèrent bientôt des sujets de mécontentement et furent la cause de scènes violentes. L'évêque de Linköping, aux conseils duquel Gustave devait tant, voyant toutes ses espérances anéanties, ne voulut pas rester plus longtemps auprès d'un roi qui avait si peu de respect pour les choses saintes (1). Il se réfugia à Dantzig, où il rencontra l'ancien archevêque Magnus, qui, après son départ de Rome, s'était rendu également dans cette ville. Mais il ne fut pas plus heureux que Magnus dans le projet qu'il avait conçu de rétablir en Suède l'Église catholique à l'aide d'écrits et de mandements. Il mourut bientôt dans un couvent polonais (2).

Cet évêque était, sans contredit, l'homme le plus éminent et le plus savant de toute la Suède, l'ami le plus sincère de sa patrie, pour la prospérité de laquelle il avait conçu des projets que Gustave, et après lui, des hommes d'état distingués exécutèrent plus tard. C'est lui qui rêva l'union de la mer de l'Est avec la mer du Nord, projet qui, de nos jours, a été réalisé par le canal de Gotha. Le docteur Pierre Bandioli ayant été chargé par Brask de conduire en Suède des fabricants de verre et de papier, l'évêque de Linköping le pria d'acheter pour son compte toutes sortes de livres de jurisprudence et de poésie italienne. Il aimait la liberté, mais une liberté qui se liait à la prospérité de l'Église et de l'aristocratie (3).

On abolit à la même époque près de trente couvents suédois. Cependant il restait encore dans tous les états bon nombre

(1) RÜNS, l. c., p. 78.

(2) SCHRÖCKH, l. c., t. II, p. 54.

(3) GEIJER, l. c., p. 54.

de partisans de l'Église romaine, qui, dans mainte occasion, firent entendre leur voix suppliante (1). Les ecclésiastiques qui, conformément au décret d'OËrebro, avaient été mis à la tête des églises principales du royaume, ne furent pas partout bien accueillis. Des deux qui avaient été envoyés à Skara, l'un fut expulsé de sa chaire, l'autre chassé de l'école à coups de pierres. Bientôt on reçut la nouvelle que les flammes de la révolte avaient éclaté dans le Gothland occidental et le Smæland (2).

Le roi, à peine instruit du soulèvement des paysans, appela à lui la noblesse et une partie de ses serviteurs dévoués, qui se rassemblèrent, au milieu de février 1528, à Westeraes. Il ordonna en même temps que tous les Dalécarliens se trouvassent à Tuna. Un sauf-conduit était promis à ceux qui avaient trempé dans la révolte. Le roi, à l'époque marquée, parut à la tête de 14,000 hommes. Les paysans, pleins de confiance dans la promesse du prince, étaient arrivés de toutes parts. Ils furent entourés et enveloppés par les troupes royales, et couchés en joue (3). Le conseiller Bryntessohn prit la parole et représenta au prince qu'il avait devant ses yeux de grands coupables. Les Dalécarliens, venus sur la parole du prince, courbèrent la tête. Le roi ordonna qu'on séparât les coupables des innocents : les coupables furent aussitôt jugés d'après la loi suédoise, et exécutés. Leurs compagnons, surpris de cette violation d'un serment sacré, n'avaient plus rien à espérer. Quand ils virent couler le sang de leurs frères, ils tombèrent à genoux et implorèrent grâce et merci (4). Ce n'est qu'après de longs refus que Gustave leur accorda leur pardon. Les troubles, dans les vallées, étaient apaisés ; mais le roi s'était souillé d'une injustice que la politique même ne pouvait excuser (5).

Les chroniques s'expriment ainsi sur les sentiments du peuple : « Les provinces qui restaient tranquilles étaient agitées

(1) SCHRÖCKH, l. c., t. II, p. 44.

(2) GEIJER, l. c., p. 71.

(3) SCHRÖCKH, l. c., t. II, p. 44.

(4) GEIJER, l. c., p. 71.

(5) RÛS, l. c., p. 82 et suiv.

de terreur ; car elles savaient comment , d'une main puissante , le roi avait forcé les habitants des vallées à se soumettre à ses volontés (1). »

Par suite des infractions successives que Gustave s'était permises aux droits et aux privilèges du clergé , l'autorité ecclésiastique était tombée beaucoup dans l'esprit du peuple , qui jusqu'alors avait défendu avec ténacité les vieilles traditions. Le roi , croyant alors le peuple assez mûr pour pouvoir endurer une réforme plus générale , se mit enfin à exécuter son projet favori (2).

En 1529 , Olaüs Petri publia une espèce de manuel , dans lequel il prescrivait aux curés un nouveau rituel de l'Église. Sur le conseil du roi , l'exorcisme , lors du baptême , fut maintenu , afin qu'une abolition trop rapide d'anciens usages ne scandalisât pas les esprits prévenus. Le prédicateur devait représenter au malade qui demanderait l'Extrême-Onction qu'elle était tout à fait inutile. Si le malade insistait , le prédicateur lui apprendrait que ce n'était pas là un sacrement par lequel on obtenait le pardon des péchés. A la communion , le prédicateur devait prononcer les paroles sacramentelles , puis élever le calice ; mais le remettre aussitôt à sa place , afin que les spectateurs ne s'imaginassent pas voir dans cette cérémonie le reste d'une coutume papiste. Dans un autre écrit , le même prédicateur de Stockholm considère la doctrine de la justification au point de vue des réformateurs allemands. La réforme prenait de jour en jour un plus grand développement en Suède ; des moines et des religieuses quittaient leur couvent pour se faire prédicateurs évangéliques (3).

En 1550 , la diète d'Upsal décida que pour l'amortissement d'une dette écrasante due à Lubeck , on enlevât une des cloches de chaque église et de chaque chapelle , de seconde grandeur. Gustave se garda bien d'exécuter , d'un seul coup , une mesure qui aurait soulevé le peuple tout entier. Il commença par

(1) GEIJER, l. c., p. 69, 70.

(2) RÜHS, l. c., p. 86.

(3) SCHRÖCKH, l. c., t. II, p. 476-480.

les villes. Cette ressource ayant été trouvée insuffisante, les églises des campagnes durent se décider à faire le sacrifice d'une cloche. En même temps, toutes les dîmes furent réclamées au profit de l'État. Mais bientôt on se rappela l'impression si douce que faisait éprouver le son solennel des cloches, et l'on commença à se soulever, à se révolter. Les Dalécarliens ne voulurent pas se laisser arracher leurs cloches sacrées. Magnus Nilsson, qui s'était toujours montré dévoué au souverain et qui était en même temps l'un des plus opulents Dalécarliens, engagea ses compatriotes, qui s'étaient adressés à lui, à renvoyer brutalement l'ambassadeur de Gustave. Cette proposition, qui flattait l'irritation générale, fut écoutée avec joie, et un montagnard de la commune d'Aels, Nils fut choisi pour chef de la révolte. Les fondés de pouvoir du prince furent chassés à coups de fouet. La nouvelle de la résistance qu'on avait osé opposer aux envoyés du roi, se répandit promptement à travers le pays, et aussitôt les autres villages, qui avaient déjà remis leurs cloches, se hâtèrent de les reprendre. Gustave convoqua ses sujets à Upsal, et les Dalécarliens, de leur côté, résolurent de s'assembler en masse à Arboga, pour délibérer sur le salut de tous. Cette réunion n'eut pas lieu, tandis qu'à Upsal la foule accourut de tous côtés. Gustave reprocha à ses peuples réunis leur conduite coupable. Quelques-uns des assistants commencèrent à murmurer et à proférer des menaces. Alors le roi, tirant son épée, les défia d'essayer leurs armes contre lui, et la foule qui l'entourait, effrayée de sa colère et connaissant son extrême sévérité, demanda grâce; et, dès lors, l'impôt sur les cloches fut accordé sans peine. Quant aux habitants des vallées, Gustave ne parut guère s'en soucier. Cependant ils étaient toujours armés, toujours sur leurs gardes. Mais, lassés enfin de ces préparatifs de défense, ils voulurent s'arranger avec le roi, qui, informé de leurs dispositions pacifiques, accorda tout ce que lui demandèrent les mécontents. C'est ainsi que la révolte fut pour le moment apaisée. — Gustave, n'ayant plus rien à craindre au dehors, résolut d'étouffer jusqu'à la pensée d'un nouveau soulèvement, en effrayant la révolte à venir par un grand exemple de sévérité. Mais comment faire? Les Dalécarliens se tenaient tran-

quilles ; ils lui avaient écrit , en 1551 , dans les termes les plus soumis pour lui demander pardon , et ils s'étaient engagés à lui payer deux mille mares pour leurs cloches. Néanmoins , toutes les troupes du royaume furent rassemblées à Westeraes , et , après deux jours de marche , le roi déclara que son intention était de faire , dans les montagnes de Cuivre , un acte de justice. Les chefs et les meneurs furent saisis aussitôt , et l'on ne ménagea même pas les prêtres qui avaient pris part à la résistance des Dalécarliens. On ordonna aux montagnards de se réunir. Les récalcitrants furent amenés de force , et la foule assemblée attendait à genoux et avec anxiété la sentence de son terrible maître. Gustave la harangua dans des termes menaçants : « Je veux forcer, dit-il , à l'obéissance les vallées , ou bien les transformer en un immense désert. » Puis , on enchaîna Magnus Nilsson et ses partisans , et , au grand étonnement de tous , on roua Nils de Söderby avec plusieurs de ses malheureux compagnons. Leurs têtes abattues furent plantées sur des poteaux pour servir d'avertissement. Quant aux autres prisonniers , le roi les fit conduire à Stockholm ; au bout d'une année , ils furent déclarés coupables de haute trahison par le conseil d'état , et condamnés à mort. Trois d'entre eux , parmi lesquels se trouvait le prévôt Inge Hansson furent exécutés. C'est par de semblables mesures que le repos fut rétabli dans les vallées. Désormais personne n'osa imiter l'exemple de ces hommes hardis et énergiques (1). Parmi les malheureux qui avaient été exécutés à Stockholm , se trouva Anders Persson , de Rankhytta , dans le grenier duquel Gustave avait jadis battu le blé (2).

En 1551 , le roi fit nommer Laurent Petri , frère d'Olaüs , premier archevêque évangélique d'Upsal. Le chapitre de cette ville , dévoué encore au pape en grande partie , le reçut à contre-cœur et le traita publiquement d'hérétique. Alors , le roi , pour la sécurité du nouvel archevêque , lui donna une garde de cinquante hommes , remplaça les chanoines par des hommes dévoués à la réforme , et donna une de ses parentes pour

(1) RÜNS, I. c., p. 92, 95, 97, 98.

(2) GEIJER, I. c., t. II, p. 84.

femme à l'archevêque (1). Ces cinquante satellites, donnés à l'archevêque pour sa défense personnelle contre les chanoines catholiques d'Upsal, furent plus tard entretenus par Laurent Petri, à ses propres frais, comme étudiants à l'université d'Upsal (2).

Dans un synode tenu, en 1527, à OËrebro, on finit par abolir ce qui restait des cérémonies de l'Église romaine. On ne conserva que l'exorcisme, les prières des morts et l'élévation de l'hostie, par égard pour les paysans (3).

Quelque soin que prit Gustave pour affermir et consolider son gouvernement, il eut pourtant une peine infinie à mettre un terme aux fermentations intestines. Les motifs pour lesquels le mécontentement, dans les basses classes de la société, avait éclaté quelque temps auparavant d'une manière si terrible en Allemagne, ne pouvaient naturellement pas exister en Suède. Ce ne furent pas précisément les innovations en matière de religion qui excitèrent le peuple à la révolte; car il prit, au contraire, les armes pour la défense de la croyance nationale de ses pères. Gustave n'avait échappé qu'avec peine aux pièges des Smælanders. Il saisit donc avec avidité l'occasion de se venger qui vint se présenter à lui. Il envoya, en 1557, une force considérable dans le Smæland. L'irritation des esprits y était à son comble, et il ne fallait qu'une faible étincelle pour y allumer la flamme de la révolte. Nils Dacke crut devoir profiter de ces dispositions favorables. En attendant, Gustave avait fait ses préparatifs de guerre, et levé des soldats dans plusieurs provinces de l'Allemagne. Ce surcroît de précautions lui avait été dicté par les doutes qu'il avait sur la fidélité des soldats de plusieurs parties de son royaume, surtout de l'Ostergothland. Malgré tout le soin avec lequel le roi avait cherché à exterminer les traces de l'ancienne religion, pourtant encore une grande partie de la population était fortement attachée à ses vieux prêtres et à ses antiques usages. On promit aux mutins et à leurs chefs une amnistie complète pourvu qu'ils se tinssent tranquilles à l'avenir. Nils demanda,

(1) SCHRÖCKH, I. c., t. II, p. 41-50

(2) GEIJER, I. c., t. II, p. 90 et suiv.

(3) SCHRÖCKH, I. c., t. II, p. 50.

au nom de tous les Smælanders, qu'on rendit aux églises les ornements qu'on leur avait enlevés, et qu'on rétablit la messe dans toute sa pureté. Le conseil d'état promit d'écouter ces remontrances, et conclut avec Nils un traité que Gustave lui-même ratifia pour un an, afin de s'entendre pendant ce laps de temps sur les autres points en litige. Nils s'engagea solennellement à seconder le roi avec toutes les forces qui étaient à sa disposition; mais Gustave, qui n'avait pas confiance en lui, fit lever des soldats dans des pays étrangers, parce qu'il ne croyait pas pouvoir compter sur ses propres sujets. Nils Dacke défendit à ses compagnons toute espèce de violence et de pillage. Dans une assemblée générale à Wexiœ, il donna à ses montagnards connaissance du traité qu'il avait fait avec le roi, les exhorta à rester unis entre eux comme des frères, et à se procurer de bonnes armes, afin de pouvoir au besoin obtenir par la force l'exécution des conditions stipulées. Il déclara en même temps que les biens des nobles étaient inviolables. Nils Dacke repoussa l'offre que lui fit Albert de Mecklenbourg de se mettre à la tête des insurgés, parce que, ajoutait-il, il était réconcilié avec le roi. Il demanda ensuite que le roi lui accordât un *fief*, afin d'entretenir une armée à l'aide des revenus des terres. Gustave voulut à cet effet avoir un rendez-vous avec Nils Dacke, auquel il proposa un sauf-conduit. Dacke, n'osant pas se fier au prince, essaya de susciter de nouvelles révoltes. Le roi avisa aussitôt aux moyens d'arrêter promptement les progrès de l'émeute. Grâce à l'activité des chefs qu'il envoya dans le pays, il réussit à calmer les esprits et à contenir les mécontents. Dacke, abandonné par la fortune, erra dans les forêts de Bleckingen, traqué sans cesse par les soldats du roi, qui, ne pouvant s'emparer de sa personne, le tuèrent d'un coup de fusil. Son corps fut transporté à Calmar et coupé en quatre; sa tête, ornée d'une couronne de cuivre, fut attachée à la roue du supplice. Après la chute de Dacke, on se fut bientôt emparé de ceux qui continuaient à troubler le repos de la Suède. La plupart d'entre eux subirent le supplice de la roue; quelques-uns seulement parvinrent à se cacher à Bleckingen (1).

(1) Rûns 1. c., p. 106-111.

Dans tous les pays où la Réforme fut introduite, on remarque d'abord je ne sais quelle espèce d'incertitude quand il s'agit de l'autorité suprême dans les choses spirituelles. Gustave n'hésita pas à s'adjuger à lui-même cette autorité. « Vous voulez être mieux instruits que nous, écrit-il au peuple de l'Upland, en 1540, et vous avez plus de confiance en des évêques et des papistes, traîtres au pays, que dans la parole vivante de Dieu et dans l'Évangile. Mais vous avez tort ! Vous feriez mieux de garder vos maisons, de veiller à vos intérêts et de vous en rapporter à nous dans tout ce qui touche au gouvernement et à la religion ; car c'est à nous de vous donner des ordres et des règlements. Ainsi donc, si vous ne voulez pas vous attirer notre colère et encourir des peines, obéissez désormais à nos ordres royaux, pour le temporel aussi bien que pour le spirituel (1). »

Cependant, depuis 1550, il y eut une espèce de refroidissement entre le roi et les trois principaux réformateurs de la Suède ; et bientôt la bonne intelligence cessa complètement. On reprochait aux prédicateurs leur zèle intempestif contre tous les usages de l'Église romaine ; on trouvait arbitraires leurs décisions dans les affaires de l'Église. Les prédicateurs, de leur côté, croyaient remarquer que le roi s'arrogeait trop de pouvoir en matière de religion, et qu'il agissait trop cavalièrement dans la confiscation des biens et des fondations ecclésiastiques. Olaüs Petri avait pris, dans ce conflit, comme modèles la véhémence et l'impétuosité de Luther, pour lequel il avait une vénération sans bornes. Aussi, à l'occasion d'un sermon qu'il prononça, en 1559, contre la mauvaise habitude de jurer, il alla jusqu'à attaquer le roi lui-même, qui, par son pernicieux exemple, semblait encourager les autres dans cette funeste habitude. Une comète avait paru. Olaüs fit tracer l'image du corps céleste sur une large table, qu'il plaça dans l'église ; puis il présenta ce phénomène comme le précurseur de châtimens sévères dont le pays était menacé, parce que le roi était tombé dans un péché mortel. — Les offenses que Gustave reçut des principaux réformateurs du royaume l'irritè-

(1) GEIJER, l. c., p. 90.

rent, et il se proposa désormais d'arranger en personne les affaires de l'Eglise et de se passer de l'assistance des prédicateurs. En 1559, il nomma sur-intendant et *ordinarius* de tout le royaume, Georges Normann, gentilhomme de la Poméranie qui lui avait été recommandé par Luther et Mélancthon. C'est au roi seul et à ses ordres que les évêques devaient obéir dorénavant. En 1540, le roi fit décréter, par une assemblée de conseillers d'état et d'évêques, que tout ce qui restait encore des cérémonies papales fût aboli complètement, et qu'on enseignât, dans toute leur intégrité, les doctrines de l'Eglise évangélique. C'est en 1544 qu'on porta le coup de grâce à l'Eglise catholique en Suède. On proscrivit alors à la diète de Westeraes tous les rites qui sentaient le Catholicisme, et on enleva aussitôt les images dans toutes les églises du royaume. On confisqua également les biens et propriétés du couvent de Wadstena. L'ancien dominicain Clas Hiolt, partisan décidé de Luther, et qui avait épousé une religieuse, reçut en partage l'évêché de Linköping. Le roi ne reconnut pas le concile de Trente, et il déclina l'Interim, après l'avoir fait examiner par ses théologiens. Cependant, en 1552, une mésintelligence survint entre lui et le clergé qui lui était, du reste, si soumis; elle éclata au sujet du mariage que Gustave voulait contracter avec la nièce de sa femme. L'archevêque Petri, son frère et d'autres évêques déclaraient ce mariage illicite. Mais comme la plus grande partie du clergé n'était pas du même avis, le roi se maria et punit l'évêque qui avait publié un livre contre cette union, d'une amende considérable et d'une longue détention (1). Gustave mourut en 1560.

En Danemark, le roi Christian II avait également conçu le projet d'agrandir son pouvoir par le moyen de la Réforme (2). Christian II, naturellement ambitieux, fier, avare et porté à la violence et à la cruauté, le lâche assassin de tant de patriotes, écoutait doucement les conseils d'une Flamande de basse extraction : la fille Dubeke était depuis quelque temps sa maîtresse. La constitution de l'Eglise, telle qu'elle était

(1) SCHRÖCKH, l. c., p. 51-58.

(2) MENZEL, l. c.

établie dans les deux royaumes de Danemarck et de Norwège, ne devait pas plaire à un prince qui aspirait à l'indépendance. Les archevêques de Lund en Danemarck et de Drontheim en Norwège, les évêques de Roskild, de Ripen, d'Odensée, et beaucoup d'autres n'étaient pas moins riches et puissants que leurs collègues en Suède. En restreignant les privilèges du clergé, le roi favorisa la Réforme, moins peut-être parce qu'il était convaincu de la vérité des doctrines nouvelles, qu'en vue des avantages qu'il s'en promettait. En 1521, il fit défense à l'université de Copenhague de condamner les écrits de Luther (1). Il attira dans le pays un prédicateur luthérien, Martin, qui prêcha publiquement, dans une église de Copenhague, la doctrine et le système de Luther (2). L'archevêché de Lund possédait l'île importante de Bornholm : le roi la réclama pour la couronne. Il fit jeter en prison les chanoines qui la lui refusèrent, et en prit possession en 1521. Il nomma archevêque son favori Schlageck; puis, plus tard, en 1522, il le fit pendre sous les yeux mêmes du nonce, et brûler ensuite.

Dans le code qui porte le nom du prince, nous trouvons plusieurs dispositions concernant le clergé; nous y lisons entre autres : « qu'il est défendu à tout évêque, prêtre ou moine, de faire acquisition d'une propriété quelconque, à moins d'obéir au précepte de saint Paul qui leur recommande le mariage. (Timoth. III.) » Il était également défendu à tous les membres du clergé de faire examiner et vider leurs querelles par le siège de Rome : ce qui, disait-il, ne pouvait se faire que par le tribunal séculier qu'il avait établi dans le royaume. Comme il s'était rendu odieux par ses cruautés et ses violences despotiques, Christian II eut, en 1525, le malheur de voir son peuple lui refuser l'obéissance. Le manifeste qui en énumère les motifs mentionne, entre autres griefs sur son gouvernement tyrannique, la circonstance : « Qu'il avait introduit l'hérésie luthérienne dans un royaume catholique, et qu'il avait de différentes manières maltraité les évêques. » Un évêque de

(1) SCHNÖCKH, l. c., t. II, p. 60 et suiv.

(2) BADEN, l. c., p. 505.

Roskild, qui était en même temps chancelier du royaume (Lagon Urne), lui reprocha aussi qu'il avait raillé le pape, les cardinaux et les évêques, fait noyer un abbé avec ses moines, puni de mort des hommes innocents, et pillé l'Eglise et ses trésors (1).

En 1525, au mois de mars, Frédéric, duc de Schleswick et de Holstein, fut proclamé roi sous le nom de Frédéric I^{er}. Ce prince était attaché à la religion évangélique. On assure que son fils Christian, après avoir assisté à la diète de Worms, l'avait décidé à changer de religion (2).

Comme Frédéric I^{er}, en recevant la couronne, s'était engagé envers les états du royaume à maintenir l'ancienne Eglise, et avait reconnu les droits et les propriétés du clergé, il ne put agir d'abord que secrètement.

En 1524, les évêques, assistés des ordres du royaume, prirent des mesures pour empêcher l'invasion des nouvelles doctrines (3).

Un des hommes qui jouèrent le rôle le plus actif dans la grande révolution, fut un ancien moine d'Antvorschow, nommé Jean Tausen, instruit par Luther lui-même à Wittenberg. Son éloquence fit une telle impression sur les habitants de Wibourg, que l'évêque passa du mépris à l'inquiétude. Il voulut l'éloigner, mais le peuple prit les armes en sa faveur. Tausen demeura en possession de la chaire, et les habitants restèrent libres de l'entendre et d'adopter ses croyances (4).

Bientôt les évêques commencèrent à avoir peur de la Réformation, qui gagnait de jour en jour plus de partisans. Ils abandonnèrent au roi plusieurs de leurs droits et les dimes qu'on leur payait, sous la condition qu'on s'opposerait à la propagation de la doctrine luthérienne. Mais cela n'était plus possible; le roi se déclara au contraire lui-même, en 1526, publiquement pour l'Eglise évangélique (5). — A une diète,

(1) SCHRÖCKH, l. c., t. II, p. 60-71.

(2) SCHRÖCKH, l. c., p. 71.

(3) MENZEL, l. c., t. II, p. 5.

(4) Prof. P. H. MALLET, *Histoire de Danemark*, 1787, tom VI, p. 158.

(5) SCHRÖCKH, l. c., p. 72 et suiv.

tenue à Odensée (1527), les partisans de la nouvelle Eglise obtinrent tolérance et protection comme les disciples de l'ancienne Eglise. Le mariage fut permis aux ecclésiastiques, et l'on ordonna aux évêques de ne plus demander leur pallium au pape, mais au roi seulement (1).

Les rescrits de cette diète accordèrent aux amis de la Réformation des avantages si importants, que l'existence du Catholicisme fut réellement en péril. — La permission de se marier devint, pour beaucoup de prêtres et de moines, un motif de quitter leurs églises et leurs couvents. La dépendance des prélats et de l'Eglise danoise à l'égard du pape, essuya un coup fatal (2).

Frédéric put témoigner d'autant plus d'attachement aux doctrines de Luther, qu'à la diète il donna à la noblesse, sur les paysans, les mêmes droits qu'au clergé. D'un autre côté, l'aristocratie, prévoyant que la ruine prochaine du sacerdoce serait pour elle une source de gains considérables, embrassa par cupidité la foi nouvelle. C'est ainsi que les biens ecclésiastiques échurent aux nobles (3).

Les quatre évêques de Jutland, Ripen, Borglum, Aarhus et Wibourg, envoyèrent, l'an 1527, un de leurs ecclésiastiques en Allemagne, pour prier les deux célèbres théologiens de leur Eglise, Jean Cochlée et Jean Eck, de venir en Danemark pour prêter leur appui à l'autorité chancelante de la religion catholique. Aucun d'eux ne put venir. Les années suivantes, les progrès de la Réforme devinrent toujours plus sensibles. Le roi ayant fait tomber, en 1529, le choix du chapitre à Roskild sur un de ses courtisans, Jean Rönnow, le nouvel évêque dut payer au roi, pour droit de pallium, 6,000 florins, et promettre en même temps par écrit qu'il favoriserait la religion évangélique. Après un colloque religieux, provoqué par le roi, en 1550, à la suite duquel les Luthériens obtinrent le libre exercice de leur religion, les amis de la Réforme tentèrent de s'emparer par force des posses-

(1) MENZEL, l. c., t. II, p. 4.

(2) SCHRÖCKH, l. c., p. 80.

(3) BADEN, l. c., p. 519.

sions des Catholiques romains. — Il s'ensuivit des troubles. — Des convents furent abandonnés par les religieux qui les habitaient ; à quelques-uns d'eux on retira leurs revenus ; puis on les chassa violemment. Le conseiller du royaume , Magnus Gioë , favorisa surtout la fureur populaire. A Ystad , les moines n'ayant pas voulu se retirer en 1551 , les bourgeois les maltraitèrent tellement , que plusieurs d'entre eux moururent des blessures qu'ils avaient reçues. Les moines ne souffrirent , dans aucun des pays où la Réforme s'établit , autant de vexations que dans le Danemark. C'est ainsi que , à la même époque , plusieurs bourgeois de Copenhague , leur bourgmestre en tête , fondirent sur une église et détruisirent les statues des saints , jusqu'à ce que le prévôt de la ville vint mettre un terme à ces horreurs (1). Ce tumulte affreux commença à Copenhague pendant les fêtes de Noël.

Quelques ouvriers , pénétrant dans la cathédrale , insultèrent les Catholiques et brisèrent en morceaux les images des saints. On ne parvint pas sans peine à préserver l'autel de la fureur de ces fanatiques , et le roi se vit forcé de faire fermer l'église. Il y eut une révolte semblable dans le Jutland. Tel était l'état des choses , lorsque la mort de Frédéric vint donner une impulsion nouvelle à l'animosité , aux exigences et au fanatisme des deux partis (2).

Si les évêques avaient approuvé l'établissement du Luthéranisme , ils n'auraient pas perdu tout ce qu'ils possédaient. Mais leur résistance fut cause qu'en 1556 , le roi Christian III se conféra toute souveraineté ecclésiastique et s'adjudgea tous les biens de l'Eglise (3). Christian s'était reconnu protecteur de l'Eglise luthérienne. A peine devenu souverain de Danemark , il sapa les fondements de la hiérarchie catholique , non sans user souvent de mesures rigoureuses et même de violence. Mais une révolution est-elle possible autrement ? On convoqua tous les états du royaume , à l'exception du clergé ; et , dans cette diète , on décréta l'abolition de la religion catholique , ainsi que l'arrestation des évêques danois (4).

(1) SCHRÖCKER , I. c. , p. 80-84. — (2) MALLET , I. c. , p. 145.

(3) HENKE , I. c. , t. III , p. 101 et suiv. — (4) BADEN , I. c. , p. 519 , 527.

Cette dernière mesure fut exécutée dans le plus grand secret, et le même jour. Cent quatorze propriétés, parmi lesquelles se trouvaient plusieurs châteaux ; la plus grande partie de l'île de Bornholm, et une portion considérable de Rugen, appartenant aux propriétés du clergé, passèrent dans les mains du roi. Après être restés en prison quelque temps, les évêques ne recouvrèrent leur liberté que sous la promesse de renoncer à leurs fiefs, et de s'abstenir désormais de toute résistance envers le nouveau règlement de l'Église. Quant aux prévôts et aux curés (1), ils ne purent conserver leurs places qu'en embrassant la doctrine de Luther (2). Rönnow, évêque de Roskild, qui refusa d'accepter de pareilles conditions, aima mieux rester en prison pendant toute sa vie. Les couvents qui subsistaient de leurs revenus, devaient les conserver jusqu'à l'extinction du dernier. Ceux qui voulurent en sortir le purent sans difficulté : on leur permit même de se marier. Après un espace de trente ans, il n'y eut plus qu'un seul couvent de femmes ; encore les nonnes étaient-elles obligées d'entretenir à leurs frais un prédicateur évangélique marié.

Les revenus considérables qui provenaient des biens et des dîmes des couvents, etc., furent sécularisés. Les sommes immenses qu'en tira le gouvernement, si elles avaient reçu une destination utile et bien entendue, auraient sans doute suffi pour élever de glorieux monuments. Mais malheureusement, ce ne fut que la noblesse qui profita de la chute de la hiérarchie en Danemarck. C'est elle qui non-seulement reçut en partage tous les biens sécularisés et les dîmes, soit en propriété héréditaire, soit en fief ; le roi autorisa même la noblesse à revendiquer les domaines des couvents, des églises, ou de tout autre établissement ecclésiastique, pourvu qu'elle pût fournir la preuve que ces biens avaient été légués par ses ancêtres à ces mêmes églises et à ces couvents. Chacun voulut profiter de cette large autorisation, et ne se fit pas scrupule de rejeter, d'annuler un testament authentique. Comme la preuve se faisait devant le tribunal de l'endroit même où rési-

(1) SCHRÖCKH, l. c., t. II, p. 97.

(2) BADEN, l. c., p. 550.

daît le réclamant, il est facile de comprendre qu'une rigoureuse impartialité ne fut pas toujours observée dans les décisions des juges.

Cependant, le Danemarck ne retira pas, à beaucoup près, de la Réforme tous les avantages qu'il s'en était promis; l'aristocratie seule y trouva son compte, et s'éleva bientôt à un degré de puissance qu'elle n'avait atteint dans aucun des pays dont la constitution était essentiellement démocratico-monarchique. Les sciences non plus n'en tirèrent pas un grand profit. Les professeurs de l'Université de Copenhague devinrent de riches propriétaires, et le consistoire fut souvent, dans le domaine des sciences, ce que le conseil d'état était dans la sphère politique, — c'est-à-dire une puissante aristocratie (1).

En 1557, vint en Danemarck Jean Bugenhagen, disciple et collègue de Luther. Il couronna le roi et la reine; et, de concert avec Pierre Palladius, premier évêque évangélique de l'île de Seeland, il rédigea la nouvelle charte de l'Eglise. Au lieu d'évêques, il sacra des surintendants évangéliques qui cependant, après la mort de leurs prédécesseurs, reçurent également le titre d'évêques (2). En abolissant le nom d'évêque, on voulut également abolir le pouvoir épiscopal; et si, plus tard, l'orgueilleux surintendant reprit de nouveau le nom d'évêque, ce fut sans doute dans l'espoir de revendiquer, avec le nom, une portion du pouvoir qu'avaient possédé les prélats catholiques; et, par malheur pour la véritable religion, on n'atteignit ce but que trop souvent (3).

Désormais on ne permit à personne d'entrer ou de séjourner dans le royaume, à moins qu'il ne fût de la religion dominante, c'est-à-dire luthérienne. Tous ceux qui appartenaient à une autre croyance étaient punis sévèrement. Deux prédicateurs de Fuhnen furent non-seulement destitués, mais encore retenus en prison toute leur vie, parce qu'ils étaient suspects d'anabaptisme. Deux paysans norwégiens furent condamnés comme des hérétiques au bûcher. Même dans les affaires tem-

(1) BADEN, l. c., p. 550.

(2) SCHRÖCKH, l. c., p. 99.

(3) BADEN, l. c., p. 528.

porelles, Christian n'entreprit jamais rien sans avoir pris l'avis de théologiens ; aussi avait-il soin de s'entourer d'un grand nombre de prédicateurs. Ces prédicateurs constituaient en quelque sorte une hiérarchie luthérienne qui, ne portant aucun préjudice aux droits de la noblesse, conservait d'autant plus facilement son autorité qu'elle ne mettait d'entraves qu'à la conscience (1).

La Norvège n'obéit qu'avec regret à l'exemple de ses voisins et aux vœux de ses souverains (2). La Réforme y pénétra pour la première fois en 1528, époque où parut à Bergen le premier prédicateur évangélique. Mais l'archevêque de Drontheim, chef du clergé norvégien, et les autres évêques (de Bergen, Obloë, Hammer, Stavanger, etc.), ainsi que la majorité de la population, ne désertèrent pas la religion de leurs pères. En 1556, Olof, archevêque de Drontheim, opposa une résistance opiniâtre aux innovations qu'on voulut introduire dans les contrées dites Norden-Field. Mais il comprit bientôt qu'il était trop faible pour lutter avec le roi, dont les partisans avaient tant de forteresses au sein de la Norvège. A peine eut-il appris que le roi se proposait d'envoyer en Norvège des bâtiments chargés de soldats, qu'il fit porter aussitôt sur quatre vaisseaux tout ce qu'il avait de trésors, et se réfugia dans les Pays-Bas. Immédiatement après, on introduisit en Norvège la même constitution politique et hiérarchique qu'en Danemarck. Cependant, ce ne fut que peu à peu que les surintendants évangéliques prirent les places des évêques catholiques à Drontheim, Bergen, Hammer, etc. (3).

Dans les trois royaumes, la nouvelle charte religieuse fut seule reconnue par l'Etat. Lorsque la génération récalcitrante se fut éteinte, et que la nouvelle religion se fut en quelque sorte enracinée, il se forma une espèce de hiérarchie ferme et solide (4).

C'est en Islande que la Réforme rencontra une résistance

(1) BADEN, l. c., p. 552.

(2) MALLET, l. c., t. VI, p. 407.

(3) SCHRÖCKER, l. c., t. II, p. 91-101.

(4) MENZEL, l. c., t. I, p. 8.

plus opiniâtre. Les évêques y défendirent de toute leur force l'ancien règlement de l'Eglise (1). Seule de toutes les provinces soumises au Danemarck, l'Islande combattait pour la religion de ses ancêtres avec une opiniâtreté qui trouvait un puissant aliment dans l'influence exercée par ses prêtres. Aussi lorsque les fonctionnaires du roi y eurent fait proclamer une doctrine qui devait nécessairement déplaire au clergé du pays, il s'ensuivit une révolte presque générale : un bailli y fut assassiné en 1559, et, d'après ce qu'on dit, à l'instigation de l'évêque de Skalholt. Le roi envoya alors en Islande Hwitfeld et deux bâtimens de guerre, avec ordre de se saisir du coupable, de le destituer, et de mettre à sa place un Luthérien du nom d'Einersen. Celui-ci travailla à établir en Islande le Protestantisme ; mais Arnesen, évêque de Holum, défendit sa religion avec un zèle pour le moins égal aux efforts d'Einersen ; il était appuyé par le peuple qu'il parvint à soulever contre le prélat protestant, qui fut forcé de retourner en Danemarck, où il réclama l'assistance du roi. Arnesen fut sommé de venir en Danemarck, pour rendre compte de sa conduite ; mais loin d'obéir à cet ordre, il arma quelques habitants, s'empara de la personne d'Einersen que le roi avait rétabli, et disposa librement des places à donner. Le sénat de Danemarck le fit alors déclarer rebelle, et envoya en 1561 douze bâtimens de guerre montés par cinq cents hommes, et commandés par Axel Juuls, afin de mettre à exécution la sentence prononcée contre Arnesen. L'officier du roi trouva d'Islande déchirée par deux partis qui combattaient chacun pour ce qu'il appelait la véritable religion. Le parti protestant eut le dessus ; Arnesen fut fait prisonnier, et il eut la tête tranchée sur l'ordre d'un paysan qui commandait les Protestants, et qui s'était persuadé que l'intérêt de la religion sanctifiait tous moyens injustes. Les secours envoyés de Danemarck achevèrent l'affaire, et les Catholiques furent bientôt réduits au silence. C'est au système d'intimidation que nous devons seul attribuer ce résultat. On mit à Holum à la place d'Arnesen un évêque protestant. Le clergé, les fonctionnaires et les familles les plus distinguées

(1) BADEN, l. c., p. 331.

d'Islande durent s'obliger par serment, et au nom de tous les habitants, à rester fidèles à la couronne de Danemarck. A dater de cette époque, il n'y eut en Islande qu'une seule autorité pour les affaires temporelles, aussi bien qu'en matière de religion (1).

Jetons un regard rapide sur la France, où la Réforme ne fut autre chose qu'un désir immense de nouveautés (2).

Vers le milieu du seizième siècle, le clergé de la Vendée adopta la doctrine de Calvin, et le peuple de suivre son exemple, de renverser les croix et de démolir les images des saints (3). Lorsqu'on reproche aux Catholiques la journée de la Saint-Barthélemi, sous Charles IX, ils répondent en soupirant que leurs ancêtres avaient été réduits à cette extrémité par la nécessité de se défendre contre des ennemis prêts à renverser leur religion et leur constitution. N'ont-ils pas bien plutôt le droit de reprocher aux Protestants leur fureur odieuse et le cruel fanatisme d'un esprit vindicatif, persécuteur et intolérant? Le parlement fit des tableaux si sinistres de ces cruautés, que l'effroi fut général. Les deux conjurations d'Amboise et de Meaux, cinq guerres civiles, des forteresses livrées à l'ennemi par la trahison, des couvents pillés et démolis, des prêtres égorgés, des religieuses assassinées, les fidèles tués pendant l'exercice de leur religion, et pendant de solennelles processions dans les rues de Paris, de Pamiers, Rhodéz, Valence, etc.; telles sont les preuves incontestables de la sanglante barbarie dont les Huguenots se rendirent coupables, en temps de guerre autant qu'au milieu de la paix générale. Et malheureusement, alors même que je le voudrais, je ne pourrais combattre ces terribles accusations, qui ne sont que trop prouvées par tout ce qui s'est passé en France, comme en Angleterre (4).

La révolte, les violences, voilà les effets de la Réforme en Hollande (5). La tranquillité dont jouirent les Pays-Bas, depuis 1550 jusqu'à 1556, fut troublée par les disputes de religion. La Réforme y gagnait sans cesse des partisans.

(1) MALLET, l. c., t. II, p. 407-410. (2) FRÉDÉRIC II, l. c.

(3) *Blicke auf den Wendenkrieg. N. Würzb. Zeit.*, 1852, N° 176.

(4) FITZ-WILLIAM, l. c., p. 52.

(5) HUGO-GROTIUS, *Append. de Antichristo*.

Adrien VI, en révélant au monde entier les plaies de la cour romaine, sembla porter un coup funeste au pouvoir pontifical, malgré toute la probité et la bonté de cœur qui distinguaient ce souverain. Dans un pays qui avait des relations de commerce étendues, la semence de la Réforme, apportée par les vallées piémontaises, devait porter des fruits. La Hollande était alors en rapport avec l'Allemagne, déjà soumise en grande partie à la nouvelle doctrine, avec l'Angleterre, où la Réforme fit de grands progrès sous Henri VIII, avec la France, où Calvin avait commencé à la répandre, et avec le Nord, où elle dominait en souveraine. — Il est vrai qu'on défendit les écrits de Luther; mais, en 1525, la version biblique du moine avait été traduite en hollandais et imprimée à Amsterdam. — On voulait brûler tous les écrits luthériens, afin de suivre l'exemple des anciens Chrétiens, qui en avaient fait autant des écrits ariens. Car, disait-on, une seule goutte de poison suffit pour gâter le mets le plus délicieux. Néanmoins, la doctrine de Luther se répandit avec une incroyable célérité. Érasme écrit, à cette époque que les religieux, après avoir déserté en foule les couvents, se mariaient immédiatement. A Bois-le-Duc, on chassa les Franciscains et les Dominicains, et il fallut l'intervention de l'autorité pour les réintégrer dans leurs couvents (1).

Les Anabaptistes étaient des fanatiques dangereux. La Bible à la main, ils prétendaient y trouver la nourriture de l'esprit, sans songer qu'en répudiant le culte établi, ils rejetaient en même temps les moyens qui pouvaient procurer à l'âme sa nourriture spirituelle. Ils avaient établi leur siège principal en Hollande et en Westphalie, où ils consacrèrent leurs déplorables égarements par des scandales honteux qui rappellent presque la révolution française. A Munster, par exemple, nous voyons leur roi, Jean de Leyde, tuer une de ses femmes, uniquement parce qu'elle avait montré des sentiments de compassion envers le pauvre peuple. Mais cette ville ne fut pas seule le théâtre de désordres. Les Pays-Bas,

(1) N. G. VAN KAMPEN, *Geschichte der Niederlande*, t. I, 1851, p. 282 et suiv.

et surtout la Hollande, furent témoins d'atrocités sauvages. L'édit impérial de 1553 prouve que la secte était nombreuse en Hollande. La prise de Munster par les Anabaptistes provoqua des tentatives de révolte en d'autres endroits. A Leyde ils voulurent mettre le feu à la ville. A Amsterdam, ils se livrèrent, dans une maison particulière, aux excès les plus horribles. Dans un moment de fièvre fanatique, sept hommes et cinq femmes parcoururent la ville tout nus et en poussant des hurlements qui furent bientôt répétés par la foule. Amsterdam était le quartier général des sectaires. Plus de mille d'entre eux se rassemblèrent dans les environs. Bientôt ils tentèrent de s'emparer de la ville. Dans la Frise, nous voyons plus de trois cents Anabaptistes, femmes et enfants, surprendre le vieux couvent près de Bolsward, dont ils chassent les moines et brisent les images. Près de Groeningen, un cordonnier du nom de Hermann menace de la mort les moines et les prêtres : à ses cris accourent trois cents fanatiques. Les excès des Anabaptistes déterminèrent le pouvoir à sévir contre tout ce qui portait le nom de réformé. Le fanatisme se calma quelques années après, grâce à l'intervention de Menno. Ce Menno était un homme modéré. Il enseignait l'incompatibilité du baptême et du serment avec les préceptes de la sainte Écriture. Il ne voulait pas que ses disciples acceptassent des fonctions publiques (1).

La France protégea les Protestants des Pays-Bas. Comme ils avaient embrassé les opinions de Calvin, ils ne pouvaient espérer de trouver des sympathies chez les Luthériens allemands, qui, quelques années plus tard, montrèrent, en persécutant le Kryptocalvinisme de la Saxe, plus de haine contre leurs frères réformés que contre les Catholiques. Élisabeth d'Angleterre était trop rusée pour compromettre le commerce britannique, en offensant le souverain absolu d'un pays allié. Aussi bien avait-elle une aversion marquée pour l'espèce de puritanisme qui régnait chez les Protestants des Pays-Bas. En France, le parti calviniste était alors puissant, et pouvait même tenir en échec le parti catholique. Aussi voit-on à

(1) VAN KAMPEN, I. C., p. 284-297.

chaque instant des chefs de la ligue protestante partir de la France pour aller exploiter les Pays-Bas (1).

Aucune époque ne paraissait être plus favorable aux Huguenots et aux protestants pour tenter d'ouvrir à leurs *dangereuses marchandises* un débouché dans les Pays-Bas. La guerre des Gueux venait d'éclater. Dès ce moment, toute ville un peu considérable fourmilla de sectaires de toute espèce. Trois partis y prirent un rapide développement. La Frise et les provinces adjacentes étaient inondées d'Anabaptistes, qui, pauvres, manquant d'unité, étaient peu à craindre. Les Calvinistes, qui occupaient les provinces du sud et la Flandre, étaient plus redoutables. Ils comptaient des partisans parmi les marchands et les bourgeois. Les Luthériens, moins nombreux et moins riches, trouvèrent un appui puissant dans la noblesse qui était presque tout entière de leur parti. Auvers fut le lieu de réunion de ces trois sectes. Leurs trois Eglises n'avaient rien de commun entre elles, si ce n'est une haine inextinguible contre la papauté et le gouvernement espagnol, dont l'instrument d'intimidation était l'inquisition. Une jalousie réciproque semblait entretenir la fureur des fanatiques. L'indulgence du gouvernement, jointe aux brillantes promesses des Gueux, encouragea les Protestants qui, se voyant en nombre, crurent pouvoir tenir publiquement des réunions. La ligue leva l'étendard entre Oudenarde et Gand, et s'étendit bientôt sur toute la Flandre. Un nommé Hermann Stricker, né dans l'Overijssel, moine échappé du couvent, fut le premier qui prêcha en plein air. Il eut bientôt un auditoire de sept mille hommes. Encouragé par ce succès, il rassembla ses partisans dans les environs d'Alost pour prêcher à ciel ouvert. Armés de rapières, d'armes à feu et de hallebardes, ils placèrent des sentinelles et fermèrent tous les accès de cette église en plein champ à l'aide de chariots et de voitures. Quiconque avait le malheur de passer était forcé, bon gré, mal gré, d'assister au culte divin. A l'entrée de cette espèce de bivouac, s'étaient établis des libraires qui vendaient des catéchismes protestants, des livres religieux et des pam-

(1) VAN KAMPEN, l. c., p. 556.

phlets contre l'épiscopat. Du haut de sa tribune, Hermann Stricker haranguait le peuple, qui, pour ne rien perdre de ses paroles, se plaçait contre le vent. Des injures contre le pape, qui amusaient le peuple, formaient la substance de ces sermons en plein air. C'est là que les sacrements étaient administrés selon les préceptes de Calvin, que la bénédiction nuptiale était donnée aux fiancés, et que le lien sacré de bien des mariages était dissous sans scrupule. En peu de temps, l'est de la Flandre fut envahi par cette multitude toujours grossissante. L'ouest de la Flandre fut bientôt mis en émoi par un autre moine du nom de Pierre Dathen; plus de quinze mille hommes affluèrent de toutes parts pour assister à ses sermons. Près de six mille personnes quittèrent le même jour la ville d'Anvers, afin d'entendre des prédicateurs qui avaient posé leur tente au milieu des champs. De semblables scènes se reproduisirent simultanément à Tournay et à Valenciennes. Les prédicateurs étaient en partie allemands, en partie huguenots français. Des ouvriers, des gens de la basse classe, qui se sentaient poussés par l'esprit de Dieu, montaient en chaire et prêchaient: la plupart des auditeurs étaient attirés par la seule curiosité d'entendre des étrangers qui faisaient tant de bruit. D'autres assistaient à ces sermons comme à des espèces de comédies où l'on se moquait du Pape, des Pères du concile de Trente, du purgatoire et des dogmes de l'Église dominante. Plus on criait, et plus on flattait agréablement les oreilles de l'auditoire. Ordinairement l'orateur qui excellait à jeter à pleines mains les saillies moqueuses, était récompensé, comme dans un spectacle, par les applaudissements de la foule. Le ridicule dont on tâchait de couvrir dans ces assemblées l'Église régnante, porta bientôt ses fruits. Les sermons se succédaient, et l'audace des fanatiques croissait d'heure en heure; ils finirent par promener en triomphe, et avec une escorte de cavaliers armés, leur prédicateur, à la fin de chaque office, jetant ainsi un défi hardi aux lois du royaume (1). L'ancien moine Pierre Dathen,

(1) SCHILLER, *Geschichte des Abfalls der vereinigten Niederlande*, III, l. c., p. 56-63.

qui jouait un rôle actif dans ces troubles, et qui rendit son nom plus fameux encore comme chef des révolutionnaires de Gand, n'hésita pas à avoir recours aux armes pour délivrer ses compagnons retenus prisonniers (1).

Le prince, en cédant, aurait-il prévenu le désordre? Nous l'ignorons; ce qu'il y a de positif, c'est que, lorsque les concessions faites aux sectaires arrivèrent à Bruxelles en 1566, la guerre aux images était déclarée.

La destruction des images envahit bientôt l'ouest de la Flandre, l'Artois, les provinces entre la Lys et la mer. Une bande furieuse d'ouvriers, de matelots et de paysans, de filles perdues, de mendiants et de brigands, au nombre d'à peu près trois cents, armés de haches, d'échelles et de cordes, et quelques-uns même portant des armes à feu et des poignards, se jettent, animés d'une aveugle fureur, dans les bourgs et les villages des environs de Saint-Omer, font sauter les portes des églises et des couvents, renversent les autels, brisent les statues, et les foulent aux pieds.

Enhardis par ce premier succès, et voyant toujours augmenter leur nombre, ils poussent jusqu'à Ypres, où ils peuvent compter sur un renfort de Calvinistes. Là ils pénètrent, comme un torrent qu'aucune force ne saurait arrêter, dans la cathédrale. Les murs en sont escaladés au moyen d'échelles; les tableaux brisés à coups de marteau; les chaires et les chaises mises en pièces avec des haches; les autels dépouillés de leurs ornements, et les vases sacrés volés et emportés. Même scandale à Menin, à Commines, à Verviers, à Lille, à Oudenarde; même fureur qui s'empare le même jour de toute la Flandre. A Anvers, où une même bande effrénée est impatiente d'imiter l'exemple de leurs frères de Saint-Omer, le départ du prince d'Orange, appelé en toute hâte à Bruxelles, est le signal de la révolte. Quelques-uns des rebelles pénètrent dans la cathédrale, montent sur la chaire, et, singeant les prêtres, appellent les papistes au combat. Un catholique, scandalisé, veut les faire descendre de force de la chaire: on se bat dans l'église même. De semblables scènes se renouvel-

(1) VAN KAMPEN, I. c., p. 557.

lent le lendemain. Le nombre des révoltés augmentait ; quelques-uns s'étaient munis d'armes à feu. Enfin, un homme s'avise de crier : *Vivent les Gueux !* Aussitôt ce cri est répété par la bande, et l'image de la Sainte-Vierge est sommée d'en faire autant. Quelques Catholiques qui se trouvaient dans l'église, n'espérant pas pouvoir venir à bout de ces forcénés, se retirèrent. Dès qu'on se voit seul, on se jette avec rage sur la statue de la Sainte-Vierge, dont on traverse l'image à coups d'épée et de poignard, et dont on abat la tête ; des filles de joie et des voleurs se saisissent des cierges allumés placés sur l'autel, pour éclairer l'œuvre du vandalisme. Le bel orgue, véritable chef-d'œuvre de l'art de cette époque, est mis en pièces ; les images sont souillées, les statues brisées. Un Christ de grandeur naturelle, qui, en face de l'autel principal, était placé entre les deux larrons, est précipité à terre et broyé à coups de hache, tandis qu'on épargne les deux larrons. Les hosties sont jetées sur le pavé et foulées aux pieds ; on boit à la santé des Gueux le vin qui devait servir à la célébration du saint sacrifice ; on se frotte les souliers avec l'huile sainte. Les tombes même sont fouillées ; les cadavres en corruption en sont arrachés et foulés aux pieds. Au bout de quelques heures, tout un temple qui comptait plus de soixante-dix autels, l'un des plus grands et des plus magnifiques de toute la chrétienté, après celui de Saint-Pierre à Rome, est complètement dévalisé, ravagé. On ne s'arrête pas là ; armés de cierges et de flambeaux dérobés à la cathédrale, les brigands se mettent en chemin, à minuit, pour faire subir le même sort aux autres églises, aux couvents et aux chapelles. A chaque nouveau crime, la bande se recrute. Les voleurs arrivent en foule. On emporte tout ce qu'on trouve, vases, argenterie, vêtements sacerdotaux. Dans les caves des couvents, on s'enivre de nouveau ; les moines et les religieuses s'enfuient pour échapper à la mort. Le soleil levant vint enfin éclairer les horreurs de la nuit. Mais l'œuvre de la destruction n'était pas encore achevée ; restaient des églises et des couvents qui avaient été épargnés : on les dépouilla de la même manière. Ces horreurs durèrent pendant trois jours entiers. Dans les contrées voisines, les briseurs d'images renouvelèrent les mêmes scènes. La perte

causée par ces violences ne peut-être évaluée ; dans l'église de Sainte-Marie seule on l'estime à quatre cent mille florins. Bien des œuvres d'art furent détruites, bien des manuscrits, des documents importants pour l'histoire périrent à jamais. A Gand, le magistrat et les principaux citoyens de la ville s'étaient engagés, sur la foi du serment, à repousser les briseurs d'images s'ils osaient approcher. Lorsqu'on proposa le même serment au peuple, le peuple répondit que son intention n'était nullement de s'opposer à une œuvre aussi pieuse. En cet état de choses, le clergé catholique de Gand jugea utile de sauver les richesses principales de l'église, qu'on alla cacher dans la citadelle. Les briseurs, dans leur inconcevable impatience du mal, allèrent jusqu'à demander, pour leurs scènes de destruction, l'assistance des huissiers du tribunal, et on la leur accorda.

A Tournay, toutes les églises furent dépouillées de leurs ornements, et l'on fouilla en tous sens le sol de l'église. Aux briseurs d'images de Tournay vinrent se joindre ceux de Valenciennes ; on voulait ravager de concert tous les couvents des environs. A cette occasion, une des plus belles bibliothèques qu'on eût amassées depuis des siècles, périt dans les flammes. Ces funestes violences trouvèrent des imitateurs dans le Brabant, à Malines, à Bois-le-Duc, à Bréda, à Berg-op-Zoom. Dans l'espace de quatre ou cinq jours, il y eut plus de quatre cents églises de ravagées dans le Brabant et la Flandre. Cette rage de destruction s'empara bientôt aussi du nord des Pays-Bas. On laissa aux villes d'Amsterdam, de Leyde, de 's Gravenhage, le choix, ou de dépouiller volontairement leurs églises de leurs ornements principaux, ou de les voir enlever de force. Les mêmes violences se répétèrent dans les îles de Seeland, à Utrecht, à Overyssel, à Groeningen. — Ces excès, loin de profiter à la cause des Protestants, lui firent au contraire un tort immense. L'aspect des églises dépouillées, et qui, d'après l'expression de Viglius, ressembraient bien plus à des écuries qu'à des maisons consacrées à Dieu, irrita les Catholiques et surtout le clergé. L'intolérance des Calvinistes, qui, partout où leur parti était le plus fort, opprimaient les Catholiques, fit enfin comprendre aux opprimés leur aveuglement, et dès lors ils cessèrent de s'in-

téresser à un parti de la part duquel ils avaient tout à craindre (1).

En Livonie, la Réforme allemande remporta une victoire complète. Sylvestre Tegetmeier, de Rostock, enseigna la doctrine de Luther avec beaucoup d'habileté; il combattit en même temps avec tant de force le culte des images, que le peuple, à Riga et Revel, pénétra dans les églises, et détruisit, non-seulement les images, mais encore tous les tombeaux. Tegetmeier trouva un puissant appui dans le conseil même de Riga et dans le commandant de l'armée. Ce dernier le laissa prêcher et ne se montra pas hostile à la Réforme, peut-être dans l'intention secrète de prendre la place de l'archevêque, à qui Riga obéissait. Il envoya en conséquence son chancelier à Luther. Son intendant distribua même des cravaches aux principaux citoyens de la ville, en leur annonçant qu'il fallait chasser le clergé à coups de fouet. Le conseil, de son côté, installa partout des prédicateurs évangéliques, déclarant à l'archevêque que ses prêtres devaient, ou entrer dans le giron de l'Église luthérienne, ou célébrer leur culte à huis clos, ou bien quitter la ville. Ces dispositions reçurent aussitôt leur exécution. Le chapitre de Riga voulut adjoindre à son archevêque un coadjuteur plus jeune et plus actif, qui pourrait sauvegarder les intérêts de l'Église. Mais cette tentative ne réussit pas, parce que le conseil déclara qu'il ne le reconnaîtrait pas, s'il ne promettait, sous la foi du serment, de protéger la religion évangélique. Dans l'évêché de Dorpat, Melchior Hoffmann, Souabe d'origine et fanatique de profession, introduisit, vers la même époque, la réforme de Luther, au moyen de violences de toute espèce (2).

Si nous voyons, en Hongrie, le Catholicisme tomber devant la nouvelle religion, il ne faut pas s'en prendre à l'ignorance ou à l'impiété du haut ou du bas clergé; cela ne serait pas plus juste que si nous voulions attribuer la marche rapide de la Réforme à la puissance du nouvel Évangile, à l'entraînement des âmes vers une doctrine plus pure, plus d'accord

(1) SCHILLER, l. c., p. 82, liv. IV, p. 86-96, 119.

(2) SCHROCKH, l. c., t. II, p. 715-718.

avec les préceptes divins. Les seigneurs, les vassaux, les barons de l'Empire tenaient moins aux nouvelles doctrines, qu'à la possession des biens ecclésiastiques dont ils s'étaient emparés, sous le prétexte de favoriser l'Évangile et la liberté de conscience (1).

Les reproches dont les réformateurs accablaient beaucoup d'évêques dans certains pays, ne pouvaient atteindre que le plus petit nombre d'évêques et de prêtres hongrois : la plupart de ceux qui méritaient véritablement ces reproches, embrassèrent la confession d'Augsbourg ou de la Suisse. A ce changement, le Protestantisme ne gagna pas plus que ne perdit l'Église romaine ; car ces apostats, une fois Protestants, restèrent ce qu'ils avaient été auparavant, de mauvais chrétiens. — Il y avait des hypocrites égoïstes, d'orgueilleux ignorants, des sectateurs furieux, et d'enragés fanatiques qui profanaient l'Évangile de paix et d'amour, devinrent pour eux un brevet de rapine et de rébellion.

C'est à l'aide de ces apostats de bas étage, que, dans le pays de Zips, les pasteurs furent chassés, les églises ravagées et les autels démolis (1545). Les habitants de Jasz-Bereny, l'Évangile à la main, maltrahaient (1560) le prêtre qui administrait à un moribond l'Extrême-Onction, mettaient le feu au couvent des Franciscains, raillaient les Catholiques qui s'empresaient de porter secours à leurs frères, blasphémaient contre les moines, les messes et les autels. — Voilà ceux qui méprisaient toute autorité, qui flattaient les viles passions du peuple et lui promettaient la liberté, bien qu'eux-mêmes ne fussent que les esclaves de leurs honteux penchants. Tel Caspard Magoezi, chef des mines d'Erlau, qui fit en partie fermer les églises des Catholiques, et, en partie, les adjugea aux partisans de la Confession d'Augsbourg ou de la Suisse. Il interdit, en outre, aux prêtres de dire la messe et d'administrer les sacrements. En 1566, les cloches furent mises en pièces, les autels renversés, les reliques des saints déterrées et dispersées, les images du Christ, de la Sainte-Vierge et de saint Jean dépecées, les livres d'église déchirés, la chaire et

(1) FESSLER, *Gesch. der Ungern*, t. VIII, p. 266.

la pierre baptismale brisées, les Catholiques et leurs prêtres maltraités et dépouillés. Les mêmes scènes se passèrent à Gross-Szoelloes ; là, les évangéliques pillèrent et démolirent (1559) le couvent de femmes, chassèrent ou assommèrent les moines, jetèrent (1565) dans un puits les restes de saint Jean de Capistrano. A Grosswardeen, ils profanèrent la tombe du saint roi Ladislas. Jean-Sigismond Zapolyta, partisan zélé de l'Évangile nouveau, qui autorisait, selon lui, la destruction de tout ce qu'on avait regardé comme sacré depuis des siècles, ordonna à une bande de sicaires de jeter à la voirie les ossements du saint roi, et de s'emparer de l'or, de l'argent et de tous les trésors qu'ils trouveraient dans la tombe. Cet ordre fut exécuté avec un fanatisme qui tenait de la frénésie, le Vendredi-Saint de l'an 1565. Citons encore les meurtres que commirent les évangéliques au même endroit, en 1566, sur tous les chanoines qui refusaient d'obéir au nouvel Évangile et de se marier. Que dire des forfaits commis dans le diocèse des Cinq-Églises, où les fidèles de l'Église romaine eurent plus à souffrir des persécutions des évangéliques de la Confession d'Augsbourg et de Genève que des violences des musulmans? Ce que ceux-ci avaient laissé debout fut la proie des terribles sectateurs du nouvel Évangile. — Ils démolirent et rasèrent les couvents, chassèrent les moines qui prêchaient contre les partisans de la Confession d'Augsbourg, détruisirent leurs habitations et abandonnèrent leurs églises au culte luthérien ou calviniste. — Rappelons brièvement ce qui arriva en Hongrie, et surtout dans le pays des Siebenburgen, à tous les moines et à toutes les religieuses. Les premiers essais, timidement risqués par les premiers messagers du nouvel Évangile, prirent bientôt un vaste développement sous leurs successeurs. L'étendard de la révolte flotta victorieux sur toute l'armée du roi (1).

Combien ne devons-nous pas regretter qu'un Luther ait réussi à placer, entre Chrétiens et Chrétiens, la plus dangereuse de toutes les armes (2).

(1) FESSLER, l. c. tom. VIII, p. 504 et suiv., 524, 557, 585 et suiv., 408 ; t. VI, p. 21.

(2) KIRCHHOF, l. c.

Hélas ! l'immense édifice gothique que je n'aurais jamais voulu voir brûler a été incendié par des misérables qui n'avaient d'autre but que de le spolier. — Les dalles qui le supportaient depuis si longtemps auraient dû être nettoyées de la poussière séculaire qui les couvrait, mais jamais remplacées par des dalles de papier (1).

« J'en conviens, ma doctrine a donné lieu à bien des scandales ; je ne nierai même pas que le nouvel état des choses me fait souvent trembler, surtout lorsque ma conscience me reproche d'avoir porté atteinte à l'ancien ordre de l'Église qui était si tranquille, si paisible sous la papauté, et d'avoir fait naître par mes doctrines la discorde et les troubles (2). »

Si le monde ne périt pas bientôt, vous verrez qu'il sera nécessaire, vu la diversité des interprétations de la Bible et dans l'intérêt de l'unité religieuse, que nous ayons de nouveau recours aux décrets des conciles (3).

Il importe beaucoup que la postérité ignore nos dissentiments ; car n'est-il pas honteux que nous qui faisons la guerre au monde tout entier, ne soyons pas d'accord entre nous au début de la Réforme (4) ?

L'Elbe ne contiendrait pas assez d'eau pour pleurer les misères de la Réforme. On doute des choses les plus importantes : le mal est incurable (5).

Le moindre vent suffit pour pousser nos pilotes d'un côté ou de l'autre. On sait peut-être ce qu'ils pensent aujourd'hui ; mais on ne sait pas ce qu'ils penseront demain. Sur quel point les Églises qui ont déclaré la guerre au pape sont-elles d'accord entre elles ? Si l'on voulait se donner la peine d'examiner tous leurs articles, depuis le premier jusqu'au dernier, on n'en trouverait aucun qui n'eût été reconnu comme article de foi par les uns, et rejeté comme impie par les autres (6).

(1) JOH. VON MÜLLER, *Sämmtl. Werke*, t. XVII, p. 175.

(2) LUTHER, *Wittenb.*, t. II, fol. 281, 387.

(3) Id., l. 1, *contra Zwinglium*.

(4) CALVIN, *Ep. ad Melancht.*, p. 145.

(5) MELANCHTHON, *Ep.*, l. IV, ep. 100.

(6) ANDREAS DUDITH, *Schreiben an Beza*.

Certes notre situation est bien triste ; la confusion est telle que le peuple ne sait plus où trouver la vérité ; ne sait plus si Dieu a encore une Eglise sur la terre (1).

Toutes nos larmes ne suffiraient pas pour pleurer cette funeste scission (2). Depuis le schisme, tous les liens de l'humanité se sont relâchés dans le monde chrétien, divisé qu'il est par deux systèmes en deux grands partis ennemis (3).

Ce que dit le poète n'est que trop vrai :

« Lorsqu'une nouvelle croyance germe sur la terre, l'amour et la foi en sont souvent arrachés comme de mauvaises herbes (4). La charité chrétienne est partout mise en lambeaux par ces funestes divisions. Le doute s'empare des esprits (5). »

Dans les derniers jours de sa vie, Luther conçut des espérances sur la chute complète de la papauté, espérances que l'avenir n'a pas vérifiées. Les prédictions de Luther se trouvent nettement formulées dans le fameux vers, que, d'après le récit de Ratzenberger, il aurait écrit après son dernier repas à Eisleben, sur le mur de sa chambre (6) :

Pestis eram vivens, moriens ero mors tua, Papa ?

(Vivant, j'étais la peste pour toi ; mort, je serai ta mort, ô Pape !)

Pendant que le règne de la nouvelle Eglise se consolidait de plus en plus en Allemagne, que la Réforme gagnait de nombreux partisans dans la Bohême, la Pologne et la Hongrie, qu'elle trouvait en France un puissant appui dans les grands, que dans les Pays-Bas l'esprit révolutionnaire du peuple saisissait avec avidité cet aliment de révolte, et qu'enfin les savants commençaient à comprendre l'impossibilité de s'opposer plus longtemps au torrent rapide des nouvelles doctrines ; la hiérarchie reçut d'un homme pauvre et sans science un secours qui lui fut plus utile que les armes victorieuses de l'em-

(1) Prediger GEORG-MAJOR, *De confus. dogm.*

(2) LEIBNITZ, *Lettre à Madame de Brinon*, p. 175.

(3) HENKE, l. c., t. III, p. 158.

(4) Prof. Dr AUG. WILH. VON SCHLEGEL, *Berichtigung einiger Missdeutungen*, 1828, p. 99.

(5) *Raffinerien für raffinirende Theologen*, 1785.

(6) PLANK, l. c., t. IV, p. 4.

perent , que les trésors du nouveau monde. Un moine entreprit de raffermir les colonnes fondamentales de l'Église ébranlée par un moine , et de ramener l'esprit rebelle du siècle dans la voie de l'obéissance. Les anciens ordres religieux n'avaient pas été d'une grande utilité à l'Église dans les embarras que lui causa la Réforme; les ordres mendiants avaient presque tous pris parti contre le pouvoir au service duquel ils se trouvaient naguère. Aussi la cour de Rome vit-elle avec joie que de nouveaux ordres , connaissant mieux les besoins du temps , se levassent en arborant de nouvelles bannières. Tels furent donc les Théatins formés à Rome en 1524 , et qui étaient principalement favorisés par le cardinal Caraffa , plus tard pape sous le nom de Paul IV ; tel fut encore l'ordre des Barnabites fondé à Milan en 1555 , celui des pères de l'Oratoire , et beaucoup d'autres. — Ces sociétés religieuses voulaient et devaient rendre au culte divin son ancienne splendeur , propager l'usage fréquent des sacrements de la pénitence et de l'eucharistie , prêcher souvent , et d'une manière édifiante , visiter les malades , accompagner les criminels au supplice , et s'attacher surtout à élever un obstacle puissant à l'envahissement du Protestantisme , par l'enseignement et l'œuvre. Mais la réputation et le succès de toutes ces sociétés furent éclipsés bientôt par l'importance de la compagnie de Jésus. Un gentilhomme espagnol , Ignace de Loyola , fut le fondateur de cet ordre célèbre. Grièvement blessé à la défense de Pampelune contre les Français en 1521 , et obligé de garder le lit pendant longtemps , il se prit , par la lecture de quelques légendes , d'un véritable enthousiasme pour l'Église , et bientôt il se sentit animé du désir d'égaliser les héros catholiques des premiers siècles de la chrétienté. Doué d'une grande force de volonté , il résolut , homme , de se livrer aux études , et de parcourir toute l'échelle des sciences. En 1554 , il reçut les grades de philosophie ; il ne perdait pas de vue son but principal , et continuait de prier , de se mortifier , de mendier , de nourrir les pauvres , de prêcher la pénitence. Il sut communiquer son enthousiasme à quelques-uns de ses compagnons d'études. Le 16 août 1552 , ils se promirent solennellement , après avoir communié , de renoncer aux biens de ce monde , pour consacrer

crer toutes leurs forces, et leur vie même, au service de l'Eglise ; puis ils convinrent de soumettre leur plan au pape dont ils solliciteraient l'approbation. Ce plan avait pour but de réunir en un seul faisceau les forces isolées et éparses des Catholiques, et d'affermir par là la hiérarchie ancienne. Le moyen principal de la réalisation de ce vaste projet devait consister dans une éducation systématique de la jeunesse, conforme à la discipline de l'Eglise, et dans les soins à donner au culte extérieur et à la direction des âmes. Pour que le succès de cette entreprise ne fût pas l'effet du hasard, auquel rien ne doit être abandonné ; on voulut que des hommes capables se formassent dans le sein même de cette compagnie. A cet effet, on devait établir une espèce de séminaire, où la jeunesse de toutes les conditions serait conduite, dirigée, instruite d'après un plan déterminé ; on étudierait les capacités et les talents de chaque élève qu'on enverrait dans le monde, ou qu'on consacrerait au service même de l'ordre. En se développant graduellement, la compagnie devait chercher à étendre son influence sur toutes les régions où serait établie la société, à s'emparer de tous les accès du cœur humain. Lorsque le pape Paul III eut parcouru le plan de Loyola, il s'écria : Le doigt de Dieu est là, et au mois de septembre de l'an 1540, la nouvelle société fut approuvée d'après le projet de Loyola, que reproduisit le bref du pape. La société de Jésus doit principalement porter son attention sur l'amélioration des âmes dans la vie et la foi chrétienne, sur la propagation de la religion par des sermons publics, par des pratiques spirituelles, par les œuvres de charité, par l'enseignement des enfants et des ignorants ; elle doit encore agir sur les hommes par la confession et par des consolations pieuses. Aucun membre ne doit repousser comme indigne l'enseignement des enfants et du peuple ; occupation nécessaire pour féconder et entretenir la charité et l'humilité. Le pape Jules III agrandit les attributions de l'ordre, en lui recommandant de veiller également sur la défense de la foi, sur la conversion des dissidents, sur les soins et les consolations à donner aux malades, et en général, sur la pratique gratuite de toutes les œuvres de charité chrétienne. Ce pape autorisa encore le général de l'ordre à conférer,

après un mûr examen, les grades académiques aux étudiants trop pauvres pour les obtenir. En accordant ces différents privilèges à l'ordre des Jésuites, la cour romaine crut que, pour raffermir l'Eglise ébranlée par tant de secousses, il fallait, non pas des remèdes ordinaires, mais des remèdes héroïques, comme en avaient employé souvent dans des intérêts mondains des princes séculiers, dans les temps anciens et modernes, au risque de s'attirer la haine des partis. — Cependant, en dépit de ses adversaires, la nouvelle société fit de rapides progrès, et se répandit avec une inconcevable rapidité sur toute la surface de l'Europe. — Les Protestants reconnurent et détestèrent dans les Jésuites leurs adversaires les plus dangereux. Ils regardent cette idée de soumettre les peuples à des tuteurs spirituels comme une inspiration de l'enfer et des ténèbres. Aussi ne prononcent-ils le nom de cette société qu'avec une horreur profonde. Cependant l'histoire doit être exempte de préjugés, quand elle apprécie les grands phénomènes humanitaires. Souvent où les passions ne voient que des inspirations de ténèbres, l'histoire trouve des contre-poids nécessaires à des mouvements qui emporteraient la société; aux yeux de l'histoire, l'alliance d'hommes qui combattirent pour le salut de l'Eglise occidentale, qui lui conservèrent les deux tiers de l'Europe, et qui, missionnaires et martyrs, conquièrent au catholicisme au delà des mers plus de partisans qu'elle n'en avait perdu en deçà; cette alliance, dis-je, ne peut être l'inspiration accidentelle d'une folie monacale (1).

L'ordre des Jésuites a sans contredit le plus contribué à ce que les pays qui n'avaient pas encore embrassé le Protestantisme fussent conservés à l'Eglise romaine (2).

Les établissements fondés par les Jésuites dans toutes les parties du monde, et les efforts continuels de leurs missions pour répandre parmi les nations païennes la foi de l'Eglise romaine, doivent, sans aucun doute, être placés parmi les événements les plus remarquables du seizième siècle (3).

(1) MENZEL, l. c., t. IV, p. 57-61.

(2) SCHUPPIUS, l. c., t. I, p. 56.

(3) SCHRÖCKH, l. c., t. III, 1805, p. 652.

La gloire, l'envie furent le partage des établissements de missions fondés par les Jésuites en dehors de l'Europe. François Xavier, homme du monde, dont Ignace avait fait le plus austère pénitent, entreprit, muni de pouvoirs et de secours considérables, un voyage à travers les Indes orientales; il baptisa à Goa, sur la côte des Pêcheurs (Fischerküste), à Travankore en Cochinchine, dans l'île de Ceylan, à Malakka, une multitude incroyable de personnes (1). Sancian, petite île près du port chinois de Canton, est célèbre par la mort de Xavier. Ce grand propagateur de l'Évangile, ce maître céleste, ce missionnaire des Indiens, après avoir souffert des maux de toutes sortes avec une patience admirable, et prêché le Christ à des milliers de païens, mourut le 2 décembre 1552, dans une misérable cabane, sur une montagne déserte. Privé à ses derniers jours de tout secours et de toute consolation terrestre, il eut en revanche toutes les grâces divines en partage. Les histoires modernes de l'Inde font souvent mention des rares vertus de ce Saint (2). François Xavier termina en cet endroit sa carrière de missionnaire, après avoir planté et fait fleurir la foi chrétienne dans tous les lieux où le poussa la main de Dieu, et la sainteté de sa vie fut un enseignement aussi éloquent que sa parole. Il n'a jamais été en Chine, et cependant il est probable que le christianisme qu'il apporta dans l'île de Nipson s'est étendu dans les contrées voisines. C'est donc avec toute justice qu'on peut l'appeler le véritable apôtre des Indes (3). Si la croyance de Xavier était la même que la nôtre, il nous faudrait le vénérer comme un second saint Paul. Quoi qu'il en soit, la vie si pleine de cet homme, son zèle, la sainteté de ses mœurs, doivent inspirer à tout homme bien pensant le désir d'imiter ses vertus et de se livrer avec ardeur à la mission que Dieu lui a confiée sur cette terre. Lorsque je considère la douceur avec laquelle il présentait aux grands et aux petits l'eau sainte et vivifiante de l'Évangile, son courage à sup-

(1) HENKE, l. c., t. III, p. 167.

(2) RICHARD HACKLWIT, *Engl. prot. Geislicher, von der Insel Sancian*.

(3) TAVERNIER.

porter les souffrances, je ne puis m'empêcher de m'écrier avec l'Apôtre : Qui donc est comme lui capable de si belles choses ? Xavier, plutôt à Dieu que tu fusses, ou que tu eusses été un des nôtres (1)!

A Goa, Xavier, en 1542, commença à prêcher d'abord d'exemple. Il alla loger à l'hôpital, où il soignait les malades jour et nuit, leur administrait les secours spirituels, et ensevelissait même les morts. Il parcourait les rues, une sonnette à la main, appelant ainsi de toutes parts les enfants et le peuple à ses sermons. Il visitait les prisonniers, et cherchait à alléger leur triste sort, à l'aide d'aumônes qu'il leur distribuait. De Goa, il se rendit sur la côte des Pécheurs. En 1543, il vint au cap Comorin, et là il introduisit ou rétablit le christianisme dans plus de trente villes et bourgades. Il convertit un grand nombre de personnes ; il y avait des jours où il baptisait les habitants de tout un village, et lorsque ses forces étaient entièrement épuisées, il rendait encore aux nouveaux convertis d'éminents services, soit en les réconciliant entre eux, soit en visitant leurs malades, etc. A Travankore, où il séjourna en 1544, il baptisa dans un seul mois dix mille païens. Il prêchait au milieu des champs, où les arbres lui servaient de chaire, en présence de milliers d'hommes. Il fonda dans cette contrée plus de vingt églises. En 1545, il visita à Méliapore le tombeau de l'apôtre Thomas. Puis son zèle le conduisit à Malakka, où en peu de mois, il parvint à rétablir l'Évangile parmi des chrétiens dégénérés. Comment lui résister ? il guérissait les malades par l'imposition des mains, et il rappela même à la vie un homme mort, d'après ce que nous raconte Orlandini. C'est là qu'il fit traduire son catéchisme dans la langue du pays : plusieurs de ses frères d'Europe devinrent ses auxiliaires. Dans les îles d'Amboina et de Ternate, il adoucit en 1546 les mœurs de toute une nation barbare, et la convertit au christianisme.—En 1547, Xavier conçut le projet d'aller visiter le grand empire du Japon. Avant de se mettre en route,

(1) BALDEUS, *Geschichte von Indien*.

il montra encore une activité immense dans les Indes orientales, prédit la victoire que les Portugais remportèrent sur le roi d'Achem, détermina le roi de Candy, dans l'île de Ceylan, à se convertir au christianisme, et envoya en mission ses frères dans presque toutes les parties des Indes orientales (1). En quittant les Indes en 1549, il se rendit au Japon, vaste empire situé au levant, et formé d'îles diverses. Là, il fonda une Eglise chrétienne qui fleurit pendant longtemps au sein de cet empire païen (2); à Congoxuma, dans le royaume de Saruma, il fit la connaissance du chef des bonzes, et comme celui-ci avait des doutes sur l'immortalité de l'âme, Xavier chercha à lui démontrer l'absurdité de la religion du pays. Les bonzes commencèrent alors à se prendre de sentiments de respect pour les Jésuites. La mère du roi se fit expliquer les principes de la doctrine chrétienne. Dans l'espace de quelques mois, plus de cent Japonais reçurent le baptême, et parmi eux se trouvaient deux bonzes que Xavier envoya avec d'autres au séminaire de Goa. Dans la même année, il se rendit avec ses compagnons à Firando, où ils furent favorablement accueillis. Chemin faisant, il convertit d'autres Japonais, et il leur laissa en manuscrit la vie du Christ, les sept psaumes de la pénitence, ainsi que les litanies de Jésus. Dès les vingt premiers jours, plus de cent habitants de Firando embrassèrent le christianisme. De Firando, il se rendit à Amanguéchi, et en 1551, après un voyage des plus pénibles, il arriva à Macao, capitale de l'empire. A Amanchi, le nombre des convertis avait dans une seule année atteint le chiffre de mille. A Bungo, les bonzes déclarèrent que si la religion chrétienne était la seule vraie, les Chinois si sages l'adopteraient sans doute. C'est par ce motif que Xavier voulut tenter une mission auprès de cette nation. Avidé de dangers, il abandonna les tribus qu'il avait fondées à l'un de ses compagnons, pour en établir de nouvelles dans des contrées plus éloignées. Mais il mourut le 2 décembre 1552, à cinquante cinq ans. Son corps fut porté à Goa, et l'on ra-

(1) SCHRÖCKH, l. c., n° 5, p. 655.

(2) Le pasteur WÜCHERER, *Sonntagsblatt*, 1855, n° 1.

conte que mort, il fit autant de miracles que pendant sa vie. Aussi fut-il canonisé par Grégoire XV, en 1622. Il reçut le nom glorieux d'apôtre des Indes. Son grand courage, son zèle pour la religion et son activité inépuisable sont sans exemple dans l'histoire (1).

Les ouvriers que Xavier avait distribués dans l'Inde et le Japon, continuèrent à cultiver avec succès le sol préparé par ses soins. Souvent, il est vrai, ils furent troublés d'une manière cruelle dans leurs saintes fonctions. Mais ces troubles, heureusement, ne furent jamais de longue durée. Les Jésuites qui étaient restés au Japon, et qui, de temps à autre, recevaient des renforts de l'Europe, ayant appris la langue du pays, continuèrent avec tant de succès l'œuvre du grand Apôtre, qu'ils admirent même dans leur ordre des indigènes. Des écoles et des églises furent fondées dans la capitale de Macao. A la grande joie du pape Grégoire XIII, on vit arriver, en 1585, à Rome, une députation de trois ambassadeurs japonais qui venaient pour exprimer au pape les sentiments de respect et d'obéissance de leurs maîtres. Ces ambassadeurs n'étaient pas de retour dans leur patrie, lorsqu'une cruelle persécution y frappa les Chrétiens en 1587. « Déjà, écrit le jésuite Poussin, on avait l'espérance de voir bientôt l'empire se convertir au Christianisme. Il y avait plus de deux cent mille Chrétiens, et parmi eux, des rois, des nobles et des généraux. Mais les désordres d'Européens venus au Japon commencèrent à donner au roi une mauvaise idée de leur religion. » Ajoutons que beaucoup de femmes chrétiennes avaient refusé de s'abandonner aux désirs d'un roi voluptueux. Le Japon contenait deux cent cinquante églises chrétiennes : on en brûla soixante-dix; puis vinrent les persécutions. Le célèbre médecin allemand, Kaempfer, qui, cent ans plus tard, fit le voyage du Japon, assure que, dans la seule année 1590, on y mit à mort plus de vingt mille Chrétiens ; mais que, néanmoins, l'année suivante compta plus de douze mille conversions (2).

En Chine, le jésuite Matthieu Ricci répandit rapidement la

(1) СЧИВЪСКН, I. с.

(2) СЧИВЪСКН, I. с., t. III, p. 668-671.

foi catholique, grâce à son savoir et à sa prudence. C'était un homme habile, modeste, et doué d'une grande perspicacité. Il avait appris les mathématiques sous le célèbre jésuite Clavius, à Rome; et comme cette science est fort en estime chez les Chinois, il lui fut facile de s'ouvrir un accès auprès des grands de l'empire. Il ne suivit pas la marche ordinaire des missionnaires. Il passa sept années entières parmi les bonzes, et apprit d'eux la langue nationale, puis, il prit le costume de savant chinois. Il avait composé divers traités sur la doctrine catholique. Bientôt il reçut des visites fréquentes des hommes les plus distingués du pays; ses leçons plurent, et, secondé par les efforts de ses compagnons, il fonda une tribu chrétienne. Après vingt ans de peines et de travaux, il parvint à être introduit auprès de l'empereur lui-même. A partir de cette époque, les conversions devinrent plus fréquentes. Par tout l'empire on édifia des églises en grand nombre. L'un des mandarins les plus distingués, Siu, et sa petite-fille Candida, se firent remarquer entre tous les nouveaux Chrétiens par leur zèle à répandre, dans leur patrie, la croyance qu'ils avaient embrassée. Candida convertit son époux, fit bâtir trente églises dans la province où elle vivait, et traduire en chinois plus de cent trente écrits religieux, ainsi que des commentaires sur la Bible et la Somme de saint Thomas. Toutes ces traductions furent imprimées à ses frais. Grâce à ses soins, une foule d'enfants, qui, d'après les coutumes chinoises, auraient été exposés par leur parents indigents, furent sauvés et élevés convenablement. Après la mort de Ricci, elle maintint la mission dans un état de prospérité admirable (1).

En Afrique, des prêtres catholiques tentèrent, au seizième siècle, de ramener dans le giron de l'Eglise les Chrétiens schismatiques. Il y en avait dans l'Abyssinie. C'est au prêtre portugais François Alvarez, qui y arriva en 1520, que nous devons les premières notions précises sur ce grand empire, connu parmi les anciens sous le nom d'Éthiopie; ces notions se trouvent dans le récit de ses voyages, publié en 1540. Alvarez arriva à Rome en 1555, porteur de lettres de David, empereur

(1) ПЕНКЕ, l. c., t. III, p. 245.

d'Abyssinie. Ce prince fit nommer patriarche l'espagnol Vermudez. C'est Alvarez lui-même qui, dans les derniers moments de sa vie, sacra son successeur. Vermudez n'accepta la dignité d'évêque, que sous la condition que sa nomination serait confirmée par le pape. C'est ce qui arriva effectivement quand Vermudez se présenta devant Sa Sainteté. Paul III lui conféra le patriarcat d'Alexandrie et l'évêché d'Abyssinie. En 1594, il arriva à Rome une ambassade de Gabriel, patriarche copte d'Alexandrie. Elle apportait une lettre du patriarche à Clément VIII, pleine de termes de respect et de soumission. Il y était question de plusieurs ambassadeurs du siège apostolique qui avaient été envoyés aux prédécesseurs du patriarche. Cette lettre exprimait formellement l'adhésion du patriarche à la foi de l'Église romaine.

Outre les missions célèbres dans l'Inde, au Japon et en Chine, les prêtres catholiques en établirent encore dans l'Asie, par exemple, dans les îles Philippines. Deux autres missions, fondées dans le sud de l'Amérique, méritent notre attention. En 1549, six Jésuites, ayant à leur tête Emmanuel Robrega, s'embarquèrent pour le Brésil. Ils eurent à lutter contre de grands obstacles dans leur pieuse entreprise; ils avaient affaire à une nation barbare, anthropophage, qui transportait ses cabanes d'un endroit à l'autre, et parlait une langue qui leur était entièrement inconnue. Ne pouvant rien gagner sur les adultes, ils surent, à force de zèle, obtenir qu'on leur donnât l'éducation des enfants. Ces enfants contribuèrent, dans la suite, puissamment à l'œuvre de l'Évangile. Nos missionnaires surent aussi déterminer un grand nombre d'indigènes à renoncer à leur vie nomade, vagabonde, à se fixer dans le pays et à adoucir leurs mœurs féroces.

En 1551, l'œuvre évangélique était assez avancée pour qu'on fondât un évêché à San-Salvador; la tribu catholique grandit bientôt à vue d'œil. La conversion des Brésiliens n'était pas facile, malgré les miracles qui seraient venus, d'après ce qu'on a dit, au secours des Jésuites (1).

Une mission, unique dans son genre, fut établie par les

(1) SCHRÖCKH, l. c., p. 694-706.

Jésuites au Paraguay. On fit venir des Jésuites du Brésil et du Pérou. Il en arriva trois (1586) à San-Iago, dans le Tucuman ; ils entendaient la langue des indigènes. D'autres accoururent bientôt. Les Jésuites se répandirent alors dans l'intérieur du pays parmi les sauvages épars, et six à sept mille disciples travaillèrent à l'œuvre commune. Les Jésuites prirent fait et cause pour les Indiens, traités par les Espagnols avec la dernière cruauté. Deux missionnaires, Cataldino et Maceta, conçurent le projet de fonder une république chrétienne, qui, d'après ce que dit Charlevoix, devait ramener dans cette contrée barbare les beaux jours du Christianisme. Ce projet fut approuvé par Philippe III, roi d'Espagne. Les Jésuites n'avaient plus alors qu'à continuer la culture du sol déjà préparé par leurs soins. Chaque bourgade avait pour chef un missionnaire. Ces petites républiques s'accrurent bien vite, et, d'après ce même Charlevoix, jouirent d'un bonheur parfait, tel qu'il était difficile de le trouver ailleurs sur la terre (1).

(1) SCHRÖCKH, I. c., p. 694-707.

TABLE DES MATIÈRES

CONTENUES

DANS LE PREMIER VOLUME.

INTRODUCTION. V

CHAPITRE PREMIER.

ÉTAT DU PROTESTANTISME.

Le Protestantisme ne forme pas une Église; il est divisé en sectes et en partis qui se subdivisent ensuite entre eux : *Église luthérienne, Église réformée, Église anglicane, Mennonites, Unitaires*, etc.—État des partis protestants en *Allemagne*, en *Hongrie* et en *Transylvanie*; en *France*, en *Hollande*, en *Angleterre*, en *Suisse*, en *Danemark*, en *Suède*, en *Russie*, en *Amérique*, dans les *Missions évangéliques*.— Les deux seuls points négatifs et positifs qui réunissent tous les protestants, savoir : l'opposition contre l'Église catholique et l'appel commun à la Bible (interprétée de la manière la plus diverse), ne suffisent pas pour établir une Église. — Expédient inadmissible d'une Église *invisible*. — Les divers croyants, compris indifféremment dans le lien apparent d'une Église *évangélique*. — Désaccord des docteurs protestants sur les points les plus importants : le *péché originel*, le *baptême*, l'*eucharistie*, le *libre arbitre*, la *prédestination*, la *justification*, l'*éternité des peines de l'enfer*, les *démons* et les *anges*, la *résurrection des corps*, le *jugement dernier*, l'*autorité des évêques*, la *personne du Christ*, ses deux *natures*, la *Trinité*, etc.—La confusion de Babel.—Manque de consistance dans les principes des psychologues et des rationalistes. — État des universités.—Esprit des professeurs, des étudiants, des candidats, des prédicateurs, et du peuple de toutes les classes. — Progrès de l'anarchie intellectuelle conduisant au doute, à l'indifférence et à l'incredulité. — Antichristianisme enseigné dans les gymnases, dans les livres de doctrine, dans les chaires des prédicateurs, parmi le peuple —Athéisme, corruption.—État maladif de la vierelgieuse.—Leseonventicules et le faux mysticisme.—Progrès et incurabilité du mal. —Prognostic, danger extrême des âmes. 1

CHAPITRE II.

CAUSES DES DANGERS QUE COURT LE PROTESTANTISME, OU SUITE
NÉCESSAIRE DU DÉVELOPPEMENT DU PRINCIPE DE FOI PROTESTANT.

Les réformateurs rejettent toute autorité dès qu'elle est opposée à leurs vues personnelles ou à leurs interprétations particulières, et ils regardent la Bible comme le seul juge en matière de foi. — Mais un livre ne pourrait devenir un semblable juge que s'il était écrit avec assez de clarté pour qu'il n'y eût pas de double interprétation possible sur les points essentiels. — Cependant la Bible, de sa nature, et par le témoignage de l'expérience, ne se trouve pas dans ce cas. — La parole de Dieu est soumise, dans le Protestantisme, à l'interprétation humaine et abandonnée à l'influence des sciences humaines. — En repoussant l'autorité, la désunion et la confusion de Babel se sont introduites dans le Protestantisme. — Puisque, d'après les maximes du Protestantisme, il n'y a pas d'autorité, il est tout simple que dans le sein de la communion protestante s'élèvent les opinions les plus contradictoires. — Et comme l'évidence de la vérité ne peut surgir de simples preuves écrites, les protestants conséquents sont forcés de considérer les dogmes les plus réels comme des points peu essentiels, et ces néologues, d'après ce principe, restent sur la même ligne que les fondateurs du Protestantisme. — Le principe biblique protestant appartenait aux anciens hérétiques. — Preuve de cette assertion. — Les bases du Protestantisme ont été les semences de l'antichristianisme qui règne aujourd'hui. 52

CHAPITRE III.

INSUFFISANCE DU PROTESTANTISME POUR GUÉRIR LE MAL QUI
RONGE LE PROTESTANTISME.

État et danger de ce mal. — Ce n'est qu'à l'aide d'un symbole ayant une force personnelle unie à l'Écriture sainte, qu'on pourrait consolider la foi et la morale, et maintenir l'unité dans l'Église. — Mais la liberté d'examen sur laquelle se fonde l'existence du Protestantisme, n'admet pas un principe positif et obligatoire pour la conscience commune. — Cependant cette coercition, illégale aux yeux des Protestants, a été établie de fait, et cela même sous la forme de synodes qui ont jugé et condamné. — Mais ou ces synodes n'ont pas d'autorité intrinsèque, ou bien il faut qu'ils retombent

dans l'autorité catholique.— Si l'on est conséquent, il faut rejeter le prétendu droit du souverain de s'immiscer dans les affaires du for intérieur. — L'autorité qu'on attribue à la Confession d'Augsbourg ferait de cette Confession un pape de papier.—La conformité des livres symboliques protestants avec l'Écriture sainte n'est pas généralement reconnue.—Ces symboles sont eux-mêmes repoussés. C'est inutilement qu'on insiste pour forcer de croire à un symbole ; on repousse la proposition d'un symbole formulé par la majorité dans un pays protestant, parce que la majorité, aux yeux de tout réformé, ne saurait constituer un droit ou formuler un arrêt sans l'assistance divine.—La proposition de la part des Protestants surnaturalistes d'élever l'opinion de la majorité absolue jusqu'au terme d'une autorité légale, et de ne pas faire attention à l'opposition intéressée de quelques individus est repoussée par les Protestants rationalistes, qui répondent qu'agir ainsi serait sanctionner formellement le rationalisme.—Les surnaturalistes, forcés d'accorder ce principe, s'emportent contre les rationalistes, qui, à leur tour, s'opposent de toutes leurs forces à leurs adversaires.— Dans cette lutte, il résulte, pour les deux partis, la conviction que l'établissement en commun d'un symbole uniforme est impraticable.— L'autorité de l'Église est un principe tout catholique, de même que la tradition.— La résolution de quelques Protestants d'adopter quelques principes catholiques est repoussée par d'autres comme une monstruosité qui conduirait à la destruction du principe protestant.—Il faut reconnaître ces deux vérités, 1° que sans une autorité à côté de l'Écriture sainte, l'Église doit se dissoudre comme une Babel au milieu des contradictions les plus épouvantables; et 2° que l'établissement d'une semblable autorité est en opposition la plus directe avec le principe du Protestantisme.—il n'y a qu'une alternative, ou de se soumettre à un pape infallible, ou d'admettre la plus grande variété en fait de croyances.—Une Église scindée ainsi serait une absurdité sans pareille. — Mais dans la première hypothèse, il ne reste plus qu'à retourner à l'Église catholique. 47

CHAPITRE IV.

AUX MAUX QUI DÉVORENT LE PROTESTANTISME, SEUL REMÈDE EFFICACE : RETOUR AU SYSTÈME CATHOLIQUE DE L'INFAILLIBILITÉ DE L'AUTORITÉ.

L'idée d'une révélation suprême une fois admise, il faut que l'enseignement révélé soit fixé infailliblement. — Le Catholicisme est le

seul Surnaturalisme conséquent.—Le Protestantisme tant qu'il ne se transforme pas en rationalisme, est une véritable inconséquence. — Les réformateurs qui maintinrent et adoptèrent le principe fondamental du Catholicisme, c'est-à-dire la révélation, mais qui nièrent et rejetèrent l'infaillibilité de l'Église qui fixe le sens de la parole révélée, sont en contradiction avec eux-mêmes. — Déjà, avant les réformateurs, l'Église s'était ouvertement déclarée contre d'autres schismatiques et hérétiques touchant la fausseté du principe de foi tiré de la Bible et partagé par les Protestants.—Embaras où se trouvent les réformateurs. — Il n'y a pour eux de choix qu'entre le Catholicisme et le Rationalisme.—Principe insoutenable du Rationalisme. — Le Rationalisme et le Surnaturalisme ne peuvent pas se fondre.—Il ne reste donc qu'à adopter le système catholique.—La croyance des Catholiques n'est ni aveugle ni déraisonnable ; elle est, au contraire, justifiée par la raison, et s'appuie d'après son principe, non pas sur l'autorité humaine, mais sur l'autorité divine.—Respect qu'on doit à un concile vraiment œcuménique. — Dieu est pendant tous les siècles avec l'Église. — Légitimité du concile de Trente. 98

CHAPITRE V.

PREUVES QUE LA TRADITION EST LA SOURCE DE LA FOI ET DE LA CROYANCE CATHOLIQUE.

Le Christianisme existait avant que les Évangiles et les Épîtres fussent écrits, et ceux-ci n'ont pas été composés dans l'intention que leur attribue le Protestantisme. — L'histoire est pour la tradition en faveur du Catholicisme. — Coup d'œil sur les temps d'Ignace, d'Irénée, de Vincent de Lérins. — L'authenticité du canon de la Bible repose elle-même sur la tradition.—Si l'on ne veut pas admettre le témoignage de la tradition quand elle affirme qu'une croyance est apostolique, on n'a pas de garantie pour les écrits bibliques eux-mêmes.—Les théologiens protestants ont attaqué tour à tour le Pentateuque, le livre de Josué, le livre des Juges, le livre de Ruth, les livres de Samuel, les livres des Rois, Esther, Job, les écrits de Salomon, les Prophètes, l'Évangile de saint Matthieu, les Évangiles de saint Marc, de saint Luc, de saint Jean ; les Actes des Apôtres, les Épîtres de saint Paul, de saint Pierre, de saint Jacques, de saint Jean, l'Épître aux Hébreux, l'Épître de saint Jude, l'Apocalypse de saint Jean.—Nécessité, règle et authenticité de la tradition.—Dès

que la tradition est reconnue, l'Église catholique a gagnés a cause.—
 État des doctrines catholiques aux premiers siècles chrétiens, contestées par les réformateurs : hiérarchie épiscopale.—Le pape ; différence entre les évêques et les prêtres.—Livres prétendus apocryphes.—Prière pour les morts.—Invocation des saints.—Sacrifice de la messe.—Doctrines de la grâce.—Confession.—Ordination.—Confirmation.—Extrême-Onction.—Les anciens Pères de l'Église ne reconnaîtraient le caractère d'Église qu'à l'Église catholique romaine. 115

CHAPITRE VI.

PREUVES DOGMATIQUES DES VÉRITÉS DE FOI, ET MOYENS DE SALUT
 DONT LES FONDATEURS DU PROTESTANTISME ONT PRIVÉ LEURS
 SECTATEURS.

Les dogmes catholiques, dont les Protestants se sont éloignés, supportent avec autant de succès l'épreuve de l'histoire que celle de la raison.— Ignorance des dogmes catholiques source d'antipathie de la part des Protestants même instruits.— Fausses accusations portées contre les Catholiques.— Supériorité du pape sur Dieu et le Verbe de Dieu.— Opposition aux vérités capitales de l'Évangile.—Justification fondée sur ses œuvres seules.—Culte et adoration des saints, du crucifix, des images.—Idolâtrie.—Examen des points essentiels de divergence : la cène, présence réelle, transsubstantiation, changement de substance opéré avant la réception de l'Eucharistie par la vertu des paroles de la consécration.—Sacrifice.—Messe privée.—Communion sous une seule espèce.—Sacraments.—Pénitence et Confession, Ordre, Mariage, Confirmation, Extrême-Onction.—Le Purgatoire.—Prière pour les morts.—Invocation des saints.—Culte des reliques.—Livres deutérocanoniques.—Hiérarchie épiscopale.—Primauté de saint Pierre et de ses successeurs.—Conséquence des doctrines catholiques, et inconséquence de celles des Protestants. 140

CHAPITRE VII.

LA FAUSSE RÉFORME.

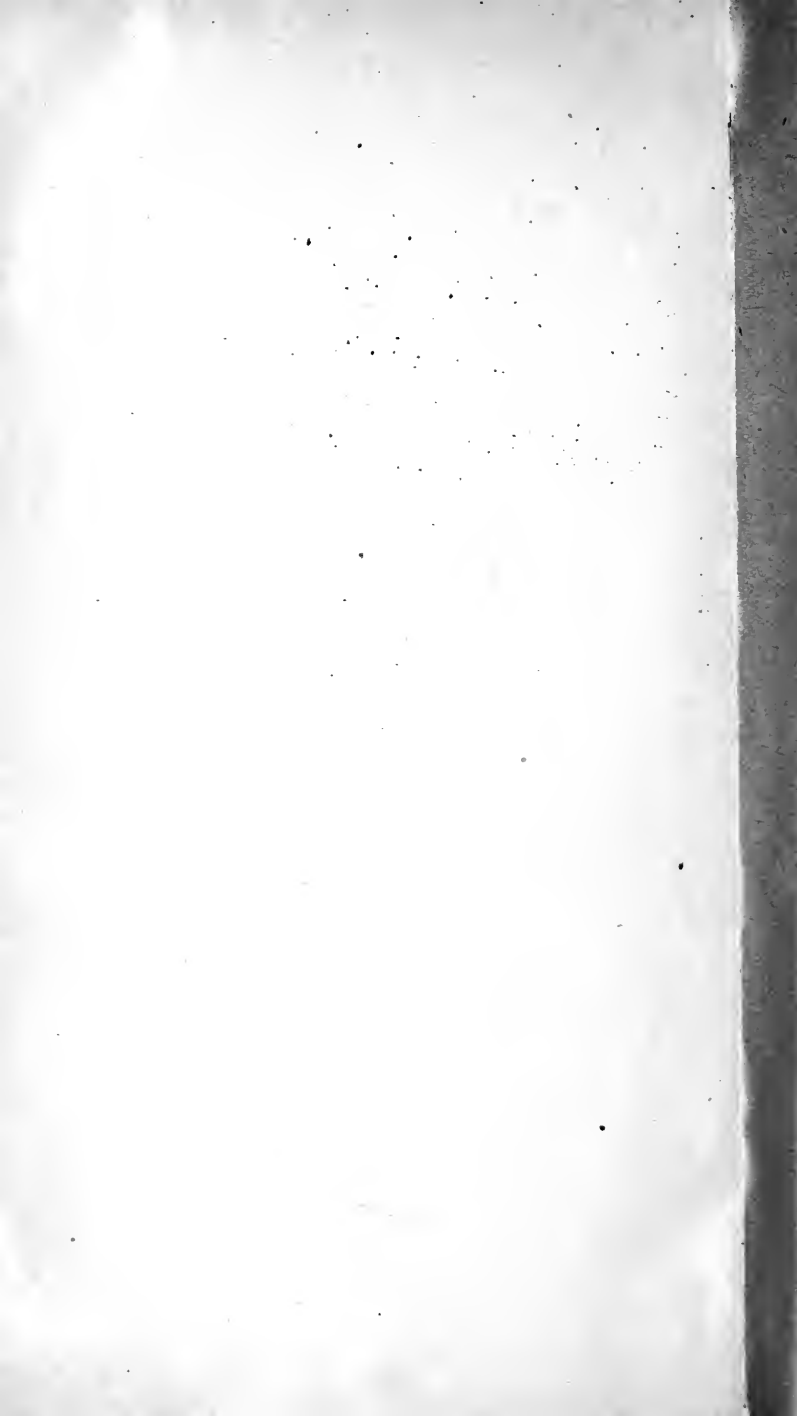
Une véritable réforme ne saurait exister, qui rejette des points essentiels pour déraciner des abus.— Tel se montra le schisme du

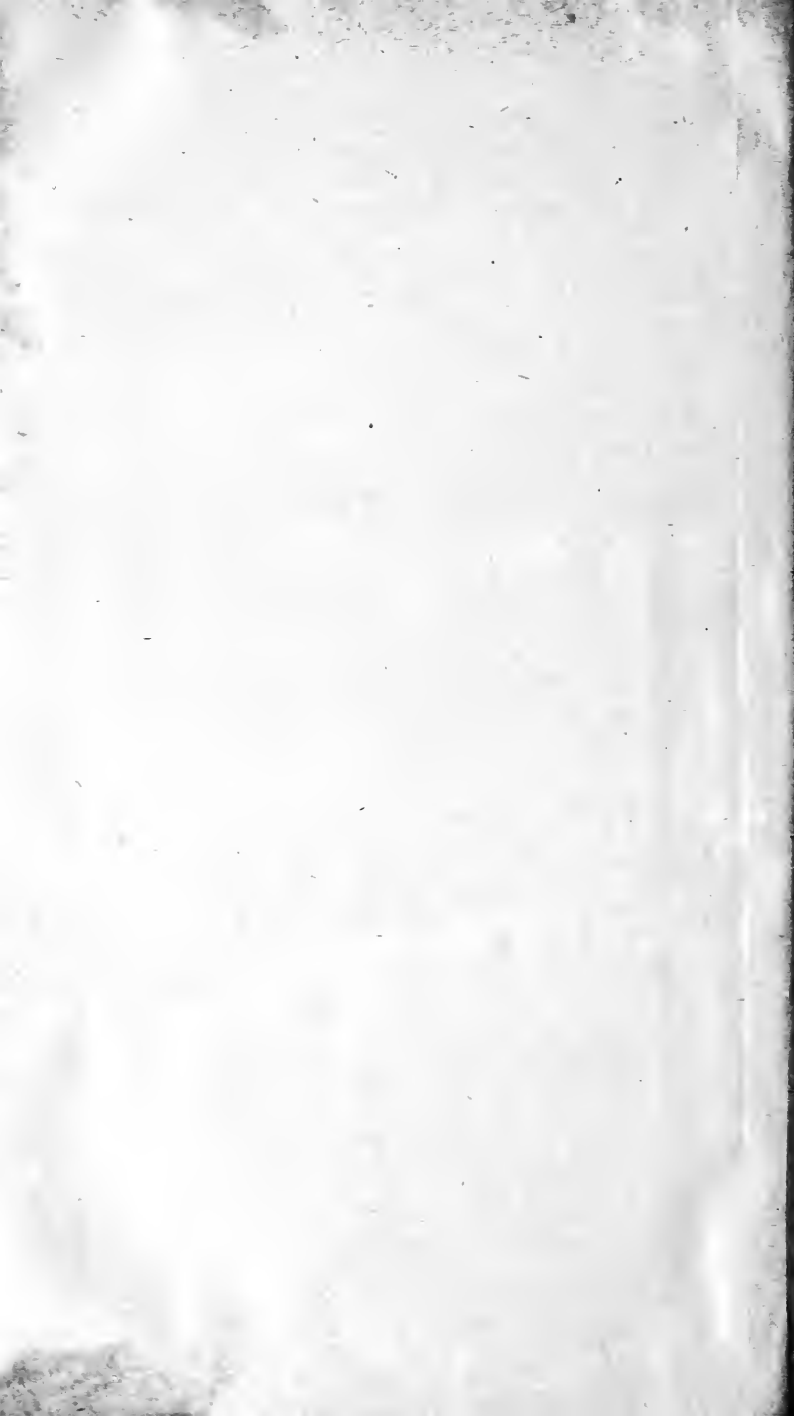
seizième siècle. — Les Catholiques les plus zélés détestaient eux-mêmes les abus qui avaient lieu dans le trafic des indulgences; ces abus ne justifiaient pas la révolte contre l'Église. — Conduite passionnée de Luther. — Assisté par des étudiants, il brûle la bulle de Léon X, les décrétales des papes. — Caricatures et libelles répandus pour exciter le peuple. — Luther, en abusant de l'Écriture sainte, présente dans un ouvrage imprimé le *pape comme l'antechrist*. — Cette sotte accusation, dont l'absurdité est facile à démontrer, a continué d'être soutenue jusqu'à nos jours par des théologiens luthériens, réformés et anglicans. — Dispositions favorables du savant et intègre Adrien VI pour fonder une véritable réforme. — Il ne réussit qu'à rendre plus audacieux les partisans de Luther. — Fausse doctrine de Luther sur l'*esclavage de la volonté humaine*, et sa polémique littéraire sur ce sujet avec Érasme de Rotterdam, catholique aussi distingué par sa sagacité que par sa science. — Mélanchthon partage les idées de son maître, mais il change plus tard d'opinion. — Sa dépendance de Luther, sa confiance dans l'astrologie. — Querelles des prétendus restaurateurs de l'Évangile sur la *sainte Eucharistie*. — Doctrines de Luther et de Carlstadt; leur polémique. — Faiblesse de la dogmatique luthérienne. — Interprétation de Zwingli. — Disputes des partis. — Exégèse de Schwenkfeld. — Conduite de Luther et de Mélanchthon envers Schwenkfeld. — Doctrine insoutenable de Calvin. — Storeh, Munser et consorts, restaurateurs prétendus de l'Évangile pur. — Leurs contestations sur le *baptême des enfants*. — Opinions de Luther, de Mélanchthon et de Zwingli sur ce sujet. — Doctrine de Calvin touchant la prédestination, et disputes à ce sujet. — Heser, Campanus et Servet nient le dogme de la Trinité et contestent la divinité de Jésus-Christ. — Les Sociniens. — Luther condamne ses rivaux en réforme, d'après des principes qui le réfutent en partie lui-même. — Caractère des réformateurs. — Fausses idées de Luther sur la venue du dernier jour; sa superstition. — Véritables causes de la propagation de la réforme et moyens révolutionnaires employés à cette occasion. — Iconoclastes en Suisse, à Berne, à Bâle, à Schaffhouse, à Zurich, à Saint-Gall, à Genève; ainsi qu'en Saxe sous Carlstadt, etc. — Luther abolit violemment la messe. — État de ses partisans. — Pillage des biens ecclésiastiques. — Les mauvais moines, par amour pour une liberté absolue, embrassent les doctrines nouvelles. — Premiers pasteurs évangéliques. — Le noble Jules de Pflug est dépouillé de son évêché en faveur du luthérien querelleur Amsdorf, ordonné par Luther lui-même. — Luther, Mé-

lanchthon et Bucer autorisent Philippe de Hesse à prendre deux femmes à la fois. — Henri VIII, roi d'Angleterre, se sépare de l'Église, parce que le pape ne lui permet pas de répudier sa femme légitime, et se déclare chef de l'Église anglicane. — Thomas Morus, l'évêque Fisher et d'autres, qui ne veulent pas reconnaître la suprématie du roi, perdent la vie. — Pillage des biens de l'Église. — La tombe d'Alfred le Grand est profanée. — Cranmer bigame. — La réforme anglicane ; son caractère. — Réforme en Écosse établie par Knox. — Iconoclastes, profanations des églises. — Pillage des biens ecclésiastiques. — Exécution de Marie Stuart et de l'archevêque de Saint-André. — Réforme en Suède. — Le roi, qui convoite les richesses des monastères, vient en aide à la réforme. — Les anabaptistes détruisent à Stockholm les images. — Les braves Darlécarliens, ainsi que les paysans de l'Upland, ne veulent pas renoncer à la religion catholique. — L'évêque Magnus d'Upsal se voit forcé de quitter le royaume ; défense est faite au savant évêque de Linköping d'écrire contre les nouvelles doctrines de Luther. — Ce n'est que par des menaces que Gustave force la diète de céder. — Les biens de l'Église sont confisqués ; l'évêque de Linköping prend la fuite. — Le premier archevêque luthérien est protégé par cinquante gardes du corps. — Le clergé protestant se brouille avec le roi. — Réforme dans le Danemark. — Le tyran Christiern II, premier protecteur du Luthéranisme, pille les biens de l'Église et fait périr des hommes innocents. — Frédéric I^{er} agit d'abord secrètement. — On s'empare de force des possessions des Catholiques. — Les moines d'Ystedt maltraités. — Les Luthériens détruisent les images à Copenhague. — Tous les évêques catholiques sont arrêtés. — Fermeté de l'évêque de Roskild. — Le premier évêque luthérien consacre des surintendants. — Réforme en Norwège. — L'archevêque de Drontheim et les montagnards du nord opposent une résistance énergique à l'envahissement de la réforme. — Les nouvelles doctrines ne s'établissent que tard en Islande. — Le peuple se défend jusqu'à la mort violente de son évêque. — Destruction des images par les Calvinistes en France. — Les iconoclastes font également d'horribles ravages dans les Pays-Bas et en Livonie. — Réforme en Hongrie. — Les ecclésiastiques décriés apostasient. — On détruit les images. — Pillages et meurtres. — Le tombeau de saint Ladislas profané. — Triste état du schisme, démembrement ; mais, comme pour dédommager l'Église de ces apostasies, la religion catholique est propagée en Asie, en Afrique et en Amérique, par saint François Xavier et d'autres membres de l'ordre des Jésuites.









BX 1779.5 .H6414 1847 v.2¹
SMC

Hoeninghaus, Julius
Vincenz von Paula.
La reforme contre la
reform : ou retour
AWO-8396 (awsk)

